REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana

TOME 1

DOCUMENT DE PERFORMANCE

ANNEXE

AU PROJET DE LOI N°016/2020 PORTANT LOI DE FINANCES POUR 2021

ANNEXES
TOME 1

Annexe 1 : Rapport définissant les conditions générales de la Situation Économique et Financière 2020 – 2022

Annexe 2 : Document de Performance

Annexe 1

Rapport définissant les conditions générales de la Situation Economique et Financière 2020 – 2022

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

ANNEXE DE LA LOI DE FINANCES INITIALE 2021

Rapport définissant les conditions générales de la situation économique et financière

PREFACE

Les prévisions économiques et financières établies pour l'année 2021 ont été basées sur l'hypothèse d'une reprise partielle des activités économiques au niveau national. Après la contre-performance engendrée essentiellement par la pandémie du Covid-19 en 2020, l'Etat mise en 2021 sur une stimulation de la demande et l'offre globale afin d'atteindre un objectif de croissance économique de 4.5% en 2021, de 5.2% en 2022 et de 6.2% en 2023. Les efforts entamés depuis 2019 seront poursuivis, voire renforcés, même si le calendrier des réalisations a dû subir quelques modifications, telles que la révision du taux de pression fiscale envisagé pour 2023 qui a été fixé à 14.0%, contre 15.0% dans la PGE de 2019. Les réformes nécessaires à l'édification des bases de l'émergence seront appuyées, notamment au niveau du renforcement de la bonne gouvernance. Une plus grande rigueur sera observée dans le choix des dépenses publiques de manière à écarter toutes dépenses improductives. A cet effet, une analyse détaillée au niveau du Conseil de Gouvernement a été effectuée afin de s'assurer de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience des lignes de crédit des Ministères. Cela a permis d'identifier plus d'espace budgétaire à allouer aux crédits d'investissements. Le maintien d'un budget conséquent au niveau des dépenses en capital servira alors à réaliser de nouvelles infrastructures et autres travaux, prioritairement au niveau du secteur social.

La sortie de la Grande Île de l'état d'urgence sanitaire depuis mi-octobre 2020 permet d'envisager d'ores et déjà le redressement économique. Alors même que les restrictions sanitaires demeurent très contraignantes dans beaucoup de Pays du monde où la maladie sévit encore de manière grave, Madagasikara doit renforcer rapidement la résilience de sa population dont la pauvreté atteint déjà un niveau accablant. En raison du déclin du commerce international, Madagasikara, à l'instar de beaucoup d'autres Pays, devra se concentrer davantage sur le développement de ses capacités propres, à travers la promotion de la demande locale, notamment du tourisme local et de la poursuite des objectifs d'autosuffisance alimentaire. La promotion de l'entrepreneuriat malagasy figure également parmi les priorités du Gouvernement qui cible plus particulièrement les femmes et les jeunes. Cet élan peut permettre un redressement économique plus rapide à condition que la paix et la justice sociale y soient respectés. Ces deux points constituent en effet des gages pour un environnement d'affaires propice à l'investissement. Par ailleurs, la coordination de la politique budgétaire dirigée par le secteur des Finances Publiques et de la politique monétaire menée par la BFM permettra de maîtriser les fluctuations trop brusques des agrégats macroéconomiques.

SOMMAIRE

PREFACE 1

SOMMAIRE 2

LISTE DES TABLEAUX 3

TABLEAUX RECAPITULATIF 3

LISTE DES FIGURES 3

LISTE DES ACRONYMES 5

I. SECTEUR REEL 7

II. INFLATION 18

III. SITUATION MONETAIRE 22

IV. BALANCE DE PAIEMENT 27

V. TAUX DE CHANGE 32

VI. SECTEUR FINANCES PUBLIQUES 37

INDICATEURS MACROECONOMIQUES 41

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la croissance du secteur secondaire par branche d'activité 11
Tableau 2 : Croissance du secteur tertiaire par branches d'activités (Var. %) 14
Tableau 3: Détail des composantes de la masse monétaire (M3) 23
Tableau 4: Détail des composantes des contreparties de la masse monétaire (M3) 24
Tableau 5: Détail de la situation du compte capital et financier en 2020e et 2021p 28
Tableau 6: Détail de la situation du compte capital et financier en 2020e et 2021p 30
Tableau 7: Principaux indicateurs sur la période 2018-2023p 32

TABLEAUX RECAPITULATIF

Tableau A- 1 : Récapitulatif – Principaux indicateurs économiques et financiers 41
Tableau A- 2: Récapitulatif – Taux de croissance par branche d'activités (Var. %) 42
Tableau A- 3: Statistiques des Finances Publiques (en milliards d'Ariary) 43
Tableau A- 4: Statistiques des Finances Publiques (en pourcentage du PIB) 44
Tableau A- 5: Récapitulatif du Budget LFR2020- LFI 2021 45
Tableau A- 6: Balance des paiements (en millions de DTS) 46
Tableau A- 7 Situation Monétaire (en milliards d'Ariary) 47

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Taux de croissance du PIB (Var. %) 7
Figure 2 : Croissance du secteur primaire (Var. %) 8
Figure 3 : Evolution du secteur primaire par branche d'activité (Var. %) 9
Figure 4 : Croissance du secteur secondaire (Var. %) 10
Figure 5 : Evolution du secteur secondaire (Var. %) (a) 11
Figure 6 : Evolution du secteur secondaire (Var. %) (b) 12
Figure 7 : Croissance du secteur tertiaire (Var. %) 13
Figure 8 : Evolution du secteur tertiaire (Var. %) (a) 15
Figure 9 : Evolution du taux d'investissement brut à Madagascar (% PIB) 16
Figure 10 : Evolution du taux d'investissement brut à Madagascar (% PIB) 16
Figure 11: Historique de l'évolution du taux d'investissement brut à Madagascar 17
Figure 12: Evolution des IPC en glissement annuel et variation mensuelle entre janvier 2019 et mai 2020 19
Figure 13: Comparaison de l'évolution de l'inflation avec celle de la masse monétaire et du PIB sur la période 2019-2023p 21

Figure 14: Evolution annuelle de la masse monétaire M3 de 2019 à 2023 (en milliards d'Ariary)..... 26
Figure 15: Evolution de la balance globale sur la période 2019-2023p 31
Figure 16: Evolution de la parité Dollar US / Ariary entre janvier 2019 et août 2020 33
Figure 17: Evolution de la parité Dollar US / Ariary sur la période 2019-2023p 36
Figure 18: Evolution du déficit budgétaire 2019-2023 40

LISTE DES ACRONYMES

AUGURE	:	Application Unique pour la Gestion Uniforme des Ressources Humaines de l'Etat
AVD	:	Analyse de la Viabilité de la Dette
BFM	:	Banky Foiben'i Madagasikara
BOP	:	*Balance of payment*
BTA	:	Bon du Trésor par Adjudication
BTF	:	Bon du Trésor *Fihary*
BTP	:	Bâtiments et Travaux Publics
BTS	:	Bons de Trésor Spéciaux
CAF	:	Coût Assurance Fret
CDMT	:	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEG	:	Centre d'Enseignement Général
CIF	:	*Cost Insurance Freight*
CPR	:	Caisse de Prévoyance à la Retraite
CRCM	:	Caisse de Retraite Civile et Militaire
CTD	:	Collectivités Territoriales Décentralisées
DAT	:	Dépôt à Terme
DB	:	Direction du Budget
DDP	:	Direction de la Dette Publique
DEAB	:	Division Etude et Analyse du Budget
DEME	:	Direction des Etudes et de la Modélisation Economiques
DGEP	:	Direction Générale de l'Economie et du Plan
DGFAG	:	Direction Générale des Finances et des Affaires Générales
DGT	:	Direction Générale du Trésor
DTS	:	Droit de Tirages Spéciaux
EPN	:	Etablissements Publics Nationaux
EPP	:	Ecole Primaire Publique
FMI	:	Fonds Monétaire International
FOB	:	*Free On Board* (Franco à bord)
IDE	:	Investissement Direct Etranger
INSTAT	:	Institut National de la Statistique
JIRAMA	:	*Jiro sy Rano Malagasy*
LFI	:	Loi de Finances Initiale

LFR	:	Loi de Finances Rectificative
M3	:	Masse monétaire selon M3
MEF	:	Ministère de l'Economie et des Finances
MGA	:	*Ariary*
MID	:	Marché Interbancaire de Devises
OGT	:	Opérations Globales du Trésor
ONG	:	Organisme Non-Gouvernemental
OPEP	:	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PGE	:	Politique Générale de l'Etat
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PLF	:	Projet de Loi de Finances
PPN	:	Produits de Première Nécessité
PPP	:	Partenariat Public-Privé
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
RNF	:	Recettes Non-Fiscales
SADC	:	*Southern African Development Community*
SDMT	:	Stratégie de la Dette à Moyen Terme
SG	:	Secrétariat Général
SSB	:	Service de la Synthèse Budgétaire
TBE	:	Tableau de Bord Economique
TCAM	:	Taux de Croissance Annuel Moyen
TMP	:	Taxe sur les Marchés Publics
TPF	:	Taux de Pression Fiscale
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	:	*United-States Dollar*
ZFI	:	Zone Franche Industrielle

I. SECTEUR REEL

A. Croissance économique

Le marasme économique mondial survenu en raison de la pandémie de Covid-19 en 2020, s'est inévitablement fait ressentir sur la Grande Île. La trajectoire montante de l'économie malagasy depuis 2019 a été ainsi, brusquement interrompue, engendrant un taux de croissance de -3.8% pour 2020. Le renforcement des mesures de confinement au début du second semestre 2020 a entrainé une chute importante des activités économiques. Toutefois, grâce au lancement des grands chantiers pour l'Emergence, l'Etat a amorcé dès la LFR 2020 une politique de redressement économique, promouvant la demande et soutenant la production. Ces projets visent en particulier les secteurs pourvoyeurs d'emplois, tels que le BTP, l'économie rurale, l'artisanat et les PME/PMI.

Pour l'année 2021, une croissance positive de 4.5% est attendue. A moyen terme des taux de croissance de 5.2% et 6.2% sont escomptés pour 2022 et 2023 (Cf. Figure 1).

Figure 1 : Taux de croissance du PIB (Var. %)

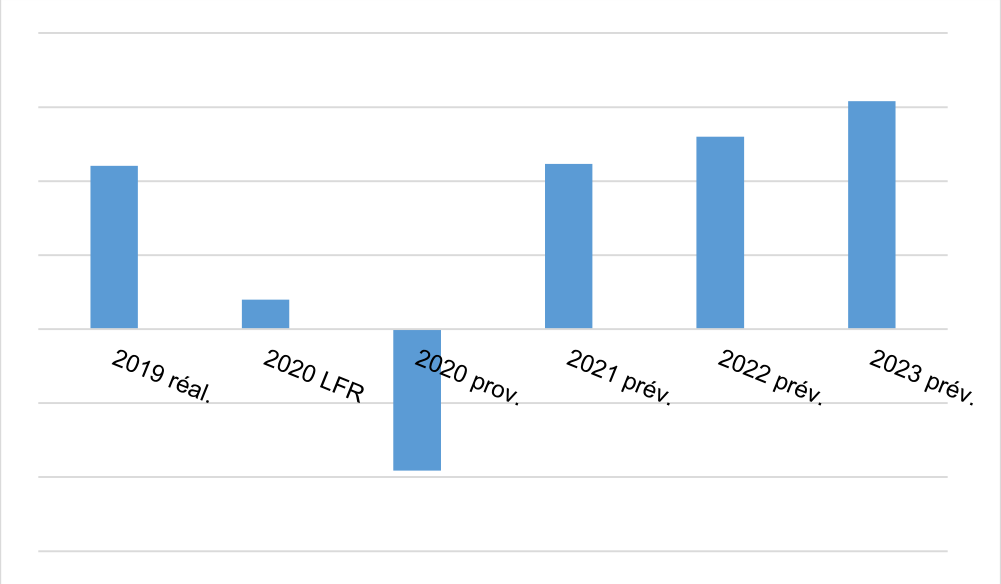

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

1. Secteur primaire

Le secteur primaire qui a été le moins touché par la crise sanitaire, affiche un taux de croissance de 3.1% en 2020, alors que la projection de la LFR 2020 prévoyait 0.4 point de pourcentage supplémentaire, c'est-à-dire 3.5% (Cf. Figure 2).

Grâce aux nombreux projets de développement agricole visant à l'amélioration de la production et au renforcement des infrastructures, la croissance du secteur primaire est prévue à 3.6% dans la présente LFI 2021 (Cf. Figure 2).

Figure 2 : Croissance du secteur primaire (Var. %)

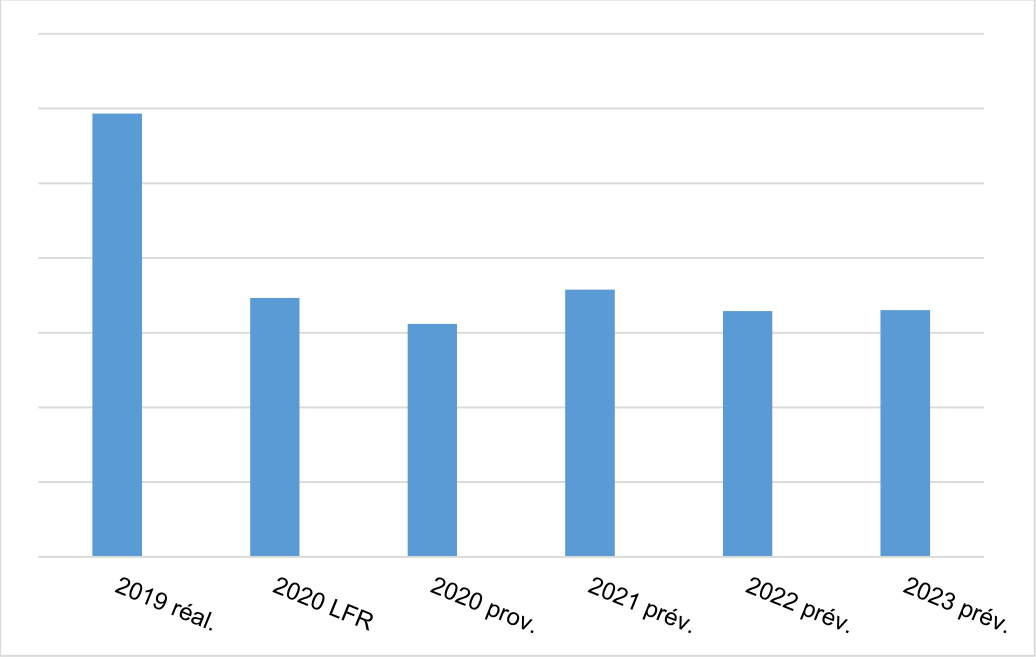

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Pour la branche agriculture, un léger surcroît de 0.6 point de pourcentage par rapport à la réalisation provisoire en 2020 est prévu, soit une croissance de 4.2% pour l'année 2021 (Cf. Figure 3). Pour mieux soutenir ledit secteur, l'Etat prévoit une amélioration de la production grâce à (i) l'extension des surfaces cultivables, (ii) l'utilisation et la vulgarisation des semences améliorées et des engrais et (iii) la construction et la réhabilitation des infrastructures agricoles.

Quant à la branche élevage et pêche, sa croissance présentera une légère hausse, soit un taux de 2.3% attendu pour 2021, contre 2.2% en 2020. Cette stabilité sera maintenue à moyen terme (Cf. Figure3). En particulier, le développement de la pisciculture et de l'élevage de volailles, ainsi que le renforcement de la sécurité rurale, notamment pour le commerce de bovidés seront appuyés substantiellement.

Pour la branche sylviculture, sa trajectoire de croissance restera à peu près stationnaire par rapport à la situation de 2020. Soit un taux de 0.9% (Cf. Figure 3). Le renforcement de la bonne gouvernance des ressources forestières et la sensibilisation en faveur du reboisement soutiendra cette stabilité de sa croissance à moyen terme. Au fur et à mesure de la concrétisation de l'objectif « Madagasikara rakotra ala », cette tendance prospective sera toutefois révisée.

Figure 3 : Evolution du secteur primaire par branche d'activité (Var. %)

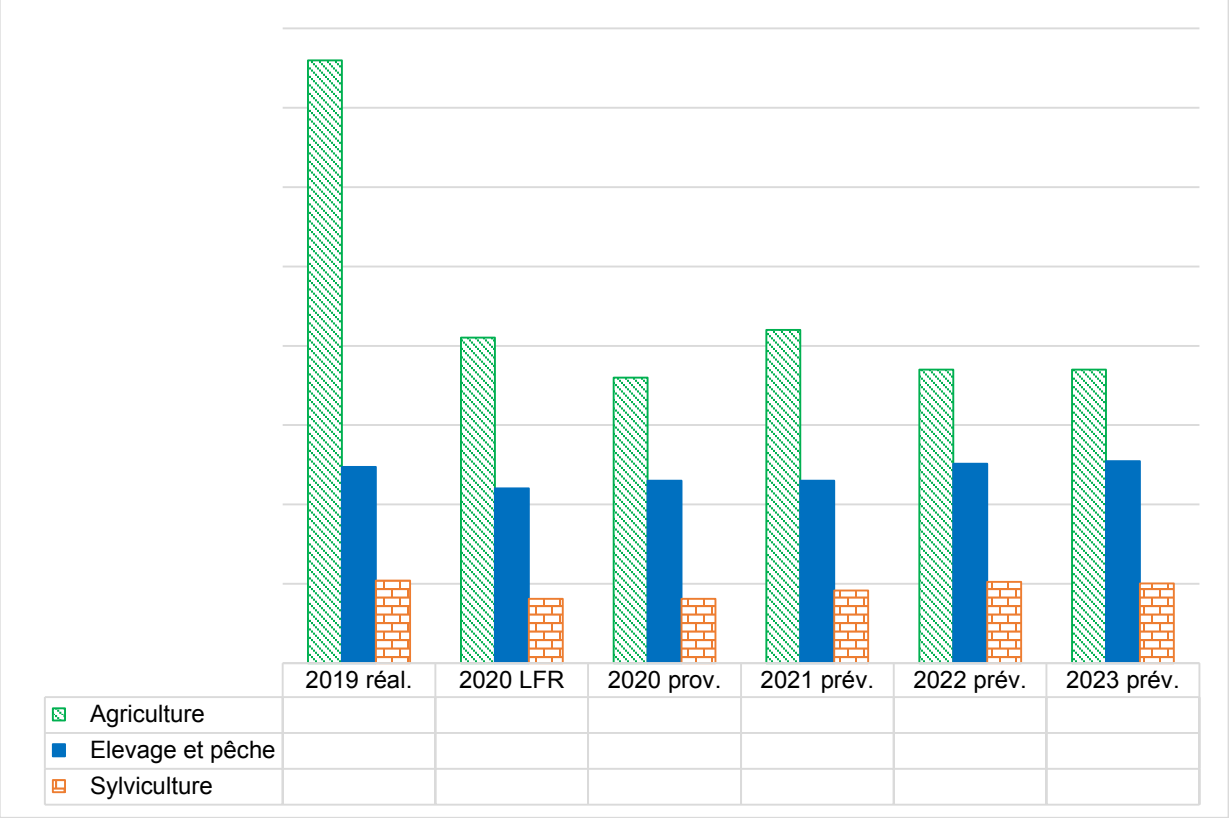

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

2. Secteur secondaire

Le secteur secondaire cumule les retombées négatives de la pandémie. La majorité des branches constitutives de ce secteur ont souffert de difficultés d'approvisionnement en matières premières, d'écoulement de leurs produits, de ralentissement voire de suspension d'activités, de mise en chômage technique ou même de licenciement massif. Les estimations rendent état d'une contraction des activités de l'ordre de -19.6% au titre de l'année 2020, contre une prévision de 1.3% dans la LFR. En effet, après ré estimation des pertes engendrées par l'interruption des activités connexes, telles que le transport et les exportations, et des restrictions techniques liées au retour en confinement, la chute est vertigineuse à l'image de la décroissance de -53.2% dans l'industrie extractive. En 2021, sans atteindre le niveau d'avant-crise, un rebond partiel au niveau des industries est estimé, soit une prévision de croissance de 10.6%. Cette perspective sera tirée par la reprise graduelle dans l'industrie extractive et l'industrie textile, en cohérence avec les perspectives de croissance économique mondiale prévue à 5.2% par le FMI pour l'année 2021.

Figure 4 : Croissance du secteur secondaire (Var. %)

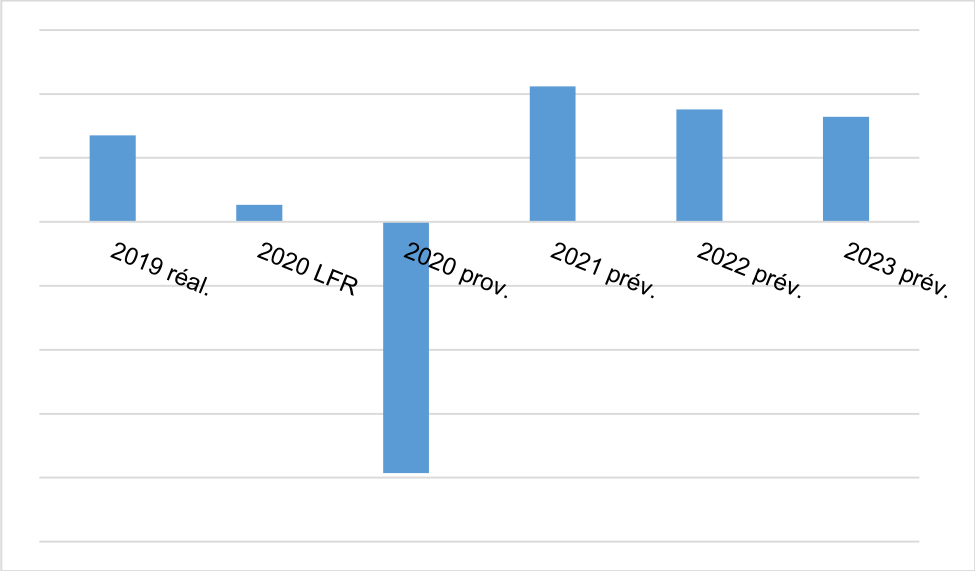

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Pour l'année 2020, la branche « industrie extractive » a fait face à la suspension des activités d'Ambatovy qui est la plus grande société minière du Pays. Cette situation a entraîné une chute vertigineuse de la production minière, soit une décroissance de -53.2%. La reprise attendue de la production de cette société couplée avec la redynamisation des autres industries permettra de retrouver graduellement un dynamisme au niveau de ce secteur et d'atteindre ainsi une croissance de 26.5% en 2021 (Cf. Figure 6).

La baisse de la demande au niveau mondial a contribué à la baisse de la production de l'industrie textile. Les mesures prises, telles que la fermeture des frontières et le confinement, en sont la cause. Cette situation devrait se résorber progressivement en 2021 avec l'atténuation des effets de la maladie et par la suite des mesures de restrictions techniques. L'essor des exportations notamment des zones franches est également attendu, la croissance passant ainsi d'un taux négatif de -5.1% dans la LFR 2020, à une croissance de -6.6% dans la réalisation révisée de 2020 et à 5.5% dans la LFI 2021 (Cf. Figure 5).

Les difficultés rencontrées au niveau des industries alimentaires, de la boisson et du tabac ont obligé certaines entreprises œuvrant dans ces filières à procéder à la fermeture de leurs usines de production. Pour l'année 2020, une dégradation de la croissance de cette branche par rapport à la prévision dans la LFR 2020 est ainsi observée, soit un taux passant de 5.0% à 3.3%. Avec la réouverture attendue des usines et l'augmentation de la demande, la croissance de la branche fera un grand saut pour atteindre un taux de 6.2% dans la LFI 2021 (Cf. Figure 5).

La branche « matériaux de construction », qui bénéficie de la mise en œuvre des grands chantiers de l'Etat connaîtra un essor remarquable (Cf. Figure 5). La branche « électricité, eau et gaz », qui bénéficie

d'apports conséquents provenant du Gouvernement, quant à elle, conservera une bonne lancée (Cf. Figure 6). Leurs croissances respectives seront de 7.4% et 9.4% dans la LFI 2021, contre 3.4% et 8.9% en 2020.

Tableau 1 : Evolution de la croissance du secteur secondaire par branche d'activité

(en pourcentage de variation)	2019 réal.	2020 LFR	2020 prov.	2021 prév.	2022 prév.	2023 prév.
Secteur Secondaire	**6.8**	**1.3**	**-19.6**	**10.6**	**8.8**	**8.2**
Industrie extractive	10.3	-1.4	-53.2	26.5	18.3	12.5
Alimentaire, boisson, tabac	4.1	5.0	3.3	6.2	4.2	4.6
Textile	8.2	-5.1	-6.6	5.5	6.4	12.7
Bois, papiers, imprimerie	2.7	2.0	2.0	2.3	2.3	5.0
Matériaux de construction	6.0	-2.1	3.4	7.4	9.5	10.2
Industrie métallique	7.4	2.7	2.7	5.0	6.6	7.8
Machine, matériels électriques	2.0	1.5	1.5	1.8	1.9	2.0
Industries diverses	2.5	1.7	10.0	2.4	2.5	2.5
Electricité, eau, gaz	3.7	8.9	8.9	9.4	10.0	10.0

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Figure 5 : Evolution du secteur secondaire (Var. %) (a)

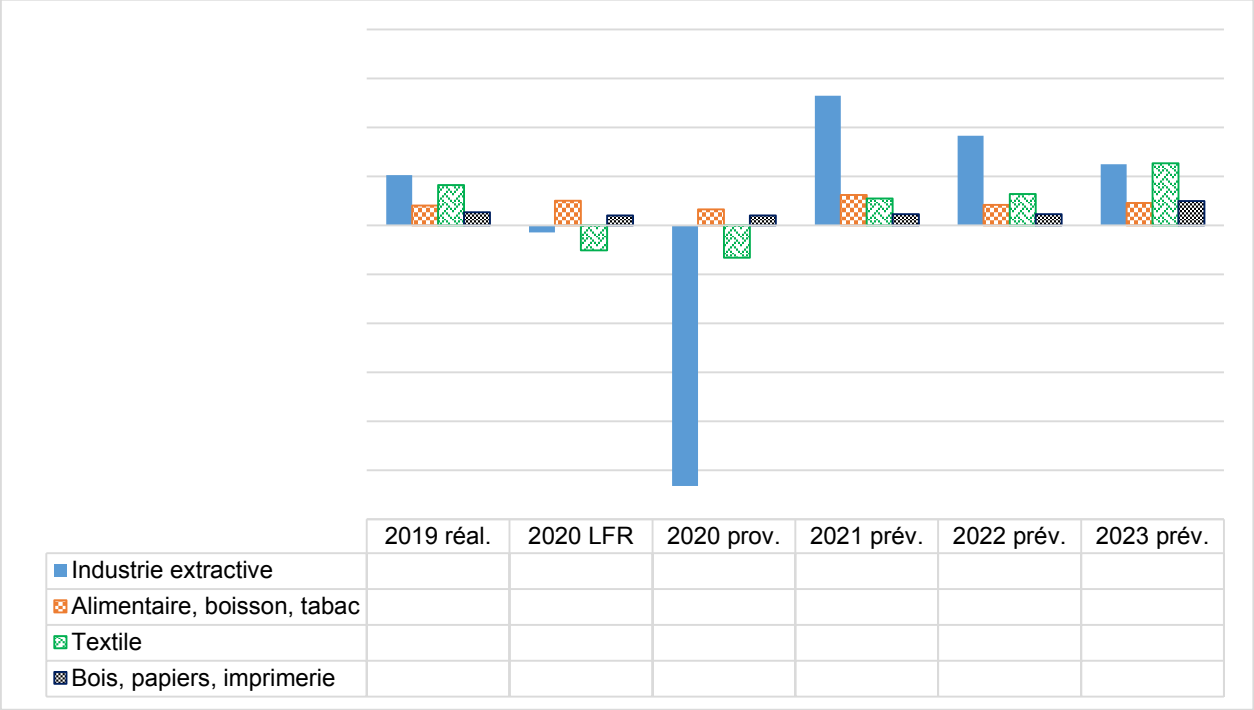

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Figure 6 : Evolution du secteur secondaire (Var. %) (b)

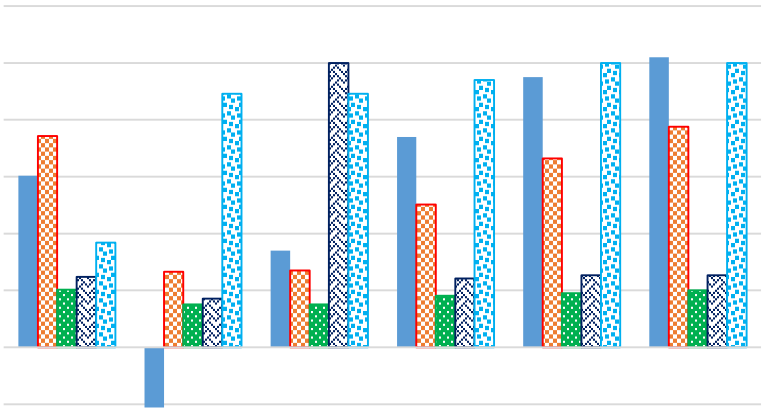

	2019 réal.	2020 LFR	2020 prov.	2021 prév.	2022 prév.	2023 prév.
Matériaux de construction						
Industrie métallique						
Machine, matériels électriques						
Industries diverses						
Electricité, eau, gaz						

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

3. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire a enregistré une chute de production de -5.8 points de pourcentage entre 2019 et 2020. La faiblesse de la production de biens ainsi que les mesures prises pour remédier à la propagation de la pandémie figurent parmi les principales raisons de cette baisse. Pour 2021, la croissance du secteur est estimée à 4.1% avec le développement de la branche BTP, la réouverture des frontières nationales, le retour à la normale du fonctionnement des transports ainsi que le maintien de la progression de la télécommunication.

Figure 7 : Croissance du secteur tertiaire (Var. %)

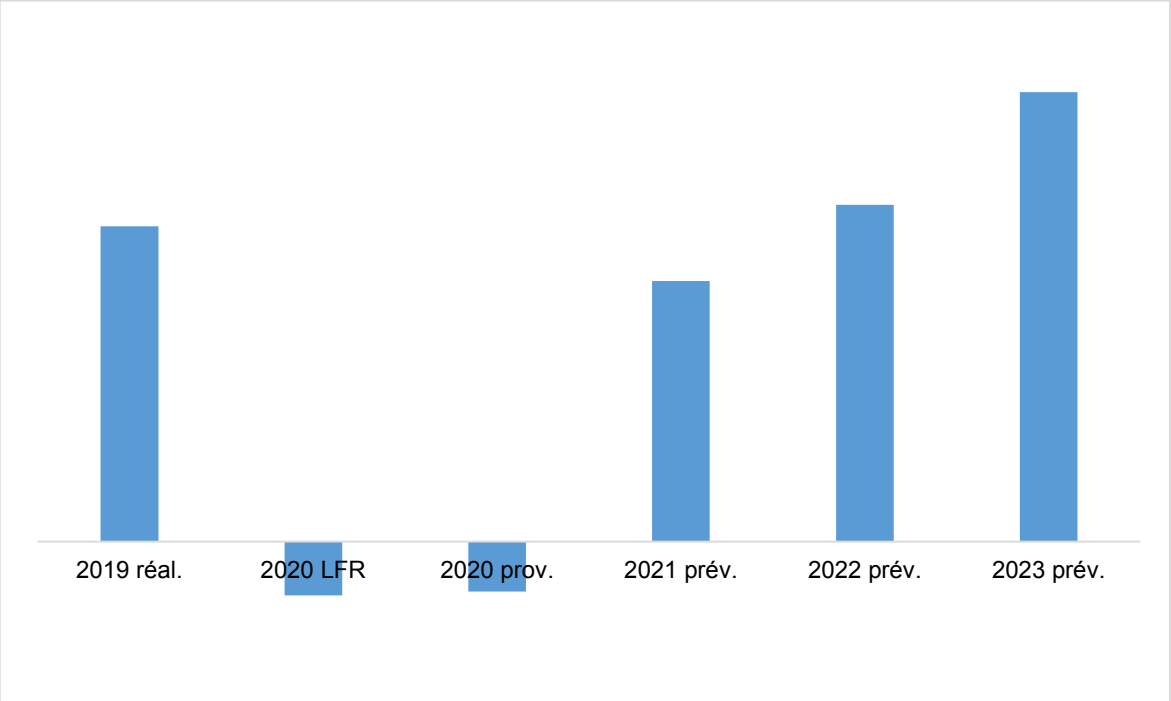

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Le développement de la branche BTP est soutenu par la construction et la réhabilitation des diverses infrastructures. Sa croissance passe de 5.5% en 2020 à 6.2% en 2021. Cette hausse sera maintenue jusqu'en 2023 en atteignant 7.3% en 2022 et 14.2% en 2023.

Quant à la branche « commerce, entretiens et réparations », un repli de 5 points de pourcentage est enregistré entre 2019 et 2020 passant de 2.3 % en 2019 à -2.8 % en 2020. Pour l'année 2021, cette branche présentera une croissance positive estimée à 3.9%.

La branche « hôtel, restaurant » observe une récession exceptionnelle de -79.4 % en 2020 suite à la fermeture des frontières. L'arrivée des touristes étrangers progressera modérément suivant l'évolution du contexte sanitaire de chaque Pays. En 2021, la prévision de croissance pour la branche reste ainsi modeste, étant estimé à 4.0%.

La branche du transport a été fortement pénalisée par les mesures de confinement et d'interdiction de déplacement mises en place en raison de la pandémie. Une baisse des activités de l'ordre de -6.3 points de pourcentage est observée de 2019 à 2020. En 2021, une reprise est attendue avec une croissance passant de -1.5% à 4.5%. A partir de 2022, la croissance de cette branche sera stationnaire à 5.5 %. Le transport de voyageurs a été le plus touché alors que celui des marchandises a été plus ou moins épargné.

La branche « poste et télécommunication » figure parmi les branches qui ont été épargnées par la crise sanitaire. Une croissance exceptionnelle de 38.4% a été même observée, contre 10.3% en 2019. A partir de 2021, cette branche présentera encore une hausse soutenue.

La branche « banque et assurance » a subi une baisse de -7.5 points de pourcentage entre 2019 et 2020, passant de 11.7% à 4.2 %. En 2021, une légère hausse de 0.1 point de pourcentage sera attendue, soit un taux de 4.3%. Cette hausse sera maintenue en 2022 et 2023, aux taux respectifs de 5.1% et 5.4%.

Pour la branche « éducation », l'année 2020 reste exceptionnelle avec le confinement obligatoire des élèves et l'arrêt anticipé de l'année scolaire. Une contraction considérable de l'ordre de -14.7 points de pourcentage a été observée. Différentes dispositions spécifiques seront alors menées par le Gouvernement afin de rattraper progressivement le retard accusé au niveau de cette branche prioritaire. En 2021, une croissance modérée mais positive de 0.8% est prévue.

Quant à la branche « santé », elle a bénéficié d'appuis et aides internationaux visant à faire face à la pandémie. Elle a ainsi enregistré une hausse notable des activités estimée à 15% en 2020. Cette croissance reviendra à la normale en 2021, étant estimé à 0.8%.

Tableau 2 : Croissance du secteur tertiaire par branches d'activités (Var. %)

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

(en pourcentage de variation)	**2018**	**2019**	**2020**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**
	réal.	réal.	LFI	prov.	prév.	prév.	prév.
Secteur Tertiaire	**0.8**	**5.0**	**-0.8**	**-1.5**	**4.3**	**6.3**	**8.8**
BTP	7.9	10.3	-1.8	5.5	6.4	13.0	19.5
Commerce et entretiens	2.5	2.3	-3.7	-3.7	3.9	4.7	5.2
Hôtel, restaurant	-37.9	15.6	-7.5	-45.2	4.0	9.6	15.3
Transport	-3.6	4.8	-5.5	-0.6	5.1	5.0	9.5
Poste et télécommunication	13.4	10.3	9.1	9.1	9.2	9.6	11.5
Banque, assurance	1.3	11.7	4.2	4.2	4.3	4.9	5.4
Services aux entreprises	-0.4	2.9	2.8	-1.0	3.0	3.9	4.1
Administration	-2.4	0.8	0.7	-3.5	0.8	1.0	1.0
Education	16.2	1.7	0.5	-13.0	0.8	3.0	1.0
Santé	-1.3	2.5	0.6	15.0	0.8	3.5	1.0
Services rendus aux ménages	23.5	-13.9	0.5	-11.0	0.3	1.7	2.0

Figure 8 : Evolution du secteur tertiaire (Var. %) (a)

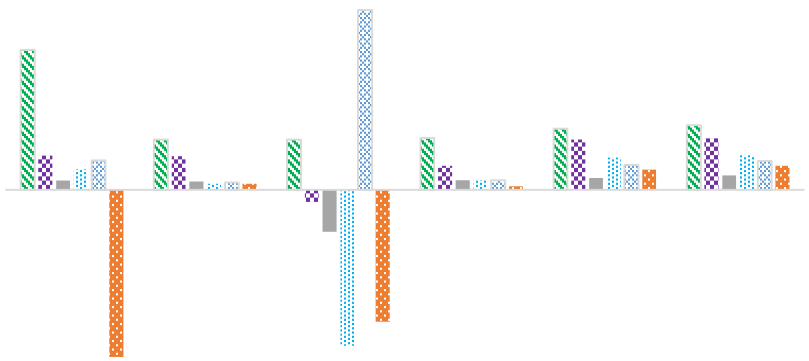

	2019 réal.	2020 LFR	2020 prov.	2021 prév.	2022 prév.	2023 prév.
Banque, assurance						
Services aux entreprises						
Administration						
Education						
Santé						
Services rendus aux ménages						

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

B. Analyse des investissements

Le niveau global des investissements a subi les impacts de la pandémie, comme en témoigne le taux de diminution allant de 20.9 % du PIB en 2019 à 17.8% en 2020. La contraction de la demande globale et les incertitudes engendrées par la crise sanitaire ont abouti à dissuader le secteur privé quant à leurs investissements. Le Gouvernement poursuit toutefois les efforts en vue de la réalisation des projets d'investissement annoncés à la population. Le taux d'investissement brut connaîtra un saut de 5.0 points de pourcentage en 2021, passant ainsi de 17.8% du PIB en 2020 à 22.8% du PIB en 2021. Ce taux est prévu atteindre 35.5% à l'horizon 2023.

Figure 9 : Evolution du taux d'investissement brut à Madagascar (% PIB)

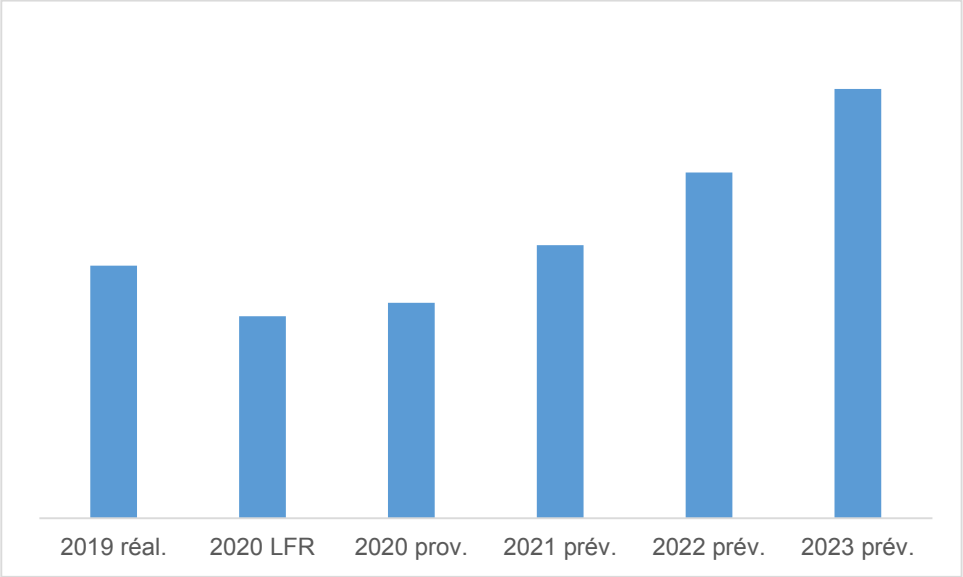

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Une hausse du taux d'investissements publics de 4.4 points de pourcentage a été nécessaire en 2020 afin d'anticiper le redressement économique. En effet, le taux d'investissement public est passé de 5.5% du PIB en 2019 à 9.9% en 2020. Malgré un léger repli, ces investissements publics maintiendront un taux substantiel en 2021, soit 9.4% du PIB.

Figure 10 : Evolution du taux d'investissement brut à Madagascar (% PIB)

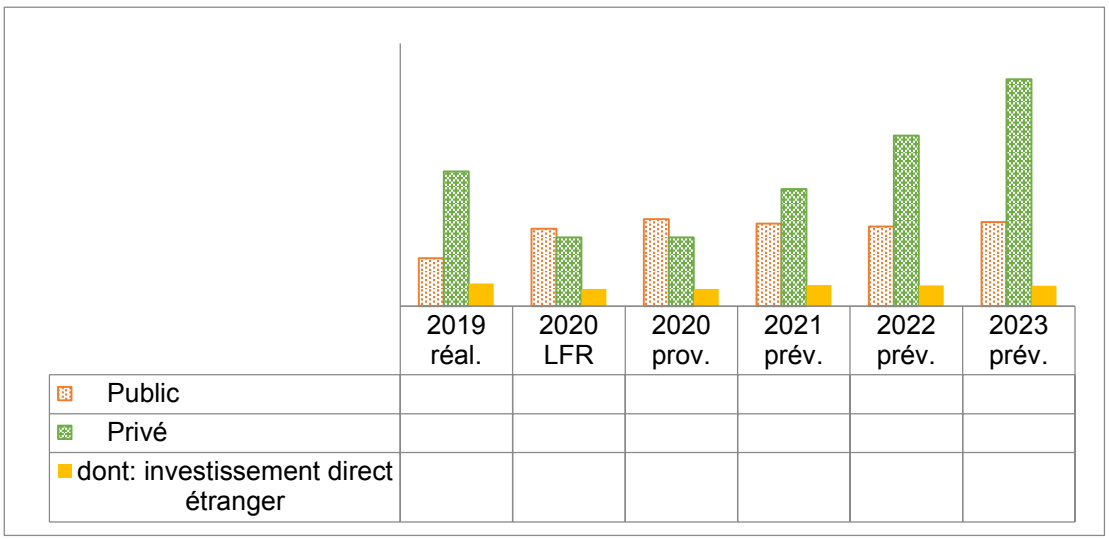

	2019 réal.	2020 LFR	2020 prov.	2021 prév.	2022 prév.	2023 prév.
Public						
Privé						
dont: investissement direct étranger						

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Par contre, le secteur privé a pâti de la crise socioéconomique induite par la pandémie. Le taux d'investissement privé a chuté de moitié en passant de 15.4% en 2019 à 7.9% en 2020. Des mesures de réformes et d'amélioration du climat des affaires seront alors mises en place afin de soutenir le secteur privé et ramener le taux d'investissement privé à 13.4% en 2021.

Figure 11: Historique de l'évolution du taux d'investissement brut à Madagascar

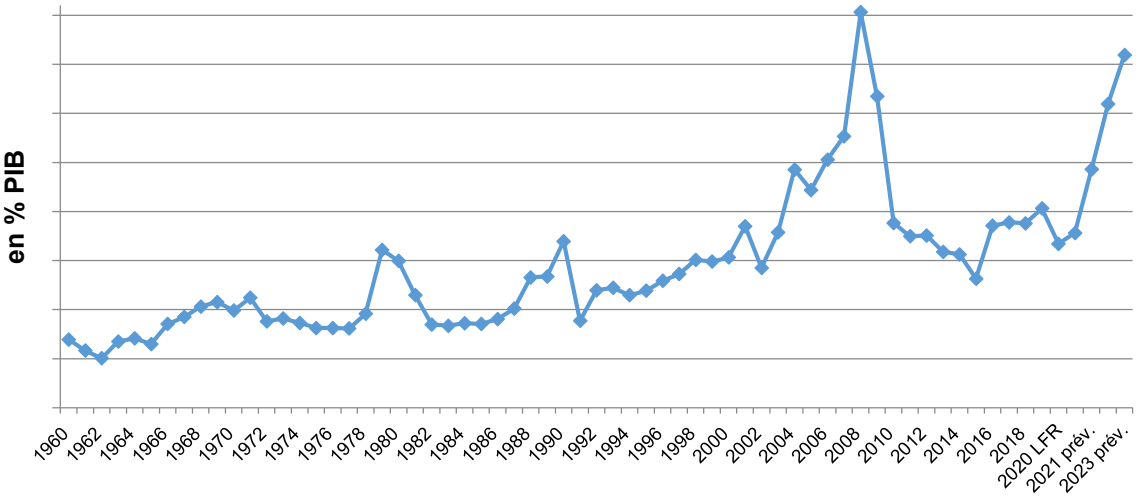

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

II. INFLATION

1) Analyse de l'évolution de l'inflation sur la période 2019-2020

L'année 2019 a été marquée par le changement de régime. Le nouveau Gouvernement a fixé comme principal objectif l'Emergence de Madagasikara via la mise en œuvre des treize Velirano. Certains d'entre eux ont contribué au soutien de l'offre sur le marché intérieur, permettant de maitriser le niveau d'inflation qui s'établit à 4.0% en fin de période. Tout d'abord, la décision du Gouvernement de baisser les prix à la pompe à partir du mois de juillet (- 500 Ariary pour le pétrole, -150 Ariary pour le gasoil et -100 Ariary pour l'essence) a permis de réduire le coût de l'énergie, de l'eau et du transport. Cela a contribué à accroître les marges des entreprises sans augmenter les prix, et ainsi à éviter les pressions inflationnistes. De plus, les efforts d'importation de produits alimentaires (riz, PPN) réalisés afin de satisfaire la demande locale ont favorisé la concurrence et diversifié l'offre de biens disponibles, tirant les prix à la baisse. En parallèle, le prix des produits locaux a également diminué grâce à la mise en place d'initiatives visant à atteindre l'autosuffisance alimentaire, telles que l'extension des surfaces cultivables, la vulgarisation de nouvelles techniques agricole d'élevage et de pêche, la lutte contre l'insécurité rurale des bovins, la lutte contre les pêches abusives et illicites, la formation des petits exploitants et des jeunes apprentis dans le domaine de l'Agriculture. Par ailleurs, l'ensemble des mesures gouvernementales ont été soutenues par la baisse des cours des matières première sur le marché international, tels que le sucre et le café, ainsi que la stabilité du cours du baril de Brent, allégeant la facture d'importation. Madagasikara a également bénéficié d'une bonne récolte, en l'absence de dégâts climatiques majeurs en 2019. Enfin, la politique monétaire menée par la Banky Foiben'i Madagasikara, via la réduction progressive de la base monétaire tout au long de l'année, a largement contribué à contenir le niveau d'inflation en accord avec son objectif.

En 2020, une hausse de l'inflation est attendue par rapport à 2019. Elle devrait s'établir à +6.2% en fin de période. L'année aura été marquée par la crise du Covid-19, survenue dès le premier trimestre. Cette crise sanitaire et économique a entrainé un double choc : l'un sur l'offre via la baisse de la production et la perturbation des chaines d'approvisionnement, l'autre sur la demande en raison de la baisse du pouvoir d'achat des ménages et la contraction des investissements des entreprises. Ainsi, le niveau d'inflation en 2020 dépendra essentiellement de la capacité des agents économiques à résorber chaque choc. Un rebondissement rapide de la demande est toutefois attendu à l'issue de la levée des mesures de confinement.

Bien que toujours affectée par un taux de chômage supérieur à celui constaté d'avant-crise, elle pourrait connaitre une courbe en « V », avec un effet de rattrapage sur le second semestre 2020. En revanche, le choc de l'offre devrait perdurer en raison de la perturbation prolongée des chaînes d'approvisionnement et de la réticence des entreprises à utiliser pleinement leurs moyens de production avant d'obtenir des indicateurs clairs de reprise économique. En conséquence, cette reprise rapide de la demande, face à un niveau d'offre réduit de façon durable, crée naturellement des pressions

inflationnistes, notamment sur les produits agricoles et les produits de première nécessité (production agricole impactée par les intempéries de début d'année, difficultés d'approvisionnement, achats massifs de la part des ménages pour constituer des stocks en début de confinement). De plus, la BFM a été contrainte d'intervenir sur le marché monétaire afin d'assurer la liquidité et soutenir l'économie via des injections de liquidité. Le niveau de la masse monétaire a augmenté de +28.1%, pouvant être source d'inflation. Néanmoins, l'Etat a rapidement réagi en mettant en place de nombreuses mesures visant principalement à venir en aide aux populations les plus démunies et à soutenir le niveau de l'offre de biens sur le marché. On peut citer par exemple le ravitaillement des Tsena Mora, la distribution des Vatsy Tsinjo, ou encore les mesures fiscales exceptionnelles pour soutenir les entreprises. Ainsi, cela a permis de limiter le choc de l'offre et, par conséquence, d'éviter une envolée des prix.

Figure 12: Evolution des IPC en glissement annuel et variation mensuelle entre janvier 2019 et mai 2020

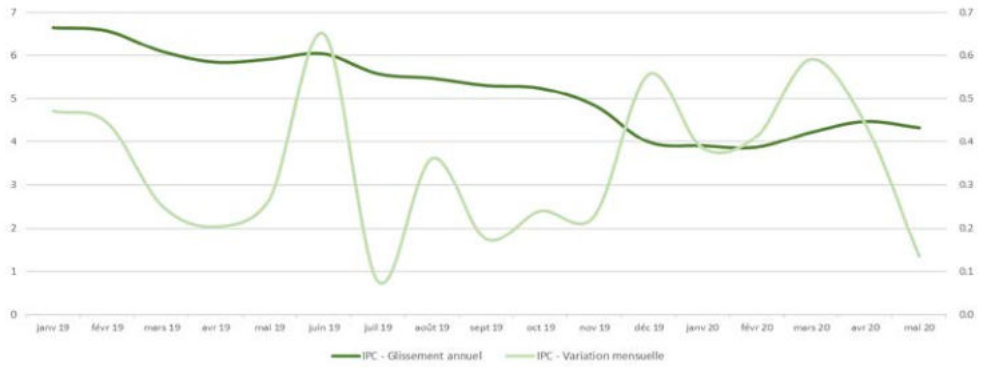

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

2) *Anticipations pour l'année 2021*

Les conséquences de la crise sanitaire et économique liée au Covid-19 se feront encore sentir en 2021. Le double choc, à la fois sur l'offre et la demande, créé par cette crise, tardera à se résorber. Cependant, les actions conjuguées du Gouvernement et de la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) ont permis de limiter l'impact économique et social de cette pandémie. Grâce à ces mesures, le niveau l'inflation aura été maîtrisé en 2020, et devrait rester stable en 2021 à 6.2% en fin de période.

Madagasikara subira principalement une inflation importée liée à la hausse anticipée du cours du pétrole sur le marché international et à la dépréciation de l'Ariary (voir partie « Taux de change »). L'OPEP+ a récemment signé un accord afin de limiter la production journalière de barils de Brent et tirer les cours à la hausse, après un point bas en 2020. Cela devrait logiquement entrainer une augmentation du coût des produits importés (coût de production et facture d'importation). De plus, compte tenu de l'évolution de l'épidémie de Covid-19, les chaines d'approvisionnement ne devraient pas fonctionner normalement avant le second trimestre, impactant négativement le niveau de l'offre sur le marché.

Afin d'éviter les pressions inflationnistes, le Gouvernement va poursuivre sa politique de soutien de l'offre, notamment à travers la promotion de l'autosuffisance alimentaire, le retour des projets d'infrastructures et les efforts d'importation. Dans ce cadre, une augmentation de la production agricole de +510.000 tonnes est prévue, à travers (i) la hausse des capacités de production via l'extension des surfaces rizicoles de +100.000 hectares, la réhabilitation des infrastructures agricoles, le renforcement de la lutte antiacridienne, et (ii) l'amélioration de la productivité via la vulgarisation des semences et engrais, le Projet PAPRIZ (amélioration de la productivité rizicole), l'appui à la mécanisation agricole. Par ailleurs, la lutte contre l'insécurité rurale, l'amélioration de l'alimentation des bovidés et des races feront partie des priorités du secteur de l'élevage et de la pêche.

L'objectif est d'assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition de la population malagasy et promouvoir l'Agriculture durable. Une baisse des frais de transport est attendue grâce à l'amélioration des infrastructures routières (Routes Nationales) et aux efforts de stabilisation des prix de l'essence et du gasoil indépendamment des fluctuations des cours sur le marché international.

Le projet « Trano mora » permettra de réduire le coût de l'accès au logement pour de nombreux ménages malagasy. Le Gouvernement poursuivra les efforts d'importation de produits de base afin de permettre aux plus démunis d'accéder à une offre satisfaisante de produits à prix abordables. Au-delà des mesures entreprises par l'Etat, la reprise de l'activité de la branche BTP et des industries manufacturières (alimentation, boisson, tabac), générera une offre de produits et services plus abondante. Le retour au niveau de production de 2019 est attendu.

Le niveau de la demande devrait être soutenue par le rebond de la croissance économique mondiale et nationale. La hausse du niveau de production des secteurs d'activité clés, notamment l'Agriculture, les industries manufacturière et extractive et le BTP, nécessitera de nouvelles embauches. Le taux de chômage devrait progressivement se réduire et le pouvoir d'achat des ménages s'améliorer. De plus, le retour des flux touristiques attendu à partir du second trimestre devrait permettre de créer de nombreux emplois et soutenir la population dont le revenu dépend du secteur informel. Cette hausse de la demande globale étant accompagnée des mesures de soutien de l'offre détaillées précédemment, elle ne devrait donc pas créer de tensions inflationnistes supplémentaires.

La BFM, dont la principale mission est de veiller à la stabilité des prix, prévoit de mener une politique monétaire prudente en réduisant la variation de sa masse monétaire à +19.4%, contre +28.1% en 2020.

3) Prévisions à moyen terme

Le Gouvernement et la BFM affichent une volonté commune de maîtriser le taux d'inflation à court et moyen terme. Leur politique respective est ajustée annuellement sur la base de l'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques (tels que le PIB, le taux de change, la Masse Monétaire M3) et l'anticipation de chocs exogènes et/ou endogènes qui pourraient impacter le niveau général des prix

intérieurs. Le taux d'inflation à moyen terme accuse une légère baisse, pour atteindre +6.0% en fin de période en 2023. Ces prévisions ont été établies sur la base des hypothèses suivantes :

- Une hausse du cours des produits pétroliers qui, après un choc à la baisse en 2020, devraient progressivement retrouver leur niveau d'avant crise, entrainant une augmentation du prix des produits importés ;
- La reprise des grands projets d'infrastructures routières permettant de réduire le coût du transport national de personnes et de marchandises ;
- Une hausse de la production agricole grâce à l'accroissement annuel des surfaces cultivables, l'amélioration de la productivité (via la poursuite de la vulgarisation des semences et engrais ainsi que du Projet PAPRIZ) et de bonnes conditions climatiques ;
- La dépréciation continue de l'Ariary face aux principales devises étrangères (Dollar US, Euro) ;
- Un ciblage de la Masse Monétaire M3 établi afin d'atteindre l'objectif d'inflation que s'est fixé la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) ;
- Une politique de soutien de l'offre de la part du Gouvernement à travers différentes mesures telles que le Tsena Mora, les aides alimentaires, les transferts monétaires, les mesures fiscales pour soutenir les entreprises ;
- Le dynamisme de la demande intérieure au niveau des ménages (baisse du chômage, hausse du pouvoir d'achat) et des entreprises (retour des investissements pour satisfaire la demande) ;
- Une reprise progressive des flux touristiques suite à la réouverture des frontières ;
- La stabilité du cours du riz sur le marché international ;
- Les cours des matières premières qui tendent vers leur niveau pré-crise, soutenus par un retour de la demande mondiale ;
- La capacité de la BFM d'utiliser ses instruments d'intervention indirects (taux directeur, coefficient de réserves obligatoires, opérations de refinancement ou de reprise de liquidité) en cas de pression inflationniste.

Figure 13: Comparaison de l'évolution de l'inflation avec celle de la masse monétaire et du PIB sur la période 2019-2023p

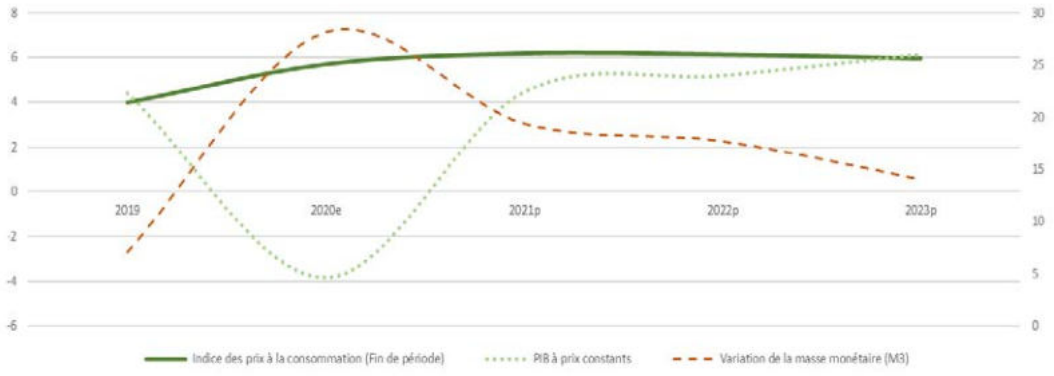

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

III. SITUATION MONETAIRE

1) Comparaison de la situation monétaire en 2020 par rapport à 2019

Au cours de l'année 2019, la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) a maintenu une politique monétaire très prudente avec une hausse modérée de la masse monétaire M3 à +7.1%. La situation s'est inversée en 2020 en raison de l'épidémie de Covid-19 survenue en début d'année. La perturbation des chaines d'approvisionnement, les mesures de confinement imposées à la population, l'arrêt des usines de production et la hausse du chômage ont inévitablement entrainé des impasses de trésorerie à court terme pour de nombreuses entreprises, créant une crise de confiance, un assèchement de la liquidité et des tensions sur le marché monétaire. Ainsi, afin d'atteindre ses objectifs et remplir les missions qui lui sont confiées, la BFM a réagi rapidement à travers le recours à ses instruments d'intervention indirects. En coordonnant ses moyens d'actions avec la politique budgétaire du Gouvernement, elle est parvenue à renforcer la solidité des acteurs financiers, maintenir la confiance des acteurs économiques et stabiliser le secteur monétaire et financier en y assurant une liquidité suffisante. Dans ce cadre, la variation de la masse monétaire M3 a augmenté de +28.1% par rapport à 2019, passant de 12 659.3 milliards d'Ariary à 16 220.6 milliards d'Ariary.

Au niveau des composantes de la masse monétaire, on constate une forte hausse des dépôts. En effet, d'une part, les ménages ont à la fois subi une épargne forcée, liée au recul de certaines dépenses pendant les périodes de confinement (voyages, restauration, loisirs), et constitué une épargne de précaution, compte tenu de l'incertitude de l'évolution de la pandémie. D'autre part, de nombreuses entreprises ont eu recours à l'endettement ou à des renégociations des échéances de leurs crédits bancaires (accord de différés, suspensions des intérêts, etc.) afin de financer leur besoin en fonds de roulement et assurer une visibilité suffisante sur plusieurs mois. Ainsi, la hausse des dépôts correspond au décalage temporel entre la réception des sommes empruntées et leurs prévisions de décaissement à venir. Par ailleurs, la circulation fiduciaire a connu une hausse plus modérée. Cela s'explique par la limitation des déplacements imposée par les mesures de confinement et à la baisse du pouvoir d'achat des ménages (chômage partiel, licenciements). Cet effet est accentué par le faible taux de bancarisation et l'importance du secteur informel dans l'économie malagasy, où tous les paiements se font au comptant, et sur lequel les impacts du Covid-19 sont particulièrement importants.

Au niveau des contreparties de la masse monétaire, les avoirs extérieurs nets augmentent fortement en raison des nombreuses aides budgétaires reçus depuis le début d'année de la part des Partenaires Techniques et Financiers (soutien face aux inondations, lutte contre le Covid-19), de la politique d'accumulation des réserves de change de la BFM et de la position bénéficiaire de la balance des paiements. De même, les avoirs intérieurs nets sont en nette progression, aussi bien les créances sur l'Etat que les crédits à l'économie. L'Etat a usé de son privilège régalien lui permettant de solliciter la BFM pour financer les dépenses publiques via les avances statutaires. Il a également augmenté le montant

de ses émissions de titres publics (notamment BTA et BTF) afin de promouvoir les programmes d'investissements publics et la reprise économique. Les crédits à l'économie ont été soutenus par (i) les nombreuses mesures engagées par la BFM (injection de liquidités par adjudication, facilités marginales de prêt, baisse du niveau des réserves obligatoires à hauteur du montant des crédits rééchelonnés) visant à fois à renforcer la solidité des banques et à inciter ces dernières à accroitre le montant des crédits octroyés aux entreprises, ainsi que (ii) la mise en place de Prêts Garantis par l'Etat permettant d'abaisser et faciliter l'accès au financement pour l'ensemble des acteurs économiques.

2) Anticipations pour l'année 2021

La Banky Foiben'i Madagasikara (BFM) prévoit de mener une politique prudente en 2021. Le ciblage de la Masse Monétaire M3, établi en lien avec la politique budgétaire de l'Etat et le projet de relance économique, est fixé dans le but d'atteindre les objectifs d'inflation. Notons que la BFM ambitionne également de renforcer sa contribution à la croissance et à l'emploi après une année 2020 marquée par la crise économique et sanitaire engendrée par le Covid-19.

a – Evolution des principaux agrégats monétaires

La masse monétaire (M3) devrait s'établir à 19 373.9 milliards d'Ariary en 2021, soit une hausse de +19.4% par rapport à 2020. Cette hausse s'explique par l'augmentation conjuguée des encours des dépôts au niveau des banques (+2 959.1 milliards d'Ariary) et de la monnaie en circulation (+194.2 milliards d'Ariary).

Tableau 3: Détail des composantes de la masse monétaire (M3)

en milliards d'Ariary	**2020e**	**2021p**	**Evolution 2020e / 2021p**
Masse monétaire M3	**16 220.6**	**19 373.9**	**19.4%**
Circulation fiduciaire	3 573.0	3 767.2	5.4%
Dépôt totaux	12 647.6	15 606.7	23.4%

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB

La circulation fiduciaire correspond aux billets et pièces en circulation sur le territoire. La reprise économique devrait entrainer un retour des échanges commerciaux au niveau national. Madagasikara se caractérise par un faible taux de bancarisation et une prépondérance du secteur informel, où tous les paiements se font au comptant. Il est donc logique d'anticiper une hausse de la quantité de monnaie en circulation. Le stock de monnaie fiduciaire devrait s'établir à 3 767.2 milliards d'Ariary en fin d'année.

Les dépôts totaux regroupent les dépôts à vue, les dépôts à terme, les dépôts d'épargne, les dépôts en devise des résidents et les obligations. Ils s'élèvent à 15 838.2 milliards d'Ariary (+23.4% par rapport à 2020) et représentent 80.6% de la masse monétaire (M3). Les dépôts en devises devraient être

soutenus par la hausse des recettes d'exportations (rebond de la demande principalement pour les produits de rente et l'industrie extractive) et la reprise progressive des flux touristiques (hôtels et activités annexes). Le redémarrage de l'activité économique permettra aux entreprises de reconstituer leur trésorerie après une année 2020 au cours de laquelle elles ont dû faire face à des soucis de liquidité (tensions à court terme liées à la hausse du Besoin en Fonds de Roulement, la compression des marges et la baisse du chiffre d'affaires). La trésorerie excédentaire pourra être placée sur des dépôts à terme pour générer des intérêts. A l'inverse, les dépôts à vue devraient pâtir de la hausse des dépenses de consommation de la part des ménages. Il est attendu un effet de rattrapage où les ménages dépenseront l'épargne de précaution (anticipation compte tenu de l'incertitude liée à l'évolution du Covid-19) et l'épargne forcée (liée aux mesures de confinement) établies au cours de l'année 2020. Enfin, notons que le montant des obligations est historiquement très faible étant donné que ces dernières sont très peu connues du public et que seuls quelques établissements bancaires à Madagasikara les proposent.

b – Les contreparties de la masse monétaire

Les contreparties de la masse monétaire sont constituées des avoirs extérieurs nets et des avoirs intérieurs nets. En analysant les sources de la création monétaire, on constate que l'augmentation de la M3, par rapport à 2020, s'explique par la hausse conjuguée des avoirs intérieurs nets (+2 141.5 milliards d'Ariary) et des avoirs extérieurs nets (+1 011.9 milliards d'Ariary).

Tableau 4: Détail des composantes des contreparties de la masse monétaire (M3)

en milliards d'Ariary	**2020e**	**2021p**	**Evolution 2020e / 2021p**
Masse monétaire M3	**16 220.6**	**19 373.9**	**19.4%**
Avoirs extérieurs nets	5 444.2	6 456.0	18.6%
Avoirs intérieurs nets	10 776.4	12 917.8	19.9%

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB

Les avoirs extérieurs nets représentent la somme des créances et engagements nets des Institutions monétaires (Banque Centrale et banques commerciales) sur l'extérieur. A l'actif (créances), on comptabilise l'or, les devises, la position de réserve au FMI et avoirs en DTS pour la Banque Centrale, et l'ensemble des créances sur les non-résidents pour les banques commerciales. Au passif (engagements), on retrouve principalement les crédits auprès de l'extérieur et les dépôts des non-résidents. Ils constituent 33.3% de la composition de la masse monétaire M3, relativement stable par rapport aux années précédentes. La hausse des avoirs extérieurs (+1 011.9 milliards d'Ariary, dont +984.1 milliards d'Ariary pour la BFM) s'explique par une augmentation plus importante du stock des avoirs de Madagasikara vis-à-vis de l'extérieur (+306.8 millions de DTS) par rapport aux engagement (+155.5 millions de DTS), tant au niveau de la BFM que des banques primaires. Les avoirs devraient augmenter grâce à la politique d'accumulation des réserves de change et d'Or, la réception de dons projets et la hausse des dépôts en devises. D'ailleurs, la BFM a récemment modifié à 24.0% le coefficient sur les dépôts en devises des banques commerciales. Au niveau des engagements, la hausse résulte des nouvelles aides budgétaires

accordées à Madagasikara par les Partenaires Techniques et Financiers (FMI, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, etc.) afin de permettre au Pays d'avoir une souplesse budgétaire suffisante pour relancer l'économique et de rembourser les échéances de prêts reçus ces dernières années.

Les avoirs intérieurs nets sont constitués des créances nettes sur l'Etat, des crédits à l'économie et des autres postes nets. Ils devraient atteindre 14 126.5 milliards d'Ariary en 2021, soit une hausse de +2 144.1 milliards de DTS par rapport à 2020. Les créances nettes sur l'Etat, qui correspondent aux prêts à l'Etat et aux titres publics détenus par les autorités monétaires, progressent de +1 332.1 milliards d'Ariary. En outre, la BFM va jouer son rôle de prêteur en dernier ressort et soutenir les objectifs de relance de l'Etat via la hausse du montant des avances statutaires. Ainsi, les engagements de l'Etat auprès de la BFM devraient augmenter de +852.2 milliards d'Ariary. D'autre part, l'Etat prévoit également d'augmenter le montant de ses émissions de titres publics (notamment les BTA et BTF), principalement acquis par les banques commerciales. Ces financements visent à soutenir les programmes d'investissement publics et d'aide à la reprise économique prévus cette année. Les créances nettes de l'Etat vis-à-vis des banques commerciales devraient augmenter de +110.9 milliards d'Ariary. Ensuite, les crédits à l'économie représenteront toujours l'essentiel des avoirs intérieurs (69.0%). Ils représentent l'ensemble des financements accordés aux agents économiques non financiers par les établissements de crédit. Ils sont attendus en hausse de +1 181.0 milliards d'Ariary. Dans le cadre du redémarrage économique et de la reprise des investissements, le secteur privé aura des besoins de financement que les banques commerciales devront assurer.

La politique monétaire de la BFM est susceptible de varier au gré de l'évolution de la situation. Elle pourra intervenir, selon les besoins, sous différentes formes. En utilisant ses instruments d'intervention indirects, elle pourrait notamment : baisser ou augmenter le taux directeur, diminuer ou augmenter le niveau de réserves obligatoires des banques commerciales, intervenir sur le marché monétaire via des injections ou des ponctions de liquidité.

3) Prévisions à moyen terme

A moyen terme, la variation annuelle moyenne de la masse monétaire M3 est prévue à +17.1%, portée par la hausse des dépôts totaux tandis que la circulation fiduciaire devrait légèrement diminuer. Au niveau de ses contreparties, cette hausse sera principalement compensée par l'augmentation des avoirs extérieurs nets au niveau du secteur bancaire (+20.4% TCAM 2021-2023), et des crédits à l'économie (+16.1% TCAM 2021-2023), notamment ceux octroyés au secteur privé.

Les hypothèses qui sous-tendent ces projections sont les suivantes :

- Baisse de la circulation fiduciaire : Le retour à la normale des activités commerciales va entrainer une augmentation des échanges monétaires. Néanmoins l'essor du paiement mobile, la progression du taux de bancarisation et la baisse de la part du secteur informel dans l'économie devraient entrainer une diminution progressive de la quantité de monnaie en circulation ;

- Hausse des dépôts : Le niveau de l'épargne nationale (privé et publique) devrait passer de 16.4% du PIB en 2019 à 31.5% en 2023. Les dépôts seront soutenus par la hausse des recettes d'exportation (notamment en provenance des produits de rente et de l'industrie extractive) et l'amélioration du niveau de vie de la population permettant d'accroitre le nombre de ménages en mesure d'épargner ainsi que la part du salaire non-consommée ;
- Hausse des crédits nets sur l'Etat : Les banques commerciales devraient continuer de financer l'Etat, notamment à travers la souscription de BTA et BTF. A l'inverse, la Banque Centrale prévoit de réduire progressivement le montant des financements qu'elle accorde à l'Etat étant donné que ce dernier parvient à se financer aussi bien via des sources externes (aides budgétaires, dons projets, etc.) qu'internes (banques commerciales, impôts et taxes) ;
- Hausse des crédits à l'économie : La BFM devrait jouer un rôle primordial dans le maintien d'une liquidité suffisante sur le marché monétaire afin que les banques commerciales puissent satisfaire les demandes de crédit du secteur privé. En effet, les investissements privés sont attendus en forte hausse (25.9% du PIB attendus en 2023 contre 15.4% en 2019) et nécessiteront des sources de financement bancaires ;
- Poursuite de la politique d'accumulation de réserves de change et d'Or : Le montant des réserves brutes officielles devrait atteindre 2 255.3 millions de DTS en 2023 contre 1 193.9 millions de DTS en 2019 ;
- Intervention de la BFM : En cas de crise de liquidité ou de variation excessive pouvant causer des pressions inflationnistes, la BFM pourra utiliser ses outils d'intervention indirects afin d'assurer la stabilité du marché monétaire.

Figure 14: Evolution annuelle de la masse monétaire M3 de 2019 à 2023 (en milliards d'Ariary)

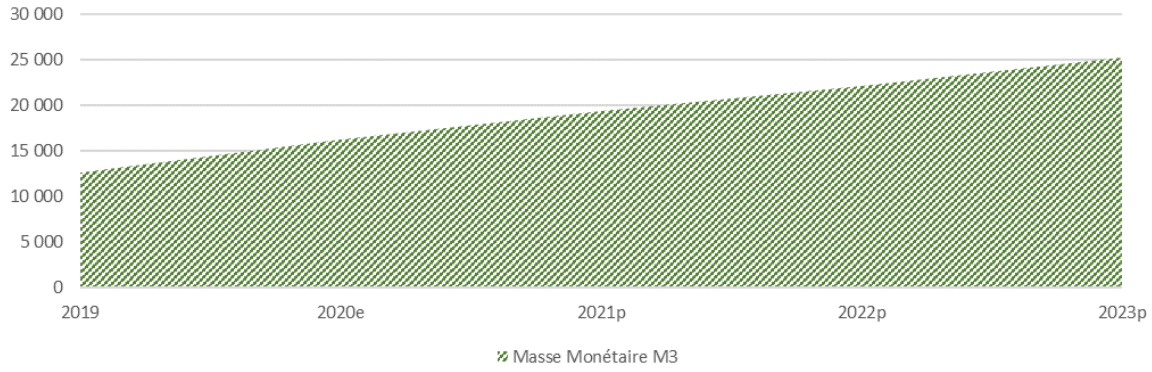

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB

IV. BALANCE DE PAIEMENT

1) Comparaison de la position extérieure en 2020 par rapport à 2019

Après une balance globale déficitaire en 2019 (-85.9 millions de DTS), la tendance s'inverse en 2020 (+32.8 millions de DTS). Le compte capital et financier s'améliore nettement (+462.4 millions de DTS), porté essentiellement par la hausse des aides budgétaires et des tirages PIP, ainsi que par la baisse des crédits commerciaux et des dépôts en numéraire en provenance des non-résidents. Il permet de compenser la dégradation du déficit du compte courant (-388.2 millions de DTS) liée à la forte baisse des recettes d'exportations de services.

Le compte courant est déficitaire à hauteur de -621.8 millions de DTS en 2020, contre -233.6 millions de DTS en 2019. Ces trois composantes évoluent comme suit :

- La balance des biens et services (-899.7 millions de DTS), structurellement déficitaire, se creuse de -417.4 millions de DTS par rapport à 2019. D'une part, le déficit de la balance commerciale se creuse, passant de -610.9 millions de DTS en 2019 à -671.0 millions de DTS en 2020. Cela s'explique par une baisse des importations moins marquée que celle des exportations, en valeur. D'autre part, la balance des services (-228.7 millions de DTS) devient négative suite à la fermeture des frontières ayant entrainé une chute brutale de l'entrée de touristes. Cela a affecté le montant des recettes, qui a reculé de -613.4 millions de DTS, tandis que les paiements ne diminuent que de -256.1 millions de DTS, par rapport à 2019.
- Les revenus des investissements s'améliorent de +21.6 millions de DTS, pour s'établir à -307.5 millions de DTS à fin 2020. Cette situation s'explique par la hausse des recettes, la hausse des rémunérations sur les participations étrangères à Madagasikara (dividendes, bénéfices non distribués) ainsi que par l'accroissement du niveau des intérêts payables à des contreparties étrangères (intérêts des emprunts intra-groupes, intérêts de la dette publique, remboursement de nominal).
- Les transferts courants s'élèvent à 585.3 millions de DTS, soit une hausse de +7.5 millions de DTS. Ils sont soutenus par l'accroissement des aides budgétaires qui compense la baisse des flux financiers reçus par les résidents en provenance des non-résidents.

Le compte capital et financier s'élève à 654.7 millions de DTS en 2020, contre 192.3 millions de DTS en 2019. On constate les tendances suivantes :

- Le compte des capitaux diminue légèrement (-17.1 millions de DTS) en raison de la baisse du montant des dons projets reçus par les administrations publiques.
- Le compte financier progresse fortement (+479.5 millions de DTS), et ce malgré le recul du montant des Investissements Directs Etrangers constaté aussi bien au niveau des Institutions Publiques (qui ont donné priorité aux plans de relance nationaux) que des investisseurs privés.

Madagasikara a reçu de nombreuses aides budgétaires de la part des Partenaires Techniques et Financiers afin de faire face aux dégâts causés par les inondations de début d'année, lutter contre la propagation du Covid-19 et soutenir la balance des paiements. Les tirages PIP ont également augmenté, permettant de développer les secteurs essentiels à l'amélioration du niveau de vie des malagasy (santé, éducation, etc.). Par ailleurs, le compte financier bénéficie du désendettement du secteur privé vis-à-vis des acteurs étrangers via la baisse des crédits commerciaux (en particulier dans les secteurs miniers, manufacturiers et produits de rente) et des dépôts en numéraire en provenance des non-résidents.

2) *Anticipations pour l'année 2021*

La situation économique et les échanges commerciaux devraient peu à peu revenir à la normale en 2021, après une année 2020 exceptionnelle. Ainsi, la position extérieure nette de Madagasikara devrait s'améliorer en 2021. Elle est attendue à +139.3 millions de DTS, contre +32.8 millions de DTS en 2020. Cette situation s'explique principalement par l'amélioration de l'ensemble des postes du compte courant. Notons que le compte capital et financier, bien qu'en légère baisse, reste positif et permet de financer le déficit du compte courant.

a – Transactions courantes

Le déficit des transactions courantes devrait se réduire de 137.5 millions de DTS en 2021. Cette situation découle de l'amélioration du solde de la balance des biens et services (+99.0 millions de DTS), la réduction du déficit des revenus des investissements (+28.7 millions de DTS) et la hausse du volume des transferts courants (+9.7 millions de DTS).

Tableau 5: Détail de la situation du compte capital et financier en 2020e et 2021p

en millions de DTS	**2020e**	**2021p**	**Evolution 2020e / 2021p**
Compte courant	**-621.8**	**-484.3**	**137.5**
Biens et services	-899.7	-800.6	99.0
Balance commerciale	-671.0	-606.6	64.4
Services	-228.7	-194.0	34.7
Revenus des investissements	-307.5	-278.8	28.7
Transferts courants	585.3	595.1	9.7

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

Le solde de la balance des biens et services est prévu à -800.6 millions de DTS en 2021. Il est attendu une reprise du commerce international à partir du second trimestre 2021, entrainant une hausse des flux commerciaux entre Madagasikara et ses principaux partenaires. Les exportations de biens et services augmenteraient de +1 009.7 millions de DTS. Elles devraient être portées par le retour de la demande et la hausse des cours au niveau des produits de l'industrie extractive (essentiellement nickel et

cobalt) et des produits de rente (vanille et girofle). La réouverture des frontières et la reprise des vols internationaux devraient permettre d'accroître les recettes d'exportations de services liées aux voyages (personnels et professionnels) et au fret. Les importations devraient progresser de +910.6 millions de DTS. Rappelons que les principaux produits d'importation sont les biens de consommation (riz, PPN, médicaments, etc.), les matières premières, les biens d'équipement, l'énergie et les produits manufacturiers. Ces produits seront soutenus par les efforts d'importation de l'Etat dans le cadre de sa politique de soutien de l'offre afin de contenir l'inflation, ainsi que par la volonté du secteur privé d'augmenter leur niveau de production, qui devrait être identique à celui de 2019.

Les revenus des investissements sont constitués des revenus d'investissements directs, des revenus d'investissement de portefeuille, des revenus des autres investissements (prêts et emprunts) et des revenus des avoirs de réserve. Chaque composante est le solde des paiements et recettes lui afférant. Ils s'améliorent de +28.7 millions de DTS par rapport à 2020, pour s'établir à -278.8 millions de DTS. Cette situation s'explique par la diminution des rémunérations sur les participations étrangères à Madagasikara (baisse des dividendes et des bénéfices non distribués au titre de l'année 2020 en raison de résultats nets impactés par la crise du Covid-19), la baisse du niveau des intérêts payables à des contreparties étrangères (intérêts des emprunts intra-groupes et remboursement de nominal) ainsi que la hausse des recettes des placements réalisés par des entreprises malagasy à l'étranger.

Les transferts courants représentent l'ensemble des flux entre résidents et non-résidents. Leur hausse est prévue à +9.7 millions de DTS. Ils devraient s'élever à 595.1 millions de DTS en 2021 et représenteront toujours le premier contributeur du compte courant à Madagasikara. Au niveau du secteur privé, les transferts courants devraient augmenter de +87.9 millions de DTS. En effet, après une année 2020 qui constitue un point bas de comparaison en raison de l'impact économique et financier de la crise du Covid-19, l'année 2021 devrait afficher une hausse des envois de fonds de la part de la diaspora envers les résidents ainsi que des montants de crédits de préfinancements à l'exportation (tel que le préfinancement de la campagne de vanille) et des budgets des filiales de sociétés étrangères et/ou ONG. Néanmoins, les transferts courants au niveau des administrations publiques seront pénalisés par l'absence d'aides budgétaires compte tenu qu'aucun accord n'a été signé à ce jour. Ils pourraient être revus à la hausse si Madagasikara bénéficie de nouvelles aides de la part des Partenaires Techniques Financiers.

b – Opérations en capital et financier

Les opérations en capital et financières devraient diminuer de -31.0 millions de DTS en raison de la baisse conjuguée du compte financier (-21.3 millions de DTS) et du compte des capitaux (-9.7 millions de DTS).

Tableau 6: Détail de la situation du compte capital et financier en 2020e et 2021p

en millions de DTS	**2020e**	**2021p**	**Evolution 2020e / 2021p**
Compte capital et financier	**654.7**	**623.6**	**-31.0**
Compte des capitaux	227.3	217.6	-9.7
Compte financier	427.4	406.1	-21.3
Investissements directs (net)	196.2	256.1	59.8
Autres	231.2	150.0	-81.2
Gouvernement	348.8	406.7	57.9
Secteur privé	-121.5	-238.7	-117.2
Autres (net)	35.0	-18.0	-53.0

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

Le compte des capitaux est prévu à +217.6 millions de DTS. Madagasikara avait bénéficié d'un moratoire sur sa dette publique extérieure pour l'année 2020, permettant de suspendre provisoirement le paiement du nominal et des intérêts. L'objectif était de dégager des marges de manœuvre budgétaires à court terme afin de permettre au Pays de lutter rapidement et efficacement contre la propagation du Covid-19. En 2021, la reprise des remboursements (nominal et intérêts) va pénaliser le niveau du compte des capitaux (transfert de capitaux). A cela s'ajoute une baisse attendue des dons projets au niveau des administrations publiques.

Le compte financier représente la somme des flux financiers nets entre Madagasikara et le reste du monde. Il est attendu à 406.1 millions de DTS en 2021. Il serait impacté par une croissance de l'endettement du secteur privé vis-à-vis des acteurs étrangers : la hausse des crédits commerciaux et des dépôts en numéraire en provenance des non-résidents. Les entreprises exportatrices auront besoin de fonds afin de surmonter les difficultés financières et retrouver un niveau de production normatif. De plus, les aides budgétaires devraient logiquement baisser après une année 2020 exceptionnelle au cours de laquelle les PTF ont été très sollicités pour débloquer des fonds afin de lutter contre le Covid-19. Néanmoins, les Investissements Directs Etrangers et les tirages PIP devraient bénéficier de la reprise économique mondiale et de la mise en œuvre du Plan Marshall annoncé par le Gouvernement.

3) Prévisions à moyen terme

A moyen terme, la position extérieure de Madagasikara va légèrement se dégrader, mais rester positive. Elle devrait atteindre 96.6 millions de DTS en 2023.

Ces anticipations reposent sur les hypothèses suivantes :

- Une réduction du déficit de la balance des biens et services, lié à une hausse des exportations plus marquée que celle des importations (promotion et soutien de la consommation Vita Gasy pour substituer les importations à la production locale) ;

- La hausse du montant des IDE entrainant une augmentation des paiements au niveau du compte des revenus des investissements via la hausse des rémunérations sur les participation étrangères (paiement d'intérêts et remboursement de nominal sur les prêts intra-groupes) ;
- L'amélioration des transferts courants au niveau du secteur privé (aucune aide budgétaire destinée aux administrations publiques n'est prise en compte), contribuant à la réduction du déficit du compte courant ;
- Une baisse modérée du montant des dons projets reçus par les administrations publiques en provenance des PTF ;
- Une hausse des tirages PIP afin de poursuivre les investissements dans les secteurs clés de développement socioéconomiques (hôpitaux, écoles, routes, etc.) et soutenir la croissance rapide et durable de Madagasikara ;
- Une réduction à terme des engagements de la part des entreprises du secteur privé implantées à Madagasikara vis-à-vis de l'extérieur grâce à la baisse des crédits commerciaux et des dépôts en numéraire en provenance des non-résidents ;
- Le maintien de la politique d'accumulation de réserves de changes et d'Or de la part de la BFM afin de compenser le creusement continu du déficit de la balance commerciale ; le montant des réserves brutes officielles (devises étrangères et or) devrait atteindre 2 255.3 millions de DTS en 2023, correspondant à 6.1 mois d'importation de biens et services non facteurs.

Figure 15: Evolution de la balance globale sur la période 2019-2023p

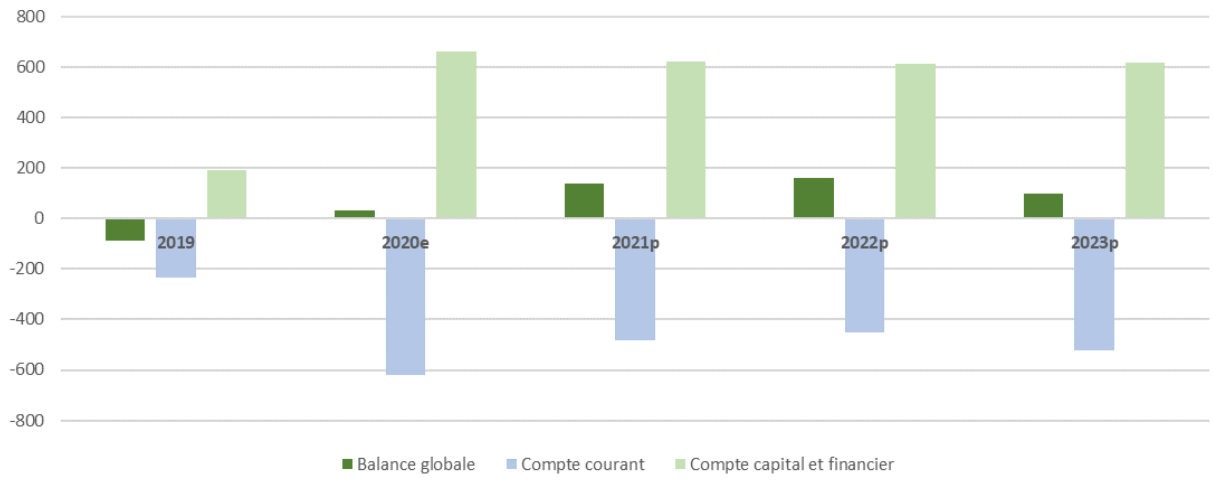

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

V. TAUX DE CHANGE

Le régime de change adopté par Madagasikara depuis 1994 est considéré comme étant le plus optimal pour la stabilité économique du Pays compte tenu de ses caractéristiques : la taille et le degré d'ouverture de son économie, la diversification de son commerce extérieur, le niveau de développement de son système financier, le niveau d'inflation, la nature des chocs exogènes qui le touchent régulièrement, le degré de mobilité du capital, le niveau de son développement économique et le niveau des réserves de change. Ce régime permet notamment d'amortir les chocs réels sur l'économie nationale (notamment ceux qui touchent directement la demande globale, tels que les crises politiques, les catastrophes naturelles, les fluctuations des cours des matières premières et du pétrole). Ainsi, le cours des devises étrangères par rapport à l'Ariary (cotation à l'incertain) est fixé par le niveau de l'offre et de la demande sur le Marché Interbancaire des Devises. Il fluctuera notamment en fonction des mesures prises par la Banky Foiben'i Madagasikara (contrôle de la masse monétaire M3, ajustement du taux directeur et intervention sur le MID) et le Gouvernement.

Historiquement, avec une balance commerciale structurellement déficitaire et une inflation supérieure à celle de ses Pays partenaires, Madagasikara observe annuellement une dépréciation de l'Ariary vis-à-vis des devises pivots (Dollar US, Euro et DTS). Le taux de change est également impacté par des éléments exogènes tels que l'évolution du cours des matières premières, la politique commerciale des Etats-Unis, la politique monétaire de la BCE et de la FED, les décisions stratégiques des Pays membres de l'OPEP+, ainsi que le niveau des aides extérieures.

Tableau 7: Principaux indicateurs sur la période 2018-2023p

	2018	2019	2020e	2021p	2022p	2023p
Taux de change (moyenne période)						
Dollar US / Ariary	3334.8	3590.6	3795.3	3936.7	4037.1	4127.6
Variation annuelle		*7.7%*	*5.7%*	*3.7%*	*2.6%*	*2.2%*

	2018	2019	2020e	2021p	2022p	2023p
Dollar US / Ariary	3 334.8	3 618.3	3 795.3	3 936.7	4 037.1	4 127.6
Variation annuelle		*8.5%*	*4.9%*	*3.7%*	*2.6%*	*2.2%*
Euro / Ariary	3 933.0	4 045.6	4 314.1	4 670.8	4 788.4	4 874.7
Variation annuelle		*2.9%*	*6.6%*	*8.3%*	*2.5%*	*1.8%*
DTS / Ariary	4 719.4	4 998.9	5 270.0	5 487.7	5 626.6	5 737.4
Variation annuelle		*5.9%*	*5.4%*	*4.1%*	*2.5%*	*2.0%*
Balance des biens et services (millions de DTS)	-324.2	-610.9	-707.5	-712.0	-758.3	-803.7
Inflation Madagasikara (%)	6.9	4.0	6.2	5.2	5.4	5.6
Inflation Pays partenaires (%)						
Etats-Unis	*2.4*	*1.8*	*1.4*	*1.6*	*1.6*	*1.6*
Zone Euro	*1.7*	*1.4*	*0.4*	*0.9*	*0.9*	*0.9*
Chine	*2.1*	*2.9*	*4.0*	*2.0*	*2.0*	*2.0*

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données du Cadrage de la DGEP, Banque Mondiale, OCDE

1) Analyse de l'évolution du taux de change sur la période 2019-2020

En 2019, on constate une dépréciation de l'Ariary face au Dollar US sur les neufs premiers mois de l'année, pour atteindre un pic à 3 718.4 Ariary pour 1 Dollar US à fin septembre. Puis la monnaie

locale s'apprécie légèrement sur le dernier trimestre (Parité Dollar US / Ariary à 3 618.3 à fin décembre 2019) grâce à la hausse des recettes d'exportation, des tirages PIP et des transferts courants au niveau de l'administration publique et du secteur privé, ainsi qu'à l'obtention d'aides budgétaires. Notons que la BFM a soutenu l'offre de Dollar US en se positionnant en tant que vendeur sur le MID, afin de contenir la dépréciation de la monnaie nationale.

L'année 2020 affiche une tendance similaire sur le premier semestre. En effet, malgré l'obtention de nombreuses aides budgétaires (financement des réparations suite aux dégâts des inondations de début d'année, lutte contre le Covid-19 sur le plan économique et sanitaire), la baisse du prix des produits pétroliers sur le marché international et la réduction du niveau des importations, le cours de l'Ariary se déprécie à un rythme similaire à celui enregistré en 2019. Cela s'explique notamment par l'arrêt brutal du tourisme, la baisse des transferts courants de la part des non-résidents, la baisse des IDE, la réduction du montant des approvisionnements réalisés par les sociétés étrangères envers leurs filiales locales, la forte baisse des recettes d'exportations (baisse à la fois des volumes et des prix), l'anticipation à la hausse des cours de change de la part de certains agents économiques. A fin août, la parité Dollar US / Ariary s'élève à 3 812.3. Ainsi, à l'instar de 2019, l'Ariary devrait légèrement s'apprécier sur le dernier trimestre pour terminer l'année à 3 795.3 grâce à l'intervention de la BFM sur le MID et la reprise progressive des exportations.

Figure 16: Evolution de la parité Dollar US / Ariary entre janvier 2019 et août 2020

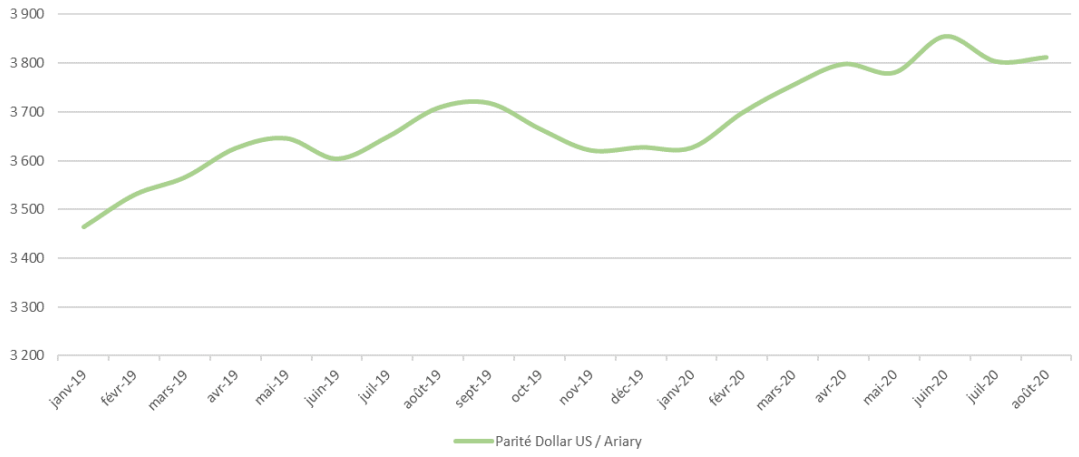

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

2) *Anticipations pour l'année 2021*

La dépréciation de l'Ariary face au Dollar US se poursuivra en 2021. La parité est attendue à 3 936.7 Ariary pour 1 Dollar US en fin de période sur le Marché Interbancaire des Devises (MID). Cela représente une nouvelle dépréciation de -3.7% par rapport au cours estimé à fin 2020. L'activité économique devrait progressivement retrouver son niveau pré-crise, après une année 2020 impactée par les mesures de confinement imposées à la population et les perturbations des chaînes

d'approvisionnement. Dans ce contexte, plusieurs facteurs peuvent expliquer cette dépréciation attendue de la monnaie locale :

- Creusement du déficit de la balance des biens et services : Avec une balance des biens et services structurellement déficitaire, la reprise des activités attendue à partir du deuxième trimestre entrainera logiquement un creusement de son déficit. Le retour à la normale des flux de marchandises permettra d'accroître le niveau des importations (+383.6 millions de DTS par rapport à 2020) qui avait été anormalement faible l'an dernier. De plus, le coût d'importation devrait être pénalisé par la hausse des cours des produits pétroliers suite aux accords de l'OPEP+ de réduire la production mondiale. Par ailleurs, les recettes d'exportations pâtiront encore des effets de la crise du Covid-19. En effet, le cours des produits de rente (vanille, girofle) et des activités extractives (nickel) sur le marché international avaient chuté en 2020, sans qu'une hausse soit anticipée en 2021 en raison du niveau des stocks accumulés les derniers mois. Notons que la vanille, le girofle et le nickel représentent environ 42.7% du total des recettes d'exportation.
- Niveau d'inflation supérieur aux Pays partenaires : Bien qu'en baisse par rapport à l'an dernier, l'inflation est attendue à un niveau supérieur à celle des principaux Pays partenaires (+5.2% en fin de période pour Madagasikara contre 2.0% pour la Chine, 1.6% pour les Etats-Unis, 0.9% pour la Zone Euro). Malgré d'importants plans de relance (mesures gouvernementales, injection de liquidités), l'inflation dans les Pays occidentaux devrait rester faible en raison d'une demande atone (chômage élevé, constitution d'une épargne de précaution, baisse du pouvoir d'achat). La dépréciation de l'Ariary doit permettre de compenser la baisse de compétitivité induite par ce différentiel de niveau d'inflation.
- Réduction du montant des aides budgétaires : A date, les discussions avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) se poursuivent pour d'éventuels déblocages de nouvelles aides. Dans une approche conservatrice, seuls les financements déjà approuvés ont été pris en compte dans les prévisions pour 2021. Notons que les PTF avaient massivement soutenus Madagasikara en 2020 afin d'aider le Pays à faire face aux dégâts causés par les inondations de janvier et aux effets de la crise du Covid-19, ainsi qu'à soutenir le déséquilibre de sa balance des paiements.
- Essor continu du Dollar US : Malgré la crise économique, le Dollar US reste la principale monnaie d'échange pour le commerce international, et a tendance à s'apprécier annuellement. Avec la reprise des échanges commerciaux attendue en 2021, la demande en Dollar US devrait encore s'accentuer.

Néanmoins, l'Ariary devrait être soutenu par la reprise attendue de l'activité touristique à partir du second trimestre 2021, le retour progressif à un niveau d'activité pré-crise pour les Zones Franches (27.9% des recettes d'exportation en 2019) ainsi que l'augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE). Ces entrées de devises étrangères pourraient limiter la dépréciation de l'Ariary.

A noter que le cours de l'Ariary est susceptible de varier en fonction des interventions de la BFM sur le MID en cas de fluctuation marquée du cours, du résultat des élections américaines qui auront lieu fin 2020 et qui pourrait engendrer un changement dans les objectifs de la politique extérieure, et de nouveaux accords pour des financements extérieurs en provenance des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

3) Prévisions à moyen terme

A moyen terme, l'appréciation du Dollar US face à l'Ariary devrait se poursuivre. La parité Dollar US / Ariary est attendue à 4 127.6 en 2023 contre 3 936.7 en 2021. Ces prévisions reposent sur les hypothèses suivantes :

- Le creusement continu du déficit de la balance commerciale, Madagasikara étant un Pays qui importe plus qu'il n'exporte ;
- Une hausse du niveau d'inflation, qui reste supérieure à celui des Pays partenaires ;
- L'essor du Dollar US qui devrait conserver sa place de première monnaie d'échange pour le commerce international, la demande de Dollar US se faisant plus forte dans un contexte d'intensification des flux commerciaux après deux années perturbées par la crise du Covid-19 ;
- La hausse du cours des produits pétroliers, l'OPEP+ ayant conclu un accord pour réduire la production mondiale dans l'objectif de soutenir les cours après un point bas atteint au premier trimestre 2020 ;
- La dépendance de Madagasikara vis-à-vis des financements extérieurs, notamment pour les projets d'investissements indirects et le soutien à la balance des paiements ;
- L'impact de la politique monétaire de la FED à travers ses taux directeurs et ses objectifs d'inflation ;
- Des entrées de devises grâce à l'accroissement des Investissements Directs Etrangers (IDE), la hausse des transferts courants des non-résidents à destination des résidents et l'augmentation des flux touristiques.

Notons que la BFM interviendra sur le Marché Interbancaire des Devises (MID) en cas de fluctuations trop marquées de la parité Dollar US / Ariary (flottement dirigé), en renforçant ou en puisant dans ses réserves brutes officielles (devises étrangères et or) selon l'évolution du cours de change.

Figure 17: Evolution de la parité Dollar US / Ariary sur la période 2019-2023p

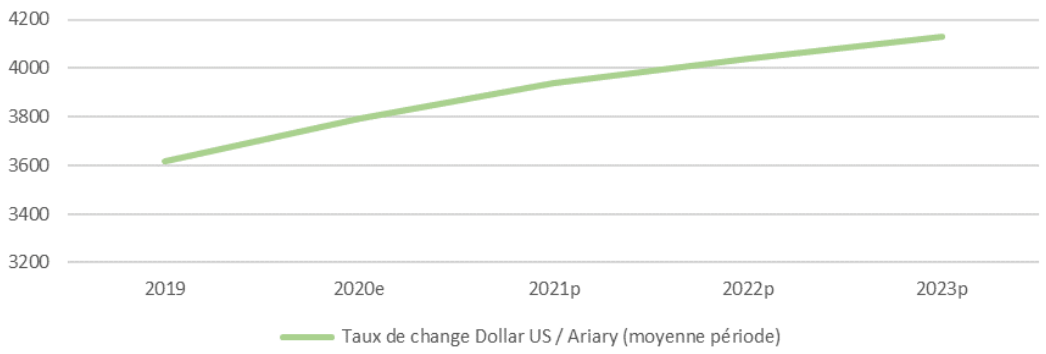

Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB suivant les données de la Banky Foiben'i Madagasikara

VI. SECTEUR FINANCES PUBLIQUES

La pandémie du Covid-19 a lourdement impacté l'ensemble du secteur des finances publiques dans le Monde et a occasionné un ralentissement généralisé de l'économie mondiale. La crise sanitaire a obligé les Etats à reformuler les objectifs initialement prévus et à reporter certains calendriers de réalisation. Par ailleurs, dans le but de contenir et d'atténuer les différents chocs observés, chaque Administration a consenti des efforts dantesques pour une sauvegarde économique et sociale.

Actuellement, il est alors impératif d'adopter une politique conjoncturelle axée sur le redressement de l'économie. En l'occurrence, ce processus doit passer par la mise en œuvre de différentes stratégies dont la finalité demeurera toujours la reprise et la refondation de l'économie. En effet, dans le contexte actuel, investir dans les secteurs clés s'avère crucial afin de soutenir la croissance et lutter contre le chômage. Comme tous les autres Pays, Madagasikara adoptera cette orientation dans l'ultime objectif de renouer avec le processus de Développement.

Toutefois, aucun Pays n'est à l'abri d'un retour de contamination comme le confirme la deuxième vague observée en Europe. Cela pourrait aboutir à une crise plus grave au niveau des finances publiques étant donné les impacts probables sur les recettes fiscales suivant la situation propre de chaque Pays.

A. Recettes publiques

En 2021, le niveau des recettes totales et dons sera de 8 219.5 milliards d'Ariary soit 14.1% du PIB. Par rapport à l'année antérieure, ce niveau représente une variation nominale de 21.6%. A moyen terme, ces recettes sont prévues à 15.2% du PIB en 2022 et à 16.2% du PIB en 2023. Ces accroissements seront notamment portés par les recettes fiscales nettes qui connaitront une variation positive de 38.5% pour atteindre un montant nominal de 6 358.0 milliards d'Ariary en 2021, de 8 176.8 milliards d'Ariary en 2022 et 10 349.5 milliards d'Ariary en 2023. Pour l'année 2021, le taux de pression fiscal sera de 10.9%, et passera de 12.5% en 2022 à 14.0% en 2023. Dans l'objectif de préserver et de favoriser les entreprises, les autorités financières malagasy opteront néanmoins pour le maintien des mesures d'allégement fiscal entrepris en 2020. En outre, les deux administrations fiscales adopteront différentes politiques afin de relancer et d'optimiser le niveau de recouvrement fiscal et douanier. Ces stratégies auront pour effet d'instaurer auprès des recettes fiscales nettes, une dynamique positive dans l'optique d'engendrer des progressions de 28.6% en 2022 et de 26.6% en 2023.

Concernant les impôts, la crise sanitaire a induit une baisse de 209.6 milliards d'Ariary vis-à-vis des réalisations de 2019. En 2021, pourtant, grâce aux mesures « de déconfinement » et à la reprise effective des activités, un bon niveau de recouvrement des recettes domestiques sera retrouvé. Effectivement, une augmentation nette de 1 101.3 milliards d'Ariary sera observé, soit de 45.0% par rapport à l'année 2020. Cela étant, l'utilisation du nouveau système « Back Office » de gestion intégré des impôts et taxes dénommé « SAFI » ainsi que des politiques amorcées durant la fin du troisième trimestre 2020 telle que la digitalisation effective de l'impôt par la mise en place des plateformes

digitalisées, à savoir, « e-Hetra paiement » auprès de la Direction des Grandes Entreprises (DGE), dont le module « e-Bilan » portera ses fruits. En effet, les grandes entreprises constituent à elles seules 93.0% des recettes de la DGI d'où la priorisation de ce groupe de contribuables. En parallèle, la promotion du civisme fiscal sera mise en avant ainsi que l'élargissement de l'assiette fiscale par l'effort de formalisation de l'économie informelle. Enfin, les mesures de contrôle fiscal auprès de certaines entreprises dans l'optique d'assurer un meilleur recouvrement fiscal seront effectuées. Ces différentes actions amèneront à moyen terme une augmentation significative. En effet, d'ici 2023 une variation de 2 349.8 milliards d'Ariary s'observera au niveau de ces recettes.

Au niveau de l'Administration douanière, l'année 2020 a été une période assez creuse étant donné le contexte sanitaire qui a provoqué une baisse accrue du flux des activités commerciales dans le monde. Ceci a engendré une diminution de 575.8 milliards d'Ariary par rapport aux recettes douanières affichées en 2019. La mise en place du plan stratégique pour la période 2020-2023 au niveau de la Douane, certes perturbée par le contexte économique en 2020, vise en outre à la modernisation des différents dispositifs dans l'optique de réduire le délai de dédouanement, de sécuriser les recettes douanières, de promouvoir la croissance économique en simplifiant le commerce légitime et de lutter contre les trafics illicites. Ainsi, en 2021 le niveau de recettes douanières sera de 2 809.1 milliards d'Ariary soit 4.8% du PIB et évoluera positivement par des accroissements de 0.7 points en 2022 et de 0.5 points en 2023.

Compte tenu du contexte qui prévaut en 2020, les recettes non fiscales ont connu une baisse de 15.4% et s'estiment à 164.9 milliards d'Ariary. Ces dernières connaitront une progression positive en 2021 et seront de 164.9 milliards d'Ariary, elles se stabiliseront en 2022 avant de faire l'objet d'un accroissement de 36.3% en 2023.

Le niveau de dons pour l'année 2021 sera de 1 437.8 milliards d'Ariary reparti en 244.0 milliards d'Ariary de dons courants et 1 193.9 de dons en capital. Etant actuellement en pleine négociation avec ses bailleurs de fonds traditionnels notamment le FMI dont les discussions devraient s'avérer fructueuses.

B. Dépenses publiques

Les dépenses totales pour l'année 2021 se statueront à 11 420.2 milliards d'Ariary, soit une progression de 8.4% par rapport à 2020. Ces dépenses augmenteront de 10.0% en 2022 et de 12.7% en 2023, accroissements soutenus essentiellement par la mise en œuvre d'une politique de l'Etat orienté vers des investissements massifs en vue de soutenir les activités de production. En effet, la Vision pour l'Emergence édictée par le Président de la République est orientée vers une croissance économique rapide et durable ; ce qui placera Madagasikara en tant que pôle économique de la région Océan Indien.

Pour l'année 2021, les dépenses de personnel seront de 3 182.0 milliards d'Ariary soit 5.6% du PIB. Cette rubrique observera une progression maîtrisée de 9.6% en 2022 et de 7.8% en 2023, grâce à une gestion plus rigoureuse via la mise en œuvre du système « AUGURE ». En outre, grâce à l'assainissement de la fonction publique, la capitalisation des compétences et la bonne gestion prévisionnelle des carrières

des employés, une revalorisation des services publics pourra s'effectuer afin de répondre aux impératifs de l'Emergence. Pour leurs parts, les dépenses de fonctionnement connaitront un bond de 13.4% en 2021, soit 1 780.6 milliards d'Ariary. En effet, malgré l'énorme économie dégagée à partir de l'assainissement dans la gestion de cette catégorie de dépenses, une augmentation notable sera encore observée due aux transferts vers la JIRAMA, le paiement de la facture pétrolière liée à la production des centrales thermiques, le renflouement de la CPR/CRCM, l'apurement des cumuls d'arriérés, etc. Le renforcement des contrôles des dépenses publiques et des suivis des projets sous la direction de la Primature et de la Présidence de la République permettra d'améliorer drastiquement l'efficacité ainsi que l'efficience des programmes gouvernementaux.

Dans le dessein de soutenir l'économie, parallèlement à la lutte engagée contre le Covid-19, les dépenses en capital sur financement interne ont connues une hausse de 216.1% en 2020, soit une progression nominale de +1 617.9 milliards d'Ariary par rapport au niveau de 2019 qui était de 748.7 milliards d'Ariary. En 2021, cette tendance des PIP internes maintenus à un niveau élevé sera gardée, soit de 2 035.8 milliards d'Ariary, bien qu'un léger repli par rapport à celui de 2020 doit être concédé en raison de l'insuffisance des financements disponibles et l'effritement passager des recettes fiscales. En 2021, ces dépenses se concentreront sur la formation brute de capital fixe. A moyen terme, les dépenses en capital augmenteront encore de 18.1% en 2022 et de 51.4% en 2023, ceci afin d'assurer la réalisation des projets pour l'Emergence.

C. Déficit budgétaire

Le déficit budgétaire pour l'année 2021 sera de 5.5% du PIB, soit une appréciation de 0.8 point par rapport à la LFR 2020 qui était de 6.3% du PIB. A noter que la réalisation provisoire pour l'exercice 2020 fait état d'un déficit atteignant 7.1% du PIB en raison d'un gap de 383.0 milliards au niveau des recettes fiscales nettes et de 83.3 milliards d'Ariary pour les recettes non fiscales (RNF). Par ailleurs, l'analyse de la viabilité de la dette (AVD) effectuée au cours de cette année 2020 transpose Madagasikara au rang des Pays en situation d'endettement à risque modéré, si auparavant il se classait parmi ceux à niveau de risque faible. En effet, les décaissements liés à la Facilité de Crédit Rapide (FCR) du FMI en 2020 a permis de creuser davantage le déficit budgétaire ; ce qui a permis en l'occurrence de financer les dépenses contingentes de l'Etat.

Figure 18: Evolution du déficit budgétaire 2019-2023

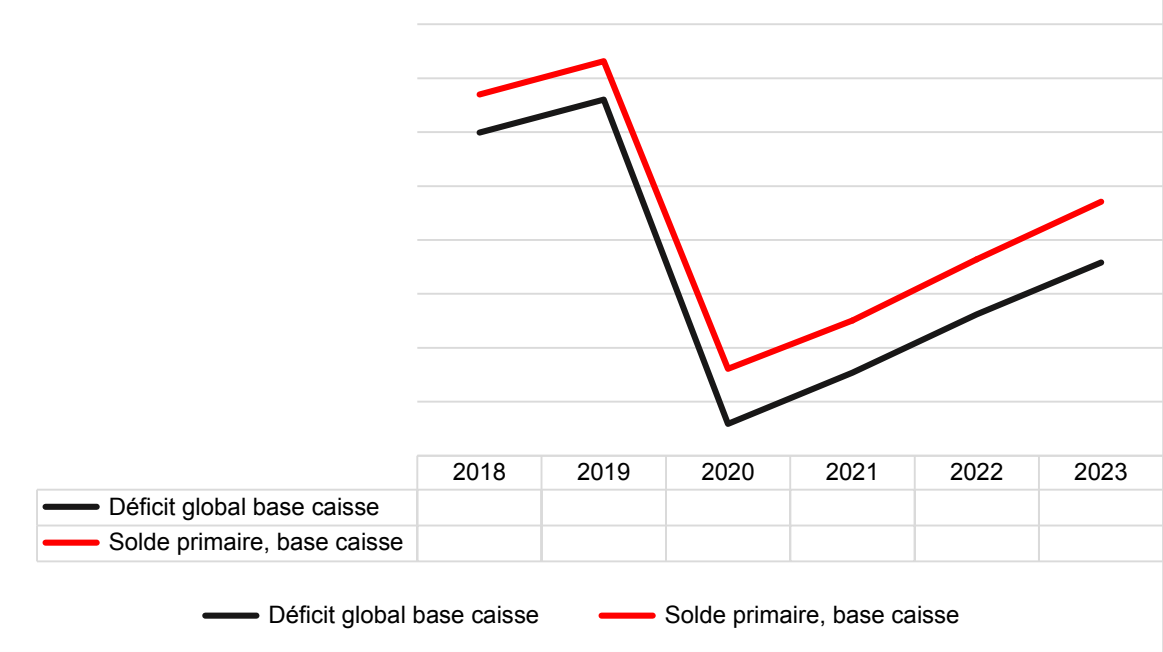

Source : MEF/SG/DGT/OGT

Pour les années 2018 et 2019, on a observé des déficits budgétaires faibles, soient de 2.2% du PIB en 2018 et de 1.3 % du PIB en 2019. Malencontreusement, à cause de la crise sanitaire, un creusement exceptionnel de ce déficit a dû été opéré pour l'exercice 2020, soit un surcroît de 3 007.8 milliards d'Ariary par rapport à celui de l'année 2019. En outre, les effets de la crise sanitaire se feront encore ressentir à moyen terme au niveau des finances publiques. Le déficit estimé sera de 4.1% du PIB en 2022 et de 3.0% en 2023.

INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Tableau A- 1 : Récapitulatif – Principaux indicateurs économiques et financiers

(en % de variation sauf indication contraire)	2019	2020	2021	2022	2023
	réal.	est.	prév.	prév.	prév.
Croissance économique, SCN 93	4.4	**-3.8**	4.5	5.2	6.2
Secteur primaire	5.9	3.1	3.6	3.3	3.3
Secteur secondaire	6.8	-19.6	10.6	8.8	8.2
Secteur tertiaire	5.0	-0.8	4.1	5.3	7.1
Indice des prix à la consommation, moyenne période (en %)	5.6	4.5	6.3	6.2	6.1
Indice des prix à la consommation, fin de période (en %)	4.0	5.7	6.2	6.2	6.0
Déflateur du PIB (en %)	8.3	4.7	6.7	6.6	6.4
PIB nominal (en milliards d'Ariary), SCN 93	51 886.1	52 272.9	58 845.7	65 347.3	73 830.5
Taux de Pression Fiscale	10.4	8.8	10.9	12.5	14.0
Taux de déficit budgétaire	-1.3	-7.1	-5.6	-4.1	-3.0
Taux d'investissement (en % du PIB)	20.9	17.8	22.8	28.6	35.5
dont Investissement public	5.5	9.9	9.4	9.1	9.6
Investissement privé	15.4	7.9	13.4	19.5	25.9
Variation de la masse monétaire (M3 en Var. %)	7.1	28.1	19.4	17.7	14.1

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Tableau A- 2: Récapitulatif – Taux de croissance par branche d'activités (Var. %)

	2019	2020	2021	2022	2023
	réal.	réal.	LFI	prév.	prév.
Secteur Primaire	**5.9**	**3.1**	**3.6**	**4.3**	**4.5**
Agriculture	7.6	3.6	4.2	3.7	3.7
Elevage et pêche	2.5	2.2	2.3	2.5	2.5
Sylviculture	1.0	0.8	0.9	1.0	1.0
Secteur Secondaire	**6.8**	**-19.6**	**10.6**	**8.8**	**8.2**
Industrie extractive	10.3	-53.2	26.5	18.3	12.5
Alimentaire, boisson, tabac	4.1	3.3	6.2	4.2	4.6
Textile	8.2	-6.6	5.5	6.4	12.7
Bois, papiers, imprimerie	2.7	2.0	2.3	2.3	5.0
Matériaux de construction	6.0	3.4	7.4	9.5	10.2
Industrie métallique	7.4	2.7	5.0	6.6	7.8
Machine, matériels électriques	2.0	1.5	1.8	1.9	2.0
Industries diverses	2.5	10.0	2.4	2.5	2.5
Electricité, eau, gaz	3.7	8.9	9.4	10.0	10.0
Secteur Tertiaire	**5.0**	**-0.8**	**4.1**	**5.3**	**7.1**
BTP	10.3	5.5	6.2	7.3	14.2
Commerce, entretiens, réparations	2.3	-2.8	3.9	4.7	5.0
Hôtel, restaurant	15.6	-79.4	4.0	10.7	12.5
Transport	4.8	-1.5	4.5	5.5	5.5
Poste et télécommunication	10.3	38.4	9.2	10.2	11.5
Banque, assurance	11.7	4.2	4.3	5.1	5.4
Services aux entreprises	2.9	-1.0	2.0	4.2	4.3
Administration	0.8	-3.5	0.8	1.0	1.2
Education	1.7	-13.0	0.8	2.7	2.9
Santé	2.5	15.0	0.8	2.1	2.4
Services rendus aux ménages	-13.9	-11.0	0.3	1.7	2.0
SIFIM	24.2	4.2	4.3	4.8	5.4
PIB aux prix de base	5.1	-3.2	4.9	5.3	6.3
Impôts sur les produits	-1.1	-9.2	0.4	4.1	4.6
PIB aux prix d'acquisition	**4.4**	**-3.8**	**4.5**	**5.2**	**6.2**

**Ancienne nomenclature avant rebasage*

Source : MEF/SG/DGEP/DEME

Tableau A- 3: Statistiques des Finances Publiques (en milliards d'Ariary)

	2019	2020	2021	2022	2023
UM: milliards d'Ariary	réal.	LFR	LFI	prév.	prév.
Recettes totales et dons	**7 349.5**	**6 758.0**	**8 219.5**	**9 903.3**	**11 976.4**
Recettes totales	5 762.7	4 937.2	6 781.7	8 618.8	10 885.0
Dont: Recettes fiscales nettes	5 375.0	4 589.6	6 358.0	8 176.8	10 349.5
Impôts	2 657.2	2 447.6	3 548.9	4 579.0	5 898.7
Douanes	2 717.8	2 142.0	2 809.1	3 597.8	4 450.8
Recettes Non Fiscales	144.3	125.0	164.9	164.9	224.7
Remboursement TVA	243.4	222.6	258.8	277.1	310.8
Dons	1 586.8	1 820.8	1 437.8	1 284.5	1 091.4
Dons Courants	365.1	623.2	241.8	47.6	48.8
Dons en capital (projets)	1 221.7	1 197.6	1 193.9	1 236.9	1 042.6
Dépenses totales	**7 921.0**	**10 531.9**	**11 420.2**	**12 563.5**	**14 154.4**
Dépenses courantes	5 066.5	5 336.7	5 924.7	6 610.8	7 057.6
Dépenses budgétaires	4 743.7	4 989.6	5 445.1	6 272.7	6 697.5
Dont: Personnel	2 489.6	2 912.1	3 182.0	3 486.1	3 758.3
Fonctionnement	1 898.1	1 569.3	1 780.6	2 276.4	2 375.3
Biens et Services	314.0	377.4	436.2	503.3	537.4
Transferts et Subventions	1 584.1	1 191.9	1 344.4	1 773.1	1 837.9
Intérêts dette extérieure dus	106.8	208.0	173.1	188.4	191.4
Intérêts dette intérieure dus	249.2	300.2	309.4	322.0	372.5
Opérations de Trésorerie	322.8	347.1	479.6	338.1	360.1
Dépenses en Capital	2 854.6	5 195.2	5 495.5	5 952.7	7 096.8
Ressources intérieures	748.7	2 366.6	2 035.8	2 403.6	3 638.9
Ressources extérieures	2 105.9	2 828.6	3 459.7	3 549.2	3 457.8
Variations arriérés intérieures	-125.2	69.4	-30.0	-30.0	-30.0
Solde global (base caisse)	**-696.8**	**-3 704.5**	**-3 230.6**	**- 2 690.2**	**-2 208.0**

Source : MEF/SG/DGT/DE, Opérations Globales du Trésor

Tableau A- 4: Statistiques des Finances Publiques (en pourcentage du PIB)

	2019	2020	2021	2022	2023
UM: milliards d'Ariary	réal.	LFR	LFI	prév.	prév.
Recettes totales et dons	**14.2**	**12.9**	**14.1**	**15.2**	**16.2**
Recettes totales	11.1	9.4	11.6	13.2	14.7
Dont: Recettes fiscales nettes	10.4	8.8	10.9	12.5	14.0
Impôts	5.1	4.7	6.1	7.0	8.0
Douanes	5.2	4.1	4.8	5.5	6.0
Recettes Non Fiscales	0.3	0.2	0.3	0.3	0.3
Remboursement TVA	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4
Dons	3.1	3.5	2.5	2.0	1.5
Dons Courants	0.7	1.2	0.4	0.1	0.1
Dons en capital (projets)	2.4	2.3	2.0	1.9	1.4
Dépenses totales	**15.3**	**20.2**	**19.6**	**19.2**	**19.2**
Dépenses courantes	9.8	10.2	10.2	10.1	9.6
Dépenses budgétaires	9.1	9.5	9.3	9.6	9.1
Dont : Personnel	4.8	5.6	5.5	5.3	5.1
Fonctionnement	3.7	3.0	3.1	3.5	3.2
Biens et Services	0.6	0.7	0.7	0.8	0.7
Transferts et Subventions	3.1	2.3	2.3	2.7	2.5
Intérêts dette extérieure dus	0.2	0.4	0.4	0.3	0.3
Intérêts dette intérieure dus	0.5	0.6	0.6	0.5	0.5
Opérations de Trésorerie	0.6	0.7	0.8	0.5	0.5
Dépenses en Capital	5.5	9.9	9.4	9.1	9.6
Ressources intérieures	1.4	4.5	3.5	3.7	4.9
Ressources extérieures	4.1	5.4	5.9	5.4	4.7
Solde global (base caisse)	**-1.3**	**-6.3**	**-5.5**	**-4.1**	**-3.0**

Source : MEF/SG/DGT/DE, Opérations Globales du Trésor

Tableau A- 5: Récapitulatif du Budget LFR2020- LFI 2021

DEPENSES (en milliards d'Ariary)	LFR 2020	LFI 2021	Variation Nominale	Variation en %
INTERET DE LA DETTE	508.2	482.5	-25.7	-5.1%
SOLDE	2 698.5	2 956.4	259.9	9.6%
FONCTIONNEMENT (y.c. ind.)	**1 782.9**	**2 004.2**	**221.3**	**12.4%**
Indemnité	213.6	223.6	10.0	4.7%
Biens et Services	377.4	436.2	58.8	15.6%
Transfert et Subventions	1 191.9	1 344.4	152.5	12.8%
INVESTISSEMENT	**5 195.2**	**5 495.5**	**300.3**	**5.8%**
Financement interne	2 366.6	2 035.8	-330.8	-14.0%
Financement externe	2 828.6	3 459.7	631.1	22.3%
Emprunt	1 631.0	2 265.8	634.8	38.9%
Subvention	1 197.6	1 193.9	-3.7	-0.3%
TOTAL	**10 184.8**	**10 940.6**	**755.8**	**7.4%**

Source : MEF/SG/DGFAG/DB

Tableau A- 6: Balance des paiements (en millions de DTS)

RUBRIQUES	2019	2020e	2021p	2022p	2023p
Compte courant	**-233.6**	**-621.8**	**-484.3**	**-451.4**	**-522.4**
Biens et services	**-482.3**	**-899.7**	**-800.6**	**-740.6**	**-838.3**
Balance commerciale	**-610.9**	**-671.0**	**-606.6**	**-672.3**	**-780.1**
Exportations FOB	1 890.8	1 335.8	1 912.6	2 232.0	2 445.0
Importations FOB	-2 501.6	-2 006.8	-2 519.2	-2 904.3	-3 225.1
Services	**128.6**	**-228.7**	**-194.0**	**-68.3**	**-58.2**
Recettes	1 035.5	422.1	855.0	1 056.9	1 158.4
Paiements	-906.9	-650.8	-1 049.0	-1 125.2	-1 216.6
Revenus des investissements	**-329.2**	**-307.5**	**-278.8**	**-308.8**	**-323.8**
Recettes	44.3	45.2	47.1	49.6	51.1
Paiements	-373.5	-352.7	-325.9	-358.4	-374.9
dont: Intérêts de la dette publique	*-21.4*	*-39.5*	*-31.5*	*-33.5*	*-33.4*
Transferts courants	**577.8**	**585.3**	**595.1**	**598.1**	**639.7**
Administrations publiques	86.4	132.8	54.6	19.3	20.1
dont: Aides budgétaires	*73.0*	*118.2*	*44.5*	*8.5*	*8.5*
Autres secteurs	491.4	452.6	540.5	578.7	619.6
Compte capital et financier	**192.3**	**654.7**	**623.6**	**614.8**	**619.1**
Compte des capitaux	**244.4**	**227.3**	**217.6**	**219.8**	**181.7**
Administration publique	244.4	227.3	217.6	219.8	181.7
Autres secteurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Compte financier	**-52.1**	**427.4**	**406.1**	**395.0**	**437.4**
Investissements directs (net)	270.1	196.2	256.1	279.0	303.6
Investissements de portefeuille	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres	-322.3	231.2	150.0	116.0	133.8
Gouvernement	131.0	348.8	406.7	333.1	304.2
Tirages	177.9	399.2	471.4	419.1	421.0
PIP	176.9	309.5	412.9	411.0	421.0
Aide budgétaire	1.1	89.7	58.5	8.2	0.0
Amortissements	-46.9	-50.4	-64.8	-86.0	-116.8
Secteur privé	-244.0	-121.5	-238.7	-245.7	-250.2
Banques commerciales (net)	11.9	-31.1	0.0	0.0	0.0
Autres (net)	-221.2	35.0	-18.0	28.5	79.8
Autres (y.c. erreurs et omissions)	**-44.6**	**0.0**	**0.0**	**0.0**	**0.0**
Balance globale	**-85.9**	**32.8**	**139.3**	**161.9**	**96.6**

Source : Banky Foiben'i Madagasikara

Tableau A- 7 Situation Monétaire (en milliards d'Ariary)

RUBRIQUES	2019	2020e	2021p
Circulation fiduciaire	3 314.8	3 573.0	3 767.2
Dépôts totaux	9 344.6	12 647.6	15 606.7
Masse Monétaire M3	**12 659.3**	**16 220.6**	**19 373.9**
Avoirs extérieurs nets	4 614.2	5 444.2	6 456.0
Banque Centrale	3 925.0	4 526.7	5 510.8
Banque de dépôts	689.2	917.5	945.2
Avoirs intérieurs nets	8 045.1	10 776.4	12 917.8
Crédit intérieur net	9 124.8	11 982.5	14 126.5
Créances nettes sur l'Etat	2 074.2	4 251.4	5 214.5
CNE après du système bancaire	2 012.6	3 933.1	4 896.2
Banque centrale	756.6	2 427.2	3 279.3
Banques	1 256.0	1 506.0	1 616.9
Autres créances nettes	61.5	318.2	318.2
Crédits à l'économie	7 050.6	7 731.1	8 912.0
Banque Centrale	22.6	23.6	24.6
Banques	350.3	94.8	94.8
Trésor	6 677.8	7 612.7	8 792.6
Autres postes nets	-1 079.7	-1 206.1	-1 208.7

Source : Banky Foiben'i Madagasikara

Annexe 2

DOCUMENT
DE
PERFORMANCE

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

001 Administration Et Coordination

001-1 ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE

001-1-1 ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

001-1-1-1 Les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires

001-1-1-1-01 Décerner les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus aux bénéficiaires

001-1-1-2 LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST UTILISÉ À BON ESCIENT

001-1-1-2-01 Assurer les charges fixes spécifiques au Secrétariat Général de la Présidence

001-1-1-2-02 ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE

001-1-1-2-03 CONDUIRE LES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHE POUR LE COMPTE DE LA REPUBLIQUE

001-1-1-2-04 Préparer et organiser les déplacements du Président de la République à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national ainsi que les cérémonies officielles

001-1-1-2-05 Elaborer les projets d'actes ou de textes réglementaires initiés par la Présidence

001-1-1-2-06 Etudier les dossiers de contentieux, de recours en grâce et les requêtes en amnistie dont est saisie la Présidence, ainsi que de l'élaboration des projets de décisions y afférentes

001-1-1-2-07 Assurer la logistique et participer au développement et à la mise en place des programmes pour l'amélioration des infrastructures

001-1-1-2-08 Assurer la couverture médiatique des évènements présidentiels

001-1-1-2-09 ASSURER LA GESTION DES FONDS SPÉCIAUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

001-1-1-2-10 Coordonner les programmes relevant de la Présidence de la République et en assurer le suivi et l'évaluation budgétaire

001-1-1-2-11 Assurer le pilotage stratégique des programmes relevant de la Présidence de la République

001-1-1-2-12 Coordonner l'organisation protocolaire des activités et visites officielles des hautes personnalités étrangères

001-1-1-2-13 Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociales de la Présidence

001-1-1-2-14 Coordonner les activités de l'ensemble des Directions et du Cabinet

001-1-1-2-15 EFFECTUER LES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES VERS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

001-1-1-2-18 T02-RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES (SGP)

001-1-1-4 Coordination de suivi des Projets présidentiels assurée

001-1-1-4-01 Effectuer des missions de suivi des projets

001-1-1-4-02 Consolider et planifier le suivi de la réalisation des projets présidentiels

001-1-1-5 Divers matériels acquis

- -

001-1-1-6 Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits

001-1-1-6-01 Instruire les dossiers de demande et de proposition de liste de bénéficiaires de distinctions honorifiques

001-1-1-7 L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT

001-1-1-7-01 ASSURER LA REMISE DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES AUX BÉNÉFICIAIRES

001-1-1-7-02 COORDONNER LES ACTIVITÉS DE L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS ET DU CABINET

001-1-1-7-03 VEILLER À L'OBSERVATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'ORDRE

001-1-1-7-04 ETUDIER LES DOSSIERS DE CONTENTIEUX, DE RECOURS EN GRÂCE ET LES REQUÊTES EN AMNISTIE DONT EST SAISIE LA PRÉSIDENCE, AINSI QUE DE L'ÉLABORATION DES PROJETS DE DÉCISIONS Y AFFÉRENTES

001-1-1-7-05 ASSURER LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES ÉVÈNEMENTS PRÉSIDENTIELS

001-1-1-7-06 COORDONNER LES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE ET EN ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION BUDGÉTAIRE

001-1-1-7-07 TRAITER ET/OU SUPERVISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RÉDACTION DES ALLOCUTIONS ET AUTRES DISCOURS PRÉSIDENTIELS

001-1-1-7-08 COORDONNER L'ORGANISATION PROTOCOLAIRE DES ACTIVITÉS ET VISITES OFFICIELLES DES HAUTES PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES

001-1-1-7-09 ELABORER LES PROJETS D'ACTES OU DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES INITIÉS PAR LA PRÉSIDENCE

001-1-1-7-10 ASSURER LES CHARGES FIXES SPÉCIFIQUES AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE

001-1-1-7-11 ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE DES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

001-1-1-7-12 PRÉPARER LES CORRESPONDANCES OFFICIELLES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

001-1-1-7-13 ORGANISER LES DÉPLACEMENTS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE NATIONAL

001-1-1-7-14 INSTRUIRE LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET PROPOSER LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES À SOUMETTRE À L'APPROBATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

001-1-1-8 Sécurité des Palais assurée

- -

001-1-3 Assurer le Bon fonctionnement de DGPP

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

001 Administration Et Coordination

001-1-3-1 Réalisation des activités

001-1-3-1-01 Assurer le renforcement de la capacité technique de la DGPP

001-1-4 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y AFFÉRENTES

001-1-4-1 LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE

001-1-4-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES CIS

001-1-4-1-02 RECHERCHER, COLLECTER ET EXPLOITER LES RENSEIGNEMENTS

001-1-4-1-03 SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LE BANDITISME ET LE TERRORISME

001-1-4-1-04 CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALES

001-1-4-1-05 Formation des agents de renseignements et renforcement de capacité

001-1-5 Préserver la paix et protection sociale

001-1-5-1 Participation des populations défavorises a la vie sociale et au progrès collectif

001-1-5-1-01 Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociale de la Présidence

001-1-6 ASSURER DE FAÇON PERMANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET DU PATRIMOINE DE LA PRÉSIDENCE

001-1-6-1 LA SÉCURISATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE

001-1-6-1-01 ASSURER À TOUT MOMENT LA SÉCURITÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE

001-1-6-1-02 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DSP

001-1-6-1-03 METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADÉQUATS pour GP

001-1-6-1-04 Sécuriser au maximum la securité de son Excellence Monsieur Le President de la Republique et sa Famille ,ses biens et son entourage par la GP

001-1-6-2 Formations et recyclages organisés

001-1-6-2-01 ASSURER A TOUT MOMENT LA SECURITE DE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE (GP)

001-1-6-2-02 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DSP

001-1-6-3 LA SÉCURISATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉS

001-1-6-3-02 T02-METTRE EN ŒUVRE LA GESTION ET LA SÉCURISATION DES PATRIMOINES DE LA PRÉSIDENCE

001-1-6-3-04 T02-Acquérir et installer les matériels de surveillance électronique dans les Palais d'Etat (Iavoloha Ambohitsorohitra) et les sites environnants

001-1-8 REORIENTER LES ACTIVITES DE L'ANRE POUR DEVENIR LE PRINCIPAL F A I E ET M V N O POUR L'ETAT

001-1-8-1 'Agence apte à acquérir les équipes de développement et de formation

- -

001-1-8-2 'Infrastructure à clés publiques : partie opérationnalisation effectuée

- -

001-1-8-3 Agents de l'ANRE à jour et aptes à vulgariser les Technologies et les normes en matière de TIC

- -

001-1-8-4 Capacités des agents de l'ANRE renforcées

001-1-8-4-01 Former les agents de l'Etat sur les TIC

001-1-8-4-02 Développer,installer, rendre operationnels les Services/Applications sur l'Intranet de l'Etat

001-1-8-4-03 Acquérir des véhicules d'intervention

001-1-8-5 Infrastructure à clés publiques : partie logicielle et équipement acquise

- -

001-1-8-7 Salle de formation équipée en Système de sonorisation, Matériels de vidéo projection et équipement réseau et matériels informatiques pour recevoir des cours à distance

- -

001-1-8-8 Salle de formation équipée en matériel de Visio conférence pour recevoir des cours à distance

- -

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

138 Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit

138-1 RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT

138-1-1 RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU TERRORISME

138-1-1-1 LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ

138-1-1-1-01 ASSURER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

138-1-1-1-02 EDUQUER, INFORMER ET MOBILISER LA SOCIÉTÉ POUR REFUSER LA CORRUPTION (UNE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA LCC)

138-1-1-1-03 RÉPRIMER LES ACTES DE CORRUPTION AFIN DE RÉDUIRE L'IMPUNITÉ

138-1-1-1-04 METTRE LES SERVICES PUBLICS, ET SPÉCIFIQUEMENT LES SERVICES DE SÉCURITÉ, HORS D'ATTEINTE DE LA CORRUPTION AFIN DE POUVOIR GARANTIR EFFECTIVEMENT DES SERVICES DE QUALITÉ ET D'ÉQUITÉ ET LA SÉCURITÉ À TOUS LES CITOYENS

138-1-1-1-05 ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS

138-1-1-1-06 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU BUREAU INDEPENDANT ANTI-CORRUPTION (BIANCO)

138-1-1-1-07 METTRE EN PLACE LES DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION DANS TOUS LES SECTEURS POUR GARANTIR LA QUALITE DES PRESTATIONS ET L'EQUITE DE TRAITEMENT DE TOUS

138-1-1-2 LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS SONT PROMUS

138-1-1-2-01 Harmoniser la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption avec le plan pour l'émergence de Madagascar (PEM)

138-1-1-2-02 Renforcer le cadre institutionnel du Comité pour la Sauvegarde pour l'Intégrité

138-1-1-2-03 RENFORCEMENT DU COMITE POUR LA SAUVEGARDE DE L'INTEGRITE

138-1-1-2-04 ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS

138-1-1-2-05 VULGARISER LA CHARTE AFRICAINE DE LA DÉMOCRATIE, DES ELECTIONS ET DE LA GOUVERNANCE (CADEG)

138-1-1-2-06 FAIRE ADOPTER LES TEXTES ÉLECTORAUX DES PARTIS POLITIQUES ET DES CAMPAGNES ÉLECTORALES

138-1-1-3 LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ

138-1-1-3-01 ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS

138-1-1-3-02 RÉPONDRE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS AUX BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES MAGISTRATS DES COURS ET DES JURIDICTIONS AINSI QU'AUX DEMANDES RELATIVES À LA GESTION DE LA CARRIÈRE DES MAGISTRATS

138-1-1-3-03 PROMOUVOIR LES PRINCIPES DU CODE DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS

138-1-1-3-04 DONNER SUITE AUX DOLÉANCES METTANT EN CAUSE LES MAGISTRATS

138-1-1-3-05 Renforcement des capacités matérielles et Humaines du Conseil Supérieur de la Magistrature

138-1-1-4 LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES

138-1-1-4-01 ANALYSER, TRAITER ET DIFFUSER LES INFORMATIONS GÉNÉRÉES PAR LES DÉCLARATIONS DES OPÉRATIONS SUSPECTES.

138-1-1-4-02 ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS

138-1-1-5 Les mesures de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre

138-1-1-5-01 Assurer les charges fixes et autres coûts structurels

138-1-1-5-02 Analyser, traiter et diffuser les informations générées par les Déclarations des Opérations Suspectes.

138-1-1-5-03 CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SECURISE ET MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES DU SAMIFIN

138-1-2 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS

138-1-2-1 LA DÉFENSE DES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST ASSURÉE

138-1-2-1-01 Renforcement de l'effectif du personnel

138-1-2-1-02 AMÉLIORER LES SERVICES DE LA MÉDIATURE (QUALITÉ DE SERVICE RENDUE, TRAITEMENT DES DOSSIERS INFORMATISÉS.)

138-1-2-1-03 Appui structurel (Indemnités liées à la fonction et autre coûts)

138-1-2-1-04 AUGMENTER ET RENFORCER LES MISSIONS DE SENSIBILISATION (TOURNÉE DE SERVICE, ÉMISSIONS RADIODIFFUSÉES, SUPPORTS DE COMMUNICATION)

138-1-2-1-05 Déconcentration du service de la Médiature et vulgarisation de ses attributions auprès du public

138-1-2-1-06 RENFORCER LES ÉCHANGES AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

138-1-2-1-07 T06-RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIELS ET HUMAINES DE LA MEDIATURE

138-1-2-1-08 T03-PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC:

138-1-2-1-09 Échanger et partager ses compétences

138-1-2-2 LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ETAT

138-1-2-2-01 PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC

138-1-2-2-02 T03-PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC:ASSURER LA GESTION DU PAPSP

138-1-2-2-03 APPUYER LA STRUCTURE DU PREA

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

138 Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit

138-1-2-2-04 ASSURER LA GESTION DU PAGI

138-1-2-2-05 METTRE EN PLACE DES OUTILS DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR)

138-1-2-3 LES RÉFORMES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI, DGD), MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENCE EN CHARGE DES MINES ET DES PÉTROLES (MPMP

138-1-2-3-01 PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC

138-1-2-3-02 DIGITAL GOVERNANCE AND IDENTIFICATION MANAGEMENT SYSTEM PROJECT (PRODIGY)

138-1-2-3-03 PROCÉDER À L'ALLÈGEMENT DE PROCÉDURES ET DE L'E-GOUVERNANCE

138-1-2-3-04 PILOTER LA RÉFORME DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH) ET DE LA GESTION DES PATRIMOINES DE L'ETAT (GPE)

138-1-2-3-05 PROCÉDER À LA MISE EN PLACE DU SUIVI ÉVALUATION AUPRÈS DES MINISTÈRES

138-1-2-4 L'évaluation des contrats/programmes des perfromance effectué

- -

138-1-2-5 Le FEFFI mis en place et PEC opérationnal dans les écoles primaires des Régions de Analamanga, Alaotra Mangoro et Sofia

- -

138-1-2-6 Le Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI) opérationnel

- -

138-1-2-7 Les transactions douanières suspectes découvertes

- -

138-1-3 Inciter et tisser des relations permanentes et durables avec les parties prenantes en vue d'éviter des crises politiques

138-1-3-1 Une base politique solide est créée et occupée

138-1-3-1-01 Tisser des relations permanentes avec les partis politiques, les associations régionales, les culturelles et cultuelles, les syndicats, les ordres, le diaspora dans le but de raffermir l'Unité Nationale;

138-1-4 Promouvoir l'adhésion populaire à la Politique adoptée

138-1-4-1 Dialogue politique et social pérenne

138-1-4-1-01 Analyser la politique actuelle et réflechir sur la nouvelle orientation et leurs impacts

138-1-5 Assurer le bon fonctionnement de la DGPAP

138-1-5-1 Efficacité et épanouissement dans l'exécution des missions attribuées

138-1-5-1-01 Assurer les moyens pour la mise en œuvre des activités

138-1-6 Assurer la mise en œuvre des directives du Président de la République

138-1-6-1 Stabilité et sérénité politique

138-1-6-1-01 Eviter les crises politiques

138-1-7 AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES

138-1-7-1 LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN

138-1-7-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ACQUERIR ET INSTALLER LES EQUIPEMENTS DU NOUVEAU SYSTEME DE TELECOMMUNICATION

138-1-7-1-02 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ PHYSIQUE DU SYSTÈME

138-1-7-1-03 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS

138-1-7-1-04 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :EVALUER LES LIAISONS EXISTANTES AFIN DE DÉDUIRE UNE NOUVELLE ORIENTATION

138-1-7-1-05 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :PROMOUVOIR LA RECHERCHE ETLE DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ EN INFORMATIQUE

138-1-7-1-06 Acquérir des moyens de locomotion pour les interventions rapides

138-1-7-1-07 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DES RÉSEAUX EXISTANTS

138-1-7-1-08 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :RENFORCER LA CAPACITÉ TECHNIQUE DES AGENTS DE L'ETAT

138-1-7-1-09 Assurer les charges fixes et autres coûts structurels

138-1-7-1-10 Renforcer les capacités techniques des agents de l'Etat

138-1-7-1-11 ÉQUIPER LE CENTRE OPÉRATIONNEL EN MOBILIERS

138-1-7-1-12 Promouvoir la recherche et le développement des logiciels informatiques dans le domaine des NTIC

138-1-7-1-13 Assurer la protection et la sécurité physique du système

138-1-7-2 LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT INTENSIFIES

138-1-7-2-01 ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

138 Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit

138-1-7-2-02 AUGMENTER ET DYNAMISER LES ACTIVITÉS DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (IGGN)

138-1-7-2-03 Renforcer les actions de l'IGGN contre la fraude et les trafics illicites

138-1-7-3 IGE doté en véhicules d'inspections

- -

138-1-7-4 LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SONT AMÉLIORÉES

138-1-7-4-01 RENFORCER LES VÉRIFICATIONS ET LES SUIVIS DES RECOMMANDATIONS À TOUS LES NIVEAUX

138-1-7-4-02 DÉVELOPPER LES RÉFÉRENTIELS TECHNIQUES ET JURIDIQUES EN MATIÈRE DE VÉRIFICATION

138-1-7-4-03 COORDONNER ET METTRE À JOUR DU FICHIER DES MALVERSATIONS

138-1-7-4-04 Recruter des vérificateurs (Inspecteur d'Etat et contrôleurs d'Etat)

138-1-7-4-05 RENFORCER LES MOYENS MATERIELS ET LE CADRE DE TRAVAIL

138-1-7-4-06 ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS

138-1-7-5 LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS

138-1-7-5-01 RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSPECTEURS DE L'ARMÉE, ENCOURAGER LES MILITAIRES À S'INSTRUIRE ET PROTÉGER LE MORAL DE LA TROUPE

138-1-7-5-02 EFFECTUER L'INSPECTION, L'AUDIT ET LA VISITE DE DIFFÉRENTES FORMATIONS MILITAIRES

138-1-7-5-03 ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS

138-1-7-6 Le système commun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat

- -

138-1-7-7 Les systèmes d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics sont contrôlés par l'IGE

- -

138-1-8 Assurer la coordination des investissements et de leurs financements

138-1-8-1 Les investissements prioritaires programmés sont effectivement exécutés

- -

138-1-9 VALORISER L'ETHIQUE POLITIQUE

138-1-9-1 Opérationnalisation de la plateforme de dialogue politique entre les parties prenantes

138-1-9-1-01 Encourager les dialogues entre les associations, régionales, traditionnelles et culturelles

138-1-9-2 Sérénité politique

138-1-9-2-01 Sonder les opinions publiques et analyser les rapports de force entre les partis politiques.

138-1-9-2-02 Assurer la gestion préventive des crises politiques.

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

138 Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit

138-2 Evaluer la contribution de l'Armée dans la réalisation du volet defense et securité

138-2-1 Appui à la restauration de la discipline au sein des formations militaires

138-2-1-1 Amélioration du professionnalisme de l'Armée Malagasy

138-2-1-1-01 Contribution à la restauration des valeurs et ethiques militaires

138-2-1-1-02 protéger le moral de la troupe et assurer la supervision de l'opérationnalité des formations militaires

138-2-1-1-03 Réaliser des visites des entités militaires.Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations

138-2-1-1-04 Renforcer les capacités des militaires et etoffer leurs acquis

138-2-1-1-05 Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations

138-2-1-2 Augmentation de confiance de la population vis-à-vis de l'Armée Malagasy

138-2-1-2-01 Effectuer des etudes prospectives

138-2-1-2-02 Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations

138-2-1-2-03 Réaliser des visites des entités militaires.Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations

138-2-1-2-04 Réhabiliter le bâtiment de l'IGAM

138-2-2 Suivi et evaluation du fonctionnement administratif et logistique des formations

138-2-2-1 Harmonisation de l'administration militaire en général

138-2-2-1-01 Réaliser des visites des entités militaires.Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations

138-2-2-1-02 Renforcer les capacités des militaires et etoffer leurs acquis

138-2-2-1-03 Faire un entretien et une acquisition des matériels roulants

138-2-2-2 Développement économique grâce à l'optimisation des décisions en terme de répartition des Forces de securité en fonction du niveau d'insécurité de chaque region.

- -

138-2-2-3 Contribution à la préparation de la prise de décision du Président de la République en matière de défense

- -

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

138 Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit

138-4 Appliquer la politique de tolérance zéro pour la corruption

138-4-1 Système judiciaire impartial et indépendant, administration publique et sécurité

138-4-1-1 Défi 69: Lutte contre la corruption à tolérance zéro

138-4-1-1-01 Amélioration de la qualité et de l'efficacité des contrôles de l'administration

138-4-1-1-02 Renforcement des capacités opérationnelles de l'IGE

138-4-1-1-03 Renforcement des contrôles des marchés publics

138-4-1-1-04 Mise aux normes de la procédure de vérification

138-4-1-1-05 Coordination et suivi des actions de contrôle de l'administration

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

620 Appui au développement social et économique

620-1 CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

620-1-1 RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS

620-1-1-1 LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES RAPPORTS SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES SEXUELLES À MOINDRE RISQUE

620-1-1-1-01 Renforcer la connaissance, attitude et pratique des sous populations les plus exposées au risque de transmission du VIH et des jeunes de 10 à 24 ans sur les IST/VIH et sida

620-1-1-1-02 COORDINNATION DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA

620-1-1-1-03 RENFORCER LES CAMPAGNES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE SIDA

620-1-1-1-04 Renforcer la mise en application de la stratégie Test and Treat and Retain

620-1-1-1-05 CONSOLIDER L'ENGAGEMENT DES MINISTÈRES ET SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT AUTRES QUE CELUI DE LA SANTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE SIDA.

620-1-1-2 LES BESOINS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE RIPOSTE AU SIDA COUVERTS

620-1-1-2-01 Renforcer toutes les structures de l'organe de coordination au niveau central et décentralisé

620-1-1-2-02 Affermir le niveau de l'engagement de l'Etat au financement de la lutte contre le sida

620-1-1-2-03 PÉRENNISER LES STRUCTURES ET LES ACTIONS DE LA RIPOSTE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA.

620-1-1-2-04 DEVELOPPER DES PARTENARIATS INNOVATEURS POUR ASSURER LES RESSOURCES NECESSAIRES A LA REPONSE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA

620-1-1-3 LES ADULTES DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON-DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

620-1-1-3-01 Renforcer et opérationnaliser les structures de coordination à tous les niveaux

620-1-1-3-02 Renforcer toutes les structures de l'organe de coordination au niveau central et décentralisé

620-1-1-3-03 RENFORCER ET ETENDRE LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE SIDA DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVE

620-1-1-3-04 Développer un programme de communication médiatique d'information et éducation sur le VIH.

620-1-1-3-05 REALISER UNE ETUDE DE L'INDICE DE STIGMATISATION

620-1-1-4 LES ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIENT D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ

620-1-1-4-01 Assurer la Coordination efficace des systèmes de commandes d'achats, stockage des intrants et des médicaments ARV à tous les niveaux

620-1-1-4-02 Renforcer la surveillance épidémiologique, comportementale et des recherches opérationnelles suivant le plan de recherche

620-1-1-4-03 METTRE EN PLACE UN MECANISME D'APPUI A LA PROTECTION DES DROITS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

620-1-1-4-04 APPUYER LES CLINIQUES JURIDIQUES EN VUE DE FOURNIR DES SERVICES D'ASSISTANCE JUDICIAIRE AUX PVVIH SOUHAITANT FAIRE PRÉVALOIR LEURS DROITS EN JUSTICE.

620-1-2 PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE

620-1-2-1 SPDSN opérationnel

620-1-2-1-01 ASSURER LA GESTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE

620-1-2-1-02 ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

620-1-2-1-03 RENFORCEMENT DE CAPACITE DU SPDSN

620-1-2-2 Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale developpées

620-1-2-2-01 INNOVER ET SECURISER LES SYSTEMES D'INFORMATION DANS LE DOMAINE DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE

620-1-2-2-02 REALISER LA PRODUCTION NATIONALE D'EQUIPEMENTS DE DEFENSE ET DE SECURITE

620-1-2-2-03 APPUI AU PILOTAGE DE LA RSS

620-1-2-2-04 MISE EN PLACE D'UNE SALLE DE CRISE POUR LA GESTION DE LA SECURITE NATIONALE

620-1-2-2-05 RENFORCEMENT DE CAPACITE DU SPDSN

620-1-2-3 Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif

620-1-2-3-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES ET POTENTIALITES LOCALES

620-1-2-3-02 RENFORCER LES CAPACITES ET DES POTENTIALITES LOCALES

620-1-2-4 Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite

620-1-2-4-01 SUPERVISER L'ELABORATION ET LA DIFFUSION DES REGLEMENTATIONS INTERMINISTERELLES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE

620-1-2-4-02 COORDONNER ET SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE

620-1-2-4-03 SUIVRE LES MESURES RELATIVES A LA PROTECTION ET A LA SECURITE DE L'ETAT

620-1-2-4-04 SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS STRATEGIQUES RELATIFS AUX REFORMES DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE

620-1-2-4-05 SUIVRE L'EVOLUTION DES CRISES ET CONFLITS INTERNATIONAUX AYANT DES INCIDENCES SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE

620-1-2-4-06 SUIVRE LES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE SYNTHESE EN MATIERE DE RENSEIGNEMENTS

620-1-3 PILOTAGE DE LA REFORME RELATIVE A LA R.S.S

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

620 Appui au développement social et économique

620-1-3-1 Documents de politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaboré

620-1-3-1-01 REALISER DES ETUDES PROSPECTIVES EN MATIERE DE SECURITE ET DE DEFENSE NATIONALE

620-1-3-1-02 ELABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE

620-1-3-1-03 ELABORER LES PLANS STRATEGIQUES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE

620-1-3-1-04 NORMALISER LE SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE

620-1-3-1-05 PREPARER ET CONDUIRE DES NEGOCIATIONS OU DES REUNIONS A CARACTERE INTERNATIONAL SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE

620-1-3-1-06 REALISER L'AUDIT DE LA STRATEGIE DE DEFENSE

620-1-3-1-07 REFORMULER LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE

620-1-3-2 Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite

620-1-3-2-01 Superviser l'élaboration et la diffusion des réglementations interministérielles en matière de défense et de sécurité nationale

620-1-3-2-02 Suivre l'évolution des crises et conflits internationaux ayant des incidences sur la défense et la sécurité nationale

620-1-3-2-03 Suivre les travaux d'analyses et de synthèse en matière de renseignement

620-1-3-2-04 Coordonner et suivre la mise en œuvre des mesures de défense et de sécurité nationale

620-1-3-2-05 Concevoir et suivre les plans stratégiques relatifs aux réformes de la défense et de la sécurité nationale

620-1-3-2-06 Suivre les mesures relatives à la protection et à la sécurité de l'Etat

620-1-3-3 Capacités du SPDSN renforcées

- -

620-1-3-4 Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale developpées

- -

620-1-3-5 Pilotage de la RSS appuyé

- -

620-1-3-6 SPDSN opérationnel

- -

620-1-3-7 Salle de crise pour la gestion de la sécurité nationale mise en place

- -

620-1-4 PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL

620-1-4-1 Stabilité au niveau des communes et Fokontany améliorées

620-1-4-1-01 Service Civique au Service de développement Humain et durable

620-1-4-1-02 Service Civique au Service de développement Humain et durable

620-1-5 DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS

620-1-5-1 LES INVESTISSEMENTS PRIVES NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTE

620-1-5-1-01 SOUTENIR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

620-1-5-1-02 PARTICIPER A DES EVENEMENTS DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

620-1-5-2 LE CLIMAT DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ

620-1-5-2-01 PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS (PAPI)

620-1-5-2-02 RENDRE LE DPP EFFECTIF

620-1-5-2-03 AMELIORER LES CADRES JURIDIQUE, LEGAL ET FISCAL

620-1-5-3 LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE EST DEVELOPPE

620-1-5-3-01 METTRE EN PLACE L'UNITE PPP

620-1-5-3-02 APPUYER LE CADRE PPP

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
001	Administration Et Coordination						
001-1	ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE						
001-1-1	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE						
001-1-1-1	Les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires						
	001-1-1-1-R1	Nombre de distinctions honorifiques décernées	*NOMBRE*	27000	28500	30000	30000
001-1-1-2	LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST UTILISÉ À BON ESCIENT						
	001-1-1-2-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES	*%*	98	98	98	98
001-1-1-4	Coordination de suivi des Projets présidentiels assurée						
	001-1-1-4-R1	Pourcentage des projets identifiés incorporés dans le plan de suivi consolidé des projets de la DGPP(Priorisation, compilation, synchronisation)	*%*	100	100	100	100
001-1-1-5	Divers matériels acquis						
	001-1-1-5-R1	Nombre des divers matériels et mobiliers acquis pour assurer le bon fonctionnement et la continuité des services administratifs	*NOMBRE*	14	_	_	-
001-1-1-6	Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits						
	001-1-1-6-R1	Nombre des dossiers instruits	*NOMBRE*	35419	35736	35800	35800
001-1-1-7	L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT						
	001-1-1-7-R1	NOMBRE DES RÉUNIONS DE COORDINATION EFFECTUÉES	*NOMBRE*	4	4	4	4
001-1-1-8	Sécurité des Palais assurée						
	001-1-1-8-R1	Murs et clôtures construits sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'Iavoloha construits	*M*	3800	_	_	-
001-1-3	Assurer le Bon fonctionnement de DGPP						
001-1-3-1	Réalisation des activités						
	001-1-3-1-R1	Taux de réalisation des moyens nécessaires	*Pourcentage*	100	100	100	100
001-1-4	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y AFFÉRENTES						
001-1-4-1	LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE						
	001-1-4-1-R1	Nombre de moyens matériels acquis au niveau du QG et des antennes	*NOMBRE*	9	_	_	-
	001-1-4-1-R2	Nombre de bâtiments construits et réhabilités auprés QG et antennes	*NOMBRE*	3	_	_	-
	001-1-4-1-R3	Nombre de distinctions honorifiques discerne	*NOMBRE*	27000	28500	30000	30000
	001-1-4-1-R4	Nombre des atteintes à la sécurité nationale déjouées	*NOMBRE*	2	2	2	2
001-1-5	Préserver la paix et protection sociale						
001-1-5-1	Participation des populations défavorises a la vie sociale et au progrès collectif						
	001-1-5-1-R1	Taux de populations béneficiaire	*%*	35	69	75	75
001-1-6	ASSURER DE FAÇON PERMANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET DU PATRIMOINE DE LA PRÉSIDENCE						
001-1-6-1	LA SÉCURISATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE						
	001-1-6-1-R1	Assurance de la Sécurité du Président de la République et son entourage	*%*	100	100	100	100
001-1-6-2	Formations et recyclages organisés						
	001-1-6-2-R1	Organisation effectives de la formation et de recyclage	*NOMBRE*	3	5	-	-
001-1-6-3	LA SÉCURISATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉS						
	001-1-6-3-R1	Garant de la Sécurité et des biens de la Présidence	*NOMBRE*	80	90	-	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
001-1-8	**REORIENTER LES ACTIVITES DE L'ANRE POUR DEVENIR LE PRINCIPAL F A I E ET M V N O POUR L'ETAT**						
001-1-8-1	**'Agence apte à acquérir les équipes de développement et de formation**						
	001-1-8-1-R1	Taux des Equipements techniques de développemnt acquis	%	0	100	100	100
001-1-8-2	**'Infrastructure à clés publiques : partie opérationnalisation effectuée**						
	001-1-8-2-R1	Taux d'opérationnalité Infrastructure PKI opérationnel	%	0	13	13	13
001-1-8-3	**Agents de l'ANRE à jour et aptes à vulgariser les Technologies et les normes en matière de TIC**						
	001-1-8-3-R1	Nombre de Bundles Support de Cours achetés	*NOMBRE*	2	4	4	4
001-1-8-4	**Capacités des agents de l'ANRE renforcées**						
	001-1-8-4-R1	Nombre de Personnel ANRE formés	*NOMBRE*	6	8	25	25
	001-1-8-4-R2	Taux de visibilité de l'ANRE	%	100	0	0	0
001-1-8-5	**Infrastructure à clés publiques : partie logicielle et équipement acquise**						
	001-1-8-5-R1	Processus d'acquisition de package de Logiciels de PKI terminé	%	9	18	18	18
001-1-8-7	**Salle de formation équipée en Système de sonorisation, Matériels de vidéo projection et équipement réseau et matériels informatiques pour recevoir des cours à distance**						
	001-1-8-7-R1	Taux d'opérationnalité du Système de sonorisation pour formation	%	0	0	20	20
	001-1-8-7-R3	Taux d'opérationnalité des Matériels de vidéo projection	%	0	41	41	41
001-1-8-8	**Salle de formation équipée en matériel de Visio conférence pour recevoir des cours à distance**						
	001-1-8-8-R1	Taux d'opérationnalité du Matériel visioconférence	%	0	0	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
01	**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**						
010	**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**						
138	**Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit**						
138-1	**RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT**						
138-1-1	**RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU TERRORISME**						
138-1-1-1	**LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ**						
	138-1-1-1-R1	Dossiers jugés par les PAC(et/ou Juridictions) (1)	*NOMBRE*	275	360	490	520
	138-1-1-1-R2	Dossiers de corruption dénoncés, traités et transmis par le BIANCO aux juridictions (2)	*NOMBRE*	550	600	700	800
	138-1-1-1-R3	Pourcentage (Taux en %) des dossiers jugés par les PAC(et/ou Juridictions) par rapport aux dossiers de corruption dénoncés, traités et transmis par le BIANCO aux juridictions: (Augmentation de 10% par année pour atteindre 60% en 2020)	*%*	50	60	70	75
138-1-1-2	**LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS SONT PROMUS**						
	138-1-1-2-R1	Taux de textes mis en conformité identifiés	*%*	50	60	65	75
	138-1-1-2-R2	Nombre du personnels bénéficiaires de formation	*NOMBRE*	5	15	15	20
	138-1-1-2-R3	Nombre des secteurs prioritaires actifs dans la lutte contre la corruption et la promotion de la Gouvernance	*NOMBRE*	6	10	12	15
	138-1-1-2-R4	Nombre de séances d'informations tenues	*NOMBRE*	7	10	12	15
	138-1-1-2-R5	Nombre de thématiques sur les principes de Gouvernance développés	*NOMBRE*	12	15	20	20
	138-1-1-2-R6	Document référentiel sur la Gouvernance Publique	*NOMBRE*	10	12	12	15
138-1-1-3	**LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ**						
	138-1-1-3-R1	NOMBRE DE DOLÉANCES REÇUES PAR LE CSM (INDICATEUR DE RÉSULTAT TRADUISANT DES GAINS EN RÉDUCTION)	*NOMBRE*	33	29	29	29
138-1-1-4	**LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES**						
	138-1-1-4-R1	POURCENTAGE DES CRITÈRES CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS DU GAFI	*%*	60	80	80	85
138-1-1-5	**Les mesures de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre**						
	138-1-1-5-R1	Taux d'absorption des DOS traitées et transmises aux autorités compétentes	*%*	58	61	65	65

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
138-1-2	**AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS**						
138-1-2-1	**LA DÉFENSE DES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST ASSURÉE**						
	138-1-2-1-R1	NOMBRE DES DOSSIERS TRAITÉS	*NOMBRE*	264	278	300	300
138-1-2-2	**LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ETAT**						
	138-1-2-2-R1	CONTRAT DE PERFORMANCE	*NOMBRE*	4	4	4	4
138-1-2-3	**LES RÉFORMES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI, DGD), MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENCE EN CHARGE DES MINES ET DES PÉTROLES (MPMP**						
	138-1-2-3-R1	Taux des réformes réalisés/ prévus	%	40	40	40	40
138-1-2-4	**L'évaluation des contrats/programmes des perfromance effectué**						
	138-1-2-4-R1	Nombre de bureaux de perception dont les contrats/programmes de performance ont fait l'objet d'une évaluation externe'	*NOMBRE*	4	8	>8	>8
138-1-2-5	**Le FEFFI mis en place et PEC opérationnal dans les écoles primaires des Régions de Analamanga, Alaotra Mangoro et Sofia**						
	138-1-2-5-R1	Proportion des écoles ciblées par la composante dotée d'un FEFFI opérationnel planifiant et mettant en œuvre un PEC	%	60	75	>75	>75
138-1-2-6	**Le Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI) opérationnel**						
	138-1-2-6-R1	Taux d'opérationnalisation du Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI)	%	60	80	100	100
138-1-2-7	**Les transactions douanières suspectes découvertes**						
	138-1-2-7-R1	Taux de confirmation de transactions douanières suspectes (en cas d'inspection physique)	%	>12,5	>15 (Non cumulé)	>15 (Non cumulé)	>15 (Non cumulé)
138-1-3	**Inciter et tisser des relations permanentes et durables avec les parties prenantes en vue d'éviter des crises politiques**						
138-1-3-1	**Une base politique solide est créée et occupée**						
	138-1-3-1-R1	Nombre annuel de comités de base mis en place et opérationnels	*NOMBRE*	300	300	300	300
138-1-4	**Promouvoir l'adhésion populaire à la Politique adoptée**						
138-1-4-1	**Dialogue politique et social pérenne**						
	138-1-4-1-R1	Taux de participation de la population par rapport aux directives émises	*Pourcentage*	50	75	75	75
138-1-5	**Assurer le bon fonctionnement de la DGPAP**						
138-1-5-1	**Efficacité et épanouissement dans l'exécution des missions attribuées**						
	138-1-5-1-R1	Taux d'accomplissement des missions attribuées	*POURCENTAGE*	100	100	100	100
138-1-6	**Assurer la mise en œuvre des directives du Président de la République**						
138-1-6-1	**Stabilité et sérénité politique**						
	138-1-6-1-R1	Taux d'adhésion des partis politiques et organisations à la plate-forme de soutien au Président	*Pourcentage*	50	75	75	75

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
138-1-7	**AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES**					
138-1-7-1	**LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN**					
138-1-7-1-R1	Pourcentage des entités étatiques connectées et sécurisées	*%*	100	100	100	100
138-1-7-2	**LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT INTENSIFIES**					
138-1-7-2-R1	NOMBRE D'INSPECTION EFFECTUÉE	*NOMBRE*	16	22	22	22
138-1-7-3	**IGE doté en véhicules d'inspections**					
138-1-7-3-R1	Nombre de véhicules acquis	*NOMBRE*	7	14	29	35
138-1-7-4	**LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SONT AMÉLIORÉES**					
138-1-7-4-R1	Pourcentage de rapports de vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations	*%*	40	50	50	50
138-1-7-5	**LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS**					
138-1-7-5-R1	Réunions avec les chefs hiérarchiques	*NOMBRE*	25	25	25	25
138-1-7-5-R2	NOMBRE DE MISSIONS	*NOMBRE*	42	84	84	85
138-1-7-5-R3	NOMBRE DE RAPPORT D'ACTIVITÉS	*NOMBRE*	42	84	84	84
138-1-7-5-R4	Dossiers traités et taux de répartition équitable l'effectif des éléments de l'Armée	*NOMBRE*	30	20	20	20
138-1-7-5-R5	Taux d'insécurité	*PORCENTAGE*	30	40	40	40
138-1-7-5-R6	NOMBRE DE PV DE RÉCEPTION	*NOMBRE*	42	84	84	84
138-1-7-5-R7	Ratio éléments-Formation	*NOMBRE*	30	20	20	20
138-1-7-6	**Le système commun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat**					
138-1-7-6-R1	Pourcentage de réalisation du système commun	*%*	785	100	100	100
138-1-7-7	**Les systèmes d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics sont contrôlés par l'IGE**					
138-1-7-7-R1	Nombre de systèmes d'informations concernant les finances publiques, les ressources et patrimoines publics auxquelles l'IGE peut se connecter	*NOMBRE*	2	5	5	5
138-1-8	**Assurer la coordination des investissements et de leurs financements**					
138-1-8-1	**Les investissements prioritaires programmés sont effectivement exécutés**					
138-1-8-1-R1	Volume d'investissement décaissé par an	*USD*	700000000	750000000	800000000	800000000
138-1-9	**VALORISER L'ETHIQUE POLITIQUE**					
138-1-9-1	**Opérationnalisation de la plateforme de dialogue politique entre les parties prenantes**					
138-1-9-1-R1	Taux de participation des parties prenantes	*%*	60	70	80	80
138-1-9-2	**Sérénité politique**					
138-1-9-2-R1	Taux d'adhésion des partis politiques et organisations à la plateforme de soutien au Président	*%*	60	70	80	80

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE							
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE							
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit							
	138-2	Evaluer la contribution de l'Armée dans la réalisation du volet defense et securité						
	138-2-1	Appui à la restauration de la discipline au sein des formations militaires						
		138-2-1-1	Amélioration du professionnalisme de l'Armée Malagasy					
			138-2-1-1-R1	Ratio éléments-Formation	*Pourcentage*	50	30	30	30
		138-2-1-2	Augmentation de confiance de la population vis-à-vis de l'Armée Malagasy					
			138-2-1-2-R1	taux d'insécurité	*Pourcentage*	70	30	40	40
	138-2-2	Suivi et evaluation du fonctionnement administratif et logistique des formations						
		138-2-2-1	Harmonisation de l'administration militaire en général					
			138-2-2-1-R1	Dossiers traités et taux de répartition équitable l'effectif des éléments de l'Armée	*NOMBRE*	50	30	20	20
		138-2-2-2	Développement économique grâce à l'optimisation des décisions en terme de répartition des Forces de securité en fonction du niveau d'insécurité de chaque region.					
			138-2-2-2-R1	Taux d'insécurité	%	70	30	30	30
		138-2-2-3	Contribution à la préparation de la prise de décision du Président de la République en matière de défense					
			138-2-2-3-R1	Réunions avec les chefs hiérarchiques	*NOMBRE*	50	25	25	25

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
01	**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**							
010	**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**							
138	**Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit**							
	138-4	**Appliquer la politique de tolérance zéro pour la corruption**						
	138-4-1	**Système judiciaire impartial et indépendant, administration publique et sécurité**						
		138-4-1-1	**Défi 69: Lutte contre la corruption à tolérance zéro**					
			138-4-1-1-R1	Pourcentage de rapports de vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations	*Pourcentage*	40	50	50	55

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE							
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE							
620	Appui au développement social et économique							
	620-1	CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE						
	620-1-1	RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS						
		620-1-1-1	LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES RAPPORTS SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES SEXUELLES À MOINDRE RISQUE						
			620-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH AYANT UTILISÉ UN PRÉSERVATIF AU COURS DE LEUR DERNIER RAPPORT SEXUEL/ANAL	%	PS=90%	90%	90%	90%
		620-1-1-2	LES BESOINS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE RIPOSTE AU SIDA COUVERTS					
			620-1-1-2-R1	MONTANT DES RESSOURCES ALLOUÉES À LA RÉPONSE NATIONALE AU SIDA	*USD*	>613.583 USD	>613.583 USD	>613.583 USD	>613.583 USD
		620-1-1-3	LES ADULTES DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON-DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH					
			620-1-1-3-R1	POURCENTAGE DES ADULTES DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	%	Hommes : >50%	Hommes : >50%	Hommes : >50%	Homme : >50%
			620-1-1-3-R2	POURCENTAGE DES ADULTES DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	%	Femmes : >50%	Femmes : >50%	Femmes : >50%	Homme : >50%
		620-1-1-4	LES ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIENT D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ					
			620-1-1-4-R1	POURCENTAGE DE PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH (ADULTES ET ENFANTS) QUI ONT BÉNÉFICIÉ DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE, SOCIAL ET JURIDIQUE PARMI CELLES QUI SONT SUIVIES	%	0.87	0.9	0.9	1
	620-1-2	PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE						
		620-1-2-1	SPDSN opérationnel					
			620-1-2-1-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100	100
		620-1-2-2	Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale developpées					
			620-1-2-2-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	*NOMBRE*	22	22	22	22
		620-1-2-3	Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif					
			620-1-2-3-R1	Taux de populations béneficiaires	%	100	100	100	100
		620-1-2-4	Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite					
			620-1-2-4-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	10	20	20	20

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
620-1-3	**PILOTAGE DE LA REFORME RELATIVE A LA R.S.S**						
620-1-3-1	**Documents de politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaboré**						
	620-1-3-1-R1	Nombre de documents cadres relatifs au renforcement de sécurité national validés	*NOMBRE*	2	0	0	0
620-1-3-2	**Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite**						
	620-1-3-2-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	*%*	10	15	30	35
620-1-3-3	**Capacités du SPDSN renforcées**						
	620-1-3-3-R1	Nombre de Personnel du SPDSN performant dans la gestion de la sécurité nationale	*NOMBRE*	1	21	25	25
	620-1-3-3-R2	Nombre de succursales mis en réseau	*NOMBRE*	0	7	10	10
620-1-3-4	**Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale developpées**						
	620-1-3-4-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	*NOMBRE*	2	4	4	4
620-1-3-5	**Pilotage de la RSS appuyé**						
	620-1-3-5-R1	Nombre de documents stratégiques validés et appliqués par les secteurs sécuritaires	*NOMBRE*	2	0	0	0
	620-1-3-5-R2	Nombre de personnel du SPDSN performant en matière de pilotage de la RSS	*NOMBRE*	1	7	20	25
620-1-3-6	**SPDSN opérationnel**						
	620-1-3-6-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	*%*	100	100	100	100
620-1-3-7	**Salle de crise pour la gestion de la sécurité nationale mise en place**						
	620-1-3-7-R1	Taux cumulé de l'opérationnalisation de la salle de crise	*%*	50	75	100	100
620-1-4	**PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL**						
620-1-4-1	**Stabilité au niveau des communes et Fokontany améliorées**						
	620-1-4-1-R1	Pourcentage des activités/projets ayant atteint les résultats escomptés	*%*	55	100	100	100
620-1-5	**DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS**						
620-1-5-1	**LES INVESTISSEMENTS PRIVES NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTE**						
	620-1-5-1-R1	Volume d'exportation AGOA (en DTS)	*DTS*	>500.000.000	>500.000.000	>500.000.000	>500.000.000
620-1-5-2	**LE CLIMAT DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ**						
	620-1-5-2-R1	Classement Doing business	*RANG*	<130	100	100	100
620-1-5-3	**LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE EST DEVELOPPE**						
	620-1-5-3-R1	Nombre de contrats PPP établis	*NOMBRE*	1	2	3	5

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

02	**SENAT**			
020	**SENAT**			
002	**Administration Et Coordination**			
	002-1	**PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT**		
	002-1-1	**ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT**		
		002-1-1-1	**AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS**	
			002-1-1-1-01	*EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE AD/T°*
			002-1-1-1-02	*RENFORCER LES CAPACITÉS DES SÉNATEURS ET FORMER LES AGENTS*
			002-1-1-1-03	*SATISFAIRE AUX BESOINS EN FOURNITURES ET CONSOMMABLES DES SERVICES*
			002-1-1-1-04	*AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PERFORMANCE DES DIRECTIONS ET DES SERVICES*
			002-1-1-1-05	*FAIRE DES ATELIERS ET ORGANISER DES COLLOQUES*
		002-1-1-2	**ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT**	
			002-1-1-2-01	*POURVOIR AUX SOINS DES SÉNATEURS, DU PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES*
			002-1-1-2-02	*EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DU PERSONNELADMINISTRATIF ET LEURS FAMILLES*
			002-1-1-2-03	*REHABILITATION ET EQUIPEMENT IMMEUBLE SENAT*
	002-1-2	**ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT**		
		002-1-2-1	**GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT**	
			002-1-2-1-01	*T01-Renforcement de capacités matérielles et humaines*
			002-1-2-1-02	*REHABILITATION, CONSTRUCTION IMMEUBLE SENAT*
			002-1-2-1-03	*METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ET ÉVALUATION BUDGÉTAIRE*
	002-1-3	**ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATERIELS,FINANCIERS ET HUMAINS**		
		002-1-3-1	**AGENTS EFFICACES,COMPETENTS ET MOTIVES**	
			-	-
		002-1-3-2	**ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DECENT**	
			-	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

02	**SENAT**			
020	**SENAT**			
119	**Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat**			
	119-1	**PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT**		
	119-1-1	**RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU SÉNAT ET ÉVALUATION**		
		119-1-1-1	**POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE**	
			119-1-1-1-01	*EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE SÉNATEURS*
			119-1-1-1-02	*EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DES SÉNATEURS, PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES*
			119-1-1-1-03	*CONSEILLER LE GOUVERNEMENT*
			119-1-1-1-04	*FAIRE DES PROPOSITIONS DE LOIS ET ADOPTER LES PROPOSITIONS ET PROJETS DE LOIS*
	119-1-2	**RENFORCER LA CULTURE DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION**		
		119-1-2-1	**SÉNATEURS REDEVABLES ET RESPONSABLES**	
			119-1-2-1-01	*MAINTENIR LA RELATION AVEC LES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX*
			119-1-2-1-02	*AUGMENTER LES MOYENS FOURNIS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES MISSIONS DES MEMBRES DU SENAT*
			119-1-2-1-03	*CONSULTER ET RAPPORTER LES ÉLÉMENTS COLLECTÉS DES CTD ET LES OSE*
	119-1-3	**RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE**		
		119-1-3-1	**APAISEMENT POLITIQUE**	
			119-1-3-1-01	*FAIRE DES DIALOGUES POLITIQUES*

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
02	SENAT							
020	SENAT							
002	Administration Et Coordination							
	002-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT						
	002-1-1	ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT						
		002-1-1-1	AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS					
			002-1-1-1-R1	DURÉE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	*Jour*	28	28	28	28
		002-1-1-2	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT					
			002-1-1-2-R1	NOMBRE DE LOCAUX RÉPONDANT AUX NORMES	*NOMBRE*	40	40	40	40
	002-1-2	ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT						
		002-1-2-1	GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT					
			002-1-2-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS ET COMPTE RENDU	*NOMBRE*	8	10	10	10
	002-1-3	ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATERIELS,FINANCIERS ET HUMAINS						
		002-1-3-1	AGENTS EFFICACES,COMPETENTS ET MOTIVES					
			002-1-3-1-R1	DUREE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	*JOUR*	28	28	28	28
		002-1-3-2	ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DECENT					
			002-1-3-2-R1	NOMBRE DE LOCAUX REPONDANT AUX NORMES	*NOMBRE*	40	50	50	50

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
02	SENAT							
020	SENAT							
119	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat							
	119-1	PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT						
	119-1-1	RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU SÉNAT ET ÉVALUATION						
		119-1-1-1	POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE					
			119-1-1-1-R1	TAUX D'ASSIDUITÉ DES SÉNATEURS AUX TRAVAUX PARLEMENTAIRES	*Pourcentage*	80	95	95	95
	119-1-2	RENFORCER LA CULTURE DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION						
		119-1-2-1	SÉNATEURS REDEVABLES ET RESPONSABLES					
			119-1-2-1-R1	POURCENTAGE DE COMPTE-RENDU PÉRIODIQUE POUR CHAQUE MISSION DES SÉNATEURS	*Pourcentage*	95	95	95	95
	119-1-3	RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE						
		119-1-3-1	APAISEMENT POLITIQUE					
			119-1-3-1-R1	DIMINUTION DE TAUX DES MANIFESTATIONS	*POURCENTAGE*	15	10	15	15

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

03 ASSEMBLEE NATIONALE

030 ASSEMBLEE NATIONALE

003 Administration et Coordination

003-1 RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE

003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ

003-1-1-1 Administration parlementaire efficace renforcée

003-1-1-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATERIELLES ET HUMAINES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

003-1-1-1-02 PAYER LES SALAIRES DES AGENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

003-1-1-1-03 METTRE À LA DISPOSITION DES DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU BUREAU PERMANENT ET DE L'ADMINISTRATION DES FOURNITURES BUREAUTIQUES ET DIVERS ENTRETIENS

003-1-1-1-04 ORGANISER DES CONCOURS ET PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE FORMATION ET STAGE

003-1-1-1-05 POURVOIR AUX SOINS MÉDICAUX

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

03 ASSEMBLEE NATIONALE

030 ASSEMBLEE NATIONALE

101 Gouvernance Responsable

101-1 RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL

101-1-1 RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS

101-1-1-1 Relations entre les élus et les citoyens renforcées

101-1-1-1-01 Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement

101-1-2 SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS

101-1-2-1 Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré

101-1-2-1-01 Payer les salaires et avantages des Députés

101-1-2-1-02 Tenir des sessions parlementaires

101-1-3 PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES

101-1-3-1 Relations internationales raffermies

101-1-3-1-01 Adhérer aux organismes internationaux

101-1-3-1-02 Effectuer des missions extérieures

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
03	ASSEMBLEE NATIONALE							
030	ASSEMBLEE NATIONALE							
003	Administration et Coordination							
	003-1	RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE						
	003-1-1	RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ						
		003-1-1-1	Administration parlementaire efficace renforcée					
			003-1-1-1-R2	Délai de traitement des dossiers	*NB DE JOUR*	10	10	10	10

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
03	ASSEMBLEE NATIONALE							
030	ASSEMBLEE NATIONALE							
101	Gouvernance Responsable							
	101-1	RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL						
	101-1-1	RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS						
		101-1-1-1	Relations entre les élus et les citoyens renforcées					
		101-1-1-1-R1	Nombre de contrôles parlementaires	*Nombre*	10	48	48	48
		101-1-1-1-R2	Nombre de tournées parlementaires	*Nombre*	1500	3688	3688	3688
	101-1-2	SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS						
		101-1-2-1	Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré					
		101-1-2-1-R1	Nombre de lois votées	*NOMBRE*	48	34	34	34
		101-1-2-1-R2	Taux d'exécution budgétaire	%	99,65	100	100	100
	101-1-3	PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES						
		101-1-3-1	Relations internationales raffermies					
		101-1-3-1-R1	Nombres de participations à des réunions internationales	*NOMBRE*	15	15	15	15

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

004 Administration et Coordination

004-1 PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE

004-1-1 ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE

004-1-1-1 Coordination des activités assurée et améliorée

004-1-1-1-01 Coordonner et piloter les activités des Directions et Services

004-1-1-1-02 Établir les documents stratégiques d'exécution du Budget (CDMT, PTA, PPM, Plan d'engagement)

004-1-1-2 Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace

004-1-1-2-01 Mettre en place le système de suivi-évaluation

004-1-1-2-02 Effectuer des contrôles au niveau des Services

004-1-1-2-03 Établir des rapports d'activités

004-1-1-3 Effectivité de l'autonomie de l'Institution

004-1-1-3-01 Établir et mettre en œuvre des procédures et processus pour rendre effective l'autonomie de l'Institution

004-1-1-4 Visibilité et présence effective de l'Institution

004-1-1-4-01 Garantir la visibilité de l'Institution à travers sa représentation et évènements officiels

004-1-1-4-02 Préparer les correspondances et communiqués officiels du Président de la HCC

004-1-1-5 Centre de documentation et d'études opérationnel

004-1-1-5-01 Rendre opérationnel le centre de documentation et d'études de la HCC

004-1-1-7 BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION

004-1-1-7-01 COORDINATION DES ACTIONS DES DIRECTIONS ET SERVICES

004-1-1-8 CAPACITÉS D'ANALYSE DU PERSONNEL DE CONTRÔLE ACCRUES

004-1-1-8-01 DÉVELOPPEMENT DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET DES PRIORITÉS EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

004-1-1-9 EFFECTIVITÉ DE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION

004-1-1-9-01 ETABLISSEMENT ET MIS EN ŒUVRE DES PROCÉDURES ET PROCESSUS POUR RENDRE EFFECTIVE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION.

004-1-1-A EFFICACITÉ DE L'INSTITUTION AMÉLIORÉE, PRODUCTIVITÉ RENFORCÉE

004-1-1-A-01 Développer et mettre en œuvre la stratégie de réforme et de modernisation de l'administration

004-1-1-A-02 GESTION DU BUDGET CONFORMÉMENT AUX ORIENTATIONS ET PRIORITÉS: PROGRAMMATION, EXÉCUTION ET SUIVI ÉVALUATION DU BUDGET

004-1-1-C PROFESSIONNALISME DES AGENTS

004-1-1-C-01 GESTION DU PERSONNEL

004-1-1-D QUALITÉ DE SERVICE AMÉLIORÉE

004-1-1-D-01 Développement et mise en œuvre d'une stratégie de réforme et de modernisation de l'administration

004-1-1-D-02 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE LA HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

004-1-1-D-03 EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET RENFORCEMENT DE LA CULTURE DE RÉSULTAT

004-1-1-E Système de contrôle et de suivi-évaluation renforcé

004-1-1-E-01 Effectuer des contrôles au niveau des Services

004-1-1-E-02 Concevoir et mettre en place le système de suivi-évaluation

004-1-1-E-03 Établir des rapports d'activités

004-1-1-E-04 Renforcer les actions de contrôle et de suivi

004-1-2 Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC

004-1-2-1 Sécurité assurée, sérénité de la Cour

004-1-2-1-01 Acquérir des matériels et construire ou réhabiliter les infrastructures de sécurité

004-1-2-1-02 Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité

004-1-2-1-03 Garantir la sécurité et prévenir les risques

004-1-2-2 Dispositifs de sécurité mis en place

004-1-2-2-01 Mettre en place des dispositifs de sécurité adéquats

004-1-2-3 Professionnalisme renforcé des agents de sécurité leur permettant d'être en phase avec la conjoncture politico-juridique et à l'évolution de la technologie

004-1-2-3-01 Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité

004-1-2-4 Sensation de sécurité au sein de la HCC

004-1-2-4-01 Renflouer et rajeunir les éléments émanant des différents corps des forces

004-1-2-4-02 Assurer à tout moment la sécurité des hautes personnalités, de leurs entourages et des infrastructures

004-1-3 Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance

004-1-3-1 Entretien des biens de la HCC assurée

004-1-3-1-01 Assurer l'entretien et la maintenance des biens de la HCC

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

004 Administration et Coordination

004-1-3-2 Gestion des ressources automatisée, bonne gouvernance assurée

004-1-3-2-01 Développer des programmes et applications informatiques de gestion des ressources

004-1-3-2-02 Élaborer des manuels de procédure

004-1-3-3 Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées

004-1-3-3-01 Elaboration et mis en œuvre d'un plan de formation

004-1-3-3-02 Rédiger et mettre en œuvre un guide d'élaboration de description de postes

004-1-3-4 Dossiers du personnel en souffrance réduits

004-1-3-4-01 Traiter à temps les actes relatifs à la gestion des carrières des agents

004-1-3-5 Environnement de travail favorable au dialogue

004-1-3-5-01 Mettre en place et rendre opérationnel un cadre de dialogue et de concertation entre l'administration et le personnel

004-1-3-6 Personnel en bonne santé et dynamique

004-1-3-6-01 Mettre en place et rendre opérationnel le Service Médico-Social

004-1-3-6-02 Organiser des activités physiques et sportives

004-1-3-7 Utilisation des ressources financières optimisée

004-1-3-7-01 Exécuter le budget de l'année en cours

004-1-3-7-02 Préparer et tenir des revues budgétaires

004-1-3-7-03 Elaborer le projet de budget de l'année suivante

004-1-3-7-04 Etablir le PTA

004-1-3-8 Efficacité de l'organe de commande publique

004-1-3-8-01 Conduire les procédures de passation des marchés conformément aux textes en vigueur

004-1-3-8-02 Exécuter et suivre les marchés

004-1-3-8-03 Exécuter les procédures de passation des marchés

004-1-3-8-04 Exécution et suivi des marchés

004-1-3-9 Besoins en matériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente

004-1-3-9-01 Projet de renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC

004-1-3-9-02 renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC

004-1-3-A - Gestion des ressources humaines automatisée

004-1-3-A-01 Développer des applications informatiques de gestion de ressources humaines

004-1-3-B - Patrimoine bien géré

004-1-3-B-01 Exécuter les procédures de reddition des comptes matières

004-1-3-B-02 Assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine

004-1-3-B-03 Elaborer des manuels de procédure et développer des applications de gestion des consommables et des matériels

004-1-3-C Professionnalisme des acteurs budgétaires

004-1-3-C-01 Renforcer les capacités des acteurs budgétaires

004-1-3-D Réduction des fautes disciplinaires commises par les agents

004-1-3-D-01 Vulgariser les textes en matière de déontologie et de bonne conduite

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

102 Gouvernance responsable

102-1 CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE

102-1-1 AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES

102-1-1-1 Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées

102-1-1-1-01 Etablir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral

102-1-1-1-02 Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences avec les Cours étrangères

102-1-1-1-03 Acquérir des équipements électoraux

102-1-1-1-04 Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral

102-1-1-1-05 Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral

102-1-1-1-06 Former les acteurs du processus électoral pour le traitement des résultats

102-1-1-1-07 Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections

102-1-1-1-08 Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères

102-1-1-1-09 Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections

102-1-1-1-10 Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections

102-1-1-2 Régularité et sincérité du scrutin assurée

102-1-1-2-01 Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections

102-1-1-2-02 Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections

102-1-1-3 Transparence des actions de l'Institution en matière électorale

102-1-1-3-01 Organiser des séances de formation, d'information et de sensibilisation au niveau des Régions

102-1-1-3-02 Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral

102-1-1-3-03 Organisation des portes ouvertes sur la HCC surtout sur sa compétence en matière électorale

102-1-1-3-04 Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral

102-1-1-3-05 Établir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral

102-1-1-3-06 Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections

102-1-2 PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES

102-1-2-1 Respect de la Constitution garanti

102-1-2-1-01 Préparer et tenir des audiences sur les textes et requêtes soumis à la censure de la Cour

102-1-2-1-02 Rédiger les décisions

102-1-2-1-03 Interpréter les dispositions constitutionnelles

102-1-2-1-04 Contrôler la constitutionnalité des textes et des règlements intérieur du parlement soumis à la censure de la Cour

102-1-2-1-05 Régler les conflits de compétence entre les Institutions et/ou les CTD

102-1-2-1-06 Organiser des portes ouvertes sur la HCC

102-1-2-2 Professionnalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe

102-1-2-2-01 Renforcer les capacités des juges, des cadres et du personnel du greffe : organisation de formations, de voyages d'études, de rencontres ou d'échanges d'expériences

102-1-2-2-02 Participer aux réunions statutaires des Cours et Conseils Constitutionnels (ACCPUF, CJCA, OIF…)

102-1-3 AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION

102-1-3-1 Citoyens mieux informés : citoyens responsables et participatifs à la vie socio-politique et économique

102-1-3-1-01 Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de l'information de l'Institution

102-1-3-1-02 Concevoir et mettre à jour le site web

102-1-3-1-03 Consolider le fond documentaire

102-1-3-1-04 Organiser des portes ouvertes sur la HCC

102-1-3-2 Système informatique sécurisé et efficace

102-1-3-2-01 Former le personnel informatique (action de veille technologique)

102-1-3-2-02 Sécuriser et assurer l'intégrité du système informatique

102-1-3-2-03 Mettre en réseau les bureaux

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE						
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE						
004	Administration et Coordination						
004-1	PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE						
004-1-1	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE						
004-1-1-1	Coordination des activités assurée et améliorée						
	004-1-1-1-R1	Nombre de réunions du staff et/ou de la Cellule Financière	*NOMBRE*	24	24	24	-
004-1-1-2	Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace						
	004-1-1-2-R1	Nombre de contrôles effectués	*NOMBRE*	3	3	3	-
	004-1-1-2-R2	Nombre de Directions ayant fait leurs rapports d'activités	*NOMBRE*	8	8	8	-
004-1-1-3	Effectivité de l'autonomie de l'Institution						
	004-1-1-3-R1	Nombre de délibérations à caractère administratif et financier adoptées	*NOMBRE*	4	4	4	-
004-1-1-4	Visibilité et présence effective de l'Institution						
	004-1-1-4-R2	Nombre de déplacements, représentations et visites	*NOMBRE*	32	34	36	-
004-1-1-5	Centre de documentation et d'études opérationnel						
	004-1-1-5-R1	Nombre de consultation et de prêts enregistrés	*NOMBRE*	210	220	240	-
004-1-2	Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC						
004-1-2-1	Sécurité assurée, sérénité de la Cour						
	004-1-2-1-R1	Pourcentage des agents de sécurité ayant suivi de formation	*Taux (%)*	35	50	60	65
	004-1-2-1-R3	Taux de satisfaction des besoins en matériels et en infrastructures de sécurité	*Taux (%)*	50	70	80	80
004-1-3	Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance						
004-1-3-1	Entretien des biens de la HCC assurée						
	004-1-3-1-R1	Taux de réalisation des entretien et maintenance	*Taux (%)*	75	80	85	85
004-1-3-2	Gestion des ressources automatisée, bonne gouvernance assurée						
	004-1-3-2-R1	Nombre de manuels de procédure élaborés	*NOMBRE*	2	2	2	2
	004-1-3-2-R2	Nombre d'applications informatiques de gestion développées	*NOMBRE*	2	3	4	5
004-1-3-3	Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées						
	004-1-3-3-R1	Taux de réalisation des activités de formation	*%*	60	70	80	80
004-1-3-4	Dossiers du personnel en souffrance réduits						
	004-1-3-4-R1	Taux de dossiers du personnel traités	*%*	75	100	100	100
004-1-3-5	Environnement de travail favorable au dialogue						
	004-1-3-5-R1	Structure de dialogue mise en place et opérationnelle	*LOGIQUE*	oui	oui	oui	oui
	004-1-3-5-R2	Taux de doléances traitées	*Taux (%)*	85	90	100	100
004-1-3-6	Personnel en bonne santé et dynamique						
	004-1-3-6-R1	Nombre d'activités physiques et sportives organisées	*NOMBRE*	25	30	30	30
	004-1-3-6-R2	Service Médico-social mis en place et opérationnel	*LOGIQUE*	oui	oui	oui	oui
004-1-3-7	Utilisation des ressources financières optimisée						
	004-1-3-7-R1	Taux d'exécution du budget	*%*	96	98	98	98
004-1-3-8	Efficacité de l'organe de commande publique						
	004-1-3-8-R1	Taux de réalisation des marchés publics	*%*	95	98	99	99
004-1-3-9	Besoins en matériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente						
	004-1-3-9-R1	Ratio du nombre de postes informatiques/nombre d'agents	*RATIO*	0.7	0.8	0.8	0.8
	004-1-3-9-R2	Taux de satisfaction des besoins en matériels et en infrastructures	*%*	75	78	80	80

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE							
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE							
102	Gouvernance responsable							
	102-1	CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE						
	102-1-1	AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES						
		102-1-1-1	Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées					
			102-1-1-1-R1	Nombre de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections organisés	*NOMBRE*	5	6	7	-
			102-1-1-1-R2	Disponibilité du manuel de procédure sur le contentieux électoral	*LOGIQUE*	oui	oui	oui	-
			102-1-1-1-R3	Nombre de réunions avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral	*NOMBRE*	2	1	1	-
			102-1-1-1-R6	Nombre d'acteurs du processus électoral formés	*NOMBRE*	36	36	36	-
			102-1-1-1-R7	Nombre de voyages d'études ou d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères organisés	*NOMBRE*	1	2	1	-
		102-1-1-2	Régularité et sincérité du scrutin assurée					
			102-1-1-2-R1	Nombre d'applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats développées	*NOMBRE*	1	1	0	-
		102-1-1-3	Transparence des actions de l'Institution en matière électorale					
			102-1-1-3-R1	Nombre de Régions bénéficiant des séances de sensibilisation et d'information	*NOMBRE*	12	18	22	-
	102-1-2	PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES						
		102-1-2-1	Respect de la Constitution garanti					
			102-1-2-1-R1	Nombre d'audiences	*NOMBRE*	32	32	28	-
			102-1-2-1-R2	Nombre de décisions prises, d'arrêts rendus et d'avis émis	*NOMBRE*	42	36	30	-
		102-1-2-2	Professionnalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe					
			102-1-2-2-R1	Nombre de formations, de voyages d'étude et/ou d'échanges d'expériences tant à l'intérieur qu'à l'extérieur	*NOMBRE*	2	2	2	-
			102-1-2-2-R2	Nombre de participations aux réunions statutaires des Cours ou Conseils constitutionnels étrangers	*NOMBRE*	2	2	2	-
	102-1-3	AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION						
		102-1-3-1	Citoyens mieux informés : citoyens responsables et participatifs à la vie socio-politique et économique					
			102-1-3-1-R1	Nombre de visiteurs du site web	*NOMBRE*	80000	90000	100000	-
			102-1-3-1-R2	Nombre de portes ouvertes organisées	*NOMBRE*	6	6	6	-
			102-1-3-1-R3	Disponibilité de la stratégie de l'information	*LOGIQUE*	OUI	OUI	OUI	-
			102-1-3-1-R4	Nombre de personnes ayant accédé au Centre de documentation	*NOMBRE*	120	200	250	-
		102-1-3-2	Système informatique sécurisé et efficace					
			102-1-3-2-R1	Système informatique intègre	*LOGIQUE*	oui	oui	oui	-
			102-1-3-2-R2	Taux de bureaux interconnectés	*Taux (%)*	70	80	85	-
			102-1-3-2-R3	Nombre de techniciens et d'utilisateurs informatiques formés	*NOMBRE*	12	12	12	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05 PRIMATURE

050 PRIMATURE

005 Administration et Coordination

005-1 ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE

005-1-1 ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES

005-1-1-1 ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT

005-1-1-1-01 CONDUIRE LES PROCÉDURES DES PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS SUIVANT LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

005-1-1-1-02 METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF DE MOTIVATIONS DES AGENTS ADÉQUATES

005-1-1-1-03 ASSURER LA QUALITÉ DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA PRIMATURE

005-1-1-1-04 ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE

005-1-1-1-05 GÉRER LES DOSSIERS RELATIFS AUX CARRIÈRES DES AGENTS DE LA PRIMATURE

005-1-1-1-06 ASSURER LA GESTION DES STOCKS

005-1-1-1-07 ASSURER LA PRISE EN CHARGE DES TRAITEMENTS ET SOINS DES AGENTS DE LA PRIMATURE

005-1-1-1-08 ENTRETENIR LA DOMAINE MAHAZOARIVO, RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE ET DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS

005-1-1-1-09 ASSURER LA COORDINATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE

005-1-2 ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS)

005-1-2-1 DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE

005-1-2-1-01 ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES TROUPES

005-1-2-1-02 ELABORER DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

005-1-2-1-03 SÉCURITÉ PRIMATURE

005-1-2-2 SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE ASSURÉE

005-1-2-2-01 EQUIPER LES GDC ET ESCORTES EN MATÉRIELS SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ

005-1-2-2-02 RENFORCER LES CAPACITÉS DES GARDE DU CORPS (GDC)

005-1-3 AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE

005-1-3-1 L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE

005-1-3-1-01 RÉDIGER DES COMMUNIQUÉS OFFICIELS ET LES PARTAGER AUX MÉDIAS

005-1-3-1-02 RECUEILLIR TOUTES LES INFORMATIONS

005-1-3-1-03 ANALYSER ET RECOUPER LES INFORMATIONS RECEUILLIES

005-1-3-1-04 COUVRIR MÉDIATIQUEMENT TOUS LES ÉVÈNEMENTS AUXQUELS LE PREMIER MINISTRE PARTICIPE

005-1-3-1-05 PROPOSER AU PREMIER MINISTRE DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PAR RAPPORT AU CONTEXTE

005-1-3-2 DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE

005-1-3-2-01 ENTRETENIR LES INFRASTRUCTURES NTIC

005-1-3-2-02 DÉVELOPPER DES PROGRAMMES ET APPLICATION INFORMATIQUE

005-1-3-2-03 T01-Dématérialisation des services au sein de la Primature

005-1-4 ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT

005-1-4-1 TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ

005-1-4-1-01 CENTRE DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES A MADAGASCAR (CFM/IFC)

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	**PRIMATURE**		
050	**PRIMATURE**		
005	**Administration et Coordination**		
	005-2	**HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS**	
	005-2-1	**COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES**	
		005-2-1-1	**LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES**
			- -

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	**PRIMATURE**			
050	**PRIMATURE**			
005	**Administration et Coordination**			
	005-3	**SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR**		
	005-3-1	**SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES**		
		005-3-1-1	**RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE**	
			005-3-1-1-01	*RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELS ET HUMAINS*
			005-3-1-1-02	*MISE EN PLACE D'UN CENTRE OPERATIONNEL POUR VEILLE INFORMATIONNELLE*
			005-3-1-1-03	*MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE D'ECHANGE ET DE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES DONNEES MARITIMES*
	005-3-2	**AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF**		
		005-3-2-1	**LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES**	
			005-3-2-1-01	*RENFORCEMENT DE LA COORDINATION ET DU DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES ET MARINES*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05 PRIMATURE

050 PRIMATURE

139 Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales

139-1 HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

139-1-1 ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT

139-1-1-1 TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ

139-1-1-1-01 PREPARER LE PREMIER TIRAGE DES TEXTES POUR INSERTION JOURNAL OFFICIEL

139-1-1-1-02 ASSURER LE TRAITEMENT EN TEMPS RÉEL DES DOSSIERS DE CONSULTANCE ET DE CONTENTIEUX

139-1-1-1-03 ASSURER LA COUVERTURE INTERMINISTÉRIELLE ET NATIONALE DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ETAT DEVANT LES JURIDICTIONS

139-1-1-1-04 REPERTORIER ET CONSERVER LES ARCHIVES DÉFINITIVES

139-1-1-1-05 PRÉPARER L'ORDRE DU JOUR ET LES DOSSIERS À SOUMETTRE À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT/DES MINISTRES ET À DÉPOSER SUR LE BUREAU DE L'UNE DES DEUX ASSEMBLÉS

139-1-1-1-06 VULGARISER, AMÉLIORER ET MODERNISER LA CONSERVATION ET L'ACCÈS AUX TEXTES DE DROIT

139-1-1-1-07 Collecte, codification, saisie de la base de données

139-1-1-1-08 Exposition

139-1-1-1-09 Conférence-débat

139-1-1-1-10 Visite de centres d'archives

139-1-1-1-11 Activités de vacances

139-1-1-1-12 Recherche, saisie et délivrance de copies d'actes

139-1-1-1-13 Tris et classement d'archives

139-1-1-1-14 ASSURER L'ÉTUDE DES PROJETS DE TEXTE ADMINISTRATIFS, LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES

139-1-1-1-15 RÉPRIMER LES FAUTES DE GESTION EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES.

139-1-1-1-16 Formation en archivistique

139-1-1-1-17 ASSURER LE PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES TEXTES REGLÉMENTAIRES

139-1-1-1-19 RÉDUIRE LES RISQUES/OPPORTUNITÉS DE FAUTES DE GESTION

139-1-2 HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE NATIONALE

139-1-2-1 PLANS STRATEGIQUES EN MATIÈRE DE SECURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS

139-1-2-1-01 METTRE EN PLACE UN CENTRE DE VEILLE

139-1-2-1-02 COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AU TERRORISME NATIONAL ET INTERNATIONAL

139-1-2-1-03 ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE

139-1-2-1-04 ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL

139-1-2-1-05 RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ

139-1-2-1-06 ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE

139-1-2-1-07 COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ

139-1-2-1-08 RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ

139-1-2-1-09 Contrôle des acteurs de sécurité dans les circonscription administrative et dans les zônes des opérations

139-1-2-1-10 Mettre en place le conseil national de sécurité intérieur.

139-1-2-1-11 RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUTES PERSONNALITÉS DU PAYS

139-1-3 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES

139-1-3-1 LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES

139-1-3-1-01 SUIVRE ET ÉVALUER ANNUELLEMENT LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

139-1-3-1-02 COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

139-1-3-1-03 SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES AUTORITÉS LOCALES , LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES JEUNES, ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

139-1-3-1-04 COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAFICS DE DROGUE

139-1-3-1-05 T02-Prévention sur la lutte contre la Drogue

139-1-3-1-06 COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS MARITIMES RELATIVES AUX TRAFIC ILLICITES

139-1-3-1-07 CONTRÔLER ET VÉRIFIER LES BDR SAISIS AU NIVEAU DES ONZE () RÉGIONS

139-1-3-1-08 MENER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION, SUIVI DE LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	**PRIMATURE**		
050	**PRIMATURE**		
139	**Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales**		
			ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ, DE L'OSC ET DES STRUCTURES LOCALES
		139-1-3-1-09	*ASSURER L'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE SURETÉ RADIOLOGIQUES, ET SECURITÉ NUCLÉAIRES ET DE GARANTIE SUR L'UTILISATION PACIFIQUE DE L'ENERGIE NUCLÉAIRE*
		139-1-3-1-10	*RENFORCER LA COORDINATION NATIONALE DANS LA MAÎTRISE DE RISQUES INHÉRENTS À L'ENVIRONNEMENT MARITIME (CFIM)*
		139-1-3-1-11	*PLAIDOYER ET ASSURER LA VISIBILITÉ DE MADAGASCAR SUR LES DROITS DE L'HOMME*
		139-1-3-1-12	*RENFORCER LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE EN MATIÈRE DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME*
		139-1-3-1-13	*PRÉPARER LES DOSSIERS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRE DES BDR*
		139-1-3-1-14	*INTENSIFIER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, RÉGIONALE ET SOUS RÉGIONALE AFIN DE COMBATTRE LA TRAITE DES PERSONNES*
		139-1-3-1-15	*AMÉLIORER LES MESURES ADMINISTRATIVES LOCALES POUR LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS*
		139-1-3-1-16	*PREVENTION SUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE*
	139-1-4	**PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT**	
		139-1-4-1	**ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE**
		139-1-4-1-01	*SUIVRE L'EXECUTION DES DECISIONS GOUVERNEMENTALES*
		139-1-4-1-02	*ORGANISER LES DÉPLACEMENTS INTERIEURS ET EXTERIEURS*
		139-1-4-1-03	*ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES MATÉRIELS ET LOGISTIQUES INDISPENSABLES POUR LES CONSEILS DU GOUVERNEMENT*
		139-1-4-1-04	*ASSURER LE SUIVI PERMANENT DES RÉALISATIONS GOUVERNEMENTALES DE CHAQUE DEPARTEMENT MINISTERIEL, RETRACE DANS L'IEM ET DANS LA PGE*
		139-1-4-1-05	*ASSURE LE SUIVI PERMANANT DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN GENERAL*
		139-1-4-1-06	*COORDONNER L'ACTION GOUVERNEMENTALE*
		139-1-4-1-07	*VEILLER À LA COHÉRENCE DES ACTIVITÉS DES MINISTÈRES PAR RAPPORT À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT*
		139-1-4-1-08	*MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE ET DE PARTAGE DE DONNEES ET D'INFORMATIONS MARITIMES*
		139-1-4-1-09	*CONTRIBUER À LA MODERNISATION DU MÉCANISME DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL PAR LA MISE EN PLACE DE TABLEAUX DE BORD DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL*
		139-1-4-1-10	*ASSURER LE RÔLE DE CONSEIL JURIDIQUE DU CABINET DU PREMIER MINISTRE*
		139-1-4-1-11	*ASSURER LA REPRÉSENTATION OFFICIELLE DU GOUVERNEMENT*

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05 PRIMATURE

050 PRIMATURE

139 Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales

139-2 ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE

139-2-1 ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT

139-2-1-1 TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ

139-2-1-1-01 T03-Appui à la conservation des archives des régions

139-2-1-1-02 MECANISME DE COORDINATION DE L¿ACTION GOUVERNEMENTALE

139-2-1-1-03 Modernisation du système d'exploitation des textes administratifs au niveau du Gouvernement

139-2-1-1-04 RÉINGÉNIERIE DES PROCESSUS ET PÉRENNISATION DE LA PERFORMANCE DE LA DLC, POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS RÉINGÉNIERIE DES PROCESSUS ET PÉRENNISATION DE LA PERFORMANCE DE LA DLC, POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS

139-2-1-1-05 MAITRISE ET RENFORCEMENT DE LA STRATEGIE D'APPROCHE POUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE DANS LES REGIONS

139-2-1-1-06 PROJET DE RENFORCEMENT DE L'OPERATIONNALITE ET DE LA DECONCENTRATION DU CONSEIL DE DISCIPLINE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

139-2-1-1-07 APPUI A LA CONSERVATION DES ARCHIVES DES REGIONS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05 PRIMATURE

050 PRIMATURE

827 Appui au développement

827-1 ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE

827-1-1 ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT

827-1-1-1 TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ

827-1-1-1-01 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT

827-1-1-1-02 AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES MENAGES VICTIMES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

827-1-2 PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT

827-1-2-1 ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE

827-1-2-1-01 AMELIORER LE SYSTÈME D'ALERTE PRECOCE AFIN DE RENFORVER LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE AUX CYCLONES INONDATIONS

827-1-2-1-02 RENFORCER LES ACTIVITÉS SECTORIELLES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES ET DES CATASTROPHES

827-1-3 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES

827-1-3-1 LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES

827-1-3-1-01 PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI DE DEVELOPPEMENT RURAL

827-1-3-1-02 PROJET DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE INTEGRE

827-1-3-1-03 PROJET RETARD DE CROISSANCE

827-1-3-1-04 OFFICE NATIONAL DE NUTRITION

827-1-3-1-05 PROGRAMME PAYS NUTRITION

827-1-4 AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE

827-1-4-1 DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE

827-1-4-1-01 FILETS SOCIAUX DE SECURITE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05 PRIMATURE

050 PRIMATURE

827 Appui au développement

827-2 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR

827-2-1 SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES

827-2-1-1 RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE

827-2-1-1-01 PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES AFIN DE RENFORCER LES RESILIENCES ET REDUIRE LES VULNERABILITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES COMMUNAUTÉS À TRAVERS L'APPLICATION DES DOCUMENTS EN GESTION DE S RISQUES ET DES CATAS

827-2-1-1-02 AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTÉS LITTORALES

827-2-1-1-03 FAVORISER L'ACCES AUX SOLUTIONS DE TRANSFERT DES RISQUES DE CATASTROPHES

827-2-1-1-04 DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSES DANS LE SUD

827-2-1-1-05 RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES COTIÈRES À TRAVERS L'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES

827-2-1-1-06 PROGRAMME DE FINANCEMENT DES RISQUES DE CATASTROPHE EN AFRIQUE

827-2-1-1-07 DEVELOPPER ET VULGARISER LES DIVERSES NORMES ET DIRECTIVES DE CONSTRUCTIONS DES INFRASTRUCTURES RESISTANTES AUX ALÉAS CLIMATIQUES CONFORMEMENT AUX CONTEXTES NATIONALES

827-2-1-1-08 Améliorer le système d'alerte précoce afin de renforcer la résilience communautaire face aux cyclones et inondations

827-2-1-1-09 Renforcer les actions sectorielles de prévention et de réduction des risques et de catastrophes

827-2-1-1-10 DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSES DANS LE SUD

827-2-2 AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF

827-2-2-1 LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES

827-2-2-1-01 T04-Communes Vitrines de la Nutrition

827-2-2-1-02 T05-DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSEX DANS LE SUD

827-2-2-1-03 METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE SÉCURISATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

827-2-2-1-04 T06-PROJET D'APPUI AU PILOTAGE, APPUI ET COORDINATION DU DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE POUR L'EMERGENCE DE MADAGASIKARA

827-2-2-1-05 T07-Développement de la mise en oeuvre des activités de gestion intégrée des zones côtières et marines de Madagascar

827-2-2-1-06 METTRE EN OEUVRE LE PROGRAMME DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE

827-2-2-1-07 Prévention de la vulnérabilité nutritionnelle

827-2-2-1-08 Filets Sociaux de Sécurité

827-2-2-1-09 METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE COORDINATION, COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET SUIVI ÉVALUATION POUR LE SECTEUR NUTRITION

827-2-2-1-10 Projet de retard de croissance

827-2-2-1-11 Amélioration de la résilience des ménages victimes de l'insécurité alimentaire

827-2-2-1-12 COMMUNES VITRINES DE LA NUTRITION

827-2-2-1-13 DEVELOPPEMENT DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE GESTION INTEGRE DES ZONES CÔTIERES ET MARINES DE MADAGASCAR

827-2-3 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT

827-2-3-1 UN DISPOSITIF DE COORDINNATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT.

827-2-3-1-01 CONTRIBUER À L'ACCROISSEMENT DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DE GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, EN LA COORDONNANT ET CIBLANT MIEUX POUR QU'ELLE S'ALIGNE SUR LES PRIORITÉS, LES STRATÉGIES ET PROCESSUS NATIONAUX

827-2-3-2 LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PGE, IEM)

827-2-3-2-01 Activités relatives au système d'information (OdR)

827-2-3-2-02 ACTIVITES RELATIVES A LA COORDINATION NATIONALE

827-2-3-2-03 RENFORCER LA PLATE FORME DE DÉVELOPPEMENT RURAL

827-2-3-2-04 ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ROR)

827-2-3-2-05 ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR)

827-2-3-2-06 PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI AU DEVELOPPEMENT RURAL

827-2-4 RENFORCER LES CAPACITÉS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS L'ACCÈS À DES FORMATIONS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU

827-2-4-1 INFORMATIONS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

827-2-4-1-01 METTRE EN ŒUVRE DES FORMATIONS AU FORMAT STANDARD ET SPÉCIFIQUES (BLENDED LEARNING, MOOCS,…)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	**PRIMATURE**		
050	**PRIMATURE**		
827	**Appui au développement**		
		827-2-4-1-02	*ORGANISER DES RENCONTRES SCIENTIFIQUES (SÉANCES PLÉNIÈRES ET SÉANCES DE SECTION, AUTRES RENCONTRES SCIENTIFIQUES), ET PUBLIER DES BULLETINS ET MÉMOIRES DE L'ACADEMIE MALGACHE*
		827-2-4-1-03	*SPÉCIFIER, CONCEVOIR ET RÉALISER DES MODULES DE FORMATION*
		827-2-4-1-04	*ORGANISER DES FORMATIONS À L'INTENTION DES AGENTS DE PLANIFICATION, DES CADRES ET DES TECHNICIENS*

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
05	PRIMATURE							
050	PRIMATURE							
005	Administration et Coordination							
	005-1	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE						
	005-1-1	ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES						
		005-1-1-1	ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT					
			005-1-1-1-R1	Administration performant (Oui-Non)	*LOGIQUE*	OUI	OUI	OUI	OUI
	005-1-2	ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS)						
		005-1-2-1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE					
			005-1-2-1-R1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE(OUI-NON)	*LOGIQUE*	OUI	OUI	OUI	OUI
		005-1-2-2	SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE ASSURÉE					
			005-1-2-2-R1	Integrité physique et morale du PM assurées(oui-non)	*LOGIQUE*	OUI	OUI	OUI	OUI
	005-1-3	AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE						
		005-1-3-1	L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE					
			005-1-3-1-R1	Taux de critiques à l'encontre du Premier Ministre par rapport aux articles de presses axées sur la vie de la Nation	*%*	10	7	7	7
		005-1-3-2	DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE					
			005-1-3-2-R1	Doléances reduites (gain en réduction)	*NOMBRE*	6	0	0	0

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
05	**PRIMATURE**						
050	**PRIMATURE**						
139	**Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales**						
	139-1	**HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS**					
	139-1-1	**ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT**					
	139-1-1-1	**TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ**					
		139-1-1-1-R1	Textes en vigueur et interêt de l'Etat protegé (OUI-NON)	*LOGIQUE*	OUI	OUI	OUI	OUI
	139-1-2	**HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE NATIONALE**					
	139-1-2-1	**PLANS STRATEGIQUES EN MATIÈRE DE SECURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS**					
		139-1-2-1-R1	Nombre de documents de stratégie nationale de sécurité élaboré et validé	*NOMBRE*	2	2	2	2
	139-1-3	**COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES**					
	139-1-3-1	**LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES**					
		139-1-3-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	*LOGIQUE*	OUI	OUI	OUI	OUI
	139-1-4	**PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT**					
	139-1-4-1	**ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE**					
		139-1-4-1-R1	Indice de performance	*1*	1	1	1	1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
05	**PRIMATURE**						
050	**PRIMATURE**						
827	**Appui au développement**						
	827-2	**SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR**					
	827-2-1	**SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES**					
	827-2-1-1	**RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE**					
		827-2-1-1-R1 Ratio des nombres de personnes touchées par des aléas avant et après le projet	*RATIO*	3	6	6	6
	827-2-2	**AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF**					
	827-2-2-1	**LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES**					
		827-2-2-1-R1 Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie financière améliorées(OUI-NON)	*LOGIQUE*	OUI	OUI	OUI	OUI
	827-2-3	**COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT**					
	827-2-3-1	**UN DISPOSITIF DE COORDINNATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT.**					
		827-2-3-1-R1 Disponibilité d'un document de politique de coopération au développement (OUI-NON)	*LOGIQUE*	OUI	OUI	OUI	OUI
	827-2-3-2	**LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PGE, IEM)**					
		827-2-3-2-R1 Interventions en milieu rural ainsi que les acteurs au développement rural sont coordonnés et harmonisés (Oui-Non)	*LOGIQUE*	OUI	OUI	OUI	OUI
	827-2-4	**RENFORCER LES CAPACITÉS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS L'ACCÈS À DES FORMATIONS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU**					
	827-2-4-1	**INFORMATIONS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE**					
		827-2-4-1-R1 Taux d'impact socio-économique	%	80	85	85	80

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	**CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY**			
060	**RECONCILIATION MALAGASY**			
057	**Administration et Coordination**			
	057-1	**PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE**		
	057-1-1	**INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ**		
		057-1-1-1	**RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT**	
			057-1-1-1-01	*Développer le système d'information du FFM*
			057-1-1-1-02	*Renforcer le suivi et le reporting reguliers sur l'exécution budgétaire*
			057-1-1-1-03	*Assurer la coordination de l'exécution budgétaire*
			057-1-1-1-04	*Gérer les dossiers relatifs aux agents du CFM*
			057-1-1-1-05	*Intensifier le partenariat avec La société civile et d'autres entitées*
			057-1-1-1-06	*Assurer le suivi de la gestion des ressources financières, humaines et patrimoine du FFM*
			057-1-1-1-07	*Garantir la répartition rationnelle des ressources*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06 CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY

060 RECONCILIATION MALAGASY

057 Administration et Coordination

057-2 Assurer les conditions favorables au bon fonctionnement de l'Administration du CFM

057-2-1 Instaurer une administration efficiente et efficace

057-2-1-1 Ressources financières utilisées à bon escient

057-2-1-1-01 Projet de renforcement de la capacité logistique du CFM

057-2-1-1-02 Projet de Réhabilitation de la deuxième partie du bâtiment administratif du CFM sis à Ampefiloha - Antananarivo, Installation, Agencement, et Aménagement du parking, Réhabilitation des bâtiments administratifs pour servir de bureau de représentation régionale du CFM dans les 22 Régions

057-2-1-1-03 Assurer la bonne exécution du budget

057-2-1-1-04 Assurer la conduite de la procédure de passation des marchés publics

057-2-1-1-05 Assurer la coordination de l'exécution budgétaire

057-2-1-1-06 Renforcer le suivi et le reporting reguliers sur l'exécution budgétaire

057-2-1-1-07 Informatiser la gestion des dossiers relatifs aux agents du CFM

057-2-1-2 Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine

057-2-1-2-01 Assurer la gestion administrative et améliorer la gestion du patrimoine du Comité régional du CFM

057-2-1-2-02 Renforcer les compétences des agents du CFM

057-2-1-2-03 Préserver et assurer les conditions de travail du personnel du CFM

057-2-1-2-04 Veiller à la sécurité du Président et du siège du CFM

057-2-1-2-05 Entretenir les moyens immobiliers et mobiliers

057-2-1-2-06 Veiller à la disponibilité des stocks

057-2-2 Assurer la coordination des activités du CFM

057-2-2-1 Activités du CFM coordonnées

057-2-2-1-01 Coordonner les activités du Cabinet et des affaires politiques du CFM

057-2-2-1-02 Coordonner les activités de l'Administration du CFM

057-2-2-1-03 Faire le suivi de la gestion administrative et financiere du CFM

057-2-2-1-04 Coordonner les activités du Cabinet du Président du CFM

057-2-2-1-05 Assurer la résolution des conflits

057-2-2-1-06 Sensibiliser les acteurs concernés sur la réconciliation nationale

057-2-2-2 Communication interne et externe renforcée

057-2-2-2-01 Sensibiliser les acteurs concernés sur la réconciliation nationale

057-2-2-2-02 Organiser des atéliers et seminaires sur la présentation des travaux réalisés par le CFM

057-2-2-2-03 Elaborer des publications périodiques sur les resultats de la mission du CFM

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06 CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY

060 RECONCILIATION MALAGASY

823 Réconciliation Nationale

823-1 PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE

823-1-1 ERADIQUER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES

823-1-1-3 ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ

823-1-1-3-01 Réaliser des ateliers pour l'instauration d'un environnement favorable au respect de la Constitution, des droits de l'homme et de la démocratie, en partenariat avec les Sociétés civiles et les acteurs politiques.

823-1-1-3-02 Renforcer la capacité des Sociétés civiles et des autres organisations sociales en vue de la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie

823-1-1-3-03 COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU FFM

823-1-1-3-04 ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DE BORD DU FFM

823-1-1-3-05 AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE LA RECONCILIATION

823-1-1-3-06 METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES SUR LA RECONCILIATION

823-1-1-3-07 METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION ENTRE LES ACTEURS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS ET CULTUELS

823-1-1-3-08 RENFORCER LA CAPACITÉ DES AUTRES ENTITÉES IMPLIQUÉES DANS LA RECONCILIATION

823-1-1-3-09 GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES

823-1-1-3-10 ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES

823-1-1-3-11 RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'INSTITUTION

823-1-1-3-12 RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ANTENNES RÉGIONALES

823-1-1-4 RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ

823-1-1-4-01 Elaborer et déployer des mesures relatives à la préservation des racines et des cultures Malagasy, aussi bien dans le domaine religieux que linguistique et traditionnel.

823-1-1-4-02 Faire des sensibilisation pour la revalorisation de la culture Malagasy axée sur le Fihavanana, la solidarité et l'unité nationale.

823-1-1-4-03 METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION AU NIVEAU DES FORCES DE L'ORDRE

823-1-1-4-04 RÉACTUALISER LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE BONNE PRATIQUE POLITIQUE EXISTANT

823-1-1-5 DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR

823-1-1-5-01 Promouvoir l'instauration des "Dinam-piarahamonina" dans les localités où besoin sera, leur valorisation et harmonisation en vue de leur conformité avec les Lois et textes en vigueur

823-1-1-5-02 Participer à la sensibilisation pour la prévention des pratiques de vindicte populaire

823-1-1-5-03 Faire des descentes pour Inventorier les "Dinam-piarahamonina" existants

823-1-1-5-04 RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE LA VALIDATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)

823-1-1-5-05 RÉALISER DES CONSULTATIONS RÉGIONALES EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)

823-1-1-7 RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE

- -

823-1-2 PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE

823-1-2-2 STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE

823-1-2-2-01 Créer des cercles de reflexion pour écrire la vraie Histoire de Madagascar: source de conflits permanents de la société malagasy

823-1-2-2-02 Réaliser des assises régionales en vue de collecter des idées sur les nouvelles orientations stratégiques majeures pour la stabilité sociale

823-1-2-2-03 Réaliser une assise nationale en vue de valider la politique sur les nouvelles orientations stratégiques majeures pour la stabilité sociale

823-1-2-2-04 Créer un Centre d'Etudes, de Recherches et de Documentation en matière de réconciliation nationale et de réfondation de la Nation et de la République

823-1-2-2-05 Publier dans leur intégralité les recommandations pour la refondation de la Nation

823-1-2-2-06 Emettre des recommandations sur la refondation de la Nation et de la République aux autorités compétentes en vue de leur insertion dans le programme de l'Etat

823-1-2-3 PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE

- -

823-1-4 RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES

823-1-4-1 VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES

823-1-4-1-01 Mettre en place et opérationnaliser la CNRI

823-1-4-1-02 Plaidoyer auprès de l'Etat et de la Communauté Internationale en vue de solliciter le respect de leurs engagements à approvisionner le Fonds National de Solidarité (FNS)

823-1-4-1-03 Assurer le traitement des dossiers et les investigations sur les demandes de réparation et indemnisation parvenues au CFM.

823-1-4-1-04 Publier dans son intégralité le rapport final annuel sur la réparation et indemnisation

823-1-4-1-05 RENFORCER LA CAPACITÉ DES SOCIÉTÉS CIVILES ET DES AUTRES ORGANISATIONS SOCIALES EN VUE DE LA CONSOLIDATION DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE

823-1-4-1-06 IMPULSER L'INSTAURATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA CONSTITUTION, DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DÉMOCRATIE, EN PARTENARIAT AVEC LES SOCIÉTÉS CIVILES ET LES ACTEURS POLITIQUES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06 CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY

060 RECONCILIATION MALAGASY

823 Réconciliation Nationale

823-1-4-2 INSTRUMENT JURIDICO-POLITIQUE ELABORE

823-1-4-2-01 Conduire des travaux d'élaboration et de mise en adoption des textes juridiques relatifs à la réparation et à l'indemnisation.

823-1-4-2-02 Elaborer le projet des textes juridiques et réglementaires relatifs à la création de la "Caisse Nationale de Réparation et d'Indemnisation (CNRI)"

823-1-4-3 VICTIMES IDENTIFIÉES

823-1-4-3-01 Développer et mettre en œuvre la stratégie de communication nationale pour appeler les victimes des évènements politiques à se manifester à travers leurs demandes de réparation et indemnisation.

823-1-4-3-02 PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RAPPORTS FINAUX D'INVESTIGATION SUR LA VÉRITÉ

823-1-4-3-03 DÉPLOYER DANS LES DISTRICTS LES RÉCOMMANDATIONS ET LES MESURES APPROPRIÉES À LA PRÉVENTION, À LA RÉSOLUTION ET À L'ÉRADICATION DES CRISES

823-1-4-4 DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS

823-1-4-4-01 PARTICIPER À LA SENSIBILISATION POUR LA PRÉVENTION DES PRATIQUES DE VINDICT POPULAIRE

823-1-4-4-02 ELABORER ET DÉPLOYER DES MESURES RELATIVES À LA PRÉSERVATION DES RACINES ET DES CULTURES MALAGASY, AUSSI BIEN DANS LE DOMAINE RELIGIEUX QUE LINGUISTIQUE ET TRADITIONNEL

823-1-4-4-03 PROMOUVOIR L'INSTAURATION DES "DINAM-PIARAHAMONINA" DANS LES LOCALITÉS OÙ BESOIN SERA, LEUR VALORISATION ET HARMONISATION EN VUE DE LEUR CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR

823-1-4-4-04 REVALORISER LA CULTURE MALAGASY AXÉE SUR LE FIHAVANANA, LA SOLIDARITÉ ET L'UNITÉ NATIONALE

823-1-4-4-05 INVENTORIER LES "DINAM-PIARAHAMONINA" EXISTANTS

823-1-5 FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA TRANSITION

823-1-5-1 DOSSIERS PARVENUS AU CFM, TRAITES

823-1-5-1-01 Renforcer la sensibilisation des auteurs des crises et des entités habilitées à saisir le CFM à se manifester par le biais de leurs requêtes d'amnistie.

823-1-5-1-02 Publier dans son intégralité le rapport final annuel sur l'amnistie

823-1-5-1-03 Procéder au traitement des dossiers et aux investigations sur les requêtes d'amnistie parvenues au CFM

823-1-5-2 RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ

823-1-5-2-01 RECEVOIR ET VÉRIFIER LES DEMANDES REÇUES

823-1-5-2-02 CONDUIRE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ADOPTION DES TEXTES JURIDIQUES RELATIFS À LA RÉPARATION ET À L'INDEMNISATION

823-1-5-2-03 ELABORER LE PROJET DES TEXTES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA CRÉATION DE LA "CAISSE NATIONALE DE RÉPARATION ET D'INDEMNISATION (CNRI)"

823-1-5-2-04 DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION NATIONALE POUR APPELER LES VICTIMES DES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES À SE MANIFESTER À TRAVERS LEURS DEMANDES DE RÉPARATION ET INDEMNISATION

823-1-6 PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES

823-1-6-1 RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES

823-1-6-1-01 MENER DES INVESTIGATIONS SUR LES GRANDS PRINCIPES DÉMOCRATIQUES ET LES DROITS FONDAMENTAUX, IDENTIFIER ET ANALYSER LES ORIGINES ET LES CAUSES DE LA FRAGILITÉ DE L'APPROPRIATION DU CONCEPT DE LA DÉMOCRATIE

823-1-6-1-02 MENER DES INVESTIGATIONS SUR LA BONNE GOUVERNANCE, LA RÉPARTITION ÉQUITABLE DES RICHESSES NATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ

823-1-6-1-03 DÉTERMINER LES DISTORSIONS ENTRE LES PRESCRITS CONSTITUTIONNELS ET LÉGAUX ET LES PRATIQUES POLITIQUES ET JURIDICTIONNELLES, CONSTITUTIVES DE MANQUE D'ÉTHIQUE POLITIQUE, CAUSES DÉTERMINANTES DES CRISES POLITIQUES

823-1-6-1-04 CRÉER ET OPÉRATIONNALISER DES CERCLES DE REFLEXION AU NIVEAU DES RÉGIONS POUR ÉCRIRE LA VRAIE HISTOIRE DE MADAGASCAR: SOURCE DE CONFLITS PERMANENTS DE LA SOCIÉTÉ MALAGASY

823-1-6-1-05 AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES MEMBRES ET DES AGENTS ADMINISTATIFS ET TECHNIQUES

823-1-6-1-06 RECRUTER LES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

823-1-6-1-07 EMETTRE DES RECOMMANDATIONS SUR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES EN VUE DE LEUR INSERTION DANS LE PROGRAMME DE L'ETAT

823-1-6-1-08 RÉALISER DES ASSISES RÉGIONALES EN VUE DE COLLECTER DES IDÉES SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE

823-1-6-1-09 PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RECOMMANDATIONS POUR LA REFONDATION DE LA NATION

823-1-6-1-10 CRÉER ET OPÉRATIONNALISER UN CENTRE D'ETUDES, DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE RÉCONCILIATION NATIONALE ET DE RÉFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE

823-1-6-1-11 RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE VALIDER LA POLITIQUE SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
06	**CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY**							
060	**RECONCILIATION MALAGASY**							
057	**Administration et Coordination**							
	057-1	**PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE**						
	057-1-1	**INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ**						
		057-1-1-1	**RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT**					
			057-1-1-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	*POURCENTAGE*	97	97	97	97

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
06	CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY							
060	RECONCILIATION MALAGASY							
057	Administration et Coordination							
	057-2	Assurer les conditions favorables au bon fonctionnement de l'Administration du CFM						
	057-2-1	Instaurer une administration efficiente et efficace						
		057-2-1-1	Ressources financières utilisées à bon escient					
			057-2-1-1-R1	Ressources financières utilisées à bon escient	%	98	98	98	98
		057-2-1-2	Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine					
			057-2-1-2-R1	Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine	%	95	95	95	95
	057-2-2	Assurer la coordination des activités du CFM						
		057-2-2-1	Activités du CFM coordonnées					
			057-2-2-1-R1	Activités du CFM coordonnées	*NOMBRE*	15	15	15	15
		057-2-2-2	Communication interne et externe renforcée					
			057-2-2-2-R1	Communication interne et externe renforcée	%	80	90	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
06	CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY							
060	RECONCILIATION MALAGASY							
823	Réconciliation Nationale							
	823-1	PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE						
	823-1-1	ERADIQUER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES						
		823-1-1-3	ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ					
			823-1-1-3-R1	Nombre d'initiatives de réconciliation et de paix déployées	*NOMBRE*	6	7	10	10
		823-1-1-4	RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ					
			823-1-1-4-R1	Nombre d'initiatives entreprises	*NOMBRE*	6	10	10	10
		823-1-1-5	DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR					
			823-1-1-5-R1	Nombre d'initiatives entreprises	*NOMBRE*	6	10	10	10
		823-1-1-7	RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE					
			823-1-1-7-R1	Nombre d'initiatives entreprises	*NOMBRE*	6	6	6	6
	823-1-2	PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE						
		823-1-2-2	STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE					
			823-1-2-2-R1	Nombre de forums organisés	*NOMBRE*	22	22	22	22
		823-1-2-3	PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE					
			823-1-2-3-R1	Nombre d'initiatives de réconciliation et de paix déployées	*NOMBRE*	7	9	9	9
	823-1-4	RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES						
		823-1-4-1	VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES					
			823-1-4-1-R1	Nombre de victimes identifiées	*NOMBRE*	1000	500	500	500
		823-1-4-2	INSTRUMENT JURIDICO-POLITIQUE ELABORE					
			823-1-4-2-R1	Nombre de textes	*NOMBRE*	1	0	0	0
		823-1-4-3	VICTIMES IDENTIFIÉES					
			823-1-4-3-R1	Victimes identifiés	*NOMBRE*	1500	1000	500	500
		823-1-4-4	DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS					
			823-1-4-4-R1	Nombre de dossiers traités	*NOMBRE*	50	50	50	50
	823-1-5	FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA TRANSITION						
		823-1-5-1	DOSSIERS PARVENUS AU CFM, TRAITES					
			823-1-5-1-R1	Nombre d'initiatives entreprises	*NOMBRE*	28	38	22	22
		823-1-5-2	RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ					
			823-1-5-2-R1	Nombre d'initiatives entreprises	*NOMBRE*	6	6	6	6
	823-1-6	PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES						
		823-1-6-1	RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES					
			823-1-6-1-R1	Poucentage de personnel assidu et compétant	*POURCENTAGE*	50	80	80	80

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

060 Administration et Coordination

060-1 ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI

060-1-1 ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI

060-1-1-1 ADÉQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

060-1-1-1-01 Paiement des autres charges de fonctionnement courant

060-1-1-1-02 Paiement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements

060-1-1-1-03 Prise en charge des salaires et indemnités des agents permanents de la CENI et ses demembrements

060-1-1-1-04 Paiement des dépenses de transferts de la CENI et de ses démembrements

060-1-2 ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA CENI

060-1-2-1 ADEQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (administratif et financier) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

060-1-2-1-01 Construction/réhabilitation de batiments de la CENI

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

126-1 Garantir le droit de vote pour tous les citoyens ayant droit

126-1-1 Assurer l'indépendance de la CENI

126-1-1-1 SUPPRIME

126-1-1-1-01 Paiement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements

126-1-2 Renforcer les capacités d'organisation des élections de la CENI

126-1-2-1 Les matériels électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser

126-1-2-1-01 Acquisition de matériels électoraux

126-1-2-2 Le Siège de la CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour gérer efficacement les opérations électorales

126-1-2-2-01 Acquisition de mobiliers pour les CEP/CER/CED

126-1-2-2-02 Construction/réhabilitation des bureaux des CED de Mandoto,

126-1-2-2-03 Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED

126-1-2-3 Le Centre national de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux ainsi que les centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser effectivement et efficacement les tâches qui leur incombent

126-1-2-3-01 A121- Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID

126-1-2-3-02 A124- Réparation de matériels informatiques usagés

126-1-2-3-03 A122- Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID

126-1-2-4 Les capacités du Service de la logistique électorale sont améliorées

126-1-2-4-01 Entretien des véhicules administratifs réquisitionnés au niveau régional

126-1-2-4-02 Acquisition de véhicules multifonction pour la logistique électorale au niveau du Siège

126-1-2-4-03 Acquisition de véhicules de transport pour la logistique électorale au niveau des démembrements

126-1-2-4-04 -- Acquisition de matériels et outillages pour le Service de la logistique électorale au niveau du Siège

126-1-3 Renforcer les capacités de communication de la CENI

126-1-3-1 La population est mieux informée du déroulement des activités du processus électoral

126-1-3-1-01 Acquisition de matériels pour le Service de la communication de la CENI

126-1-4 Organiser des élections crédibles, transparentes et accepter par tous

126-1-4-2 Tous les personnels responsables des opérations électorales sont indemnisés et assument de manière efficace leurs tâches

126-1-4-2-01 Indemnisation du personnel permanent et non permanent (en session) de la CENI et de ses démembrements ainsi que du personnel d'appui aux opérations électorales

126-1-5 promouvoir la participation des citoyens au vote responsable

126-1-5-1 SUPPRIME

126-1-5-1-01 IDENTIFICATION DES CENTRES DE VOTE CIBLES

126-1-5-1-02 APPUI TECHNIQUE, FINANCIER ET LOGISTIQUE A L'ORGANISATION DES ELECTIONS

126-1-5-1-03 APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MEMBRES DU PERSONNEL ELECTORAL

126-1-5-1-04 ELABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES BV

126-1-5-1-05 IDENTIFICATION DES DISPOSITIFS D'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION DES BV

126-1-5-2 Les citoyens sont informées de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection

126-1-5-2-01 Education électorale et Communication

126-1-6 ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES SUR LES ELECTIONS

126-1-6-1 LES PARTIES PRENANTES AUX ELECTIONS SONT INFORMEES ET S'APPROPRIENT DES ACTIVITES DANS LE PROCESSUS ELECTORAL

126-1-6-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS ELECTORAL

126-1-6-1-02 ORGANISATION D'ATELIERS POUR ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES TEXTES (AVEC LES ENTITES CONCERNES PAR LES OPERATIONS ELECTORALES), ET DE VULGARISATION DES OUTILS JURIDIQUES REGISSANT LES OPERATIONS ELECTORALES

126-1-6-1-03 ELABORATION ET DIFFUSION DE RECUEILS DE TOUS LES OUTILS JURIDIQUES REGISSANT LES OPERATIONS ELECTORALES

126-1-6-2 ELECTIONS PRESIDENTIELLES, LEGISLATIVES ET COMMUNALES REALISEES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS JURIDIQUES (LE NOMBRE DE RECUEILS EST SUIVANT LE TYPE DE L'ELECTION)

126-1-6-2-01 VULGARISATION DES TEXTES D'APPLICATION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRE (DELIBERATION ET DECISION)

126-1-6-2-02 MISE EN PLACE DES PROTOCOLES D'ACCORDS ENTRE LA CENI ET LES AUTRES DEPARTEMENTS MINISTERIELS

126-1-6-2-03 MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION DES MISES EN ŒUVRE DE PROTOCOLE D'ACCORD

126-1-6-3 PROCEDURE CONTENTIEUSE PLUS ALLEGEE ET ACCESSIBLE A TOUS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

126-1-6-3-01 TENUE DE CADRE DE CONCERTATION: INFORMATION SUR LA PROCEDURE CONTENTIEUSE

126-1-6-4 OBSERVATIONS ELECTORALES BIEN ENCADREES ET BIEN ORGANISEES

126-1-6-4-01 COLLECTE ET EXPLOITATION DES RAPPORT D'OBSERVATION DE TOUTES LES ENTITES AYANT OBTENU D'AGREMENT

126-1-6-4-02 FORMATION DES OBSERVATEURS ET AMELIORATION DES DISPOSITIFS DE CONDUITE ET SUIVI DE MISSION D'OBSERVATION

126-1-6-6 CONNAISSANCE DES PROCEDURES CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE APPROPRIEE PAR TOUS

126-1-6-6-01 ORGANISATION DE SEANCES DE TRAVAIL POUR LA REVUE DE LA PROCEDURE CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE

126-1-6-6-02 EDITION DU MANUEL DE PROCEDURE CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE

126-1-7 ASSURER L'EFFICACITE DE LA GESTION DE LA LOGISTIQUE ELECTORALE

126-1-7-1 Tous les bureaux de vote mis en place sont opérationnels

126-1-7-1-01 ETABLISSEMENT DE PLANS D'ACTIVITES LOGISTIQUES OPERATIONNELS POUR LES DIFFERENTS TYPES DE SCRUTIN

126-1-7-2 BV servis à temps pour les élections

126-1-7-2-01 ELABORATION ET DIFFUSION DE NOUVEAUX IMPRIMES FACILES A MAITRISER

126-1-7-2-02 MISE A DISPOSITION DES MOYENS LOGISTIQUES STANDARDS ET DE MOYENS SPECIFIQUES A CHAQUE TYPE D'OPERATIONS

126-1-8 RENFORCER LES CAPACITES D'ORGANISATION DES ELECTIONS DE LA CENI

126-1-8-1 Le Centre national de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux ainsi que les centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser effectivement et efficacement les tâches qui leur incombent

126-1-8-1-01 Réparation de matériels informatiques usagés

126-1-8-1-02 Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID

126-1-8-1-03 Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID

126-1-8-1-04 Mise en place d'une connexion internet de renfort pour le CNTDI

126-1-8-3 Le Siège de la CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour gérer efficacement les opérations électorales

126-1-8-3-01 Construction d'un bâtiment R+1 pour le Siège des structures de la CENI (CEP+CER+CED) au niveau de chaque chef-lieu de région

126-1-8-3-02 Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED

126-1-8-3-03 Installation de kits de panneau solaire de 1000W pour l'électrification des CED

126-1-8-3-04 Acquisition de mobiliers pour les CEP/CER/CED

126-1-8-3-05 Construction d'un magasin de stockage au Siège de la CENI

126-1-8-3-06 Construction/réhabilitation des bureaux des CED de Mandoto, Tsaratanàna, Kandreho et Antsohihy

126-1-8-4 Les matériels électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser

126-1-8-4-01 Acquisition de matériels électoraux

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	**COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE**			
070	**ELECTIONS**			
126	**Mise en Oeuvre du Processus Electoral**			
	126-2	**Mettre en œuvre la stratégie nationale d'éducation civique électorale**		
	126-2-1	**Promouvoir l'inscription dans la liste electorale**		
		126-2-1-1	**"Atteindre un taux d'insciption de 90% sur la liste électorale jusqu'en 2022 (norme internationale = 90%) "**	
			126-2-1-1-01	*Paiement des indemnités de session des intervenants de la RALE*
			126-2-1-1-02	*Acquisition d'imprimés, fournitures et consommables informatiques de la RALE*
			126-2-1-1-03	*Deploiement des imprimés, fournitures et consommables informatiques de la RALE*
			126-2-1-1-04	*Mise en œuvre de la RALE*

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	**COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE**			
070	**ELECTIONS**			
126	**Mise en Oeuvre du Processus Electoral**			
	126-3	**Assurer l'indépendance, l'opérationnalité et le professionnalisme de la CENI**		
	126-3-1	**Assurer le professionnalisme de la CENI**		
		126-3-1-1	**Election organisées de manière professionnelle**	
			126-3-1-1-01	*Organisation des élections sénatoriales*
			126-3-1-1-02	*Organisation de référendum*
			126-3-1-1-03	*Acquisition d'équipements pour la CENI*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	**COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE**		
070	**ELECTIONS**		
825	**Education Electorale et Communication**		
	825-1	**METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE**	
	825-1-1	**PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU VOTE RESPONSABLE**	
		825-1-1-1	**Les citoyens sont informées de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection**
			825-1-1-1-01 *Education électorale et Communication*

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE							
070	ELECTIONS							
060	Administration et Coordination							
	060-1	ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI						
	060-1-1	ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI						
		060-1-1-1	ADÉQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE					

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070 ELECTIONS						
060 Administration et Coordination						
060-1-1-1-R1	Utilisation de ressources en Frais médicaux payés moyennant Remboursement frais médicaux et paiement des prises en charge auprès des établissements agréés (IPM, IMM) pour les agents de la CENI et de ses démembrements ainsi que leur famille (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R2	Utilisation en Produits alimentaires moyennant Eau minérale et collations pour réunions Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R3	Utilisation de ressources en Mission exterieure pour Siège CENI: déploiement ou rapatriement de matériel et fourniture vers ou à partir district (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R4	Utilisation de ressources en Documents divers moyennant Documents divers pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R5	Utilisation en Produits de nettoyage pour le Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R6	Utilisation de ressources en Bâtiments entretenus/réparés pour Siège CENI , 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R7	Utilisation de ressources en Quote part eau et électricité ININFRA pour contribution mensuelle aux charges communes de JIRAMA (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R8	Utilisation de ressources en Materiels informatiques, électrique, électroniques reparés pour Ordinateurs, imprimantes, climatiseurs du Siège de la CENI (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R9	Utilisation en Imprimés, cachets et documents pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RA	Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales de 293 agents du SEN (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RB	Utilisation en Eau et electricité pour Siège CENI, d'un CEP et 35 districts (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RC	Utilisation en Consomptibles informatiques pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RD	Utilisation de ressources en Véhicules entretenus/réparés pour 40 voitures et 29 motos cross du Siège de la CENI, 6 motos cross des CEP, 22 motos cross des CER et 119 motos cross des CED (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RE	Utilisation en Fournitures et articles de bureau pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RF	Utilisation en Carburants pour fonctionnement du Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RG	Utilisation de ressources en Ateliers, cadre de concertation pour Siège CENI, pour 6 CEP et 22 CER (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RH	Utilisation de ressources en Cotisation pour Cotisation annuelle au RECEF (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RI	Utilisation des Indemnités mensuelles de 39 membres de cabinet (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RJ	Utilisation des Indemnités mensuelles de 9 commissaires électoraux nationaux (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RK	Utilisation en Petit outillage médical pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE							
070	ELECTIONS							
060	Administration et Coordination							
		060-1-1-1-RL	Utilisation de ressources en Mission intérieure pour personnel du Siège CENI, des 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	100	100
		060-1-1-1-RM	Utilisation en Produits pharmaceutiques Médicaments pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
		060-1-1-1-RN	"Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales des démembrements (en 6 chefs-lieux de province CEP, 22 chefs-lieux de région CER, 119 districts CED) (%)"	%	100	100	100	100
		060-1-1-1-RO	"Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales des démembrements (en 6 chefs-lieux de province CEP, 22 chefs-lieux de région CER, 119 districts CED) (%)"	%	100	100	100	100
		060-1-1-1-RP	Utilisation en Internet pour Siège CENI : abonnement fibre optique (%)	%	100	100	100	100
		060-1-1-1-RQ	Utilisation en Consommables médicaux pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
		060-1-1-1-RR	Utilisation de ressources en Transports divers pour Siège CENI: déploiement ou rapatriement de matériel et fourniture vers ou à partir district (%)	%	100	100	100	100
	060-1-2	ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA CENI						
		060-1-2-1	ADEQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (administratif et financier) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE					
		060-1-2-1-R1	Utilisation de ressources en Batiments administratifs pour Construction de batiments administratifs pour CER et CED (%)	%	100	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE							
070	ELECTIONS							
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral							
	126-1	Garantir le droit de vote pour tous les citoyens ayant droit						
	126-1-1	Assurer l'indépendance de la CENI						
		126-1-1-1	SUPPRIME					
			126-1-1-1-R1	ANNULE	%	100	100	100	100
			126-1-1-1-R2	Paiement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements	%	100	100	100	100
	126-1-2	Renforcer les capacités d'organisation des élections de la CENI						
		126-1-2-1	Les matériels électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser					
			126-1-2-1-R1	Acquisition de matériels électoraux	%	72	100	100	100
		126-1-2-2	Le Siège de la CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour gérer efficacement les opérations électorales					
			126-1-2-2-R1	Acquisition de mobiliers	%	72	100	100	100
			126-1-2-2-R2	Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED	%	72	100	100	100
			126-1-2-2-R3	Construction/réhabilitation des bureaux	%	72	100	100	100
		126-1-2-3	Le Centre national de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux ainsi que les centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser effectivement et efficacement les tâches qui leur incombent					
			126-1-2-3-R1	Utilisation de ressources en Ordinateurs et imprimantes pour Ordinateurs de bureau, serveur et imprimantes à grande capacité	%	72	100	100	100
			126-1-2-3-R2	Taux d'Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID	%	72	100	100	100
			126-1-2-3-R3	Réparation de matériels informatiques usagés	%	72	100	100	100
		126-1-2-4	Les capacités du Service de la logistique électorale sont améliorées					
			126-1-2-4-R1	Entretien des véhicules administratifs réquisitionnés au niveau régional	%	79	100	100	100
			126-1-2-4-R2	Acquisition de matériels et outillages pour le Service de la logistique électorale au niveau du Siège	%	72	100	100	100
			126-1-2-4-R3	Acquisition de véhicules multifonction pour la logistique électorale au niveau du Siège	%	100	100	100	100
	126-1-3	Renforcer les capacités de communication de la CENI						
		126-1-3-1	La population est mieux informée du déroulement des activités du processus électoral					
			126-1-3-1-R1	Acquisition de matériels informatiques pour le Service de la communication de la CENI	%	72	100	100	100
	126-1-4	Organiser des élections crédibles, transparentes et accepter par tous						
		126-1-4-2	Tous les personnels responsables des opérations électorales sont indemnisés et assument de manière efficace leurs tâches					
			126-1-4-2-R1	"Utilisation de ressources en Indemnités de session pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 18 990x2 membres de CLRE - Opérateurs de saisie (nombre variable) - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public	%	72	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
126-1-5	**promouvoir la participation des citoyens au vote responsable**						
126-1-5-1	**SUPPRIME**						
	126-1-5-1-R1	Taux de réalisation de toutes les élections prévues dans l'échéance électorale 2018 - 2020	%	100	0	0	0
	126-1-5-1-R2	Pourcentage de bureaux de vote servis à temps des matériels sensibles et fournitures électoraux	%	100	100	100	100
126-1-5-2	**Les citoyens sont informées de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection**						
	126-1-5-2-R1	Utilisation de ressources en Abonnement mensuel : téléphone moyennant Flotte telephonique pour Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED	%	72	100	100	100
126-1-6	**ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES SUR LES ELECTIONS**						
126-1-6-1	**LES PARTIES PRENANTES AUX ELECTIONS SONT INFORMEES ET S'APPROPRIENT DES ACTIVITES DANS LE PROCESSUS ELECTORAL**						
	126-1-6-1-R1	Pourcentage des nouveaux titulaires de CNI inscrits dans la liste électorale	%	100	100	100	100
126-1-6-2	**ELECTIONS PRESIDENTIELLES, LEGISLATIVES ET COMMUNALES REALISEES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS JURIDIQUES (LE NOMBRE DE RECUEILS EST SUIVANT LE TYPE DE L'ELECTION)**						
	126-1-6-2-R1	Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	*NOMBRE*	30000	3000	0	100
126-1-6-3	**PROCEDURE CONTENTIEUSE PLUS ALLEGEE ET ACCESSIBLE A TOUS**						
	126-1-6-3-R1	pourcentage de couverture nationale de cadre de concertation(119/119 district, 6/6 provinces)	%	100	0	0	100
126-1-6-4	**OBSERVATIONS ELECTORALES BIEN ENCADREES ET BIEN ORGANISEES**						
	126-1-6-4-R1	Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	*NOMBRE*	30000	3000	0	0
	126-1-6-4-R2	pourcentage de rapport d'observation expoité	%	100	100	0	0
126-1-6-6	**CONNAISSANCE DES PROCEDURES CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE APPROPRIEE PAR TOUS**						
	126-1-6-6-R1	pourcentage de manuel de procédure conçue par rapport au nombre d'élection organisé	%	100	0	0	0
	126-1-6-6-R2	pourcentage de partie prenante dotée de manuel de procédure	%	100	0	0	0
126-1-7	**ASSURER L'EFFICACITE DE LA GESTION DE LA LOGISTIQUE ELECTORALE**						
126-1-7-1	**Tous les bureaux de vote mis en place sont opérationnels**						
	126-1-7-1-R1	Pourcentage de textes législatifs et règlementaires relatifs au processus électoral étoffés et en cohérence	%	95	100	100	100
126-1-7-2	**BV servis à temps pour les élections**						
	126-1-7-2-R1	Pourcentage de bureaux de vote servis à temps des matériels sensibles et fournitures électoraux	%	100	100	100	100
126-1-8	**RENFORCER LES CAPACITES D'ORGANISATION DES ELECTIONS DE LA CENI**						
126-1-8-1	**Le Centre national de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux ainsi que les centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser effectivement et efficacement les tâches qui leur incombent**						
	126-1-8-1-R1	Taux d'Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID	%	72	100	100	100
126-1-8-3	**Le Siège de la CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour gérer efficacement les opérations électorales**						
	126-1-8-3-R1	Taux de Construction d'un bâtiment R+1 pour le Siège des structures de la CENI (CEP+CER+CED) au niveau de chaque chef-lieu de région	%	72	100	-	100
126-1-8-4	**Les matériels électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser**						
	126-1-8-4-R1	Taux d'Acquisition de matériels électoraux	%	72	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE							
070	ELECTIONS							
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral							
	126-2	Mettre en œuvre la stratégie nationale d'éducation civique électorale						
	126-2-1	Promouvoir l'inscription dans la liste electorale						
		126-2-1-1	"Atteindre un taux d'insciption de 90% sur la liste électorale jusqu'en 2022 (norme internationale = 90%) "					
			126-2-1-1-R1	Utilisation de ressources en Transports pour Transports des imprimés et fournitures de la RALE	%	100	100	100	100
			126-2-1-1-R2	Utilisation de ressources en Imprimés, fournitures et consommables informatiques pour Achat d'imprimés, de fournitures et consommables informatiques pour la RALE	%	100	100	100	100
			126-2-1-1-R3	"Utilisation de ressources en Indemnités de session pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 18 990x2 membres de CLRE - Opérateurs de saisie (nombre variable) - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public	%	100	100	100	100
			126-2-1-1-R4	Utilisation de ressources en Fichier électoral pour Mise à jour annuelle (du 1er décembre au 15 mai) de la base de données des électeurs	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070	ELECTIONS						
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral						
	126-3	Assurer l'indépendance, l'opérationnalité et le professionnalisme de la CENI					
	126-3-1	Assurer le professionnalisme de la CENI					
		126-3-1-1 Election organisées de manière professionnelle					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070	ELECTIONS						
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral						
	126-3-1-1-R1	"Utilisation de ressources en Indemnités des intervenants pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public - Personnel de la CENI	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-R2	Utilisation de ressources en Imprimés, documents et matériels électoraux pour Imprimés (bulletins de vote, PV, badges, …), documents (guides, recueil de textes…), matériels (encre, emballages divers, panneaux…) et fournitures et consommables (kits BV, consommables informatiques, papiers …)	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-R3	Utilisation de ressources en Tenue du jour "J" pour Prise en charge des indemnités des membres de BV	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-R4	Utilisation de ressources en Ordinateurs et imprimantes pour Ordinateurs de bureau, serveur et imprimantes à grande capacité	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-R5	"Utilisation de ressources en Résultats provisoires pour '- Recrutement d'agents d'exploitation, d'opérateurs de saisie -Achat de fournitures et consommables -Location des matériels et restauration - Cérémonie de proclamation des résultats	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-R6	"Utilisation de ressources en Supports de communication pour Diffusion de spots audiovisuels dans les média impression et diffusion d'affiches et flyers (%)"	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-R7	Utilisation de ressources en Missions de supervision pour Supervision des opérations réalisée par le Siège et par les membres des CEP, CER et CED	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-R8	Utilisation de ressources en Liste électorale pour Edition de la liste des grands électeurs	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-R9	"Utilisation de ressources en Résultats provisoires pour Recrutement d'agents d'exploitation, d'opérateurs de saisie -achat de fournitures et consommables -cérémonie de proclamation des résultats	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-RA	Utilisation de ressources en Liste électorale pour Edition des listes électorales	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-RB	"Utilisation de ressources en Session de formations pour Formations en cascade sur fonctionnement des BV, des SRMV et des OVEC : -formation de formateurs Siège CENI : CEN et personnel SE -formations de formateurs niveau région : CEP, CER, CED -formations des membres des OVEC niveau province -formation des membres BV niveau district	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-RC	"Utilisation de ressources en Election des Sénateurs pour Suffrage universel indirect Collège electoral : élus des organes des CTD (maires et conseillers en l'absence d'élus régionaux) (%)"	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-RD	Utilisation de ressources en Référendum pour	%	100	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
07	**COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE**						
070	**ELECTIONS**						
126	**Mise en Oeuvre du Processus Electoral**						
	126-3-1-1-RD	Consultation populaire au suffrage universel direct	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-RE	Utilisation de ressources en Transports de matériels électoraux pour Conditionnement en entrepôt, manutention, déploiement des matériels électoraux, collecte et acheminement des résultats	%	100	100	100	100
	126-3-1-1-RF	"Utilisation de ressources en Session de formations pour Formations en cascade sur fonctionnement des BV et des SRMV: -formation de formateurs Siège CENI : CEN et personnel SE -formations de formateurs niveau région : CEP, CER, CED - formation des membres BV (25896 BVx5 personnes) niveau commune	%	100	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE							
070	ELECTIONS							
825	Education Electorale et Communication							
	825-1	METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE						
	825-1-1	PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU VOTE RESPONSABLE						
		825-1-1-1	Les citoyens sont informées de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection					
			825-1-1-1-R1	Utilisation de ressources en Fournitures et articles de bureau pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
			825-1-1-1-R2	Utilisation de ressources en Insertions publicitaires pour Insertion dans les journaux par Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
			825-1-1-1-R3	Utilisation de ressources en Consomptibles informatiques pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
			825-1-1-1-R4	Utilisation de ressources en Abonnements journaux moyennant Abonnement journaux pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
			825-1-1-1-R5	Utilisation de ressources en Abonnement mensuel : téléphone moyennant Flotte telephonique pour Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	100	100

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

080 COOPERATION ET DEVELOPPEMENT

062 Administration Et Coordination

062-1 Établir une administration respectant la bonne gouvernance

062-1-1 Gérer rationnellement les ressources et moyens

062-1-1-1 Standard de gestion appliqué et ressources et moyens bien gérés

062-1-1-1-01 TENIR À JOUR LE GRAND-LIVRE JOURNALE DU SEMAECD

062-1-1-1-02 NUMÉRISER LA DOCUMENTATION ET L'ARCHIVAGE DU SEMAECD

062-1-1-1-03 GÉRER LE PARC INFORMATIQUE DU SEMACD

062-1-1-1-04 CONSTRUIRE, ACQUÉRIR, RÉHABILITER, AMÉNAGER ET ÉQUIPER LE BÂTIMENT DU SEMAECD (PIP EN PERSPECTIVE)

062-1-1-1-05 RÉPARTIR ÉQUITABLEMENT ET UTILISER CONVENABLEMENT LES MATÉRIELS, LOGISTIQUES ET SÉCURITÉ

062-1-1-1-06 SÉCURISER LE SYSTÈME INFORMATIQUE DU SEMAECD

062-1-1-1-07 METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES ET DES RÉSEAUX INFORMATIQUES MODERNES ET PERFORMANTS

062-1-1-1-08 GÉRER RÉGULIÈREMENT LA PROCÉDURE DE PASSATION DES MARCHÉS

062-1-1-1-09 RENFORCER LES CAPACITÉS DES ADMINISTRATEURS DU SYSTÈME INFORMATIQUE

062-1-1-1-10 GÉRER RATIONNELLEMENT LE BUDGET

062-1-1-1-11 ACQUÉRIR DES MATÉRIELS ROULANT, INFORMATIQUE, TECHNIQUE, DE SÉCURITÉ, MOBILIERS DE BUREAU (PIP EN PERSPECTIVE)

062-1-2 Mener le pilotage stratégique de l'administration

062-1-2-1 Administration efficace et éfficiente

062-1-2-1-01 ETUDIER, PLANIFIER, MENER DE SUIVI ET ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU SEMAECD

062-1-2-1-02 APPLIQUER RATIONNELLEMENT LES PLANS SYSTÉMATIQUES DE CARRIÈRES ET DE ROTATION DES AGENTS DU SEMAECD

062-1-2-1-03 CRÉER UNE STRUCTURE ORGANISAGTIONNELLE ADAPTÉE AU SEMAECD ET ÉLABORER DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS OBJECTIFS

062-1-2-1-04 VEILLER À L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES ET À L'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS PÉRIODIQUES DES ACTIVITÉS EFFECTUÉES

062-1-2-1-05 VEILLER AUX SUIVI ET ÉVALUATION DES PERFORMANCES DU SEMAECD

062-1-2-1-06 SENSIBILISER LES AGENTS AU STANDARD DE SERVICE

062-1-2-1-07 ASSURER LES ÉTUDES ET LE TRAITEMENT DES DOSSIERS CONTENTIEUX

062-1-2-1-08 VEILLER AUX VULGARISATIONS, APPLICATION ET RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR RÉGISSANT L'ADMINISRATION PUBLIQUE

062-1-2-1-09 GÉRER ÉQUITABLEMENT LES FORMATIONS ET RECYCLAGE DES AGENTS DU SEMAECD

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

080 COOPERATION ET DEVELOPPEMENT

617 Coopération internationale et développement économique

617-1 Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie

617-1-1 Optimiser les accords de partenariat économique

617-1-1-1 Partenariat gagnant-gagnant

617-1-1-1-01 Promouvoir les coopérations avec collectivités décentralisées et déconcentrées étrangères

617-1-1-1-02 Mettre en place une plateforme numérique de la coopération décentralisée

617-1-1-1-03 Orienter les actions des ONG étrangères suivants les priorités de développement de Madagascar

617-1-1-1-04 Délivrer des accords de sièges aux ONG étrangères

617-1-1-1-05 Elaborer la lettre de Politique nationale sur l'image de Marque de Madagascar

617-1-1-1-06 Mettre en œuvre la lettre de Politique nationale sur l'Image de Marque de Madagascar

617-1-1-1-07 Multiplier les actions de promotion de l'image de marque du pays

617-1-1-1-08 Prospecter de nouveaux marchés et partenariats économiques et commerciaux à l'extérieur par le biais de Représentation extérieures de Madagascar

617-1-1-1-09 Faciliter les actions nationales de prospections de marchés et de nouveaux partenariats économiques et commerciaux à l'extérieur

617-1-1-1-10 Soutenir la promotion des produits malagasy à l'extérieur

617-1-1-1-11 Soutenir les actions de promotion du tourisme à l'extérieur

617-1-1-1-12 Développer de nouvelles formes de partenariat économique aussi bien sud-sud, triangulaire que des alliances économiques

617-1-1-1-13 Inciter les opérateurs économiques à investir à Madagascar

617-1-1-1-14 Dynamiser les liens de coopération économique et commerciale avec les institutions publiques et privées internationales

617-1-1-1-15 Soutenir la promotion de l'économie bleue et maritime

617-1-1-1-16 Identifier des opportunités de partenariats économique et commercial dans le cadre des organisations de coopération régionales, sous-régionales et multilatérales

617-1-1-1-17 Soutenir des thématiques connexes au développement

617-1-1-1-18 Diversifier les modalités de partenariat dans le cadre des ODDs

617-1-1-1-19 Organiser des Fora bisannuels sur la Coopération pour le Développement

617-1-1-1-20 Mobiliser de nouveaux partenaires et acteurs pour le développement

617-1-1-1-21 Elaborer des revues d'information semestrielles

617-1-1-1-22 Elaborer une politique nationale de mobilisation du partenariat mondial pour le développement (hors APD)

617-1-1-1-23 Gérer et exploiter les bases de données

617-1-1-1-24 Elaborer un rapport annuel sur les Priorités de Développement

617-1-1-1-25 T03 Promotion de l'image de marque - nation branding-

617-1-1-1-26 T04 Appui à la promotion des produits de Madagascar

617-1-1-1-27 Apporter du soutien à l'exportation et aux secteurs privés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

006 Administration et Coordination

006-1 INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE

006-1-1 ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE

006-1-1-1 ADMINISTRATION REDEVABLE ET ÉFFICIENTE

006-1-1-1-01	*T01 Célébration du 60 ème anniversaire de la diplomatie malagasy*
006-1-1-1-02	*Projet du SECD*
006-1-1-1-03	*Maximiser la gestion informatisée des ressources humaines pour une bonne gouvernance du capital humain*
006-1-1-1-04	*AUTHENTIFIER DES ACTES ADMINISTRATIFS ET/OU DES DOCUMENTS*
006-1-1-1-05	*Délivrer des autorisations de survol, d'escale, de ports d'armes, de matériels de communiation et de fréquence*
006-1-1-1-06	*Délivrer de passeports de service aux agents de l'Etat Malagasy missionnaires*
006-1-1-1-07	*Délivrer de passeports diplomatiques aux ayants-droits*
006-1-1-1-08	*Elaborer des standards de service*
006-1-1-1-09	*Appliquer les standards de service nationaux et internes*
006-1-1-1-10	*Effectuer le suivi et l'évaluation périodiques des activités des services centraux et extérieurs du Ministère*
006-1-1-1-11	*ELABORER LES PLANS D'ACTIONS ET LES RAPPORTS PÉRIODIQUES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES*
006-1-1-1-12	*Mettre en cohérence les programmes et le plan de travail du MAE avec les documents stratégiques nationaux et les agendas internationaux*
006-1-1-1-13	*Opérationnaliser l'Unité de veille stratégique*
006-1-1-1-14	*Mettre en place une base de données des Traités et des textes régissant les relations extérieures de Madagascar en vigueur*
006-1-1-1-15	*Emettre des avis juridiques au titre de la législation intéressant le Ministère*
006-1-1-1-16	*Effectuer des études en matière de législations nationales et internationales*
006-1-1-1-17	*Participer aux travaux d'envergure internationale en matière d'affaires juridiques et/ou contentieux*
006-1-1-1-18	*Traiter des litiges opposant le Ministère à des tiers*
006-1-1-1-19	*Informer le public sur les Traités et dispositions législatives et règlementaires en vigueur*
006-1-1-1-20	*Gérer la base de données des interdictions d'entrée et de sortie du territoire de Madagascar*
006-1-1-1-21	*Coordonner l'entraide judiciaire*
006-1-1-1-22	*Moderniser le système d'archivage du Ministère des Affaires étrangères*
006-1-1-1-23	*Numériser la gestion des courriers*
006-1-1-1-24	*Renforcer la cyberdéfense du Ministère des Affaires étrangères*
006-1-1-1-25	*Concevoir et mettre en place un site internet uniforme, dynamique et intéractif*
006-1-1-1-26	*Assurer la présence active du Ministère sur les réseaux sociaux*
006-1-1-1-27	*Maintenir le parc informatique du Ministère*
006-1-1-1-28	*Mettre en place un système de communication intranet entre le Département central et les REPEX*
006-1-1-1-29	*Dématérialiser le fonctionnement du Ministère des Affaires étrangères*
006-1-1-1-30	*Elaborer un plan de développement et d'acquisition de logiciels, de matériels informatiques et de télécommunications du Ministère*
006-1-1-1-31	*Publier des revues et magazines*
006-1-1-1-32	*-- Etablir la priorisation des besoins du Ministère --*
006-1-1-1-33	*Régulariser les arriérés de paiement (Loyer, frais médocaux, Eau et Eléctricité, Assurance)*
006-1-1-1-34	*Régulariser les arriérés de paiement relatif au patrimoine et au fonctionnement des Repex*
006-1-1-1-35	*Mettre en place une plateforme de gestion de base de données des ressources du Ministère*
006-1-1-1-36	*Assurer la sécurité des personnes et du patrimoine du Ministère*
006-1-1-1-37	*Appliquer de manière effective un plan de carrière pour les agents*
006-1-1-1-38	*Faire bénéficier les agents du Ministère des Affaires étrangères et des autres Institutions publiques et privées de différentes formations à l'international*
006-1-1-1-39	*Mettre en œuvre un plan de formation continue des agents*
006-1-1-1-40	*Nouer des partenariats avec des instituts de formation nationaux et étrangers*
006-1-1-1-41	*Gérer les actes administratifs relatifs à la carrière des agents du Ministère*
006-1-1-1-42	*Organiser et participer aux activités sportives et culturelles*
006-1-1-1-43	*Organiser des journées de reboisement avec le corps diplomatique*
006-1-1-1-44	*Assurer le suivi de la santé maternelle et infantile*
006-1-1-1-45	*Accroitre la fréquentation de la crèche "Dieudonné" du Ministère*
006-1-1-1-46	*EVALUER L'EFFICIENCE ET LA PERFORMANCE DES SERVICES*
006-1-1-1-47	*Numériser les archives et les documents du MAE*
006-1-1-1-48	*Etablir un Rapport d'exécution budgetaire du Ministère*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

006 Administration et Coordination

006-1-1-1-49 *-- saisir une activitAssister les SOA et REPEX dans la gestion budgétairee projet --*

006-1-1-1-50 *Etablir une projection et planification budgétaire du Ministère*

006-1-1-1-51 *participer aux différentes réunions interministérielles*

006-1-1-1-52 *Honorer les engagements de l'Etat malagasy (contribution, visite de courtoisie)*

006-1-1-1-53 *Assurer l'approvisionnement en médicaments de première nécessité, de soin d'urgence et de petits matériels médicaux*

006-1-1-1-54 *Prodiguer des soins aux agents et ayants-droit*

006-1-1-1-55 *Renforcement de capacités matérielles et humaines du Département des Affaires Etrangères*

006-1-1-1-56 *Renforcement et amélioration de la capacité organisationnelle de Madagascar dans l'organisation des événements internationaux*

006-1-1-1-57 *ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES*

006-1-1-1-58 *Appliquer les standards de service nationaux et interne*

006-1-1-1-59 *Evaluer la performance des services*

006-1-1-1-60 *ASSURER LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES ET DU PLAN DE TRAVAIL DU MAE AVEC LES DOCUMENTS STRATÉGIQUES NATIONAUX ET LES AGENDAS INTERNATIONAUX*

006-1-1-1-61 *VEILLER AU RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR (PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, LOIS ET DÉCRETS RÉGISSANT LES RELATIONS INTERNATIONALES, CHARTE DE SERVICE, STANDARD DE SERVICE, TEXTE FINANCIER, ETC.) AU SEIN DU MAE ET VIS-À-VIS DES AUTRES INSTITUTION*

006-1-1-1-62 *ASSURER LA VEILLE STRATÉGIQUE ET METTRE EN PLACE UNE UNITÉ D'INTÉLLIGENCE GÉOSTRATÉGIQUE ET ECONOMIQUE*

006-1-2 OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES

006-1-2-1 DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT

006-1-2-1-01 *NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE*

006-1-2-1-02 *ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE*

006-1-2-1-03 *METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET*

006-1-2-1-04 *PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES*

006-1-2-1-05 *METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE*

006-1-2-1-06 *ELABORER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE*

006-1-3 RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE

006-1-3-1 GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE

006-1-3-1-01 *APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE*

006-1-3-1-02 *APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE*

006-1-3-1-03 *APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATIONS DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE*

006-1-3-1-04 *GÉRER LES EFFECTIFS*

006-1-4 RATIONNALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS

006-1-4-1 UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ

006-1-4-1-01 *HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE)*

006-1-4-1-02 *RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ELÉCTRICITÉ, ASSURANCE)*

006-1-4-1-03 *ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE*

006-1-4-1-04 *RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTION 0)*

006-1-4-1-05 *ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE*

006-1-4-1-06 *ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE*

006-1-4-1-07 *ASSISTER LES SOA ET REPEX DANS LA GESTION BUDGÉTAIRE*

006-1-5 Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy

006-1-5-1 Célérité du traitement des dossiers ;

006-1-5-1-01 *Informatisation des services publics délivrés au sein du Ministère des Affaires étrangères : - Produire des formulaires uniformes en ligne pour toutes demandes d'actes auprès du SAGC*

006-1-5-2 Satisfaction des usagers ;

- -

006-1-5-3 Relations diplomatiques et consulaires consolidées

- -

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

006 Administration et Coordination

006-2 Moderniser l'appareil diplomatique aux fins de promotion économique et culturelle de Madagascar et au service de la diaspora

006-2-1 Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy

006-2-1-1 Fluidifier le traitement des demandes en lignes

006-2-1-1-01 Ameliorer le système Evisa (depuis 2019)

006-2-1-2 Faciliter la delivrance de visas pour inciter et promouvoir la destination Madagascar tout en disposant d'une base de données précise

006-2-1-2-01 Déployer le système Evisa dans les Représentations Extérieures

006-2-1-3 traitement des demandes d'exonération sur une plateforme en ligne du meme type que MIDAC

006-2-1-3-01 Developper un logiciel pour le traitement en ligne des Attestions de Destinations

006-2-1-4 Allegement et accélération des procédures de traitement des Attestations de Destination , meilleur suivi étant donné la possibilité d'échange entre les Administrations compétentes

- -

006-2-1-5 Inexistence des véhicules irrégulierement immatriculés en plaque verte

006-2-1-5-01 Mettre en place une base de données électroniques des plaques vertes délivrées par le Ministere

006-2-1-6 Reglementer, fluidifier et harmoniser les dispositifs pour les visites officielles

006-2-1-6-01 Créer une plateforme en ligne pour les visites officielles: "vers vous" "demandes des salons"

006-2-2 Moderniser le système d'informations

006-2-2-2 Mise à jour des plateformes de validation des visas et passeports en collaboration avec la DSI pour reactualiser la chaine de traitement des demandes pour à terme assurer une validation finale par le SG

006-2-2-2-01 Visas et passeports validés par le Secrétaire Général

006-2-2-3 Efficience administrative;

006-2-2-3-02 Dématérialisation progressive du service public : enrôlement en ligne pour l'obtention des passeports de service et diplomatique favorisant un service public de proximité et la célérité de traitement des dossiers; - Créer des bases de données informatisées internes : traitement de tous les dossiers en cours ; - Informatiser le système d'archivage de la DAJCC ; - Numériser et sécuriser les régistres d'état civil au DC et aux REPEX ; - Mettre en place un système intranet entre la Direction, le Service, la Division et la section - Sécuriser le système informatique de la Direction afin de protéger les données : mise à jour périodique des anti-virus ; - Installer un système informatique et internet performant en vue de la tenue des conférences consulaires périodiques ; - Créer des sites dédiés à la gestion de l'état civil des ressortissants malagasy dans les REPEX administrés par le Département central

006-2-2-5 Satisfaction des usagers

006-2-2-5-01 Information des usagers sur la liste des services publics offerts par voie d'affichage à l'accueil et en ligne sur le site web du MAE : - Installer à la réception du MAE et à l'espace d'attente de la DAJCC des écrans d'affichage dynamiques pour une meilleure orientation des usagers ; - Insérer dans le site du MAE la liste des actes délivrés par la SAGC : actes authentifiées, transcriptions…) ainsi que les délais de traitement. - Insérer dans le site du MAE la liste des personnes responsables des affaires consulaires dans les REPEX ; - Insérer dans le site du MAE les pièces jointes à fournir pour toutes actes ; - Insérer des textes régissant l'état-civil, l'évacuation sanitaire, le rapatriement de dépouille mortelle…

006-2-2-5-02 Dématérialisation progressive du service public : enrôlement en ligne pour l'obtention des passeports de service et diplomatique favorisant un service public de proximité et la célérité de traitement des dossiers; - Créer des bases de données informatisées internes : traitement de tous les dossiers en cours ; - Informatiser le système d'archivage de la DAJCC ; - Numériser et sécuriser les régistres d'état civil au DC et aux REPEX ; - Mettre en place un système intranet entre la Direction, le Service, la Division et la section - Sécuriser le système informatique de la Direction afin de protéger les données : mise à jour périodique des anti-virus ; - Installer un système informatique et internet performant en vue de la tenue des conférences consulaires périodiques ; - Créer des sites dédiés à la gestion de l'état civil des ressortissants malagasy dans les REPEX administrés par le Département central

006-2-2-7 Optimiser la gestion des ressources matérielles

- -

006-2-2-8 Gestion Administrative du personnel efficace et efficiente

- -

006-2-2-9 Un budget et programme établi et appliqué

- -

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

601 Diplomatie et Coopération

601-1 OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR

601-1-1 RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES

601-1-1-1 COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

601-1-1-1-01	*Conclure des projets de coopération bilatéraux*
601-1-1-1-02	*Assurer la bonne gestion des ressources humaines dans les Représentations extérieures*
601-1-1-1-03	*Identifier les accords internationaux pouvant intéresser Madagascar*
601-1-1-1-04	*Exploiter les dispositions des Traités au profit du développement de Madagascar*
601-1-1-1-05	*Evaluer la pertinence des projets d'accords en cours de négociation ainsi que des accords et conventions multilatérales, régionales et bilatérales en vigueur*
601-1-1-1-06	*Déterminer les positions nationales relatives aux questions onusiennes, continentales et/ou régionales*
601-1-1-1-07	*Participer et/ou organiser des réunions ayant trait à l'élaboration, la négociation, ou la signature, ou la ratification de traité*
601-1-1-1-08	*Elaborer les dossiers-pays sur l'état de la coopération*
601-1-1-1-09	*Négocier et conclure de nouveaux traités conformément aux intérêts de Madagascar*
601-1-1-1-10	*Soumettre des requêtes de financement et/ou d'assistance techniques aux partenaires techniques et financiers internationaux*
601-1-1-1-11	*Suivre la mise en œuvre au niveau national des projets et des programmes issus des organisations internationales, régionales et des fora*
601-1-1-1-12	*Suivre la mise en œuvre des décisions et recommandations issues des réunions internationales*
601-1-1-1-13	*Coordonner la participation des agents de l'Etat aux opérations de maintien de la paix dans les organisations internationales*
601-1-1-1-14	*Accueillir et/ou organiser des réunions ou autres événements internationaux à Madagascar*
601-1-1-1-15	*Mobiliser les financements extérieurs de projets de développement socio-économiques (prêts, dons, PPP)*
601-1-1-1-16	*Participer activement aux réunions statutaires, extraordinaires et stratégiques des organisations internationales, régionales et des foras*
601-1-1-1-17	*Organiser des réunions préparatoires nationales systématiques avec les représentants des Ministères techniques avant chaque réunion internationale*
601-1-1-1-18	*Produire des documents techniques des réunions et rencontres internationales*
601-1-1-1-19	*Produire des discours et éléments de langage aux délégations représentant Madagascar sur la scène internationale*
601-1-1-1-20	*Représenter Madagascar aux réunions et ateliers techniques internationales*
601-1-1-1-21	*Suivre la mise en œuvre des conventions internationales et l'application effective des recommandations des organisations internationales et régionales*
601-1-1-1-22	*Diffuser et publier les documents ainsi que les rapports initiaux et périodiques*
601-1-1-1-23	*Accroître la présence de Madagascar dans des postes électifs dans les instances internationales*
601-1-1-1-24	*Augmenter le nombre de candidatures malgaches soumises dans les organisations internationales*
601-1-1-1-25	*Célébrer la fête nationale dans toutes les Représentations extérieures*
601-1-1-1-26	*Appuyer les cérémonials dans les affaires d'Etat*
601-1-1-1-27	*Assurer la représentation de Madagascar aux fêtes nationales des pays de juridiction*
601-1-1-1-28	*Célébrer les journées internationales, les événements commémoratifs internationaux et/ou rentrant dans le cadre de célébration des anniversaires de l'établissement des relations diplomatiques avec les pays partenaires*
601-1-1-1-29	*Gérer les bases de données sur la diaspora*
601-1-1-1-30	*Entreprendre une campagne de profilage et de recensement de la diaspora*
601-1-1-1-31	*Etablir un rapport annuel sur la diaspora*
601-1-1-1-32	*Elaborer des revues d'information semestrielles*
601-1-1-1-33	*Elaborer une politique nationale d'engagement de la diaspora*
601-1-1-1-34	*Réaliser, participer et/ou soutenir des projets, initiatives, et activités de mobilisation de la diaspora*
601-1-1-1-35	*Organiser des Fora bisanuels de la diaspora*
601-1-1-1-36	*Lancer le projet Jeunes volontaires de la diaspora*
601-1-1-1-37	*Gérer l'état civil des ressortissants malagasy à l'étranger*
601-1-1-1-38	*Renforcer les capacités des Représentations extérieures de Madagascar en matière de gestion des affaires consulaires*
601-1-1-1-39	*Organiser des conférences consulaires*
601-1-1-1-40	*Entreprendre des visites consulaires*
601-1-1-1-41	*Appuyer et protéger les Malagasy à l'extérieur en difficulté*
601-1-1-1-42	*Elaborer et conclure des accords bilatéraux de travail avec les pays de destination des travailleurs migrants malagasy*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

601 Diplomatie et Coopération

601-1-1-1-43	*Etablir des MoU avec les pays tiers pour l'assistance des ressortissants dans les pays sans REPEX*
601-1-1-1-44	*Prospecter des partenariats en matière de migration du travail et de mobilisation de la diaspora*
601-1-1-1-45	*Mettre en place des centres d'enrôlement au niveau des REPEX*
601-1-1-1-46	*Participer aux travaux interministériels inhérents à l'adoption internationale*
601-1-1-1-47	*Contribuer à l'aboutissement des procédures d'adoption internationale*
601-1-1-1-48	*Traiter les dossiers d'agrément, de présentation des lettres de créance et de lettres de cabinet*
601-1-1-1-49	*Faciliter les missions des hautes personnalités et/ou des missionnaires malagasy à l'étranger*
601-1-1-1-50	*Faciliter les visites des hautes personnalités étrangères de passage à Madagascar*
601-1-1-1-51	*Concevoir aux fonctionnaires internationaux des cartes de détaxation modernes avec photo et infalsifiables*
601-1-1-1-52	*Délivrer des autorisations de vente et de mise à la consommation*
601-1-1-1-53	*Établir un procès-verbal d'annulation d'immatriculation en plaque verte*
601-1-1-1-54	*Délivrer des immatriculations en plaques vertes*
601-1-1-1-55	*Assister les chancelleries étrangères établies à Madagascar*
601-1-1-1-56	*Préparer les dossiers techniques lors des visites officielles ou lors de réception des visites des pays partenaires*
601-1-1-1-57	*Préparer les visites officielles des dignitaires malagasy dans les pays partenaires et des dignitaires étrangers accueillis à Madagascar*
601-1-1-1-58	*Organiser et/ou participer aux réunions des commissions mixtes et/ou de consultations politiques à Madagascar et à l'extérieur*
601-1-1-1-59	*Participer aux rencontres bilatérales officielles ou en marge à Madagascar et à l'étranger*
601-1-1-1-60	*Organiser et/ou participer aux activités culturelles de redynamisation des relations bilatérales*
601-1-1-1-61	*Négocier et conclure des accords cadre de coopération et/ou sectoriels hors projet*
601-1-1-1-62	*Appuyer les autres Départements et autres acteurs nationaux dans la soumission de leur requête de financement et/ou d'assistance technique*
601-1-1-1-63	*Ouvrir de nouveaux Ambassades ou Consulats généraux*
601-1-1-1-64	*Redéployer stratégiquement le réseau diplomatique et consulaires malagasy*
601-1-1-1-65	*Nouer de nouvelles relations diplomatiques*
601-1-1-1-66	*Actualiser des textes régissant les attributions des consuls honoraires et/ou généraux*
601-1-1-1-67	*Dynamiser le réseau des consuls honoraires*
601-1-1-1-68	*Coordonner les actions interministérielles et les initiatives en matière de partenariat international*
601-1-1-1-69	*Créer et/ou redynamiser les structures nationales de coordination et de suivi des engagements internationaux de Madagascar*
601-1-1-1-70	*Soutenir les Départements ministériels techniques/institutions nationaux dans leurs actions à l'international*
601-1-1-1-71	*Concevoir des manuels de bonnes pratiques de partenariat international*
601-1-1-1-72	*Stimuler les initiatives sur le partenariat international et les projets de développement*
601-1-1-1-73	*Mener des actions de diplomatie publique à l'échelle nationale et internationale*
601-1-1-1-74	*Organiser des cérémonies officielles*
601-1-1-1-75	*Publier et diffuser les Avis de Vacances des Postes*
601-1-1-1-76	*Mener des actions de lobbying afin d'appuyer les candidatures nationales dans les instances nationales*
601-1-1-1-77	*Concevoir, mener et coordonner les actions de lobbying pour la défense des intérêts de Madagascar*
601-1-1-1-78	*Recenser les postes politiques et techniques pertinents à pourvoir à l'international*
601-1-1-1-79	*les visites des hautes personnalités étrangères de passage à Madagascar'²*
601-1-1-1-80	*Mettre à jour la base de données de candidatures malagasy*
601-1-1-1-81	*Assurer le paiement des dépenses obligatoires et incompressible au sein des REPEX*
601-1-1-1-82	*Assurer les soins médicaux des Agents dans les Représentations extérieures*
601-1-1-1-83	*Délivrer des attestations de destination (mode MIDAC) et des attestations de destination pour détaxation*
601-1-1-1-84	*CONSTRUCTION, ACQUISITION,RÉHABILITATION,AMÉNAGEMENTET ÉQUIPEMENT REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES (PIP EN COURS CONVENTION 0)*
601-1-1-1-85	*Mise en place des vitrines de Madagascar dans toutes les REPEX*
601-1-1-1-86	*Organisation de cérémonial*
601-1-1-1-87	*HONORER LES ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS DIPLOMATIQUES DE MADAGASCAR*
601-1-1-1-88	*DYNAMISER LE PARTENARIAT AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES*
601-1-1-1-89	*DEVELOPPER LES RELATIONS POLITIQUES ET CULTURELLES AU NIVEAU BILATÉRAL*
601-1-1-1-90	*Relations bilatérales développées*
601-1-1-1-91	*Renforcement des relations bilatérales*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

601 Diplomatie et Coopération

601-1-1-1-92 *PARTICIPER AUX RÉUNIONS STATUTAIRES ET STRATÉGIQUES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES/RÉGIONALES AUXQUELLES MADAGASCAR APPARTIENT*

601-1-1-1-93 *METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL LES DÉCISIONS/RÉSOLUTIONS DES ORGANISATIONS / ORGANES DE CONVENTIONS INTERNATIONALES ET FORA INTERNATIONAUX*

601-1-1-1-94 *ELARGIR ET REDÉPLOYER STRATÉGIQUEMENT LE RÉSEAU DIPLOMATIQUE DE MADAGASCAR*

601-1-1-1-95 *NÉGOCIER ET ADAPTER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES AUX INTÉRÊTS DE MADAGASCAR*

601-1-1-1-96 *ATTRIBUER LES PLACES DÉVOLUES À MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES (QUOTA POSTES...)*

601-1-1-1-97 *SENSIBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES NATIONALES À APPUYER OU À MOBILISER LES INITIATIVES INTERNATIONALES*

601-1-2 COORDONNER L'ACTION ÉXTÉRIEURE DE L'ETAT

601-1-2-1 ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE

601-1-2-1-01 *T02 Elargissement et redéploiement de réseau diplomatique de Madagascar*

601-1-2-1-02 *METTRE À PROFIT AUPRÈS DES INSTANCES INTERNATIONALES CONCERNÉES NOTRE STATUT EN TANT QUE PMA*

601-1-2-1-03 *CONCEVOIR, MENER ET COORDONNER LES ACTIONS DE LOBBYING POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR*

601-1-2-1-04 *SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES NATIONAUX DANS LEURS ACTIONS À L'INTERNATIONAL*

601-1-2-1-05 *CRÉER ET/OU DYNAMISER LES STRUCTURES NATIONALES DE COORDINATION DE SUIVI DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR*

601-1-2-1-06 *COORDONNER LES ACTIONS INTERMINISTÉRIELLES ET LES INITIATIVES EN MATIÈRE DE PARTENARIAT INTERNATIONAL*

601-1-2-1-07 *CONSOLIDER, PROMOUVOIR ET COORDONNER LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE*

601-1-3 ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE

601-1-3-1 DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ

601-1-3-1-01 *OPTIMISER LA PARTICIPATION DE MADAGASCAR DANS LES FORA ET RENCONTRES ÉCONOMIQUES BILATÉRALES*

601-1-3-1-02 *SOUTENIR DE MANIÈRE COORDONÉE LES ACTIONS NATIONALES DE PROSPECTIONS DE MARCHÉS, DE PARTENARIATS D'INVESTISSEMENTS, DE NÉGOCIATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES INTERNATIONALES ET DE PROMOTION DU TOURISME*

601-1-3-1-03 *METTRE À PROFIT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE LES RELATIONS BILATÉRALES*

601-1-3-1-04 *METTRE EN PLACE DES VITRINES DE MADAGASCAR DANS TOUS LES REPEX (PIP EN PERSPECTIVE)*

601-1-3-1-05 *MOBILISER LA DIASPORA MALAGASY POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS*

601-1-3-1-06 *MOBILISER LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS BILATÉRAUX*

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

601 Diplomatie et Coopération

601-2 Optimiser la coopération internationale pour le développement durable de Madagascar à travers une diplomatie non exclusive (Diplomatie Bilatérale, Régionale et Multilatérale)

601-2-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

601-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

601-2-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
11	**MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES**							
080	**COOPERATION ET DEVELOPPEMENT**							
062	**Administration Et Coordination**							
	062-1	**Établir une administration respectant la bonne gouvernance**						
	062-1-1	**Gérer rationnellement les ressources et moyens**						
		062-1-1-1	**Standard de gestion appliqué et ressources et moyens bien gérés**					
			062-1-1-1-R1	Ratio standard de gestion appliqué sur activités effectuées	*Pourcentage*	75	100	100	-
	062-1-2	**Mener le pilotage stratégique de l'administration**						
		062-1-2-1	**Administration efficace et éfficiente**					
			062-1-2-1-R1	Ratio efficacité et efficience sur activités effectuées	*Pourcentage*	75	100	100	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
11	**MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES**							
080	**COOPERATION ET DEVELOPPEMENT**							
617	**Coopération internationale et développement économique**							
	617-1	**Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie**						
	617-1-1	**Optimiser les accords de partenariat économique**						
		617-1-1-1	**Partenariat gagnant-gagnant**					
			617-1-1-1-R1	Ratio objectifs atteints sur les objectifs planifiés	*Pourcentage*	75	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
11	**MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES**						
110	**AFFAIRES ETRANGERES**						
006	**Administration et Coordination**						
	006-1	**INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE**					
	006-1-1	**ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE**					
	006-1-1-1	**ADMINISTRATION REDEVABLE ET ÉFFICIENTE**					
		006-1-1-1-R1	Taux de satisfaction des usagers	%	80	85	90	95
	006-1-2	**OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES**					
	006-1-2-1	**DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT**					
		006-1-2-1-R1	Obtention de quitus	*NOMBRE*	1	1	1	1
	006-1-3	**RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE**					
	006-1-3-1	**GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE**					
		006-1-3-1-R1	Nombres de dossiers traités	*NOMBRE*	250	300	350	400
	006-1-4	**RATIONNALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS**					
	006-1-4-1	**UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ**					
		006-1-4-1-R1	Taux d' exécution budgétaire	%	95	95	95	95
	006-1-5	**Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy**					
	006-1-5-1	**Célérité du traitement des dossiers ;**					
		006-1-5-1-R1	nombre de dossiers traités, nombre de doléances	%	0	25	25	25
	006-1-5-2	**Satisfaction des usagers ;**					
		006-1-5-2-R1	nombre de dossiers traités, nombre de doléances	%	25	25	50	75
	006-1-5-3	**Relations diplomatiques et consulaires consolidées**					
		006-1-5-3-R1	nombre de dossiers traités, nombre de doléances	%	25	25	50	75

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
11	**MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES**						
110	**AFFAIRES ETRANGERES**						
006	**Administration et Coordination**						
006-2	**Moderniser l'appareil diplomatique aux fins de promotion économique et culturelle de Madagascar et au service de la diaspora**						
006-2-1	**Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy**						
006-2-1-1	**Fluidifier le traitement des demandes en lignes**						
	006-2-1-1-R1	Accélération du traitement des demandes en lignes (%)	%	75	75	100	100
006-2-1-2	**Faciliter la delivrance de visas pour inciter et promouvoir la destination Madagascar tout en disposant d'une base de données précise**						
	006-2-1-2-R1	Augmentation du nombre de visas délivrés par année (%)	%	25	25	50	75
006-2-1-3	**traitement des demandes d'exonération sur une plateforme en ligne du meme type que MIDAC**						
	006-2-1-3-R1	Nombre de REPEX formées (%)	%	25	25	60	80
006-2-1-4	**Allegement et accélération des procédures de traitement des Attestations de Destination , meilleur suivi étant donné la possibilité d'échange entre les Administrations compétentes**						
	006-2-1-4-R1	Traiter en ligne les demandes de visa des attestations de destinations pour l'exonération de la TVA	*NOMBRE*	1000	1000	2400	3200
006-2-1-5	**Inexistence des véhicules irrégulierement immatriculés en plaque verte**						
	006-2-1-5-R1	Suivi effectif des immatriculations en plaques vertes (%)	%	45	45	100	100
006-2-1-6	**Reglementer, fluidifier et harmoniser les dispositifs pour les visites officielles**						
	006-2-1-6-R1	Gestion arganisée des arrivées et départs officiels (%)	%	0	50	100	100
006-2-2	**Moderniser le système d'informations**						
006-2-2-2	**Mise à jour des plateformes de validation des visas et passeports en collaboration avec la DSI pour reactualiser la chaine de traitement des demandes pour à terme assurer une validation finale par le SG**						
	006-2-2-2-R1	Nombre de visas et passeports validés par le Secrétaire Général (%)	%	-	25	100	100
006-2-2-3	**Efficience administrative;**						
	006-2-2-3-R1	Taux de satisfaction des usagers	%	80	85	90	95
006-2-2-5	**Satisfaction des usagers**						
	006-2-2-5-R1	Nombre des usagers physique par jour	*NOMBRE*	-	30	20	10
006-2-2-7	**Optimiser la gestion des ressources matérielles**						
	006-2-2-7-R1	Obtention de quitus	*NOMBRE*	1	1	1	1
006-2-2-8	**Gestion Administrative du personnel efficace et efficiente**						
	006-2-2-8-R1	Nombres de dossiers traités	*NOMBRE*	250	300	350	400
006-2-2-9	**Un budget et programme établi et appliqué**						
	006-2-2-9-R1	taux d'execution budgétaire	%	95	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
11	**MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES**							
110	**AFFAIRES ETRANGERES**							
601	**Diplomatie et Coopération**							
	601-1	**OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR**						
	601-1-1	**RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES**						
		601-1-1-1	**COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**					
			601-1-1-1-R1	Nombre de personnes immatriculées aux REPEX	*NOMBRE*	500	1000	1000	-
	601-1-2	**COORDONNER L'ACTION ÉXTÉRIEURE DE L'ETAT**						
		601-1-2-1	**ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE**					
			601-1-2-1-R1	Pourcentage des actions coordonnées	*%*	100	100	100	-
	601-1-3	**ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE**						
		601-1-3-1	**DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ**					
			601-1-3-1-R1	Nombre de visites de haut niveau reçues ou effectuées	*NOMBRE*	15	20	20	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

122 DEFENSE ET SECURITE

007 Administration et Coordination

007-1 ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

007-1-1 COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE

007-1-1-1 RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

007-1-1-1-01 OPTIMISER LES COMMANDES PUBLIQUES LIÉES A LA DÉFENSE ET A LA SÉCURITÉ

007-1-1-1-02 COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES ET TECHNIQUES

007-1-1-1-03 POURVOIR UNE ASSISTANCE LOGISTIQUE AU CABINET MINISTERIEL

007-1-1-1-04 VEILLER A LA COHÉRENCE DES PROJETS MINISTERIELS

007-1-1-1-05 GÉRER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES

007-1-1-1-06 GÉRER LA COMMUNICATION DU MINISTÈRE

007-1-1-1-07 ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE

007-1-1-1-08 GERER LES AFFAIRES JURIDIQUES RELATIVES AU SECTEUR DE LA DÉFENSE ET DE LA

007-1-1-1-09 OPTIMISER L'ADÉQUATION DES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

007-1-1-1-10 CONCEVOIR LES BESOINS CAPACITAIRES FUTURES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

007-1-1-1-11 PROMOUVOIR L'EXCELLENCE PHYSIQUE, SPORTIVE ET LA CULTURE MILITAIRE

007-1-1-1-12 CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE

007-1-1-1-13 ASSURER LA GESTION ET L'ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTERE

007-1-1-1-14 APPUYER LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE

007-1-1-1-15 ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES A L'ASSUJETTISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RESERVES

007-1-1-1-16 METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REPONDANT AUX ENJEUX DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE

007-1-1-1-17 ASSURER LES FORMATIONS ET LES STAGES DU PERSONNEL

007-1-1-1-18 OPTIMISER LES CONTRATS DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE

007-1-1-1-19 OPTIMISER LA COHÉRENCE DU TABLEAU DES EFFECTIFS AUX EMPLOIS ET AUX COMPÉTENCES CONFORMÉMENT AU FORMAT DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE ENVISAGÉ

007-1-1-1-20 CONDUIRE DES ETUDES PROSPECTIVES ET PROPOSER DES REFORMES

007-1-1-1-22 DISPENSER LES ENSEIGNEMENTS ET LES FORMATIONS A LA SEKOLY MIARAMILAM-PIRENENA

007-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

007-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

007-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

122 DEFENSE ET SECURITE

103 Pilotage de la politique de défense

103-1 ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE

103-1-1 PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DEFENSE ET DE SECURITE

103-1-1-1 LIEN RENFORCE ENTRE LES FORCES-ARMEES ET LA SOCIETE

103-1-1-1-01 CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ

103-1-1-1-02 MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE

103-1-1-1-03 ENTRETENIR LA CAPACITE D'ACCUEIL DE L' HOPITAL MILITAIRE ANTSIRANANA

103-1-1-1-04 T04-PROJET MER

103-1-1-1-05 COORDONNER LA GESTION DES RESERVES ET LA SENSIBILISATION AU SERVICE NATIONAL

103-1-1-1-06 PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DEFENSE

103-1-1-1-07 PROMOUVOIR L'EXCELLENCE PHYSIQUE, SPORTIVE ET LA CULTURE MILITAIRE

103-1-1-1-08 T01-PROJET AIR

103-1-1-1-09 T03 MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTE MILITAIRE

103-1-1-1-10 COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE

103-1-1-1-11 ATTACHEMENT MATERIEL AERIEN

103-1-1-1-12 ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

103-1-1-1-13 ENTRETENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES

103-1-1-1-14 CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE

103-1-2 ETABLIR, PLANIFIER ET METTRE A JOUR LA STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE 2020-2023 CONFORMEMENT AUX DEFIS DE LA PGE

103-1-2-1 DOCTRINE D'EMPLOI DES FORCES ARMEES ADAPTEE ET FORMALISEE

103-1-2-1-01 FORMER DES FUTURS OFFICIERS

103-1-2-1-02 T05 RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIEL ET LOGISTIQUE DE L'ACADEMIE MILITAIRE

103-1-2-1-03 APPUYER LA LOGISTIQUE CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE

103-1-2-1-04 OPTIMISER LA PRODUCTIVITÉ AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE

103-1-2-1-05 COORDONNER LA PLANIFICATION STRATEGIQUE, LES OPERATIONS DE SECURITE ET DE DEFENSE AINSI QUE LES REFORMES EN COURS

103-1-2-1-06 SUIVRE ET EVALUER LES OPERATIONS DE SECURITE ET DE DEFENSE EN COURS

103-1-2-1-07 CONDUIRE DES ETUDES PROSPECTIVES ET PROPOSER DES REFORMES

103-1-2-1-08 CONCEVOIR LES BESOINS CAPACITAIRES FUTURES DE DEFENSE ET DE SECURITE

103-1-2-1-09 T02 SECURISATION DE L'ARMEMENT ET DES MUNITIONS

103-1-2-1-10 ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE

103-1-2-2 LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ EST RENFORCÉ

103-1-2-2-01 PILOTER LA PARTICIPATIONR AUX ACTIONS NATIONALES DE REBOISEMENT

103-1-2-2-02 ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIETE

103-1-2-2-03 METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE DE RECONVERSION DES MILITAIRES NON RENGAGES

103-1-2-2-04 APPUIS SPECIFIQUES AUX AUTRES MINISTERES

103-1-2-2-05 PRESERVER ET TRANSMETTRE AUX MALGACHES LA MEMOIRE ET LA VALEUR REPUBLICAINE DE NOS ANCIENS COMBATTANTS

103-1-2-2-06 PILOTER LA PARTICIPATION AUX MISSIONS DE PREVENTION DE SECURITE URBAINE (PATROUILLE DE POLICE MILITAIRE)

103-1-2-2-07 PILOTER LA PARTICIPATION AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES

103-1-2-2-08 ETUDIER UN DISPOSITIF DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DES MILITAIRES

103-1-2-2-09 ENTRETENIR LE DEVOIR DE MEMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES

103-1-3 RENFORCER LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ

103-1-3-1 CULTURE ET ESPRIT DE DÉFENSE SAUVEGARDÉE

103-1-3-1-01 COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE

103-1-3-1-02 ENTRETENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES

103-1-3-1-03 ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

103-1-3-1-04 ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIÉTÉ

103-1-3-1-05 ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO

103-1-3-1-06 RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAUX

103-1-3-1-07 METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION

103-1-3-1-08 APPUYER LE CENHOSOA

103-1-3-1-09 EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA

103-1-3-1-10 REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

122 DEFENSE ET SECURITE

103 Pilotage de la politique de défense

103-1-3-1-11 PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES

103-1-3-1-12 FORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE

103-1-3-2 FONCTION MILITAIRE REVALORISEE

103-1-3-2-01 PROMOUVOIR LES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES

103-1-3-2-02 PROMOUVOIR LES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE DE METIERS DES SOLDATS (PREPARATION A LA RECONVERSION)

103-1-3-2-03 ETUDIER L'AMELIORATION DU QUOTIDIEN DU SOLDAT (CONDITION DE VIE, INFRASTRUCTURES DE VIE COURANTE, ALIMENTATION, HABILLEMENT, SOUTIEN SANITAIRE, …)

103-1-3-3 LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET LE RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMÉES SONT RENFORCÉS

103-1-3-3-01 ORGANISER DES STAGES DE FORMATIONS CONTINUES SUR L'ETHIQUE ET LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMEES

103-1-3-3-02 CONTROLER L'EFFECTIVITE DU RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMEES

103-1-3-4 LE PROFESSIONNALISME DANS LES FORCES ARMÉES EST AMELIORÉ A TRAVERS DES FORMATIONS

103-1-3-4-01 ADAPTER LES DISPOSITIFS DE FORMATIONS AUX NOUVELLES EXIGENCES OPERATIONNELLES

103-1-3-4-02 CONTROLER L'ADEQUATION DES FORMATIONS AUX EXIGENCES OPERATIONNELLES

103-1-3-4-03 ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE A TRAVERS LA FORMATION D'ELEVES OFFICIERS

103-1-3-5 LES ACTIONS DE SÉCURISATION DE L'ARMÉE MALAGASY SONT LEGALISÉES

103-1-3-5-01 IDENTIFIER LE CADRE LEGALE ADAPTE AUX ACTIONS DE L'ARMEE MALAGASY

103-1-3-5-02 COMPLETER LE CADRE LEGAL PAR DES MESURES D'EXCEPTION EN CAS DE NECESSITE

103-1-3-5-03 ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES

103-1-3-6 LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN DU SERVICE DE SANTE SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

103-1-3-6-01 FORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE

103-1-3-6-02 METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION

103-1-3-6-03 COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE

103-1-3-6-04 ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO

103-1-3-6-05 APPUYER LE CENHOSOA

103-1-3-6-06 REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL

103-1-3-6-07 RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAUX

103-1-3-6-08 EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA

103-1-3-7 LES DISPOSITIFS DU SYSTÈME D'INFORMATION SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

103-1-3-7-01 REGIR LE SYSTEME D'INFORMATION EN PLACE

103-1-3-7-02 PROPOSER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE DU MINISTERE

103-1-3-7-03 CONCEPTION ET MISE EN PLACE DE PLATEFORMES DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE

103-1-3-7-04 METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REPONDANT AUX ENJEUX DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE

103-1-3-8 LES DISPOSITIFS OPERATIONNELS ET DE SOUTIEN SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

103-1-3-8-01 ASSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE

103-1-3-8-02 DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES PERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS

103-1-3-8-03 REVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA

103-1-3-8-04 ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES

103-1-3-8-05 DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES MILIEUX RURAUX

103-1-3-8-06 ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE, DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE L'ARMEE

103-1-3-8-07 MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE

103-1-4 METTRE EN ŒUVRE LES CAPACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION

103-1-4-1 DISPOSITIFS DE SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

103-1-4-1-01 ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE

103-1-4-1-02 REALISER UN SOMMET REGIONAL SUR LA SECURITE MARITIME

103-1-4-1-03 REALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES, CAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES

103-1-4-1-04 PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES, CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.)

103-1-4-1-05 ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE À TRAVERS LA FORMATION D'ELÈVES OFFICIERS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

122 DEFENSE ET SECURITE

103 Pilotage de la politique de défense

103-1-4-1-06	*ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ASSUJETISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RÉSERVES*
103-1-4-1-07	*ELABORER LE LIVRE BLANC : DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIERES)*
103-1-4-1-08	*ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE*
103-1-4-1-09	*DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOI DES FORCES*
103-1-4-1-10	*IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBUS, KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,…)*
103-1-4-1-11	*ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE*
103-1-4-1-12	*APPUI AU CENHOSOA*
103-1-4-1-13	*REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES: UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISE*
103-1-4-1-14	*REVALORISATION DE L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA*
103-1-4-1-15	*DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE, SELON LES POSTURES RETENUES*
103-1-4-1-16	*PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES*
103-1-4-1-17	*EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA*
103-1-4-1-18	*DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MILITAIRE*
103-1-4-1-19	*ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER À L'HOMI DIEGO*
103-1-4-1-20	*APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE*
103-1-4-1-21	*COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE*
103-1-4-1-22	*ASSURER UNE PRODUCTIVITÉ OPTIMALE AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE*

103-1-4-2 EMPLOI DES FORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES

103-1-4-2-01	*ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES*
103-1-4-2-02	*ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE, DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE L'ARMEE*
103-1-4-2-03	*ASSURER LE SUIVI DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE LA DÉFENSE*
103-1-4-2-04	*ASSURER LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE ET DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES*
103-1-4-2-05	*MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE*
103-1-4-2-06	*ENTRETENIR UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTÉ À LA SÉCURITÉ ET À LA DÉFENSE*
103-1-4-2-07	*REVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA*
103-1-4-2-08	*SUIVRE ET ÉVALUER LES DISPOSITIFS D'ENGAGEMENTS DES FORCES ARMÉES EN OPÉRATION SELON LES PLANIFICATIONS ÉTABLIES*
103-1-4-2-09	*ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES ARMÉES*
103-1-4-2-10	*DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES PERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS*
103-1-4-2-11	*DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES MILIEUX RURAUX*
103-1-4-2-12	*ASSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE*

103-1-4-3 LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉFENSE 2020-2023 EST ÉTABLIE ET PLANIFIÉE

103-1-4-3-01	*REALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES, CAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES*
103-1-4-3-02	*DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE, SELON LES POSTURES RETENUES*
103-1-4-3-03	*IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBUS, KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,…)*
103-1-4-3-04	*DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOI DES FORCES*
103-1-4-3-05	*ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE*
103-1-4-3-06	*ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE*
103-1-4-3-07	*PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES*
103-1-4-3-08	*ELABORER LE LIVRE BLANC : DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIERES)*
103-1-4-3-09	*APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE*
103-1-4-3-10	*PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES, CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.)*
103-1-4-3-11	*REALISER UN SOMMET REGIONAL SUR LA SECURITE MARITIME*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

008 Administration et Coordination

008-1 GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES

008-1-1 MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES

008-1-1-1 INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES

008-1-1-1-01 ASSURER LE FONCTIONNEMENT ET L' ENTRETIEN COURANT DES INFRASTUCTURES

008-1-1-1-02 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY

008-1-1-1-03 RENFORCER ET MODERNISER LES INTERCONNEXIONS DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY

008-1-1-1-04 INTERCONNEXION DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY (DTSI)

008-1-1-1-05 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY (DTTD)

008-1-2 MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES

008-1-2-1 EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES

008-1-2-1-01 MAINTENIR L'INTEROPERABILITE LOGISTIQUE DE L'ARMEE

008-1-2-1-02 METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION OPERATIONNELLE

008-1-2-1-03 PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMÉES

008-1-2-1-04 METTRE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS INTERARMÉES

008-1-2-1-05 CREATION ET RELOCALISATION DE BASE MILITAIRE

008-1-3 ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES

008-1-3-1 RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES

008-1-3-1-01 APPUI A LA NORMALISATION DE LA GESTION DE L'EFFECTIF DE L'ARMEE MALAGASY

008-1-3-1-02 SOUTENIR LE REDEPLOIEMENT ET LES OPERATIONS DE SECURISATION

008-1-3-1-03 PAYER LES DROITS LIES AUX MISSIONS ET DEPLACEMENTS DES PERSONNELS DE L'ARMEE MALAGASY

008-1-3-1-04 ASSURER LA LOGISTIQUE DES REDEPLOIEMENTS ET DES OPERATIONS DE SECURISATION

008-1-3-1-05 EXECUTER LA REPARTITION BUDGETAIRE ET FINANCIERE POUR LE SOUTIEN ET LES OPERATIONS

008-1-3-1-06 ASSURER LE SOUTIEN DES REDEPLOIEMENTS ET DES OPERATIONS DE SECURISATION

008-1-3-1-07 EXÉCUTER LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

008-1-3-1-08 PAYER LES DROITS LIÉS AUX MISSIONS ET DÉPLACEMENTS DES PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES DE L'ARMÉE

008-1-4 RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES

008-1-4-1 CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE

008-1-4-1-01 RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE INTERNATIONALE DE L'ARMEE MALAGASY

008-1-4-1-02 RENFORCER LA CAPACITE DES MILITAIRES PAR LES STAGES ET LES FORMATIONS

008-1-4-1-03 T08 APPUI A LA MISE AUX NORMES DES ECOLES MILITAIRES (SEMIPI ET ENSOA)

008-1-4-1-04 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES RÉGIMENTS DU GÉNIE MILITAIRE CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT

008-1-4-1-05 RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (NEDEX).

008-1-4-1-06 PARTICIPER AUX MANŒUVRES BILATÉRALES OU MULTILATÉRALES

008-1-4-1-07 METTRE EN ŒUVRE DES OPERATIONS INTERARMEES

008-1-4-1-08 PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMEES

008-1-4-1-09 RENFORCER EN PERSONNEL ET EN ÉQUIPEMENTS LES UNITÉS EXISTANTES

008-1-4-1-10 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DU GÉNIE EN LUTTE CONTRE LE TERRORISME (NEDEX).

008-1-4-1-11 FORMER LES MILITAIRES AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

104 Armée de Terre

104-1 ASSURER LA DEFENSE OPERATIONNELLE TERRESTRE

104-1-1 DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)

104-1-1-1 CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES

104-1-1-1-01 RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES MILITAIRES

104-1-1-1-02 INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE MORALITÉ, DE DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES.

104-1-1-1-03 FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION

104-1-1-1-04 METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE À NIVEAU POUR TOUTES LES CATÉGORIES CONCERNÉES.

104-1-1-1-05 AUDITER LES COMPÉTENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION.

104-1-1-1-06 APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX METIERS DES JEUNES MALAGASY

104-1-2 RAMENER ET REHAUSSER LA CONFIANCE DE LA POPULATION ENVERS LES FORCES ARMEES (VIA LES FDS) - INSTAURER UNE DYNAMIQUE D'ACTIONS CIVILO-MILITAIRE (CADRAGE DES DINA)

104-1-2-1 LES LIENS ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ SONT RENFORCÉS

104-1-2-1-01 APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX METIERS DES JEUNES MALAGASY

104-1-2-1-02 RENFORCER LE DISPOSITIF DE SECURISATION

104-1-2-1-03 RENFORCER L'APPROPRIATION DE LA SECURITE PAR LA POPULATION (DIALOGUE DE DEFENSE, ….)

104-1-2-1-04 INITIER ET APPUYER LES DIALOGUES AVEC LES COMMUNAUTES PAR DES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES (ACM) EFFECTUEES PAR DES EQUIPES DE CADRES PERMETTANT L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS DE SENSIBILISATION.

104-1-2-1-05 ORGANISER DES CAMPAGNES D'INFORMATION SUR LES CAPACITES ET LES INTENTIONS DES FDS A PROTEGER LA POPULATION

104-1-2-1-06 PARTICIPER A L'INVENTAIRE ET L'HOMOLOGATION DES "DINA" PERTINENTS

104-1-2-1-07 METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION OPERATIONNELLE AU SERVICE DES ACTIONS NATIONALES.

104-1-2-2 LES ACTEURS LOCAUX PARTICIPENT EFFECTIVEMENT DANS LES DISPOSITIFS SÉCURITAIRES DES FORCES ARMÉES

104-1-2-2-01 PARTICIPER A LA STRUCTURATION DES ANDRIMASOM-POKONOLONA (COMITES LOCAUX DE SECURITE)

104-1-2-2-02 ELARGIR LA PARTICIPATION DE REPRESENTATION CIVILE DANS LES ACTIONS DE SECURISATION

104-1-2-2-03 APPUYER ET/OU RENFORCER LE MECANISME LOCAL DE COORDINATION ENTRE LES FORCES ARMEES ET LES ACTEURS LOCAUX

104-1-3 RÉTABLIR LA SÉCURITÉ PAR LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE ADOPTEE DE SÉCURISATION DES ZONES RURALES INCLUANT LA FRANGE MARITIME

104-1-3-1 UN REDÉPLOIEMENT D'ENVERGURE VISIBLE DU DISPOSITIF SÉCURITAIRE EST EFFECTIF, NOTAMMENT DANS LES ZONES ROUGES

104-1-3-1-01 T06 EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY

104-1-3-1-02 RENFORT AU PROFIT DES UNITES SPECIALES D'INTERVENTION SUR L'ENSEMBLE DES ROUTES NATIONALES AVEC DES DISPOSITIFS DEPLOYES TOUS LES 150 KM

104-1-3-1-03 PROCEDER AU REDEPLOIEMENT OPERATIONNEL

104-1-3-1-04 METTRE EN PLACE UNE UNITE D'INTERVENTION OPERATIONNELLE NATIONALE DE TYPE FORCES SPECIALES

104-1-3-1-05 RENFORCER LE DISPOSITIF DE SECURISATION

104-1-3-1-06 METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF PERMANENT DE VEILLE ET SURVEILLANCE OPERATIONNEL

104-1-3-1-07 REALISER LES OPERATIONS DE SECURISATION DES ZONES ROUGES (PAR BOA, FORCES SPECIALES ET CHAINE DE COMMANDEMENT)

104-1-3-1-08 RENFORCER ET ADAPTER LE DISPOSITIF EXISTANT (BOA, FORCES SPECIALES ET CHAINE DE COMMANDEMENT)

104-1-3-1-09 EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY

104-1-3-2 TERRITOIRE NATIONAL SECURISE

104-1-3-2-01 PARTICIPER AUX MISSIONS PERMANENTES DE SECURITE (DANS LE CADRE DE L'EMMO)

104-1-3-2-02 EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY

104-1-3-2-03 ELABORER LES PLANS DE MISE EN ŒUVRE DES PLANS MINISTERIELS

104-1-3-2-04 PARTICIPER AUX PLANS GOUVERNEMENTAUX D'URGENCE, DE CONTINGENCE (EPIDEMIES, LUTTE ANTI-ACRIDIEN, ETC…)

104-1-3-2-05 PARTICIPER AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES

104-1-4 APPUYER LA SECURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS)

104-1-4-1 TERRITOIRE NATIONAL SECURISE

104-1-4-1-01 EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY

104-1-4-1-02 PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES

104-1-4-1-03 ELABORER UN PLAN DE SÉCURISATION

104-1-4-1-04 METTRE EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS SUIVANT LA CAPACITÉ BUDGÉTAIRE

104-1-4-1-05 APPUYER AUX OPÉRATIONS DE L'EMMO

104-1-5 DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SAVOIR.ÊTRE, SAVOIR.VIVRE)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

104 Armée de Terre

104-1-5-1 CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES

104-1-5-1-01 FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION

104-1-5-1-02 FORMER LES FORMATEURS

104-1-5-1-03 AUDITER LES COMPETENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS

104-1-5-1-04 UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES

104-1-5-1-05 ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPECIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMEE

104-1-5-1-06 METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE A NIVEAU POUR TOUTES LES CATEGORIES CONCERNEES.

104-1-5-1-07 INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITES EN MATIERE DE MORALITE, DE DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES.

104-1-6 ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)

104-1-6-1 FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT

104-1-6-1-01 UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES

104-1-6-1-02 ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPÉCIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMÉE

104-1-6-1-03 ALIMENTER LES MILITAIRES SUIVANT LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

104-1-6-1-04 PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT AU CNEC ET À CAP-DIEGO

104-1-6-1-05 PAYER LES DROITS LIÉS AUX PRESTATIONS ALIMENTAIRES

104-1-6-1-06 FORMER LES FORMATEURS

104-1-7 ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS . Maintien en Condition Opérationnelle des Corps (MCO)

104-1-7-1 FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT

104-1-7-1-01 PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT DANS LES CENTRES DE FORMATION (CNEC, CAP.DIEGO)

104-1-7-1-02 MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA SECTION DE COMBAT

104-1-7-1-03 ORGANISER UN EXERCICE D'ENTRAINEMENT D'ENVERGURE INTERARME DES FORCES TERRESTRES UNE FOIS PAR AN

104-1-7-1-04 MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA COMPAGNIE

104-1-7-1-05 MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LE REGIMENT

104-1-8 RASSURER LA POPULATION SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS À LA PROTÉGER OU REHAUSSER L'EFFICACITÉ DE L'ARMÉE .

104-1-8-1 LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISCIPLINE RESTAURES DANS LE RANG DES ELEMENTS DES FORCES ARMEES SUR TERRAIN

104-1-8-1-01 FAVORISER LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF JUDICIAIRE ADAPTE

104-1-8-1-02 TRAITER LES DOLEANCES EN MATIERE DE CORRUPTION

104-1-8-1-03 MULTIPLIER LES CONTROLES DES CHEFS D'ELEMENTS SUR TERRAIN

104-1-8-1-04 METTRE EN PLACE LES DIFFERENTES STRUCTURES DECONCENTRES DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

104-1-8-1-05 MENER DES ACTIONS PREVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE

104-1-8-1-06 EN INTERNE : EDUQUER, SENSIBILISER LES MILITAIRES SUR LA DEONTOLOGIE, LA REDEVABILITE ENVERS LA POPULATION

104-1-8-2 LA LEGALITE DES REGLES D'ENGAGEMENT EST STRICTEMENT RESPECTEE (APPLICATION ET CONTRÔLE)

104-1-8-2-01 APPLIQUER LES REGLES D'ENGAGEMENT

104-1-8-2-02 FORMALISER LES REGLES D'ENGAGEMENT DANS LES ORDRES D'OPERATION

104-1-8-2-03 FORMER LES CHEFS MILITAIRES ET OPERATIONNELS AUX REGLES D'ENGAGEMENT ET DES DROITS INTERNATIONAUX

104-1-8-2-04 CONTROLER L'APPLICATION DES REGLES D'ENGAGEMENT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

104 Armée de Terre

104-2 Garantir la disponibilité de Forces Terrestres entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements opérationnels

104-2-1 Organiser, former et entraîner les forces terrestres

104-2-1-1 Cycle de génération de Forces Terrestres établi avec cohérence

104-2-1-1-01 Maintenir en bon fonctionnement la chaine organique Terre de niveau Etat-Major

104-2-1-1-02 Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique Terre de niveau Brigade

104-2-1-1-03 Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique Terre de niveau Bataillon

104-2-1-1-04 Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique Terre de niveau Régiment

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

105 Armée de l'Air

105-1 RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DANS LES ESPACES TERRESTRES

105-1-1 RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITE OPERATIONNELLE DE SECURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AERIEN ET MARITIME

105-1-1-1 MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONEL DE LA TROUPE

105-1-1-1-01 ASSURER LE FONCTIONNEMENT COURANT DES FORCES AERIENNES

105-1-1-1-02 T07 RENFORCER LA SECURITE ET LA SURETE AERIENNE DANS L'ESPACE AERIEN MALAGASY

105-1-1-1-03 MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNEL L'AVIATION LEGERE

105-1-1-1-04 RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE DE L'AIR

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

105 Armée de l'Air

105-2 RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

105-2-1 RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME

105-2-1-1 CAPACITÉ D'INTERVENTION AEROTERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE

105-2-1-1-01 ASSURER LE FONCTIONNEMENT COURANT DES FORCES AERIENNES

105-2-1-1-02 APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SECURITE

105-2-1-1-03 RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE DE L'AIR

105-2-1-1-04 RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NECESSAIRES A LA CONDUITE DES OPERATIONS

105-2-1-1-05 PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)

105-2-1-1-06 PROCEDER AUX OPERATIONS D'ACQUISITION DES HELICOPTERES ET DES DRONES

105-2-1-1-08 APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMEE MALAGASY

105-2-1-2 CAPACITÉ DE REPONSE AERIENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE

105-2-1-2-01 ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AERIENS

105-2-1-2-02 PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

105-2-1-2-03 PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SECURITE ET PROTECTION CIVILE

105-2-1-2-04 APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ETATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION ET ECONOMIQUES

105-2-1-3 CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE

105-2-1-3-01 PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)

105-2-1-3-02 APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMÉE MALAGASY

105-2-1-3-03 APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SÉCURITÉ

105-2-1-3-04 RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE DE L'AIR

105-2-1-3-05 RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA CONDUITE DES OPÉRATIONS

105-2-1-3-06 SURVEILLER ET SÉCURISER L'ESPACE AÉRIEN POUR TOUTES SORTIES

105-2-1-4 CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION

105-2-1-4-01 APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ÉTATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION ET ÉCONOMIQUES

105-2-1-4-02 PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION CIVILE

105-2-1-4-03 ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AÉRIENS

105-2-1-4-04 PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

105-2-1-5 FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT

105-2-1-5-01 FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MECANICIENS DE DRONES DANS LES CENTRES SPECIALISES

105-2-1-5-02 FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MECANICIENS D'HELICOPTERES A LA BATAC

105-2-2 OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES…) ET L'APPUI TECHNIQUE

105-2-2-1 FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT

105-2-2-1-01 FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MÉCANICIENS AU CF IVATO

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

105 Armée de l'Air

105-3 ASSURER UNE CAPACITE OPERATIONNELLE PERMETTANT D'EFFECTUER DE MANIERE EFFICACE ET EFFICIENTE LES MISSIONS ASSIGNEES A L'ARMEE DE L'AIR

105-3-1 Maintenir en condition opérationnelle l'Armée de l'Air

105-3-1-1 Personnel apte, formé et compétent

105-3-1-1-01 Assurer le bon fonctionnement de la chaîne organique de l'Armée de l'Air de niveau Base Aérienne

105-3-1-2 Aéronefs opérationnels

105-3-1-2-01 Assurer le bon fonctionnement de la chaîne organique de l'Armée de l'Air de niveau Etat-Major

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

106 Marine Nationale

106-1 RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER

106-1-1 PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY

106-1-1-1 ESPACE MARITIME PROTEGE

106-1-1-1-01 EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)

106-1-1-1-02 EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)

106-1-1-1-03 EFFECTUER DES SEANCES DE FORMATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)

106-1-1-1-04 EFFECTUER DES PATROUILLES DE DISSUASION : PERSUADER L'ACTEUR CONCERNÉ QUE LES COÛTS D'UNE TELLE ACTION EXCÈDENT SES BÉNÉFICES

106-1-1-1-05 EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)

106-1-1-1-06 EFFECTUER DES SEANCES D'EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)

106-1-1-1-07 EFFECTUER DES INTERVENTIONS EN MER : CONSTATATION DES INFRACTIONS EN MER, TRANSMISSION DES PV AUX ENTITES CONCERNEES

106-1-1-1-08 FAIRE DES RECONNAISSANCES, VISITES, DEROUTEMENTS, POURSUITES ET ESCORTES # NAVIRES EN INFRACTION

106-1-1-1-09 EFFECTUER DES PATROUILLES DE SECURISATION EN MER

106-1-1-1-10 EFFECTUER DES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MER

106-1-1-1-11 MISE A HAUTEUR DES CAPACITES NAVALES

106-1-2 PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM

106-1-2-1 INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)

106-1-2-1-01 RENFORCER LA SECURITE ET LA SURETE MARITIME DANS L'ESPACE MARITIME MALAGASY

106-1-2-1-02 RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE LA MARINE NATIONALE

106-1-2-1-03 CFIM : ECHANGER ET PARTAGER DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES MARITIMES

106-1-2-1-04 SAR : EFFECTUER DES MISSIONS DE SAUVETAGE ET DE RECHERCHE EN MER

106-1-2-1-05 OLEP : CONTRIBUER AUX MISSIONS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE

106-1-2-1-06 MINFIN/DOUANES: CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS DOUANIÈRES EN MER

106-1-2-1-07 EFFECTUER DES MISSIONS DE DESENCLAVEMENT EN CAS DE CATASTROPHES NATURELLES

106-1-2-1-08 PROJET MER

106-1-2-1-09 MEEF : CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES PILLAGES DES RESSOURCES NATURELLES EN MER

106-1-2-1-10 CONTRIBUER AUX MISSIONS DE SUIVI, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES PÊCHES.

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

106 Marine Nationale

106-2 106-2 Garantir la disponibilité de Forces Marines entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements opérationnels

106-2-1 Organiser, former et entraîner les Forces Marines

106-2-1-1 Cycle de génération de forces établi avec cohérence

106-2-1-1-01 Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique de la Marine de niveau Etat-Major

106-2-1-1-02 Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique de la Marine de niveau Base

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE							
122	DEFENSE ET SECURITE							
007	Administration et Coordination							
	007-1	ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE						
	007-1-1	COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE						
		007-1-1-1	RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE					
			007-1-1-1-R1	Taux de conformité des ressources définies aux enjeux de sécurité et de défense	%	70	75	80	90
			007-1-1-1-R2	Taux d'adéquation de l'emploi des ressources face aux enjeux de sécurité et de défense	%	65	70	80	90

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE							
122	DEFENSE ET SECURITE							
103	Pilotage de la politique de défense							
	103-1	ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE						
	103-1-1	PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DEFENSE ET DE SECURITE						
		103-1-1-1	LIEN RENFORCE ENTRE LES FORCES-ARMEES ET LA SOCIETE					
			103-1-1-1-R1	TAUX D'IMPREGNATION DE LA CULTURE ET DE L'ESPRIT DE DEFENSE AUPRES DE LA SOCIETE	%	70	75	80	90
	103-1-2	ETABLIR, PLANIFIER ET METTRE A JOUR LA STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE 2020-2023 CONFORMEMENT AUX DEFIS DE LA PGE						
		103-1-2-1	DOCTRINE D'EMPLOI DES FORCES ARMEES ADAPTEE ET FORMALISEE					
			103-1-2-1-R1	TAUX DE REALISATION DES BESOINS CAPACITAIRES DES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE	%	65	70	75	80

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE							
123	ARMEE MALAGASY							
008	Administration et Coordination							
	008-1	GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES						
	008-1-1	MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES						
		008-1-1-1	INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES					
			008-1-1-1-R1	Taux d'avancement des travaux de normalisation des infrastructures militaires	*Pourcentage*	40	55	65	65
			008-1-1-1-R2	Taux de normalisation des infrastructures militaires	*Pourcentage*	40	55	65	65
	008-1-2	MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES						
		008-1-2-1	EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES					
			008-1-2-1-R1	Taux d'interopérabilité des forces	*Pourcentage*	70	80	90	90
	008-1-3	ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES						
		008-1-3-1	RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES					
			008-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des besoins en soutien opérationnel	*Pourcentage*	75	80	90	100
	008-1-4	RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES						
		008-1-4-1	CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE					
			008-1-4-1-R1	TAUX D'INTEROPERABILITE OPERATIONNELS	*%*	50	75	100	100
			008-1-4-1-R2	Taux d'opérabilité technique	*Pourcentage*	50	75	100	100
			008-1-4-1-R3	Taux d'interopérabilité techniques des forces	*Pourcentage*	50	75	100	100
			008-1-4-1-R4	TAUX D'INTEROPERABILITE TECHNIQUES ET OPERATIONNELS DES FORCES	*%*	50	75	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE							
123	ARMEE MALAGASY							
104	Armée de Terre							
	104-1	ASSURER LA DEFENSE OPERATIONNELLE TERRESTRE						
	104-1-1	DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)						
		104-1-1-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES					
			104-1-1-1-R1	Nombre de stages effectués par spécialités	*NOMBRE*	15	15	15	15
	104-1-2	RAMENER ET REHAUSSER LA CONFIANCE DE LA POPULATION ENVERS LES FORCES ARMEES (VIA LES FDS) - INSTAURER UNE DYNAMIQUE D'ACTIONS CIVILO-MILITAIRE (CADRAGE DES DINA)						
		104-1-2-1	LES LIENS ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ SONT RENFORCÉS					
			104-1-2-1-R1	NOMBRE DE PLATEFORMES DE DIALOGUES ETABLIES ET APPUYEES, AVEC LES COMMUNAUTES PAR DES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES (ACM)	*NOMBRE*	20	22	28	28
	104-1-3	RÉTABLIR LA SÉCURITÉ PAR LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE ADOPTEE DE SÉCURISATION DES ZONES RURALES INCLUANT LA FRANGE MARITIME						
		104-1-3-2	TERRITOIRE NATIONAL SECURISE					
			104-1-3-2-R1	TAUX DE RESTITUTION DE ZEBUS VOLES	%	60	80	100	100
			104-1-3-2-R2	TAUX DE REDUCTION DU NOMBRE D'ACTES DE VOLS DE ZEBUS	%	60	80	100	100
			104-1-3-2-R3	TAUX DE REDUCTION DU NOMBRE DE ZEBUS VOLES	%	60	80	100	100
			104-1-3-2-R4	TAUX DE REDUCTION DE L'INSECURITE DANS LES ZRPS OCCUPES	%	60	80	100	100
	104-1-4	APPUYER LA SECURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS)						
		104-1-4-1	TERRITOIRE NATIONAL SECURISE					
			104-1-4-1-R1	Taux de régression de l'insécurité sur l'ensemble du territoire national	*Pourcentage*	65	85	100	100
	104-1-5	DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SAVOIR.ÊTRE, SAVOIR.VIVRE)						
		104-1-5-1	CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES					
			104-1-5-1-R1	NOMBRE DE STAGES EFFECTUES PAR SPECIALITES	*NOMBRE*	16	16	16	16
	104-1-6	ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)						
		104-1-6-1	FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT					
			104-1-6-1-R1	Nombre d'activités d'entraînement effectué par chaque régiment	*NOMBRE*	50	75	100	100
	104-1-8	RASSURER LA POPULATION SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS À LA PROTÉGER OU REHAUSSER L'EFFICACITÉ DE L'ARMÉE .						
		104-1-8-1	LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISCIPLINE RESTAURES DANS LE RANG DES ELEMENTS DES FORCES ARMEES SUR TERRAIN					
			104-1-8-1-R2	NOMBRE DE MISSIONS DE CONTROLE-QUALITE EFFECTUEES	*NOMBRE*	45	75	90	100
		104-1-8-2	LA LEGALITE DES REGLES D'ENGAGEMENT EST STRICTEMENT RESPECTEE (APPLICATION ET CONTRÔLE)					
			104-1-8-2-R1	POURCENTAGE DES MILITAIRES EN OPERATION MAITRISANT LES REGLES D'ENGAGEMENT	%	90	90	90	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE							
123	ARMEE MALAGASY							
104	Armée de Terre							
	104-2	Garantir la disponibilité de Forces Terrestres entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements opérationnels						
	104-2-1	Organiser, former et entraîner les forces terrestres						
		104-2-1-1	Cycle de génération de Forces Terrestres établi avec cohérence					
			104-2-1-1-R1	Taux de réalisation des cycles de génération de forces terrestres établi	%	0	25	50	75

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE							
123	ARMEE MALAGASY							
105	Armée de l'Air							
	105-1	RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DANS LES ESPACES TERRESTRES						
	105-1-1	RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITE OPERATIONNELLE DE SECURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AERIEN ET MARITIME						
		105-1-1-1	MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONEL DE LA TROUPE					
			105-1-1-1-R1	Taux d'avancement global du projet	%	40	70	100	100
			105-1-1-1-R2	Taux d'avancement du projet	%	40	70	100	100
			105-1-1-1-R3	Nombre d'entretien périodique effectué	*NOMBRE*	10	15	20	100
			105-1-1-1-R4	Nombre de mission opérationnelle effectuée	*NOMBRE*	10	15	20	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
12	**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE**						
123	**ARMEE MALAGASY**						
105	**Armée de l'Air**						
	105-2	**RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL**					
	105-2-1	**RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME**					
	105-2-1-1	**CAPACITÉ D'INTERVENTION AEROTERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE**					
		105-2-1-1-R1	HEURE DE VOL EFFECTUEE	*NOMBRE*	240	480	480	480
	105-2-1-2	**CAPACITÉ DE REPONSE AERIENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE**					
		105-2-1-2-R1	TAUX DE REPONSE AERIENNE AUX BESOINS DE LA PROTECTION CIVILE	*%*	25	50	75	100
	105-2-1-3	**CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE**					
		105-2-1-3-R2	Taux de couverture sécuritaire effective et efficace dans le cadre de la surveillance des espaces terrestre, aérien et maritime	*Pourcentage*	40	60	65	75
	105-2-1-4	**CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION**					
		105-2-1-4-R1	Nombre d'opérations de sécurité et de protection civile effectuées par l'Armée de l'Air au profit de la population	*Heures*	6	6	6	8
	105-2-2	**OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES…) ET L'APPUI TECHNIQUE**					
	105-2-2-1	**FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT**					
		105-2-2-1-R1	Nombre PN et PNNT formés et affectés	*NOMBRE*	30	44	60	65

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
12	**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE**							
123	**ARMEE MALAGASY**							
105	**Armée de l'Air**							
	105-3	**ASSURER UNE CAPACITE OPERATIONNELLE PERMETTANT D'EFFECTUER DE MANIERE EFFICACE ET EFFICIENTE LES MISSIONS ASSIGNEES A L'ARMEE DE L'AIR**						
	105-3-1	**Maintenir en condition opérationnelle l'Armée de l'Air**						
		105-3-1-1	**Personnel apte, formé et compétent**					
			105-3-1-1-R1	Nombre de personnel formé	*NOMBRE*	0	3 instructeurs Tetras	6 commandants de bord Cessna	6 pilotes d'hélicoptère AS350B2
		105-3-1-2	**Aéronefs opérationnels**					
			105-3-1-2-R1	Taux de disponibilité technico-opérationnelle des aéronefs	%	0	70%	70%	70%

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE							
123	ARMEE MALAGASY							
106	Marine Nationale							
	106-1	RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER						
	106-1-1	PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY						
		106-1-1-1	ESPACE MARITIME PROTEGE					
			106-1-1-1-R1	NOMBRE DE JOURS DE PATROUILLE EN MER	*NOMBRE*	477	525	578	578
	106-1-2	PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM						
		106-1-2-1	INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)					
			106-1-2-1-R1	TAUX DES INFRACTIONS (AEM) /DES ACCIDENTS EN MER /DES ZONES ENCLAVEES REDUITS	*TAUX*	12	14	16	16

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE							
123	ARMEE MALAGASY							
106	Marine Nationale							
	106-2	106-2 Garantir la disponibilité de Forces Marines entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements opérationnels						
	106-2-1	Organiser, former et entraîner les Forces Marines						
		106-2-1-1	Cycle de génération de forces établi avec cohérence					
			106-2-1-1-R1 Taux de réalisation des cycles de génération de forces terrestres établis	%	0	25	50	75

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

130 GENDARMERIE NATIONALE

009 Administration et Coordination

009-1 PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE

009-1-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION

009-1-1-1 STRATÉGIES ET DIRÉCTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES

009-1-1-1-01 TENIR DES SCÉANCES DE RÉUNION

009-1-1-1-02 EFFECTUER DES SUIVIS ET ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES DES ACTIVITES

009-1-1-1-03 CONCEVOIR ET SORTIR DE DIFFÉRENTS TEXTES (INSTRUCTION,NDS, NDO, TO,...) POUR UNE MEILLEUR EMPLOI ET ÉFFICACITÉ DE SERVICE

009-1-1-1-04 test

009-1-1-2 SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ)

009-1-1-2-01 AUGMENTER LE NOMBRE DU PERSONNEL PARTICIPANT AUX STAGES OU MISSIONS À L'EXTERIEUR

009-1-1-2-02 AMÉLIORER LA GESTION DES ECD ET APPELÉS

009-1-1-2-03 ASSURER LA VISIBILITÉ DE LA GENDARMERIE

009-1-1-2-04 CONCEVOIR DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DEVELOPPER LES APPLICATIONS

009-1-1-2-05 OPTIMISER LES MUTATIONS PÉRIODIQUES ÉXIGÉES PAR LE TEXTE

009-1-1-2-06 ASSURER L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

009-1-2 REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION

009-1-2-1 STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA GENDARMERIE ÉLARGIE

009-1-2-1-01 METTRE EN PLACE DES DIFFÉRENTES STRUCTURES DECONCENTRÉS

009-1-2-1-02 TRAITER LES DOLÉANCES EN MATIÈRE DE CORRUPTION

009-1-2-2 TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE

009-1-2-2-01 MENER DES ACTIONS PRÉVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE

009-1-2-2-02 EN EXTERNE : EDUQUER, SENSIBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

009-1-2-2-03 MULTIPLIER LES CONTRÔLES DES OFFICIERS SUR TERRAIN

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

130 GENDARMERIE NATIONALE

009 Administration et Coordination

009-2 PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE

009-2-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION

009-2-1-1 COORDINATION DES ACTIONS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELLES EFFICACES

009-2-1-1-01 T01- DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE ET INTEGRATION NUMERIQUE DANS LA GENDARMERIE NATIONALE

009-2-1-1-02 T02- Digitalisation et intégration du numérique dans la gendarmerie

009-2-1-1-03 RENFORCER LA COLLABORATION AVEC LES AUTRES ACTEURS DE SECURITE

009-2-1-1-04 EFFECTUER DES SUIVIS ET EVALUATIONS PERIODIQUES DES ACTIVITES

009-2-1-1-05 CONCEVOIR UN PLAN STRATÉGIQUE ET DES DIRECTIVES OPÉRATIONNELLES

009-2-1-2 MOYENS UTILISES RATIONNELLEMENT

009-2-1-2-01 ASSURER L'EFFICACITE DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES

009-2-1-2-02 DECONGESTIONNER LES ETATS-MAJORS AU PROFIT DES UNITES OPERATIONNELLES

009-2-1-2-03 AMELIORATION DES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DANS LE CADRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE L'INSECURITE

009-2-1-2-04 RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE NAUTIQUE ET COTIERE

009-2-1-2-05 RENFORCEMENT DES MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES DE LA GN.

009-2-2 LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

009-2-2-1 PLAINTES ET DOLEANCES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME TRAITEES

009-2-2-1-01 TRAITER LES PLAINTES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME

009-2-2-1-02 DONNER SUITE AUX DOLEANCES CONTRE LES PERSONNEL DE L'ARME

009-2-2-2 PHENOMENE DE CORRUPTION ENDIGUEE

009-2-2-2-01 MENER DES SEANCES DE SENSIBILISATION EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION A L'INTERNE

009-2-2-2-02 EFFECTUER LA COORDINATION ET LE CONTROLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN

009-2-2-2-03 METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE

009-2-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

009-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

009-2-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

130 GENDARMERIE NATIONALE

108 Intervention spéciale et/ou mixte

108-1 RETABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE ET LA SECURITE PUBLICS

108-1-1 RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES UNITES DANS LES ZONES D'INSECURITE

108-1-1-1 SECURITE AMELIOREE

108-1-1-1-01 MENER DES OPERATIONS DE SECURISATION

108-1-1-1-02 DEPLOYER DES ELEMENTS DE L'UNITE SPECIALE ANTI-DAHALO

108-1-1-1-03 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MATERIELS DE LA FORCE D'INTERVENTION DE LA GN

108-1-1-1-04 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MATERIELS DU COMMANDEMENT DES FORMATIONS SPECIALISEES DE LA GN

108-1-2 MAITRISER L'ORDRE PUBLIC EN MILIEU RURAL ET URBAIN

108-1-2-1 ORDRE PUBLIC MAITRISE

108-1-2-1-01 DEPLOYER DES ELEMENTS POUR LE M.O

108-1-2-1-02 PREPOSITIONNER DES ELEMENTS POUR MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

130 GENDARMERIE NATIONALE

108 Intervention spéciale et/ou mixte

108-2 RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DEVÉLOPPEMENT

108-2-1 MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN

108-2-1-1 FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS

108-2-1-1-01 DEPLOYER LES ÉLÉMENTS POUR LE MO

108-2-1-1-02 REDYNAMISER LE RENSEIGNEMENT DES UNITÉS (RECHERCHE, RÉMONTÉE, ANALYSE, EXPLOITATION) POUR ANTICIPER LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC

108-2-2 RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE

108-2-2-1 SÉCURITÉ RETROUVÉE

108-2-2-1-01 DÉPLOYER DES ÉLÉMENTS DE L'UNITÉ SPÉCIALE ANTI-DAHALO (USAD)

108-2-2-1-02 MENER DES OPÉRATION DE SÉCURISATION (NATIONALE, INTERRÉGIONALE ET RÉGIONALE)

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

130 GENDARMERIE NATIONALE

121 SECURITE ET ORDRE PUBLICS

121-1 FAIRE SENTIR UNE NETTE AMELIORATION DE LA SITUATION SECURITAIRE

121-1-1 MAITRISER LE PHENOMENE DE VOLS DE BOEUFS ET DES ACTES DE BANDITISME

121-1-1-1 CAS DE VOLS DE BOEUFS REDUITS

121-1-1-1-01 ASSURER LE CONTROLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDES

121-1-1-1-02 MENER DES OPERATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE REGIONALE

121-1-1-1-03 METTRE EN OEUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES

121-1-1-1-04 MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BOEUFS

121-1-1-1-05 FORMER DES QUARTIERS MOBILES, KALONY DANS CADRE DE L'AUTO-DEFENSE VILLAGEOISE

121-1-1-2 CAS D'ACTES DE BANDITISME REDUITS

121-1-1-2-01 RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERIEURE

121-1-1-2-02 ASSURER LE CONTROLE DE LA CIRCULATION DES ARMES A FEU

121-1-1-2-03 INTERVENIR CONTRE LES ACTES DE BANDITISME

121-1-1-2-04 EFFECTUER UN CONTROLE DES ARMES DETENUES OU MISES A DISPOSITION

121-1-1-2-05 LUTTER CONTRE LES CRIMINALITES TRANSNATIONALES ORGANISEES

121-1-2 SECURISER LA CIRCULATION DES PERSONNES, DES BIENS ET SERVICES SUR LES ROUTES

121-1-2-1 ATTAQUES SUR LES AXES RN REDUITES

121-1-2-1-01 ASSURER LES INTERVENTIONS PONCTUELLES SUR LES AXES ROUTIERS

121-1-2-1-02 ASSURER LA SURVEILLANCE DES AXES ROUTIERS

121-1-3 DEMENTELER LES RESEAUX DE KIDNAPPING

121-1-3-1 CAS DE KIDNAPPING REDUITS

121-1-3-1-01 LUTTER CONTRE LE PHENOMENE DE KIDNAPPING

121-1-3-1-02 METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'INFORMATION SUR LES AFFAIRES DE KIDNAPPING

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

130 GENDARMERIE NATIONALE

121 SECURITE ET ORDRE PUBLICS

121-2 INSTAURER UN CLIMAT DE SÉCURITÉ PÉRENNE FAVORABLE AUX DEVÉLOPPEMENTS

121-2-1 LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITÉS TRANSNATIONALES ORGANISÉES

121-2-1-3 RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTÉGÉES

121-2-1-3-01 MENER DES PATROUILLES DE SURVEILLANCE CÔTIÈRE

121-2-1-3-02 ASSURER LA SYNERGIE DES ACTIONS GN/PN AU NIVEAU DU CONTRÔLE EFFECTUÉ AU SEIN DES FRONTIÈRES

121-2-2 RENDRE EFFÉCTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITÉ

121-2-2-1 SURVEILLANCE PRÉVENTIVE ASSURÉE

121-2-2-1-01 INTENSIFIER DE LA RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS

121-2-2-1-02 EFFECTUER UN CONTRÔLE DES ARMES DÉTENUES OU MIS À DISPOSITION

121-2-2-1-03 FORMER DES QUARTIERS MOBILES FORMÉS, KALONY, DANS CADRE DE L'AUTO-DÉFENSE VILLAGEOISE

121-2-2-1-04 ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES ARMES À FEU

121-2-2-1-05 ASSURER LA DIRECTION ET LE CONTRÔLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN

121-2-2-1-06 METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES

121-2-2-1-07 MAINTENIR À NIVEAU LA COMPÉTENCE TECHNIQUE DU PERSONNEL OPÉRATIONNEL

121-2-2-1-08 ASSURER SURVEILLANCE LES AXES ROUTIERS

121-2-2-2 SURVEILLANCE RÉPRESSIVE EFFICACE

121-2-2-2-01 RENFORCER LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES NATIONALES

121-2-2-2-02 LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISME

121-2-2-2-03 ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDÉS

121-2-2-2-04 LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE SÉPULTURE

121-2-2-2-05 MENER DES OPÉRATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE RÉGIONALE

121-2-2-2-06 LUTTER CONTRE LES RAPTS

121-2-2-2-07 MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BŒUFS

121-2-2-2-08 LUTTER CONTRE LE TRAFIC DES STUPÉFIANTS

121-2-2-2-09 ASSURER LE TRAITEMENT DES PLAINTES ET PIÈCES JUDICIAIRES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

130 GENDARMERIE NATIONALE

124 Normalisation des équipements et infrastructures

124-1 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS

124-1-1 NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DU PERSONNEL

124-1-1-1 CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉE

124-1-1-1-01 CONSTRUIRE DE NOUVELLE INFRASTRUCTURE

124-1-1-1-02 ACQUÉRIR DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS ET MATÉRIELS DE TRANSPORT

124-1-1-1-03 RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

124-1-2 ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES

124-1-2-1 DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ

124-1-2-1-01 ACQUÉRIR DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

130 GENDARMERIE NATIONALE

125 Formation

125-1 AMELIORER LA COUVERTURE ET LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL DE LA GN

125-1-1 AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE/POPULATION

125-1-1-1 CAPACITE OPERATIONNELLE DES ELEVES GENDARMES RECRUTES ACTUELLEMENT SATISFAISANTES A LA SORTIE

125-1-1-1-01 ASSURER LA FORMATION DES ELEVES GENDARMES

125-1-1-1-02 RENFORCER LA CAPACITE DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS

125-1-2 AMELIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL AU SEIN DE LA GN

125-1-2-1 FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL ASSUREE

125-1-2-1-01 REALISER DES STAGES DE FORMATION

125-1-2-1-02 PLANIFIER DES STAGES DE FORMATION

125-1-2-2 CULTURE DU MERITOCRATIE PROMUE

125-1-2-2-01 ORGANISER DES CONCOURS POUR L'ADMISSION AUX DIFFERENTS STAGES DE FORMATION

125-1-2-2-02 ATTRIBUER DES LETTRES DE FELICITATION POUR LES MERITANTS DES STAGES DE FORMATION

125-1-2-2-03 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DES ECOLES DE FORMATION DE LA G.N.

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

130 GENDARMERIE NATIONALE

125 Formation

125-2 AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE

125-2-1 AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL

125-2-1-1 PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT

125-2-1-1-01 PLANIFIER LES SÉANCES D'INSTRUCTIONS ET DE FORMATION À EFFECTUER

125-2-1-1-02 ASSURER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SÉANCES D'INSTRUCTIONS PLANIFIÉES

125-2-1-2 STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE

125-2-1-2-01 ASSURER LA FORMATION DES CADRES ET DES SPÉCIALISTES

125-2-1-2-02 PLANIFIER LES DIFFÉRENTS STAGES ET FORMATION

125-2-1-2-03 CONTRÔLER L'EFFECTIVITÉ ET LA QUALITÉ DE LA FORMATION AU SEIN DE LA GENDARMERIE

125-2-1-2-04 ASSURER LA DIFFUSION DES PROGRAMMES DE STAGES PRÉVUS

125-2-2 AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION

125-2-2-1 ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE

125-2-2-1-01 ASSURER LA FORMATION DES ÉLÈVES GENDARMES

125-2-2-1-02 RENFORCER LA CAPACITÉ DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
13	**SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE**						
130	**GENDARMERIE NATIONALE**						
009	**Administration et Coordination**						
009-1	**PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE**						
009-1-1	**ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION**						
009-1-1-1	**STRATÉGIES ET DIRÉCTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES**						
	009-1-1-1-R1	Nombre Stratégies et Directives élaborées	*Unité*	2	2	2	2
	009-1-1-1-R2	Nombre de plan stratégique et directives opérationnelles conçus	*NOMBRE*	45	36	27	30
009-1-1-2	**SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ)**						
	009-1-1-2-R1	Nombre des systèmes d'informations opérationnels (bases des données et applications en hausse)	*Unité*	7	10	11	12
009-1-2	**REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION**						
009-1-2-1	**STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA GENDARMERIE ÉLARGIE**						
	009-1-2-1-R1	Nombre de textes de création et de mise en place des différentes structures	*Unité*	2	1	1	1
009-1-2-2	**TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE**						
	009-1-2-2-R1	Taux de traitement des plaintes contre personnels	*%*	75	85	100	1

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
13	SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE							
130	GENDARMERIE NATIONALE							
009	Administration et Coordination							
	009-2	PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE						
	009-2-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION						
		009-2-1-1	COORDINATION DES ACTIONS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELLES EFFICACES					
			009-2-1-1-R1	Nombre de plan stratégique et directives opérationnelles conçus	*NOMBRE*	45	36	36	36
			009-2-1-1-R2	Nombre des activités mixtes réalisées	*NOMBRE*	50	52	52	52
			009-2-1-1-R3	Nombre de rapport ou compte rendu de suivi et d'évaluation effectués	*NOMBRE*	4	4	4	4
		009-2-1-2	MOYENS UTILISES RATIONNELLEMENT					
			009-2-1-2-R1	Ratio effectif de la GN au niveau central	%	7	6	6	6
			009-2-1-2-R2	Taux d'absorption du budget	%	95	95	95	95
	009-2-2	LUTTER CONTRE LA CORRUPTION						
		009-2-2-1	PLAINTES ET DOLEANCES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME TRAITEES					
			009-2-2-1-R1	Taux de traitement des doléances traitées	%	85	90	90	90
			009-2-2-1-R2	Taux de traitement des plaintes contre le personnel de l'Arme	%	65	70	70	70
		009-2-2-2	PHENOMENE DE CORRUPTION ENDIGUEE					
			009-2-2-2-R1	Nombre de contrôles des officiers effectués	*NOMBRE*	1485	1540	1540	1540
			009-2-2-2-R2	Nombre de séances de sensibilisation en matière LCC effectuée	*NOMBRE*	1023	1023	1023	1540
			009-2-2-2-R3	Taux d'application du standard de service	%	80	85	85	1540

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
13	SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE							
130	GENDARMERIE NATIONALE							
108	Intervention spéciale et/ou mixte							
	108-1	RETABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE ET LA SECURITE PUBLICS						
	108-1-1	RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES UNITES DANS LES ZONES D'INSECURITE						
		108-1-1-1	SECURITE AMELIOREE					
			108-1-1-1-R1	Nombre d'opérations de sécurisation effectuée	*NOMBRE*	15	18	18	18
			108-1-1-1-R2	Nombre d'interventions de l'USAD	*NOMBRE*	36	40	40	18
	108-1-2	MAITRISER L'ORDRE PUBLIC EN MILIEU RURAL ET URBAIN						
		108-1-2-1	ORDRE PUBLIC MAITRISE					
			108-1-2-1-R1	Nombre de pré-positionnements effectués	*NOMBRE*	552	552	552	552
			108-1-2-1-R2	Nombre d'interventions dans le cadre du M.O	*NOMBRE*	276	276	276	276

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
13	SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE							
130	GENDARMERIE NATIONALE							
108	Intervention spéciale et/ou mixte							
	108-2	RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DEVÉLOPPEMENT						
	108-2-1	MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN						
		108-2-1-1	FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS					
			108-2-1-1-R1	Pourcentage des interventions réussies	%	70	80	100	100
	108-2-2	RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE						
		108-2-2-1	SÉCURITÉ RETROUVÉE					
			108-2-2-1-R1	Pourcentage des opérations réussies	%	75	80	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
13	SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE							
130	GENDARMERIE NATIONALE							
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS							
	121-1	FAIRE SENTIR UNE NETTE AMELIORATION DE LA SITUATION SECURITAIRE						
	121-1-1	MAITRISER LE PHENOMENE DE VOLS DE BOEUFS ET DES ACTES DE BANDITISME						
		121-1-1-1	CAS DE VOLS DE BOEUFS REDUITS					
			121-1-1-1-R1	Nombre des opérations ponctuelles effectuées	*NOMBRE*	72	84	84	84
			121-1-1-1-R2	Nombre des boeufs de commerce controlés	*NOMBRE*	4000	4500	4500	4500
			121-1-1-1-R3	Nombre des patrouilles de surveillance effectuée	*NOMBRE*	14000	18000	18000	18000
			121-1-1-1-R4	Taux de recuperation des boeufs volés	*%*	06	10	10	12
			121-1-1-1-R5	Nombre des quartiers mobiles formés	*NOMBRE*	32000	40000	40000	40000
		121-1-1-2	CAS D'ACTES DE BANDITISME REDUITS					
			121-1-1-2-R1	Nombre d'armes controlées	*NOMBRE*	900	1000	1000	1000
			121-1-1-2-R2	Nombre de trafiquants arretés	*NOMBRE*	180	200	200	200
			121-1-1-2-R3	Nombre de controles armement effectués	*NOMBRE*	625	650	650	650
			121-1-1-2-R4	Nombre auteurs AB arrêtés	*NOMBRE*	600	600	600	600
	121-1-2	SECURISER LA CIRCULATION DES PERSONNES, DES BIENS ET SERVICES SUR LES ROUTES						
		121-1-2-1	ATTAQUES SUR LES AXES RN REDUITES					
			121-1-2-1-R1	Nombre de surveillances des axes routiers effectuées	*NOMBRE*	10220	10220	10220	10220
			121-1-2-1-R2	Nombre d'interventions ponctuelles sur les axes routierss	*NOMBRE*	2400	2400	2400	2400
	121-1-3	DEMENTELER LES RESEAUX DE KIDNAPPING						
		121-1-3-1	CAS DE KIDNAPPING REDUITS					
			121-1-3-1-R1	Nombre de personnes fichées dans la base de données	*NOMBRE*	405	675	675	675
			121-1-3-1-R2	Nombre d'auteurs de kidnapping arretés	*NOMBRE*	225	270	270	270

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
13	SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE							
130	GENDARMERIE NATIONALE							
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS							
	121-2	INSTAURER UN CLIMAT DE SÉCURITÉ PÉRENNE FAVORABLE AUX DEVÉLOPPEMENTS						
	121-2-1	LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITÉS TRANSNATIONALES ORGANISÉES						
		121-2-1-3	RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTÉGÉES					
			121-2-1-3-R1	Nombre de trafiquants arrêtés	*NOMBRE*	60	70	80	85
	121-2-2	RENDRE EFFÉCTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITÉ						
		121-2-2-1	SURVEILLANCE PRÉVENTIVE ASSURÉE					
			121-2-2-1-R1	Taux de couverture spatiale	%	25	30	30	35
		121-2-2-2	SURVEILLANCE RÉPRESSIVE EFFICACE					
			121-2-2-2-R1	Nombre d'individus arrêtés	*NOMBRE*	50000	60000	60000	6000

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
13	SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
124	Normalisation des équipements et infrastructures						
	124-1	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS					
	124-1-1	NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DU PERSONNEL					
	124-1-1-1	CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉE					
		124-1-1-1-R1 TAUX D'INFRASTRUCTURE ET D'ÉQUIPEMENT AMÉLIORÉS	%	50	75	100	-
	124-1-2	ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES					
	124-1-2-1	DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ					
		124-1-2-1-R1 NOMBRE DE GENDARMES TUÉS OU BLESSÉS EN OPÉRATION	*NOMBRE*	5	3	0	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
13	SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE							
130	GENDARMERIE NATIONALE							
125	Formation							
	125-1	AMELIORER LA COUVERTURE ET LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL DE LA GN						
	125-1-1	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE/POPULATION						
		125-1-1-1	CAPACITE OPERATIONNELLE DES ELEVES GENDARMES RECRUTES ACTUELLEMENT SATISFAISANTES A LA SORTIE					
			125-1-1-1-R1	Taux de réalisation du programme de formation	%	90	90	90	90
			125-1-1-1-R2	NOMBRE DE CADRES ET DES INSTRUCTEURS RECYCLES	*NOMBRE*	150	200	200	20
	125-1-2	AMELIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL AU SEIN DE LA GN						
		125-1-2-1	FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL ASSUREE					
			125-1-2-1-R1	Taux de réalisation des activités des stages de formation	%	90	90	90	90
			125-1-2-1-R2	Nombre de stages de formations planifiés	*NOMBRE*	24	24	24	24
		125-1-2-2	CULTURE DU MERITOCRATIE PROMUE					
			125-1-2-2-R1	Nombre de concours organisés	*NOMBRE*	40	40	40	40
			125-1-2-2-R2	Nombre de lettres de félicitation allouées à l'occasion des stages de formation	*NOMBRE*	72	72	72	72

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
13	SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE							
130	GENDARMERIE NATIONALE							
125	Formation							
	125-2	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE						
	125-2-1	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL						
		125-2-1-1	PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT					
			125-2-1-1-R1	TAUX DE PARTICIPATION DU PERSONNEL DE LA GENDARMERIE À LA FORMATION SUR TERRAIN	%	60	70	80	85
		125-2-1-2	STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE					
			125-2-1-2-R1	NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX DIFFÉRENTS STAGES	*UNITAIRE*	2280	2347	2419	2419
	125-2-2	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION						
		125-2-2-1	ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE					
			125-2-2-1-R1	NOMBRE ÉLÈVES-GENDARMES SORTIES/NOMBRE RECRUTÉS	*UNITAIRE*	1150/1200	1200/1200	1200/1200	1200/1200

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

063 Administration et Coordination

063-1 REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE DÉCENTRALISÉE

063-1-1 ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES

063-1-1-1 GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE

063-1-1-1-01 ENTRETENIR ET RÉNOVER LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS

063-1-1-1-02 GÉRER L'ACQUISITION ET L'UTILISATION DES VÉHICULES

063-1-1-1-03 ENTRETENIR ET RÉPARER LES VÉHICULES DU MINISTÈRE

063-1-1-1-04 GÉRER LES TERRAINS DOMANIAUX DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS

063-1-1-1-05 APPROVISIONNER LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN MOYENS MATÉRIELS

063-1-1-2 GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE

063-1-1-2-01 AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DANS LES DOMAINES CIBLES

063-1-1-2-02 PN3 APPUI INSTITUTIONNEL

063-1-1-2-03 CONCOURIR À L'APPUI FINANCIER DES SERVICES CENTRAUX ET DES SERVICES EXCENTRIQUES DU MINISTÈRE

063-1-1-2-04 NOMMER ET FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES

063-1-1-2-05 APURER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT DU MINISTÈRE

063-1-1-2-06 ELABORER LE BUDGET DU MINISTÈRE

063-1-1-2-07 ASSURER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

063-1-1-2-08 ASSURER LE PAIEMENT DES SOLDES ET DES COTISATIONS DES AGENTS ECD

063-1-1-2-09 GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES PROACTIVE ET RATIONNALISEE

063-1-1-3 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE

063-1-1-3-01 RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET TERRITORIALE

063-1-1-3-02 RECYCLER LES AGENTS

063-1-1-3-03 RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS EN GRH

063-1-1-3-04 GÉRER LES POSTES BUDGÉTAIRES ET LES EFFECTIFS

063-1-1-3-05 VEILLER À LA SOLIDARITÉ ET À LA SANTÉ DES AGENTS

063-1-1-3-06 NOMMER LES AGENTS AUX DIFFÉRENTES FONCTIONS

063-1-1-3-07 PAYER LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ENAM ET L'INFA

063-1-1-3-08 PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS MÉDICAUX DES AGENTS

063-1-1-3-09 T01GERER PREVISIONNELLEMENT LES EFFECTIFS, L'EMPLOI ET LES COMPETENCESAU NIVEAU CENTRAL, TERRITORIAL ET LOCAL

063-1-1-4 GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE

063-1-1-4-01 VEILLER AU BON DÉROULEMENT DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS

063-1-1-4-02 ASSURER LA RÉCEPTION DES MARCHÉS

063-1-1-4-03 EVALUER LES MARCHÉS EXÉCUTÉS

063-1-1-4-04 ELABORER, LANCER ET PUBLIER LES PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS ET LES AVIS GÉNÉRAUX DE PASSATION DES MARCHÉS

063-1-1-4-05 ASSURER LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES MARCHÉS

063-1-1-4-06 PAYER LES INDEMNITÉS DES MEMBRES DE LA CAO ET DE SCTE

063-1-1-4-07 RECENSER ET RASSEMBLER LES BESOINS EN MARCHÉS DE CHAQUE SOA

063-1-2 METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE

063-1-2-1 FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE

063-1-2-1-01 DEVELOPPEMENT ET OPERATIONNALISATION DU SIGCNI

063-1-2-1-02 RENOVER LES MATÉRIELS ET OUTILS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION

063-1-2-1-03 GÉRER LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS ET LA PRESSE

063-1-2-1-04 GÉRER LES RELATIONS ENTRE LES DIRECTIONS INTERNES

063-1-2-1-05 GÉRER LES RELATIONS AVEC LES AUTRES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

063-1-2-2 SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES

063-1-2-2-01 GÉRER LES RÉSEAUX ET LES CONNEXIONS INTERNET ET INTRANET

063-1-2-2-02 ENTRETENIR ET RÉPARER LES MATÉRIELS INFORMATIQUES

063-1-2-2-03 ASSURER L'ACQUISITION ET LE DISPATCH DES MATÉRIELS INFORMATIQUES

063-1-2-2-04 EVALUER ET MESURER LE FONCTIONNEMENT ET L'OPÉRATIONALISATION DE SYSTÈMES AU NIVEAU NATIONAL (CAS DE PILOTAGE POUR CHAQUE ANNÉE)

063-1-2-2-05 T01METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'INFORMATION DECISIONNEL DU MID

063-1-3 ASSURER LA BONNE MARCHE DU PROCESUS ÉLECTORAL

063-1-3-1 ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES

063-1-3-1-01 APPUYER L'ORGANE CHARGÉ DE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

063 Administration et Coordination

063-1-3-1-02 SENSIBILISER LES OBSERVATEURS ET LES ÉLECTEURS

063-1-3-1-03 CRÉER UNE BASE DE DONNÉES INFORMATISÉE RELATIVE AUX PARTIS POLITIQUES, LES ÉLUS AVEC APPARTENANCE POLITIQUE/GENRE, NOMBRE DES ÉLECTEURS

063-1-3-1-04 PROFESSIONNALISER LES PARTIS POLITIQUES

063-1-3-1-05 ENREGISTRER ET ARCHIVER LES OUVRAGES DÉPOSÉS PAR LES EDITEURS/IMPRIMEURS/PRODUCTEURS

063-1-3-1-06 ASSURER LE CONTRÔLE DES DOCUMENTS ENTRANT ET SORTANT DU TERTRITOIRE

063-1-3-1-07 TRAITER LES DOSSIERS DES PARTIS POLITIQUES (ARRÊTÉS PORTANT CRÉATION OU MODIFICATION SELON LE CAS)

063-1-3-1-08 ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX ÉLECTIONS

063-1-4 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD.

063-1-4-1 ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMELIORÉ AU NIVEAU DES CTD

063-1-4-1-01 VEILLER AU RESPECT DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

063-1-4-1-02 APPUYER LA MISE EN ŒUVRES DES POLITIQUES ET STRATÉGIES ENVIRONNEMENTALES AU NIVEAU LOCAL

063-1-4-1-03 ORGANISER LES RÉBOISEMENTS ANNUELS

063-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

063-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

063-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

133 Administration Territoriale

133-1 AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

133-1-1 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD

133-1-1-1 CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES

133-1-1-1-01 T01APPUYER LE DEVELOPPEMENT REGIONAUX/DISTRICTS

133-1-1-1-02 COORDONNER LES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES (COMMISSARIAT GÉNÉRAL, PRÉFECTURE,DISTRICT,ARRONDISSEMENT ADMINISTARTIF, DPID)

133-1-1-1-03 EFFECTUER DES MISSIONS D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES RE ET CTD CONCERNANT L'USAGE DES MANUELS PRATIQUES

133-1-1-1-04 CLARIFIER LES MANUELS DE PROCÉDURES (MPA, MPB, MPC) ET LE RECUEIL DE TEXTES À L'USAGE DES CTD ET DES RE

133-1-1-1-05 METTRE À JOUR ET PRODUIRE LE RECUEIL DES TEXTES À L'USAGE DES RE ET DES CTD

133-1-1-1-06 FORMER ET ENCADRER LES RE POUR LA MISE EN OEUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE

133-1-1-1-07 ORGANISER DES ATELLIERS DE RECYCLAGE DES REPRÉSENTANT DE L'ETAT SUR LE MPCL, MPA, MPB, MPC

133-1-1-1-08 EFFECTUER LE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE

133-1-1-1-09 APPUI AUX DEVELOPPEMENTS DES REGIONS/DISTRICTS

133-1-2 RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET LA BONNE GOUVERNANCE

133-1-2-1 AUTORITÉ DE L'ETAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES

133-1-2-1-01 PAYER LES SALAIRES DES ECD ET ET LES COTISATIONS SOCIALES

133-1-2-1-02 PN1Redynamisation de l'administration territoriale au service du développement

133-1-2-1-03 INFORMATISER LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

133-1-2-1-04 RENFORCER LA CAPACITÉ D'APPUI DES REPRÉSENTANTS DE L'ETAT EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE

133-1-2-1-05 ELABORER UNE STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DE L'IDENTITÉ NATIONALE

133-1-2-1-06 STANDARDISER LES OUTILS DE GESTION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

133-1-2-1-07 CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'IDENTITÉ NATIONALE

133-1-2-1-08 CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

133-1-2-1-09 ETUDIER LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME UNIQUE D'IDENTIFICATION

133-1-2-1-10 METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ÉVALUATION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

133-1-2-1-11 AMÉLIORER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE

133-1-2-1-12 ELABORER, DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

133-1-2-1-13 APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

133-1-2-1-14 INFORMATISER LE SYSTÈME DE GESTION DES DONNÉES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

133-1-2-1-15 SECURISER LES CARTES GRISES

133-1-2-1-16 SECURISER LES PERMIS DE CONDUIRE

133-1-3 RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS

133-1-3-1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS

133-1-3-1-01 T01GERER DANS UNE BASE DE DONNEE INFORMATIQUE L'ARMEMENT

133-1-3-1-02 ACCOMPAGNER ET ENCADRER LES RESPONSABLES TERRITORIAUX DANS LE CADRE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE

133-1-3-1-03 SÉCURISER LE DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS : AVANT – PENDANT - APRÈS

133-1-3-1-04 RENFORCER LA CAPACITÉ DES GESTIONNAIRES DE L'OSP

133-1-3-1-05 APPUYER LA RÉGULARISATION DES MARCHÉS CONTRÔLÉS DES BOVIDÉS

133-1-3-1-06 RENFORCER LE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS DES ARMEMENTS

133-1-3-1-07 ELABORER ET CONCEVOIR LES ACTIVITÉS DE LA POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE

133-1-3-1-08 ELABORER ET PRÉSENTER UN NOUVEAU TEXTE

133-1-3-1-09 VULGARISER LE NOUVEAU TEXTE RÉGISSANT LES BOVIDÉS

133-1-3-1-10 RECENSER TOUS LES TEXTES RÉGISSANT L'OP, L'OMC, L'ARMEMENT ET LE DINA

133-1-3-1-11 VULGARISER LES TEXTES RELATIFS À L'ARMEMENT

133-1-3-1-12 APPUYER PAR LA FORMATION, L'ENCADREMENT DE TOUS LES ACTEURS POUR L'APPLICATION DES DINA HOMOLOGUÉS

133-1-3-1-13 ÉLABORER UNE STRATÉGIE, DES DIRECTIVES GÉNÉRALES RELATIVES À L'ACHEMINEMENT DES MATÉRIELS ET IMPRIMÉS ÉLECTORAUX VERS LES RÉGIONS ET DISTRICTS ;

133-1-4 FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT

133-1-4-1 L'ÉTAT-CIVIL EST DEVENU UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT

133-1-4-1-01 Améliorer les systèmes nationaux d'enregistrement des faits d'état-civil et d'établissement

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

133 Administration Territoriale

des statistiques de l'état-civil

133-1-4-1-02 RENFORCER LA COUVERTURE D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL

133-1-4-1-03 RECRUTER UN PERSONNEL D'APPUI AUX PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT-CIVIL

133-1-4-1-04 ÉLABORER ET VULGARISER DES TEXTES D'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

133-1-4-1-05 RÉVISER LE TEXTE RÉGLEMENTAIRE FIXANT LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT ET DES ATTRIBUTIONS DU SERVICE DE POLICE SANITAIRE GÉNÉRALE DANS LES COMMUNES (BMH)

133-1-4-1-06 REDÉFINIR LES RÔLES ET LES STATUTS DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL

133-1-4-1-07 ACTUALISER LES STANDARDS DE SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL

133-1-4-1-08 RENDRE EFFECTIVE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL

133-1-4-1-09 METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ET AUTO-CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL

133-1-4-1-10 RÉVISER LES TEXTES RÉGISSANT LA STRUCTURE DE COORDINATION DES SYTÈMES CRVS

133-1-4-1-11 RENFORCER LE SYSTÈME DE COORDINATION, DE SUIVI- ÉVALUATION DE L'ÉTAT-CIVIL

133-1-4-1-12 VULGARISER LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES, DES DÉCÈS ET DES CAUSES DE DÉCÈS SURVENUS DANS LES FORMATIONS SANITAIRES ET EN DEHORS DES FORMATIONS SANITAIRES

133-1-4-1-13 EFFECTUER LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DANS LES SERVICES D'ÉTAT CIVIL

133-1-4-1-14 RÉVISER LE PROCESSUS ET LES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉTABLISSEMENT DE STATISTIQUES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL

133-1-4-1-15 RÉGLEMENTER L'UTILISATION DES NTIC EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL

133-1-4-1-16 RÉVISER LE CADRE JURIDIQUE RÉGISANT L'ÉTAT-CIVIL

133-1-4-1-17 RÉGLEMENTER LA PROCÉDURE DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE TRANSMISSION DES DONNÉES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL ET DES CAUSES DE DÉCÈS

133-1-4-1-18 RENFORCER LE SYSTÈME DE COMMUNICATION, PLAIDOYER

133-1-4-1-19 ÉLABORER UNE CHARTE DE RESPONSABILITÉS DES STRUCTURES EN CHARGE DE L'ÉTAT-CIVIL

133-1-4-1-20 Renforcer le cadre institutionnel et juridique de l'état civil

133-1-4-1-21 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION DE L'ÉTAT-CIVIL

133-1-4-1-22 RENFORCER LES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET JUDICIAIRE À TOUS LES NIVEAUX

133-1-4-1-23 AMELIORATION DES SYSTEMES D'ETAT CIVIL ET DE L'IDENTITE

133-1-5 RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

133-1-5-1 SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ

133-1-5-1-01 EFFECTUER DES MISSIONS DE CONTRÔLE AU NIVEAU DES PRÉFECTURES, DISTRICTS ET ARRONDISSEMENTS ADMINISTRATIFS

133-1-5-1-02 EXPLOITER LES DOLÉANCES, LES RAPPORTS CIRCONSTANCIÉS ET LES CORRESPONDANCES ÉMANANT DES TIERS ET DES RESPONSABLES TERRITORIAUX

133-1-5-1-03 EDICTER DES INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES SUR LA GESTION DES CAISSES PUBLIQUES ET LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

133-1-5-1-04 EFFECTUER DES ACTIVITÉS DE SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DES MISSIONS DE CONTRÔLE

133-1-5-1-05 EXPLOITER LES PROCÈS-VERBAUX DE CLÔTURE DES CAISSES PUBLIQUES ET LES RAPPORTS ANNUELS DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

133-1-5-1-06 EXPLOITER ET ANALYSER LES COMPTES ADMINISTRATIFS DES COLLECTIVITÉS

133-1-6 FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION

133-1-6-1 MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE

133-1-6-1-01 METTRE À JOUR LES CADRES JURIDIQUES RÉGISSANT LA MIGRATION

133-1-6-1-02 ORGANISER DES MISSIONS DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS

133-1-6-1-03 RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES TERRITORIAUX EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS

133-1-6-1-04 METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE NATIONALE DE LA MIGRATION

133-1-6-1-05 OPÉRATIONNALISER LES SITES DISTANTS D'ENREGISTREMENT BIOMÉTRIQUE

133-1-6-1-06 METTRE EN PLACE UN SYSTEME BIOMETRIQUE DE CARTES DE RESIDENTS

133-1-6-1-07 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTRERNATIONALES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

134 Décentralisation et Développement Local

134-1 METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.

134-1-1 AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE

134-1-1-1 SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX RÉALISÉS

134-1-1-1-01 AMÉLIORER LA COMPÉTENCE DES RESPONSABLES COMMUNAUX À LA PLANIFICATION GESTION DES PROJETS

134-1-1-1-02 METTRE UN CADRE DE TRAVAIL EFFICACE ENTRE LES CTDS ET FDL

134-1-1-1-03 FONDS DE DEVELOPPEMENT LOCAL

134-1-1-1-04 PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL INCLUSIF ET DE DECENTRALISATION

134-1-1-1-05 ASSURER LE TRANSFERT DE FONDS POUR LES SOUS- PROJETS DES CTD

134-1-1-1-06 PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC (PAPSP/FDL)

134-1-2 COORDONNER LES APPUIS AUX CTD

134-1-2-1 APPUIS AUX CTD COORDONNÉS

134-1-2-1-01 APPUYER LES CTD À LA GESTION RATIONNELLE DE LEUR PATRIMOINE

134-1-2-1-02 MISE EN PLACE DES MECANISMES DE LA BONNE GOUVERANCE LOCAL rojet --

134-1-2-1-03 TRANSFÉRER AUX CTD ET AUX EPA LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR GÉRER EFFICACEMENT LEURS AFFAIRES

134-1-2-1-04 T02COACHING TERRITORIAL

134-1-2-1-05 ACCOMPAGNER LES CTD AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

134-1-2-1-06 PN4 DÉCENTRALISATION ÉMERGENTE

134-1-2-1-07 RENFORCEMENT DE CAPACITE DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIERE DE MOBILISATION DES RESSOURCES PROPRES DANS LES ZONES NON INTERVENUES PAR LES PTF

134-1-2-1-08 APPUI AU PPP INTERCOLECTIVITE ET COOPERATION DECENTRALISEES POUR LES OPCI ET ASSOCIATION DES COMMUNES

134-1-2-1-09 DÉVELOPPER DES SYNERGIES DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET INTER-COLLECTIVITÉS, AFIN DE RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LE GAIN D'ÉCHELLE DANS LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

134-1-2-1-10 APURER LES ARRIERES DES COMMUNES

134-1-2-1-11 SUSCITER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DES CTD AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, EN PRIVILÉGIANT LES CONCERTATIONS MULTI-ACTEURS LOCAUX ET TERRITORIAUX

134-1-2-1-12 Appuyer les CTD à la promotion de la gouvernance locale

134-1-2-1-13 RENFORCER LES CAPACITÉS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

134-1-2-1-14 ASSURER LE SUIVI DE L'UTILISATION DES SUBVENTIONS TRANSFÉRÉES AUX CTD

134-1-2-1-15 Dotation en matériels et mobiliers de bureau

134-1-2-1-16 Accompagner les CTD à la promotion du développement local inclusif

134-1-2-1-17 ACCROÎTRE LES RELATIONS DES CTD MALAGASY ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EXTÉRIEURES PAR DES ÉCHANGES ET DES PARTAGES MULTITHÉMATIQUES ET MULTI-ACTEURS

134-1-2-1-18 VALORISER LES BONNES PRATIQUES ET SUCCESS STORIES AFIN D'AUGMENTER L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA DÉCENTRALISATION EFFECTIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

134-1-2-1-19 Formation, animation et encadrement

134-1-2-1-20 Amélioration des recettes Communales

134-1-2-1-21 APPUYER LES CTD POUR LE RESPECT DE L'ETHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE

134-1-2-1-22 Traiter les Doléances venant des CTD

134-1-2-1-23 Construction ou réhabilitation des bâtiments

134-1-2-1-24 Appuyer techniquement les CTD dans tout le processus de la décentralisation

134-1-2-1-25 APPUYER LES CTD POUR L'INSTAURATION DU PRINCIPE DE L'INTÉGRITÉ DANS LA RÉALISATION DU SERVICE PUBLIC LOCAL

134-1-2-1-26 RENFORCEMENT DE CAPACITE DES RESPONSABLES DES CTD A LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DE LA DECNETRALISATION AU PROFIT DU DEVELOPPEMENT LOCAL

134-1-2-1-27 Coaching territorial

134-1-2-1-28 APPUYER TECHNIQUEMENT LES CTD DANS TOUT LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION

134-1-2-1-29 APPUYER LES CTD À PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE LOCALE

134-1-2-1-30 Dotation en materiels informatiques et logiciel

134-1-2-1-31 PN6 REGIONS EMERGENTES

134-1-3 CONCERTER ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.

134-1-3-1 CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

134-1-3-1-01 T21 AMELIORATION DES RECETTES COMMUNALES

134-1-3-1-02 RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL

134-1-3-1-03 METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ

134-1-3-1-04 S24-PROJET DE SOUTIEN A DES MOYENS DE SUBSISTANCE RESILIENTS DANS LE SUD DE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

134 Décentralisation et Développement Local

MADAGASCAR (Ex South Resiliency)

134-1-3-1-05 OPERATIONALISATION DE L'OBSERVATOIR NATIONAL , MISE EN PLACE DES CENTRES D'OBSERVATION REGIONAUX ET D'UN SYSTEME DE COMMUNICATION SUR LA DECENTALISATION ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL

134-1-3-1-06 SUIVRE ET ÉVALUER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

134-1-3-1-07 MISE EN PLACE ET OPERATIONNALISATION AU NIVEAU DES DISTRICTS D'UNE UNITE D'APPUI DES SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES AUX COLECTIVITES TERRITOIRIALS DECENTRALISEES

134-1-3-1-08 APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DES INTERVENTIONS DES PTFS DANS LEURS TERRITOIRES

134-1-3-1-09 CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.

134-1-3-1-10 ASSURER UN BON CADRE DE TRAVAIL

134-1-4 RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME.

134-1-4-1 CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES

134-1-4-1-01 AMÉLIORER LE SYSTÈME DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESPONSABLES DES CTD DANS LE DOMAINE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DE LA GESTION FINANCIÈRE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

134-1-4-1-02 renforcement des capacités techniques de l'INDDL

134-1-4-1-03 T03ELABORATION D'UN CADRE JURIDIQUE ET MISE EN PLACE PROGRESSIVE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

134-1-4-1-04 Gouvernance Urbaine de Grand Tana

134-1-4-1-05 PROMOUVOIR LE PARTENARIAT AUPRÈS DES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

134-1-4-1-06 APPUYER LES CTD DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

134-1-4-1-07 Ameliorer la gestion des activités de formation de l'INDDL

134-1-4-1-08 RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIÈRE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES CTD

134-1-4-1-09 RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL

134-1-5 METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.

134-1-5-1 PROGRAMME D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE

134-1-5-1-01 COORDINATION DES APPUIS AU DEVELOPPEMENT LOCAL

134-1-5-1-02 PROGRAMME D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET A LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE

134-1-5-1-03 PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL INCLUSIF ET DE DECENTRALISATION (PRODECID/GIZ)

134-1-5-1-04 HARMONISER LES INTERVENTIONS DES PTF EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

134-1-5-1-05 TXX -ASSURER LA COORDINATION GENERALE DES PROJETS ET DES PARTENARIATS DU MID

134-1-5-1-06 CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DU PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL.

134-1-5-1-07 RECHERCHER ET ORGANISER DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE CADRE DE LA SNDL

134-1-5-1-08 SUPERVISER LES INTERVENTIONS DES ORGANISMES RATTACHÉS DU MID

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

135 Réformes Administratives

135-1 REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD

135-1-1 RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID

135-1-1-1 SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE

135-1-1-1-01 EVALUATION DES DEPENSES PUBLIQUES DANS LES COLLECTIVITES

135-1-1-1-02 COLLECTER LES DONNÉES NECESSAIRES À LA CONCEPTION D'UNE BASE DE DONNÉES

135-1-1-1-03 METTRE EN PLACE UNE BANQUE DE DONNÉES DE RÉFORME

135-1-1-1-04 ASSURER LA SUPERVISION DES PROJETS GÉRÉS PAR LES DIRECTIONS RATTACHÉES À LA

135-1-1-1-05 Vulgariser les textes adoptés/promulgués auprès des responsables territoriaux

135-1-1-1-06 AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU MID

135-1-1-1-07 PARTICIPER À L'EFFICACITÉ ET À L'EFFICIENCE DU PERSONNEL DU MID

135-1-1-1-08 PROCÉDER À L'ÉLABORATION DES OUTILS DE PROGRAMMATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION ET À LEUR TRANSMISSION AUX INSTANCES SUPÉRIEURES

135-1-1-1-09 Diffuser les textes sur des supports physiques ou électroniques

135-1-1-1-10 GÉRER LES PROJETS AFFILIÉS À LA DGRA

135-1-1-1-11 Elaborer les textes relatifs au renforcement de l'effectivité de la Décentralisation

135-1-1-1-12 EFFECTUER DES MISSIONS DE SUIVI-ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES

135-1-1-1-13 APPUYER L'ÉTUDE ET L'ÉLABORATION DES PROJETS DU MID

135-1-1-1-14 ENRICHIR LA DOCUMENTATION DU MID EN OUVRAGES ET PÉRIODIQUES

135-1-1-1-15 Elaborer les textes relatifs à la redynamisation de l'Administration du Territoire

135-1-1-1-16 CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DU MID

135-1-1-1-17 CONTRIBUER AUX REFORMES INITIÉS PAR LES AUTRES INSTITUTIONS ET MINISTERES AU BÉNEFICE DES CTD

135-1-1-1-18 ENTRETENIR LES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA DELED.

135-1-1-1-19 RECHERCHER LES PARTENARIATS

135-1-1-1-20 RENFORCER LA CAPACITÉ DU PERSONNEL DE LA DELED EN MATIÈRE LÉGISTIQUE, JURIDIQUE, GESTION ET ARCHIVAGE DOCUMENTAIRE

135-1-1-1-21 COORDONNER LES PROJETS DU MID

135-1-1-1-22 DIFFUSER LES TEXTES SUR DES SUPPORTS PHYSIQUES OU ÉLECTRONIQUES

135-1-1-1-23 METTRE EN ŒUVRE LES PARTENARIATS DANS LE CADRE DE FORMATION

135-1-1-1-24 INITIER À LA CULTURE D'ÉVALUATION ET DE REDEVABILITÉ

135-1-1-1-25 SUPERVISER LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ET DE SUIVI-ÉVALUATION AU NIVEAU DU MID.

135-1-1-1-26 ASSURER L'APPROPRIATION DES TEXTES ADOPTÉS/PROMULGUÉS PAR LES RESPONSABLES TERRITORIAUX.

135-1-1-1-27 METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DES PROJETS

135-1-1-1-28 ACQUERIR UN LOGICIEL D'EXPLOITATION DES DONNÉES STATISTIQUES

135-1-1-1-29 VULGARISATION ET APPROPRIATION DES REFORMES ADMINISTRATIVES PAR LES RESPONSABLES CENTRAUX ET TERRITORIAUX DU MINISTERE DE L INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

135-1-1-1-30 PN2 REFORMES ADMINISTRATIVES ET TRANSFORMATION DIGITALE

135-1-2 PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

135-1-2-1 ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES

135-1-2-1-01 T01GERER LES INSTRUMENTS DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

135-1-2-1-02 T01VULGARISER ET APPROPRIER LES REFORMES SECTORIELLES AUX REPRESENTANTS DE L'ETAT

135-1-2-1-03 APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

135-1-2-1-04 ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

135-1-2-1-05 EFFECTUER LE SUIVI DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

135-1-2-1-06 ELABORER LES TEXTES RELATIFS À LA REDYNAMISATION DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

135-1-2-1-07 ORGANISER DES FORMATIONS À L'ENDROIT DES AGENTS PÉRIPHÉRIQUES ET EXCENTRIQUES DU MID

135-1-2-1-08 RÉALISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES DU MID EN COLLABORATION AVEC LES EPA DE FORMATION

135-1-2-1-09 RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX DU MID

135-1-3 MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD

135-1-3-1 SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS

135-1-3-1-01 ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS DES CTD

135-1-3-1-02 T22 Appui aux communes sur l'élaboration du budget de Programme

135-1-3-1-03 Amelioration de la gestion des ressources fiscales des CTD

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION**
142	**ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION**
135	**Réformes Administratives**
135-1-3-1-04	*Mise en place des Communes pilotes*
135-1-3-1-05	*APPUYER LA CONCEPTION DES PROJETS AYANT DES IMPACTS SUR LES CTD*
135-1-3-1-06	*ELABORER LES TEXTES RELATIFS AU RENFORCEMENT DE L'EFFECTIVITÉ DE LA DÉCENTRALISATION*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

216 Gestion des Risques et des Catastrophes

216-1 Accroître la résilience des institutions nationales et collectivités territoriales face aux catastrophes

216-1-1 Améliorer les outils techniques de préparation

216-1-1-1 Les capacités des acteurs sont renforcées en matière de préparation et de réponse

216-1-1-1-01 Créer un pool de formateurs pour les régions et les former pour la préparation et réponse aux urgences

216-1-1-1-02 Organiser une formation spécifique sur le relèvement afin de familiariser les acteurs nationaux sur les mesures de préparation pour le relèvement

216-1-1-1-03 Développer et mettre en oeuvre un programme de formation pour la préparation et réponse aux urgences de toutes natures et à tous les niveaux (national, régions, districts, communes) et sur la gestion de système d'alerte précoce ;

216-1-1-1-04 Organiser des exercices de simulation annuellement (période prédéfinie) et simultanément pour plusieurs risques (naturels ou industriels) majeurs au niveau national, régional et district, afin de tester les plans de contingence et de renforcer les capacit

216-1-1-1-05 Assurer la formation régulière des agents en charge de la gestion des systèmes d'alerte précoce

216-1-1-1-06 Mettre en place une base de données de toutes les personnes formées en RRC et GRC au niveau national

216-1-1-1-07 Organiser une formation pour la gestion de l'information et en SIG avec un focus sur la préparation et réponse aux urgences

216-1-1-2 Les outils techniques de la préparation aux situations d'urgence sont adaptés et opérationnels

216-1-1-2-01 Renforcer les capacités des comités locaux de planification de secours en formation, en moyens matériels et financiers

216-1-1-2-02 Mettre à jour les plans de contingence en fonction des scenarios de risques futurs et prendre en compte l'aspect genre à tous les niveaux

216-1-1-2-03 Procéder à des campagnes de pré-positionnement dans les districts et régions sensibles

216-1-1-2-04 Faire une large diffusion du mécanisme institutionnel de gestion des crises

216-1-1-3 Des outils sont développés pour la planification, la mise en oeuvre et le monitoring en matière de la préparation et réponse aux urgences

216-1-1-3-01 Mettre en place un mécanisme permettant d'actualiser périodiquement les plans sectoriels de contingence régionaux en utilisant les résultats de l'évaluation des risques.

216-1-1-3-02 Développer et disséminer un seul outil standard pour l'évaluation des besoins en cas de catastrophes

216-1-1-3-03 Renforcer les capacités (techniques, matérielles et financières) des communautés des zones sensibles à la préparation et la réponse

216-1-1-3-04 Réhabilitation et aménagement des infrastructures régionales

216-1-1-3-05 Installation de centre régional de protection civile (CRPC)

216-1-1-4 Les actions de prévention, d'assistance et de reconstruction sont exécutées professionnellement par des antennes locales du BNGRC

216-1-1-4-01 Assurer les missions de préparation, de secours et de relèvement par la mise à contribution des structures décentralisées du BNGRC.

216-1-1-5 Mission du BNGRC de prévision, d'assistance et de relèvement assurée

216-1-1-5-01 PN5 Gestion des risques et catastrophes proactive et rationalisée

216-1-1-5-02 Rénovation et mise en oeuvre de la stragégie nationale de gestion des risques et catastrophes

216-1-1-6 Besoins nationaux en logistique et communication évalués afin de garantir une réponse efficace aux désastres

216-1-1-6-01 Renforcer les capacités en équipement des structures de secours d'urgence.

216-1-1-6-02 Renforcer les capacités nationales en matière de formulation, mise en oeuvre et suivi de programmes de relèvement rapide

216-1-1-6-03 Etablir une standardisation des équipements de réponse/communication entre tous les principaux intervenants dans la gestion des situations d'urgence

216-1-1-7 Les systèmes d'alerte précoce sont opérationnels au niveau communautaire

216-1-1-7-01 Développer/renforcer les mécanismes d'alerte précoce dans les régions, districts les plus sensibles

216-1-1-7-02 Développer/former et équiper les districts plus sensibles afin que des mécanismes d'alerte précoce soient fonctionnels

216-1-1-8 Les centres opérationnels sont renforcés aux niveaux national et régional

216-1-1-8-01 Former les agents des centres sur la collecte, l'analyse et la gestion de l'information

216-1-1-8-02 Organiser régulièrement des exercices de simulations afin de garantir un bon niveau d'opérationnalité des centres

216-1-1-9 Une banque de données et d'informations est opérationnelle afin de centraliser les informations

216-1-1-9-01 Etablir les standards minimum afin de garantir la sécurité des intervenants lors de situations d'urgence

216-1-1-9-02 Mettre en place un document standard pour les "appels de fonds d'urgence" et aussi pour le reporting

216-1-1-9-03 Créer une banque d'informations afin de centraliser et gérer les informations pour la préparation et réponse aux urgences

216-1-1-9-04 Etablir des accords-cadres et des partenariats entre l'État, les acteurs humanitaires, et le secteur privé

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

216 Gestion des Risques et des Catastrophes

216-1-1-9-05 Etablir une base de données pour tous les numéros/contacts importants (GVT, SNU, NGO et donateurs)

216-1-1-9-06 Etablir une procédure afin de gérer les medias lors de situation de réponse aux urgences

216-1-2 Un système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires

216-1-2-1 Le système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires

216-1-2-1-01 Disséminer les SAP existants à tous les intervenants/partenaires impliqués dans la réponse aux urgences

216-1-2-1-02 Créer des réseaux communautaires d'alerte précoce dans les régions non encore dotées

216-1-2-1-03 Renforcer les capacités du système national d'alerte précoce afin qu'il puisse couvrir les risques majeurs dans le pays

216-1-2-1-04 Accroitre la performance à l'échelle locale des prévisibilités des risques majeurs

216-1-2-1-05 Promouvoir l'utilisation des TV, des radios, des réseaux de téléphonie ou autres moyens fiables dans le cadre des alertes précoces afin de permettre aux populations urbaines et rurales d'être informées sur les mesures à prendre pour minimiser l'impact des

216-1-2-1-06 Faire une évaluation du système d'alerte existant et tenir compte des connaissances traditionnelles

216-1-2-1-07 PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICIENCE EN MATIERE DE REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

216-1-3 Les risques majeurs sur l'ensemble du territoire sont connus et évalués et le SAP national multirisques renforcé

216-1-3-1 Les risques tant au niveau national et local sont identifiés et évalués, et leur profil contribue de façon adéquate à la prise de décision des acteurs

216-1-3-1-01 Elaborer les cartes des zones à multirisques.

216-1-3-1-02 Réaliser une étude de vulnérabilité des écosystèmes côtiers et des mangroves, ainsi que des établissements humains de la côte malgache au phénomène de l'érosion côtière

216-1-3-1-03 Développer des outils, capitaliser les existants et réaliser des diagnostics sommaires des risques pour chaque secteur

216-1-3-1-04 Actualiser et réaliser des études de modélisation des risques majeurs

216-1-3-1-05 Faire l'évaluation systématique de la vulnérabilité aux crises et catastrophes à Madagascar

216-1-4 La RRC et la GRC sont intégrées dans les politiques nationale et sectorielles de développement

216-1-4-1 Le cadre politique de la RRC et de la GRC est renforcé par la clarification autant que possible de toutes les clauses

216-1-4-1-01 Installer dans les localités sensibles les points focaux de l'unité nationale de coordination de la GRC afin d'assurer un appui technique aux CTD et aux autres intervenants

216-1-4-1-02 Payer les salaires et cotisations des ECD

216-1-4-2 L'intégration de la GRC dans les politiques, plans, programmes sectoriels est améliorée

216-1-4-2-01 Former les acteurs nationaux et décentralisés de développement sur l'intégration de la GRC dans l'élaboration des instruments de planification du développement ;

216-1-4-2-02 Intégrer le processus d'intégration de la GRC dans l'enseignement primaire et secondaire de l'Éducation Nationale

216-1-4-2-03 Renforcer la prise en compte de la dimension de la GRC dans les études d'impacts environnementaux

216-1-4-2-04 Intégrer la GRC dans les programmes de l'Enseignement Supérieur

216-1-4-2-05 Former les parlementaires, les directeurs de cabinet, les directeurs centraux, les responsables de la planification sur l'intégration de la GRC dans les instruments de planification du développement

216-1-4-3 Le cadre juridique de la réduction et de gestion des risques des catastrophes est renforcé

216-1-4-3-01 Vulgariser et promouvoir l'appropriation des textes juridiques sur la GRC

216-1-4-3-02 Vulgariser les documents relatifs à la prévention et à la gestion des risques de catastrophes

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
14	**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION**						
142	**ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION**						
063	**Administration et Coordination**						
063-1	**REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE DÉCENTRALISÉE**						
063-1-1	**ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES**						
063-1-1-1	**GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE**						
	063-1-1-1-R1	Pourcentage du patrimoine géré	%	60	25	35	35
063-1-1-2	**GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE**						
	063-1-1-2-R1	Pourcentage des ressources financières gérées	%	50	25	35	35
063-1-1-3	**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE**						
	063-1-1-3-R1	Pourcentage des ressources humaines gérées	%	25	25	35	35
063-1-1-4	**GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE**						
	063-1-1-4-R1	Pourcentage des marchés publics gérées	%	50	50	100	100
063-1-2	**METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE**						
063-1-2-1	**FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE**						
	063-1-2-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	50	75	100	100
063-1-2-2	**SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES**						
	063-1-2-2-R1	Pourcentage de l'optimisation et de normalisation	%	25	50	75	75
063-1-3	**ASSURER LA BONNE MARCHE DU PROCESUS ÉLECTORAL**						
063-1-3-1	**ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES**						
	063-1-3-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	30	40	50	50
063-1-4	**CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD.**						
063-1-4-1	**ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMELIORÉ AU NIVEAU DES CTD**						
	063-1-4-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	30	35	50	50

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
14	**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION**							
142	**ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION**							
133	**Administration Territoriale**							
	133-1	**AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**						
	133-1-1	**AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD**						
		133-1-1-1	**CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES**					
		133-1-1-1-R1	Nombre de structures territoriales bénéficiares	*NOMBRE*	900	1000	1200	1200
	133-1-2	**RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET LA BONNE GOUVERNANCE**						
		133-1-2-1	**AUTORITÉ DE L'ETAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES**					
		133-1-2-1-R1	Taux d'insécurité réduit	%	60	80	80	80
	133-1-3	**RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS**						
		133-1-3-1	**ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS**					
		133-1-3-1-R1	Taux d'insécurité réduit	%	50	60	65	65
	133-1-4	**FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT**						
		133-1-4-1	**L'ÉTAT-CIVIL EST DEVENU UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT**					
		133-1-4-1-R1	Taux d'instruments de l'état civil harmonisés, normalisés et modernisés	%	30	50	70	70
	133-1-5	**RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**						
		133-1-5-1	**SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ**					
		133-1-5-1-R1	Taux de dysfonctionnements corrigés	%	90	90	100	100
	133-1-6	**FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION**						
		133-1-6-1	**MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE**					
		133-1-6-1-R1	Taux d'étrangers enregistrés et contrôlés	%	65	75	85	85

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
14	**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION**							
142	**ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION**							
134	**Décentralisation et Développement Local**							
	134-1	**METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.**						
	134-1-1	**AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE**						
		134-1-1-1	**SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX RÉALISÉS**					
		134-1-1-1-R1	Pourcentage de sous-projets réalisés	%	842	870	870	870
	134-1-2	**COORDONNER LES APPUIS AUX CTD**						
		134-1-2-1	**APPUIS AUX CTD COORDONNÉS**					
		134-1-2-1-R1	nombre des CTD appuyées	*NOMBRE*	98	99	1520	1520
	134-1-3	**CONCERTER ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.**						
		134-1-3-1	**CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL**					
		134-1-3-1-R1	Nombre de cadres de concertation mis en place aux niveaux central et local	*NOMBRE*	150	250	400	400
	134-1-4	**RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME.**						
		134-1-4-1	**CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES**					
		134-1-4-1-R1	Nombre des responsables des CTD formés par an	*NOMBRE*	2500	2500	2500	2500
	134-1-5	**METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.**						
		134-1-5-1	**PROGRAMME D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE**					
		134-1-5-1-R1	Nombre d'empiètement thématique et géographique des appuis réduits	*NOMBRE*	80	80	90	90

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION							
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION							
135	Réformes Administratives							
	135-1	REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD						
	135-1-1	RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID						
		135-1-1-1	SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE					
			135-1-1-1-R1	Taux de réalisation des réformes adopté	%	40	50	55	55
	135-1-2	PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE						
		135-1-2-1	ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES					
			135-1-2-1-R1	Taux de réalisation des actions de réformes de l'administration du territoire	%	50	50	55	55
	135-1-3	MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD						
		135-1-3-1	SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS					
			135-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des usagers (par rapport à la qualité des services offerts)	%	30	50	55	55

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
14	**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION**						
142	**ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION**						
216	**Gestion des Risques et des Catastrophes**						
216-1	**Accroître la résilience des institutions nationales et collectivités territoriales face aux catastrophes**						
216-1-1	**Améliorer les outils techniques de préparation**						
216-1-1-1	**Les capacités des acteurs sont renforcées en matière de préparation et de réponse**						
	216-1-1-1-R1	Nombre formations ou de remises à niveau des acteurs en préparation et réponse	*NOMBRE*	20	30	40	40
216-1-1-2	**Les outils techniques de la préparation aux situations d'urgence sont adaptés et opérationnels**						
	216-1-1-2-R1	Nombre d'outils techniques renouvelés ou nouvellement développés, adaptés et opérationnalisés	*NOMBRE*	10	15	20	20
216-1-1-3	**Des outils sont développés pour la planification, la mise en oeuvre et le monitoring en matière de la préparation et réponse aux urgences**						
	216-1-1-3-R1	Nombre d'outils de planification, de mise en oeuvre et de monitoring en matière de la préparation et réponse aux urgences développés	*NOMBRE*	10	15	20	20
216-1-1-4	**Les actions de prévention, d'assistance et de reconstruction sont exécutées professionnellement par des antennes locales du BNGRC**						
	216-1-1-4-R1	Pourcentage des interventions de prévention, d'assistance et de reconstruction exécutées par des antennes locales du BNGRC	*%*	60	70	75	75
216-1-1-5	**Mission du BNGRC de prévision, d'assistance et de relèvement assurée**						
	216-1-1-5-R1	Taux d'interventions du BNGRC par rapport au nombre de sinistres	*NOMBRE*	80	85	90	90
216-1-1-6	**Besoins nationaux en logistique et communication évalués afin de garantir une réponse efficace aux désastres**						
	216-1-1-6-R1	Taux d'accroissement du montant des besoins nationaux en logistique et communication	*NOMBRE*	5	15	25	25
216-1-1-7	**Les systèmes d'alerte précoce sont opérationnels au niveau communautaire**						
	216-1-1-7-R1	Nombre de communes ayant un système d'alerte précoce opérationnel	*NOMBRE*	50	55	60	60
216-1-1-8	**Les centres opérationnels sont renforcés aux niveaux national et régional**						
	216-1-1-8-R1	Nombre de districts dotés de centres opérationnels actifs	*NOMBRE*	10	15	20	20
216-1-1-9	**Une banque de données et d'informations est opérationnelle afin de centraliser les informations**						
	216-1-1-9-R1	Taux d'accroissement de la taille de la banque de données et d'informations	*NOMBRE*	25	30	35	35
216-1-2	**Un système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires**						
216-1-2-1	**Le système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires**						
	216-1-2-1-R1	Nombre de nouveaux SAP multirisques mis en place	*NOMBRE*	30	35	40	40
216-1-3	**Les risques majeurs sur l'ensemble du territoire sont connus et évalués et le SAP national multirisques renforcé**						
216-1-3-1	**Les risques tant au niveau national et local sont identifiés et évalués, et leur profil contribue de façon adéquate à la prise de décision des acteurs**						
	216-1-3-1-R1	Nombre de risques au niveau national et local étudiés, évalués et documentés de façon à aider à la prise de décision des acteurs	*NOMBRE*	10	15	20	20

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
216-1-4	**La RRC et la GRC sont intégrées dans les politiques nationale et sectorielles de développement**						
216-1-4-1	**Le cadre politique de la RRC et de la GRC est renforcé par la clarification autant que possible de toutes les clauses**						
	216-1-4-1-R1	Nombre de clauses du cadre politique de la RRC et la GRC clarifiées	*NOMBRE*	5	10	15	15
216-1-4-2	**L'intégration de la GRC dans les politiques, plans, programmes sectoriels est améliorée**						
	216-1-4-2-R1	Nombre de nouveaux documents de politique, plans, programmes sectoriels de développement intégrant la GRC	*NOMBRE*	25	30	35	35
216-1-4-3	**Le cadre juridique de la réduction et de gestion des risques des catastrophes est renforcé**						
	216-1-4-3-R1	Nombre de textes juridiques relatifs à la RRC et la GRC	*NOMBRE*	15	20	25	25

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

150 SECURITE PUBLIQUE

036 Administration et Coordination

036-1 REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE

036-1-1 ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE

036-1-1-1 LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES

036-1-1-1-01 RENFORCEMENT DE CAPACITE HUMAINE, MATERIELLE ET LOGISTIQUE

036-1-1-1-02 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES STRATEGIQUE DE LA POLICE NATIONALE

036-1-1-1-03 DÉCONCENTRER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

036-1-1-1-04 COORDONNER L'EXECUTION DU BUDGET DE LA POLICE NATIONALE

036-1-1-1-05 ENTRETENIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TRANSMISSION

036-1-1-1-06 ASSURER LE RECENSEMENT ET LA GESTION DE LA PATRIMOINE DE LA POLICE NATIONALE

036-1-1-1-07 ASSURER LE PAIEMENT DES CHARGES FIXES DU MINISTERE

036-1-1-1-08 ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE DU MINISTÈRE

036-1-1-1-09 ASSURER LE CONTRÔLE D'EXECUTION DES TRAVAUX

036-1-1-1-10 TENIR DES REUNION HEBDOMADAIRE

036-1-1-1-11 INITIER DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE RESSOURCES BUDGÉTAIRES

036-1-1-1-12 RENFORCER L'EFFECTIF DE LA POLICE NATIONALE

036-1-1-1-13 CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIF ABRITANT LES SERVICES DE POLICE

036-1-1-1-14 DÉCONCENTRER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

036-1-1-1-15 ACQUÉRIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DES PERIPHÉRIQUES

036-1-1-1-16 ACQUÉRIR DES MATÉRIELS TECHNIQUES ET DE BUREAU ET DES ÉQUIPEMENTS

036-1-1-1-17 DOTATION DES MOYENS ET MATERIELLES ADEQUATS POUR LES SERVICES DE POLICE

036-1-2 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

036-1-2-1 LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ

036-1-2-1-01 ASSURER L'EFFECTIVITÉ DU STANDARD DE SERVICE

036-1-2-1-02 ASSURER UNE EXEMPLARITÉ ET UNE TRANSPARENCE QUANT AUX SANCTIONS EN MATIÈRE DE CORRUPTION

036-1-2-1-03 INTENSIFIER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SERVICES DE POLICE

036-1-2-1-04 CRÉER UNE CELLULE DE TRAITEMENT DES DOLÉANCES (CTD)

036-1-3 ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE

036-1-3-1 LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ

036-1-3-1-01 INTERCONNECTER LES SERVICES DE SUIVI-EVALUATION

036-1-3-1-02 METTRE EN PLACE AU NIVEAU DE LA DPSE LE SERVICE DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES PROJETS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

150 SECURITE PUBLIQUE

120 Securité publique

120-1 GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

120-1-1 RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE

120-1-1-1 LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE

120-1-1-1-01 METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES

120-1-1-1-02 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA VIOLATION DES SÉPULTURES SUIVIE DE VOL D'OSSEMENTS HUMAINS

120-1-1-1-03 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES

120-1-1-1-04 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES CRIMES DE SANG

120-1-1-1-05 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES À FEU

120-1-1-1-06 RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES

120-1-1-1-07 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS

120-1-1-1-08 RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, PATROUILLES)

120-1-1-1-09 REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES

120-1-1-1-10 MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)

120-1-1-1-11 METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

120-1-1-1-12 METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES

120-1-1-1-13 RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

120-1-1-1-14 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS À MAIN ARMÉE

120-1-1-1-15 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS.

120-1-1-1-16 RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

120-1-1-1-17 RENFORCER LA LUTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG)

120-1-1-1-18 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA PROFANATION DES TOMBEAUX ET LE TRAFIC DES OSSEMENTS HUMAINS

120-1-1-1-19 MODERNISER LA POLICE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (PST)

120-1-1-1-20 FLUIDIFIER LA CIRCULATION EN VILLE

120-1-1-1-21 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES

120-1-1-1-22 METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ (CLCC)

120-1-1-1-23 DOTATION DE MOYENS ET MATÉRIELLES ADÉQUATS POUR LES SERVICES DE POLICE

120-1-1-1-24 RENFORCEMENT DE LA SECURITE PUBLIQUE

120-1-1-1-25 CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE

120-1-1-1-26 MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)

120-1-1-1-27 CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE

120-1-2 RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE

120-1-2-1 LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ

120-1-2-1-01 RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE DROITS DES ENFANTS AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

120-1-2-1-02 RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS

120-1-2-1-03 LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISMES

120-1-2-1-04 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES

120-1-2-1-05 INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE BONNE MŒURS

120-1-2-1-06 RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, PATROUILLES)

120-1-2-1-07 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA VIOLATION DES SÉPULTURES SUIVIE DE VOL D'OSSEMENTS HUMAINS

120-1-2-1-08 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS

120-1-2-1-09 METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES

120-1-2-1-10 MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)

120-1-2-1-11 METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES

120-1-2-1-12 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS.

120-1-2-1-13 RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

120-1-2-1-14 INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE BONNE MŒURS

120-1-2-1-15 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES CRIMES DE SANG

120-1-2-1-16 RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**		
150	**SECURITE PUBLIQUE**		
120	**Securité publique**		
		120-1-2-1-17	*INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES À FEU*
		120-1-2-1-18	*METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE*
		120-1-2-1-19	*RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS*
		120-1-2-1-20	*RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS À MAIN ARMÉE*
		120-1-2-1-21	*REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES*
		120-1-2-1-22	*RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

150 SECURITE PUBLIQUE

136 Surveillance du territoire et renseignements généraux

136-1 INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL

136-1-1 RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES ÉTATIQUES

136-1-1-1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES

136-1-1-1-01 INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

136-1-1-1-02 RESTAURER LA MISE À LA DISPOSITION AU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE FONDS SPÉCIAUX

136-1-1-1-03 INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

136-1-2 RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL

136-1-2-1 LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE

136-1-2-1-01 INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS

136-1-2-1-02 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET AÉROPORTS

136-1-2-1-03 RENFORCER LA SURVEILLANCE DES APPROCHES MARITIMES ET AÉRIENNES, LA SÉCURISATION DES FRONTIÈRES ET LES ACTIONS DE COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS

136-1-2-1-04 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET AÉROPORTS

136-1-2-1-05 T01_RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE NAUTIQUE ET COTIERE

136-1-2-1-06 INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS

136-1-2-2 LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ

136-1-2-2-01 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER

136-1-2-2-02 NUMÉRISATION DE L'ARCHIVAGE DES FICHES DE RENSEIGNEMENTS AUPRES DU SERVICE DE SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET DU SCIE

136-1-2-2-03 RENFORCER LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DES ÉTRANGERS

136-1-2-2-04 LNTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER

136-1-2-3 LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE

136-1-2-3-01 PASSEPORT ELECTRONIQUE

136-1-2-3-02 RENFORCER LES OPÉRATIONS DE DÉMANTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAITE DE PERSONNE

136-1-2-3-03 CRÉER UNE BASE DE DONNÉES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

136-1-2-3-04 AMÉLIORER LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DE VOYAGE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

150 SECURITE PUBLIQUE

137 Formation et réforme

137-1 RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE

137-1-1 AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE

137-1-1-1 LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE

137-1-1-1-01 PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES

137-1-1-1-02 PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX INSPECTEURS ET AGENTS DE POLICE

137-1-1-1-03 RENFORCEMENT DE CAPACITE D'ACCUEIL DES ECOLES DE LA POLICE NATIONALE

137-1-1-1-04 PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES

137-1-1-1-05 AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CORPS ENSEIGNANTS AU NIVEAU DES ÉCOLES DE FORMATION

137-1-1-2 CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE

137-1-1-2-01 ELABORER ET METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE FORMATION ET DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES COMPÉTENCES

137-1-1-2-02 ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES

137-1-1-2-03 ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES

137-1-1-2-04 RENFORCER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DES POLICIERS.

137-1-1-2-05 MENER UNE FORMATION EN SPÉCIALISATION EN MATIÈRE D'INTERVENTION TACTIQUE

137-1-2 REFORMER LE CADRE LÉGAL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE

137-1-2-1 LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS

137-1-2-1-01 RÉVISER LES TEXTES REGISSANT LE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE

137-1-2-1-02 METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME

137-1-2-1-03 REDYNAMISER LE SERVICE DE LA LÉGISLATION ET DU CONTENTIEUX DU MINISTÈRE

137-1-2-1-04 ELABORER DES CATALOGUES DES UNIFORMES, DES NOMEMCLATURES DE POSTE ET DES MANUELS DE PROCÉDURES

137-1-2-1-05 METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME

137-1-2-2 LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE EST RÉFORMÉE

137-1-2-2-01 ERIGER LE SERVICE CENTRAL DE COMMUNICATION EN DIRECTION

137-1-2-2-02 METTRE EN PLACE DES NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES

137-1-2-2-03 METTRE EN PLACE DES DIRECTIONS RÉGIONALES

137-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

137-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

137-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE							
150	SECURITE PUBLIQUE							
036	Administration et Coordination							
	036-1	REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE						
	036-1-1	ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE						
		036-1-1-1	LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES					
		036-1-1-1-R1	Taux de réalisation des projets des infrastructures et d'acquisition des matériels roulant, des mobiliers, des équipements et du projet de recrutement	%	100	100	100	100
	036-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION						
		036-1-2-1	LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ					
		036-1-2-1-R1	Taux de réduction du nombre des Policiers impliqués aux affaires de corruption et similaires	%	5	10	15	20
	036-1-3	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE						
		036-1-3-1	LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ					
		036-1-3-1-R1	Transparence et efficience dans la gestion des affaires administratives et finacières	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
15	**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**							
150	**SECURITE PUBLIQUE**							
120	**Securité publique**							
	120-1	**GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS**						
	120-1-1	**RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE**						
		120-1-1-1	**LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE**					
			120-1-1-1-R1	Réduction du taux de criminalité	%	1,63	1,60	1,60	1.60
	120-1-2	**RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE**						
		120-1-2-1	**LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ**					
			120-1-2-1-R1	Taux d'élucidation des affaires traitées	%	45	55	55	60

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE							
150	SECURITE PUBLIQUE							
136	Surveillance du territoire et renseignements généraux							
	136-1	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL						
	136-1-1	RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES ÉTATIQUES						
		136-1-1-1	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES					
			136-1-1-1-R1	Nombre des reseignements exploités, récoupés et communiqués par la Police Nationale	*NOMBRE*	10000	10250	10450	10450
	136-1-2	RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL						
		136-1-2-1	LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE					
			136-1-2-1-R1	Taux d'élucidation de traitement des infractions à la législation sur l'immigration et émigration	%	100	100	100	100
		136-1-2-2	LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ					
			136-1-2-2-R1	Taux d'accroissement du nombre des étrangers contrôlés	%	12	15	15	15
		136-1-2-3	LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE					
			136-1-2-3-R1	Taux d'accroissement du nombre des documents de voyage délivrés	%	10	15	20	25

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
15	**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**							
150	**SECURITE PUBLIQUE**							
137	**Formation et réforme**							
	137-1	**RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE**						
	137-1-1	**AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE**						
		137-1-1-1	**LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE**					
		137-1-1-1-R1	Nombre des élèves formés	*NOMBRE*	1250	1250	1250	1250
		137-1-1-2	**CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE**					
		137-1-1-2-R1	Taux d'accroissement des policiers bénéficiés de renforcement de capacité professionnelle	*NOMBRE*	60	75	80	85
	137-1-2	**REFORMER LE CADRE LÉGAL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE**						
		137-1-2-1	**LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS**					
		137-1-2-1-R1	Nombre des textes de fonctionement mis à jour	*NOMBRE*	6	8	8	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

012 Administration et Coordination

012-1 OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE

012-1-1 Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la Bonne Gouvernance

012-1-1-1 Gestion de la logistique du Ministère de la Justice améliorée

012-1-1-1-01 T06 : NOUVEAU PROJET : "AMÉLIORATION DU PARC AUTOMOBILE DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE"

012-1-1-1-02 Amélioration de l'équipement matériel des bureaux au niveau de la Chancellerie

012-1-1-1-03 Procéder à la mise à jour périodique des matériels (recensement)

012-1-1-1-04 Etablir les normes internes en logistique et élaborer un plan de remise aux normes des bureaux

012-1-1-1-05 Projet 050 Amélioration du parc automobile du Département de la Justice

012-1-1-2 Travaux de construction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés

012-1-1-2-01 PIP 042 : PIP AUTONOME intitulé "Délocalisation du Ministère de la Justice : Construction/ Equipement"

012-1-1-2-02 Travaux de construction d'un nouveau bâtiment pour abriter le Ministère de la Justice

012-1-1-2-03 Projet 042 Délocalisation du Ministère de la Justice

012-1-1-3 Implication des Acteurs de la Justice pour l'instauration de l'Etat de droit renforcée

012-1-1-3-01 Amélioration des services de traitement sanitaire et soins médicaux en faveur des personnels de la Justice centrale

012-1-1-3-02 Renforcer l'indépendance de la Justice et des juges par l'amélioration de leurs capacités financières

012-1-1-3-03 PIP 043 "PROJET JUSTICE" (PIP financé par l'AFD) intitulé "Projet d'Appui à la Justice à Madagascar".

012-1-1-3-04 PIP 055 - PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR PENITENTIAIRE COVID/19

012-1-1-3-05 Assurer le pilotage des projets financé par l'AFD

012-1-2 METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE

012-1-2-1 VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE

012-1-2-1-01 T04 : NOUVEAU PROJET : "INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE

012-1-2-1-02 Assurer une communication dynamique des activités du Ministère de la Justice

012-1-2-1-03 POURSUIVRE LA PARUTION DE REVUES « JUSTICE MADAGASCAR » CHAQUE 03 MOIS RÉGULIÈREMENT)

012-1-2-1-04 T05 : NOUVEAU PROJET : "INFORMATISATION DES JURIDICTIONS ET E-GOUVERNANCE"

012-1-2-1-05 "METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE : RELATIONS PUBLIQUES, APPUI ET ASSITANCE AUX RESPONSABLES DE COMMUNICATION DES SERVICES EXCENTRIQUES (JURIDICTIONS, ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES,...) "

012-1-2-1-06 ALIMENTER RÉGULIÈREMENT LE SITE-WEB DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

012-1-2-1-07 ASSURER LA RELATION AVEC LES MÉDIAS ET LA MÉDIATISATION DES ÉVÈNEMENTS ET RÉSULTATS AU NIVEAU DU MINISTÈRE ET DES JURIDICTIONS (CRÉATION DE POOL DES JOURNALISTES, RÉALISATION DE SÉMINAIRE OU COLLOQUE)

012-1-2-2 RENDEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION

012-1-2-2-01 Assurer tous les travaux informatiques au niveau de la chancellerie

012-1-2-2-02 Déployer les nouveaux logiciels à l'usage des juridictions et des greffes

012-1-2-2-03 ASSURER TOUS LES TRAVAUX INFORMATIQUES AU NIVEAU DE LA CHANCELLERIE (MISE EN RÉSEAU, DÉVELOPPEMENT D'APPLICAITON, MAINTENANCE, EXPLOITATION ET GESTION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES)

012-1-2-2-04 ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES

012-1-2-2-05 FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVEAU EXCENTRIQUE

012-1-2-2-06 INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE

012-1-2-2-07 INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE

012-1-2-2-08 049 INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE

012-1-3 DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA JUSTICE

012-1-3-1 GESTION DE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE

012-1-3-1-01 Gérer tous les corps de personnel de la Justice en mettant à jour régulièrement les bases de données y afférentes

012-1-3-1-02 METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES SUR LE PERSONNEL DE LA JUSTICE POUR CHAQUE CORPS

012-1-3-1-03 ASSURER LES TÂCHES QUOTIDIENNES DE GESTION DE CARRIÈRE DU PERSONNEL

012-1-3-1-04 ASSURER L'EXÉCUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL (CHARGES DE PERSONNEL NON PERMANENTS) EN PRENANT EN COMPTE LA HAUSSE DES SALAIRES ET DES EFFECTIFS

012-1-3-1-05 RÉALISER DES MISSIONS D'APPUI, D'ASSISTANCE ET DE SUIVI DES PERSONNELS DES SERVICES EXCENTRIQUES CHARGÉS DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

012-1-3-2 EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ

012-1-3-2-01 Gérer les effectifs du personnel de la justice

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

012 Administration et Coordination

012-1-3-2-02 *Dynamiser le service médico-social*

012-1-3-2-03 *ASSURER L'OBTENTION DE POSTES BUDGÉTAIRES ANNUELS CONFORMÉMENT AU PLAN DE RECRUTEMENT*

012-1-3-2-04 *ASSURER LE SUIVI DU MOUVEMENT DU PERSONNEL*

012-1-3-2-05 *AMÉLIORER LE SERVICE MÉDICO-SOCIAL AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE*

012-1-4 INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE

012-1-4-1 SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ

012-1-4-1-01 *Assurer la planification et la programmation des activités et du budget du Ministère de la Justice suivant les orientations nationales (PEM)*

012-1-4-1-02 *Etablir tous les rapports périodiques et ponctuels de réalisations ainsi que tous les statistiques des programmes*

012-1-4-1-03 *Assurer le suivi des projets de financement externe et développer les relations avec les partenaires techniques et financiers*

012-1-4-1-04 *Mettre en place un système de "monitoring" au niveau de la Direction des programmes et du Suivi-Evaluation (DPSE)*

012-1-4-1-05 *PIP 043 "PROJET JUSTICE" (PIP financé par l'AFD) intitulé "Projet d'Appui à la Justice à Madagascar".*

012-1-4-1-06 *DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISAITON, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS TECHNIQUES ET FINANCIERS)*

012-1-4-1-07 *CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION*

012-1-4-1-08 *PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE*

012-1-4-1-09 *RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SUR FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS*

012-1-4-1-10 *ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GAR (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENTS PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,…)*

012-1-4-1-11 *ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA ET DU BUDGET (ATELIERS)*

012-1-4-2 BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE

012-1-4-2-01 *Procéder aux activités de pré-exécution, d'exécution, de suivi budgétaire et d'assistance*

012-1-4-2-02 *Assurer la passation de marchés publics conformément au plan de passation de marchés*

012-1-4-2-03 *Assurer le suivi des activités des services des FJPA en charge du recouvrement d'amendes*

012-1-4-2-04 *Poursuivre le recensement et la régularisation du patrimoine immobilier du Département de la Justice*

012-1-4-2-05 *PROCÉDER AU RECENSEMENT ET À LA RÉGULARISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE*

012-1-4-2-06 *"POURSUIVRE LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES FJPA - ÉQUIPEMENT MATÉRIEL (INFORMATIQUES, BUREAUTIQUES, …) ET LOCAL POUR LES NOUVEAUX SERVICES - SUIVI DU RECOUVREMENT DES FRAIS ET DÉPENS ET AMENDES - …"*

012-1-4-2-07 *ASSURER L'ASSISTANCE ET LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DES SOA DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN TENANT COMPTE LE PLAN D'ENGAGEMENT TRIMESTRIEL, LA RÉGULATION DES DÉPENSES ET LA PRIORISATION DES ACTIVITÉS*

012-1-4-2-08 *ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES ET PRIORITAIRES DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DU PROGRAMME "ADMINISTRATION ET COORDINATION" DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE SUIVANT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET APURER LES*

012-1-4-2-09 *VEILLER À L'APPLICATION DES STANDARDS DE SERVICE À CHAQUE INSTANCE DE JURIDICTION*

012-1-4-2-10 *ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES EN INDEMNITÉS ET SALAIRES GÉRÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE*

012-1-4-2-11 *ASSURER LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AU PLAN DE PASSATION DE MARCHÉS ET S'ASSURER DE LA LIVRAISON/RÉCEPTION DES FOURNITURES/SERVICES DANS LE RESPECT DES DÉLAIS*

012-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

012-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

012-1-Y-Y-99 *Nouveaux projets d'Emergence*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

111 Administration judiciaire

111-1 ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR LES INVESTISSEMENTS

111-1-1 RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS

111-1-1-1 JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS

111-1-1-1-01 T08 : NOUVEAU PROJET : "RENFORCEMENT DE L'ETAT DE DROIT" (phase 2)

111-1-1-1-02 Développer le mode alternatif de résolution des conflits communautaires par la pérennisation des 9 Cliniques juridiquesexistantes et l'ouverture de nouvellesPérenniser le fonctionnement des Cliniques Juridiques sous l'égide du Ministère de la Justice (désengagement graduel du PNUD)

111-1-1-1-03 PIP 41 : PIP AUTONOME intitulé "Justice de Proximité" pour la mise en oeuvre de programmes d'infrastructures judicaires

111-1-1-1-04 POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DANS LES JURIDICTIONS

111-1-1-1-05 ASSURER LA PÉRENISATION DU FONCTIONNEMENT DES 0CLINIQUES JURIDIQUES SOUS L'ÉGIDE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET CE, SUITE AU DÉSENGAGEMENT DU PNUD

111-1-1-1-06 Construction en vue de l'ouverture de nouveaux palais de justice

111-1-2 METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

111-1-2-1 TEXTES NATIONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS

111-1-2-1-01 T07 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATERIEL À LA VULGARISATION JURIDIQUE ET LA DIFFUSION DU DROIT"

111-1-2-1-02 Réaliser toutes études, réformes législatives, et vulgarisation des nouveaux textes

111-1-2-1-03 ASSURER LE SUIVI DE L'HOMOLOGATION DES DINA AUPRÈS DES JURIDICTIONS

111-1-2-1-04 INTENSIFIER LES SÉANCES DE SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION DES TEXTES ET PROCÉDURES : VULGARISATION AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES AVEC DIFFUSION DE BROCHURES (GUIDES DE PROCÉDURES,…), ÉMISSION RADIO/TÉLÉVISION, ATELIERS,…)

111-1-2-1-05 Assurer la réforme des textes et leur soumission aux instances d'adoption

111-1-2-1-06 Réaliser des séances de sensibilisation et de vulgarisation des textes et procédures : vulgarisation auprès des communautés locales avec diffusion de brochures (guides de procédures,…), émission radio/télévision, ateliers,…)

111-1-2-1-07 APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES EN CHARGE DE LA RÉFORME JURIDIQUE (DIRECTION DES RÉFORMES LÉGISLATIVES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DES AFFAIRES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DE L'ENFANT, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT ADMINISTRATIF, LES COMMIS

111-1-2-1-08 Appui au renforcement de la diffusion du droit

111-1-2-1-09 CONCEVOIR/ METTRE À JOUR ET DIFFUSER LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL À USAGE DES MAGISTRATS ET PERSONNEL DE LA JUSTICE

111-1-2-1-10 ASSURER LES ÉTUDES ET VISAS DES PROJETS DE TEXTES SOUMIS AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

111-1-2-1-11 Dynamiser les organes en charge de la réforme juridique (direction des réformes législatives, commission de réforme du droit des affaires, commission de réforme du droit de l'enfant, commission de réforme du droit administratif, les commis

111-1-2-2 Vulgarisation juridique accentuée en matière de lutte contre la vindicte populaire

111-1-2-2-01 Assurer le suivi de l'homologation des DINA auprès des juridictions

111-1-3 ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX

111-1-3-1 OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX

111-1-3-1-01 Mettre en œuvre toutes les politiques et stratégies du Ministère pour accélerer tous types de dossiers au niveau de la Justice

111-1-3-1-02 Assurer le respect des droits sociaux du personnel judiciaire (remboursement de frais médicaux)

111-1-3-1-03 Amélioration qualitative du personnel de la justice par le renforcement fonctionnel et financier de l'établissement public de formation initiale et continue des magistrats et greffiers (Transfert ENMG)

111-1-3-1-04 EXÉCUTER LES DÉPENSES RELATIVES À L'UTILISATION DES RECETTES VERSÉES DANS LE COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

111-1-3-1-05 RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS DE LA JUSTICE (FORMATION INITIALE ET FORMATION CONTINUE À L'ENMG)

111-1-3-1-06 Accélérer le traitement des dossiers de doléances et dossiers de Pourvoi dans l'intérêt de la loi (PIL) au niveau de la Chancellerie

111-1-3-1-07 ORGANISER DES JOURNÉES PÉRIODIQUES DES CHEFS DE JURIDICTION ET DES CHEFS DE GREFFES (RÉUNIONS D'ÉCHANGES, DE FORMATION, D'INFORMATIONS ET DE PARTAGES DE BONNES PRATIQUES)

111-1-3-1-08 MULTIPLIER LES AUDIENCES FORAINES ET LES SESSIONS DE COURS CRIMINELLES ORDINAIRES ET SPÉCIALES

111-1-3-1-09 Renforcer les activités de la "Cellule de Veille Stratégique" chargée du suivi et d'assistance pour l'accélération du traitement des dossiers

111-1-3-1-10 RENFORCER LA MOTIVATION DU PERSONNEL JUDICIAIRE EN MATIÈRE DE FRAIS DE JUSTICE EN ASSURANT LE PAIEMENT DES ÉMOLUMENTS FORFAITAIRES MENSUELS DES GREFFIERS (DÉPENSES OBLIGATOIRES)

111-1-3-1-11 Appuyer le fonctionnement des services des Greffes judiciaires

111-1-3-1-12 Assurer le suivi des traitements en temps réels (TTR) au niveau des parquets

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

111 Administration judiciaire

111-1-3-1-13 *DÉVELOPPER LES TRAITEMENTS EN TEMPS RÉELS (TTR) AU NIVEAU DES PARQUETS*

111-1-3-1-14 *Amélioration qualitative du personnel de la justice par le renforcement fonctionnel et financier de l'établissement public de formation initiale et continue des magistrats et greffiers (Transfert ENMG)*

111-1-3-1-15 *Assurer le suivi de la performance des juridictions en matière de traitement des dossiers*

111-1-3-1-16 *ASSURER L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DES SERVICES JUDICIAIRES (SERVICES CENTRAUX, JURIDICTIONS ET DES AUXILIAIRES DE JUSTICE)*

111-1-3-1-17 *Appuyer le fonctionnement de tous les Tribunaux de Première Instance*

111-1-3-1-18 *Appuyer le fonctionnement des 06 Cours d'Appel*

111-1-3-1-19 *Appuyer le fonctionnement de la Cour de Cassation et de la Cour Suprême*

111-1-4 RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE

111-1-4-1 OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME RESPECTÉS

111-1-4-1-01 *Consolider la place de Madagascar dans les relations internationales en promouvant le domaine des droits de l'homme et en adhérant aux instruments internationaux en la matière*

111-1-4-1-02 *Assurer la régularisation des cotisations internationales*

111-1-4-1-03 *RATIFIER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES, TRAITÉS ET/OU PROTOCOLES SIGNÉS PAR MADAGASCAR*

111-1-4-1-04 *ASSURER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE JUSTICE DANS LE CADRE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (SADC, COMESA, COI, UNION AFRICAINE,…)*

111-1-4-1-05 *APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX RATIFIÉS (SENSIBILISATION,…)*

111-1-4-1-06 *ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES*

111-1-4-1-07 *RÉDIGER ET SOUTENIR LES RAPPORTS INITIAUX ET PÉRIODIQUES DEVANT LES ORGANES DE TRAITÉS ET LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME*

111-1-4-1-08 *Poursuivre la rédaction rapports initiaux et périodiques à présenter devant les organes de traités et le conseil des droits de l'homme*

111-1-5 Accélérer le traitement des dossiers au niveau des juridictions administratives

111-1-5-1 Standards de service des juridictions administratives respectés

111-1-5-1-01 *Accélerer le traitement des dossiers relevant du contentieux administratif, contrôle de légalité et de conventionnalité ou recours en annulation des actes des autorités administratives, recours de pleine juridiction et des contentieux en matière fiscale*

111-1-5-1-02 *Renforcer les fonctions consultatives et la visibilité de la justice administrative au niveau central et territorial*

111-1-5-1-03 *T09 : NOUVEAU PROJET : "APPUI INSTITUTIONNEL AUX JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES"*

111-1-5-1-04 *Renforcer les actions nécessaires à la visibilité et la vulgarisation de la justice administrative au niveau central et territorial*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

112 Administration pénitentiaire

112-1 METTRE EN PLACE UNE ADMINISTRATION PENITENTIAIRE RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS, GARANT DE LA SECURITE ET DU DEVELOPPEMENT

112-1-1 PROMOUVOIR LA POLITIQUE DE LA REINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCERAL

112-1-1-1 ACCES DES PERSONNES DETENUES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE

112-1-1-1-01 T02-TRAVAILS DES PERSONNES DÉTENUES POUR LA PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE

112-1-1-1-02 COORDONNER LES ACTIVITES DES PARTENAIRES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE EN MATIERE DE CONDITION DE DETENTION ET DE REINSERTION SOCIALE

112-1-1-1-03 RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE

112-1-1-1-04 DEVELOPPER DES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT A LA REINSERTION SOCIALE DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

112-1-1-1-05 DEVELOPPER LES PROJETS DE REINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DETENUES

112-1-1-1-06 PROMOUVOIR LES TRAVAILS PENITENTIAIRES POUR LA REALISATION DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE

112-1-1-1-07 TRAVAILS DES PERSONNES DÉTENUES POUR LA PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE

112-1-2 FAVORISER LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN MILIEU CARCERAL

112-1-2-1 ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES DETENUES

112-1-2-1-01 APPROVISIONNER DE L'ALIMENTATION REPONDANT AUX NORMES

112-1-2-1-02 PROMOUVOIR L'ACCES A L'EAU ET A L'HYGIENE EN MILIEU CARCERAL

112-1-2-1-03 PRENDRE EN CHARGE LES SOINS DE SANTE DES PERSONNES DETENUES

112-1-2-1-04 PERENNISER LA SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

112-1-2-1-05 PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

112-1-2-1-06 GARANTIR LE RESPECT DES TEXTES EN VIGUEUR REGISSANT LES DROITS DES PERSONNES DETENUES

112-1-2-1-07 METTRE EN ŒUVRE LA NOUVELLE DIETE CARCERALE DANS TOUS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

112-1-2-1-08 MISE AUX NORMES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES POUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS

112-1-2-1-09 CONTRÔLE DE LEGALITE DE LA SITUATION CARCERALE DES DETENUS

112-1-2-1-10 MISE AUX NORMES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS HUMAINS

112-1-3 RENFORCER LA SECURISATION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

112-1-3-1 ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES SECURISES

112-1-3-1-01 RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS DE SECURITE DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

112-1-3-1-02 METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PENITENTIAIRES ET D'UN GROUPE D'INTERVENTION AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

112-1-3-1-03 RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

112-1-3-1-04 T01-MISE EN PLACE DES PRISONS DE HAUTE SÉCURITÉ

112-1-3-1-05 MISE EN PLACE DES PRISONS DE HAUTE SECURITE

112-1-4 PROMOUVOIR L'APPROCHE NORMATIVE EN VUE D'AMELIORER LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

112-1-4-1 NORMES EN MATIERE DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE RESPECTEES

112-1-4-1-01 VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

112-1-4-1-02 METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

112-1-4-1-03 T03-MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

112-1-4-1-04 ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

112-1-4-1-05 REFORMER LE CADRE JURIDIQUE ET RENFORCER LA VULGARISATION DES TEXTES REGISSANT L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

112-1-4-1-06 RENOUVELER LES EFFETS D'HABILLEMENT POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL PENITENTIAIRE

112-1-4-1-07 AMELIORER LA PERFORMANCE DES ACTEURS EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE ET DE GESTION MATERIELLE

112-1-4-1-08 AMELIORER LE SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DES PROJETS ET DES ACTIVITES INITIES PAR LA DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

112-1-4-1-09 DEVELOPPER UN CLIMAT DE TRAVAIL FAVORABLE A LA SANTE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE (UNITE DE SOINS POUR LE PERSONNEL AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES, FRAIS D'HOSPITALISATION, TRAITEMENTS ET SOINS)

112-1-4-1-10 ELABORER LES NORMES DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE

112-1-4-1-11 MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

112-1-4-2 FORMATION PROFESSIONNALISANTE ET GESTION RATIONNELLE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE

112-1-4-2-01 STANDARDISER LA GESTION DU PERSONNEL PENITENTIAIRE (GESTION RATIONNELLE DES EFFECTIFS, MISE EN PLACE DE NOMENCLATURE DES EMPLOIS ET DES POSTES)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**		
160	**JUSTICE**		
112	**Administration pénitentiaire**		
		112-1-4-2-02	*IMPREGNER LA CULTURE DE PERFORMANCE AU NIVEAU DU PERSONNEL PENITENTIAIRE*
		112-1-4-2-03	*AMELIORER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE FORMATION A L'ENAP ET A L'ENAM*
		112-1-4-2-04	*METTRE EN PLACE UN CALENDRIER ANNUEL DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES MEMBRES DU PERSONNEL PENITENTIAIRE A L'ENAP ET A L'ENAM*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

112 Administration pénitentiaire

112-2 NORMALISER LES CONDITIONS DE DÉTENTION DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

112-2-4 RENFORCER LA SÉCURISATION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

112-2-4-1 ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SÉCURITAIRES

112-2-4-1-01 ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

112-2-4-1-02 RENFORCER LES MOYENS OPÉRATIONNELS DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (ÉLÉCTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE EN INFORMATIQUE,…)

112-2-4-1-03 ETENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITÉ SPÉCIALISÉE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

112-2-4-1-04 VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN MATIÈRE DE RESPECT DES TEXTES RÉGISSANT L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.

112-2-4-1-05 RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES CARCÉRALES (ÉTUDE ET RÉHABILITATION)

112-2-4-2 EVASION EN MILIEU CARCERAL REDUITE

112-2-4-2-01 EFFECTUER LES SEANCES DE TIR POUR LES PERSONNELS PENITENTIAIRES

112-2-4-2-02 RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

112-2-4-2-03 METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PENITENTIAIRES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

112-2-4-2-04 RENFORCER LES MECANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS

112-2-4-2-05 AMELIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNEES PARVENUES A LA CHANCELLERIE

112-2-4-2-06 METTRE EN OEUVRE LE PROJET "MISE AUX NORMES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES"

112-2-4-2-07 ETENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITE SPECIALISEE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

112-2-4-2-08 ELABORER, METTRE A JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SECURITE ADAPTES AUX ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

112-2-4-2-09 RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES (ELECTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE INFORMATIQUE, ……)

112-2-4-2-10 EFFECTUER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE REPARATIONS SUR OUVRAGES DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES

112-2-4-3 TAUX D'ÉVASION EN MILIEU CARCÉRAL RÉDUIT

112-2-4-3-01 RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ DES ETABLISSEMENTS

112-2-4-3-02 RENFORCER LES MÉCANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS

112-2-4-3-03 AMÉLIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNÉES PARVENUES À LA CHANCELLERIE

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

127 Promotion de l'integrité

127-1 CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

127-1-1 CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

127-1-1-1 CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE

127-1-1-1-01 Renforcer les ressources humaines des PAC en termes d'effectifs et de motivations financières (indemnités)

127-1-1-1-02 Poursuivre les études préparatoires et la mise en place de nouveaux Pôles Anti-corruption --> Mise en place et opérationnalisation d'un nouveau PAC à Mahajanga (219)

127-1-1-1-03 Renforcer la capacité institutionnelle de la Direction de al Coordination Nationale des Pôles Anti-corruptionet des Pôles Anti-corruption

127-1-1-1-04 Veiller au respect des droits sociaux du personnel des PAC (hospitalisation, remboursements de frais médicaux)

127-1-1-1-05 Réaliser des Portes ouvertes du PAC ainsi que des team building

127-1-1-1-06 Projet de renforcement des capacités matérielles et humains pour une MISE EN PLACE EFFECTIVE DES POLES ANTI-CORRUPTION"

127-1-1-1-07 METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELS LA DIRECTION DE LA COORDINATION NATIONALE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU NATIONAL) ET PROGRESSIVEMENT SIX PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU DE CHACUNE DES SIX PROVINCES)

127-1-1-1-08 CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION UN STANDARD DE SERVICE À L'USAGE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAC)

127-1-1-1-09 RENFORCER LE PARTENARIAT ENTRE TOUTES LES ENTITÉS EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX (JUSTICE, BIANCO, CSI, SAMIFIN) : RENFORCEMENT DE LA PLATEFORME, SUIVI INFORMATISÉ DES DOLÉANCES, …

127-1-1-1-10 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAR LE COMITÉ DE SUIVI-ÉVALUATION)

127-1-1-1-11 Renforcement des capacités matérielles et humaines des Pôles anti-corruption

127-1-1-1-12 ASSURER LA CONTINUATION DE LA MISE EN FONCTIONNEMENT DE LA COORDINATION DE LA CHAÎNE PÉNALE ECONOMIQUE ANTI-CORRUPTION (CPEAC) JUSQU'À L'OPÉRATIONNALISATION EFFECTIVE DES 0PÔLES ANTI-CORRUPTION

127-1-1-3 CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE

127-1-1-3-01 METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE ET APPUYER SON FONCTIONNEMENT

127-1-2 RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE

127-1-2-1 Lutte contre les rabatteurs au niveau des juridictions renforcée

127-1-2-1-01 T10 : NOUVEAU PROJET : RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES RABATTEURS AU NIVEAU DES JURIDICTIONS

127-1-2-1-02 Renforcer les dispositifs de lutte contre les rabatteurs au niveau de la Cour d'Appel ainsi que du Tribunal de Première Instance d'Antananarivo

127-1-2-1-03 Projet 052 - Renforcement de la lutte contre les rabatteurs

127-1-2-2 LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES

127-1-2-2-01 APPUYER LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU DE LA COORDINATION DU CONTRÔLE DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (BCCJEP) ET DE LA DIRECTION DE LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ (DPI)

127-1-2-2-02 Intensifier les missions d'inspection et d'investigation sur les cas d'atteinte aux règles éthiques et déontologiques des magistrats et aux codes de conduites des personnels judiciaires et pénitentiaires

127-1-2-2-03 Intensifier les inspections et contrôles de fonctionnement des juridictions (TPI – TA – TF) et en assurer le suivi-évaluation de l'application des outils de travail

127-1-2-2-04 Renforcer la restauration de la discipline au sein de la Justice : ponctualité,…=> traduction en Conseil de discipline des personnels récalcitrants

127-1-2-2-05 Promouvoir la culture d'excellence auprès des Juridictions et Etablissements Pénitentiaires=> Continuation de l'évaluation des Participants au concours d'excellence en vue de la délivrance de trophées et/ou certificats d'excellence

127-1-2-2-06 DIFFUSER LES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION (CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS, CODES DE CONDUITES DES PERSONNELS, …

127-1-2-2-07 Renforcer la capacité humaine et matérielle des inspecteurs travaillant au sein du BCCJEP

127-1-2-2-08 Réorganiser le fonctionnement des Conseils en Ethique et Déontologie (CED)

127-1-2-2-09 METTRE EN PLACE DES CONSEILS EN ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE (CED) DANS LE RESSORT DE CHACUNE DES SIX COURS D'APPEL ET EN APPUYER LEUR FONCTIONNEMENT

127-1-2-2-10 CONCEVOIR LE GUIDE D'INSPECTIONS À L'USAGE DE LA DPI AUPRÈS DU BCCJEP

127-1-2-2-11 RÉALISER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA JUSTICE EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ

127-1-2-2-12 RENFORCER LES INSPECTIONS, INVESTIGATIONS ET ENQUÊTES SUR LES CAS DE CORRUPTION ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION

127-1-2-2-13 RENFORCER L'EFFECTIF ET LA COMPÉTENCE DES INSPECTEURS TRAVAILLANT AU SEIN DU BCCJEP

127-1-2-2-14 Poursuivre le traitement des doléances reçues

127-1-2-2-15 ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES CONSEILS EN ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE (CED)

127-1-2-2-16 Assurer le suivi des recommandations issues des inspections et investigations sur les cas d'atteinte aux règles éthiques et déontologiques

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

127 Promotion de l'integrité

127-1-2-2-17 *Poursuivre la mise en fonctionnement du Conseil en Ethique et Déontologie des Magistrats (CED)*

127-1-2-3 LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE

127-1-2-3-01 *APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES DIRECTIONS EN CHARGE DU CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (DIJ ET DIP AUPRÈS DU BCCJEP)*

127-1-2-3-02 *METTRE À JOUR ET/OU DIFFUSER LES STANDARDS DE SERVICE DES JURIDICTIONS DE CHAQUE ORDRE DE JURIDICTION ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES*

127-1-2-3-03 *INTENSIFIER LES INSPECTIONS ET LE CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL*

127-1-2-3-04 *Publier le Rapport Public Annuel du BCCJEP*

127-1-2-3-05 *Procéder à des formations des Magistrats du BCCJEP, Tribunaux Administratifs et Tribunaux Financiers sur les Manuels de procédures de contrôle des Collectivités Territoriales Décentralisées*

127-1-2-3-06 *Procéder à des renforcements de capacités des Magistrats sur la thématique ETHIQUE ET DEONTOLOGIE (partage d'expérience avec les membres du CED)*

127-1-2-3-07 *Veiller au respect des droits sociaux du personnel du BCCJEP (hospitalisation, remboursements de frais médicaux)*

127-1-2-3-08 *ELABORER UN GUIDE D'INSPECTION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES À L'USAGE DE LA DIP*

127-1-2-3-09 *Renforcer les dispositifs de lutte contre les rabatteurs dans les juridictions et la lutte contre toute forme de corruption dans les établissements pénitentiaires*

127-1-2-3-10 *Assurer le suivi des recommandations issues du contrôle de fonctionnement des Juridictions et Etablissements Pénitentiaires*

127-1-2-4 Repression effective de trafic illicite de bois de rose et de bois d'ébène

127-1-2-4-01 *Appuyer le fonctionnement de la Chaîne spéciale de lutte contre le trafic de bois de rose et/ou de bois d'ébène est renforcé*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

132 Contrôle externe des Finances Publiques

132-1 PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

132-1-1 S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES

132-1-1-1 Moyens matériels de la juridiction financière renforcés

132-1-1-1-01 APPUI INSTITUTIONNEL A LA COUR DES COMPTES

132-1-1-1-02 T11 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATÉRIEL AUX TRIBUNAUX FINANCIERS"

132-1-1-1-03 Assurer le respect des droits sociaux du personnel des juridictions financières

132-1-1-1-04 PROJET : "APPUI MATÉRIEL AUX TRIBUNAUX FINANCIERS"

132-1-1-1-05 Projet 053 - Appui matériel aux Tribunaux Financiers

132-1-1-2 CONTRÔLE JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR

132-1-1-2-01 EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DE L'ETAT CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)

132-1-1-2-02 EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)

132-1-1-2-03 TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)

132-1-1-2-04 TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU LOCAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)

132-1-1-3 CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES

132-1-1-3-01 EFFECTUER LE CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT

132-1-2 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLIQUES, COLLECTIVITÉS LOCALES)

132-1-2-1 CONTRÔLE PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS

132-1-2-1-01 Renforcer les ressources humaines des juridictions financières en termes d'emploi à courte durée

132-1-2-1-02 Mettre en œuvre des audits au niveau des Etablissements publics à caractère administratif (EPA) et à caractère industriel et commercial (EPIC) et autres mettre en œuvre des audits au niveau des entreprises publiques (sociétés à participation financière de l'Etat)

132-1-2-1-03 METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (RÉGIONS ET COMMUNES)

132-1-2-1-04 Réaliser des audits de marchés publics

132-1-2-1-05 METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PUBLICS À CARACTÈRE ADMINISTRATIF (EPA) ET À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC) ET AUTRES

132-1-2-1-06 METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ENTREPRISES PUBLIQUES (SOCIÉTÉS À PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ETAT)

132-1-2-1-07 Renforcer périodiquement (annuel) obligatoire des compétences des juges et parquetiers des juridictions financières

132-1-3 S'assurer de la régularité et de la transparence des comptes de campagnes électorales

132-1-3-1 Comptes de campagne exhaustifs controlés

132-1-3-1-01 Renforcer la Commission en termes d'assistance par des employers à courte durée

132-1-3-1-02 Procéder à la vérification ponctuelle des comptes des campagnes électoraux

132-1-4 CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES)

132-1-4-1 COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLLICITÉS DAVANTAGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE

132-1-4-1-01 EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES

132-1-4-1-02 ASSISTER LE GOUVERNEMENT SUR TOUS PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)

132-1-4-1-03 ASSISTER LE PARLEMENT SUR TOUTES PROPOSITIONS DE TEXTES OU VALIDATION DE PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)

132-1-4-1-04 ASSISTER LES POUVOIRS PUBLICS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)

132-1-4-1-05 EFFECTUER DES CONTRÔLES DES ACTES BUDGÉTAIRES AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)

132-1-5 INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

132-1-5-1 COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES PUBLIQUES

132-1-5-1-01 ELABORER ET PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU PARLEMENT, ET AU CITOYEN (PAR LA COUR DES COMPTES)

132-1-5-1-02 ELABORER DES RAPPORTS THÉMATIQUES SUR DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉS (PAR LA COUR DES COMPTES)

132-1-5-1-03 ELABORER DES RAPPORTS PARTICULIERS SUR DES ENTITÉS CIBLÉES (PAR LA COUR DES COMPTES)

132-1-5-1-04 PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU NIVEAU PROVINCIAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)

132-1-5-1-05 COMMUNIQUER LES TRAVAUX DE LA COUR DES COMPTES ET DES TRIBUNAUX FINANCIERS (PAR LA COUR DES COMPTES)

132-1-5-1-06 Elaboration d'une stratégie de communication et création d'une plateforme numérique de vulgarisation des travaux de la juridiction financière

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

132 Contrôle externe des Finances Publiques

132-1-6 Rendre opérationnelle la Commission de Contrôle du Financement de la Vie Politique

132-1-6-1 Commission fonctionnelle et opérationnelle

132-1-6-1-01 Mettre en place les points focaux en provinces

132-1-6-1-02 Editer des manuels pour toutes les éléctions et référendums

132-1-6-1-03 Vulgariser la CCFVP (site web, portes ouvertes, etc.)

132-1-6-1-04 T12 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATÉRIELS, HUMAINS ET FONCTIONNELS À LA COMMISSION DE CONTRÔLE DU FINANCEMENT DE LA VIE POLITIQUE"

132-1-7 Informer les citoyens sur la situation et la gestion des comptes de campagnes

132-1-7-1 Rapport sur le contrôle du financement des comptes de campagnes disponible et publié

132-1-7-1-01 Elaborer, éditer, et communiquer les rapports de contrôle

132-1-7-1-02 Assurer le contrôle du financement des comptes de campagnes électorales

132-1-8 PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES

132-1-8-1 CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES

132-1-8-1-01 PARTICIPER AUX RÉUNIONS, ATELIERS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ORGANISÉS PAR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU AU NIVEAU NATIONAL

132-1-8-1-02 CONTRIBUER AUX COTISATIONS PÉRIODIQUES AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

140 Répression des actes de corruption

140-1 Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchiment du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières

140-1-1 Renforcer continuellement la capacité institutionnelle des PAC en vue d'être crédibles et efficaces dans tout le territoire national

140-1-1-1 Disponibilité et efficacité des PAC à travers tout le territoire national

140-1-1-1-01 Projet de renforcement des capacités matérielles et humains pour une MISE EN PLACE EFFECTIVE DES POLES ANTI-CORRUPTION

140-1-1-1-02 Poursuivre les études préparatoires et la mise en place de nouveaux Pôles Anti-corruption

140-1-1-1-03 Appuyer le fonctionnement des Pôles Anti-corruption ouverts

140-1-1-2 Crédibilité et performance des PAC

140-1-1-2-01 Renforcer les ressources humaines des PAC en termes d'effectifs et de motivations financières

140-1-1-2-02 Renforcer la capacité institutionnelle de la Direction de la Coordination Nationale des Pôles Anti-corruption et des Pôles Anti-corruption

140-1-1-2-03 Veiller au respect des droits sociaux du personnel des PAC (hospitalisation, remboursements de frais médicaux)

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
16	**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**						
160	**JUSTICE**						
012	**Administration et Coordination**						
012-1	**OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE**						
012-1-1	**Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la Bonne Gouvernance**						
012-1-1-1	**Gestion de la logistique du Ministère de la Justice améliorée**						
	012-1-1-1-R1	Pourcentage des bureaux disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales au niveau de la Chancellerie	*Pourcentage*	50	50	60	70
	012-1-1-1-R2	Normes internes et état mis à jour des besoins en équipement matériel des services centraux disponibles	*LOGIQUE (0:NON/1:OUI)*	0	1	1	1
012-1-1-2	**Travaux de construction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés**						
	012-1-1-2-R1	Taux d'avancement des travaux de construction du nouveau bâtiment du Ministère de la Justice	*Taux*	40	60	100	-
012-1-1-3	**Implication des Acteurs de la Justice pour l'instauration de l'Etat de droit renforcée**						
	012-1-1-3-R1	Taux d'exécution physique des plans annuels du PAJMA	*%*	65	0	0	0
	012-1-1-3-R2	Taux d'exécution financière des budgets annuels du PAJMA	*%*	50	0	0	0
	012-1-1-3-R3	Taux d'avancement de la mise en œuvre du projet PAJMA	*POURCENTAGE*	24	83	93	100
012-1-2	**METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE**						
012-1-2-1	**VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE**						
	012-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS EN ADÉQUATION AVEC LES THÈMES ET LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE FAISANT L'OBJET DE COUVERTURES MÉDIATIQUES	*POURCENTAGE*	90	0	0	0
	012-1-2-1-R2	POURCENTAGE DES ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS EN ADÉQUATION AVEC LES THÈMES ET LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE FAISANT L'OBJET DE COUVERTURES MÉDIATIQUES	*%*	0	0	0	-
	012-1-2-1-R3	Existence de Plan de communication cohérent avec la nouvelle stratégie de communication	*LOGIQUE (0:NON/1:OUI)*	0	1	1	1
012-1-2-2	**RENDEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION**						
	012-1-2-2-R1	POURCENTAGE DES SERVICES DES GREFFES DES JURIDICTIONS ET ETABLISSEMENTS UTILISANT L'OUTIL INFORMATIQUE	*%*	50	0	0	0
	012-1-2-2-R2	NOMBRE DE LOGICIELS DEVELLOPPES	*NOMBRE CUMULÉ*	4	6	6	6
012-1-3	**DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA JUSTICE**						
012-1-3-1	**GESTION DE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE**						
	012-1-3-1-R1	NOMBRE DE CATÉGORIES DE CORPS DONT LA BASE DES DONNÉES EST DISPONIBLE ET À JOUR	*NOMBRE*	14	0	0	0
	012-1-3-1-R2	Pourcentage des demandes traitées (suites données) par la DRH en matière de gestion de carrière du personnel	*POURCENTAGE*	-	90	100	100
012-1-3-2	**EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ**						
	012-1-3-2-R1	NOMBRE DE NOUVEAUX PERSONNELS RECRUTÉS PAR VOIE DE CONCOURS	*NOMBRE*	400	650	730	730

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
012-1-4	**INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE**						
012-1-4-1	**SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ**						
	012-1-4-1-R1	Pourcentage des indicateurs de résultats disponibles	*Pourcentage*	100	0	0	0
	012-1-4-1-R2	POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES	*POURCENTAGE*	100	100	100	100
	012-1-4-1-R3	POURCENTAGE DES INDICATEURS DE RESULTATS DISPONIBLES	*Pourcentage*	100	0	0	0
	012-1-4-1-R4	POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES	%	100	0	0	0
012-1-4-2	**BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE**						
	012-1-4-2-R1	TAUX D'EXÉCUTION DU BUDGET	%	98	98	98	98

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
16	**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**						
160	**JUSTICE**						
111	**Administration judiciaire**						
111-1	**ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR LES INVESTISSEMENTS**						
111-1-1	**RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS**						
111-1-1-1	**JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS**						
	111-1-1-1-R1	NOMBRE DES TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE OUVERTS ET FONCTIONNELS	*NOMBRE CUMULÉ*	43	43	48	50
111-1-2	**METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE**						
111-1-2-1	**TEXTES NATIONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS**						
	111-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES TEXTES RÉFORMÉS ET/OU DES NOUVEAUX TEXTES ÉLABORÉS SOUMIS AUX INSTANCES D'ADOPTION	*%*	86	90	90	90
111-1-2-2	**Vulgarisation juridique accentuée en matière de lutte contre la vindicte populaire**						
	111-1-2-2-R1	Nombre d'actions de vulgarisation et de sensibilisation en matière de lutte contre la vindicte populaire	*NOMBRE*	7	0	0	0
111-1-3	**ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX**						
111-1-3-1	**OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX**						
	111-1-3-1-R1	Taux des dossiers jugés au niveau des Cours d'Appel	*Taux*	70	70	70	75
	111-1-3-1-R2	Rapport Condamnés / Prévenus	*RAPPORT*	57/43	0	0	0
	111-1-3-1-R3	Taux des requêtes jugées au niveau du Conseil d'Etat	*Taux*	70	0	0	0
	111-1-3-1-R4	Taux des requêtes jugées au niveau des Tribunaux Administratifs	*Taux*	65	0	0	0
	111-1-3-1-R5	Pourcentage des jugements/arrêts couchés au niveau des Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire et administratif	*Pourcentage*	67	0	0	0
	111-1-3-1-R6	Taux des dossiers jugés au niveau des Tribunaux de Première Instance	*Taux*	75	60	70	75
	111-1-3-1-R7	Taux des dossiers jugés au niveau de la Cour de Cassation	*Taux*	65	50	60	70
	111-1-3-1-R8	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE	*Pourcentage*	40	0	0	0
	111-1-3-1-R9	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE	*%*	40	0	0	0
111-1-4	**RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE**						
111-1-4-1	**OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME RESPECTÉS**						
	111-1-4-1-R2	Pourcentage d'achèvement de la rédaction des rapports annuels à présenter devant les organes de traités et le conseil des droits de l'homme rédigés	*POURCENTAGE*	100	100	100	100
	111-1-4-1-R2	Pourcentage des projets de textes de ratification des conventions internationales, traités et/ou protocoles élaborés et transmis aux instances d'adoption	*Pourcentage*	75	0	0	0
111-1-5	**Accélérer le traitement des dossiers au niveau des juridictions administratives**						
111-1-5-1	**Standards de service des juridictions administratives respectés**						
	111-1-5-1-R1	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE	*Pourcentage*	50	0	0	0
	111-1-5-1-R2	Taux des requêtes jugées au niveau du Conseil d'Etat	*TAUX*	60	70	73	77
	111-1-5-1-R3	Taux des requêtes jugées au niveau des Tribunaux Administratifs	*TAUX*	60	65	70	75

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
16	**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**						
160	**JUSTICE**						
112	**Administration pénitentiaire**						
112-1	**METTRE EN PLACE UNE ADMINISTRATION PENITENTIAIRE RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS, GARANT DE LA SECURITE ET DU DEVELOPPEMENT**						
112-1-1	**PROMOUVOIR LA POLITIQUE DE LA REINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCERAL**						
112-1-1-1	**ACCES DES PERSONNES DETENUES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE**						
	112-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES PERSONNES DETENUES AYANT ACCES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE	*POURCENTAGE*	56	0	0	-
	112-1-1-1-R2	RAPPORT ENTRE EFFECTIF GLOBAL DES PERSONNES DETENUES ET NOMBRE DE FICHES D'ORIENTATIONS INDIVIDUELLES DE REINSERTION SOCIALE CONSTITUEES	*POURCENTAGE*	12	20	34	43
112-1-2	**FAVORISER LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN MILIEU CARCERAL**						
112-1-2-1	**ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES DETENUES**						
	112-1-2-1-R1	TAUX DE SURPOPULATION CARCERALE REDUIT	*POURCENTAGE*	80	0	0	-
	112-1-2-1-R2	TAUX MAXIMAL DE MALNUTRITION SEVERE	*TAUX*	1,4	1,3	1,2	1,2
	112-1-2-1-R3	CAPACITE D'ACCUEIL DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES EXPRIMEE EN NOMBRE	*NOMBRE*	11714	18074	19554	21000
112-1-3	**RENFORCER LA SECURISATION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES**						
112-1-3-1	**ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES SECURISES**						
	112-1-3-1-R1	TAUX MAXIMAL D'EVASION	*TAUX*	0,4	0,3	0,2	0,2
112-1-4	**PROMOUVOIR L'APPROCHE NORMATIVE EN VUE D'AMELIORER LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**						
112-1-4-1	**NORMES EN MATIERE DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE RESPECTEES**						
	112-1-4-1-R1	NIVEAU D'ATTEINTE DES NORMES	*POURCENTAGE*	36	27	36	47
112-1-4-2	**FORMATION PROFESSIONNALISANTE ET GESTION RATIONNELLE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE**						
	112-1-4-2-R1	NIVEAU DE RESPECT DU STANDARD EN MATIERE DE GESTION ET REPARTITION DU PERSONNEL	*POURCENTAGE*	36	33	40	45
	112-1-4-2-R2	TAUX DE REALISATION DU CALENDRIER DE FORMATION	*POURCENTAGE*	58	56	67	72

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE						
160	JUSTICE						
127	Promotion de l'integrité						
	127-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION					
	127-1-1	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION					
	127-1-1-1	CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE					
		127-1-1-1-R1 TAUX DES DOSSIERS JUGÉS AU NIVEAU DES PAC OPÉRATIONNALISÉS	%	60	0	0	0
	127-1-1-3	CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE					
		127-1-1-3-R1 TAUX DES DOSSIERS JUGÉS AU NIVEAU DE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE	%	40	0	0	0
	127-1-2	RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE					
	127-1-2-1	Lutte contre les rabatteurs au niveau des juridictions renforcée					
		127-1-2-1-R1 Nombre de juridiction (Cour d'Appel, TPI) munie de dispositifs anti-rabatteurs	*NOMBRE*	4	4	8	12
	127-1-2-2	LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES					
		127-1-2-2-R1 NIVEAU DE RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION	%	64	0	0	0
		127-1-2-2-R2 Pourcentage des personnels de la Justice disposant les outils anti-corruption	*POURCENTAGE*	75	100	100	100
	127-1-2-3	LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE					
		127-1-2-3-R1 NIVEAU DE RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICES, MANUELS DE PROCÉDURE,…)	%	67	0	0	0
		127-1-2-3-R2 Taux des suites données aux recommandations issues du contrôle de fonctionnement exercés par la DIJ et la DIP	*POURCENTAGE*	50	70	80	90
	127-1-2-4	Repression effective de trafic illicite de bois de rose et de bois d'ébène					
		127-1-2-4-R1 Taux des affaires jugées au niveau de la haîne spéciale de lutte contre le trafic de bois de rose et/ou de bois d'ébène est renforcé	*TAUX*	0	50	60	70

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
16	**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**						
160	**JUSTICE**						
132	**Contrôle externe des Finances Publiques**						
132-1	**PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES**						
132-1-1	**S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES**						
132-1-1-1	**Moyens matériels de la juridiction financière renforcés**						
	132-1-1-1-R1	Pourcentage des bureaux des juridictions financières disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales	%	70	70	80	85
132-1-1-2	**CONTRÔLE JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR**						
	132-1-1-2-R1	NOMBRE D'ARRÊTS ET JUGEMENTS DÉFINITIFS SORTIS PAR LES JURIDICTIONS FINANCIÈRES	*NOMBRE*	85	85	90	100
132-1-1-3	**CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES**						
	132-1-1-3-R1	TAUX D'AVANCEMENT ANNUEL DU CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT	%	100	100	100	100
132-1-2	**CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLIQUES, COLLECTIVITÉS LOCALES)**						
132-1-2-1	**CONTRÔLE PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS**						
	132-1-2-1-R1	NOMBRE D'ORGANISMES PUBLICS AUDITÉS	*NOMBRE*	10	10	5	5
132-1-3	**S'assurer de la régularité et de la transparence des comptes de campagnes électorales**						
132-1-3-1	**Comptes de campagne exhaustifs controlés**						
	132-1-3-1-R1	Pourcentage de comptes de campagne controlés	%	80	100	100	-
132-1-4	**CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES)**						
132-1-4-1	**COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLLICITÉS DAVANTAGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE**						
	132-1-4-1-R1	NOMBRE D'ACTIVITÉ D'ASSISTANCE AU GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS PUBLICS DÉCENTRALISÉS EFFECTUÉE	*NOMBRE*	3	2	3	2
132-1-5	**INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES**						
132-1-5-1	**COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES PUBLIQUES**						
	132-1-5-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS PUBLICS, THÉMATIQUES ET PARTICULIERS SORTIS	*NOMBRE*	8	4	4	4
132-1-6	**Rendre opérationnelle la Commission de Contrôle du Financement de la Vie Politique**						
132-1-6-1	**Commission fonctionnelle et opérationnelle**						
	132-1-6-1-R1	Degré de la fonctionnalité (en pourcentage) de la commission	%	100	100	100	-
132-1-7	**Informer les citoyens sur la situation et la gestion des comptes de campagnes**						
132-1-7-1	**Rapport sur le contrôle du financement des comptes de campagnes disponible et publié**						
	132-1-7-1-R1	Nombre de rapport émis et publié	*NOMBRE*	1	1	2	2
132-1-8	**PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES**						
132-1-8-1	**CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES**						
	132-1-8-1-R1	NOMBRE D'ATELIERS, RÉUNIONS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ASSISTÉS	*NOMBRE*	7	8	9	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
16	**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**						
160	**JUSTICE**						
140	**Répression des actes de corruption**						
	140-1	**Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchiment du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières**					
	140-1-1	**Renforcer continuellement la capacité institutionnelle des PAC en vue d'être crédibles et efficaces dans tout le territoire national**					
	140-1-1-1	**Disponibilité et efficacité des PAC à travers tout le territoire national**					
		140-1-1-1-R1	Pourcentage des services et juridiction dématérialisés au niveau de la DCN et des PAC	%	65	65	80	95
		140-1-1-1-R2	Nombre de PAC opérationnels	*NOMBRE*	2	3	3	4
		140-1-1-1-R3	Pourcentage du personnel de la DCN, des Magistrats et des Greffiers des PAC bénéficiant au moins d'une formation	%	80	80	85	90
		140-1-1-1-R4	Nombre de PAC opérationnels disposant de bâtiment administratif adéquat (Bâtiment Public)	*NOMBRE*	1	0	0	0
	140-1-1-2	**Crédibilité et performance des PAC**					
		140-1-1-2-R1	Taux des pièces d'exécution établies	%	100	100	100	100
		140-1-1-2-R2	Taux des décisions couchées	%	100	100	100	100
		140-1-1-2-R3	Taux de condamnations assorties de Confiscation	%	25	25	45	60
		140-1-1-2-R4	Taux d'exécution des décisions de condamnations définitives rendues par les PAC: emprisonnement	%	100	100	100	100
		140-1-1-2-R5	Taux de condamnations assorties de peines complémentaires/accessoires	%	80	80	80	80
		140-1-1-2-R6	Taux d'exécution des décisions de condamnations définitives rendues par les PAC: amendes	%	8	8	20	35

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

013 Administration et Coordination

013-1 CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

013-1-1 AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, TRANSPARENTE ET RIGOUREUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

013-1-1-1 LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT DISPONIBLES ET COHÉRENTS

013-1-1-1-01 METTRE EN ŒUVRE LES REFORMES SUR LES SYSTEMES D'INFORMATION DU MEF (DSI)

013-1-1-1-02 T004_SECURISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

013-1-1-1-03 AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES (NOTIFICATION ENVELOPPE, TAUX DE RÉGULATION, SUIVI D'EXÉCUTION, NOMINATION DES ACTEURS…) DANS LE DÉLAI IMPARTI (DAAF)

013-1-1-1-04 T003_NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES COMMUNES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

013-1-1-1-05 RÉORGANISER LES UNITÉS INFORMATIQUES DU MINISTÈRE PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE LA DSI (DSI)

013-1-1-1-06 OPÉRATIONNALISER LE DATA CENTER ET LE DISASTER RECOVERY CENTRE (DSI)

013-1-1-1-07 NORMALISER ET SÉCURISER LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUE ET ÉLECTRIQUE DU MFB AUX NIVEAUX CENTRAL ET RÉGIONAL (DSI)

013-1-2 RENFORCER LES NORMES ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES

013-1-2-1 LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE

013-1-2-1-01 ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES PROCÉDURES ET DES PROPOSITIONS LIÉES À L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS (CNM)

013-1-2-1-02 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE PRODUITE PAR LA MISE EN CONVERGENCE DES NORMES COMPTABLES NATIONALES AVEC LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES (CSC°

013-1-2-1-03 APPLIQUER LES NORMES DANS LA PROGRAMMATION ET DANS L'EXÉCUTION DES MISSIONS D'AUDIT INTERNE (DGAI)

013-1-2-1-04 ADOPTER ET AJUSTER LES CADRES RÉFÉRENTIELS DU PPP (DP3P)

013-1-2-1-05 T001_Mise en convergence du référentiel comptable malgache vers les normes comptables internationales IFRS

013-1-2-1-06 RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DE LA DIRECTION ET LES COMPÉTENCES DES AUDITEURS (DGAI)

013-1-2-1-07 ASSURER LE SUIVI DES SUBVENTIONS AU SECTEUR PRIVÉ ET L'APPUI DES MINISTÈRES ET DES INSTITUTIONS DANS LE TRATIEMENT DES DOSSIERS LIÉS AU CLIMAT DES AFFAIRES EN GÉNÉRAL ET AUX RELATIONS INTERNATIONALES

013-1-3 PILOTER EFFICACEMENT LES RÉFORMES

013-1-3-1 LES REFORMES SONT EFFECTIVES

013-1-3-1-01 250_Appui à la Mobilisation des Recettes Publiques

013-1-3-1-02 ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONDUITE DES RÉFORMES JURIDIQUES ET TECHNIQUES AU SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (CAB/SG/UNITE)

013-1-3-1-03 ASSURER LA COORDINATION ET LE REPORTING SUR LES ACTIONS STRATEGIQUES DU MINISTERE AUPRES DES AUTORITES SUPERIEURES (DCSR)

013-1-3-1-04 OPTIMISER LA GESTION DE PASSATION DE MARCHES

013-1-3-1-05 CONCEVOIR LA STRATEGIE DE COMMUNICATION ET ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION

013-1-3-1-06 ASSURER LA PRODUCTION D'ETUDES TECHNIQUES SUR LES REFORMES DE POLITIQUES FISCALE ET DOUANIERE (UPF)

013-1-3-1-07 251_APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES ET LA PROMOTION DE L'ECONOMIE BLEUE (PARCPEB)

013-1-3-1-08 CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE FISCALE PAR DES ANALYSES SUR LES RÉFORMES POSSIBLES DE LA LOI FISCALE

013-1-4 COORDINATION ET GESTION DES FINANCEMENTS DE L'UNION EUROPENNE

013-1-4-1 LES RESSOURCES FINANCEES PAR L'UNION EUROPEENNE SONT BIEN GEREES

013-1-4-1-01 ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS FINANCES PAR L'UNION EUROPEENNE ET JOUER LE ROLE D'APPUI-CONSEIL DANS LE RESPECT DE PROCEDURES

013-1-4-1-02 COORDONNER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES ACTIVITES DE PREPARATION ET DE MISES EN ŒUVRE DES PROGRAMMES PROJETS

013-1-4-1-03 ASSURER LE RESPECT DES REGLES ET PROCEDURES DE LA GESTION FIDUCIAIRE (PASSATION DES MARCHES ET GESTION FINANCIERE DU FED)

013-1-5 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES

013-1-5-1 LES AGENTS SONT MOTIVÉS ET EFFICACES

013-1-5-1-01 ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR L'INSTALLATION DE SPE (DRHA)

013-1-5-1-02 AMÉLIORER LE BIEN -ÊTRE DES AGENTS EN LEUR DONNANT UN CADRE DE TRAVAIL CONFORME AUX NORMES ET UNE QUALITÉ DE SOINS SATISFAISANTE (DAAF)

013-1-5-1-03 ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES (DRHA)

013-1-5-1-04 ETENDRE LA MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

013-1-5-1-05 ETENDRE LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES AU NIVEAU NATIONAL

013-1-6 RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE

013-1-6-1 INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

013 Administration et Coordination

013-1-6-1-01 Procéder à la veille par les informations statistiques

013-1-6-1-02 Effectuer des enquêtes statistiques

013-1-6-1-03 Assurer la dissemination des résultats RGPH et MICS

013-1-6-1-04 Assurer la mise en oeuvre de la Loi sur les statistiques

013-1-6-1-05 Assurer la relance des activités des organismes rattachés

013-1-7 FOURNIR DES DONNÉES D'ANALYSES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES AUX DÉCIDEURS ET INTERVENANTS ÉCONOMIQUES

013-1-7-1 POLITIQUES PUBLIQUES ET ÉCONOMIQUES FAVORISANT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

013-1-7-1-01 ASSURER ET DYNAMISER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE

013-1-7-1-02 RENFORCER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES DES AGENTS DU CENTRE ET CELLES DES INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES MALGACHES

013-1-7-1-03 DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU DU CENTRE UN PROGRAMME DE RECHERCHES QUI RÉPOND AUX BESOINS TELS QUE DÉFINIS PAR LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS (IEM/PGE)

013-1-7-1-04 AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DU CREAM AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR UNE PERTINENCE ET IMPACTS ACCRUS

013-1-8 AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN

013-1-8-1 LES RECETTES DE LA DIN SONT EN HAUSSE

013-1-8-1-01 METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET/OU DE COMMERCIALISATION (DIN)

013-1-8-1-02 ACQUÉRIR DE NOUVEAUX MATÉRIELS (MACHINES DE GRANDE MARQUE, AUTRES SOURCES D'ENERGIE) (DIN)

013-1-8-1-03 DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATISATION (DIN)

013-1-9 AUGMENTER ANNUELLEMENT LES CHIFFRES D'AFFAIRES DE L'IN

013-1-9-1 LES DEMANDES DE TRAVAUX FAITES PAR LES ORGANISMES PUBLIQUES ONT ÉTÉ RÉALISÉES

013-1-9-1-01 RÉPARER, DOTER D'OUTILS ET DE MATÉRIEL DE PRODUCTION

013-1-9-1-02 OPTIMISER LE PROCESSUS D'ACHAT DE MATIÈRES PREMIÈRES ET PROCEDER À L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

013-1-9-2 LE CHIFFRE D'AFFAIRES FAIT PAR LES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PRIVÉES AUPRÈS DE L'IN A CONNU DES AUGMENTATIONS

013-1-9-2-01 RÉNOVER LES LOCAUX DE L'IN ET RACCOURCIR LE DÉLAI DE PRODUCTION

013-1-9-2-02 AUGMENTER LA CAPACITÉ À PRODUIRE EN PETITES SÉRIES

013-1-9-3 LES ACTIFS DE L'IN SONT BIENS SÉCURISÉS

013-1-9-3-01 APPLIQUER LES FOUILLES SYSTÉMATIQUES

013-1-9-3-02 FAIRE DES AUDITS TECHNIQUES ET FINANCIER ANNUEL

013-1-9-4 RÉDUIRE LE NOMBRE DE TRAVAUX QUI ONT REÇU LA DÉROGATION DE LA CNIA

013-1-9-4-01 ELARGIR LES PRODUITS DE L'IN

013-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

013-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

013-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

114 Gestion du Budget

114-1 GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT

114-1-1 RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ

114-1-1-1 STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE

114-1-1-1-01 RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE, PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS; CONSEILLER LES CTD EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE

114-1-1-1-02 DEVELOPPEMENT DES MODULES NON OPERATIONNELS (RENOUVELLEMENT DE CONTRAT, AVENANT, AVANCEMENT, INTEGRATION, TITULARISATION, GESTION DES ABSENCES, RECLASSEMENT ET BONIFICATION)

114-1-1-1-03 DEVELOPPEMENT DU MODULE DE GESTION FINANCIERE

114-1-2 ASSURER UNE GESTION EFFICACE , TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE

114-1-2-1 SERVICES OPERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS

114-1-2-1-01 GERER, CONTROLER ET MANDATER LES DEPENSES TRANSVERSALES

114-1-2-1-02 PLANIFIER ET EXECUTER LES DEPENSES ET ASSURER L'EQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPERATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME

114-1-2-1-03 VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTE D'ACCES A LA COMMANDE PUBLIQUE, D'EGALITE DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES

114-1-2-1-04 RENFORCER LE CONTROLE INTERNE

114-1-2-1-05 CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGFAG

114-1-2-1-06 GERER LES CARRIERES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES REGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ETAT

114-1-2-1-07 COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE ET DES AFFAIRES GENERALES

114-1-2-1-08 ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGFAG ET LES SERVICES REGIONAUX RATTACHES

114-1-2-2 PROCESSUS PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION, SUIVI EVALUATION COHERENT

114-1-2-2-01 ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXECUTION, LE SUIVI EVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNEES BUDGETAIRES

114-1-2-2-02 VALORISER ET PRESERVER LE PATRIMOINE DE L'ETAT

114-1-2-2-03 ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES INSTITUTIONS / MINISTERES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF

114-1-2-2-04 ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES MINISTERES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE

114-1-2-2-05 ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES

114-1-2-2-06 ASSURER LA RECEPTION, LE CONTROLE, LE SUIVI DES VEHICULES ADMINISTRATIFS ET VERIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS

114-1-2-2-07 RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIERES, LE CONTROLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITE AVEC LES REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR

114-1-2-2-08 ASSURER LE CONTROLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BATIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS

114-1-2-3 PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE

114-1-2-3-01 T01_MODERNISATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT

114-1-3 DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB

114-1-3-1 SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS

114-1-3-1-01 GÉRER, CONTRÔLER ET MANDATER LES DÉPENSES TRANSVERSALES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

114 Gestion du Budget

114-2 RENDRE PERFORMANT LA GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT

114-2-1 ASSURER L'EFFICACITE, L'EFFICIENCE, L'INCLUSIVITE ET LA TRANSPARENCE DE LA GESTION BUDGETAIRE

114-2-1-1 ACCES ACCRU DU PUBLIC AUX PRINCIPALES INFORMATIONS BUDGETAIRES

114-2-1-1-01 PREPARER LE CALENDRIER BUDGETAIRE

114-2-1-1-02 ORGANISER LE PILOTAGE DES DEBATS D'ORIENTATION BUDGETAIRES

114-2-1-1-03 CONCEVOIR, ELABORER ET DIFFUSER LES DOCUMENTS BUDGETAIRES EN VERSION CITOYENNE

114-2-1-1-04 RENFORCER LE DISPOSITIF LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

114-2-1-1-05 CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION RELATIVE A LA GESTION FINANCIERE ET AUX AFFAIRES GENERALES

114-2-1-2 AUTONOMISATION ACCRUE DES ACTEURS DE LA CHAINE DES DEPENSES PUBLIQUES

114-2-1-2-01 PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS ET CONSEILLER LES CTD EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE

114-2-1-3 AFFECTATION OPTIMISEE DES RESSOURCES AU NIVEAU DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX

114-2-1-3-01 ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXECUTION, LE SUIVI EVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNEES BUDGETAIRES

114-2-1-3-02 ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES INSTITUTIONS / MINISTERES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF

114-2-1-3-03 ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES MINISTERES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE

114-2-1-3-04 ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES

114-2-1-3-05 ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGFAG ET LES SERVICES REGIONAUX RATTACHES

114-2-1-3-06 GERER, CONTROLER ET MANDATER LES DEPENSES TRANSVERSALES

114-2-1-3-07 PLANIFIER, EXECUTER LES DEPENSES ET ASSURER L'EQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPERATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME

114-2-1-3-08 VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTE D'ACCES A LA COMMANDE PUBLIQUE, D'EGALITE DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES

114-2-1-3-09 RENFORCER LE CONTROLE INTERNE

114-2-1-3-10 GERER LES CARRIERES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES REGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ETAT

114-2-1-3-11 COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE ET DES AFFAIRES GENERALES

114-2-2 OPTIMISER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT

114-2-2-1 TRACABILITE AMEKIOREE DES PATRIMOINES MATERIELS, MOBILIERS ET IMMOBILIERS DE L'ETAT

114-2-2-1-01 ASSURER LA VALORISATION, LA PERSERVATION ET LA MODERNISATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT

114-2-2-1-02 ASSURER LA RECEPTION, LE CONTROLE, LE SUIVI DES VEHICULES ADMINISTRATIFS ET VERIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS

114-2-2-1-03 RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIERES, LE CONTROLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITE AVEC LES REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR

114-2-2-1-04 ASSURER LE CONTROLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BATIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

115 Gestion Fiscale

115-1 AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES

115-1-1 MAÎTRISE DE L'ASSIETTE FISCALE

115-1-1-1 LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISACLES

115-1-1-1-01 ASSAINIR LES PORTEFEUILLES DES UNITÉS SOUS CONTRAT DE PERFORMANCES

115-1-1-2 QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE

115-1-1-2-01 ORGANISER DES ATELIERS DE RENCONTRES ET DE FORMATIONS SUR LE SUIVI QUALITATIF DES CONTRÔLES FISCAUX

115-1-1-3 AMELIORATION DU TAUX DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES DES CTD

115-1-1-3-01 Renforcer les assistances techniques aux CTD

115-1-1-4 ARRIÉRÉS FISCAUX APURÉS

115-1-1-4-01 REDUIRE L'ACCUMULATION DES RAR

115-1-1-5 LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS

115-1-1-5-01 RENFORCER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, RENDRE OPÉRATIONNELLE L'UNITÉ DE VEILLE, PROMOUVOIR LE CONTRÔLE BASÉ SUR L'ANALYSE RISQUE

115-1-1-6 CONTRIBUTION DU CONTROLE FISCAL DANS LA PREVISION DE RECETTES

- -

115-1-2 AMELIORATION DE LA GOUVERANCE FISCALE

115-1-2-1 LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS

115-1-2-1-01 GÉRER LES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET LES DÉPENSES FINANCIÈRES DU PROGRAMME

115-1-2-2 LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE

115-1-2-2-01 RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS

115-1-2-3 TRAITEMENT OPTIMUM DES CORRESPONDANCES

115-1-2-3-01 ELABORER ET INTERPRÉTER LES TEXTES FISCAUX

115-1-2-4 UNITÉS OPÉRATIONNELLES PERFORMANTES

115-1-2-4-01 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES

115-1-2-5 UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ

115-1-2-5-01 EVALUER LES DÉPENSES FISCALES (DF)

115-1-2-6 DECISIONS RENDUES DANS LE DELAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR

115-1-2-6-01 TRAITER LES RÉCLAMATIONS GRACIEUSES, DES CONTENTIEUX D'ASSIETTE ET DES CONTENTIEUX DE RECOUVREMENT.

115-1-2-7 L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE

115-1-2-7-01 DÉVELOPPER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

115-1-2-8 LA BASE DE DONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR

115-1-2-8-01 RECENSER LES CONTRIBUABLES POTENTIELS

115-1-2-9 LE SAFI EST OPÉRATIONNEL

115-1-2-9-01 DÉPLOYER LE SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ DE LA DGI "SAFI" ET LES OUTILS DE GESTION ET D'APPUI AUX OPÉRATIONS FISCALES

115-1-2-A MEILLEURE COMPREHENSION DES PROCEDURES CONTENTIEUSES

115-1-2-A-01 APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)

115-1-2-B PRÉVISIONS DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES

115-1-2-B-01 OPTIMALISER LES PROCESSUS DE PRÉVISIONS DE RECETTES FISCALES

115-1-2-C TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES,RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE

115-1-2-C-01 PROPOSER DES STRATÉGIES PERMETTANT D'INSCRIRE MADAGASCAR EN CONFORMITÉ AVEC LES GRANDES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE (NOTAMMENT EN MATIÈRE DE CONVENTION FISCALE, DE PRIX DE TRANSFERT, DE LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE ET LE TRANSFE

115-1-2-D LE SAFI EST OPERATIONNEL

- -

115-1-5 ETABLIR UNE PRÉVISION DE RECETTES FISCALES PAR RAPPORT AUX AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES , ASSURER LA BONNE GESTION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ALLOUÉE À LA DGI ET RENFORCER LA COMPÉTENCE DES AGENTS

115-1-5-1 L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE

115-1-5-1-01 DÉVELOPPEMENT DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCEMENT DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

115-1-6 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCALE

115-1-6-4 LA LIAISON NIFONLINE - SALOHY EST EFFECTIVE L'IDENTIFIANT UNIQUE EST ARRÉTÉ

- -

115-1-6-6 LE CAHIER DES CHARGES POUR SAFI EST ÉLABORÉ

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**		
220	**FINANCES ET BUDGET**		
115	**Gestion Fiscale**		
			LES SERVEURS SONT ACQUIS **L'APPLICATION EST DÉVELOPPÉ ET UTILISÉE** - -
		115-1-6-B	**UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ AVEC UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ADMINISTRATION PERMETTANT DE MOBILISER LES RECETTES** *115-1-6-B-01 EVALUATION DES DÉPENSES FISCALES*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

116 Douanes

116-1 ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES

116-1-1 RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES

116-1-1-1 Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés

116-1-1-1-01 Percevoir les droits et taxes

116-1-1-1-02 Développer le système de gestion des risques (contrôles séléctifs des contrôles douaniers)

116-1-1-1-03 Implanter un dispositif de contrôle post dédouanement efficace

116-1-1-1-04 Améliorer les procédures de recouvrement

116-1-1-1-05 Etablir un système de traitement optimal des dossiers contentieux

116-1-1-1-06 Renforcer la surveillance du territoire douanier malagasy

116-1-1-1-07 Normaliser et encadrer l'environnement juridique

116-1-1-2 Procédures de dédouanement renforcées

116-1-1-2-01 Informatiser le procéssus de dédouanement

116-1-1-2-02 Mettre en place une nouvelle structure d'évaluation en douane

116-1-1-2-03 FAIRE LE SUIVI DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENT

116-1-1-3 MÉCANISMES DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS

116-1-1-3-01 DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES (CONTRÔLES SÉLÉCTIFS DES CONTRÔLES DOUANIERS)

116-1-1-3-02 PERCEVOIR LES DROITS ET TAXES

116-1-1-3-03 ETABLIR UN SYSTÈME DE TRAITEMENT OPTIMAL DES DOSSIERS CONTENTIEUX

116-1-1-3-04 AMÉLIORER LES PROCÉDURES DE RECOUVREMENT

116-1-1-3-05 IMPLANTER UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE POST DÉDOUANEMENT EFFICACE

116-1-1-3-06 RENFORCER LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE DOUANIER MALAGASY

116-1-2 FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES

116-1-2-1 Echanges facilités et sécurisés

116-1-2-1-01 Implanter des observatoires sur les délais et les coûts de dédouanement

116-1-2-1-02 Normaliser et encadrer l'environnement juridique

116-1-2-1-03 Mettre en oeuvre l'accord sur la facilitation des échanges

116-1-2-1-04 ELIMINER TOUTES LES PROCÉDURES ET PRATIQUES DÉROGATOIRES AUX PRINCIPES DE LA CKR

116-1-2-1-05 RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES SECTEURS PRIVÉS

116-1-2-1-06 Coordonner et faire le suivi des activités douanières

116-1-2-1-07 ABCD

116-1-2-1-08 APPLIQUER EFFECTIVEMENT ET EFFICACEMENT L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ECHANGES

116-1-2-1-09 SÉCURISER LES PÉRIMÈTRES PORTUAIRES ET AÉROPORTUAIRES

116-1-3 OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS

116-1-3-1 Appuis nécéssaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes

116-1-3-1-01 Coordonner et faire le suivi des activités douanières

116-1-3-1-02 Gérer les ressources humaines et matérielles

116-1-3-1-03 Effectuer des contrôles internes

116-1-3-1-04 Exploiter les accords régionaux

116-1-3-1-05 Sensibiliser et former les agents et le secteur privé aux règles d'origines

116-1-4 OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPÉRATIONNELS

116-1-4-1 APPUIS NÉCESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION

116-1-4-1-01 COORDONNER ET FAIRE LE SUIVI DES ACTICITÉS DOUANIÈRES

116-1-4-1-02 GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

116-1-4-1-03 SENSIBILISER LES UNIVERSITÉS, INSTITUTS PRIVÉS SUR LA DOUANES

116-1-4-1-04 SENSIBILLIER ET FORMER LES AGETS ET LE SECTEUR PRIVÉ AUX RÈGLES D'ORIGINES

116-1-4-1-05 EXPLOITER LES ACCORDS RÉGIONAUX

116-1-4-1-06 EFFECTUER DES CONTRÔLES INTERNES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

117 Trésor

117-1 ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS

117-1-1 ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS

117-1-1-1 SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE

117-1-1-1-01 ASSURER LES GARDES PERMANENTES DES POSTES COMPTABLES

117-1-1-1-02 ASSURER LES APPROVISIONNEMENTS EN FONDS DU RÉSEAU COMPTABLE

117-1-1-1-03 ASSURER LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS TECHNIQUES DU RÉSEAU COMPTABLE

117-1-1-1-04 METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE

117-1-1-1-05 METTRE À DISPOSITION DES USAGERS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES SERVICES OFFERTS ET LES PROCÉDURES

117-1-1-1-06 APPUYER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES AGENTS

117-1-1-1-07 APPUYER LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DE MODERNISATION DES SERVICES DU TRÉSOR

117-1-1-1-08 IDENTIFIER LES TRAVAUX À EFFECTUER AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES

117-1-1-1-09 METTRE À JOUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DES STANDARDS DE SERVICE

117-1-1-1-10 DOTER LES AGENTS DE SUPPORT DE COMMUNICATION

117-1-1-1-11 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA GESTION DES RESSOURCES

117-1-1-1-12 RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES POSTES COMPTABLES

117-1-1-1-13 RÉALISER LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES

117-1-1-1-14 RÉGULARISER LES SITUATIONS JURIDIQUES DES TERRAINS DU TRÉSOR

117-1-1-1-15 DOTER LES POSTES COMPTABLES DE BOÎTES DE DOLÉANCES ET DE FICHES DE DOLÉANCES STANDARDISÉE

117-1-1-1-16 RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE POSTES COMPTABLES

117-1-1-1-17 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA COMMUNICATION

117-1-1-1-18 ASSURER LE FONCTIONNEMENT SU SERVICE DE LA STRATÉGIE ET DU DÉVELOPPEMENT

117-1-1-2 MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS

117-1-1-2-01 APPLIQUER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES RELATIFS À LA DÉMATERIALISATION ET INFORMER LES USAGERS SUR L'APPLICATION DES TEXTES

117-1-1-2-02 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE L'ORGANISATION INFORMATIQUE

117-1-1-2-03 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SPECL

117-1-1-2-04 METTRE EN PLACE LE CENTRAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

117-1-1-2-05 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU CPE

117-1-1-2-06 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MOBILE MONEY

117-1-1-2-07 APPUYER LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES DANS LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS OU PRODUITS

117-1-1-2-08 ACQUERIR DES MATERIELS NECESSAIRES A LA MAINTENANCE DU SPECL

117-1-1-2-09 FORMER LES ACTEURS BUDGETAIRES SUR LES NOUVELLES PROCEDURES LIEES A LA MODERNISATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

117-1-1-2-10 FAIRE UNE REVUE SUR L'APPLICATION DE LA DÉMATERIALISATION, CUT ET CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ELECTRONIQUE

117-1-1-2-11 METTRE EN PLACE LE SYSTEME DU MOBILE MONEY

117-1-1-2-12 FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR

117-1-1-2-13 ASSURER LE RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DU RÉSEAU COMPTABLE

117-1-1-2-14 RÉALISER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS OU PRODUITS

117-1-1-2-15 FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ELECTRONIQUE

117-1-1-3 ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE

117-1-1-3-01 METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES COMMUNALES

117-1-1-3-02 ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE

117-1-1-3-03 METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES MINISTÉRIELLES

117-1-1-3-04 RÉALISER LES CAMPAGNES D'INFORMATIONS LORS DE LA MISE EN PLACE DES TRÉSORERIES MINISTÉRIELLES ET INTERCOMMUNALES

117-1-1-3-05 METTRE EN PLACE DE NOUVEAUX POSTES COMPTABLES

117-1-1-3-06 METTRE EN PLACE DES PERSONNES RESSOURCES CHARGÉES D'ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE

117-1-1-4 GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE

117-1-1-4-01 RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS DU TRÉSOR

117-1-1-4-02 RECRUTER ET FORMER LES NOUVELLES PROMOTIONS DE CORPS TECHNIQUES

117-1-2 RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

117 Trésor

117-1-2-1 TRANSPARENCE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES RENFORCÉES

117-1-2-1-01 PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DE L'ETAT

117-1-2-1-02 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES POSTES COMPTABLES

117-1-2-1-03 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ET DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME 117

117-1-2-1-04 PRODUIRE LA LOI DE RÈGLEMENT N - 1

117-1-2-1-05 PRODUIRE ET DIFFUSER LES TABLEAUX DES OGT ET DES SFP

117-1-2-1-06 ASSURER L'APPLICATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT

117-1-2-1-07 ASSURER LA TUTELLE COMPTABLE DES EPN

117-1-2-1-08 SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DE L'ETAT

117-1-2-1-09 SUIVRE L'ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉE À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD

117-1-2-1-10 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DU SUIVI ET D'ENCADREMENT DES POSTES COMPTABLES

117-1-2-1-11 SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DES EPN

117-1-2-1-12 SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DES CTD

117-1-2-1-13 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DES ETUDES

117-1-2-1-14 SUIVRE L'ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉE À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE L'ETAT

117-1-2-1-15 INFORMER LE PUBLIC, LES AUTORITÉS ET LE PERSONNEL PAR LES MÉDIAS, LE SITE WEB ET LES BULLETINS D'INFORMATION

117-1-2-1-16 PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES EPN

117-1-2-1-17 ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE L'ETAT

117-1-2-1-18 PRENDRE DES DISPOSITIONS RÈGLEMENTAIRES SUR LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT

117-1-2-1-19 PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES CTD

117-1-2-1-20 ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES A L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD

117-1-2-1-21 AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS PAR LA COMMUNICATION DIGITALE

117-1-2-1-22 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

117-1-2-2 GESTION DE LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE

117-1-2-2-01 PROMOUVOIR LES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC

117-1-2-2-02 AMÉLIORER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU TRÉSOR

117-1-2-2-03 ANALYSER ET PRÉVOIR LA TRÉSORERIE DE L'ETAT

117-1-2-2-04 GÉRER LE PORTEFEUILLE DE LA DETTE INTÉRIEURE

117-1-2-2-05 ASSURER LA FONCTIONNALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA LIAISON ENTRE LE TRÉSOR ET LA BFM

117-1-2-2-06 APPUYER LA PROMOTION DES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC

117-1-2-2-07 METTRE EN ŒUVRE UNE LIAISON ENTRE LE SI DU MFB (TRÉSOR) AVEC CELUI DE LA BFM

117-1-2-3 APPUI À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ

117-1-2-3-01 COUVRIR LES MISSIONS DE REPRÉSENTATION DE LA DGT

117-1-2-3-02 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SAF EN TANT QUE SERVICE D'APPUI

117-1-2-3-03 RENOUVELER LES MATÉRIELS ET MOBILIERS AMORTIS DES SERVICES OPÉRATIONNELS

117-1-2-4 GESTION DE LA DETTE AMÉLIORÉE

117-1-2-4-01 ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RÉGISSANT LA DETTE PUBLIQUE

117-1-2-4-02 PRODUIRE DES DOCUMENTS ET RAPPORTS SUR LA DETTE PUBLIQUE

117-1-2-4-03 RÉDUIRE LE RISQUE OPÉRATIONNEL

117-1-2-4-04 PREPARER LES DOSSIERS ELIGIBLES A L'EXAMEN DU CTD ET DU CARC

117-1-2-4-05 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE

117-1-2-4-06 ASSURER UNE BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE ET FIABLE

117-1-2-4-07 ASSURER LA SIGNATURE DES ACCORDS DE FINANCEMENTS NÉGOCIES

117-1-2-4-08 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION ET CONTRÔLE DES PROJETS SUR FINANCEMENTS

117-1-2-4-09 ANALYSER TOUTES LES OFFRES DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE GARANTIES REÇUES

117-1-2-4-10 ASSURER L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES ACCORDS DE FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

117-1-2-5 GOUVERNANCE DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS AMÉLIORÉE

117-1-2-5-01 APPLIQUER LA POLITIQUE DE PRISE DE PARTICIPATION DE L'ETAT AU NIVEAU DES SOCIÉTÉS/ORGANISMES INTERNATIONAUX

117-1-2-5-02 APPUYER LES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT PERMANENT DU CIRSAP

117-1-2-5-03 SURVEILLER DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION DE L'ETAT

117-1-2-5-04 TRAITER LES DOSSIERS DES SOCIÉTÉS EN LIQUIDATION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

117 Trésor

117-1-2-5-05 APPUYER LE COMITÉ DE SUIVI DES RECETTES NON FISCALES (CSRNF) DANS LA MISE EN PLACE D'UN MÉCANISME DE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES

117-1-2-5-06 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RÉGLEMENTATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

117-1-2-5-07 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ETAT

117-1-2-5-08 RÉALISER DES CONTRÔLES AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR, AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS ET AUPRÈS DES INSTITUTIONS

117-1-2-5-09 TRAITER LES DOSSIERS JURIDIQUES CONTENTIEUX RELATIFS À LA MISSION DU TRÉSOR

117-1-2-5-10 S'ACQUITTER DU DROIT DE LICENCE D'UTILISATION DE LOGICIEL DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES

117-1-2-5-11 ASSURER LE RECOUVREMENT DES DÉBETS COMPTABLES

117-1-2-5-12 REALISER DES CONTROLES RECURRENTS AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRESOR

117-1-2-5-13 RÉALISER DES CONTRÔLES RÉCURRENTS AUPRES DES EPN ET RÉGISSEURS

117-1-2-5-14 ASSURER LE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES INCOMBANT AU TRÉSOR PUBLIC

117-1-2-5-15 APPUYER LA PARTICIPATION DE L'ETAT AU PROJET SAHOFIKA - PPP

117-1-3 DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS

117-1-3-1 ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ

117-1-3-1-01 Assurer l'exécution du projet "MOBILE BANKING"

117-1-3-1-02 Assurer l'exécution du projet "PASEF II"

117-1-3-1-03 RENFORCER L'EDUCATION FINANCIERE ET RÉALISER DES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR PROMOUVOIR L'INCLUSION FINANCIERE

117-1-3-1-04 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA COORDINATION NATIONALE DE LA FINANCE INCLUSIVE

117-1-3-1-05 ASSURER LE SUIVI- ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES D'INCLUSION FINANCIÈRE

117-1-3-1-06 COORDONNER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE

117-1-3-1-07 CONSOLIDER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE

117-1-3-1-08 RENFORCER LE DIALOGUE POUR LE SECTEUR ET RÉALISER LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION AUPRÈS DES CIBLES

117-1-3-2 RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ

117-1-3-2-01 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA FINANCE EXTÉRIEURE

117-1-3-2-02 ASSURER LA MAINTENANCE ET AMÉLIORER LA FONCTIONALITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE GESTION DES OPÉRATIONS DE CHANGE

117-1-3-2-03 Relancer par courrier/mail les sociétés exportatrices ayant des dossiers non rapatriés et/ou en retard de rapatriement de devises et les sociétés importatrices ayant des dossiers non apurees (paiements sans contre partie de marchandises)

117-1-3-2-04 CONTRÔLER SUR TERRAIN LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT

117-1-3-2-05 RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES

117-1-3-2-06 RELANCER PAR COURRIER/MAIL LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVISES

117-1-3-2-07 NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES

117-1-3-2-08 RELANCER LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVISES

117-1-3-2-09 APPUYER LE DÉPARTEMENT TECHNIQUE DANS LA COMMUNICATION RELATIVE AUX FONCTIONNALITÉS DU SIG-OC

117-1-3-2-10 TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE POUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL

117-1-3-2-11 TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION

117-1-3-2-12 RELANCER LES SOCIÉTÉS EXPORTRATICES AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS/OU DE RETRARD DE RAPTRIEMENT DES DEVISES

117-1-3-2-13 CONTRÔLER LES SOCIÉTÉS EXPORTRATRICES AYANT DES DOSSIERS D'EXPORTATION NON RAPATRIÉS OU DE RETARD DE RAPATRIEMENT

117-1-3-2-14 ASSURER LA MAINTENANCE ET AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ DU SYSTÈME SIG-OC

117-1-3-3 TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE

117-1-3-3-01 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

117-1-3-3-02 METTRE EN PLACE LA TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER

117-1-3-4 FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES D'ASSURANCE

117-1-3-4-01 ASSURER LE CONTRÔLE DU SECTEUR DES ASSURANCES

117-1-3-4-02 ELABORER DES TEXTES JURIDIQUES APPLICABLES À L'ASSURANCE

117-1-3-5 OPERATIONS EN CAPITAL REGLEMENTEES

117-1-3-5-01 TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION PREALABLE POUR LES OPERATIONS EN CAPITAL

117-1-3-5-02 REDIGER LES PROCES VERBAUX DE CONSTATATION DES NFRACTIONS DE CHANGE ET NOTIFIER LES CONTRAVENANTS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**		
220	**FINANCES ET BUDGET**		
117	**Trésor**		
		117-1-3-5-03	*METTRE À JOUR LA REGLEMENTATION DES CHANGES*
	117-1-3-7	**INFRACTIONS SUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL ET OPÉRATIONS COURANTES DÉTECTÉES ET RÉSOLUES**	
		117-1-3-7-01	*RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES*
		117-1-3-7-02	*NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES*
		117-1-3-7-03	*TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION*
	117-1-3-8	**SORTIES DE DEVISES POUR PAIEMENT DES IMPORTATIONS REGLEMENTEES**	
		117-1-3-8-01	*RELANCER LES SOCIÉTÉS IMPORTATRICES AYANT DES DOSSIERS NON APURÉS*
		117-1-3-8-02	*CONTRÔLER LES SOCIÉTÉS IMPORTATRICES AYANT DES DOSSIERS NON APURÉS*
		117-1-3-8-03	*ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DOF*
	117-1-3-9	**EXPANSION DU SECTEUR FINANCIER**	
		117-1-3-9-01	*METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE ET LES PROJETS LIÉS AU SECTEUR FINANCIER*

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

129 Contrôle Budgetaire et Financière

129-1 RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES

129-1-1 ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI

129-1-1-1 ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS

129-1-1-1-01 EXÉCUTER LES DÉPENSES

129-1-1-1-02 ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES POUR LES ORDONNATEURS

129-1-1-1-03 RÉVISER LES TEXTES SUR LES RESPONSABILITÉS DES ORDONNATEURS

129-1-1-2 CONTRÔLE A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE

129-1-1-2-01 REDÉPLOYER LES AGENTS DE LA DGCF SUIVANT LE PROFIL DES POSTES POUR CHAQUE SERVICE FIXÉ PAR L'ORGANIGRAMME

129-1-1-2-02 DÉVELOPPER ET UTILISER UN APPLICATIF POUR LA GESTION DE PERSONNEL DE L'ETAT

129-1-1-2-03 CONTRÔLER L'APPLICATION DE LA MERCURIALE DE PRIX PORTANT SUR LES ACHATS

129-1-1-2-04 SOUMETTRE AU GOUVERNEMENT UN DÉCRET FIXANT L'ORGANIGRAMME DE LA DGCF

129-1-2 RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI

129-1-2-1 AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ

129-1-2-1-01 FORMER LES AGENTS DE LA DGCF SUR LE CONTRÔLE A PRIORI

129-1-2-1-02 SENSIBILISER LES ACTEURS SUR LES AUDITS À EFFECTUER PAR LE CF

129-1-2-2 CONTRÔLE À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE

129-1-2-2-01 ALLEGER LE RETARD DE TRAITEMENT DE DOSSIER

129-1-2-2-02 RENFORCER LES MISSIONS DE CONTRÔLES

129-1-2-2-03 ACQUISITION DE MATERIELS D'IMPRIMERIE PLUS PERFORMANTS

129-1-2-2-04 REHABILITATION ET CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET BUREAUX DE LA DGCF

129-1-2-2-05 ACQUISITION DE MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAUX

129-1-2-2-06 ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS INFORMATIQUES

129-1-2-2-07 ACHAT DE NOUVEAUX VEHICULES ET CARBURANTS DE MISSION

129-1-2-2-09 RÉVISER LES TEXTES SUR LES CONTRÔLES POUR ÊTRE AUX NORMES INTERNATIONALES SUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

130 Gestion Financière du Personnel de l'Etat

130-1 RENFORCER LA GOUVERNANCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT

130-1-1 RENFORCER LE MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT

130-1-1-1 PREVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE

130-1-1-1-01 PREVOIR, ELABORER ET EXECUTER LES DEPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CREDIT DE LA SOLDE

130-1-1-1-02 OPTIMISER, PILOTER LA REPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE A JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS

130-1-1-2 PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE

130-1-1-2-01 PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE

130-1-2 OPTIMISER LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT

130-1-2-1 DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT

130-1-2-1-01 PILOTER LES REFORMES EN MATIERE DE PENSIONS: DIALOGUE NATIONAL, ETUDE ET SIMULATION DES 20 SCENARIOS DE REFORME, REFONTE DE TEXTE SUR LE SYSTEME DE RETRAITE, MISE EN PLACE DES REFORMES ADOPTEES

130-1-2-1-02 GERER L'APPLICATION AUGURE SUR LE MODULE GESTION FINANCIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT

130-1-2-1-03 ASSISTER ET FORMER TECHNIQUEMENT LES UTILISATEURS DE L'AUGURE

130-1-2-1-04 RAPPROCHER LES DONNÉES SUR AUGURE AU NIVEAU DES 22 RÉGIONS ET TOUS MINISTÈRES

130-1-2-1-05 EFFECTUER DES MISSIONS DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

130-1-2-1-06 ASSURER L'ACCÈS AUX TEXTES REGLEMETAIRES EN MATIÈRE DES SOLDE ET PENSION: RECENSEMENT ET INFORMATISATIONA, MISE EN PLACE D'UN LOCAL POUR DEOCUMENTATION, GESTION INFORMATISÉE DU SYSTÈME D'ARCHIVAGE DES TEXTES

130-1-2-1-07 PILOTER LES REFORMES EN MATIERE DE PENSIONS: DIALOGUE NATIONAL, ETUDE ET SIMULATION DES SCENARII DE REFORME, REFONTE DES TEXTES SUR LE SYSTEME DE RETRAITE, MISE EN PLACE DES REFORMES ADOPTEES

130-1-2-1-08 GERER L'APPLICATION AUGURE SUR LE MODULE GESTION FINANCIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT

130-1-2-2 AGENTS PLUS PERFORMANTS

130-1-2-2-01 IMPLANTER DES ANTENNES DANS LES ZONES ENCLAVÉES

130-1-2-3 DEPENSES DE SOLDE EXECUTEES DE MANIÈRE OPTIMALE

130-1-2-3-01 PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DEPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYES PAR LE BUDGET GENERAL DE L'ETAT

130-1-2-3-02 ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRECAIRES DES AGENTS DE L'ETAT

130-1-2-3-03 ORDONNANCER TOUTES LES DÉPENSES DE PENSIONS

130-1-2-3-04 ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNÉS

130-1-2-3-05 GÉRER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITION SUR PENSION

130-1-2-3-06 ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DOSSIERS DE PREVOYANCE DES AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIERE, SECOURS AU DECES, PENSION ALIMENTAIRE)

130-1-2-3-07 TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITES DECONCENTREES

130-1-3 AMÉLIORER LE CADRE ORAGANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÈGLEMENTAIRE DE LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT

130-1-3-1 GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE

130-1-3-1-01 ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ETAT ENTRE MINFOPTLS ET MFB

130-1-3-1-02 ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN TERMES DE SOLDE ET PENSIONS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

130 Gestion Financière du Personnel de l'Etat

130-2 -- RENDRE PERFORMANT LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETATsaisir un objectif global --

130-2-1 -- RENFORCER L'EFFICIENCE ET LA QUALITE DE LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT --

130-2-1-1 DEFICIT DES CAISSES DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ETAT REDUIT

130-2-1-1-01 PILOTER LES REFORMES EN MATIERE DE PENSIONS: DIALOGUE NATIONAL, ETUDE ET SIMULATION DES SCENARII DE REFORME, REFONTE DES TEXTES SUR LE SYSTEME DE RETRAITE, MISE EN PLACE DES REFORMES ADOPTEES

130-2-1-1-02 GERER L'APPLICATION AUGURE SUR LE MODULE GESTION FINANCIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT

130-2-1-1-03 ASSISTER ET FORMER TECHNIQUEMENT LES UTILISATEURS DE L'AUGURE

130-2-1-1-04 RAPPROCHER LES DONNÉES SUR AUGURE AU NIVEAU DES 22 RÉGIONS ET TOUS MINISTÈRES

130-2-1-1-05 EFFECTUER DES MISSIONS DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

130-2-1-1-06 ASSURER L'ACCÈS AUX TEXTES REGLEMETAIRES EN MATIÈRE DES SOLDE ET PENSION: RECENSEMENT ET INFORMATISATION, MISE EN PLACE D'UN LOCAL POUR DOCUMENTATION, GESTION INFORMATISÉE DU SYSTÈME D'ARCHIVAGE DES TEXTES

130-2-1-2 RATIONALISATION ACCRUE DE LA GESTION DE LA MASSE SALARIALE

130-2-1-2-01 PREVOIR, ELABORER ET EXECUTER LES DEPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CREDIT DE LA SOLDE

130-2-1-2-02 OPTIMISER, PILOTER LA REPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE A JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS

130-2-1-3 EFFECTIVITE ACCRUE DES PRESTATIONS DE SERVICE EN MATIERE DE SOLDE ET DE PENSIONS

130-2-1-3-01 IMPLANTER DES ANTENNES DANS LES ZONES ENCLAVÉES

130-2-1-3-02 ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRECAIRES DES AGENTS DE L'ETAT

130-2-1-3-03 ORDONNANCER TOUTES LES DÉPENSES DE PENSIONS

130-2-1-3-04 ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNÉS

130-2-1-3-05 GÉRER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITION SUR PENSION

130-2-1-3-06 ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DOSSIERS DE PREVOYANCE DES AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIERE, SECOURS AU DECES, PENSION ALIMENTAIRE)

130-2-1-3-07 TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITES DECONCENTREES

130-2-1-3-08 ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ETAT ENTRE MINFOPTLS ET MEF

130-2-1-3-09 ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN TERMES DE SOLDE ET PENSIONS

130-2-1-3-10 PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DEPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYES PAR LE BUDGET GENERAL DE L'ETAT

130-2-1-3-11 PRENDRE EN CHARGE LE TRAITEMENT DE LA SOLDE ET LE DÉPLACEMENT (AFFECTATION / RAPATRIMENT) DES PERSONNELS EXTÉRIEURS)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

803 Action sociale et développement

803-1 CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

803-1-1 AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE

803-1-1-1 CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE

803-1-1-1-01 Appui au développement communautaire et sociale

803-1-1-1-02 EFFECTUER DES ÉTUDES TECHNIQUE DE CES PROJETS

803-1-2 AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES

803-1-2-1 INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) CONTRUITES OU RÉHABILITÉES

803-1-2-1-01 OPERATIONS DE MICROREALISATIONS

803-1-2-1-02 INSTRUIRE LES PROJETS ET ÉFFECTUER LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE DES

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**			
290	**PILOTAGE DE L'ECONOMIE**			
014	**Administration et Coordination**			
	014-2	**ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE**		
	014-2-1	**Gérer de manière optimale la masse salariale**		
		014-2-1-1	**Rémunération du personnel honorée à temps**	
			014-2-1-1-01	*Payer les salaires et accessoires de solde des agents*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE

604 Economie

604-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de sa mission

604-1-1 GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES

604-1-1-1 PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT

604-1-1-1-01 Suivre la mise en œuvre du CDMT et du PTA

604-1-1-1-02 Communiquer et informer à travers des dialogues économiques au niveau national qu'à l'extérieur

604-1-1-1-03 Contribuer à l'élaboration des Plans de développement et des documents cadres des Collectivités Territoriales Décentralisées

604-1-1-1-04 Planifier, programmer, suivre et évaluer l'exécution des programmes et projets de la DGEP

604-1-1-1-05 Organiser des ateliers et des séances de renforcement de capacités au profit des agents de la DGEP

604-1-1-1-06 Assurer l'utilisation des ressources allouées par action et par grandes rubriques pour le fonctionnement régulier de l'Administration

604-1-1-1-07 Assurer l' achat des biens et services pour assurer le fonctionnement de la machine administrative

604-1-1-1-08 Accroître l' effectivité des dépenses des transferts et subventions

604-1-1-1-09 Assurer le suivi-évaluation des priorités régionales conformément au SNISE

604-1-1-1-10 Collecter et traiter les données pour la mise à jour de la monographie régionale

604-1-1-2 MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS RENFORCES ET PATRIMOINES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE VALORISÉES

604-1-1-2-01 T03-APPUI INSTITUTIONNEL DU DEPARTEMENT ECONOMIE ET PLAN

604-1-1-2-02 Moderniser et rendre performant le Système de Gestion des Ressources Humaines.

604-1-1-2-03 Renforcer les procédures du recensement et de la reddition des comptes afin de fiabiliser la tenue de la comptabilité des matières

604-1-1-2-04 Acquérir des matériels et mobiliers de bureau

604-1-1-2-05 Rénover le parc automobile et faire des entretiens des véhicules existants

604-1-1-2-06 Concevoir et mettre à jour des outils de gestion intégrés informatisés

604-1-1-2-07 Effectuer l'inventaire périodique de la logistique et du patrimoine au niveau central et régional

604-1-1-2-08 Réhabiliter et équiper les bâtiments administratifs de la DGEP

604-1-1-2-09 Organiser des séances de formation aux acteurs sur l'appui-conseils dans la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats et la méthodologie de suivi-évaluation de la performance et des résultats

604-1-1-2-10 Acquérir des matériels informatiques, électriques, électroniques et téléphoniques, des matériels techniques

604-1-1-2-11 Acquérir de divers matériels pour le fonctionnement régulier des SOA

604-1-1-2-12 Former et encadrer les secrétaires de chaque Direction de la DGEP sur l'utilisation du logiciel de gestion centralisée des courriers et de suivi des mouvements des visiteurs

604-1-1-2-13 Réhabilitation et travaux de construction de clôture des batiments administratifs de la DGEP

604-1-1-2-14 Acquérir des matériels pour les besoins vitaux de l'Administration

604-1-1-3 GESTION DE PASSATION DE MARCHES TRANSPARENTE

604-1-1-3-01 Optimiser la gestion de passation de marchés suivant les règles et procédures en vigueur

604-1-1-4 SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL

604-1-1-4-01 T04-Equiper et interconnecter les structures existantes

604-1-1-4-02 Renforcer de la modernisation des services , du système d'information et de la communication

604-1-1-4-03 Améliorer la qualité et la quantité des documents mis en ligne

604-1-1-4-04 Equiper le cellule de communication et d'information en outils informatiques et techniques

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE

604 Economie

604-2 RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE

604-2-1 RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE

604-2-1-1 INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT

604-2-1-1-01 Procéder à la veille par les informations statistiques

604-2-1-1-02 Assurer la dissemination des résultats RGPH et MICS

604-2-1-1-03 Assurer la mise en oeuvre de la Loi sur les statistiques

604-2-1-1-04 Effectuer des 'enquêtes statistiques

604-2-1-1-05 Assurer la relance des activités des organismes rattachés

604-2-1-1-06 Améliorer les services Web, le réseau intranet en performance et en sécurisation

604-2-1-1-07 Moderniser les services, les moyens de communication et d'information

604-2-2 DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE

604-2-2-1 OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES

604-2-2-1-01 Assurer la contribution de Madagascar au profit des organismes internationaux

604-2-2-1-02 T01- Développement des outils d'analyses économiques et du suivi de la Politique Générale de l'Etat

604-2-2-1-03 Renforcer les matériels informatiques, techniques et mobiliers de bureau

604-2-2-1-04 Effectuer des études et analyses économiques et financières

604-2-2-1-05 Obtenir les informations sectorielles pour la MAJ du cadrage et de la prévision de la croissance

604-2-2-1-06 Etablir des cadrages macroéconomiques à moyen terme

604-2-2-1-07 Sensibiliser et vulgariser la politique de l'émergence afin de mieux coordonner les actions à mener au niveau des CTD et des PTF

604-2-2-1-08 Organiser des ateliers de dissémination des résultats des études effectuées

604-2-2-1-09 Organiser des ateliers de renforcement des acteurs économiques et cadres

604-2-2-1-10 Acquérir des logiciels statistiques et économétriques

604-2-2-1-11 Elaborer des documents sur la situation conjoncturelle

604-2-2-1-12 Produire des notes de politiques économiques ou « Policy Briefs

604-2-2-1-13 Renforcer les capacités des STD dont SREP sur le cadrage la Planification et le suivi évaluation des STD

604-2-2-1-14 Elaborer des modèles macroéconomiques

604-2-2-1-15 Faire des prévisions macroéconomiques

604-2-3 ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

604-2-3-1 POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS

604-2-3-1-01 Contribuer à la mise en cohérence de la politique de coopération au développement

604-2-3-1-02 Suivre le Plan d'actions national ISTANBUL pour Madagascar

604-2-3-1-03 Réactualiser le Matrice de suivi de la CPIA

604-2-3-1-04 Réactualiser les fiches techniques de coopération avec les Partenaires

604-2-3-1-05 Coordonner les Programmes de coopération

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE

612 Planification

612-1 PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE

612-1-1 RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET DURABLE À TOUS LES NIVEAUX

612-1-1-1 LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT INCLUSIFS ET DURABLES

612-1-1-1-01 Plan Emergence Madagascar

612-1-1-1-02 Doter des matériels informatiques et techniques les directions techniques , les Services Régionales de l'Economie et du Plan dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi PDSPE

612-1-1-1-03 Effectuer le suivi – évaluation des réalisations de tous les projets PDSPE dans les Régions --

612-1-1-1-04 Superviser les projets œuvrant pour le compte PDSPE (Travaux de réhabilitation et de construction, d'entretien,….) dans les quatre districts d'Androy

612-1-1-1-05 Promouvoir une formation pratique et professionnalisant à l'endroit des groupes vulnérables sur les filières porteuses dans les quatre districts d'Androy

612-1-1-1-06 Sensibiliser et promouvoir l'accès des groupes vulnérables à des systèmes bancaires et des micro finances

612-1-1-1-07 Editer et diffuser les rapports périodiques de la Direction Générale de l'Economie et du Plan dans ses interventions.

612-1-1-1-08 Assurer la communication sur les activités de la Direction Générale de l'Economie et du Plan

612-1-1-1-09 Réaliser les diagnostics et l'état des lieux des projets dans la région d'Androy, d'Atsimo Andrefana, de Vatovavy Fitovinany

612-1-1-1-10 Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation des programmes et projets au niveau de la Direction Générale de l'Economie et du Plan dans la région d'Androy, d'Atsimo Andrefana, de Vatovavy Fitovinany

612-1-1-1-11 Elaborer le plan de développement à long terme de Madagascar

612-1-1-1-12 Mettre en place une base de données centralisée et à jour des politiques sectorielles et régionales

612-1-1-1-13 Disséminer le Plan Emergence Madagascar (PEM) au niveau des 22 régions

612-1-1-1-14 Réaliser des séances de renforcement de capacités à l'endroit des acteurs en modélisation, planification et suivi évaluation

612-1-1-1-15 Assurer l'articulation des ODD, CIPD, DIVDEM et PEM aux politiques sectorielles et régionales

612-1-1-1-16 Renforcement de la planification et appui à la mise en œuvre des agendas internationaux

612-1-1-1-17 Intégrer les dimensions transversales (capital naturel, dimension population/genre, migration, volet mobilisation des ressources intérieurs" dans les plans cadres de développement

612-1-1-1-18 Renforcer la planification du développement économique et social à moyen et à long terme à tous les niveaux

612-1-1-1-19 Assurer le développement économique et social inclusif et durable à tous les niveaux

612-1-1-1-20 Mettre en œuvre le PEM

612-1-1-1-21 Mettre en œuvre le processus des Objectifs du Développement Durable (ODD) et de l'Agenda Afrique 2063 et publier des rapports sur le développement humain

612-1-1-1-22 Renforcer les secteurs et les régions en matière de planification intégrant le concept d'émergence

612-1-1-1-23 Promouvoir le concept et l'esprit de l'émergence au niveau des secteurs et des collectivités

612-1-1-2 LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE

612-1-1-2-01 Rendre effective les ressources allouées par grandes rubriques

612-1-1-2-02 Mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Mobilisation des Ressources Intérieures

612-1-1-2-03 Assurer l'articulation des ODD, PEM aux politiques sectorielles et régionales

612-1-1-2-04 Renforcer les secteurs et les régions en matière de planification et à la mise à jour des monographies régionales

612-1-1-2-05 Mettre en place une base de données centralisée des politiques sectorielles et régionales

612-1-1-4 LA MISE EN OEUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCÉE

612-1-1-4-01 DISSÉMINER LE PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU NIVEAU DES RÉGIONS

612-1-1-4-02 CONTRIBUER À LA MISE EN CORRESPONDANCE DU PEM AVEC L'ALLOCATION DE RESSOURCES BUDGÉTAIRES

612-1-1-4-03 MISE EN OEUVRE NATIONALE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

612-1-2 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

612-1-2-1 SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX

612-1-2-1-01 Rédiger des manuels d'utilisation

612-1-2-1-02 SUIVRE LES PROGRAMMES D'URGENCE

612-1-2-1-03 Harmoniser les indicateurs de suivi budgétaire avec les indicateurs du SNISE

612-1-2-1-04 SUIVRE L'AGENDA 2063

612-1-2-1-05 SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

612-1-2-1-06 RÉALISER LE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS (BANQUE MONDIALE ET BANQUE AFRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT)

612-1-2-1-07 OPERATIONNALISER LA BASE DE DONNEES DU SNISE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE

612 Planification

612-1-2-1-08	*HARMONISER LES INDICATEURS DE SUIVI BUDGÉTAIRE AVEC LES INDICATEURS DU SNISE*
612-1-2-1-09	*COACHER LE PROGRAMME SECTORIEL DU MEP*
612-1-2-1-10	*Elaborer la politique Nationale de l'Evaluation (PNEval) à Madagascar*
612-1-2-1-11	*Mettre à l'endroit des Hautes Instances des outils d'éclairage et des outils d'aide à la décision*
612-1-2-1-12	*SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD*
612-1-2-1-13	*Assurer le renforcement de capacité de tous les acteurs de développement en matière de suivi -évaluation*
612-1-2-1-14	*Réaliser le suivi du portefeuille des projets (Banque Mondiale et Banque Africaine pour le Développement)*
612-1-2-1-15	*RENFORCER LA CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE SUIVI - ÉVALUATION*
612-1-2-1-16	*Déployer l'application sur la plateforme informatique de la DCSEP*
612-1-2-1-17	*Suivre l'Agenda 2045 et 2063*
612-1-2-1-18	*Renforcer la capacité des acteurs en SNISE*
612-1-2-1-19	*Réaliser le suivi évaluation de la mise en œuvre du PEM*
612-1-2-1-20	*Opérationnaliser la base de données SNISE*
612-1-2-1-21	*SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES INVESTISSEMETS PUBLICS*
612-1-2-1-22	*SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT*
612-1-2-1-23	*ELABORER DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL)*

612-1-3 Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter l'espace budgétaire

612-1-3-1 La transition démographique est cernée dans le temps et dans l'espace

-	-

612-1-3-2 Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle

612-1-3-2-01	*ELABORER LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE*
612-1-3-2-02	*ORGANISER DES CONFÉRENCES ET ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION*

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES							
220	FINANCES ET BUDGET							
013	Administration et Coordination							
	013-1	CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES						
	013-1-1	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, TRANSPARENTE ET RIGOUREUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES						
		013-1-1-1	LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT DISPONIBLES ET COHÉRENTS					
			013-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES FINANCES PUBLIQUES	%	100	100	100	100
	013-1-2	RENFORCER LES NORMES ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES						
		013-1-2-1	LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE					
			013-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES NORMES ET PROCÉDURES MISE EN PLACE EN MATIÈRE DE GESTION PUBLIQUES	%	100	100	100	100
	013-1-3	PILOTER EFFICACEMENT LES RÉFORMES						
		013-1-3-1	LES REFORMES SONT EFFECTIVES					
			013-1-3-1-R1	POURCENTAGE DES REFORMES MISE EN PLACE	%	100	100	100	100
			013-1-3-1-R2	TAUX DE DISPONIBILITE DES RAPPORTS ET COMPTE-RENDU D'ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS STRATEGIQUES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	*(%)*	neant	neant	neant	-
	013-1-4	COORDINATION ET GESTION DES FINANCEMENTS DE L'UNION EUROPENNE						
		013-1-4-1	LES RESSOURCES FINANCEES PAR L'UNION EUROPEENNE SONT BIEN GEREES					
			013-1-4-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS TRIMESTRIELS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE PAR TYPES DE FINANCEMENT	*NOMBRE*	4	4	4	4
	013-1-5	DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES						
		013-1-5-1	LES AGENTS SONT MOTIVÉS ET EFFICACES					
			013-1-5-1-R1	POURCENTAGE DES AGENTS MOTIVÉS ET EFFICACES	%	100	100	100	100
	013-1-6	RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE						
		013-1-6-1	INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT					
			013-1-6-1-R1	Subvention reçu	%	100	100	100	-
			013-1-6-1-R2	Pourcentage des arriéres apurés	%	65	20	15	-
			013-1-6-1-R3	Hangar construit	%	90	10	0	-
			013-1-6-1-R4	Textes sur la Loi sur les statistiques et mise en application des organes prévus par la loi (decret , arrétés, fonctionnement des différents organes...)	*Nombre*	4	1	1	-
			013-1-6-1-R5	Publication des résultats statistiques (IPC..)	*Nombre*	4	4	4	-
			013-1-6-1-R6	Cartographie censitaire et rapport d'enquete MICS disponibles (Travaux)	*Nombre*	1	1	1	-
			013-1-6-1-R7	Nombre de données centralisées et géreés par l'INSTAT (DATA CENTER)	*Nombre*	3	3	3	-
			013-1-6-1-R8	Nombre de publication du TBE mise en ligne	*Nombre*	4	4	4	-
	013-1-7	FOURNIR DES DONNÉES D'ANALYSES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES AUX DÉCIDEURS ET INTERVENANTS ÉCONOMIQUES						
		013-1-7-1	POLITIQUES PUBLIQUES ET ÉCONOMIQUES FAVORISANT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE					
			013-1-7-1-R1	Taux d'utilisation des données d'analyses et de recherches	%	50	75	100	-
	013-1-8	AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN						
		013-1-8-1	LES RECETTES DE LA DIN SONT EN HAUSSE					
			013-1-8-1-R1	TAUX D'ACCROISSEMENT DES RECETTES DE LA DIN	%	55	0	0	0

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
013-1-9	**AUGMENTER ANNUELLEMENT LES CHIFFRES D'AFFAIRES DE L'IN**						
013-1-9-1	**LES DEMANDES DE TRAVAUX FAITES PAR LES ORGANISMES PUBLIQUES ONT ÉTÉ RÉALISÉES**						
	013-1-9-1-R1	Pourcentage de satisfaction des demandes de travaux faites par les organismes publics	%	0	85	90	95
013-1-9-2	**LE CHIFFRE D'AFFAIRES FAIT PAR LES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PRIVÉES AUPRÈS DE L'IN A CONNU DES AUGMENTATIONS**						
	013-1-9-2-R1	Pourcenrage de chiffre d'affaire fait par les privées auprès de l'IN	%	0	3	5	7
013-1-9-3	**LES ACTIFS DE L'IN SONT BIENS SÉCURISÉS**						
	013-1-9-3-R1	Pourcentage de produits finis disparus	%	0	moins de 5	moins de 5	moins de 5
013-1-9-4	**RÉDUIRE LE NOMBRE DE TRAVAUX QUI ONT REÇU LA DÉROGATION DE LA CNIA**						
	013-1-9-4-R1	Pourcentage de demandes de dérogation accordé par la CNIA	%	0	15	20	25

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES							
220	FINANCES ET BUDGET							
114	Gestion du Budget							
	114-1	GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT						
	114-1-1	RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ						
		114-1-1-1	STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE					
			114-1-1-1-R2	Nombre SRB et CIRFIN mis en place	*NOMBRE*	4	4	3	-
			114-1-1-1-R2	NOMBRE DE CTD FORMÉS EN BUDGET PROGRAMME	*NOMBRE*	800	1000	1000	-
			114-1-1-1-R3	NOMBRE DE CTD FORMÉS EN BUDGET PROGRAMME	-	0	-	-	-
			114-1-1-1-R4	Nombre SRB et CIRFIN mis en place	-	0	-	-	-
	114-1-2	ASSURER UNE GESTION EFFICACE , TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE						
		114-1-2-1	SERVICES OPERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS					
			114-1-2-1-R1	ECART ENTRE LES PREVISIONS ET LES REALISATIONS EN TERMES DE PRODUITS	%	25	20	20	-
		114-1-2-2	PROCESSUS PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION, SUIVI EVALUATION COHERENT					
			114-1-2-2-R1	Pourcentage des Institutions et Ministères assistés en matière de PPBSE	%	100	100	100	-
		114-1-2-3	PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE					
			114-1-2-3-R1	Taux de réalisation de mise à jour du Texte sur la gestion du Patrimoine de l'Etat	%	40	60	80	-
			114-1-2-3-R2	Taux de réalisation de la Gestion Informatisée du Patrimoine de l'Etat	%	40	60	70	-
	114-1-3	DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB						
		114-1-3-1	SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS					
			114-1-3-1-R1	ÉCART ENTRE LES PRÉVISIONS ET LES RÉALISATIONS EN TERMES DE PRODUITS	%	25	20	20	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES							
220	FINANCES ET BUDGET							
114	Gestion du Budget							
	114-2	RENDRE PERFORMANT LA GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT						
	114-2-1	ASSURER L'EFFICACITE, L'EFFICIENCE, L'INCLUSIVITE ET LA TRANSPARENCE DE LA GESTION BUDGETAIRE						
	114-2-1-1	ACCES ACCRU DU PUBLIC AUX PRINCIPALES INFORMATIONS BUDGETAIRES						
		114-2-1-1-R1	INDICE SUR LE BUDGET OUVERT (IBO)	%	-	60	70	75
	114-2-1-2	AUTONOMISATION ACCRUE DES ACTEURS DE LA CHAINE DES DEPENSES PUBLIQUES						
		114-2-1-2-R1	POURCENTAGE D'ACTEURS FORMES AYANT ACQUIS DES CONNAISSANCES SUFFISANTES RELATIVES A LEUR FONCTION BUDGETAIRE	%	-	100	100	100
	114-2-1-3	AFFECTATION OPTIMISEE DES RESSOURCES AU NIVEAU DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX						
		114-2-1-3-R1	TAUX DE REALLOCATION DE CREDITS EN COURS D'EXECUTION BUDGETAIRE	%	-	7	6	5
	114-2-2	OPTIMISER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT						
	114-2-2-1	TRACABILITE AMEKIOREE DES PATRIMOINES MATERIELS, MOBILIERS ET IMMOBILIERS DE L'ETAT						
		114-2-2-1-R1	TAUX DE TRACABILITE DES PATRIMOINES (POURCENTAGE DES RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES SUR LE PATRIMOINE DE L'ETAT)	%	-	80	90	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES							
220	FINANCES ET BUDGET							
115	Gestion Fiscale							
	115-1	AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES						
	115-1-1	MAÎTRISE DE L'ASSIETTE FISCALE						
	115-1-1-1	LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISACLES						
		115-1-1-1-R1	TAUX DE DÉFAILLANCE GLOBALE (SRE)	%	75	7.5	7.5	5
		115-1-1-1-R2	TAUX D'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES	%	141	178	40	14
		115-1-1-1-R3	NOMBRES DE CONTRIBUABLES IMMATRICULES	*NOMBRE*	450000	1250000	1750000	2000000
	115-1-1-2	QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE						
		115-1-1-2-R1	TAUX DE CONTRÔLE FISCAL AUTORISÉ AVEC NCU	%	75	85	99	-
		115-1-1-2-R2	TAUX DE RECLAMATION CONTENTIEUSE EN BAISSE	%	30	25	20	15
	115-1-1-3	AMELIORATION DU TAUX DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES DES CTD						
		115-1-1-3-R1	TAUX DE RECOUVREMENT MOYEN DES RECETTES FISCALES DES CTD	%	35	40	45	47
	115-1-1-4	ARRIÉRÉS FISCAUX APURÉS						
		115-1-1-4-R1	TAUX D'APUREMENT DES RESTES À RECOUVRER	%	30	40	50	45
	115-1-1-5	LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS						
		115-1-1-5-R1	NOMBRE DE DOSSIERS DE CONTRIBUABLES À RISQUES, OBJETS D'INVESTIGATION SUR PLACE	*NOMBRE*	60	60	80	120
	115-1-1-6	CONTRIBUTION DU CONTROLE FISCAL DANS LA PREVISION DE RECETTES						
		115-1-1-6-R1	POURCENTAGE DES REDRESSEMENTS FISCAUX PAR RAPPORT A LA PREVISION DE RCETTES	%	1.5	3	5	7

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
115-1-2	**AMELIORATION DE LA GOUVERANCE FISCALE**						
115-1-2-1	**LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS**						
	115-1-2-1-R1	DOTATION DES MOYENS MATÉRIELS PAR RAPPORT AUX BESOINS STANDARDS DES SERVICES	%	100	100	100	100
115-1-2-2	**LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE**						
	115-1-2-2-R1	NOMBRE D'AGENTS FORMÉS	*NOMBRE*	372	404	436	500
115-1-2-3	**TRAITEMENT OPTIMUM DES CORRESPONDANCES**						
	115-1-2-3-R1	TAUX D'APUREMENT DES CORRESPONDANCES REÇUES	%	95	95	95	95
115-1-2-4	**UNITÉS OPÉRATIONNELLES PERFORMANTES**						
	115-1-2-4-R1	PROPORTION D'UNITÉS OPÉRATIONNELLES AYANT ATTEINT LA NOTE SUPÉRIEURE OU ÉGALE AU SEUIL DE PERFORMANCE (600/1000)	%	85	85	85	85
	115-1-2-4-R2	NOMBRE D'AGENTS AYANT SIGNE UN CONTRAT DE PERFORMANCE INDIVIDUEL	*NOMBRE*	0	31	155	195
115-1-2-5	**UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ**						
	115-1-2-5-R1	PROPORTION DES MESURES DÉROGATOIRES ÉVALUÉES	%	30	35	40	45
115-1-2-6	**DECISIONS RENDUES DANS LE DELAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR**						
	115-1-2-6-R1	TAUX D'APUREMENT DES DOSSIERS	%	80	90	90	90
115-1-2-7	**L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE**						
	115-1-2-7-R1	TAUX D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES	%	16	17	18	-
	115-1-2-7-R2	NOMBRE D'ENTREPRISE NOUVELLEMENT CREEES	*NOMBRE*	-	60000	70000	80000
115-1-2-8	**LA BASE DE DONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR**						
	115-1-2-8-R1	TAUX DE FORMALISATION DES CONTRIBUABLES RECENSÉS DANS L'INFORMEL	%	60	70	80	90
115-1-2-9	**LE SAFI EST OPÉRATIONNEL**						
	115-1-2-9-R1	NOMBRE D'UO OÙ LE SAFI EST OPÉRATIONNEL EN FIN D'EXERCICE	*NOMBRE*	111	-	-	-
115-1-2-A	**MEILLEURE COMPREHENSION DES PROCEDURES CONTENTIEUSES**						
	115-1-2-A-R1	TAUX D'APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)	%	100	100	100	100
115-1-2-B	**PRÉVISIONS DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES**						
	115-1-2-B-R1	POURCENTAGE DE L'ÉCART ABSOLU DE PRÉVISION DE RECETTES	%	< 5%	< 5%	< 5%	<5%
115-1-2-C	**TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES,RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE**						
	115-1-2-C-R1	POURCENTAGE DE DISPOSITIONS FISCALES MODIFIÉES	%	25	50	100	-
	115-1-2-C-R2	NOMBRE DE TEXTES D'APPLICATION SIGNES OU DE DOCTRINE ADMINISTRATIVE ELABOREE	*NOMBRE*	25	4	4	4
	115-1-2-C-R3	NOMBRE DE DISPOSITIONS FISCALES CREEES OU MODIFIEES DANS LE CGI	*NOMBRE*	0	3	3	3
115-1-2-D	**LE SAFI EST OPERATIONNEL**						
	115-1-2-D-R1	NOMBRE D'UO OU LES MODULES E-HETRA DU SAFI SONT OPERATIONNELS	*NOMBRE*	0	10	58	113

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES							
220	FINANCES ET BUDGET							
116	Douanes							
	116-1	ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES						
	116-1-1	RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES						
	116-1-1-1	Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés						
		116-1-1-1-R1	Taux de réalisation de l'objectif des recettes douanières	%	0	0	0	-
		116-1-1-1-R2	Taux de réalisation de l'objectif des recettes annuelles	%	100	100	100	-
	116-1-1-2	Procédures de dédouanement renforcées						
		116-1-1-2-R1	Nombre de bureaux appliquant les procédures de dédouanement dématérialisées	*NOMBRE*	19	0	0	-
		116-1-1-2-R2	Nombre de module de SYDONIA World implémenté	*NOMBRE*	0	16	-	-
	116-1-1-3	MÉCANISMES DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS						
		116-1-1-3-R1	TAUX DE RÉALISATION DE L'OBJECTIF DES RECETTES ANNUELLES	%	100	100	100	-
		116-1-1-3-R2	TAUX DE RÉALISATION DE L'OBJECTIF DES RECETTES DOUANIÈRES	%	0	0	0	-
	116-1-2	FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES						
	116-1-2-1	Echanges facilités et sécurisés						
		116-1-2-1-R1	Taux de réalisation des activités inhérentes à la facilitation et sécurisation des échanges	%	30,56	0	0	-
		116-1-2-1-R2	Taux de réduction du délai de dédouanement	%	-	10	-	-
	116-1-3	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS						
	116-1-3-1	Appuis nécéssaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes						
		116-1-3-1-R1	Taux de mise à disposition des appuis nécéssaires	%	100	100	100	-
		116-1-3-1-R2	Mise à disposition des appuis nécéssaires	%	0	0	0	-
	116-1-4	OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPÉRATIONNELS						
	116-1-4-1	APPUIS NÉCESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION						
		116-1-4-1-R1	TAUX DE MISE À DISPOSITION DES APPUIS NÉCESSAIRES	%	100	100	100	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES							
220	FINANCES ET BUDGET							
117	Trésor							
	117-1	ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS						
	117-1-1	ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS						
		117-1-1-1	SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE					
			117-1-1-1-R1	Pourcentage des Postes Comptables Conforme aux normes d'hygiène, de sécurisation et de conservation des fonds publics	%	63,64	63,64	63,64	66,94
		117-1-1-2	MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS					
			117-1-1-2-R1	Part des dépenses dont paiement dématerialisé	%	75	77	80	82
		117-1-1-3	ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE					
			117-1-1-3-R2	Niveau d'extension de la couverture des Ministères	%	17	24,27	24,27	26,36
			117-1-1-3-R2	Niveau d'extension de la couverture des Communes	%	8,56	8,56	8,56	8,56
		117-1-1-4	GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE					
			117-1-1-4-R1	Pourcentage des agents du Trésor de corps spécifique	%	35,36	30,55	30,55	34,88

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
117-1-2	**RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE**					
117-1-2-1	**TRANSPARENCE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES RENFORCÉES**					
117-1-2-1-R1	Délais des rapports d'éxecution budgetaire (OGT) produits en cours d'année	*JOURS*	60	60	60	60
117-1-2-1-R2	Niveau d'intégration dans la comptabilité générale de l'Etat des actifs publics des SOA au niveau central	%	0	0	0	-
117-1-2-1-R3	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'EPN	%	50	70	90	100
117-1-2-1-R4	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion des CTD	%	100	100	100	100
117-1-2-1-R5	Régularité et respect des délais pour la production de la loi de règlement	*ANNÉE*	2019	2020	2021	2022
117-1-2-1-R6	Nombre de SOA au niveau central dont les actifs publics non financiers sont intégrés dans la comptabilité générale de l'Etat	*NOMBRE*	32	285	295	-
117-1-2-1-R7	POURCENTAGE DES SOA AU NIVEAU CENTRAL DONT LES ACTIFS PUBLICS NON FINANCIERS SONT INTÉGRÉS DANS LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DE L'ETAT	%	1	16	32	-
117-1-2-1-R8	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'Etat	%	100	100	100	100
117-1-2-2	**GESTION DE LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE**					
117-1-2-2-R1	Proportion des charges financières liées à la trésorerie	%	<taux directeur+1	<taux directeur+1	<taux directeur+1	<taux directeur+1
117-1-2-2-R3	Interfaçage du systèmes d'information entre le MFB et la BFM	*Logique*	OUI	OUI	OUI	OUI
117-1-2-3	**APPUI À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ**					
117-1-2-3-R1	Taux d'éxecution budgetaire du servie administratif et financier	%	100	100	100	100
117-1-2-4	**GESTION DE LA DETTE AMÉLIORÉE**					
117-1-2-4-R1	Niveau d'endettement du Gouvernement Central	*Ariary*	Plafond d'endettement LF 2020	Plafond d'endettement LF 2021	Plafond d'endettement LF 2022	Plafond d'endettement LF 2023
117-1-2-4-R2	Respect des échéances de paiement du service de la dette	%	100	100	100	100
117-1-2-5	**GOUVERNANCE DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS AMÉLIORÉE**					
117-1-2-5-R1	NIVEAU D'EXTENSION DU CHAMP DE CONTRÔLE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET RÉGIES NON ENCORE CONTRÔLÉS	%	61	66	71	-
117-1-2-5-R2	Niveau de prévalence des détournements du réseau comptable direct du Trésor	%	<3	<3	<3	<3
117-1-2-5-R3	Niveau d'extension du champ de contrôle aux Etablissemnts Publics en Régies	%	0	0	0	-
117-1-2-5-R4	Taux de recouvrement des recettes non fiscales incombrant au Trésor Public	%	100	100	100	100
117-1-2-5-R5	Taux d'amélioration de la gestion du porte feuille de l'Etat	%	20	25	25	20
117-1-2-5-R6	Taux de récouvrement des débets comptables	%	0	0	0	-
117-1-2-5-R7	Taux de suivi des dossiers juridiques et contentieux en matière budgetaire	%	100	100	100	100
117-1-2-5-R8	Taux de régularisation des arriérés de paiement	%	0	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
117-1-3	**DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS**						
117-1-3-1	**ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ**						
	117-1-3-1-R1	NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS POUR 10 000 ADULTES AU NIVEAU NATIONAL	*NOMBRE*	76	94,5	112,5	130,5
	117-1-3-1-R2	Taux de pénétration des ménages	%	0	0	0	-
117-1-3-2	**RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ**						
	117-1-3-2-R1	Taux d'amélioration du rapatriement de devises nées des exportations	%	0	0	0	-
	117-1-3-2-R2	TAUX DE RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS	%	73	>80	>80	>80
117-1-3-3	**TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE**						
	117-1-3-3-R1	Taux d'avancement du processus de mise en place de la tutelle du secteur financier	%	35	40	45	-
117-1-3-4	**FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES D'ASSURANCE**						
	117-1-3-4-R1	Niveau de contrôle de compagnies d'assurance	%	60	60	60	60
117-1-3-5	**OPERATIONS EN CAPITAL REGLEMENTEES**						
	117-1-3-5-R1	Taux d'irregularité des opérations en capital	%	5	5	5	5
117-1-3-7	**INFRACTIONS SUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL ET OPÉRATIONS COURANTES DÉTECTÉES ET RÉSOLUES**						
	117-1-3-7-R1	TAUX D'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE DES INFRACTIONS DES CHANGES	%	50	60	70	-
117-1-3-8	**SORTIES DE DEVISES POUR PAIEMENT DES IMPORTATIONS REGLEMENTEES**						
	117-1-3-8-R1	TAUX DE PREVALENCE DE FUITE DE DEVISES POUR PAIEMENT DES IMPORTATIONS	%	<5	<5	<5	<5
117-1-3-9	**EXPANSION DU SECTEUR FINANCIER**						
	117-1-3-9-R1	TAUX DE CONTRIBUTION A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET DES PROJETS LIES AU SECTEUR FINANCIER	%	0	60	80	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES							
220	FINANCES ET BUDGET							
129	Contrôle Budgetaire et Financière							
	129-1	RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES						
	129-1-1	ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI						
		129-1-1-1	ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS					
			129-1-1-1-R1	NOMBRE DE SÉANCES DE FORMATIONS DES ORDSEC EFFECTUÉES	*NOMBRE*	4	3	3	-
		129-1-1-2	CONTRÔLE A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE					
			129-1-1-2-R1	DELAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS SUPERIEUR A 5 JOURS	%	4	3	3	-
			129-1-1-2-R2	TAUX DE REJET	%	4	3	2	-
	129-1-2	RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI						
		129-1-2-1	AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ					
			129-1-2-1-R1	TAUX DE COUVERTURE DE CONTROL PAR LE CONTROLE FINANCIER DES CREDITS MANDATES	%	25	30	30	-
			129-1-2-1-R2	TAUX D'INFRACTION/FAUTES DE GESTION CONSTATEES PAR LE CONTROLE FINANCIER PAR RAPPORT AUX CREDITS MANDATES CONTROLES	%	8	6	6	-
		129-1-2-2	CONTRÔLE À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE					
			129-1-2-2-R1	TAUX DE COUVERTURE DE CONTROLE PAR LE CONTROLE FINANCIER DES CREDITS MANDATES	%	25	30	30	-
			129-1-2-2-R2	TAUX DE DETOURNEMENT DES DENIERS PUBLICS CONSTATES PAR LE CONTROLE FINANCIER PAR RAPPORT AUX CREDITS MANDATES CONTROLES	%	8	6	6	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES							
220	FINANCES ET BUDGET							
130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat							
	130-1	RENFORCER LA GOUVERNANCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT						
	130-1-1	RENFORCER LE MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT						
		130-1-1-1	PREVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE					
			130-1-1-1-R1	Taux de réalisation par rapport à la prévision de la masse salariale	%	100	100	100	-
	130-1-2	OPTIMISER LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT						
		130-1-2-1	DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT					
			130-1-2-1-R1	Taux de recouvrement de cotisations sociales	%	80	80	80	-
		130-1-2-2	AGENTS PLUS PERFORMANTS					
			130-1-2-2-R1	TAUX DES DOSSIERS REJETÉS ET EN INSTANCE	%	20	15	10	-
		130-1-2-3	DEPENSES DE SOLDE EXECUTEES DE MANIÈRE OPTIMALE					
			130-1-2-3-R1	Taux d'exécution crédit de soldes	%	100	100	100	-
	130-1-3	AMÉLIORER LE CADRE ORAGANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÈGLEMENTAIRE DE LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT						
		130-1-3-1	GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE					
			130-1-3-1-R1	NOMBRE DE REFORMES INITIÉES & RÉALISÉES	*NOMBRE*	3	3	3	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
21	**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**						
220	**FINANCES ET BUDGET**						
130	**Gestion Financière du Personnel de l'Etat**						
	130-2	**-- RENDRE PERFORMANT LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETATsaisir un objectif global --**					
	130-2-1	**-- RENFORCER L'EFFICIENCE ET LA QUALITE DE LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT --**					
	130-2-1-1	**DEFICIT DES CAISSES DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ETAT REDUIT**					
		130-2-1-1-R1 RATIO COTISANTS/RETRAITES	*RATIO*	-	1,9	2,3	2,5
	130-2-1-2	**RATIONALISATION ACCRUE DE LA GESTION DE LA MASSE SALARIALE**					
		130-2-1-2-R1 INDICATEUR SYNTHETIQUE DE LA PERFORMANCE DES AGENTS DE L'ETAT	*NOMBRE*	-	8	9	9,5
	130-2-1-3	**EFFECTIVITE ACCRUE DES PRESTATIONS DE SERVICE EN MATIERE DE SOLDE ET DE PENSIONS**					
		130-2-1-3-R1 TAUX DE SERVICES RENDUS ATTEIGNANT LE STANDARD DE QUALITE DE SERVICE	%	0	90	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES							
220	FINANCES ET BUDGET							
803	Action sociale et développement							
	803-1	CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL						
	803-1-1	AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE						
		803-1-1-1	CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE					
			803-1-1-1-R1	NOMBRE DE PROJETS RÉALISÉS	*NOMBRE*	61	55	63	-
	803-1-2	AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES						
		803-1-2-1	INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) CONTRUITES OU RÉHABILITÉES					
			803-1-2-1-R1	NOMBRE D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES RÉALISÉES	*NOMBRE*	7	4	5	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
21	**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**							
290	**PILOTAGE DE L'ECONOMIE**							
014	**Administration et Coordination**							
	014-2	**ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE**						
	014-2-1	**Gérer de manière optimale la masse salariale**						
		014-2-1-1	**Rémunération du personnel honorée à temps**					
			014-2-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses de solde	%	100	100	100	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES							
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE							
604	Economie							
	604-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de sa mission						
	604-1-1	GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES						
		604-1-1-1	PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT					
			604-1-1-1-R1	Document de CDMT de la DGEP mis à jour, cadré et cohérent	*(%)*	90	0	0	0
			604-1-1-1-R2	Nombre de séances de renforcement de capacités et de sensibilisation des acteurs budgétaires	*NOMBRE*	4	2	3	3
			604-1-1-1-R3	Taux d'exécution budgétaire	*POURCENTAGE*	85	0	0	0
			604-1-1-1-R4	Pourcentage des projets (PIP) exécutés	*POURCENTAGE*	85	95	98	98
		604-1-1-2	MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS RENFORCES ET PATRIMOINES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE VALORISÉES					
			604-1-1-2-R1	Pourcentage des outils GPEEC informatisés et opérationnels	*POURCENTAGE*	25	0	0	0
			604-1-1-2-R2	Nombre de séances d'information et de formation réalisé en LOLF et CDMT	*NOMBRE*	2	0	0	0
			604-1-1-2-R3	Nombre de séances de renforcement de capacités managériales et techniques des agents de la DGEP réalisées	*NOMBRE*	4	0	0	0
			604-1-1-2-R5	Pourcentage de rénovation et d'entretien du parc de véhicules réalisés	*POURCENTAGE*	75	0	0	0
			604-1-1-2-R7	Taux d'actes réglementaires établis ,finalisés et mandatés	*POURCENTAGE*	85	100	100	100
			604-1-1-2-R8	Nombre de bâtiment administratif réhabilité et équipé	*NOMBRE*	5	10	15	20
			604-1-1-2-R9	Pourcentage des matériels et patrimoines restaurées et sauvegardées	*POURCENTAGE*	100	0	0	0
		604-1-1-3	GESTION DE PASSATION DE MARCHES TRANSPARENTE					
			604-1-1-3-R1	Taux d'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM)	*POURCENTAGE*	100	100	100	100
		604-1-1-4	SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL					
			604-1-1-4-R1	Taux de satisfaction des usagers sur le site web	*POURCENTAGE*	100	0	0	0
			604-1-1-4-R2	Pourcentage d'opérationnalisation du standard de service public au sein du Département Economie et Plan	*POURCENTAGE*	50	75	100	100
			604-1-1-4-R3	Nombre de matériels de communication et d'information acquis	*NOMBRE*	25	0	0	0
			604-1-1-4-R4	Taux des informations pertinentes et des documents mises en ligne	*Taux*	0	100%	100%	100%

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2020	2021	2022	2023
21	**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**					
290	**PILOTAGE DE L'ECONOMIE**					
604	**Economie**					
604-2	**RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE**					
604-2-1	**RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE**					
604-2-1-1	**INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT**					
604-2-1-1-R1	NOMBRE DE VEILLES INFORMATIONNELLES STATISTIQUES EFFECTUEES	*NOMBRE*	2	0	0	0
604-2-1-1-R2	NOMBRE D'ATELIERS DE DISSEMINATION DES RESULTATS DU RGPH ET DE L'ENQUETE MICS REALISES	*NOMBRE*	5	0	0	0
604-2-1-1-R3	POURCENTAGE DE MISE EN ŒUVRE DE LA LOI SUR LES STATISTIQUES	*POURCENTAGE*	50	0	0	0
604-2-1-1-R4	NOMBRE ENQUETES STATISTIQUES EFFECTUEES	*NOMBRE*	4	0	0	0
604-2-2	**DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE**					
604-2-2-1	**OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES**					
604-2-2-1-R1	NOMBRE DE NOTES DE CONJONCTURE ELABOREES	*NOMBRE*	3	3	3	3
604-2-2-1-R2	NOMBRE DE CADRAGES MACROÉCONOMIQUES À MOYEN TERME ELABORES	*NOMBRE*	2	2	2	2
604-2-2-1-R3	RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER DISPONIBLE	*NOMBRE*	1	1	1	1
604-2-2-1-R4	NOMBRE DE NOTES DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES OU « POLICY BRIEFS ELABOREES	*NOMBRE*	4	0	0	0
604-2-2-1-R6	NOMBRE DE MODÈLES MACROÉCONOMIQUES ELABORES	*NOMBRE*	1	1	1	1
604-2-2-1-R7	TAUX DE CROISSANCE ECONOMIQUE	*POURCENTAGE*	5.3	5.5	5.2	5.2
604-2-2-1-R9	NOMBRE D'ETUDES EFFECTUEES ET DISSEMINEES	*NOMBRE*	8	10	10	10
604-2-2-1-RA	NOMBRE D'ÉTUDES ET ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DISPONIBLES	*NOMBRE*	2	2	2	2
604-2-3	**ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT**					
604-2-3-1	**POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS**					
604-2-3-1-R3	NOMBRE DE PROGRAMMES DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES COORDONNE	*NOMBRE*	5	0	0	0
604-2-3-1-R4	POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPERATION DISPONIBLE	*NOMBRE*	1	1	1	1
604-2-3-1-R5	RAPPORT SUR LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT DISPONIBLE	*NOMBRE*	1	1	1	1
604-2-3-1-R8	NOMBRE DE PROGRAMMES DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES COORDONNES	*NOMBRE*	5	5	5	5

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES						
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE						
612	Planification						
612-1	PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE						
612-1-1	RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET DURABLE À TOUS LES NIVEAUX						
612-1-1-1	LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT INCLUSIFS ET DURABLES						
	612-1-1-1-R2	PTA DE LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE) DISPONIBLE	*NOMBRE*	1	1	1	1
	612-1-1-1-R5	RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DISPONIBLE	*NOMBRE*	1	1	1	1
	612-1-1-1-R8	PLAN EMERGENCE MADAGASCAR ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE ELABORE	*NOMBRE*	1	1	1	1
	612-1-1-1-R9	POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES ODD ET DE L'AGENDA 2063	*POURCENTAGE*	50	50	100	100
	612-1-1-1-RA	PLAN EMERGENCE MADAGASCAR INTEGRANT LES DIMENSIONS TRANSVERSALES	*NOMBRE*	1	0	0	0
	612-1-1-1-RB	PTA DE LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE) DISPONIBLE	*%*	100	0	0	0
	612-1-1-1-RC	POURCENTAGE DE MISE EN OEUVRE DU PTA DE LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE)	*%*	100	100	100	100
612-1-1-2	LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE						
	612-1-1-2-R2	NOMBRE DE NOTES D'ANALYSE SUR LA SYNÉRGIE SECTORIELLE ET RÉGIONALE DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉES	*NOMBRE*	4	4	4	4
	612-1-1-2-R3	PLAN DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION DE RESSOURCES INTERIEURES ELABORE ET ACTUALISE	*NOMBRE*	1	0	0	0
	612-1-1-2-R4	NOMBRE DE SEANCES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET DE MISE À JOUR DES MONOGRAPHIES RÉGIONALES	*NOMBRE*	2	0	0	0
	612-1-1-2-R5	NOMBRE DE REGIONS DISPOSANT DE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT	*NOMBRE*	10	15	22	22
	612-1-1-2-R6	POURCENTAGE D'OPERATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNÉES CENTRALISÉE DES POLITIQUES SECTORIELLES ET RÉGIONALES	*POURCENTAGE*	15	50	100	100
	612-1-1-2-R7	NOMBRE DE REGIONS AYANT MIS A JOUR LEURS MONOGRAPHIES REGIONALES	*NOMBRE*	22	22	22	22
	612-1-1-2-R8	PLAN DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION DE RESSOURCES INTERIEURES ELABORE	*NOMBRE*	1	1	1	1
	612-1-1-2-R9	NOMBRE DE SEANCES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION	*NOMBRE*	2	2	2	2
612-1-1-4	LA MISE EN OEUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCÉE						
	612-1-1-4-R1	NOMBRE D'ATELIERS DE DISSÉMINATION DU PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU NIVEAU DES RÉGIONS	*NOMBRE*	10	15	22	22
	612-1-1-4-R2	POURCENTAGE DE PIP COHERENTS AVEC LE PEM	*POURCENTAGE*	100	0	0	0

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
612-1-2	**ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT**						
612-1-2-1	**SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX**						
	612-1-2-1-R3	RAPPORT DE SUIVI EVALUATION DES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DISPONIBLE	*NOMBRE*	1	1	1	1
	612-1-2-1-R4	NOMBRE D'ATELIERS DE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS REALISES	*NOMBRE*	4	4	4	4
	612-1-2-1-R5	POURCENTAGE D'OPERATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNEES DU SNISE	*POURCENTAGE*	25	50	100	100
	612-1-2-1-R6	RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES INVESTISSEMETS PUBLICS DISPONIBLE	*NOMBRE*	1	1	1	1
	612-1-2-1-R7	RAPPORT DE SUIVI DE L'AGENDA 2063 DISPONIBLE	*NOMBRE*	1	1	1	1
	612-1-2-1-R8	DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PNEVAL) DISPONIBLES NOMBRE	*NOMBRE*	1	0	0	0
	612-1-2-1-R9	RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD DISPONIBLE	*NOMBRE*	1	1	1	1
	612-1-2-1-RB	NOMBRE DE RAPPORTS DE MISE EN ŒUVRE DES PRIORITES REGIONALES ELABORES	*NOMBRE*	22	22	22	22
	612-1-2-1-RC	NOMBRE D'ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS EN SUIVI -	*NOMBRE*	4	4	4	4
	612-1-2-1-RD	POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PNEVAL) DISPONIBLES	*NOMBRE*	0	1	1	1
612-1-3	**Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter l'espace budgétaire**						
612-1-3-1	**La transition démographique est cernée dans le temps et dans l'espace**						
	612-1-3-1-R1	NOMBRE D'EXPERTS EN MODÈLES ET PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES RECRUTE	*NOMBRE*	5	0	0	0
	612-1-3-1-R2	NOMBRE DE TABLES RONDE DES ACTEURS (MINISTÈRES, SOCIÉTÉ CIVILE, SECTEUR PRIVÉ, PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS) ORGANISEES	*NOMBRE*	2	0	0	0
612-1-3-2	**Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle**						
	612-1-3-2-R1	FEUILLE DE ROUTE DE LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE DISPONIBLE	*NOMBRE*	1	1	1	1
	612-1-3-2-R2	NOMBRE D'ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION SUR LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE REALISES	*NOMBRE*	5	0	0	0
	612-1-3-2-R3	NOMBRE D'ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE SUR LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE REALISES	*NOMBRE*	5	10	10	10

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

824 Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail

824-2 CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT

824-2-1 INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES

824-2-1-1 MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES EFFECTIF

824-2-1-1-01 RÉALISER DES ÉTUDES CONTEXTUELLES RELATIVES AUX ACTIVITÉS INFORMELLES

824-2-1-1-02 INCITER LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS

824-2-1-1-03 INCITER LES TRAVAILLEURS RURAUX À SE FAIRE REPRÉSENTER AU SEIN DES ORGANES DE CONSULTATION

824-2-1-1-04 Appuyer la formalisation des activités des travailleurs indépendants

824-2-1-1-05 Réaliser des études sur la promotion du travail décent

824-2-1-1-06 ANALYSER ET DIAGNOSTIQUER LA SITUATION DES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

824-2-1-1-07 P-APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE FORMALISATION DE L'ECONOMIE INFORMELLE

824-2-1-1-08 Favoriser le partenariat public - privé en vue de promouvoir le travail décent

824-2-1-2 VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE

824-2-1-2-01 APPUYER LA MISE EN ŒUVRE PAR LES ENTITÉS CONCERNÉES DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT (PPTD)

824-2-1-2-02 RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD

824-2-1-2-03 Effectuer des sensibilisations sur la Promotion du Travail Décent

824-2-2 ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019

824-2-2-1 SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015

824-2-2-1-01 RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD

824-2-2-1-02 ASSURER LE SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT

824-2-2-1-03 EVALUER LES RÉALISATIONS DES MANDANTS TRIPARTITES EN TERMES QUALITATIF ET QUANTITATIF SELON LES INDICATEURS RETENUS

824-2-2-1-04 Assurer le suivi-évaluation des réalisations des mandants tripartites élargies concernées par le PPTD selon les actions et les indicateurs retenus

824-2-2-2 PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSUREE

824-2-2-2-01 IDENTIFIER LES TRAVAILLEURS OU LES GROUPES VULNERABLES FAISANT L'OBJET D'APPUI

824-2-2-2-02 Identifier leurs besoins nécessaires pour leur meilleure promotion sociale

824-2-2-2-03 Identifier les Partenariats Techniques et Financiers(PTFs) (organismes ou les ONGs d'appui)

824-2-2-2-04 Mettre en relation les travailleurs vulnérables identifiés aux Partenariats Techniques et Financiers (PTFs) correspondants

824-2-2-2-05 Identifier les travailleurs vulnérables faisant l'objet d'appui

824-2-2-2-06 Etablir un accord de partenariat avec les PTFs

824-2-2-2-07 Procéder aux suivi-évaluation des actions faites

824-2-2-2-08 Resencer et Identifier les travailleurs ou les groupes de travailleurs vulnérables faisant l'objet d'appui

824-2-2-3 PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2015-2019 EVALUE

824-2-2-3-01 FORMER LE PERSONNEL DE LA DPTD

824-2-2-3-02 METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNEES RELATIVES AUX ACTIONS DE PROMOTION DE TRAVAIL DECENT A MADAGASCAR

824-2-2-3-03 EQUIPER EN MATERIELS INFORMATIQUES ET MOBILIERS DE BUREAUX L'ORGANE DE COORDINATION

824-2-2-3-04 PROCÉDER A L'ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019

824-2-2-3-05 ASSURER LA PUBLICATION EN PAPIER ET EN LIGNE DE RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT PREMIERE GENERATION

824-2-2-4 PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 ELABORE

824-2-2-4-01 PRÉPARER ET ÉLABORER LE PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT DEUXIÈME GÉNÉRATION

824-2-2-4-02 METTRE EN PLACE UNE EQUIPE TRIPARTITE POUR LA PRÉPARATION ET L'ÉLABORATION DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT DEUXIÈME GENERATION

824-2-2-4-03 ASSURER L'ENCADREMENT TECHNIQUE DES ENTITES TRIPARTITES SURTOUT A LA DEFINITION DES INDICATEURS AU NIVEAU REGIONAL

824-2-2-5 PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 MIS EN ŒUVRE

824-2-2-5-01 EFFECTUER DES SENSIBILISATIONS SUR LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT

824-2-2-5-02 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANE DE COORDINATION DES ACTIVITES DES ENTITES OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE PROMOTION DU TRAVAIL DECENT

824-2-2-5-03 ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DES ENTITÉS TRIPARTITES CONCERNÉES PAR LE PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT

824-2-3 REGULER LES FLUX MIGRATOIRES, NOTAMMENT PAR LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

824 Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail

BILATERALE ET INTERNATIONALE EN MATIERE DE MIGRATION PROFESSIONNELLLE

824-2-3-1 Madagascar impliqué dans le processus de recrutement et de gestion sous-régional, régional, bilatéral et international en matière de migration professionnelle

824-2-3-1-01 EFFECTUER DES PROSPECTIONS D'OFFRES DE TRAVAIL A L'ETRANGER

824-2-3-1-02 PARTICIPER A L'ELABORATION, A LA NEGOCIATION , LA CONCLUSION ET LE SUIVI DES ACCORDS BILLATERAUX DE TRAVAIL (ABT)

824-2-3-1-03 ASSISTER A DES RENCONTRES SOUS-REGIONALES,REGIONALES, ET INTERNATIONALES SUR LA MIGRATION PROFESSIONNELLE

824-2-3-2 Flux migratoires bien régulés

824-2-3-2-01 CONTEXTUALISER LE CADRE NORMATIF ET STRUCTUREL DE LA MIGRATION DE TRAVAIL

824-2-3-2-02 SENSIBILISER LE PUBLIC EN MATIERE DE MIGRATION PROFESSIONNELLE

824-2-3-2-03 TRAITER LES DEMANDES DE PERMIS DE TRAVAIL DES BENEVOLES ET SALARIES ETRANGERS

824-2-3-2-04 VISER LES CONTRATS DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS EMIGRES

824-2-3-2-05 DELIVRER LES AGREMENTS DES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP)

824-2-3-2-06 CONTROLER LES ACTIVITES DES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP) ET LES TRAVAILLEURS MIGRANTS

824-2-3-2-07 ETABLIR DES DONNEES STATISTIQUES SUR LES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP) ET LES TRAVAILLEURS MIGRANTS (EMIGRES ET IMMIGRES)

824-2-3-3 Un Plan National de Migration professionnelle élaboré, mis en œuvre et effectivement suiv

824-2-3-3-01 RENFORCEMENT DE LA GESTION DE LA MIGRATION PROFESSIONNELLE

824-2-5 Intensifier les mesures efficaces et immédiates pour reduire la migration irrégulière --

824-2-5-1 Flux migratoires bien regulés

824-2-5-1-01 Délivrer les permis de travail et contrôler les activités des expatriés

824-2-5-1-02 Régulariser la sortie des travailleurs migrants

824-2-5-1-03 Délivrer les agréments des Agences d'Emploi Privées et régulariser leurs activités

824-2-5-1-04 Mise en place d'un mécanisme incitatif pour protéger les travailleurs migrants

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail

826-1 ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT

826-1-1 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS

826-1-1-1 ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES

826-1-1-1-01 Renforcement des actions de lutte contre les travail des enfants à Madagascar

826-1-1-1-02 ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MANJARY SOA

826-1-1-1-03 RÉALISER DES SENSIBILISATIONS DE PROXIMITÉ ET DES ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ

826-1-1-1-04 CONSOLIDATION DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DU PNA

826-1-1-1-05 EFFECTUER DES ÉTUDES SUR LES TYPES DE PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR

826-1-1-1-06 EFFECTUER DES ENQUÊTES ET DES DESCENTES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES ENFANTS AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL

826-1-1-1-07 MULTIPLIER LA DISSÉMINATION ET LA DIFFUSION DES DIVERS OUTILS DE SENSIBILISATION

826-1-1-1-08 CONCEVOIR ET VULGARISER DIVERS OUTILS DE COMMUNICATION SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

826-1-1-1-09 HARMONISER LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET ASSURER LA COORDINATION AVEC LES COMITÉS RÉGIONAUX

826-1-2 INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS

826-1-2-1 ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

826-1-2-1-01 P-DEVELOPPEMENT DE LA COUVERTURE SOCIALE AU NIVEAU DES SECTEURS FORMEL ET INFORMEL

826-1-2-1-02 COORDONNER LES INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE DONNÉES ET DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS

826-1-2-1-03 RENFORCER LES CONTRÔLES ET INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES

826-1-2-1-04 RENFORCER LES CONTRÔLES ET INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE

826-1-2-1-05 COORDONNER, SUPERVISER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES DIRECTIONS ET SERVICES RÉGIONAUX

826-1-2-1-06 FORMER LE PERSONNEL EN MATIÈRE DE RAPPORTAGE INFORMATISÉ

826-1-2-1-07 DÉCORER LES RÉCIPIENDAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES ET TRAITER LES DOSSIERS EN COURS

826-1-2-1-08 RENFORCER LE SYNERGIE ET AMÉLIORER LA CULTURE DE COMPTES RENDUS

826-1-2-1-09 PROJET DE RENFOCEMENT DE CAPACITE HUMAINE ET MATERIELLE SUR LES DTRICTURE DE L'ADLINISTRATION DU TRAVAIL

826-1-2-1-10 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES SUR LES STRUCTURES DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL

826-1-2-1-11 RENDRE OPÉRATIONNEL UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE DONNÉES ET DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS

826-1-2-1-12 CONCEVOIR UNE BASE DE DONNÉES EN LIGNE EN MATIÈRE DE TRAVAIL AINSI QUE LA LISTE DE TOUTES LES ENTREPRISES EXISTANTES DANS TOUT MADAGASCAR

826-1-2-1-13 DÉCORER LES RÉCIPIENDAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

826-1-2-2 TEXTES RELATIFS AU TRAVAIL MIS A JOUR ET ACCESSIBLES AU PUBLIC

826-1-2-2-01 CONCEVOIR LES PROJETS DE TEXTES OU REVISIONS DE TEXTE D'APPLICATIONS DU CODE DU TRAVAIL

826-1-2-2-02 SOUMETTRE LES PROJETS DE TEXTES POUR APPROBATION DU CNT

826-1-2-2-03 EMETTRE DES INSTRUCTIONS PERMANENTES RELATIVES A L'INTERPRETATION ET AU MODE D'APPLICATION DES TEXTES

826-1-2-2-04 COLLECTER OU IDENTIFIER LES TEXTES D'APPLICATIONS DU CODE DU TRAVAIL NECESSITANT UNE CLARIFIC ATION PAR VOIE ADMINISTRATIVE

826-1-2-2-05 ORGANISER UN ATELIER DE CONCERTATION EN VUE DE LA MISE A NIVEAU D'INTERPRETATION DES TEXTES AMBIGUS AVEC TOUS LES ACTEURS DU DROIT DU TRAVAIL

826-1-3 PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT

826-1-3-1 ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS

826-1-3-1-01 PARTICIPER AUX COLLOQUES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): CONFÉRENCES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (GENÈVE)

826-1-3-1-02 ETABLIR LES RAPPORTS PROVISOIRES ET TRIPARTITES SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES ET NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR

826-1-3-1-03 SOUMETTRE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES LES CONVENTIONS INTERNATIONALES PERTINENTES (GOUVERNEMENT ET PARLEMENT)

826-1-3-1-04 PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ÉLABORATION ET À L'ADOPTION DES NIT AU NIVEAU DE LA CIT

826-1-3-1-05 SOUMETTRE POUR INFORMATION LES INSTRUMENTS NOUVELLEMENT ADOPTES PAR LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL (CIT) AU NIVEAU DE AUTORITES COMPETENTES.

826-1-3-1-06 ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DE LA CELLULE PERMANENTE DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS SUR LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL POUR LA COLLECTE DES DONNÉES

826-1-3-1-07 PARTICIPER AUX ASSISES RÉGIONALES ORGANISÉES PAR L'OIT

826-1-3-1-08 ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES OU NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail

ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES OU NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR

826-1-3-1-09 PARTICIPER AUX SÉMINAIRES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): COMMISSION TRAVAIL ET AFFAIRES SOCIALES DE L'UNION AFRICAINE (CTAS)

826-1-4 PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS

826-1-4-1 SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE

826-1-4-1-01 DÉCENTRALISER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES (AT / MP) DES AGENTS ELD DES MINISTÈRES ET ORGANISMES RATTACHÉS

826-1-4-1-02 MODERNISER ET RENFORCER LA SECURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS

826-1-4-1-03 ORGANISER DES ATELIERS DE FORMATION DES EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS CONCERNANT L'APPLICATION DES TEXTES SUR LA SST

826-1-4-1-04 MEDIATISER LES DROITS DES TRAVAILLEURS EN MATIERE DE SECURITÉ SOCIALE (SST)

826-1-4-1-05 CELEBRER LA JOURNÉE MONDIALE DE SECURITÉ SOCIALE ET SANTÉ AU TRAVAIL CHAQUE ANNÉE

826-1-4-1-06 CONFECTIONNER DES SUPPORTS CONTENANTS LES DIFFERENTS TEXTES EN VIGUEURS ACTUEL

826-1-4-1-07 VULGARISER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL

826-1-4-2 PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI

826-1-4-2-01 VULGARISER LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL

826-1-4-2-02 FORMER LES MEDECINS RESPONSABLE DES CENTRES MÉDICO

826-1-4-2-03 METTRE EN PLACE DES CENTRES DE DÉPISTAGE BIEN ÉQUIPÉ SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

826-1-4-2-04 METTRE EN PLACE LES DISTRIBUTEURS DE PRESERVATIFS DANS LES LIEUX DE TRAVAIL

826-1-4-2-05 FORMER LES RESPONSABLES REGIONAUX DU TRAVAIL EN MATIÈRE DE LUTTE

826-1-5 AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL

826-1-5-1 RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL

826-1-5-1-01 REDYNAMISER LE CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT)

826-1-5-1-02 HARMONISER LES ACTIONS DE PROMOTION DU GENRE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS

826-1-5-1-03 ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DU CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT)

826-1-5-1-04 ASSURER LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS DES CRTT

826-1-5-1-05 METTRE EN PLACE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT)

826-1-5-1-06 CONSTATER L'EFFECTIVITÉ DES RELATIONS PROFESSIONNELLES PAR LE BIAIS DES CONTRÔLES ÉTABLISSEMENTS

826-1-5-1-07 ASSURER LA TENUE DE SÉANCES DE SENSIBILISATION DANS LES STRUCTURES DE DIALOGUE SOCIALE

826-1-5-1-08 ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT)

826-1-5-1-09 RENFORCER LES TEXTES LÉGAUX SUR LA PROMOTION DU GENRE

826-1-5-1-10 METTRE EN PLACE UN MÉCANISME D'INTERVENTION DANS L'APPLICATION DE LA LÉGISLATION SUR LES FEMMES TRAVAILLEUSES

826-1-5-1-11 METTRE EN PLACE AU NIVEAU DES RÉGIONS LES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT)

826-1-5-1-12 ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT)

826-1-5-2 Promouvoir le dialogue socil aux droits fondamentaux (INTRA)

826-1-5-2-01 Effectuer des études en matière d'emploi et du travail

826-1-5-2-02 Organiser et réaliser des ateliers de formation déstinés aux organisations syndicales , aux acteurs économiques et aux entreprises

826-1-6 Réaliser des ateliers de formation avec les partenaires sociaux dans le domaine de la législation du travail et du developpement personnel pour la promotion du dialogue social, du travail décent et de la productivité au travail.

826-1-6-1 Dialogue social effectif et relation professionnelle favorable conduisant à la productivité et la performance des entreprises

826-1-6-1-01 Organiser des activités de recherche et étude sur des thématiques sur le travail

826-1-6-1-02 Réaliser des ateliers de formation

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail

826-2 Promouvoir le Travail Décent dans le secteur formel et l'économie informelle

826-2-1 Rendre l'économie informelle un secteur apte à assurer les droits des travailleurs par la modernisation et mise en proximité de l'Administration de travail

826-2-1-1 L'administration du travail est moderne et proche des usagers

826-2-1-1-01 Coordonner, superviser et appuyer les directions centrales et les directions et Services Régionaux

826-2-1-1-02 Concevoir les projets de textes ou de révisions de Textes d'applications du Code du Travail

826-2-1-1-03 Assurer les relations avec l'OIT

826-2-1-1-04 Émettre des instructions permanentes relatives à l'interprétation et au mode d'application de ces textes

826-2-1-1-05 Traiter les dossiers de demandes de distinction honorifique en cours et décorer les récipiendaires des années précédentes

826-2-1-1-06 Mobiliser les Directions et Services Régionaux du Travail à établir et mettre en œuvre des plans sectoriels axés sur le résultat

826-2-1-1-07 Assurer l'inspection et l'administration du travail proche des usagers

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

320 FONCTION PUBLIQUE

015 Administration et Coordination

015-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS

015-1-1 AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE

015-1-1-1 OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE

015-1-1-1-01 ASSURER LE SUIVI DE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS OPÉRATIONNELS AINSI QUE LES RAPPORTS GÉNÉRAUX DU MINISTÈRE

015-1-1-1-02 DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION ET DU SUIVI ÉVALUATION AU SEIN DU MFPRATLS

015-1-1-1-03 PROJET D'APPUI A LA PLANIFICATION,AU SUIVI ET A L'EVALUATION DU MINISTERE

015-1-1-1-04 Concevoir et développer des statistiques fiables au sein du Ministère

015-1-1-2 L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU MINISTÈRE

015-1-1-2-01 METTRE EN OEUVRE LE PROGRAMME NATIONAL DE L'E

015-1-1-2-02 METTRE EN PLACE ET EXÉCUTER L'INFORMATISATION ET LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE

015-1-1-2-03 Transition vers le protail administration numérique sécurisé

015-1-1-3 LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE

015-1-1-3-01 GÉRER LES CARRIÈRES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE

015-1-1-3-02 Renforcement de la gestion des ressources humaines de MTEFPLS

015-1-1-3-03 matériel pointeuse électronique et confection badges

015-1-1-3-04 P-RENFORCEMENT DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MTEFPLS

015-1-1-4 Relevés de services automatisés

015-1-1-4-01 Revalorisation du patrimoine archivistique du MFPRATLS

015-1-1-5 FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE

015-1-1-5-01 ASSURER TOUTES COUVERTURES MÉDIATIQUES DU MINISTÈRE

015-1-1-6 HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES MISSIONS DU MFPRATLS

015-1-1-6-01 P-OPTIMISATION DE LA BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE POUR LES USAGERS

015-1-1-6-02 MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE EN MATIÈRE DE FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES

015-1-1-6-03 CONCEVOIR DES PROJETS DE TEXTES ET ACTUALISER LES TEXTES OBSOLÈTES

015-1-1-6-04 MENER DES ÉTUDES ET RECHERCHE SELON LES RÉALITÉS ET BESOINS DES SERVICES PUBLICS ET SES USAGERS

015-1-1-6-05 VULGARISER LES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES RELATIFS À LA FONCTION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL,ET LEURS MISE À JOUR

015-1-1-7 COORDINATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHES

015-1-1-7-01 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources financières, matérielles et humaines des organismes rattachés

015-1-1-7-02 Harmoniser et superviser la gestion administrative, technique et financière des organismes rattachés

015-1-1-8 ELABORATION DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

015-1-1-8-01 Etudier des projets intéressant les missions du Ministère et appuyer les autres départements ministériels et institutiuonnels dans leurs projets de texte

015-1-1-8-02 Concevoir des projets de textes et actualiser les textes obsolètes

015-1-1-9 VULGARISATION DES TEXTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

015-1-1-9-02 Mettre à jour le répertoire des textes et documents disponibles

015-1-2 RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ

015-1-2-1 L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE

015-1-2-1-01 APPUYER ET SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE EN MATIÈRE DE GESTION FINANCIÈRE

015-1-2-1-02 COORDONNER ET HARMONISER LES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS/SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX AINSI QUE LES ORGANISMES RATTACHÉS DU MINISTÈRE

015-1-2-1-03 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DU PROGRAMME TRANSVERSAL

015-1-2-2 MARCHÉS APPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004

015-1-2-2-01 MENER CONVENABLEMENT LES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

015-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

015-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

015-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

320 FONCTION PUBLIQUE

128 Réforme de l'Administration

128-1 REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ

128-1-1 CONTRIBUER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET À L'ORIENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC

128-1-1-1 Usagers du service public guidés et informés selon le type de services voulus

128-1-1-1-01 Améliorer l'accessibilité des usagers au service public via l'installation d' un centre d'appel au sein du MTEFPLS

128-1-1-1-02 Vulgariser le contenu des conventions collectives C151 et C154

128-1-1-1-03 Développer les outils de réforme au sein du MTEFPLS

128-1-1-1-04 Recycler la formation et assurer le suivi des agents affectés au service accueil

128-1-1-2 ACCESSIBILITÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

128-1-1-2-01 AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE DES USAGERS AU SERVICE PUBLIC

128-1-2 CONTRÔLER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE

128-1-2-1 RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES

128-1-2-1-01 Rationnaliser le recrutement des agents contractuels

128-1-2-1-02 Détecter les postes vacants au sein du MTEFPLS tant central que régional

128-1-2-1-03 Inventorier les besoins en personnel du MTEFPLS

128-1-2-1-04 Opérationnaliser L'AUGURE

128-1-2-2 Le MTEFPLS dispose des documents relatifs à la planification des besoins en effectifs, emplois et compétences des ministères et institutions

128-1-2-2-01 Opérationnaliser la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences

128-1-3 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT

128-1-3-1 LES DONNÉES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS UN SYSTÈME INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS SAINE

128-1-3-1-01 Opérationnaliser la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences

128-1-7 Appuyer les réformes de la Fonction Publique pour une gestion rationnelle des ressources humaines publiques

128-1-7-1 Appropriation des outils et documents GPEEC par les responsables RH des Ministères et Institutions au niveau régional et central

128-1-7-1-03 Appuyer les responsables RH au niveau des Ministères et Institutions sur l'utilisation des outils GPEEC.

128-1-7-2 L'Etat dispose d'une base fiable et exhaustive pour une gestion rationnelle de ses ressources humaines

128-1-7-2-01 Assainir l'effectif des agents de l'Etat Effectif maîtrisé

128-1-7-2-02 Poursuivre le developpement des modules dans l'application AUGURE

128-1-7-2-03 Mettre à la disposition des régions une centre d'assistance et de formation concernant AUGURE

128-1-7-3 Sytème de recrutement répondant aux réels besoins de l'Administration Publique

128-1-7-3-01 Assurer le contrôle administratif de recrutements et aligner aux postes budgétaires

128-1-7-4 Satisfaction des agents publics et des usagers du service public

128-1-7-4-01 Promouvoir les activités de réforme au sein du MTEFPLS:: - organisation de réunion de concertation pour la mise à jour du Manuel de procédure de gestion des Ressources humaines; -Suivi des activités des agents d'acceuil du MTEFPLS; -Recyclage de formation des agents d'acceuil en service

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

320 FONCTION PUBLIQUE

131 Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public

131-1 MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.

131-1-1 Renforcer la réforme de l'Administration à travers les formations initiales et continues des agents de l'Etat (INFA)

131-1-1-1 Réforme de l'Administration effective

131-1-1-1-01 DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES AGENTS NON ENCADRES DE L'ETAT ET ELEVES FONCTIONNAIRES (INFA)

131-1-1-1-02 A.Appuyer l'encadrement des élèves

131-1-1-1-03 A.Renforcer les compétences des agents de l'Etat en formation continue

131-1-1-1-04 .Appliquer le nouveau système de gestion de finances publiques

131-1-1-1-05 A.Recruter des élèves fonctionnaires dans la formation initiale

131-1-2 ASSURER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA RENDRE PLUS PERFORMANTE

131-1-2-1 SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES

131-1-2-1-01 ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PULBIQUE

131-1-2-1-02 PILOTER, COORDONNER, SUIVRE ET ÉVALUER TOUTES LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE

131-1-2-1-03 TRAITER LES DEMANDES D'ATTRIBUTION DE BONIFICATION À TITRE EXCEPTIONNEL

131-1-2-1-04 ASSURER ANNUELLEMENT LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE AFRICAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE

131-1-2-1-05 ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS EN RELATION AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX

131-1-2-1-06 Assurer le traitement des dossiers des agents de l'Etat au niveau régional

131-1-2-1-07 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DES STRUCTURES RESPONSABLES DE LA GESTION DE LA FOP

131-1-3 PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT

131-1-3-1 EQUIVALENCE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT HIÉRARCHIQUE DES FONCTIONNAIRES

131-1-3-1-01 Etudier les demandes de bonification au niveau de la CAS

131-1-3-1-02 Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS

131-1-3-1-03 Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés

131-1-3-1-04 Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres

131-1-3-1-05 Etablir une statistique fiable sur le nombre des établissements de formation publics et privés

131-1-3-1-06 Etablir un inventaire de programme de formation dispensée auprès des établissements de formation publics et privés

131-1-3-1-07 Faire un contrôle périodique sur la régularité des établissements de formation suivant les normes en vigeur

131-1-3-2 CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ETAT RENFORCÉES

131-1-3-2-01 APPUYER LES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS DANS L'IDENTIFICATION DE LEURS BESOINS EN FORMATION

131-1-3-2-02 APPUYER LES MINISTÈRES DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES SECTORIELLES DE FORMATION ET DANS LEUR VALIDATION

131-1-3-2-03 PARTICIPER AUX RÉUNIONS DE LA COMMISSION DES APPRÉCIATIONS DES STAGES (CAS) ET DE LA CONABEX

131-1-3-2-04 GÉRER LES OFFRES DE FORMATION

131-1-3-2-05 ASSURER LA COLLABORATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION

131-1-3-3 RECRUTEMENT DES AGENTS DE L'ETAT ASSAINIS

131-1-3-3-01 ASSURER LE CONTRÔLE A PRIORI ET A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES

131-1-3-3-02 Mettre à jour et vulgariser les textes ainsi que le manuel de procédures régissant les concours administratifs

131-1-3-3-03 Mettre à jour le Logiciel de gestion des concours administratifs

131-1-3-3-04 Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs

131-1-4 PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE ET RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE

131-1-4-1 RÈGLES DÉONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ETAT ET SYSTÈME DISCIPLINAIRE EFFICACE

131-1-4-1-01 TENIR DES SÉANCES DE FORMATION ET D'INFORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE

131-1-4-1-02 VULGARISER LE CODE DE DÉONTOLOGIE ET DE BONNE CONDUITE DES AGENTS DE L'ETAT

131-1-4-1-03 TRAITER LES DOSSIERS DISCIPLINAIRES DES AGENTS DE L'ETAT ET TENIR DES AUDIENCES DU CONSEIL DE DISCIPLINE

131-1-4-1-04 METTRE EN PLACE ET ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANE DE COORDINATION DE LA PROMOTION DES VALEURS ET PRINCIPES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

131-1-4-1-05 TENIR DES SÉANCES D'INFORMATION SUR LA PROCÉDURE DISCIPLINAIRE

131-1-5 MODERNISER LE SYSTÈME DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT

131-1-5-1 SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT MODERNISÉS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

320 FONCTION PUBLIQUE

131 Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public

131-1-5-1-01 TRAITER SYSTÉMATIQUEMENT LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT

131-1-5-1-02 RENFORCER LA CAPACITE D'ACCEUL DES AGENTS DE LA DIRECTION PAR LA REVALORISATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

131-1-5-1-03 CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE PHASE I

131-1-5-1-04 Opérationnaliser la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences

131-1-5-1-05 RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS CENTRAUX ET REGIONAUX RELATIVE À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT

131-1-5-1-06 TENIR LA CONFÉRENCE DES GESTIONNAIRES DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT AU NIVEAU NATIONAL

131-1-5-1-07 CONTRIBUER AUX MISES À JOUR DES NORMES RÉGISSANT LA GESTION ADMINISTRATIVE DES AGENTS DE L'ETAT

131-1-6 GARANTIR L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DE L'ETAT (ENAM)

131-1-6-1 QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET CAPACITE DES AGENTS DE L'ETAT DANS LES NORMES DE PROGRAMME DE FORMATION ORGANISE SUIVANT LE RECADRAGE PEDAGOGIQUE

131-1-6-1-01 Assurer la qualité de formation initiale et continue des cadres supérieurs des organismes publics et privés

131-1-6-1-02 Mettre en application la nouvelle organisation

131-1-6-1-03 Développer les relations avec les partenaires

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

320 FONCTION PUBLIQUE

131 Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public

131-2 Moderniser la gouvernance de la Fonction publique afin de la rendre plus redevable et performante

131-2-1 Assurer la coordination et pilotage des actions relatives à la Fonction Publique pour une meilleure synergie des actions

131-2-1-1 SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES

131-2-1-1-01 Coordonner les activités des directions techniques placées sous l'autorité de la DGFOP ainsi que les services régionaux de la FOP

131-2-1-1-02 Effectuer des descentes pour une réunion de coordination et d'information au niveu des régions

131-2-1-1-03 Traiter les dossiers néceesitant des avis et études de la DGFOP selon les textes règlementaireset en vigeur selon les cas

131-2-1-1-04 Assurer la coordination et le suivi des activités en relation avec les départments ministériels et institutionnels nationaux

131-2-1-1-05 Assurer la tenue de la réunion de la commission d'attribution de bonification à titre exceptionnelle

131-2-1-1-06 Mise en place d'un dispositif institutionnel chargé de piloter et de controler la réalisation des actions relative à la fonction publique

131-2-2 Restructurer et moderniser la Gouvernance de la Fonction Publique afin de rendre disponible sur l''ensemble du territoire national des ressources humaines de qualité, performantes, et en effectifs suffisants

131-2-2-1 Sytème de recrutement dans la Fonction Publiquue assainis à travers le contrôle d'authenticité des diplômes et des certificats présentés par les candidats ainsi que le suivi des concours administratifs

131-2-2-1-01 ASSURER LE CONTRÔLE A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCESASSURER LE CONTRÔLE A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES

131-2-2-1-02 Diffuser et vulgariser les textes ainsi que le manuel de procédures régissant les concours administratifs

131-2-2-1-03 Appuyer les entités organisatrices en utilisant le logiciel officiel de gestion des concours administratifs

131-2-2-1-04 Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS

131-2-2-1-05 Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés

131-2-2-1-06 Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres

131-2-2-1-07 Etudier les demandes de bonification au niveau de la CAS

131-2-2-2 Système de formation et de perfectionnement des agents de l'Etat répondant en permanence aux besoins en compétences de l'Administration publique

131-2-2-2-01 Appuyer les Ministères et institutions dans l'identification de leurs besoin en formation

131-2-2-2-02 Appuyer les ministères dans l'élaboration des politiques sectorielles des Formation et dans leur validation

131-2-2-2-03 Assurer la collaboration avec les Etablissements de Formation

131-2-2-2-04 Gérer les offres de formation

131-2-2-3 système d'évaluation dans la fonction publique amelioré

131-2-2-3-01 tenir une réunion avec les responsables des ressources humaines en vue de faire approprier les critères d'évaluation

131-2-2-3-02 effectuer des descentes dans les régions en matière de critères d'évaluation

131-2-2-3-03 tenir une réunion avec les responsables des ressources humaines

131-2-2-4 SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT MODERNISÉS

131-2-2-4-01 Participer à la mise en place et mise en œuvre de la base de donnée unique pour la gestion des ressources humaines de L'Etat

131-2-2-4-02 Traiter systématiques les dossiers reçu par la DRHE

131-2-3 Promouvoir l'éthique et restaurer la discipline au sein de la fonction publique

131-2-3-1 Règles déontologiques de l'Administration respectées par les agents de l'Etat et système disciplinaire efficace

131-2-3-1-01 Tenir des séances de sensibilisation et de formation sur l'Ethique, la Déontologie et la procédure disciplinaire

131-2-3-1-02 Vulgariser le code de déontologie de l'Administration et de bonne conduite des agents de l'Etat

131-2-3-1-03 Mettre en place et assurer le fonctionnement de l'organe de coordination des valeurs et principes de l'Administration publique

131-2-3-1-04 Traiter les dossiers disciplinaires des agents de l'Etat et tenir des audiences du Conseil de Discipline

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

330 EMPLOI

607 Promouvoir la croissance economique par l'emploi décent

607-1 PROMOUVOIR L'EMPLOI DECENT ET PRODUCTIF

607-1-1 RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO

607-1-1-1 VALORISATION DES COMPETENCES DES ACTIFS

607-1-1-1-01 FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES

607-1-1-1-02 COLLECTER DES INFORMATIONS RELATIFS AUX JEUNES

607-1-1-1-03 Etudes et recherches sur les politiques et programmes existants en matière d'emploi à Madagascar

607-1-1-1-04 PARTICIPER AUX COLLOQUES, DES FORMATIONS ET/OU DES STAGES

607-1-1-1-05 Créer et développer des structures d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les régions

607-1-1-1-06 Accompagner les jeunes en montage de projet en milieu urbain et rural

607-1-1-1-07 Former la population cible sur les démarches à suivre dans la professionnalisation des petits métiers en milieu rural et urbain

607-1-2 IDENTIFIER LES BESOINS EN FORMATIONS ET REALISER LES FORMATIONS

607-1-2-1 Formation continue et Perfectionement Professionnel des Jeunes assurés sur les métiers ruraux et l'entrepreunariat

607-1-2-1-01 Assurer la coordination et l'organisation des formations continues en partenariat avec les entreprises

607-1-2-1-02 Projet de créaton et de protection de l' emploi

607-1-2-1-03 ORGANISER DES SEANCES DE FORMATION SUR LES METIERS RURAUX

607-1-2-1-04 ORGANISER DES SEANCES DE FORMATION SUR LA CREATION D'ENTREPRISE

607-1-3 METTRE EN RELATION LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES OFFRES D'EMPLOI RECUES

607-1-3-1 Demandeurs d'emploi et offre d'emploi reçus

607-1-3-1-01 Mettre à la disposition des actifs sur les autres et demande d'emploi

607-1-3-2 Informations sur le MT disponible

607-1-3-2-01 Créer une base de donnée sur le Marché du Travail

607-1-4 PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC

607-1-4-1 Partenariat public privé sensibilisé

607-1-4-1-01 Assurer le Lobbying auprès des organismes de financement

607-1-5 AMELIORER LE CADRE JURIDIQUE EN MATIERE D'EMPLOI ET AUGMENTER LE NOMBRE DE JEUNES ET GROUPES VULNERABLES INSERES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

607-1-5-1 POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI, MISE A JOUR ET DISPONIBLE

607-1-5-1-01 PROMOTION DES INTERVENTIONS DIRECTES POUR L'EMPLOI DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES

607-1-5-2 L'INSERTION DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREATION DE LEUR PROPRE ENTREPRISE EST FACILITE

607-1-5-2-01 PROJET DE FORMATION EN ENTREPREUNARIAT

607-1-6 Promouvoir l'employabilité de la population active et la création d'emploi

607-1-6-1 Informations sur les formations et les métiers facilitées

607-1-6-1-01 Projet de créaton et de protection de l' emplo

607-1-6-2 Centres de Formations professionnelles mis en place

607-1-6-2-01 Projet de créaton et de protection de l' emploi

607-1-6-2-02 Centre de formation et d'orientation

607-1-6-3 Jeunes sensibilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi

607-1-6-3-01 FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES

607-1-6-3-02 Projet de créaton et de protection de l' emploi

607-1-6-4 Suivre et évaluer les projets en cours

607-1-6-4-01 Projet de créaton et de protection de l' emplo

607-1-6-4-02 Assurer les suivis et contrôles du système Régional de l'information pour l'emploi

607-1-6-5 Productivité des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée

607-1-6-5-01 Projet de créaton et de protection de l' emplo

607-1-6-6 L'Agence Nationale pour l'Emploi créé

607-1-6-6-01 Projet de créaton et de protection de l' emplo

607-1-6-7 Système d'information sur le Marché du travail mis en place et opérationnel

607-1-6-7-01 Projet de créaton et de protection de l' emplo

607-1-6-8 Legislation en faveur de la promotion de l'emploi améliorée et harmonisée suivant les orientations de l'IEM

607-1-6-8-01 Projet de créaton et de protection de l' emplo

607-1-7 Mettre en relation le monde professionnelle , le marché du travail et un système d'information sur l'emploi

607-1-7-1 Système de bases de données opérationnel et à jour

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

330 EMPLOI

607 Promouvoir la croissance economique par l'emploi décent

607-1-7-1-01 Projet de créaton et de protection de l' emploi

607-1-7-1-02 Coordonner les activités relatives à la mise en place, au bon fonctionnement et à la pérennisation du système d'information pour l'emploi et le marché du travail dans le pays

607-1-7-1-03 Diffuser régulièrement les informations sur la situation de l'emploi et le marché du travail

607-1-7-1-04 Traiter les données pertinentes susceptibles d'alimenter régulièrement ce système d'information pour l'emploi et le marché du travail

607-1-7-1-05 Développer tout type de partenariat, notamment public-privé visant la promotion de l'emploi

607-1-7-1-06 Eriger et gérer la base de données et mettre en place un serveur pour stocker les informations sur l'emploi

607-1-7-2 Informations nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et diffusées

607-1-7-2-01 Projet de créaton et de protection de l' emploi

607-1-7-2-02 Sensibiliser les partenaires sociaux au niveau régional

607-1-A Informations sur le MT disponible

607-1-A-1 Informations sur le MT disponible

607-1-A-1-01 Projet de créaton et de protection de l' emploi

607-1-B Augmenter le nombre des jeunes et chercheurs d'emploi inserés dans le monde professionnel

607-1-B-1 Facilliter le passage des jeunes et des populations actives vers l'emplois

607-1-B-1-01 renforcer la capacité technique des jeunes promoteurs en entreprenariat

607-1-B-1-02 Appuyer la définition du choix professionnel des jeunes et des chercheurs d'emploi et les accompagner dans leur insertion professionnelle

607-1-B-1-03 Faciliter les stages des étudiants en cours de formation et l'entrée dans le monde de travail (stage, apprentissage de métier, formation professionnelle)

607-1-B-1-04 Créer des emplois massifs durables, productifs et professionnels à travers l'approche HIMO

607-1-C Promouvoir l'entrepreunariat urbains et ruraux

607-1-C-1 Auto-emploi urbain et rural promu

607-1-C-1-01 Projet d'aide à la reconversion au travail

607-1-C-2 Compétences des jeunes urbains valorisés

607-1-C-2-01 Auto-emploi créé par des jeunes urbains

607-1-C-3 Compétences des jeunes ruraux valorisés

607-1-C-3-01 Auto-emploi créé par des jeunes ruraux

607-1-C-4 Création d'entreprise par des jeunes et des groupes vulnérables favorisée

607-1-C-4-01 Jeunes formés en entrepreunariat

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES						
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES						
824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail						
824-2	CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT						
824-2-1	INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES						
824-2-1-1	MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES EFFECTIF						
	824-2-1-1-R1	Pourcentage des activités informelles recensées transformées en activités formelles	%	53	10	12	15
824-2-1-2	VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE						
	824-2-1-2-R1	Augmentation de travailleurs en relation avec les entités oeuvrant sur la promotion du travail décent	%	27	27	20	20
824-2-2	ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019						
824-2-2-1	SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015						
	824-2-2-1-R1	Taux de participation des entités concernées par le PPTD	%	100	10	10	10
824-2-2-2	PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSUREE						
	824-2-2-2-R1	Pourcentage des travailleurs recensés bénéficiant de promotion sociale	%	63	56	65	70
824-2-2-3	PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2015-2019 EVALUE						
	824-2-2-3-R1	rapport d'évaluation du PPTD disponible	*Nombre*	1	0	0	0
824-2-2-4	PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 ELABORE						
	824-2-2-4-R1	Nombre de documents PPTD 2020-2024 édités	*NOMBRE*	100	0	0	0
824-2-2-5	PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 MIS EN ŒUVRE						
	824-2-2-5-R1	Nombre des missions de suivi	*NOMBRE*	20	0	0	0
824-2-3	REGULER LES FLUX MIGRATOIRES, NOTAMMENT PAR LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION BILATERALE ET INTERNATIONALE EN MATIERE DE MIGRATION PROFESSIONNELLLE						
824-2-3-1	Madagascar impliqué dans le processus de recrutement et de gestion sous-régional, régional, bilatéral et international en matière de migration professionnelle						
	824-2-3-1-R1	Nombre d'activités effectuées impliquant Madagascar dans le processus de recrutement et de gestion sous-régional, régional, bilatéral et international en matière de migration professionnelle	*NOMBRE*	3	0	0	0
824-2-3-2	Flux migratoires bien régulés						
	824-2-3-2-R1	Taux d'activités de régulation des flux migratoires effectuées	%	100	0	0	0
824-2-3-3	Un Plan National de Migration professionnelle élaboré, mis en œuvre et effectivement suiv						
	824-2-3-3-R1	Nombre d'actions menées dans le cadre de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Plan National de Migration professionnelle	*NOMBRE*	30	0	0	-
824-2-5	Intensifier les mesures efficaces et immédiates pour reduire la migration irrégulière --						
824-2-5-1	Flux migratoires bien regulés						
	824-2-5-1-R1	Nombre d'actions menées visant à reguler les flux migratoires	*NOMBRE*	0	7	7	7

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES						
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES						
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail						
826-1	ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT						
826-1-1	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS						
826-1-1-1	ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES						
	826-1-1-1-R1	Pourcentage d'atteinte des objectifs du PNA	%	10	10	10	-
826-1-2	INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS						
826-1-2-1	ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET LOIS SOCIALES						
	826-1-2-1-R1	Taux de disponibilité et d'accès à l'information en matière du travail et lois sociales	%	100	0	0	0
826-1-2-2	TEXTES RELATIFS AU TRAVAIL MIS A JOUR ET ACCESSIBLES AU PUBLIC						
	826-1-2-2-R1	Taux des textes mis à jour	%	100	0	0	0
826-1-3	PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT						
826-1-3-1	ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS						
	826-1-3-1-R1	Pourcentage d'engagements réspectés	%	100	100	100	100
826-1-4	PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS						
826-1-4-1	SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE						
	826-1-4-1-R1	Taux de couverture de la sécurité sociale	%	35	50	75	75
826-1-4-2	PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI						
	826-1-4-2-R1	pourcentage des entreprises, Ministère et Institution, Association et ONG possedant un Plan d'Action de Lutte	%	25	25	50	50
826-1-5	AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL						
826-1-5-1	RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL						
	826-1-5-1-R1	Nombre de structures rédynamisées et mises en place	*NOMBRE*	16	0	0	0
826-1-5-2	Promouvoir le dialogue socil aux droits fondamentaux (INTRA)						
	826-1-5-2-R1	Nombre des travailleurs formés	*NOMBRE*	270	0	0	0
826-1-6	Réaliser des ateliers de formation avec les partenaires sociaux dans le domaine de la législation du travail et du developpement personnel pour la promotion du dialogue social, du travail décent et de la productivité au travail.						
826-1-6-1	Dialogue social effectif et relation professionnelle favorable conduisant à la productivité et la performance des entreprises						
	826-1-6-1-R1	Nombre d' ateliers de formation effectués	*NOMBRE*	0	75	80	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES							
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES							
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail							
	826-2	Promouvoir le Travail Décent dans le secteur formel et l'économie informelle						
	826-2-1	Rendre l'économie informelle un secteur apte à assurer les droits des travailleurs par la modernisation et mise en proximité de l'Administration de travail						
		826-2-1-1	L'administration du travail est moderne et proche des usagers					
			826-2-1-1-R1 taux d'informations échangées	%	0	25	50	75

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES						
320	FONCTION PUBLIQUE						
015	Administration et Coordination						
015-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS						
015-1-1	AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE						
015-1-1-1	OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE						
	015-1-1-1-R1	Nombre de départements bénéficiant le renforcement de capacité en matière de planification	*NOMBRE*	3	3	3	3
015-1-1-2	L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU MINISTÈRE						
	015-1-1-2-R1	taux d'accessibilté à l' information du Ministère	%	75	80	80	80
015-1-1-3	LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE						
	015-1-1-3-R1	Taux des dossiers traités à temps	%	90	100	100	100
015-1-1-4	Relevés de services automatisés						
	015-1-1-4-R1	nombre des actes codifiés et numérisés	*NOMBRE*	15000	20000	25000	25000
015-1-1-5	FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE						
	015-1-1-5-R1	Taux de médiatisation de toutes les événements survenus au sein du MFPTLS	%	85	90	90	90
015-1-1-6	HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES MISSIONS DU MFPRATLS						
	015-1-1-6-R1	Taux des textes harmonisés	%	100	0	0	0
015-1-1-7	COORDINATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHES						
	015-1-1-7-R1	GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHES COORDONNEES	%	100	100	100	100
015-1-1-8	ELABORATION DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES						
	015-1-1-8-R1	Nombre de textes élaborés	*NOMBRE*	0	7	8	9
015-1-1-9	VULGARISATION DES TEXTES ET DOCUMENTS OFFICIELS						
	015-1-1-9-R1	Nombre de textes vulgarisés	*NOMBRE*	0	75	85	100
015-1-2	RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ						
015-1-2-1	L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE						
	015-1-2-1-R1	Nombre de régions ayant accès aux services de la Fonction Publique , du Travail et des Lois Sociales	*NOMBRE*	23	23	23	23
015-1-2-2	MARCHÉS APPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004						
	015-1-2-2-R1	Taux de marchés approuvées	%	100	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES						
320	FONCTION PUBLIQUE						
128	Réforme de l'Administration						
128-1	REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ						
128-1-1	CONTRIBUER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET À L'ORIENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC						
128-1-1-1	Usagers du service public guidés et informés selon le type de services voulus						
	128-1-1-1-R1	Taux de satisfaction des visiteurs au MTEFPLS comparé au nombre total de visiteurs recensé	%	30	0	0	0
128-1-1-2	ACCESSIBILITÉ DU PUBLIC ET DES AGENTS DE L'ETAT AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES						
	128-1-1-2-R1	Taux de procédure disponible selon le type de service	%	20	0	0	0
128-1-2	CONTRÔLER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE						
128-1-2-1	RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES						
	128-1-2-1-R1	Outil et cadre juridique relatifs aux contrôles administratifs de recrutement	%	100	0	0	0
	128-1-2-1-R2	Taux des agents non ancadrés recrutés comparé aux postes budgétaires	%	50	0	0	0
128-1-2-2	Le MTEFPLS dispose des documents relatifs à la planification des besoins en effectifs, emplois et compétences des ministères et institutions						
	128-1-2-2-R1	Le MTEFPLS dispose des documents relatifs à la plannification des besoins en effectif, emploi et compétence des ministères et institutions	%	30	0	0	0
	128-1-2-2-R2	Taux de plan GPEEC des ministères et institutions centralisés, étudiés et validés par le MTEFPLS	%	30	0	0	0
128-1-3	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT						
128-1-3-1	LES DONNÉES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS UN SYSTÈME INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS SAINE						
	128-1-3-1-R1	taux d'intégration des données relatives aux agents de l'Etat dans un système informatisé	%	20	0	0	0
128-1-7	Appuyer les réformes de la Fonction Publique pour une gestion rationnelle des ressources humaines publiques						
128-1-7-1	Appropriation des outils et documents GPEEC par les responsables RH des Ministères et Institutions au niveau régional et central						
	128-1-7-1-R1	Nombre des responsables RH maîtrisant les outils GPEEC	*NOMBRE*	0	30	50	80
128-1-7-2	L'Etat dispose d'une base fiable et exhaustive pour une gestion rationnelle de ses ressources humaines						
	128-1-7-2-R1	Taux de couverture de l'AUGURE	%	0	27	60	100
128-1-7-3	Sytème de recrutement répondant aux réels besoins de l'Administration Publique						
	128-1-7-3-R1	Nombre de réunion organisé sur la création et missions de la Commission Centrale de Recrutement ainsi que ceux du SCAR	*NOMBRE*	0	2	2	2
128-1-7-4	Satisfaction des agents publics et des usagers du service public						
	128-1-7-4-R1	Taux de satisfaction des agents publics et des usagers effectuant des services au sein de la fonction publique	%	0	30	40	50

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES						
320	FONCTION PUBLIQUE						
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public						
131-1	MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.						
131-1-1	Renforcer la réforme de l'Administration à travers les formations initiales et continues des agents de l'Etat (INFA)						
131-1-1-1	Réforme de l'Administration effective						
	131-1-1-1-R1	Nombre des agents formés	*NOMBRE*	1300	676	1300	1300
131-1-2	ASSURER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA RENDRE PLUS PERFORMANTE						
131-1-2-1	SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES						
	131-1-2-1-R1	Nombre d'ateliers impliquant les syndicats et les DRH tenus	*NOMBRE*	6	0	0	0
	131-1-2-1-R2	Nombre des actions menées dans le cadre de la vulgarisation et de la visibilité de la réalisation de la PNFOP	*NOMBRE*	7	0	0	-
131-1-3	PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT						
131-1-3-1	EQUIVALENCE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT HIÉRARCHIQUE DES FONCTIONNAIRES						
	131-1-3-1-R1	Taux d'incohérences identifiées	%	13	0	0	0
131-1-3-2	CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ETAT RENFORCÉES						
	131-1-3-2-R1	Taux d'agents bénéficiant d'un renforcement de compétences	%	40	0	0	0
131-1-3-3	RECRUTEMENT DES AGENTS DE L'ETAT ASSAINIS						
	131-1-3-3-R1	Taux d'agent de l'Etat bénéficiant de renforcement des capacités	%	20	0	0	0
	131-1-3-3-R2	Taux d'incohérences identifiées	%	40	0	0	0
131-1-4	PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE ET RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE						
131-1-4-1	RÈGLES DÉONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ETAT ET SYSTÈME DISCIPLINAIRE EFFICACE						
	131-1-4-1-R1	Taux de codes distribués par rapport au nombre des agents de l'Etat	%	40	0	0	0
	131-1-4-1-R2	Efectif des agents jugés par le Codis	*NOMBRE*	50	0	0	0
131-1-5	MODERNISER LE SYSTÈME DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT						
131-1-5-1	SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT MODERNISÉS						
	131-1-5-1-R1	Taux de mise en place d'une base de données fiable	%	25	0	0	0
	131-1-5-1-R2	Nombre des dossiers traités	*NOMBRE*	20000	0	0	0
131-1-6	GARANTIR L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DE L'ETAT (ENAM)						
131-1-6-1	QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET CAPACITE DES AGENTS DE L'ETAT DANS LES NORMES DE PROGRAMME DE FORMATION ORGANISE SUIVANT LE RECADRAGE PEDAGOGIQUE						
	131-1-6-1-R1	Formation suivant les normes appropriées par les agents de l'Etat	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES						
320	FONCTION PUBLIQUE						
131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public						
131-2	Moderniser la gouvernance de la Fonction publique afin de la rendre plus redevable et performante						
131-2-1	Assurer la coordination et pilotage des actions relatives à la Fonction Publique pour une meilleure synergie des actions						
131-2-1-1	SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES						
	131-2-1-1-R1	Coordonner les activités des directions techniques placées sous l'autorité de la DGFOP ainsi que les services régionaux de la FOP	*NOMBRE*	0	3	3	3
	131-2-1-1-R2	Nombre de réunions de coordination, d'information, de partage et de réflexion avec tous les acteurs de la Gestion des ressources humaines publiques tenues	*NOMBRE*	0	14	14	14
131-2-2	Restructurer et moderniser la Gouvernance de la Fonction Publique afin de rendre disponible sur l''ensemble du territoire national des ressources humaines de qualité, performantes, et en effectifs suffisants						
131-2-2-1	Sytème de recrutement dans la Fonction Publiquue assainis à travers le contrôle d'authenticité des diplômes et des certificats présentés par les candidats ainsi que le suivi des concours administratifs						
	131-2-2-1-R1	Nombre de dossiers portant demande des équivalences administratives traités et étudiés	*NOMBRE*	0	10000	20000	30000
	131-2-2-1-R2	Nombre de concours administratifs faisan l'objet de suivi et de contrôle du Ministère en charge de la FOP	*NOMBRE*	0	4	3	3
131-2-2-2	Système de formation et de perfectionnement des agents de l'Etat répondant en permanence aux besoins en compétences de l'Administration publique						
	131-2-2-2-R1	Nombre de Ministère et Institutions bénéficiant d'un appui dans l'identification de leur besoin en formation	*NOMBRE*	0	23	23	23
131-2-2-3	système d'évaluation dans la fonction publique amelioré						
	131-2-2-3-R1	taux d'appropriation des méthodes d'évaluation par les responsables des ressources humaines	%	0	20	50	70
131-2-2-4	SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT MODERNISÉS						
	131-2-2-4-R1	Nombre de dossiers traités	*NOMBRE*	0	20000	20000	20000
	131-2-2-4-R2	Taux de mise en place d'une base de données fiable	%	0	35	50	75
131-2-3	Promouvoir l'éthique et restaurer la discipline au sein de la fonction publique						
131-2-3-1	Règles déontologiques de l'Administration respectées par les agents de l'Etat et système disciplinaire efficace						
	131-2-3-1-R1	Nombre de codes distribués	*NOMBRE*	0	10000	15000	17000
	131-2-3-1-R2	Effectifs des agents de l'Etat jugés par le CODIS	*NOMBRE*	0	80	75	70

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES							
330	EMPLOI							
607	Promouvoir la croissance economique par l'emploi décent							
	607-1	PROMOUVOIR L'EMPLOI DECENT ET PRODUCTIF						
	607-1-1	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO						
		607-1-1-1	VALORISATION DES COMPETENCES DES ACTIFS					
			607-1-1-1-R1	NOMBRE D'ACTIF CIBLÉS	*NOMBRE*	4700	200	400	600
	607-1-2	IDENTIFIER LES BESOINS EN FORMATIONS ET REALISER LES FORMATIONS						
		607-1-2-1	Formation continue et Perfectionement Professionnel des Jeunes assurés sur les métiers ruraux et l'entrepreunariat					
			607-1-2-1-R1	NOMBRE DES JEUNES FORMES SUR LES METIERS URBAINS ET RURAUX	*NOMBRE*	1000	200	400	600
	607-1-3	METTRE EN RELATION LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES OFFRES D'EMPLOI RECUES						
		607-1-3-1	Demandeurs d'emploi et offre d'emploi reçus					
			607-1-3-1-R1	Accord de partenariat signé	*NOMBRE*	150	0	0	0
		607-1-3-2	Informations sur le MT disponible					
			607-1-3-2-R1	Accord de partenariat signé	*%*	50	0	0	0
	607-1-4	PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC						
		607-1-4-1	Partenariat public privé sensibilisé					
			607-1-4-1-R1	Accord de partenariat signé	*NOMBRE*	1	1	1	1
	607-1-5	AMELIORER LE CADRE JURIDIQUE EN MATIERE D'EMPLOI ET AUGMENTER LE NOMBRE DE JEUNES ET GROUPES VULNERABLES INSERES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL						
		607-1-5-1	POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI, MISE A JOUR ET DISPONIBLE					
			607-1-5-1-R1	NOMBRE DE PROJET DE LOI MIS A JOUR ET VALIDE	*NOMBRE*	1500	0	0	0
			607-1-5-1-R2	NOMBRES DES PERSONNELS FORMES,	*NOMBRE*	1500	0	0	0
			607-1-5-1-R3	INFORMATION SUR L'EMPLOI DISPONIBLE	*NOMBRE*	1500	0	0	0
		607-1-5-2	L'INSERTION DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREATION DE LEUR PROPRE ENTREPRISE EST FACILITE					
			607-1-5-2-R1	NOMBRE DES JEUNES CHOMEURS QUALIFIÉS À UN EMPLOI POTENTIEL	*NOMBRE*	1500	0	0	0
	607-1-6	Promouvoir l'employabilité de la population active et la création d'emploi						
		607-1-6-1	Informations sur les formations et les métiers facilitées					
			607-1-6-1-R1	Jeunes et groupes vulnérables formés	*NOMBRE*	6800	0	0	0
		607-1-6-2	Centres de Formations professionnelles mis en place					
			607-1-6-2-R1	Centres de Formations professionnelles sont mis en place	*NOMBRE*	8	0	0	0
		607-1-6-3	Jeunes sensibilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi					
			607-1-6-3-R1	jeunes sensibilisés et formés	*NOMBRE*	1500	0	0	0
		607-1-6-4	Suivre et évaluer les projets en cours					
			607-1-6-4-R1	Nombre de jeunes recadrés	*NOMBRE*	150	200	300	300
		607-1-6-5	Productivité des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée					
			607-1-6-5-R1	Jeunes formés et bien encadrés en PME,en artisanat, en agriculture	*%*	50	0	0	0
		607-1-6-6	L'Agence Nationale pour l'Emploi créé					
			607-1-6-6-R1	Agence Nationale pour l'Emploi créé	*NOMBRE*	2	0	0	0
		607-1-6-7	Système d'information sur le Marché du travail mis en place et opérationnel					
			607-1-6-7-R1	Information sur le Marché du travail mis en place et opérationnel	*%*	50	0	0	0
		607-1-6-8	Legislation en faveur de la promotion de l'emploi améliorée et harmonisée suivant les orientations de l'IEM					
			607-1-6-8-R1	Politique Nationale sur l'Emploi et élaboration des textes sur l'emploi mise à jour	*NOMBRE*	3	0	0	0

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
607-1-7	**Mettre en relation le monde professionnelle , le marché du travail et un système d'information sur l'emploi**						
607-1-7-1	**Système de bases de données opérationnel et à jour**						
	607-1-7-1-R1	bases de données opérationnel et à jour	%	50	50	65	75
607-1-7-2	**Informations nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et diffusées**						
	607-1-7-2-R1	Jeunes informés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi	*NOMBRE*	15000	20000	30000	30000
607-1-A	**Informations sur le MT disponible**						
607-1-A-1	**Informations sur le MT disponible**						
	607-1-A-1-R1	Accord de partenariat signé	%	50	0	0	0
607-1-B	**Augmenter le nombre des jeunes et chercheurs d'emploi inserés dans le monde professionnel**						
607-1-B-1	**Facilliter le passage des jeunes et des populations actives vers l'emplois**						
	607-1-B-1-R1	Nombres des jeunes encadrés et inserés dans le monde profesionnel	*NOMBRE*	0	475	1250	1900
607-1-C	**Promouvoir l'entrepreunariat urbains et ruraux**						
607-1-C-1	**Auto-emploi urbain et rural promu**						
	607-1-C-1-R1	Pourcentage	*(%)*	0	25	50	100
607-1-C-2	**Compétences des jeunes urbains valorisés**						
	607-1-C-2-R1	Pourcentage	%	0	35	70	100
607-1-C-3	**Compétences des jeunes ruraux valorisés**						
	607-1-C-3-R1	Pourcentage	%	0	35	70	100
607-1-C-4	**Création d'entreprise par des jeunes et des groupes vulnérables favorisée**						
	607-1-C-4-R1	PORCENTAGE	%	0	35	70	100

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

340 INDUSTRIE

051 Administration et Coordination

051-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE

051-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

051-1-1-1 AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES

051-1-1-1-01 REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DU PERSONNEL

051-1-1-1-02 PAYER LES FRAIS DE TRAITEMENT ET SOINS DU PERSONNEL

051-1-1-2 RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT

051-1-1-2-01 GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES

051-1-1-3 LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES

051-1-1-3-01 COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA

051-1-1-3-02 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE

051-1-1-3-03 ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA

051-1-1-4 PARTICIPATION DU MINISTERE ASSUREES

051-1-1-4-01 ACCOMPAGNER LES MEMBRES DU CABINET LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES

051-1-1-5 ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES

051-1-1-5-01 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE

051-1-1-5-02 MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

051-1-1-6 E-GOUVERNANCE PRATIQUE

051-1-1-6-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC

051-1-1-7 LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES

051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE

051-1-1-8 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT

051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES

051-1-1-9 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES

051-1-1-9-01 TRANSFERT POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE

051-1-1-9-02 PAYER LES DEPENSES DE TRANSFERT AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET AU SECTEUR PRIVE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

340 INDUSTRIE

051 Administration et Coordination

051-2 DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE

051-2-1 ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

051-2-1-1 LES ACTIVITES DES DRICA SONT EXECUTEES AVEC EFFICACITE

051-2-1-1-01 ASSURER LA REALISATION DES ACTIVITES DE CHAQUE DRICA

051-2-1-2 PERSONNEL INDEMNISES ET EFFECTIVEMENT PAYES

051-2-1-2-01 S'ACQUITTER DES CHARGES DU PERSONNEL (SALAIRE ECD ET CNAPS) ET LES INDEMNITES

051-2-1-3 RENFORCEMENT DES MATÉRIELS ET DES INFRASTRUCTURES DU MICA

051-2-1-3-01 AMENAGER ET RÉHABILITER LES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DISPOSITION DU MICA

051-2-1-3-02 INVENTORIER ET RECENSER LES PATRIMOINES DU MICA À TRAVERS LES RÉGIONS

051-2-1-4 OUTILS PERFORMANTS ET DISPONIBLES

051-2-1-4-01 ENTRETENIR LES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS EN PERMANENCE

051-2-1-4-02 ENTRETENIR LES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS EN PERMANENCE, ASSURER LA DISPONIBILITE DES BASES DE DONNEES ET DEVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION

051-2-1-5 INFORMATIONS FIABLES ET A JOUR

051-2-1-5-01 METTRE À JOUR LES BASES DE DONNEES EN PERMANENCE

051-2-1-6 LE MINISTERE EST DOTE D'UN PATRIMOINE MODERNE ET D'UN PERSONNEL QUALIFIE

051-2-1-6-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES, MATERIELLES ET HUMAINES

051-2-1-7 GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE

051-2-1-7-01 COORDINATION DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX AFFAIRES FINANCIÈRES

051-2-1-7-02 PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES

051-2-1-7-03 MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

051-2-1-8 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MIDSP

051-2-1-8-01 SUIVI DE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS

051-2-1-8-02 ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DISPOSITION DU MIDSP

051-2-1-8-03 PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITE MATERIELLE ET HUMAINE: CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES NOUVEAUX BÂTIMENTS/ ACQUISITION DE MATERIELS ROULANTS

051-2-1-8-04 ASSURER LES SOINS MÉDICAUX DU PERSONNEL ET DE LEUR FAMILLE

051-2-1-8-05 INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MIDSP À TRAVERS LES RÉGIONS

051-2-1-9 PERSONNEL QUALIFIE ET COMPETENTS, MATERIELS ET EQUIPEMENTS REMIS A NIVEAU

051-2-1-9-01 Former les agents du MICA en langues étrangères, en gestion de projet

051-2-1-A Patrimoine du Ministère réhabilité et personnel qualifié

051-2-1-A-01 REHABILITER LES INFRASTRUCTURES DU MICA AU NIVEAU DES REGIONS

051-2-1-B RESSOURCES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES

- -

051-2-1-C COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS AINSI QUE DES RÉALISATIONS DU MICA ASSUREE

- -

051-2-1-D ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC

- -

051-2-1-E PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTEES

- -

051-2-1-F HORIZON PARTENARIALE DU MICA ELARGIE

- -

051-2-2 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

051-2-2-1 SERVICE RENDU RECONNU

051-2-2-1-01 TRAITER LES DOSSIERS DE CHANCELLERIE

051-2-2-2 RESSOURCES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES

051-2-2-2-01 ASSURER LE TRAITEMENT ADMINISTRATIFS DES AGENTS EN DEBUT, EN COURS ET EN FIN DE CARRIERE ET LA REPARTITION RATIONELLE DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE

051-2-2-3 FORMATION EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS REELS DU PERSONNEL

051-2-2-3-01 ELABORER UN CURCULA DES FORMATIONS INTERIEURES ET EXTERIEURES AINSI QUE DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX ET AUX NIVEAUX DES DRICAS

051-2-2-4 COTE HUMAIN DES AGENTS VALORISE

051-2-2-4-01 AMELIORER LE VOLET SOCIAL SUR LE PLAN PROFESSIONNEL ET PERSONNEL DES AGENTS

051-2-2-5 PROJETS DU MICA EN COHERENCE AVEC LE PEM

051-2-2-5-01 RÉALISER LES ÉTUDES NECESSAIRES ET LA REDACTION DES NOTES CONCEPTUELLES RELATIFS AUX PROJETS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

340 INDUSTRIE

051 Administration et Coordination

051-2-2-6 COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MICA

051-2-2-6-01 ETABLIR LE TABLEAU DE BORD ET EVALUER LA PERFORMANCE, LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DU MINISTERE ET DU PTA DE CHAQUE DIRECTION

051-2-2-7 ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC

051-2-2-7-01 ASSURER LA VISIBILITE DU MINISTERE AU NIVEAU EXTERNE

051-2-2-8 CONFORMITE DES METHODOLOGIES ET DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ET DE SUIVI EFFICACES

051-2-2-8-01 VEILLER AU RESPECT DES METHODOLOGIES ET NORME DE PRATIQUE ET D'EXAMINER LES DISPOSITIFS DE CONTROLE ET DE SUIVI INTERNE

051-2-2-9 PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTES

051-2-2-9-01 SUPERVISER ET SUIVRE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS

051-2-2-A ORGANISMES RATTACHES SOUTENUS ET APPUYES

051-2-2-A-01 RENFORCER LA CAPACITE ET LE SUIVI - ÉVALUATION DES ORGANISMES

051-2-2-B HORIZON PARTENARIALE DU MICA ELARGIE

051-2-2-B-01 AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT

051-2-2-C AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES

051-2-2-C-01 REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DU PERSONNEL

051-2-2-D RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT

051-2-2-D-01 GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES

051-2-2-E LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES

051-2-2-E-01 ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA

051-2-2-E-02 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE

051-2-2-E-03 COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA

051-2-2-F L'ACCESSIBILITE AUX INFORMATIONS ET LA GESTION DES DONNEES EST AMELIOREE

051-2-2-F-01 DIGITALISATION

051-2-2-G LES INFRASTRUCTURES DE TOUS LES DEMEMBREMENTS DU MICA AUX NIVEAUX CENTRAL ET REGIONAL SONT MODERNISEES

051-2-2-G-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES, MATERIELLES ET HUMAINES

051-2-2-H ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES

051-2-2-H-01 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE

051-2-2-H-02 MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

051-2-2-I LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES CITOYENS ENVERS LE MICA EST RETABLIE

051-2-2-I-01 CONVEVOIR ET VEILLER A LA MISE EN ŒUVRE LA STRATEGIE MINISTERIELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (SENSIBILISATION, PREVENTION ET POURSUITE)

051-2-2-J ORGANISATION ET QUALITE DES SERVICES AMELIOREES, ANOMALIES DETECTEES

051-2-2-J-01 COLLECTER, ETUDIER ET RENDRE DISPONIBLE LES INFORMATIONS SUR LES ELEMENTS AYANT TRAITS A APPORTER DES VALEURS AJOUTEES AUX ACTIVITES

051-2-2-K LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT

051-2-2-K-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES

051-2-2-L TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES

051-2-2-L-01 PAYER LES DEPENSES DE TRANSFERT AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS

051-2-3 AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION.

051-2-3-1 TEXTES LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES

051-2-3-1-01 PROPOSER, ETUDIER ET METTRE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MIS EN VIGUEUR

051-2-3-1-02 MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MIS EN VIGUEUR

051-2-3-1-03 ETUDES JURIDIQUES DES TEXTES RECUEILLIS

051-2-3-1-04 PROPOSITION DE RÉFORMES EN FONCTION DES BESOINS DE L'ENTITÉ

051-2-4 ASSURER LA VISIBILITÉ ET LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC

051-2-4-1 COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP

051-2-4-1-01 RÉDACTION DES RAPPORTS (DE PERFORMANCE, DE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES, …)

051-2-4-1-02 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DES DIRECTIONS CENTRALES, DES ORGANISMES RATTACHÉS ET DES SERVICES CENTRAUX

051-2-4-1-03 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MIDSP AU NIVEAU DES RÉGIONS ET DE LEURS ANTENNES

051-2-4-1-04 RÉALISATIONS D'ÉTUDES, DE NOTES CONCEPTUELLES DE PROJETS

051-2-4-1-05 PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINES: « RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES DIRIS ET DE LEURS ANTENNES »

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

340 INDUSTRIE

051 Administration et Coordination

PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINES: « RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES DIRIS ET DE LEURS ANTENNES »

051-2-4-1-06 RÉALISATION DES ÉVALUATIONS DES PLANS DE TRAVAIL DE CHAQUE DIRECTION ET DU MIDSP

051-2-4-1-07 ACCOMPAGNEMENT LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES

051-2-4-1-08 ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE AU NIVEAU DE LA RÉGION CONCERNÉE

051-2-4-2 INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES

051-2-4-2-01 COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP

051-2-4-2-02 RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE

051-2-4-3 OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES

051-2-4-3-01 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES

051-2-4-3-02 RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES AGENTS DU MIDSP

051-2-4-3-03 ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS

051-2-4-3-04 MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS

051-2-5 ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP

051-2-5-1 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE

051-2-5-1-01 PAIEMENT DES FRAIS DE REMBOURSEMENT MÉDICAUX POUR LE PERSONNEL DE LA DIRECTION CENTRALE

051-2-5-1-02 PAIEMENT SALAIRE ECD ET CNAPS

051-2-5-1-03 PAIEMENT DES INDEMNITÉS DU PERSONNEL

051-2-5-1-04 RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE

051-2-5-2 RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP

051-2-5-2-01 ELABORATION DES CURCULA DE FORMATION DES AGENTS SPÉCIALISÉS

051-2-5-2-02 PARTAGE DES INFORMATIONS SUR LES DIVERSES FORMATIONS ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EXISTANTES LOCALEMENT ET À L'EXTÉRIEUR

051-2-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

051-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

051-2-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

340 INDUSTRIE

605 Industrie

605-1 DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF

605-1-1 PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES

605-1-1-1 MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION

605-1-1-1-01 LANCEMENT D'APPELS À MANIFESTATION SUR LES ZONES DÉDIÉES

605-1-1-1-02 ORGANISATION DE ROAD SHOW LOCAL AU NIVEAU DES ZONES DÉDIÉES

605-1-1-2 SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION

605-1-1-2-01 CONSULTATION DES AUTORITÉS ET POPULATIONS LOCALES DANS LES ZONES IDENTIFIÉES

605-1-1-2-02 ETABLISSEMENT DE PARTENARIATS AVEC TOUTES LES ENTITÉS ET DÉPARTEMENTS CONCERNÉS PAR ZONES DÉDIÉES

605-1-2 PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES

605-1-2-1 NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES

605-1-2-1-01 RÉALISATION D'ÉTUDES, ENQUÊTES ET INVESTIGATIONS POUR OBTENIR DES INFORMATIONS ET DONNÉES SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES

605-1-2-1-02 MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE

605-1-2-1-03 RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINE: MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE

605-1-2-1-04 BENCHMARKING SUR LES PRATIQUES ET LES EXPÉRIENCES DES AUTRES PAYS EN MATIÈRE DE PROMOTION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES

605-1-2-2 VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE

605-1-2-2-01 FACILITATION DE L'ACCESSIBLE DU PUBLIC AUX INFORMATIONS SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES LOCALES

605-1-3 REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY

605-1-3-1 COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE

605-1-3-1-01 CONTRIBUTION A LA REMISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES INDUSTRIES MALAGASY

605-1-3-1-02 DÉPLOIEMENT DES CATI DANS LES RÉGIONS

605-1-3-1-03 SENSIBILISATION DES INDUSTRIELS À INNOVER DANS LEURS ACTIVITÉS

605-1-3-1-04 CONTRIBUER A LA REMISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES INDUSTRIES MALAGASY

605-1-3-1-05 ACCOMPAGNER LES INDUSTRIES LORS DE L'ADOPTION DU CONCEPT D'INDUSTRIALISATION

605-1-3-1-06 RENFORCER LE SUIVI ET LES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE POLLUTION INDUSTRIELLE

605-1-3-1-07 APPUI A L'EMERGENCE DE L'INDUSTRIE A MADAGASCAR

605-1-3-1-08 PROJET DE TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LA REGION DU SUD OUEST DE MADAGASCAR (PTASO)

605-1-3-1-09 PROJET D'APPUI A L'INDUSTRIALISATION ET AU SECTEUR FINANCIER (PAISF)

605-1-3-1-10 APPUI A LA TRANSFORMATION SEMI-INDUSTRIELLE DE LA CANNE A SUCRE

605-1-3-1-11 INDUSTRIALISATION AGRO ALIMENTAIRE

605-1-3-1-12 APPUI AUX CHAINES DE VALEUR CAFE MANIOC

605-1-3-2 VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE

605-1-3-2-01 PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES FILIÈRES INDUSTRIELLES, DE L'AGRO INDUSTRIE ET DE L'AGROBUSINES LOCAL

605-1-3-2-02 SENSIBILISATION DE SES DIRECTIONS À LA VISION, LES OBJECTIFS ET LES DÉFIS DES GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

605-1-3-2-03 FORMATION DES PRODUCTEURS LOCAUX EN PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES

605-1-3-3 VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE

605-1-3-3-01 RENFORCEMENT DU SUIVI ET DES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE

605-1-3-4 OPERATEURS SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE

- -

605-1-3-5 DECHETS INDUSTRIELS REDUITS

- -

605-1-4 RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP

605-1-4-1 MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP

605-1-4-1-01 MISE EN PLACE UN CORPUS DE CONSULTANTS CAPABLE D'APPORTER DES SERVICE QUALIFIÉS AUX ORGANISMES RATTACHÉS

605-1-4-1-02 FAIRE UN DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP

605-1-4-2 RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION

605-1-4-2-01 PAIEMENT DES ARRIÉRÉS ENVERS LES ORGANISMES RATTACHÉES À PARTICIPATION DE L'ETAT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

340 INDUSTRIE

605 Industrie

605-2 -- FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS

605-2-1 RENFORCER ET REDYNAMISER LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY

605-2-1-1 VALEUR AJOUTE AUGMENTEE

605-2-1-1-01 STIMULER LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DE MATIERE PREMIERE EN PRODUIT FINI RÉPONDANT AUX NORMES

605-2-1-2 OPERATEURS SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE

605-2-1-2-01 ACCOMPAGNER LES INDUSTRIES LORS DE L'ADOPTION DU CONCEPT D'INDUSTRIALISATION ECO-RESPONSABLE

605-2-1-3 LES ZONES D'EMERGENCE INDUSTRIELLES SONT ETABLIES

605-2-1-3-01 T05. INDUSTRIALISATION STRATEGIQUE

605-2-1-4 LES BESOINS FONDAMENTAUX DES CONSOMMATEURS SONT REPONDUS PAR LES UNITES INDUSTRIELLES MISES EN PLACE

605-2-1-4-01 T04. INDUSTRIALISATION AGRO ALIMENTAIRE

605-2-1-5 DES CATI SONT CREEES DANS DIVERSES REGIONS

605-2-1-5-01 CRÉER DES CATI AU NIVEAU DES REGIONS

605-2-1-6 CHAQUE INDUSTRIE SE DOTE D'UNE INDUSTRIE REGIONALE

605-2-1-6-01 METTRE EN PLACE DES UNITES DE TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES

605-2-2 ASSURER LA GESTION ET ET LE CONTRÔLE DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE

605-2-2-1 MATÉRIELS ET TECHNIQUES DE PRODUCTION AMÉLIORES

605-2-2-1-01 SENSIBILISER LES ACTEURS A L'INNOVATION DES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES

605-2-2-2 DECHETS INDUSTRIELS REDUITS

605-2-2-2-01 RENFORCER LE SUIVI ET LES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

340 INDUSTRIE

621 Développement du Secteur Privé

621-1 FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS

621-1-1 INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ

621-1-1-1 DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE

621-1-1-1-01 ORGANISATION EFFECTIVE DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET DU COMITÉ DE PILOTAGE DU DPP

621-1-1-1-02 IDENTIFICATION DES THÈMES SECTORIELS DPP DANS LES RÉGIONS

621-1-1-1-03 CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP

621-1-1-1-04 ORGANISATION DE TABLES RONDES SUR DIFFÉRENTS THÈMES ("SECTEUR PUBLIC, FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, "DÉFIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DU SECTEUR PRIVÉ",...)

621-1-1-1-05 SENSIBILISATION SECTEUR PUBLIC SUR LA NÉCESSITÉ DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ET APPUI À LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE

621-1-1-1-06 MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION DES COMMISSIONS DPP RÉGIONALE

621-1-1-2 RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES

621-1-1-2-01 COMPILATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COMITÉ DE PILOTAGE

621-1-1-2-02 RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ

621-1-1-2-03 FORMULATION ET RÉDACTION DES RÉFORMES

621-1-1-2-04 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES

621-1-2 INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS

621-1-2-1 ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE

621-1-2-1-01 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT

621-1-2-1-02 IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME

621-1-2-1-03 SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT

621-1-2-1-04 ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL

621-1-2-2 NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION

621-1-2-2-01 ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS

621-1-2-2-02 SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI

621-1-2-3 Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance

621-1-2-3-01 Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités

621-1-3 Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales

621-1-3-1 Environnement entrepreneurial amélioré

621-1-3-1-01 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural

621-1-3-1-02 Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

340 INDUSTRIE

621 Développement du Secteur Privé

621-2 FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS

621-2-1 INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS

621-2-1-1 LE SOCLE ENTREPRENEURIAL DE MADAGASCAR EST PROMU

621-2-1-1-01 T06. PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DE L'INNOVATION

621-2-1-2 ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALE EN CROISSANCE

621-2-1-2-01 ELABORER UNE STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT

621-2-1-3 COMPÉTITIVITÉ DES PME, PMI, COOPÉRATIVES ET DES START-UP RENFORCÉE

621-2-1-3-01 ASSURER LE RENFORCEMENT DE LA COMPETITIVITE DES PME ET PMI AINSI QUE DES COOPERATIVES

621-2-1-4 ENTREPRENEURIAT STIMULE

- -

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

360 COMMERCE

037 Administration et Coordination

037-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE

037-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

037-1-1-1 ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES

037-1-1-1-01 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE

037-1-1-2 E-GOUVERNANCE PRATIQUE

037-1-1-2-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC

037-1-1-3 LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES

037-1-1-3-01 COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA

037-1-1-4 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT

037-1-1-4-01 PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES

037-1-1-5 AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES

037-1-1-5-01 REMBOURSEMENT DES FRAIS MEDICAUX

037-1-1-5-02 PAYER LES TRAITEMENTS, SOINS ET FRAIS D'HOSPITALISATION DES AGENTS

037-1-1-6 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES

037-1-1-6-01 SUBVENTIONNER LES EPA ET EPIC

037-1-1-6-02 SUBVENTIONNER LES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET LE SECTEUR PRIVE

037-1-1-7 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT

037-1-1-7-01 Gérer efficacement les ressources financières du Ministère

037-1-1-8 BATIMENTS REHABILITES, CENTRES DE CONTRÔLE QUALITE REHABILITES ET CCI MODERNISES

037-1-1-8-01 REHABILITER LES INFRASTRUCTURES DU MICA AU NIVEAU CENTRAL

037-1-1-9 Agents formés en droit de la consommation et en procédures de contrôle économique

037-1-1-9-01 Former les agents en droit de la consommation

037-1-1-A Un portail du commerce est créé

037-1-1-A-01 Créer un site d'information sur le Commerce

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

360 COMMERCE

614 Commerce Intérieur

614-1 RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

614-1-1 ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

614-1-1-1 LES CONSOMMATEURS SONT PROTEGES PAR LES LOIS ET LES DISPOSITIFS

614-1-1-1-01 T01. PROTECTION DES CONSOMMATEURS

614-1-1-1-02 ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES CONSOMMATEURS

614-1-1-2 SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU

614-1-1-2-01 ASSAINIR LE MARCHÉ ET PROMOUVOIR LA CONCURRENCE

614-1-1-2-02 ASSURER LE CONTRÔLE, LA CONFORMITE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, LA DISPONIBILITÉ DES PPN SUR LE MARCHÉ

614-1-1-2-03 PROMOUVOIR ET RENFORCER LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS POUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

614-1-1-3 LA METROLOGIE LEGALE EST DOTEE DE MATERIELS INNOVANTS ET REPONDANT AUX NORMES

614-1-1-3-01 DOTER LA METROLOGIE LEGALE EN MATIERE D'INNOVATION TECHNIQUE

614-1-1-4 LABO DE CHIMIE REMIS A NIVEAU ET OPERATIONNEL

614-1-1-4-01 OPERATIONNALISER LE LABO DE CHIMIE

614-1-1-5 PROMOTION COMMERCIALE APPUYEE ET MARCHE SECURISE

614-1-1-5-01 PROMOUVOIR L'APPUI COMMERCIAL ET LA SECURISATION DU MARCHE

614-1-1-6 LE BIEN-ETRE DES CONSOMMATEURS EST AMELIORE PAR L'EXISTENCE DES INFRASTRUCTURES APPROPRIEES

614-1-1-6-01 PROTECTION DES CONSOMMATEURS

614-1-1-7 LE MARCHE EST CONTRÔLé

614-1-1-7-01 ASSURER LE CONTRÔLE, LA CONFORMITE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, LA DISPONIBILITÉ DES PPN SUR LE MARCHÉ

614-1-1-8 Les instruments de mesure règlementés sont vérifiés par le SML

614-1-1-8-01 Vérifier les instruments de mesure règlementés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

360 COMMERCE

615 Commerce Extérieur

615-1 RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE

615-1-1 DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

615-1-1-1 MADAGASCAR EST INTEGRE DANS LES MARCHES INTERNATIONAUX

615-1-1-1-01 T02. PROMOTION DE L'EXPORTATION

615-1-1-1-02 Promotion de l'Exportation

615-1-1-2 INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE

615-1-1-2-01 PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LE COMMERCE DURABLE

615-1-1-2-02 AMÉLIORER LE PROCESSUS DE CONTRÔLE DE L'EXPORTATION PAR L'OPÉRATIONNALISATION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DES BNT DES PRODUITS ET PAR LA MISE EN PLACE DE L'AUTORITÉ NATIONALE DES MESURES CORRECTIVES

615-1-1-2-03 DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE BIOCOMMERCE ET AMÉLIORER L'ACCÈS AU MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES À MADAGASCAR

615-1-1-2-04 REDYNAMISER LES ORGANISMES D'APPUI AU COMMERCE DE PRODUITS ET DE SERVICES

615-1-1-3 secteur privé capable de se développer de manière inclusive et plus compétitif sur les marchés national, régional et international

615-1-1-3-01 Programme d'appui à l'emploi et l'intégration régionnale PROCOM

615-1-1-4 Centre de formation équipé, artisans et PME formés en technique de travail du cuir

615-1-1-4-01 programme de mise en œuvre de l'intégration regionale

615-1-1-5 Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible

615-1-1-5-01 METTRE EN PLACE Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible

615-1-1-6 UGP Opérationnelle

615-1-1-6-01 206. Facilité de la SADC liée au commerce

615-1-1-7 le label "VITA MALAGASY" promu sur les marchés local, régional et international

615-1-1-7-01 Promouvoir le label "VITA MALAGASY" sur les marchés local, régional et international

615-1-1-8 partenariats et conventions économiques signés et horizons partenariales élargies

615-1-1-8-01 182. Appui à la mise en oeuvre des partenariats économiques

615-1-1-9 Mise en place de l'APEX appuyé

615-1-1-9-01 Mettre en place un APEX

615-1-1-A Chaînes de valeur à fort potentialité identifiées

615-1-1-A-01 T01-APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PARTENARIATS ECONOMIQUE (PADEIR)

615-1-1-B Secteur privé développé de manière inclusive

615-1-1-B-01 T02-PROGRAMME D'APPUI A L'EMPLOI ET L'INTEGRATION REGIONAL (CIR)

615-1-1-C Accès des produits d'exportations malgaches sur le marché régional amélioré

615-1-1-C-01 T03-PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE L'INTEGRATION REGIONNALE (FACMAIR)

615-1-1-D Barrières tarifaires entravant le libre échange supprimées

615-1-1-D-01 T04-FACILITE DE LA SADC LIEE AU COMMERCE (TRF)

615-1-1-E L'accès aux marchés internationaux facilité

615-1-1-E-01 FACILITER L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX

615-1-1-F LA QUALITE DES PRODUITS AGRICOLES EXPORTES EST AMELIOREE

615-1-1-F-01 Mettre en place et/ou moderniser les unités de contrôles aux frontières

615-1-1-G L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX EST FACILITE

615-1-1-G-01 Programme d'appui à l'emploi et l'intégration régionnale PROCOM

615-1-1-G-02 APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PARTENARIATS ECONOMIQUE (PADEIR)

615-1-1-G-03 COORDONNER LES ACTIVITES LIEES AU COMMERCE INTERIEUR, A LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET LE COMMERCE EXTERIEUR

615-1-1-G-04 Projet d'approvisionnement en Produits stratégiques

615-1-1-G-05 FACILITER L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

862 CULTURE ET ARTISANAT

616 Artisanat

616-1 L'ARTISANAT JOUR SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE

616-1-1 L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE

616-1-1-1 LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES

616-1-1-1-01 T03. PROFESSIONNALISATION DE L'ARTISANAT

616-1-1-2 L'ARTIANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE

616-1-1-2-01 Regrouper les artisans dans les structures comme le chambre de proffession et d'artisanat (Ex-Chambre de métiers)

616-1-1-2-02 Encourager la transformation d'unités et les initiatives de formation des artisans

616-1-1-3 LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN VALEUR

616-1-1-3-01 Promouvoir les biens ou services de l'Artisanat malagasy qui sont des vitrines mirroirs de la culture malagasy (Aloalo, Art Zafimaniry, Valiha, ….)

616-1-1-3-02 Encourager la reproduction par les artisans, des biens ou services qui sont des vitrines-mirroirs de la culture malagasy

616-1-1-3-03 Sensibiliser les artisans sur les normes existants exigés par les marchés

616-1-1-3-04 Regrouper et organiser les artisans pour harmoniser l'appui et l'orientation(syndicat-association-coopérative-cluster-…..)

616-1-1-4 Artisans professionnels et produits compétitifs

616-1-1-4-01 Assurer la compétitivité et la professionnalisation des artisans

616-1-2 L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE

616-1-2-1 LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ

616-1-2-1-01 Contribuer à la facilitation de l'exportation des produits artisanaux

616-1-2-1-02 Moderniser le dispositif de certification et de labelisation

616-1-2-1-03 Soutenir/encourager la participation des Artisans à des évènements nationaux ou internationaux majeurs

616-1-2-1-04 Encourager ou faciliter la création du marché ou point de vente de produit artisanaux,

616-1-2-1-05 Développer la pratique artisanale et du savoir faire

616-1-2-1-06 Mettre en place un système d'information sur les marchés et les points de vente de produits artisanaux, Organisation d'évènement spécifique à l'artisanat

616-1-2-2 LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT

616-1-2-2-01 Repertorier les artisans et les organisations d'Artisans (Groupement, syndicats, coopératives, ….)

616-1-2-2-02 Soutenir les initiative de formation des artisans en gestion entreprenariale et en design

616-1-2-2-03 Améliorer et innovation des cadres d'activités du Secteur Artisanat

616-1-2-3 LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ

616-1-2-3-01 Appuyer les Chambre de Profession et de l'Artisanat

616-1-2-3-02 Renforcer le cadre legal du secteur de l'Artisanat

616-1-2-3-03 Equiper les CHAMBRES DE PROFESSION DE L'Artisanat

616-1-2-4 Registres des artisans disponibles

616-1-2-4-01 Mettre à disposition un registres des artisans

616-1-2-5 Entrepreunariat artisanal promu

616-1-2-5-01 Promouvoir l'entrepreunariat artisanal

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

862 CULTURE ET ARTISANAT

616 Artisanat

616-2 FAIRE DE L'ARTISANAT UN AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET VALORISER LES POTENTIELS ARTISANAUX

616-2-1 RENFORCER LA CHAINE DE VALEUR DE L'ARTISANAT MALAGASY

616-2-1-1 LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES

616-2-1-1-01 PROFESSIONNALISATION DE L'ARTISANAT

616-2-1-2 L'accessibilité des matières premières pour les artisans est améliorée

616-2-1-2-01 Faciliter l'accessibilité aux matières premières par la mise en place d'une centrale d'achat

616-2-1-3 Métiers d'artisans promus et professionnalisés

616-2-1-3-01 Promouvoir et professionnaliser les métiers d'artisans à travers les Chambres des Métiers

616-2-1-4 Artisans professionnels et produits compétitifs

616-2-1-4-01 Assurer la compétitivité et la professionnalisation des artisans

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
34	**MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT**						
340	**INDUSTRIE**						
051	**Administration et Coordination**						
	051-1	**PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE**					
	051-1-1	**INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ**					
	051-1-1-1	**AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES**					
		051-1-1-1-R1	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITES	*NOMBRE*	100	100	100	-
	051-1-1-2	**RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT**					
		051-1-1-2-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	*%*	0.98	0.98	0.98	-
	051-1-1-3	**LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES**					
		051-1-1-3-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	*%*	0.60	0.60	0.60	-
		051-1-1-3-R2	Nombre de dossier traités	*NOMBRE*	0	20	20	20
	051-1-1-4	**PARTICIPATION DU MINISTERE ASSUREES**					
		051-1-1-4-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	*%*	0.6	0.6	0.6	-
	051-1-1-5	**ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES**					
		051-1-1-5-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	*NOMBRE*	3	3	3	-
	051-1-1-6	**E-GOUVERNANCE PRATIQUE**					
		051-1-1-6-R1	NOMBRE DE NTIC UTILISEES	*NOMBRE*	10	10	10	-
	051-1-1-7	**LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES**					
		051-1-1-7-R1	TAUX DE PRIS EN CHARGE DU PERSONNEL	*%*	100	100	100	-
	051-1-1-8	**LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT**					
		051-1-1-8-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	*%*	0.98	0.98	0.98	-
	051-1-1-9	**TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES**					
		051-1-1-9-R1	NOMBRE D'EPA ET D'EPIC SUBVENTIONNE	*NOMBRE*	2	2	2	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
340	INDUSTRIE						
051	Administration et Coordination						
051-2	DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE						
051-2-1	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES						
051-2-1-1	LES ACTIVITES DES DRICA SONT EXECUTEES AVEC EFFICACITE						
	051-2-1-1-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	%	60	60	60	-
	051-2-1-1-R2	Nombre de rapports d'activités émises	NOMBRE	50	50	50	50
051-2-1-2	PERSONNEL INDEMNISES ET EFFECTIVEMENT PAYES						
	051-2-1-2-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INDEMNITES PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	%	100	100	100	100
051-2-1-3	RENFORCEMENT DES MATÉRIELS ET DES INFRASTRUCTURES DU MICA						
	051-2-1-3-R1	NOMBRE DES INFRASTRUCTURES RENFORCES AUX NIVEAU CENTRAL ET REGIONAL	NOMBRE	8	8	10	-
051-2-1-4	OUTILS PERFORMANTS ET DISPONIBLES						
	051-2-1-4-R1	BASES DE DONNÉES DU PATRIMOINE INFORMATIQUE DU MICA	NOMBRE	1	1	1	-
	051-2-1-4-R2	Nombre de fiches d'interventions en maintenance et assistance informatique effectuées	NOMBRE	0	800	800	800
051-2-1-5	INFORMATIONS FIABLES ET A JOUR						
	051-2-1-5-R1	BASES DE DONNÉES (PPN, INDUSTRIES, INVESTISSEURS, FILIÈRES INDUSTRIELLES, ENTREPRISES, COOPÉRATIVES, ...)	NOMBRE	2	2	2	-
051-2-1-6	LE MINISTERE EST DOTE D'UN PATRIMOINE MODERNE ET D'UN PERSONNEL QUALIFIE						
	051-2-1-6-R1	TAUX DES MATERIELS REMIS A NIVEAU	%	15	15	20	-
	051-2-1-6-R2	NOMBRE DE PERSONNELS FORMES	NOMBRE	150	150	150	-
	051-2-1-6-R3	Nombre de bâtiments réhabilités	NOMBRE	4	4	4	-
051-2-1-7	GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE						
	051-2-1-7-R1	TAUX D'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX DE RÉGULATION	POURCENTAGE	0,95	0,98	0,98	-
051-2-1-8	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MIDSP						
	051-2-1-8-R1	AUGMENTATION DES PATRIMOINES DU MIDSP SELON LES BESOINS	POURCENTAGE	0,9	0,95	0,98	-
051-2-1-9	PERSONNEL QUALIFIE ET COMPETENTS, MATERIELS ET EQUIPEMENTS REMIS A NIVEAU						
	051-2-1-9-R1	NOMBRE DE CERTIFICAT OBTENU	NOMBRE	150	150	150	-
051-2-1-A	Patrimoine du Ministère réhabilité et personnel qualifié						
	051-2-1-A-R1	TAUX DE REHABILITATION DU PATRIMOINE	%	10	15	20	-
051-2-1-B	RESSOURCES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES						
	051-2-1-B-R1	Nombre de dossiers RH traités	NOMBRE	10	20	20	20
051-2-1-C	COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS AINSI QUE DES RÉALISATIONS DU MICA ASSUREE						
	051-2-1-C-R1	Nombre de fiches de suivis et de rappots sur la performance	NOMBRE	4	4	4	4
051-2-1-D	ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC						
	051-2-1-D-R1	Nombre de parutions médiatiques du MICA	NOMBRE	250	500	500	500
051-2-1-E	PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTEES						
	051-2-1-E-R1	Nombre de marchés et conventions passées par rapport au PPM	NOMBRE	14	40	40	40
051-2-1-F	HORIZON PARTENARIALE DU MICA ELARGIE						
	051-2-1-F-R1	Nombre de réunions de partenariats	NOMBRE	0	5	5	5

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
051-2-2	**INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ**						
051-2-2-1	**SERVICE RENDU RECONNU**						
	051-2-2-1-R1	NOMBRE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ATTRIBUEES AUX AGENTS DE L'ETAT ET DU SECTEUR PRIVE	*NOMBRE*	10	10	10	-
051-2-2-2	**RESSOURCES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES**						
	051-2-2-2-R1	POURCENTAGE DES AGENTS INFORMES SUR LEUR SITUATION ADMINISTRATIVE	*%*	100	100	100	-
051-2-2-3	**FORMATION EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS REELS DU PERSONNEL**						
	051-2-2-3-R1	NOMBRE DE CERTIFICATS DELIVRES	*NOMBRE*	150	150	150	-
051-2-2-4	**COTE HUMAIN DES AGENTS VALORISE**						
	051-2-2-4-R1	NOMBRE D'ACTIONS SOCIALES REALISEES	*NOMBRE*	2	2	2	-
051-2-2-5	**PROJETS DU MICA EN COHERENCE AVEC LE PEM**						
	051-2-2-5-R1	RAPPORT ENTRE PROJETS SOUMIS ET PROJETS	*%*	80	80	80	-
051-2-2-6	**COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MICA**						
	051-2-2-6-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	*NOMBRE*	3	3	3	-
051-2-2-7	**ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC**						
	051-2-2-7-R1	NOMBRE DE PARUTIONS DANS LES MEDIAS ET LES EVENEMENTS	*NOMBRE*	500	500	500	-
051-2-2-8	**CONFORMITE DES METHODOLOGIES ET DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ET DE SUIVI EFFICACES**						
	051-2-2-8-R1	NOMBRE DE RAPPORTS D'AUDIT REDIGES	*NOMBRE*	3	3	3	-
051-2-2-9	**PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTES**						
	051-2-2-9-R1	NOMBRE DES DOSSIERS TRAITES	*NOMBRE*	10	10	10	-
051-2-2-A	**ORGANISMES RATTACHES SOUTENUS ET APPUYES**						
	051-2-2-A-R1	NOMBRE D'ORGANISMES RATTACHES REMIS A NIVEAU	*NOMBRE*	7	7	7	-
051-2-2-B	**HORIZON PARTENARIALE DU MICA ELARGIE**						
	051-2-2-B-R1	NOMBRE D'ACCORDS ET CONVENTIONS SIGNES	*NOMBRE*	3	3	3	-
051-2-2-C	**AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES**						
	051-2-2-C-R1	Taux d'engagement des frais médicaux	*%*	-	100	100	100
051-2-2-D	**RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT**						
	051-2-2-D-R1	Taux d'exécution budgétaire	*%*	0	100	100	100
051-2-2-E	**LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES**						
	051-2-2-E-R1	Nombre de dossiers traités	*NOMBRE*	10	20	20	20
051-2-2-F	**L'ACCESSIBILITE AUX INFORMATIONS ET LA GESTION DES DONNEES EST AMELIOREE**						
	051-2-2-F-R1	Nombre de zones sensibilisées sur l'utilisation du logiciel APPRO	*NOMBRE*	0	2	11	3
051-2-2-G	**LES INFRASTRUCTURES DE TOUS LES DEMEMBREMENTS DU MICA AUX NIVEAUX CENTRAL ET REGIONAL SONT MODERNISEES**						
	051-2-2-G-R1	Taux d'engagement des dépenses du projet de Modernisation	*%*	0	95	96	97
051-2-2-H	**ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES**						
	051-2-2-H-R1	Nombre de STAFF MEETINGS	*NOMBRE*	0	40	40	40
051-2-2-I	**LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES CITOYENS ENVERS LE MICA EST RETABLIE**						
	051-2-2-I-R1	Nombre de doléances relatives à la corruption reçues et traités	*NOMBRE*	20	45	30	20
051-2-2-J	**ORGANISATION ET QUALITE DES SERVICES AMELIOREES, ANOMALIES DETECTEES**						
	051-2-2-J-R1	Nombre de cas étudiés et les rapports y afférents	*NOMBRE*	0	8	8	8
051-2-2-K	**LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT**						
	051-2-2-K-R1	Taux d'engagement des contributions internationales	*%*	100	100	100	100
051-2-2-L	**TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES**						

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
34	**MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT**							
340	**INDUSTRIE**							
051	**Administration et Coordination**							
		051-2-2-L-R1	Taux d'engagement des dépenses de transfert aux EP	%	100	100	100	100
	051-2-3	**AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION.**						
	051-2-3-1	**TEXTES LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES**						
		051-2-3-1-R1	NOMBRE DE TEXTES MISE À DISPOSITION DU PUBLIC	*Nombre de documents*	1	2	3	-
		051-2-3-1-R2	Nombre de textes traités, étudiés et/ou soumis en Conseil	*NOMBRE*	0	12	12	12
	051-2-4	**ASSURER LA VISIBILITÉ ET LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC**						
	051-2-4-1	**COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP**						
		051-2-4-1-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	*NOMBRE*	3	3	3	-
	051-2-4-2	**INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES**						
		051-2-4-2-R1	NOMBRE DE PARUTIONS D'ARTICLES ET D'ÉVENEMENTS MÉDIATIQUES COUVERTS	*NOMBRE*	500	500	500	-
	051-2-4-3	**OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES**						
		051-2-4-3-R1	BASES DE DONNÉES (INDUSTRIES, INVESTISSEURS, FILIÈRES INDUSTRIELLES, ENTREPRISES, COOPÉRATIVES, ...)	*NOMBRE*	1	1	1	-
	051-2-5	**ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP**						
	051-2-5-1	**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE**						
		051-2-5-1-R1	EQUILIBRE DES EFFECTIFS PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE CHAQUE DIRECTION	*POURCENTAGE DE SATISFACTION DE CHAQUE DIRECTION*	80% à 90%	90% à 95%	90% à 95%	-
	051-2-5-2	**RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP**						
		051-2-5-2-R1	NOMBRE DE CERTIFICATS ET/OU DE DIPLÔMES OCTROYÉS AUX AGENTS DU MIDSP	*NOMBRE*	150	150	150	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT							
340	INDUSTRIE							
605	Industrie							
	605-1	DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF						
	605-1-1	PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES						
		605-1-1-1	MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION					
			605-1-1-1-R1	NOMBRE D'INVESTISSEURS INTÉRESSÉS	*POURCENTAGE SELON LES SENSIBILISATIONS*	65% à 70%	70% à 75%	75% à 80%	-
		605-1-1-2	SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION					
			605-1-1-2-R1	NOMBRE DE SITES IDENTIFIÉS	*NOMBRE*	5	5	5	-
	605-1-2	PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES						
		605-1-2-1	NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES					
			605-1-2-1-R1	NOMBRE DE NOUVELLES FILIÈRES	*POURCENTAGE*	5% à 8%	8% à 10%	10% à 13%	-
		605-1-2-2	VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE					
			605-1-2-2-R1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS	*POURCENTAGE*	10% à 15%	15% à 20%	20% à 25%	-
	605-1-3	REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY						
		605-1-3-1	COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE					
			605-1-3-1-R1	DIMINUTION DES COÛTS DE PRODUCTION	*POURCENTAGE*	5% à 8%	8% à 10%	10% à 12%	-
			605-1-3-1-R2	Nombre de Zones Industrielles mises en place	*NOMBRE*	3	3	4	5
		605-1-3-2	VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE					
			605-1-3-2-R1	NOMBRE D'UNITÉS DE TRANSFORMATION CRÉÉES ET EN RÈGLE	*POURCENTAGE SELON LES FORMATIONS ET LES SENSIBILISATIONS RÉALISÉES*	75% à 80%	80% à 85%	85% à 90%	-
		605-1-3-3	VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE					
			605-1-3-3-R1	AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES EXPORTATIONS DE PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY	*POURCENTAGE*	5% à 8%	8% à 10%	10% à 13%	-
		605-1-3-4	OPERATEURS SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE					
			605-1-3-4-R1	Nombre de sociétés sensibilisées et accompagnées	*NOMBRE*	5	50	70	90
		605-1-3-5	DECHETS INDUSTRIELS REDUITS					
			605-1-3-5-R1	Nombre de plaintes environnementales gérées et nombre d'engagements environnementaux evalués	*NOMBRE*	17	40	50	60
	605-1-4	RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP						
		605-1-4-1	MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP					
			605-1-4-1-R1	NOUVEAUX STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP ÉLABORÉS ET ADOPTÉS	*POURCENTAGE SELON LES ÉTUDES EFFECTUÉES*	1	1	1	-
		605-1-4-2	RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION					
			605-1-4-2-R1	SOCIÉTÉS D'ETAT DE NOUVEAU OPÉRATIONNELLES	*POURCENTAGE*	65% à 70%	70% à 75%	75% 80%	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT							
340	INDUSTRIE							
605	Industrie							
	605-2	-- FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS						
	605-2-1	RENFORCER ET REDYNAMISER LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY						
		605-2-1-1	VALEUR AJOUTE AUGMENTEE					
			605-2-1-1-R1	PART DE LA VALEUR AJOUTEE DU SECTEUR INDUSTRIEL DANS LE PIB	%	25	25	25	-
		605-2-1-2	OPERATEURS SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE					
			605-2-1-2-R1	NOMBRE DES INDUSTRIES ADOPTANT LE CONCEPT D'INDUSTRIALISATION ECO-RESPONSABLE	*NOMBRE*	3	6	10	-
		605-2-1-3	LES ZONES D'EMERGENCE INDUSTRIELLES SONT ETABLIES					
			605-2-1-3-R1	NOMBRE DE ZEI CREEES	*NOMBRE*	7	7	7	-
		605-2-1-4	LES BESOINS FONDAMENTAUX DES CONSOMMATEURS SONT REPONDUS PAR LES UNITES INDUSTRIELLES MISES EN PLACE					
			605-2-1-4-R1	NOMBRE D'UNITE DE TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES CREEES	*NOMBRE*	4	5	6	-
		605-2-1-5	DES CATI SONT CREEES DANS DIVERSES REGIONS					
			605-2-1-5-R1	NOMBRE DE CATI MIS EN PLACE	*NOMBRE*	1	1	1	-
		605-2-1-6	CHAQUE INDUSTRIE SE DOTE D'UNE INDUSTRIE REGIONALE					
			605-2-1-6-R1	NOMBRE D'UNITE DE TRANSFORMATION MIS EN PLACE	*NOMBRE*	1	1	1	-
	605-2-2	ASSURER LA GESTION ET ET LE CONTRÔLE DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE						
		605-2-2-1	MATÉRIELS ET TECHNIQUES DE PRODUCTION AMÉLIORES					
			605-2-2-1-R1	POURCENTAGE MOYEN D'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA QUALITE DES PRODUITS	%	60	60	60	-
		605-2-2-2	DECHETS INDUSTRIELS REDUITS					
			605-2-2-2-R1	POURCENTAGE DE REDUCTION DES DECHETS INDUSTRIELS	%	10	15	20	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT							
340	INDUSTRIE							
621	Développement du Secteur Privé							
	621-1	FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS						
	621-1-1	INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ						
		621-1-1-1	DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE					
			621-1-1-1-R1	COMITE DPP CREES	*NOMBRE*	2	2	2	-
		621-1-1-2	RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES					
			621-1-1-2-R1	NOMBRE DE RÉFORMES MISES EN ŒUVRE	*NOMBRE*	1	1	1	-
	621-1-2	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS						
		621-1-2-1	ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE					
			621-1-2-1-R1	NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES	*NOMBRE*	5	10	15	-
		621-1-2-2	NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION					
			621-1-2-2-R1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS	*POURCENTAGE*	45%	50%	60%	-
		621-1-2-3	Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance					
			621-1-2-3-R1	NOMBRE DE COOPERATIVES CREEES	*NOMBRE*	5	5	5	-
	621-1-3	Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales						
		621-1-3-1	Environnement entrepreneurial amélioré					
			621-1-3-1-R1	Nombre de stratégies mises en oeuvre	*NOMBRE*	0	2	2	2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT							
340	INDUSTRIE							
621	Développement du Secteur Privé							
	621-2	FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS						
	621-2-1	INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS						
		621-2-1-1	LE SOCLE ENTREPRENEURIAL DE MADAGASCAR EST PROMU					
			621-2-1-1-R1	COOPERATIVES CREEES	*NOMBRE*	5	5	5	-
		621-2-1-2	ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALE EN CROISSANCE					
			621-2-1-2-R1	NOMBRE D'ENTREPRISES CREEES	*NOMBRE*	5	10	15	-
		621-2-1-3	COMPÉTITIVITÉ DES PME, PMI, COOPÉRATIVES ET DES START-UP RENFORCÉE					
			621-2-1-3-R1	POURCENTAGE MOYEN D'AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRE DES PME, PMI, COOPERATIVES ET DES STARTUPS	*%*	15	20	25	-
		621-2-1-4	ENTREPRENEURIAT STIMULE					
			621-2-1-4-R1	START-UP CREES ET PROMUS	*NOMBRE*	10	10	10	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
360	COMMERCE						
037	Administration et Coordination						
037-1	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE						
037-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ						
037-1-1-1	ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES						
	037-1-1-1-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	*NOMBRE*	3	3	3	-
	037-1-1-1-R2	Taux d'engagement des projets du MICA	*%*	100	100	100	100
037-1-1-2	E-GOUVERNANCE PRATIQUE						
	037-1-1-2-R1	NOMBRE DE NTIC UTILISEES	*NOMBRE*	10	10	10	-
037-1-1-3	LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES						
	037-1-1-3-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	*%*	60	60	60	-
	037-1-1-3-R2	Nombre de Dossiers traités	*NOMBRE*	10	20	20	20
037-1-1-4	LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT						
	037-1-1-4-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	*POURCENTAGE*	98	100	100	100
037-1-1-5	AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES						
	037-1-1-5-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	*%*	0.98	0.98	0.98	-
	037-1-1-5-R2	Taux d'engagement des fraisd'hospitalisation, de traitements et soins	*%*	100	100	100	100
037-1-1-6	TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES						
	037-1-1-6-R1	NOMBRE DES EPA ET EPIC SUBVENTIONNESE	*NOMBRE*	2	2	2	-
	037-1-1-6-R2	Taux d'engagement des subventions et transferts	*%*	0	100	100	100
037-1-1-7	TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT						
	037-1-1-7-R1	Taux d'exécution budgétaire	*%*	95	97	97	-
037-1-1-8	BATIMENTS REHABILITES, CENTRES DE CONTRÔLE QUALITE REHABILITES ET CCI MODERNISES						
	037-1-1-8-R1	NOMBRE DE BATIMENTS REHABILITES	*NOMBRE*	4	4	4	-
037-1-1-9	Agents formés en droit de la consommation et en procédures de contrôle économique						
	037-1-1-9-R1	Nombre d'agents formés en droit de la consommation	*NOMBRE*	100	100	100	-
037-1-1-A	Un portail du commerce est créé						
	037-1-1-A-R1	nombre de sites opérationnelles	*NOMBRE*	1	1	1	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT							
360	COMMERCE							
614	Commerce Intérieur							
	614-1	RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS						
	614-1-1	ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS						
		614-1-1-1	LES CONSOMMATEURS SONT PROTEGES PAR LES LOIS ET LES DISPOSITIFS					
			614-1-1-1-R1	NOMBRE DE TEXTES SUR LE DISPOSITIF JURIDIQUE DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS	*NOMBRE*	1	1	1	-
			614-1-1-1-R2	Nombre de laboratoires d'analyse réhabilités	*NOMBRE*	0	2	2	1
		614-1-1-2	SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU					
			614-1-1-2-R1	Taux de produits respectant les dispositions en vigueur	*%*	60	60	60	-
			614-1-1-2-R2	Taux produits conformes	*%*	60	60	60	-
		614-1-1-3	LA METROLOGIE LEGALE EST DOTEE DE MATERIELS INNOVANTS ET REPONDANT AUX NORMES					
			614-1-1-3-R1	Nombre de centres de métrologies fonctionnelles	*NOMBRE*	1	1	1	-
		614-1-1-4	LABO DE CHIMIE REMIS A NIVEAU ET OPERATIONNEL					
			614-1-1-4-R1	NOMBRE DE LABO DE CHIMIE OPERATIONNEL	*NOMBRE*	1	1	1	-
		614-1-1-5	PROMOTION COMMERCIALE APPUYEE ET MARCHE SECURISE					
			614-1-1-5-R1	Taux de produits respectant les dispositions en vigueur	*%*	60	60	60	-
		614-1-1-6	LE BIEN-ETRE DES CONSOMMATEURS EST AMELIORE PAR L'EXISTENCE DES INFRASTRUCTURES APPROPRIEES					
			614-1-1-6-R1	Nombre d'infrastructures pour la protection des consommateurs mis en place et/ou réhabilités	*NOMBRE*	0	2	2	1
		614-1-1-7	LE MARCHE EST CONTRÔLé					
			614-1-1-7-R1	Nombre de cartes rouge distribués	*NOMBRE*	-	15000	15000	25000
		614-1-1-8	Les instruments de mesure règlementés sont vérifiés par le SML					
			614-1-1-8-R1	Nombre d'instruments de mesure vérifiés	*NOMBRE*	0	3300	3500	4000

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
34	**MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT**						
360	**COMMERCE**						
615	**Commerce Extérieur**						
615-1	**RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE**						
615-1-1	**DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS**						
615-1-1-1	**MADAGASCAR EST INTEGRE DANS LES MARCHES INTERNATIONAUX**						
	615-1-1-1-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTEES	*NOMBRE*	22	24	26	-
	615-1-1-1-R2	Nombre d'Agence pour la Promotion de l'exportation (APEX) mis en place	*NOMBRE*	1	1	1	1
615-1-1-2	**INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE**						
	615-1-1-2-R1	Nombre de Réunions assitées	*NOMBRE*	18	22	24	-
615-1-1-3	**secteur privé capable de se développer de manière inclusive et plus compétitif sur les marchés national, régional et international**						
	615-1-1-3-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTEES	*NOMBRE*	22	24	26	-
615-1-1-4	**Centre de formation équipé, artisans et PME formés en technique de travail du cuir**						
	615-1-1-4-R1	NOMBRE DE CENTRE DE FORMATION OPERATIONNEL	*NOMBRE*	1	1	1	-
615-1-1-5	**Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible**						
	615-1-1-5-R1	NOMBRE programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible	*NOMBRE*	1	1	1	-
615-1-1-6	**UGP Opérationnelle**						
	615-1-1-6-R1	NOMBRE D'UGP OPERATIONNEL	*NOMBRE*	1	1	1	-
615-1-1-7	**le label "VITA MALAGASY" promu sur les marchés local, régional et international**						
	615-1-1-7-R1	NOMBRE DE LABEL VITA MALAGASY INSTAURE	*NOMBRE*	1	1	1	-
615-1-1-8	**partenariats et conventions économiques signés et horizons partenariales élargies**						
	615-1-1-8-R1	NOMBRE DE CONVENTIONS SIGNEES	*NOMBRE*	3	3	3	-
615-1-1-9	**Mise en place de l'APEX appuyé**						
	615-1-1-9-R1	NOMBRE D'APEX OPERATIONNEL	*NOMBRE*	1	1	1	-
615-1-1-A	**Chaînes de valeur à fort potentialité identifiées**						
	615-1-1-A-R1	NOMBRE DE CHAINES DE VALEURS A FORTE POTENTIALITE IDENTIFIEE	*NOMBRE*	2	2	2	-
615-1-1-B	**Secteur privé développé de manière inclusive**						
	615-1-1-B-R1	Nombre de Réunions assistées	*NOMBRE*	22	24	26	-
615-1-1-C	**Accès des produits d'exportations malgaches sur le marché régional amélioré**						
	615-1-1-C-R1	TAUX D'ACCESSIBILITE DES PRODUITS D'EXPORTATION MALAGASY SUR LA MARCHE	*%*	30	35	40	-
615-1-1-D	**Barrières tarifaires entravant le libre échange supprimées**						
	615-1-1-D-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTES	*NOMBRE*	4	3	2	-
615-1-1-E	**L'accès aux marchés internationaux facilité**						
	615-1-1-E-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTEES	*NOMBRE*	22	24	26	-
615-1-1-F	**LA QUALITE DES PRODUITS AGRICOLES EXPORTES EST AMELIOREE**						
	615-1-1-F-R1	nombre d'unités de contrôles aux frontières opérationnels	*NOMBRE*	0	3	2	2
615-1-1-G	**L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX EST FACILITE**						
	615-1-1-G-R1	Nombre de problème de Barrières non tarifaires résolus	*NOMBRE*	0	10	20	20

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT							
862	CULTURE ET ARTISANAT							
616	Artisanat							
	616-1	L'ARTISANAT JOUR SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE						
	616-1-1	L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE						
	616-1-1-1	LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES						
		616-1-1-1-R1	DOCUMENTS CADRES SUR LA PROFESSIONNALISATION DES METIERS D'ARTISANS	*NOMBRE*	1	1	1	-
	616-1-1-2	L'ARTIANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE						
		616-1-1-2-R1	Nombre d'unités initialement artisanales transformées en unités industrielles	*NOMBRE*	2	5	5	-
	616-1-1-3	LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN VALEUR						
		616-1-1-3-R1	Etendue des variétés d'articles artisanaux, vitrines-miroirs de la culture malagasy, produits et commercialisés	*NOMBRE*	40	50	50	-
	616-1-1-4	Artisans professionnels et produits compétitifs						
		616-1-1-4-R1	NOMBRE DE PRODUITS CERTIFIES ET LABELLES	*NOMBRE*	1	1	1	-
	616-1-2	L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE						
	616-1-2-1	LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ						
		616-1-2-1-R1	Volume d'articles artisanaux commercialisés	*NOMBRE*	110	116	116	-
	616-1-2-2	LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT						
		616-1-2-2-R1	Nombre d'artisans formels en activité	*NOMBRE*	100000	250000	250000	-
	616-1-2-3	LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ						
		616-1-2-3-R1	Valeur ajoutée moyenne des unités artisanales	*%*	7	7	7	-
	616-1-2-4	Registres des artisans disponibles						
		616-1-2-4-R1	BASE DE DONNES ETABLIE	*NOMBRE*	1	1	1	-
	616-1-2-5	Entrepreunariat artisanal promu						
		616-1-2-5-R1	NOMBRE D'ARTISANS BENEFICIANT DE FIHARIANA	*NOMBRE*	150	150	150	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT							
862	CULTURE ET ARTISANAT							
616	Artisanat							
	616-2	FAIRE DE L'ARTISANAT UN AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET VALORISER LES POTENTIELS ARTISANAUX						
	616-2-1	RENFORCER LA CHAINE DE VALEUR DE L'ARTISANAT MALAGASY						
		616-2-1-1	LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES					
			616-2-1-1-R1	Nombre de cité des métiers artisanaux mis en place	*NOMBRE*	1	1	2	2
		616-2-1-2	L'accessibilité des matières premières pour les artisans est améliorée					
			616-2-1-2-R1	Nombre de centrales d'achat installées	*NOMBRE*	0	1	1	1
		616-2-1-3	Métiers d'artisans promus et professionnalisés					
			616-2-1-3-R1	Nombre de Chambre des métiers mis en place	*NOMBRE*	1	1	2	2
		616-2-1-4	Artisans professionnels et produits compétitifs					
			616-2-1-4-R1	Nombre de cartes d'artisans éditées	*NOMBRE*	0	15000	30000	30000

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

370 COMMUNICATION

030 Administration et Coordination

030-1 PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION

030-1-1 COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI

030-1-1-1 LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE

030-1-1-1-01 ASSURER LA TRANSPARENCE ET LA FLUIDITÉ DES INFORMATIONS DE GESTION SUR LES FINANCES PUBLIQUES EN LIGNE (SIIGFP, SIIGMP, AUGURE…)

030-1-1-1-02 APPUYER ET FORMER L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU SYSTÈME D'INFORMATION SUIVANT L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

030-1-1-1-03 AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RÉSEAU

030-1-2 ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION.

030-1-2-1 UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

030-1-2-1-01 CONTRÔLER ET SUIVRE L'EXÉCUTION DES BUDGETS ET PROGRAMMES

030-1-2-1-02 CENTRALISER ET CONSOLIDER LES DONNÉES RELATIVES AUX MOUVEMENTS DES DÉPENSES AUPRÈS DES RDP ET CDP

030-1-2-1-03 FAIRE LE COACHING, LE SUIVI ET L'EVALUATION DES ACTIVITÉS DE CHAQUE DIRECTION CENTRALE ET RÉGIONALE

030-1-2-1-04 LANCER LES PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES PUBLICS

030-1-3 GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE

030-1-3-1 AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS

030-1-3-1-01 RECRUTER DES AGENTS CADRES DU MINISTÈRE

030-1-3-1-02 RENFORCER LES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL

030-1-4 GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE

030-1-4-1 LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;

030-1-4-1-01 RÉGULARISER LA SITUATION JURIDIQUE DES IMMOBILIERS

030-1-4-1-02 RECENSER LES BÂTIMENTS DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL CONSTRUITS ET RÉHABILITÉS

030-1-5 COORDONNER ET REDYNAMISER LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES

030-1-5-1 CENTRES COMMUNAUTAIRES OPÉRATIONNELS

030-1-5-1-01 IDENTIFIER, RÉPERTORIER ET FORMER LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES DANS LES 22 RÉGIONS

030-1-5-1-02 ÉLABORER DES PROJETS DE RÉHABILITATION ET D' OPERATIONNALISATION DES CENTRES COMMUNAUTAIRES

030-1-6 REVALORISER L'IMAGE ET LA NOTORIETE DU MINISTERE EN TANT QU'INSTITUTION PUBLIQUE

030-1-6-1 PERSONNEL MOTIVE ET PUBLIC SATISFAIT

030-1-6-1-01 OUVERTURE DU MEDIA PUBLIC (RNM/TVM) POUR TOUS (ENTITÉ POLITIQUE, ASSOCIATIONS, PLATEFORME,...) = NEUTRALITÉ/IMPARTIALITÉ

030-1-6-1-02 ORGANISER LES GROUPES DE DISCUSSION POUR IDENTIFIER LES DÉTERMINANTS SOCIO-CULTURELS PAR RAPPORT A LA CITOYENNETÉ A MADAGASCAR

030-1-7 DECENTRALISER LES PRODUCTIONS DE PROGRAMMES RADIO/TELEVISION

030-1-7-1 EMISSIONS NOUVELLEMENT CRÉÉES

030-1-7-1-01 PRODUIRE ET DIFFUSER LES PROGRAMMES

030-1-8 DELIMITATION, RESTAURATION ET CLASSEMENT DES SITES CULTURELS

030-1-8-1 VALORISATION DU PATRIMOINE, DE LA CULTURE MALAGASY

030-1-8-1-01 RECENSER, DÉLIMITER ET RESTAURER LES SITES CULTURELS

030-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

030-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

030-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

370 COMMUNICATION

212 Média

212-1 CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION.

212-1-1 ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT

212-1-1-1 DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

212-1-1-1-01 RENFORCER LA CULTURE DE CITOYENNETÉ RESPONSABLE ET DU PATRIOTISME DE FAÇON À RECONQUÉRIR L'ADHÉSION ET LA PARTICIPATION EFFECTIVE DE TOUTES LES FORCES VIVES DE LA NATION AUX AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNAUTAIRES

212-1-1-1-02 ALIGNER LA STRATÉGIE NATIONALE DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS MENÉES PAR LE MCRI

212-1-1-1-03 COLLECTER LES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET LES OUTILS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

212-1-1-1-04 COORDONNER LES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN UTILISANT L'APPROCHE DE COMMUNICATION POUR UN IMPACT COMPORTEMENTAL DITE COMBI (COMMUNICATION FOR BEHAVIORAL IMPACT)

212-1-1-1-05 CRÉER UNE COMPILATION DE TEXTES POUR ALIMENTER LE RÉSEAU DE CONSEIL LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL

212-1-1-1-06 CRÉER ET METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'ARCHIVAGES AUPRÈS DU MCRI

212-1-1-1-07 METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALITÉ DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES

212-1-1-1-08 INTÉGRER LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS DE LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE

212-1-2 AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES TECHNOLOGIES…/CNV)

212-1-2-1 DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA…)

212-1-2-1-01 COLLECTER ET TRAITER LES INFORMATIONS D'UNE MANIÈRE INSTITUTIONNELLE ET RÉFÉRENTIELLE

212-1-2-1-02 RÉVISION DU STATUT RÉGISSANT LES MISSIONS ET LES ATTRIBUTIONS DE L'ANTA

212-1-2-2 DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS

212-1-2-2-01 IDENTIFIER LE RÉSEAU DES ANTENNES DE L'ANIMATION RURALE ET AUTRES STRUCTURES

212-1-2-2-02 ORGANISATION DE CONCOURS NATIONAL POUR LE RECRUTEMENT

212-1-2-2-03 CRÉER UN RÉSEAU DE « COMITÉ LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL »

212-1-2-3 EDUCATION RELATIVE AU BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION

212-1-2-3-01 APPRENDRE LE SENS DE LA LIBERTE D'EXPRESSION AUX JEUNES ESPRITS

212-1-2-3-02 ORGANISER DES SEANCES MOBILES

212-1-2-3-03 SENSIBILISER LES UTILISATEURS DES RESEAUX SOCIAUX ET PHONING RADIOPHONIQUE

212-1-2-4 LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE)

212-1-2-4-01 CONCEVOIR DES SUPPORTS COMPRÉHENSIBLES ET ACCESSIBLES RÉPONDANT AU « POURQUOI » ET AU « COMMENT FAIRE» DES DÉCISIONS PRISES

212-1-2-4-02 CRÉER DES OPPORTUNITÉS D'ÉCHANGES ET DE DIALOGUE INTERINSTITUTIONNEL

212-1-2-4-03 ORGANISER DES CYCLES DE FORMATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION

212-1-2-4-04 PROPOSER DES GRILLES DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION

212-1-2-5 LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU DÉVELOPPEMENT

212-1-2-5-01 ELABORER ET METTRE EN PLACE LE CADRE POLITICO-JURIDIQUE DE LA TNT À MADAGASCAR

212-1-2-5-02 ELABORER UN DOCUMENT DE PROJET

212-1-2-5-03 METTRE EN PLACE INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES (HALLS D'INFORMATION NUMÉRIQUES)

212-1-2-5-04 METTRE À JOUR TOUTES LES ÉTUDES TECHNIQUES DÉJÀ EFFECTUÉES

212-1-2-5-05 MISE À DISPOSITION DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS HOMOLOGUÉS À LA NTIC POUR LES MEDIAS

212-1-2-5-06 PREMIÈRES PHASES DE L'OPÉRATION DES POSTES RADIOS MANIVELLES LANCÉES

212-1-2-6 QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET DES TÉLÉSPECTATEURS

212-1-2-6-01 PRODUIRE ET DIFFUSER À LA RNM ET TVM DEUX ÉMISSIONS DE 07MN/SEMAINE

212-1-2-6-02 PRODUIRE ET DIFFUSER À LA TVM UNE ÉMISSION DE 26MN/MOIS AVEC REDIFFUSION (CIVISME, ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ…)

212-1-3 LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

212-1-3-1 PROMOTION DU PLURALISME DES OPINIONS ET DE LA DIVERSITE CULTURELLE DANS LES CONTENUS MEDIATIQUES

212-1-3-1-01 ACCORDER LA COUVERTURE NATIONALE AUX MEDIAS PRIVES PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES

212-1-3-1-02 FAVORISER L'ACCES DE TOUS AUX MEDIAS PUBLICS

212-1-3-2 REMETTRE A NIVEAU LES RESPONSABLES DE PUBLICATION ET LES FORCES DE L'ORDRE EN MATIERE DE DROIT ET DE PRATIQUE DEMOCRATIQUE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

370 COMMUNICATION

212 Média

212-1-3-2-01 FORMER LES AGENTS DE L'ETAT ET CAPITALISER LES EXPERIENCES DES AGENTS PLUS AGES

212-1-3-2-02 RECYCLER PERIODIQUEMENT LES JOURNALISTES

212-1-3-2-03 REDEPLOYER UNE PARTIE DU PERSONNEL DES MEDIAS PUBLICS ET RESPONSABILISER LES JEUNES AGENTS

212-1-4 RECADRAGE DU CODE DE LA COMMUNICATION MEDIATISEE ET DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL

212-1-4-1 RECADRAGE DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL

212-1-4-1-01 ELABORER DES GUIDES DE CONDUITE PROMOUVANT LA TRANSPARENCE ET L'ESPRIT DEMOCRATIQUE

212-1-4-1-02 REEQUILIBRER LA REPRESENTATIVITE DES SECTEURS PUBLIC/PRIVE AU SEIN DEL'ANRCM

212-1-4-2 REVISION DU CODE DE LA COMMUNICATION

212-1-4-2-01 ABROGER LES DISPOSITIONS QUI RESTREIGNENT LA LIBERTE DE LA PRESSE

212-1-4-2-02 ELABORER UNE CHARTE POUR UNE PRESSE RESPONSABLE ET EMERGENTE

212-1-4-2-03 REVISER LES TEXTES REGISSANT LES RESEAUX SOCIAUX

212-1-5 RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS

212-1-5-1 LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF

212-1-5-1-01 METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MEDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)

212-1-5-1-02 METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALITÉ DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES

212-1-5-1-03 RÉGULER LES ETABLISSEMENTS DE FORMATION EN COMMUNICATION

212-1-5-2 LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, OBSERVATOIRE DE LA PRESSE…) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS

212-1-5-2-01 DOTER DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS À L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM

212-1-5-2-02 ELABORER ET FAIRE ADOPTER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL RÉGISSANT L'ANRCM À LA PLACE DE LA CSCA

212-1-5-2-03 METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MEDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)

212-1-5-2-04 METTRE EN PLACE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM

212-1-5-2-05 PROCÉDER À LA NOMINATION DES MEMBRES DE L'ANRCM

212-1-5-2-06 PRÉPARER LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANRCM

212-1-5-3 LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)

212-1-5-3-01 ELABORER ET PRÉPARER LES PROJETS DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES D'APPLICATION DU CODE DE LA COMMUNICATION

212-1-5-3-02 PRÉSENTER LES PROJETS DE TEXTES POUR ADOPTION/VALIDATION

212-1-5-3-03 VULGARISER LES TEXTES EN VIGUEUR RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION

212-1-6 REVALORISER L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR

212-1-6-1 DOSSIERS DE L'ORDRE DE JOURNALISTE TRAITES

212-1-6-1-01 APPUYER L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR DANS SA MISSION DE GARDIEN DE L'ETHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE EN ORGANISANT DES ATELIERS DE RÉFLEXION

212-1-6-1-02 PRODUIRE ET DISTRIBUER AVEC L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR, DES CARTES DE PRESSE INFALSIFIABLE, BIOMÉTRIQUE

212-1-6-1-03 ORGANISATION DE LA CÉLÉBRATION DE LA « JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE »

212-1-7 ASSURER LA CONTINUITE DE LA GESTION EFFICACE ET INNOVANTE DES ACTIVITES DE COMMUNICATION MEDIATISEE.

212-1-7-1 MANUEL DE PROCÉDURE MODIFIE ET AMÉLIORE

212-1-7-1-01 VULGARISER LE MANUEL DE PROCÉDURE DU CONTRÔLE ET LA FERMETURE ENTREPRISE AUDIOVISUELLE

212-1-7-1-02 MONITORING CONTINUE DES MÉDIAS

212-1-8 RELEVER LE NIVEAU DES PROFESSIONNELS DES MEDIAS

212-1-8-1 COMPÉTENCES DES JOURNALISTES, ANIMATEURS ET TECHNICIENS AUDIOVISUELS RENFORCÉES

212-1-8-1-01 ORGANISER LA FORMATION CERTIFIANT POUR LES JOURNALISTES

212-1-8-1-02 ORGANISER LA FORMATION CERTIFIANT POUR LES ANIMATEURS ANTENNE

212-1-8-1-03 ORGANISER LA FORMATION CERTIFIANT POUR LES TECHNICIENS AUDIOVISUELS

212-1-9 MISE EN PLACE UN SYSTEME EFFICACE ET INNOVANT DE GESTION DES ACTIVITES DE COMMUNICATION MEDIATISEE.

212-1-9-1 GUICHET UNIQUE OPÉRATIONNEL

212-1-9-1-01 METTRE EN PLACE UN GUICHET UNIQUE POUR LA CONSTITUTION ET LA RÉGULARISATION DES ENTREPRISES DE PRESSE ÉCRITE, EN LIGNE, ET AUDIOVISUELLE

212-1-9-1-02 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME NUMÉRIQUE DE GOUVERNANCE DES MÉDIAS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

370 COMMUNICATION

212 Média

212-2 DEPECHE TARATRA : REFERENCE EN INFORMATIONS OFFICIELLES

212-2-1 PROMOUVOIR L'ACCES A L'INFORMATION ET LA DEPECHE INFORMATIVE TARATRA

212-2-1-1 120000 ABONNES POUR 2021

212-2-1-1-01 DÉVELOPPER LES PLATEFORMES DIGITALES (BOOST)

212-2-1-1-02 FORMATION ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES COLLABORATEURS

212-2-2 CONTRIBUTION A LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET LA TRANSPARENCE

212-2-2-1 EMISSIONS PRODUITES RAPPORTANT DES INFORMATIONS SUR L'ADMINISTRATION ET LES SERVICES PUBLICS A TRAVERS LE SITE WEB

212-2-2-1-01 CONCEVOIR DES EMISSIONS RAPPORTANT DES INFORMATIONS SUR L'ADMINISTRATION ET LES SERVICES PUBLICS A TRAVERS LE SITE WEB

212-2-2-1-02 ASSURER UN ACCÈS ÉQUITABLE A L'INFORMATION AUSSI BIEN POUR LA POPULATION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	**MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE**			
370	**COMMUNICATION**			
212	**Média**			
	212-3	**DECENTRALISATION ET OPERATIONALISATION DU CENTRE IVOTORO VERS LES AUTRES REGIONS**		
	212-3-1	**GERER EFFICACEMENT L'ADMINISTRATION GENERALE DE L'IVOTORO**		
		212-3-1-1	**CENTRE IVOTORO OPÉRATIONNALISE DANS LES 22 RÉGIONS**	
			212-3-1-1-01	*MISE EN PLACE DU CENTRE APPEL IVOTORO*
			212-3-1-1-02	*ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT D'IVOTORO*
			212-3-1-1-03	*ÉLARGISSEMENT DU CENTRE DANS LES 14 RÉGIONS RESTANTS*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	**MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE**			
370	**COMMUNICATION**			
212	**Média**			
	212-4	**DÉPLOIEMENT DE TNT A MADAGASIKARA**		
	212-4-1	**ASSURER LES TRAVAUX D'ETUDES ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE**		
		212-4-1-1	**TRAVAUX D'•ÉTUDE ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE RÉALISES**	
			212-4-1-1-01	*ETUDIER LE DÉPLOIEMENT EN TNT*
			212-4-1-1-02	*ANALYSER LA COUVERTURE TNT*
			212-4-1-1-03	*ETUDIER L'EXPLOITATION TNT*
			212-4-1-1-04	*SENSIBILISER ET INFORMER LA POPULATION*
			212-4-1-1-05	*ÉTABLIR DES CADRES RÉGLEMENTAIRE DE LA TNT*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

370 COMMUNICATION

213 Développement des infrastructures Radio et Télévision

213-1 DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES

213-1-1 CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES

213-1-1-1 DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC

213-1-1-1-01 CONSTRUIRE DES SITES TECHNIQUES DE L'AUDIO-VISUEL

213-1-1-1-02 AMÉLIORER LA QUALITÉ TECHNIQUE DE LA COUVERTURE NATIONALE DE LA RADIODIFFUSION SONORE ET TÉLÉVISUELLE

213-1-1-1-03 DÉVELOPPEMENT DES STATIONS COMPLEXES AUDIO-VISUELLES DANS LES FARITANY

213-1-2 PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.

213-1-2-1 DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT

213-1-2-1-01 NUMÉRISER LES STUDIOS CENTRAUX (TVM ET RNM) À BASSE FRÉQUENCE : STUDIOS, SALLES TECHNIQUE, CENTRE NODALE DE RÉCEPTION ET TRANSMISSION DES SIGNAUX

213-1-2-1-02 RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET LES LOCAUX DE L'ORTM DANS TOUT MADAGASCAR

213-1-2-1-03 RÉHABILITER LES STUDIOS DE L'ORTM AINSI QUE LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET INFORMATIQUES

213-1-2-1-04 AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES

213-1-2-1-05 DÉVELOPPER L'INDUSTRIE DE LA COMMUNICATION

213-1-2-2 L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE

213-1-2-2-01 ACQUÉRIR DES NOUVEAUX MATÉRIELS TECHNIQUES DE RADIO ET TÉLÉVISION NATIONALES

213-1-2-2-02 RÉNOVER ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES POUR SUPPORTER DE FAÇON ADÉQUATE ET AVEC UNE BONNE QUALITÉ LES SERVICES AUDIOVISUELS

213-1-2-2-03 AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES

213-1-2-2-04 RÉALISER LES ÉTUDES TECHNIQUES PRÉALABLES SUR L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE DIFFUSION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET PRIVÉ À MADAGASCAR

213-1-2-2-05 PROGRAMME DE MIGRATION VERS LA DIFFUSION NUMÉRIQUE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

862 CULTURE ET ARTISANAT

831 Culture

831-1 LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE

831-1-1 LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT

831-1-1-1 LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ

831-1-1-1-01 MISE EN PLACE D'UN OFFICE DU PATRIMOINE CULTUREL

831-1-1-1-02 CONSERVATION ET GESTION DES COLLECTIONS DES MUSÉES

831-1-1-1-03 RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

831-1-1-1-04 DYNAMISER LE FONDS LOVAKO

831-1-1-1-05 ASSURER LE PRÉLÈVEMENT DES REDEVANCES LIÉES À L'UTILISATION OU À L'EXPLOITATION DE BIENS CULTURELS

831-1-1-1-06 CONSERVATION DES SITES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

831-1-1-1-07 RENFORCER LES ACTIONS DE L'OMDA

831-1-1-1-08 RESTAURATION, RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DES SITES ET MONUMENTS CULTURELS

831-1-1-1-09 APPUI A LA PRÉSERVATION ET A LA SAUVEGARDE DES SAVOIRS ET VALEURS COMMUNAUTARISTES ETHNOCULTURELLES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

831-1-1-1-10 INVENTORIER ET DOCUMENTER LES BIENS CULTURELS (MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS) EN VUE DE LEUR CLASSEMENT EN PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL ET MONDIAL

831-1-1-1-11 NUMÉRISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

831-1-1-2 LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES

831-1-1-2-01 ACTUALISER LA POLITIQUE CULTURELLE NATIONALE

831-1-1-2-02 MISE EN PLACE DE LA MAISON DU CINÉMA ET D'UN PARC MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE

831-1-1-2-03 MISE EN PLACE DU ÈME RÉSEAU CENTRE DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE (CLAC)

831-1-1-2-04 APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DU LIVRE

831-1-1-2-05 PROMOTION DE LA CRÉATION ET DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

831-1-1-2-06 RENFORCEMENT DES CENTRES DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE

831-1-1-2-07 RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES

831-1-1-2-08 RENFORCER LES CPACITÉS OPÉRATIONNELLES DE UNITÉS DE CONCEPTION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE

831-1-1-2-09 MAISONS DE LA CULTURE ET ESPACES DE REPRÉSENTATION ARTISTIQUE

831-1-1-2-10 RENFORCER OPÉRATIONNALISÉ DES UNITÉS EN CHARGES DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES

831-1-1-2-11 PROMOUVOIR ET/OU SOUTENIR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS, NOTAMMENT À TRAVERS LES ACTIONS DE L'OFNAC, DU CEMDLAC ET DE L´ISSM

831-1-1-2-12 PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION CULTURELLE DANS LES AUTRES SECTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

831-1-2 LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE

831-1-2-1 LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE

831-1-2-1-01 ENCOURAGER ET FACILITER LA CRÉATION DE RÉSEAUX ÉTENDUS DE DISTRIBUTION DES ŒUVRES ARTISTIQUES ET SERVICES CULTURELS

831-1-2-1-02 RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTURELLE

831-1-2-1-03 RÉPERTORIER LES ARTISTES ET LES ENTREPRISES CULTURELLES, AINSI QUE LES ŒUVRES ARTISTIQUES

831-1-2-1-04 METTRE EN PLACE DES MESURES SUSCEPTIBLES DE FACILITER L'ACCÈS AUX INTRANTS SPÉCIFIQUES (OUTILS, INSTRUMENTS, MATIÈRES PREMIÈRES, ...) OU SUSCEPTIBLES D'ALLÉGER LES CHARGES LIÉES AUX ACTIVITÉS CULTURELLES

831-1-2-1-05 CRÉATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES CULTURELLES

831-1-2-2 LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS

831-1-2-2-01 POURSUIVRE LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS CONTRE LE PIRATAGE, LE TRAFIC, ...

831-1-2-2-02 RENFORCER LE CADRE LÉGAL ET INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES BIENS CULTURELS ET DES DROITS Y AFFÉRENTS

831-1-2-3 LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT

831-1-2-3-01 ENCOURAGER LES ARTISTES ET LES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR DE LA CULTURE À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS

831-1-2-3-02 DYNAMISER LE CNEMD

831-1-2-3-03 ENCOURAGER LES ARTISTES À ADHÉRER À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE

831-1-2-3-04 ENCOURAGER LES ACTEURS DE LA CULTURE À SUIVRE DES FORMATIONS EN GESTION ENTREPRENEURIALE

831-1-2-3-05 METTRE EN PLACE DES CURSUS DE FORMATION SPÉCIALISÉE DANS LES MÉTIERS DE LA CULTURE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

862 CULTURE ET ARTISANAT

831 Culture

831-2 RENFORCER L'IDENTITE NATIONALE

831-2-1 VALORISATION DU PATRIMOINE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY

831-2-1-1 PATRIMOINE, TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE

831-2-1-1-01 RENFORCER LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL MALAGASY

831-2-1-1-02 APPUYER LES RECHERCHES DE L'ORIGINE DES MALAGASY ET ENTAMER LA PROMOTION ET SENSIBILISATION DE MASSE SUR LA VERITABLE HISTOIRE DES MALAGASY ET SON ORIGINE

831-2-1-1-03 LE PROGRAMME D'APPUI AUX LIEUX CULTURELS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MALAGASY EST REALISE

831-2-1-1-04 REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO

831-2-1-1-05 REHABILITATION DE 4 SITES A SAINTE MARIE (EGLISE CATHOLIQUE, ILOT MADAME, ILE AUX FORBANS, TOMBEAUX DE PIRATE)

831-2-1-1-06 CRÉER DES VILLAGES CULTURELS DANS LES SIX DISTRICTS

831-2-2 CREATION DE STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE

831-2-2-1 STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE

831-2-2-1-01 CREER UN CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL AUSTRONESIEN EN COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES

831-2-2-1-02 CREER UNE ACADEMIE NATIONALE DES ARTS ET DE LA CULTURE

831-2-2-1-03 DOTER DES MATÉRIELS TECHNIQUES,INFORMATIQUES ET MATÉRIELS DE BUREAUX ANAC

831-2-2-1-04 CONSTRUIRE DES MUSÉES D'ESCLAVE A ANTANANARIVO

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

862 CULTURE ET ARTISANAT

831 Culture

831-3 PROMOTION DE LA CULTURE

831-3-1 CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE

831-3-1-1 STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE CREE

831-3-1-1-01 CONSTRUIRE DES CENTRES CULTURELS DANS LES CHEFS LIEU DE PROVINCES

831-3-1-1-02 ATTIRER LES TOURISTES PAR LE BIAIS DE CREATION D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR

831-3-2 REDYNAMISATION DES ACTIVITES CULTURELLES

831-3-2-1 UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE

831-3-2-1-01 ORGANISER DANS LES QUARTIERS UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE

831-3-2-1-02 ETABLIR UN DOCUMENT-PROGRAMME D'APPUI A LA CREATION ARTISTIQUE A MADAGASCAR

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
370	COMMUNICATION						
030	Administration et Coordination						
	030-1	PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION					
	030-1-1	COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI					
	030-1-1-1	LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE					
	030-1-1-1-R1	NOMBRE DES ACTIONS PRIORITAIRES DU MINISTERE	*NOMBRE*	46	39	41	-
	030-1-1-1-R2	NOMBRE DES EQUIPES TECHNIQUE FORMES	*NOMBRE*	10	15	20•	25
	030-1-1-1-R3	NOMBRE DES INTERVENTIONS EFFECTUÉES AU NIVEAU DE SERVICE RÉSEAU	*NOMBRE*	25	30	35	40
	030-1-2	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION.					
	030-1-2-1	UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT					
	030-1-2-1-R1	TAUX D'ÉXÉCUTION BUDGETAIRE	*POURCENTAGE*	77	98	98	98
	030-1-3	GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE					
	030-1-3-1	AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS					
	030-1-3-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS DISPONIBLES	*NOMBRE*	15	0	0	0
	030-1-3-1-R2	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	*POURCENTAGE*	0	0	0	-
	030-1-3-1-R3	NOMBRE DES AGENTS RÉGULARISES ET RECRUTES	*NOMBRE*	20	60	60	60
	030-1-3-1-R4	NOMBRE DES AGENTS FORMES	*NOMBRE*	95	95	100	100
	030-1-4	GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE					
	030-1-4-1	LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;					
	030-1-4-1-R1	NOMBRE DE TERRAIN, IMMEUBLES, INFRASTRUCTURES RECENSES	*NOMBRE*	30	40	40	40
	030-1-5	COORDONNER ET REDYNAMISER LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES					
	030-1-5-1	CENTRES COMMUNAUTAIRES OPÉRATIONNELS					
	030-1-5-1-R1	NOMBRE DE CENTRES COMMUNAUTAIRES RÉHABILITES ET	*NOMBRE*	0	18	22	22
	030-1-6	REVALORISER L'IMAGE ET LA NOTORIETE DU MINISTERE EN TANT QU'INSTITUTION PUBLIQUE					
	030-1-6-1	PERSONNEL MOTIVE ET PUBLIC SATISFAIT					
	030-1-6-1-R1	DEGRÉ DE SATISFACTION DE NOTORIÉTÉ DE LA RÉPUTATION DU MINISTÈRE	%	-	40	60	75
	030-1-7	DECENTRALISER LES PRODUCTIONS DE PROGRAMMES RADIO/TELEVISION					
	030-1-7-1	EMISSIONS NOUVELLEMENT CRÉÉES					
	030-1-7-1-R1	NOMBRE DE PROGRAMME DIFFUSE	*NOMBRE*	-	150	200	380
	030-1-8	DELIMITATION, RESTAURATION ET CLASSEMENT DES SITES CULTURELS					
	030-1-8-1	VALORISATION DU PATRIMOINE, DE LA CULTURE MALAGASY					
	030-1-8-1-R1	NOMBRE DES SITES RESTAURES ET RÉPERTORIES	*NOMBRE*	0	10	45	70

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE							
370	COMMUNICATION							
212	Média							
	212-1	CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION.						
	212-1-1	ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT						
		212-1-1-1	DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.						
			212-1-1-1-R1	NOMBRE DE DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION ET DE RÉGULATION DE MÉDIAS OPÉRATIONNELS	*NOMBRE*	30	0	0	0
	212-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES TECHNOLOGIES…/CNV)						
		212-1-2-1	DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA…)					
			212-1-2-1-R1	NOMBRE DE DOCUMENTS DE PROJETS ÉLABORÉS	*NOMBRE*	5	0	0	0
		212-1-2-2	DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS					
			212-1-2-2-R1	NOMBRE DES ÉMISSIONS TVM DIFFUSÉES	*NOMBRE*	150	0	0	0
		212-1-2-3	EDUCATION RELATIVE AU BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION					
			212-1-2-3-R1	DEGRE DES SATISFACTIONS	*%*	20	0	0	0
		212-1-2-4	LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE)					
			212-1-2-4-R1	TAUX D'INFORMATIONS ACCÉSSIBLES AU CITOYENS	*POURCENTAGE*	50	0	0	0
		212-1-2-5	LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU DÉVELOPPEMENT					
			212-1-2-5-R1	NOMBRE DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÈGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES	*NOMBRE*	10	0	0	0
		212-1-2-6	QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET DES TÉLÉSPECTATEURS					
			212-1-2-6-R1	NOMBRE DE SUPPORTS DE COMMUNICATION REPONDANT AU "POURQUOI" ET AU "COMMENT FAIRE" CONÇUS	*NOMBRE*	60	0	0	0
	212-1-3	LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT						
		212-1-3-1	PROMOTION DU PLURALISME DES OPINIONS ET DE LA DIVERSITE CULTURELLE DANS LES CONTENUS MEDIATIQUES					
			212-1-3-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	*%*	45	0	0	0
		212-1-3-2	REMETTRE A NIVEAU LES RESPONSABLES DE PUBLICATION ET LES FORCES DE L'ORDRE EN MATIERE DE DROIT ET DE PRATIQUE DEMOCRATIQUE					
			212-1-3-2-R1	NOMBRE DES FORMATIONS DISPENSES	*NOMBRE*	5	0	0	0
	212-1-4	RECADRAGE DU CODE DE LA COMMUNICATION MEDIATISEE ET DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL						
		212-1-4-1	RECADRAGE DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL					
			212-1-4-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	*%*	50	0	0	0
		212-1-4-2	REVISION DU CODE DE LA COMMUNICATION					
			212-1-4-2-R1	TAUX D'AVANCEMENT	*%*	75	0	0	0

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
212-1-5	**RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS**						
212-1-5-1	**LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF**						
	212-1-5-1-R1	NOMBRE DES AGENTS DONT LA SITUATION ADMINISTRATIVE EST RÉGULARISÉE	*NOMBRE*	90	0	0	0
212-1-5-2	**LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, OBSERVATOIRE DE LA PRESSE…) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS**						
	212-1-5-2-R1	TAUX D'IMPLANTATION	*POURCENTAGE*	75	0	0	0
212-1-5-3	**LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)**						
	212-1-5-3-R1	TAUX DE PERSONNES TOUCHÉES PAR LES MEDIAS	*POURCENTAGE*	65	0	0	0
212-1-6	**REVALORISER L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR**						
212-1-6-1	**DOSSIERS DE L'ORDRE DE JOURNALISTE TRAITES**						
	212-1-6-1-R1	NOMBRE DES DOSSIERS DE L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR	*NOMBRE*	-	30	30	30
212-1-7	**ASSURER LA CONTINUITE DE LA GESTION EFFICACE ET INNOVANTE DES ACTIVITES DE COMMUNICATION MEDIATISEE.**						
212-1-7-1	**MANUEL DE PROCÉDURE MODIFIE ET AMÉLIORE**						
	212-1-7-1-R1	NOMBRE DES DOCUMENTS ÉLABORES	*NOMBRE*	-	3	3	3
212-1-8	**RELEVER LE NIVEAU DES PROFESSIONNELS DES MEDIAS**						
212-1-8-1	**COMPÉTENCES DES JOURNALISTES, ANIMATEURS ET TECHNICIENS AUDIOVISUELS RENFORCÉES**						
	212-1-8-1-R1	NOMBRE DES AGENTS DE MÉDIAS FORMES	*NOMBRE*	-	150	200	250
212-1-9	**MISE EN PLACE UN SYSTEME EFFICACE ET INNOVANT DE GESTION DES ACTIVITES DE COMMUNICATION MEDIATISEE.**						
212-1-9-1	**GUICHET UNIQUE OPÉRATIONNEL**						
	212-1-9-1-R1	NOMBRE DES GUICHETS UNIQUE OPÉRATIONNEL	*NOMBRE*	0	1	2	2

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
37	**MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE**							
370	**COMMUNICATION**							
212	**Média**							
	212-2	**DEPECHE TARATRA : REFERENCE EN INFORMATIONS OFFICIELLES**						
	212-2-1	**PROMOUVOIR L'ACCES A L'INFORMATION ET LA DEPECHE INFORMATIVE TARATRA**						
		212-2-1-1	**120000 ABONNES POUR 2021**					
			212-2-1-1-R1	NOMBRE DE COLLABORATEURS FORMES	*NOMBRE*	-	30	40	50
			212-2-1-1-R2	NOMBRE DES ABONNES	*NOMBRE*	-	120000	120000	120000
	212-2-2	**CONTRIBUTION A LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET LA TRANSPARENCE**						
		212-2-2-1	**EMISSIONS PRODUITES RAPPORTANT DES INFORMATIONS SUR L'ADMINISTRATION ET LES SERVICES PUBLICS A TRAVERS LE SITE WEB**					
			212-2-2-1-R1	NOMBRE DES EMISSIONS RÉALISÉES	*NOMBRE*	-	22	23	23

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
37	**MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE**							
370	**COMMUNICATION**							
212	**Média**							
	212-3	**DECENTRALISATION ET OPERATIONALISATION DU CENTRE IVOTORO VERS LES AUTRES REGIONS**						
	212-3-1	**GERER EFFICACEMENT L'ADMINISTRATION GENERALE DE L'IVOTORO**						
		212-3-1-1	**CENTRE IVOTORO OPÉRATIONNALISE DANS LES 22 RÉGIONS**					
			212-3-1-1-R1 NOMBRE DE CENTRE IVOTORO OPÉRATIONNEL	*NOMBRE*	0	20	22	22

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
37	**MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE**							
370	**COMMUNICATION**							
212	**Média**							
	212-4	**DÉPLOIEMENT DE TNT A MADAGASIKARA**						
	212-4-1	**ASSURER LES TRAVAUX D'ETUDES ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE**						
		212-4-1-1	**TRAVAUX D'•ÉTUDE ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE RÉALISES**					
			212-4-1-1-R1 NOMBRE DE DOCUMENTS PRODUITS SUR LE DÉPLOIEMENT DE TNT	*NOMBRE*	0	120	125	130•

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
37	**MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE**							
370	**COMMUNICATION**							
213	**Développement des infrastructures Radio et Télévision**							
	213-1	**DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES**						
	213-1-1	**CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES**						
		213-1-1-1	**DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC**					
			213-1-1-1-R1	NOMBRE DES NOUVEAUX SITES TECHNIQUES CONSTRUITS	*NOMBRE*	20	30	40	50
	213-1-2	**PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.**						
		213-1-2-1	**DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT**					
			213-1-2-1-R1	NOMBRE DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELS ET DES LOCAUX DE L'ORTM RÉHABILITÉS	*NOMBRE*	120	130	150	200
		213-1-2-2	**L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE**					
			213-1-2-2-R1	TAUX D'AVANCEMENT DU BASCULEMENT VERS LA NUMÉRIQUE	*POURCENTAGE*	25	30	35	40

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
862	CULTURE ET ARTISANAT						
831	Culture						
831-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE						
831-1-1	LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT						
831-1-1-1	LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ						
	831-1-1-1-R1	Nombre de biens culturels classés en patrimoine national	*NOMBRE*	493	15	20	25
	831-1-1-1-R2	Nombre de biens culturels classés en patrimoine mondial	*NOMBRE*	4	2	3	4
	831-1-1-1-R3	Nombre de personnes prenant part aux actions de conservation, de valorisation et de capitalisation de biens culturels	*NOMBRE*	800000	1600000	1600000	1600000
	831-1-1-1-R4	NOMBRE DES SITES ET MONUMENTS CULTURELS RÉHABILITES ET AMÉNAGES	*NOMBRE*	-	22	22	22
831-1-1-2	LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES						
	831-1-1-2-R1	Nombre et variétés d'actions culturelles répertoriées	*NOMBRE*	150	250	250	250
	831-1-1-2-R2	Nombre de secteurs intégrant la culture dans leurs stratégies	*NOMBRE*	10	15	15	15
831-1-2	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE						
831-1-2-1	LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE						
	831-1-2-1-R1	Valeur ajoutée moyenne des entreprises culturelles	*Ar*	7000000	0	0	0
	831-1-2-1-R2	Valeur ajoutée moyenne des entreprises culturelles	*ARIARY*	7000000	0	0	0
	831-1-2-1-R3	NOMBRE DES APPUIS DU MINISTERE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTUREL	*NOMBRE*	-	30	40	50
831-1-2-2	LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, …) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS						
	831-1-2-2-R1	Nombre de plaintes concernant l'utilisation abusives et le trafic de biens culturels enregistrées	*NOMBRE*	100	150	200	250
831-1-2-3	LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT						
	831-1-2-3-R1	Nombre d'entreprises culturelles actives	*NOMBRE*	250	500	500	500
	831-1-2-3-R2	NOBRE DES ARTISTES ET DES ACTEURS CULTURELS INTRODUIT DANS LE SECTEUR FORMEL	*NOMBRE*	-	150	200	250
	831-1-2-3-R3	NOMBRE DES ATELIERS ET DES FORMATIONS PROFESSIONELLES POUR LES ARTISTES ET ACTEURS CULTURELS	*NOMBRE*	0	50	100	150

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE							
862	CULTURE ET ARTISANAT							
831	Culture							
	831-2	RENFORCER L'IDENTITE NATIONALE						
	831-2-1	VALORISATION DU PATRIMOINE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY						
		831-2-1-1	PATRIMOINE, TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE					
			831-2-1-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	15	35	60	100
			831-2-1-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DES 4 SITES A SAINTE MARIE	%	25	0	0	0
			831-2-1-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO	%	40	0	0	0
	831-2-2	CREATION DE STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE						
		831-2-2-1	STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE					
			831-2-2-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL	%	25	50	75	-
			831-2-2-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT ANAC	%	25	0	0	0
			831-2-2-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT MUSÉES D'ESCLAVE	%	-	35	70	100
			831-2-2-1-R4	NOMBRE DE MATÉRIELS ACQUIS	*NOMBRE*	-	350	400	400

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE							
862	CULTURE ET ARTISANAT							
831	Culture							
	831-3	PROMOTION DE LA CULTURE						
	831-3-1	CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE						
		831-3-1-1	STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE CREE					
			831-3-1-1-R1	NOMBRE DES CENTRES CULTURELS CONSTRUITS	*NOMBRE*	5	6	6	7
			831-3-1-1-R2	NOMBRE D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR	*NOMBRE*	10	12	13	14
	831-3-2	REDYNAMISATION DES ACTIVITES CULTURELLES						
		831-3-2-1	UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE					
			831-3-2-1-R1	NOMBRE DES ACTIVITES CULTURELS	*NOMBRE*	30	30	30	35

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**		
430	**PECHE**		
033	**Administration et Coordination**		
	033-1	**BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE**	
	033-1-1	**Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère**	
		033-1-1-1	**BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE**
			- -
		033-1-1-2	**SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE**
			- -
	033-1-2	**Promouvoir une gouvernace transparante et responsable**	
		033-1-2-1	**GOUVERNANCE RENFORCEE**
			- -
		033-1-2-2	**TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES**
			- -

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**			
430	**PECHE**			
033	**Administration et Coordination**			
	033-2	**ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE**		
	033-2-1	**Gérer de manière optimale la masse salariale**		
		033-2-1-1	**Rémunération du personnel honorée à temps**	
			033-2-1-1-01	*Payer les salaires et accessoires de solde des agents*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

430 PECHE

408 Développement de la pêche et des ressources halieutiques

408-1 DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE

408-1-1 ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

408-1-1-1 PECHE ET AQUACULTURE DEVELOPPEES

408-1-1-1-01 T13-Développement de la production aquacole et amélioration génétique

408-1-1-1-02 planifier et mettre en œuvre la politique de développement des ressources halieutiques

408-1-1-1-03 appuyer les directions régionales dans l'exécution des activités techniques

408-1-1-1-04 structurer et former les acteurs en matière de pêche

408-1-1-1-05 aménager les plans d'eau continentaux (rempoissonnement, zones de frai, berges,…)

408-1-1-1-06 développer la petite pêche (maritime et continentale)

408-1-1-1-07 identifier les sites propices à l'aquaculture (algues, holothuries, crabes, ...)

408-1-1-1-08 promouvoir l'aquaculture marine (algues, trépangs, ...)

408-1-1-1-09 promouvoir et vulgariser les systèmes de production dulçaquicoles (en cage, étang-barrage, enclos, étang...)

408-1-1-1-10 renforcer la capacité des pécheurs (diversification...)

408-1-1-1-11 évaluer les stocks des ressources halieutiques

408-1-1-1-12 Appuyer à la professionnalisation des pécheurs

408-1-1-1-13 T14- RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE EAU DOUCE DANS LA REGION BOENY (Elevage des poissons d'eau douce " black-bass" ou " Micropterus salmoides ")

408-1-1-1-14 T12-PISCICULTURE EN CAGE DE L'AMPA

408-1-1-1-15 T15-RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE EAU DOUCE DANS LA REGION SAVA (Elevage des poissons d'eau douce " Nilojica")

408-1-1-1-16 sensibiliser, structurer, former et encadrer les acteurs

408-1-1-2 ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES

408-1-1-2-01 408-1-1-2-01 mettre en œuvre les activistes du ministère au niveau régional

408-1-1-2-02 délivrer les visas de conformité et fiche d'expédition des produits destines a la consommation (marche local et exportation)

408-1-1-2-03 garantir les bases de données au niveau régional

408-1-2 GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES

408-1-2-1 ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES

408-1-2-1-01 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE MARINE DANS LA REGION DE BOENY

408-1-2-1-02 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA VALORISATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

408-1-2-1-03 RELANCE DE L'AQUACULTURE

408-1-2-1-04 SWIOFISH

408-1-2-1-05 PECHE ET AQUACULTURE DURABLE A MADAGASCAR

408-1-2-1-06 protéger et restaurer les zones sensibles

408-1-2-1-07 évaluer les impacts environnementaux et sociaux des activités de pêche et d'aquaculture

408-1-2-1-08 transférer localement la gestion des ressources (marine et continentale)

408-1-2-1-09 élaborer les plans d'aménagement et les plans de gestion des pêcheries

408-1-2-1-10 T16- Professionnalisation de l'activité de la petite pêche maritime

408-1-2-1-11 T17-RELANCE DE LA PECHE CONTINENTALE

408-1-2-1-12 PARTENARIAT DANS LE SECTEUR DE LA PECHE - APPUI SECTORIEL

408-1-2-1-13 RENFORCEMENT DE L'AUTORITE SANITAIRE HALIEUTIQUE COMPETENTE (RASHC)

408-1-2-1-14 RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES ET LOGISTIQUE DES DELEGATIONS REGIONALES

408-1-2-1-15 RELANCE DE LA PECHE CONTINENTALE (RPC)

408-1-2-1-16 SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

408-1-3 SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT SIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION

408-1-3-1 COMMERCIALISATION DES PRODUITS APPUYÉE

408-1-3-1-01 organiser et/ou participer à des foires et salons sur le secteur halieutique

408-1-3-1-02 contribuer à la mise en place des unités de traitement et de conservation des produits halieutiques (séchoirs solaires, fumoirs)

408-1-3-1-03 contribuer à la mise en place des marchés couverts des produits halieutiques

408-1-3-1-04 faire respecter les normes des produits halieutiques

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

430 PECHE

408 Développement de la pêche et des ressources halieutiques

408-2 Augmenter et assurer une bonne gestion de la production halieutique et aquacole, promouvoir l'économie bleue

408-2-1 Augmenter la disponibilité des produits de pêche et de l'aquaculture

408-2-1-1 Développer la pêche et l'aquaculture

408-2-1-1-01 Développer et appuyer la pisciculture et la rizipisciculture

408-2-1-1-02 Développer l'aquaculture et la pêche continentale

408-2-1-1-03 Développer les recherches

408-2-1-1-04 SWIOFISH

408-2-1-1-05 RELANCE DE L'AQUACULTURE

408-2-1-1-06 PARTENARIAT DANS LE SECTEUR DE LA PECHE - APPUI SECTORIEL

408-2-1-1-07 RELANCE DE LA PECHE CONTINENTALE DEUXIEME VOLET

408-2-1-2 Moderniser le secteur pêche et aquaculture

408-2-1-2-01 Promouvoir des modèles piscicoles contractuels "gagnant-gagnant" entre les Opérateurs privés et les petits et moyens aquaculteurs

408-2-1-2-02 Développer des infrastructures aux normes

408-2-1-2-03 Mettre en place et multiplier le concept "village des pêcheurs"

408-2-1-3 Améliorer l'accès des produits aux marchés

408-2-1-3-01 Augmenter la quantité des produits exportés

408-2-3 Promouvoir l'économie bleue et la gouvernance de l'Océan

408-2-3-1 Diversifier les ressources à travers la valorisation de l'économie bleue

408-2-3-1-01 Créer d'autre source de revenus pour les pecheurs autres que la pêche

408-2-3-1-02 Relancer la délimitation de l'espace maritime malagasy avec les pays voisins et l'extension de notre plateau continental

408-2-3-1-03 Développer des outils nationaux de mis en œuvre des dispositions relatives à la CNUDM et à d' autres conventions/protocoles internationales

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

061 Administration et Coordination

061-1 Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage

061-1-1 Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP

061-1-1-1 Performance améliorée

061-1-1-1-01 T01- INVENTAIRE, REHABILITATION ET RENOVATION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

061-1-1-1-02 Appuyer et suivre les organismes rattachés

061-1-1-1-03 Coordonner et mettre en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale

061-1-1-1-04 Assurer la gestion rationnelle des ressources humaines

061-1-1-1-05 Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution finançière du Ministère

061-1-1-1-06 Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère

061-1-1-1-07 Contrôler et faire un audit interne

061-1-1-1-08 Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère

061-1-1-1-09 Gérer la statistique Agricole et le système d'information et de communication

061-1-1-1-10 Assurer et gérer les passations de marché public

061-1-1-1-11 Appuyer les les services déconcentrés

061-1-1-1-12 Contribuer à la gestion durable de l'environnement

061-1-1-1-13 INVENTAIRE, REHABILITATION ET RENOVATION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

061-1-2 Améliorer le cadre institutionnel et règlementaire du secteur agriculture et élevage

061-1-2-1 Gouvernance du secteur améliorée

061-1-2-1-01 Coordonner et faire le suivi de la mise en oeuvre des politiques et stratégies

061-1-2-1-02 Etablir et améliorer le cadre juridique du secteur agriculture et élevage et traiter les dossiers contentieux

061-1-2-1-03 INTENSIFICATION DE L'OPERATIONNALISATION DU PNIAEP

061-1-2-1-04 Développer les partenariats d'investissement dans le secteur agriculture et élevage

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

061 Administration et Coordination

061-2 Améliorer la gestion et l'environnement institutionnel du Ministère

061-2-1 Améliorer le cadre institutionnel et règlementaire des secteurs agriculture, élevage et pêche

061-2-1-1 Assurer le pilotage des secteurs

061-2-1-1-01 Piloter la mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat pour le secteur Agriculture

061-2-1-1-02 Coordonner et appuyer les projets, programmes et les organismes rattachés

061-2-2 Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en oeuvre du PEM, de la politique et des stratégies du secteur AEP

061-2-2-1 Assurer l'efficacité des fonctions de gestion

061-2-2-1-01 Favoriser la sécurisation foncière

061-2-2-1-02 Renforcer le dispositif de financement rural (FDA, FEL, AMPA)

061-2-2-1-03 Elaborer et étudier les textes législatifs et règlementaires

061-2-2-1-04 Optimiser la gestion des ressources humaines

061-2-2-1-05 Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution finançière du Ministère

061-2-2-1-06 Rénover les systèmes de formations professionnelles Agricoles et de recyclage

061-2-2-1-07 Mettre en place un environnement favorable à l'entreprenariat en milieu rural

061-2-2-1-08 Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère

061-2-2-1-09 Assurer la visibilité du Ministère, le système d'informations et informatique

061-2-2-1-10 Contrôler et faire un audit interne

061-2-2-1-11 Assurer et gérer les passations de marché public

061-2-2-1-12 Assurer la veille en lien avec le changement climatique et en réponse aux urgences

061-2-2-1-13 Alimenter les bases de données sur la statistique Agricole

061-2-2-1-14 Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère

061-2-2-1-15 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES

061-2-3 Moderniser le secteur agricole

061-2-3-1 Développer l'Agribusness

061-2-3-1-01 Mettre en place et opérationnaliser des Centres de distribution d'intrants/matériels (DMM)

061-2-3-1-02 Mettre en place des Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) et développer un système d'information numérique sur les producteurs

061-2-3-1-03 Mettre en place des Zones d'Émergence Agricole (ZEA), des Zones de Transformation Agricole (ZTA) et des Entreprises Franches de Transformation Agricoles (EFTA)

061-2-3-1-04 Développer la recherche Agricole axée sur les exigences agronomiques et commerciales

061-2-3-2 Renforcer le socle de l'exportation des produits agricoles

061-2-3-2-01 Renforcer le développement de l'agriculture biologique et la promotion des produits "Made in Madagascar" sur le marché international

061-2-3-2-02 Augmenter les produits agricoles exportés

061-2-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

061-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

061-2-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

411 Agriculture

411-1 Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international

411-1-1 Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés

411-1-1-1 Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue

411-1-1-1-01 PROGRAMME DE LUTTE ANTI EROSIVE

411-1-1-1-02 AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA

411-1-1-1-03 PROJET D'APPUI AMELIORATION PRODUCTIVITE AGRICOLE A MCAR (PAPAM)

411-1-1-1-04 PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTRA

411-1-1-1-05 AJUSTEMENT SECTORIEL DEVELOPPEMENT RURAL

411-1-1-1-06 PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO)

411-1-1-1-07 PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CASEF)

411-1-1-1-08 AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A MADAGASCAR

411-1-1-1-09 APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE

411-1-1-1-10 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO) SUD OUEST

411-1-1-1-11 EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM)

411-1-1-1-12 FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRICOLES

411-1-1-1-13 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY

411-1-1-1-14 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO-ENTREPRISES RURALES ET AUX ECONOMIES REGIONALES DE MADAGASCAR (PROSPERER)

411-1-1-1-15 FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE

411-1-1-1-16 APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET SERVICES AGRICOLES

411-1-1-1-17 Construire et réhabiliter les infrastructures hydro agricoles

411-1-1-1-18 Appuyer et encadrer les AUE

411-1-1-1-19 Mettre à la disposition des producteurs des matériels agricoles

411-1-1-1-20 Construire et réhabiliter d'autress infrastructures de production

411-1-1-1-21 Réhabiliter des pistes rurales

411-1-1-1-22 PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE (PPF)

411-1-1-1-23 POLICY AND HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT (PHRD) - BVPI

411-1-1-1-24 DEPENSES D'URGENCE :VOLET AGRICULTURE

411-1-1-1-25 MISE EN ŒUVRE STRATEGIE D'ADAPTATION FILIERE SUCRE (volet agriculture)

411-1-1-1-27 PROJET D'URGENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET PROTECTION SOCIALE (PURSAPS): VOLET AGRICULTURE

411-1-1-1-28 PROGRAMME PAYS: VOLET AGRICULTURE

411-1-1-1-30 APPUI A LA MISE EN PLACE FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

411-1-1-1-31 S44_PROJET DE COOPERATION SUD SUD (CSS)

411-1-1-2 Services d'appui aux producteurs améliorés

411-1-1-2-01 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLES COMPOSANTE 2 : MISE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA

411-1-1-2-02 APPUI À LA RÉALISATION DU RECENSEMENT AGRICOLE

411-1-1-2-03 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE

411-1-1-2-04 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA

411-1-1-2-05 RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE

411-1-1-2-06 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE (FORMAPROD)

411-1-1-2-07 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR

411-1-1-2-08 PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE

411-1-1-2-09 T02-PROJET DE COOPERATION SUD SUD (CSS)

411-1-1-2-10 Renforcer le dispositif CSA/FDAR

411-1-1-2-11 Appuyer et rendre opérationnel les FDAR

411-1-1-2-12 T03_AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES AGRICULTEURS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

411-1-1-2-13 T21-REHABILITATION DU PERIMETRE DELTA PAR LE CANAL DE BEDIMAKY

411-1-1-2-14 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PICAS)

411-1-1-2-15 PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENT DE L'ENTREPREUNARIAT FÉMININ ET DES JEUNES

411-1-1-2-16 FOOD FOR PROGRESS

411-1-1-2-17 Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs

411-1-1-2-18 PROMOTION DES ACTIVES ET INNOVANTES EN PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LE SUD DE MADAGASCAR (PRO-ACTING)

411-1-1-2-19 ASSISTANCE PREPARATOIRE AU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE

411-1-1-2-20 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

411 Agriculture

AFAFI CENTRE

411-1-1-2-21 APPUI D'URGENCE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE, RIPOSTE ET CONTRÔLE INTEGRE DE LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE A MADAGASCAR

411-1-1-2-22 S4_DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LES REGIONS DE BONGOLAVA, BETSIBOKA, MENABE ET ANALAMANGA

411-1-1-2-23 S5_DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE

411-1-1-2-24 S6_TRAVAUX DE REHABILITATION DU PERIMETRE DE DABARA, REGION DE MENABE

411-1-1-2-25 S25_PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LE SUD OUEST (PATASO)

411-1-1-2-26 S26_PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENTS DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DES JEUNES

411-1-1-2-27 S27_ACQUISITION MACHINES AGRICOLES POUR LA RIZICULTURE ET LA MAÏSICULTURE

411-1-1-2-28 PROJET DE COOPERATION SUD SUD (CSS)

411-1-2 Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs

411-1-2-1 Conditions de vie des ménages producteurs améliorées

411-1-2-1-01 PROGRAMME ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE - BAD

411-1-2-1-02 PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOLE MAROC

411-1-2-1-03 ADAPTATION DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE (PRADA)

411-1-2-1-04 PROJET SATREPS

411-1-2-1-05 PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE DANS LES HAUTES TERRES CENTRALES

411-1-2-1-06 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES (AFAFI) - SUD

411-1-2-1-07 PDFA - PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES

411-1-2-1-08 LUTTE ANTIACRIDIENNE

411-1-2-1-09 AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA)

411-1-2-1-10 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR AGRICULTURE

411-1-2-1-11 PROMOTION DES FILIERES VEGETALES DE RENTES ET VIVRIERES

411-1-2-1-12 Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies de développement agricole

411-1-2-1-13 Vulgariser les nouvelles techniques rizicoles

411-1-2-1-14 Appuyer le développement des chaines de valeur

411-1-2-1-15 Appuyer les paysans dans l'utilisation des intrants (semences, engrais) et des matériels agricoles

411-1-2-1-16 Assurer la surveillance phytosanitaire du territoire

411-1-2-1-17 Assurer le contrôle phytosanitaire aux frontières

411-1-2-1-18 Mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées

411-1-2-1-19 Mettre à la disposition des producteurs des engrais

411-1-2-1-20 Appuyer et structurer la filière rizicole

411-1-2-1-21 APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO-INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT RURAL (CGARD)

411-1-2-1-22 PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS

411-1-2-1-23 PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PERIURBAINE (PADAP-PPF)

411-1-2-1-24 PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES (AFAFI)

411-1-2-1-25 APPUI A L'AUGMENTATION DE IA PRODUCTIVITE RIZICOLE

411-1-2-1-26 DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (AINA)

411-1-2-1-27 PROMOTION DES TECHNIQUES AGROECOLOGIQUES ET DE L'ARBORESTERIE FRUITIERE

411-1-2-1-28 DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE

411-1-2-1-30 PROJET DE COLLECTE, DOCUMENTATION ET DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES GENEREES PAR LES PROJETS FIDA

411-1-2-1-31 DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (ASARA)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

411 Agriculture

411-2 Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne

411-2-1 Assurer l'autosuffisance alimentaire en riz

411-2-1-1 Etendre les superficies rizicoles exploitées

411-2-1-1-01 Aménager de nouveaux Périmètres Irrigués

411-2-1-1-02 Remettre en état les Périmètres Irrigués

411-2-1-1-03 PROGRAMME DE LUTTE ANTI-EROSIVE

411-2-1-1-04 FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRICOLE

411-2-1-1-05 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY

411-2-1-1-06 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO)

411-2-1-1-07 AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA

411-2-1-1-08 EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II

411-2-1-1-09 AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A M/CAR

411-2-1-1-10 PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTRA

411-2-1-1-11 PROJET D'AGRICULTURE DURABLE PAR UNE APPROCHE PAYSAGE (PADAP)

411-2-1-1-12 PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA

411-2-1-1-13 TRAVAUX DE REHABILITATION DU PERIMETRE DE DABARA, REGION DE MENABE

411-2-1-1-14 PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE BEKAPILA

411-2-1-1-15 PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE

411-2-1-2 Augmenter la productivité

411-2-1-2-01 Developper la filière rizicole

411-2-1-2-02 Augmenter la productivité par le développement du riz pluvial et des techniques performantes

411-2-1-2-03 Augmenter la production des semences améliorées, développer les recherches et techniques modèles

411-2-1-2-04 Appuyer et développer les filières à forte valeur ajoutée

411-2-1-2-05 Renforcer la prévention et la lutte contre les maladies et organismes nuisibles

411-2-1-2-06 Accompagner et appuyer les producteurs au niveau régional

411-2-1-2-07 LUTTE ANTIACRIDIENNE

411-2-1-2-08 PROGRAM DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO ENTREP. RURALES ET AUX ECONOMIES REGION DE MCAR (PROSPERER)

411-2-1-2-09 APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANES ET SERVICES AGRICOLES

411-2-1-2-10 PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE (FORMAPROD)

411-2-1-2-11 FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE

411-2-1-2-12 AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA)

411-2-1-2-13 PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE A MADAGASCAR (PAPAM)

411-2-1-2-14 PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO)

411-2-1-2-15 PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET DE SECURISATION FONCIERE (CASEF)

411-2-1-2-16 APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT RURAL (CGARD)

411-2-1-2-17 ADAPTATION DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE (PRADA)

411-2-1-2-18 PROJET SATREPS

411-2-1-2-19 PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOLE

411-2-1-2-20 PDFA - PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES

411-2-1-2-21 PROGRAMME ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE - BAD

411-2-1-2-22 PROJET DE PROMOTION DES FILIERES VEGETALES DE RENTE ET VIVRIERES

411-2-1-2-23 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PICAS)

411-2-1-2-24 PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEURS

411-2-1-2-25 PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLES COMPOSANTE 2 : APPUI A L'ACQUISITION DES INTRANTS ET MATERIELS AGRICOLES VIA DOKANY MORA HO AN'NY MPAMOKATRA (DMM)

411-2-1-2-26 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE

411-2-1-2-27 PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE

411-2-1-2-28 APPUI D'URGENCE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE, RIPOSTE ET CONTRÔLE INTEGRE DE LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE A MADAGASCAR

411-2-1-2-29 PROMOTION DES ACTIVES ET INNOVANTES EN PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LE SUD DE MADAGASCAR (PRO-ACTING)

411-2-1-2-30 ASSISTANCE PREPARATOIRE AU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE

411-2-1-2-31 ACQUISITION MACHINES AGRICOLES POUR LA RIZICULTURE ET LA MAÏSICULTURE

411-2-1-2-32 PROGRAMME DE COOPERATION SUD-SUD

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**	
480	**AGRICULTURE ET ELEVAGE**	
411	**Agriculture**	
	411-2-1-2-33	*PROJET DE MISE EN PLACE DE CENTRE AGRIBUSINESS*
	411-2-1-2-34	*PROJET DE FOURNITURE DE MACHINES AGRICOLES POUR STIMULER LA PRODUCTION DE RIZ ET CULTURE D'EXPORTATION*
	411-2-1-2-35	*PROGRAMME PAYS/APPUI AUX PETITS PAYSANS*
	411-2-1-2-36	*PROJET D'APPUI POUR L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE L'INDUSTRIALISATION DU SECTEUR RIZ A MADAGASCAR*
	411-2-1-2-37	*PROJET D'APPUI A LA COMMECIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES (PACPA)*
	411-2-1-2-38	*PROGRAMME PAYS VOLET AGRICULTURE*
	411-2-1-2-39	*PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS*
	411-2-1-2-40	*DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LES REGIONS BONGOLAVA, BETSIBOKA, MENABE ET ANALAMANGA*
	411-2-1-2-41	*DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE*
	411-2-1-2-42	*PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENTS DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DES JEUNES*
	411-2-1-2-43	*PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)*
	411-2-1-2-44	*PROGRAMME GLOBAL SECURITE ALIMENTAIRE DE NUTRITION, ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE*
	411-2-1-2-45	*PROJET DE COLLECTE, DOCUMENTATION ET DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES GENEREES PAR LES PROJETS FIDA*
	411-2-1-2-46	*DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (ASARA)*
	411-2-1-2-47	*PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LE SUD OUEST (PATASO)*
	411-2-1-2-48	*N01- RENFORCEMENT DU SYSTEME DE CONTRÔLE DES PESTICIDES ET DE LA QUALITE DES VEGETAUX/PRODUITS VEGETAUX PAR LE CONTRÔLE DES CONTAMINANTS ET DES TOXINES*
	411-2-1-2-49	*N02- PROJET D'APPUI A LA MISE EN PLACE CABIZ*
	411-2-1-2-50	*N03- PROJET DE DEVELOPPEMENT DE SERVICES AGRICOLES DE PROXIMITE*
	411-2-1-2-51	*N04- PROJET DE MISE EN PLACE DE CARTES DE PRODUCTEURS DIGITALISEES*
	411-2-1-2-52	*PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE SUR LES HAUTES TERRES*
	411-2-1-2-53	*APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE*
	411-2-1-2-54	*RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE*
	411-2-1-2-55	*PROMOTION DES TECHNIQUES AGROECOLOGIQUES ET DE L'ARBORESTERIE FRUITIERE*
	411-2-1-2-56	*DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (AINA)*
	411-2-1-2-57	*DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE*
	411-2-1-2-58	*APPUI A L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

412 Elevage

412-1 Développer l'Elevage orienté vers le marché

412-1-1 Accroitre la productivité et la production animale

412-1-1-1 Filières d'élevage promues

412-1-1-1-01 APPUI A LA PROMOTION DE L'ELEVAGE FAMILIAL ET AU RENFORCEMENT DES GROUPEMENTS DES FEMMES RURALES

412-1-1-1-02 Appui à la valorisation des potentiels génétiques des petits ruminants

412-1-1-1-03 EXTENSION DU SYSTEME D'IDENTIFICATION ELECTRONIQUE DES BOVINS A MADAGASCAR

412-1-1-1-04 T11_PROMOTION L'ELEVAGE CONTRACTUEL

412-1-1-1-05 T05_PROMOUVOIR LA VALORISATION DES PRODUITS D'ELEVAGE POUR L'ALIMENTATION HUMAINE A MADAGASCAR

412-1-1-1-06 T07_DEVELOPPEMENT DE PLATEFORME DE PETITS RUMINANTS

412-1-1-1-07 PROJET POUR L'AMELIORATION GENETIQUE DES ANIMAUX D'ELEVAGE

412-1-1-1-08 T04_APPUI A LA VULGARISATION DE L'ELEVAGE D'EMBOUCHE

412-1-1-1-09 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR ELEVAGE

412-1-1-1-10 T06_PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR LAIT

412-1-1-1-11 T10_APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS D'ELEVAGE

412-1-1-1-12 Appuyer le développement des filieres animales (caprins, ovins, porcins…)

412-1-1-1-13 Mettre en place des centres d'amélioration génétique (centre de production géniteur)

412-1-1-1-14 T09_MISE AU NORME DES PRODUITS D'ELEVAGE

412-1-1-1-15 Appuyer l'amélioration des pâturages naturels communautaires

412-1-1-1-16 Contribuer à la sécurisation alimentaire des animaux

412-1-1-1-17 Mettre en place un nouveau système de traçabilité des produits d'élevage

412-1-1-1-18 Développer le système de contractualisation entre le privé et les exploitants familiaux

412-1-1-1-19 Appuyer les organisations des eleveurs familiaux

412-1-1-1-20 T08_DEVELOPPEMENT D'INFORMATION SUR LES PRODUITS D'ELEVAGE

412-1-1-1-21 T19-Décanisation massive des chiens errants et campagne de vaccination antibiotiques des chiens domestiques

412-1-1-1-23 APPUI À LA VALORISATION DES POTENTIELS GÉNÉTIQUES DES PETITS RUMINANTS

412-1-1-1-24 AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE PAR LE RESPECT DE LA PROTECTION ET DU BIEN-ETRE DES ANIMAUX

412-1-1-1-25 AMELIORATION GENETIQUE ET REPRODUCTEURS DES ANIMAUX D'ELEVAGE

412-1-1-1-27 PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE A CYCLE COURT (APPUI AUX FILIERES PETITS RUMINANTS, AVICOLE ET APICOLE)

412-1-2 Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation

412-1-2-1 Produits d'élevage mis aux normes et améliorées

412-1-2-1-01 VIGILANCE DES LABORATOIRES VETERINAIRES AUX MALADIES EXOTIQUES

412-1-2-1-03 Lutter contre la maladie des abeilles

412-1-2-1-04 Rehabiliter / construire les infrastructures d'élevage (abattoirs, tueries, incinérateurs)

412-1-2-1-05 Lutter contre la rage canine

412-1-2-1-06 Concevoir et mettre en œuvre un plan de controles des résidus dans le miel

412-1-2-1-07 Assurer la couverture sanitaire animale

412-1-2-1-08 Mettre aux normes des services veterinaires

412-1-2-1-09 Renforcer la capacité des acteurs et des organismes de relai sur la protection et le bien-être animal

412-1-2-1-10 Renforcer les capacites diagnostic des laboratoires

412-1-2-1-11 Renforcement des capacites des laboratoires veterinaires et appui au bien etre animal

412-1-2-1-12 MISE AUX NORMES DES SERVICES VETERINAIRES

412-1-2-1-13 CONFORMITE DES SERVICES VETERINAIRES AUX NORMES INTERNATIONALES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

412 Elevage

412-2 Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur élevage moderne

412-2-1 Assurer l'autosuffisance alimentaire en protéine

412-2-1-1 Augmenter la quantité de viande disponible

412-2-1-1-01 Développer les filières à viande (bovins à viande, aviculture, porcicultures et petits ruminants)

412-2-1-1-02 PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE A CYCLE COURT (APPUI AUX FILIERE PETIT RUMINANT AVICOLE ET APICOLE)

412-2-1-1-03 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES

412-2-1-1-04 AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE PAR LE RESPECT DE LA PROTECTION ET DU BIEN-ETRE DES ANIMAUX

412-2-1-1-05 PROMOTION DE LA VALORISATION DES PRODUITS D'ELEVAGE POUR L'ALIMENTATION HUMAINE

412-2-1-1-06 APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS D'ELEVAGE

412-2-1-1-07 APPUI A LA PROMOTION DE L'ELEVAGE FAMILIAL ET AU RENFORCEMENT DES GGROUPEMENTS DES FEMMES RURALES

412-2-1-2 Développer les filières prioritaires autres que la filière à viande

412-2-1-2-01 Développer l'élevage de bovins laitier

412-2-1-2-02 Développer l'apiculture

412-2-2 Moderniser le secteur élevage

412-2-2-1 Améliorer la technologie et et les infrastructures d'élevage

412-2-2-1-01 Mettre en place un système national d'identification et de traçabilité des bovins

412-2-2-1-02 Développer et appuyer les centres de reproduction et de recherche bovin

412-2-2-1-03 Construire des infrastructures aux normes

412-2-2-1-04 CONFORMITE DES SERVICES VETERINAIRES AUX NORMES INTERNATIONALES

412-2-2-1-05 EXTENSION DU SYSTÈME D'IDENTIFICATION LECTRONIQUE DES BOVINS A MADAGASCAR

412-2-2-1-06 APPUI A LA VULGARISATION DE L'ELEVAGE D'EMBOUCHE

412-2-2-1-07 INTRODUCTION D'ANIMAUX D'ELEVAGE DE RACES PERFORMANTES

412-2-2-2 Développer les marchés nationaux et internationaux des produits d'élevage

412-2-2-2-01 Promouvoir un modèle d'élevage intensif et moderne impliquant le Secteur Privé

412-2-2-2-02 Mettre en place des unités de transformation et de valorisation des produits et sous-produits d'élevage

412-2-2-2-03 Faciliter la proximité des équipements pour la transformation locale des produits d'élevage

412-2-2-2-04 Promouvoir des modèles d'élevage contractuels "gagnant-gagnant" entre les Opérateurs privés et les petits et moyens éleveurs

412-2-2-2-05 Promouvoir des infrastructures d'accès aux marchés

412-2-2-2-06 Augmenter les produits d'élevage éxportés

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
41	**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**							
430	**PECHE**							
033	**Administration et Coordination**							
	033-1	**BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE**						
	033-1-1	**Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère**						
		033-1-1-1	**BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE**					
			033-1-1-1-R1	Taux d'absorption de budget	%	100	100	100	-
		033-1-1-2	**SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE**					
			033-1-1-2-R1	Personnel productif	*NOMBRE*	750	800	800	800
	033-1-2	**Promouvoir une gouvernace transparante et responsable**						
		033-1-2-1	**GOUVERNANCE RENFORCEE**					
			033-1-2-1-R1	Secteur halieutique développé	*NOMBRE*	1	1	1	-
		033-1-2-2	**TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES**					
			033-1-2-2-R1	Code de la Pêche et de l'Aquaculture	*NOMBRE*	0	0	0	-
			033-1-2-2-R2	Décrets et arrêtés d'application mis à jour	*NOMBRE*	12	12	12	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
41	**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**							
430	**PECHE**							
033	**Administration et Coordination**							
	033-2	**ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE**						
	033-2-1	**Gérer de manière optimale la masse salariale**						
		033-2-1-1	**Rémunération du personnel honorée à temps**					
			033-2-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses de solde	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
41	**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**							
430	**PECHE**							
408	**Développement de la pêche et des ressources halieutiques**							
	408-1	**DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE**						
	408-1-1	**ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR**						
		408-1-1-1	**PECHE ET AQUACULTURE DEVELOPPEES**					
			408-1-1-1-R1	Taux de production augmenté	*%*	0.05	0	0	0
		408-1-1-2	**ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES**					
			408-1-1-2-R1	DRRHP consolidées	*NOMBRE*	22	0	0	-
	408-1-2	**GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES**						
		408-1-2-1	**ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES**					
			408-1-2-1-R1	PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION ELABORE	*NOMBRE*	2	0	0	-
	408-1-3	**SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT SIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION**						
		408-1-3-1	**COMMERCIALISATION DES PRODUITS APPUYÉE**					
			408-1-3-1-R1	Guide de commercialisation des produits halieutiques élaborés	*NOMBRE*	1	0	0	0
			408-1-3-1-R2	Document de stratégie de marketing et de commercialisation élaboré	*NOMBRE*	0	0	0	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE							
430	PECHE							
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques							
	408-2	Augmenter et assurer une bonne gestion de la production halieutique et aquacole, promouvoir l'économie bleue						
	408-2-1	Augmenter la disponibilité des produits de pêche et de l'aquaculture						
		408-2-1-1	Développer la pêche et l'aquaculture					
			408-2-1-1-R1	Production halieutique réalisée	*TONNE*	165000	170000	180000	180000
		408-2-1-2	Moderniser le secteur pêche et aquaculture					
			408-2-1-2-R1	Nombre d'Unités de transformation de produits halieutiques créées	*NOMBRE*	2	2	2	6
		408-2-1-3	Améliorer l'accès des produits aux marchés					
			408-2-1-3-R1	Le montant de la redevance est augmenté	*MILLIERS ARIARY*	16 384	20000	30000	30000
	408-2-3	Promouvoir l'économie bleue et la gouvernance de l'Océan						
		408-2-3-1	Diversifier les ressources à travers la valorisation de l'économie bleue					
			408-2-3-1-R1	Villages des pêcheurs modernes mis en places	*NOMBRE*	1	1	2	4

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
41	**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**							
480	**AGRICULTURE ET ELEVAGE**							
061	**Administration et Coordination**							
	061-1	**Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage**						
	061-1-1	**Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP**						
		061-1-1-1	**Performance améliorée**					
		061-1-1-1-R1	Nombre d'agents formés	*NOMBRE*	0	0	0	-
		061-1-1-1-R2	Acteurs formés	*NOMBRE*	350	0	0	-
	061-1-2	**Améliorer le cadre institutionnel et règlementaire du secteur agriculture et élevage**						
		061-1-2-1	**Gouvernance du secteur améliorée**					
		061-1-2-1-R1	Taux de performance annuel du Ministère	%	60	00	0	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE							
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE							
061	Administration et Coordination							
	061-2	Améliorer la gestion et l'environnement institutionnel du Ministère						
	061-2-1	Améliorer le cadre institutionnel et règlementaire des secteurs agriculture, élevage et pêche						
		061-2-1-1	Assurer le pilotage des secteurs					
			061-2-1-1-R1	Note de fonctionnalité de la chaîne PPBS	*UNITÉ*	55/100	65/100	65/100	70/100
	061-2-2	Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en oeuvre du PEM, de la politique et des stratégies du secteur AEP						
		061-2-2-1	Assurer l'efficacité des fonctions de gestion					
			061-2-2-1-R1	Ratio Fonctionnement/Investissement	*RATIO*	40/60	35/60	30/70	30/70
	061-2-3	Moderniser le secteur agricole						
		061-2-3-1	Développer l'Agribusness					
			061-2-3-1-R1	Centres de distribution d'intrants/matériels (DMM) opérationnels	*NOMBRE*	0	50	50	10
			061-2-3-1-R2	Zones d'Emergences Agricoles (ZEA) mises en place	*NOMBRE*	0	1	1	1
			061-2-3-1-R3	Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) opérationnels	*NOMBRE*	0	5	5	5
		061-2-3-2	Renforcer le socle de l'exportation des produits agricoles					
			061-2-3-2-R1	Usines de transformation réhabilitées et opérationnelles	*NOMBRE*	5	3	3	2

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE							
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE							
411	Agriculture							
	411-1	Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international						
	411-1-1	Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés						
		411-1-1-1	Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue					
			411-1-1-1-R1	Superficies hydro-agricoles irriguées	*HECTARE*	20000	0	0	-
		411-1-1-2	Services d'appui aux producteurs améliorés					
			411-1-1-2-R1	Montant de subvention allouée aux producteurs	*MILLIONS D'ARIARY*	34918	0	0	-
	411-1-2	Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs						
		411-1-2-1	Conditions de vie des ménages producteurs améliorées					
			411-1-2-1-R1	Nombre d'OP et ménages bénéficiaires	*NOMBRE*	60000	0	0	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE							
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE							
411	Agriculture							
	411-2	Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne						
	411-2-1	Assurer l'autosuffisance alimentaire en riz						
		411-2-1-1	Etendre les superficies rizicoles exploitées					
			411-2-1-1-R1	Superficies de Périmètres irrigués remise en état	*HECTARE*	60000	100000	125000	180000
			411-2-1-1-R2	Superficies de nouveaux Périmètres irrigués aménagées	*HECTARE*	14155	40000	30000	9000
		411-2-1-2	Augmenter la productivité					
			411-2-1-2-R1	Production additionnelle de paddy	*TONNE*	500000	1000000	1500000	2000000

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE							
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE							
412	Elevage							
	412-1	Développer l'Elevage orienté vers le marché						
	412-1-1	Accroitre la productivité et la production animale						
		412-1-1-1	Filières d'élevage promues					
			412-1-1-1-R1	Nombre d'éleveurs appuyés et encadrés	*NOMBRE*	90	0	0	-
	412-1-2	Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation						
		412-1-2-1	Produits d'élevage mis aux normes et améliorées					
			412-1-2-1-R1	Nombre d'infrastructures normalisées mises en place	*NOMBRE*	23	0	0	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE							
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE							
412	Elevage							
	412-2	Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur élevage moderne						
	412-2-1	Assurer l'autosuffisance alimentaire en protéine						
		412-2-1-1	Augmenter la quantité de viande disponible					
			412-2-1-1-R1	Géniteurs performants produits	*NOMBRE*	2000	2500	3000	5000
		412-2-1-2	Développer les filières prioritaires autres que la filière à viande					
			412-2-1-2-R1	Nombre de têtes additionnelles de poulet gasy disponibles	*NOMBRE*	2500000	7000000	10000000	15000000
	412-2-2	Moderniser le secteur élevage						
		412-2-2-1	Améliorer la technologie et et les infrastructures d'élevage					
			412-2-2-1-R1	Abattoirs manara-penitra construits	*NOMBRE*	7	15	40	70
		412-2-2-2	Développer les marchés nationaux et internationaux des produits d'élevage					
			412-2-2-2-R1	Fermes de bovin modernes et franchisées construites / réhabilitées	*NOMBRE*	0	4	5	6

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**			
440	**ENVIRONNEMENT**			
017	**Administration et Coordination**			
	017-1	**OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS**		
	017-1-1	**OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS**		
		017-1-1-1	**Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit**	
			-	-
		017-1-1-2	**Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés**	
			017-1-1-2-01	*P.....: RÉNOVATION DE LA FORMATION AU SEIN DU MEEF POUR L'OUVERTURE DU CENTRE D'ANGAVOKELY*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

017 Administration et Coordination

017-2 AMELIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES

017-2-1 AMELIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS

017-2-1-1 LES CADRES TECHNIQUES, MATERIELS ET HUMAINS DU MEDD SONT RENFORCES

017-2-1-1-01 CONSTRUCTION DES NOUVEAUX BUREAU ET LOGEMENTS DU DEPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

017-2-1-1-02 Projet de Renforcement des capacités matérielles et humaines

017-2-1-1-03 Communication, sensibilisation et Education environnementale

017-2-1-2 FONCTION REGALIENNE DE L'ADMINISTRATION ASSUREE

017-2-1-2-01 PAYER LES CHARGES DES PERSONNELS

017-2-1-2-02 ASSURER LES BESOINS PRIORITAIRES ET FONDAMENTAUX POUR OPERATIONNALISATION DE L'ADMINISTRATION

017-2-1-2-03 ASSURER LES BESOINS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION

017-2-1-2-04 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES

017-2-1-2-05 REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DES PERSONNELS

017-2-1-2-06 TRANSFERER DE CREDITS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLCS

017-2-1-2-07 EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX COMMUNES

017-2-1-2-08 EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX SECTEURS PRIVES

017-2-1-3 BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD SONT REHABILITES ET/OU CONSTRUITS

017-2-1-3-01 Appui à l'harmonisation de la gestion des ressources et la coordination du secteur Environnement

017-2-2 OPERATIONALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEDD

017-2-2-1 DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEDD

017-2-2-1-01 fonctionnement

017-2-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

017-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

017-2-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**			
440	**ENVIRONNEMENT**			
701	**Gestion durable des ressources naturelles**			
	701-1	**DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE**		
	701-1-1	**PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE DEVELOPPEMENT**		
		701-1-1-1	**LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU**	
			701-1-1-1-01	*T02 Centre d'application et de démonstration*
			701-1-1-1-02	*T03 Evaluation Environnementale Stratégique*
			701-1-1-1-03	*T04 Suivi des effets cumulatifs des Projets PIP*
	701-1-2	**Promouvoir l'économie circulaire**		
		701-1-2-1	**la stratégie de lutte contre les menaces environnementales est promu**	
			-	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-2 OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES

701-2-1 OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES

701-2-1-1 LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE

701-2-1-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES À REMPLIR LES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES MONDIALES DANS LE CADRE DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

701-2-1-1-02 Renforcement du réseau des nouvelles aires protégées à Madagascar

701-2-1-1-03 Suivi et restauration écologiques des écosystèmes naturels dégradés dans la région d'Analamanga

701-2-1-1-04 AMELIORATION DES CAPACITES D'ADAPTATION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES COMMUNAUTES RURALES

701-2-1-1-05 PAYER LES CHARGES DES PERSONNELS

701-2-1-1-06 ASSURER LES DEPENSES COURANTES

701-2-1-1-07 REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DES PERSONNELS

701-2-1-1-08 T05 Appui aux communautés locales de la Région d'Androy pour une gestion durable des ressources naturelles face à la vulnérabilité climatique

701-2-1-1-09 EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX SECTEURS PRIVES

701-2-1-1-10 INDEMNISER LES FORCES DE L'ORDRE

701-2-1-1-11 EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX COMMUNES

701-2-1-1-12 FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES ET LA BIODIVERSITE DE M/CAR

701-2-1-1-13 PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

701-2-1-1-14 FONDS D'INVESTISSEMENT PARCS NATIONAUX

701-2-1-1-15 RENFORCEMENT DES CONDITIONS ET CAPACITES D'ADAPTATION DURABLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE A MADAGASCAR

701-2-1-1-16 REDUCTION DES EMISSIONS DUES A LA DEFORESTATION ET DEGRADATION DES FORETS (REDD+)

701-2-1-1-17 RENFORCER LA RESILIENCE DU SECTEUR RIZ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

701-2-1-1-18 RÉHABILITATION ET PROTECTION DES SOLS

701-2-1-1-19 AMENAGEMENT ET GESTION INTEGREE DES BASSINS VERSANTS CRITIQUES D'ANDEKALEKA DE TSIAZOMPANIRY ET DE MAHAJAMBA

701-2-1-1-20 Maintien de l'intégrité écologique des écosystèmes au niveau des 22 régions de madagascar

701-2-1-1-21 Integration de la dimension environnementale dans tous les domaines

701-2-1-1-22 PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE PAR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

701-2-1-1-23 RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIELES ET HUMAINES

701-2-1-1-24 PROJET DE RENFORCEMENT DES AIRES PROTEGEES ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA REGION DIANA (KOBABY)

701-2-1-1-25 RESTAURATION FORESTIERE ET LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE

701-2-1-1-26 GESTION PARTICIPATIVE ET DURABLE DES TERRES DANS LE MOYEN OUEST

701-2-1-1-27 CONSERVATION DES ESPECES CLES ENDEMIQUES MENANCEES ET DE VALEUR ECONOMIQUE

701-2-1-1-28 ENVIRONNEMENT

701-2-1-1-29 PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)

701-2-1-1-30 GÉNÉRALISATION DU MÉCANISME DE TRAÇABILITÉ, CERTIFICATION DES PRODUITS FORESTIERS

701-2-1-1-31 ELABORATION DE CONVENTION DE VALORISATION DES PFNL

701-2-1-1-32 DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR

701-2-1-1-33 CONSERVATION DE BIODIVERSITE ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

701-2-1-1-34 APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'UTILISATION (BOIS PRECIEUX)

701-2-1-1-35 OCTROI DES LOTS FORESTIERS AMÉNAGÉS DANS LE CADRE DU KOLOALA

701-2-1-1-36 MISE À JOUR DES ZONAGES FORESTIERS RÉGIONAUX

701-2-1-1-37 mise en place et opérationnalisation d'un système de traçabilité des bois

701-2-1-1-38 Aménagement et gestion intégrée des bassins versants critiques d'Andekaleka de Tsiazompaniry et de Mahajamba

701-2-1-1-39 Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar

701-2-1-1-40 ASSURER LES BESOINS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION

701-2-1-1-41 TRANSFERTS DE CREDITS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

704 Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy

704-1 OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY

704-1-1 PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

704-1-1-1 LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES

704-1-1-1-01 DEVELOPPER UN MANUEL POUR LE MECANISME DE PAIEMENT DES SERVICES ECOLOGIQUES

704-1-1-1-02 PROMOTION DES EMPLOIS VERTS

704-1-1-1-03 PROMOTION DU SYSTÈME DE LABEL VERT

704-1-1-1-04 DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES

704-1-1-1-05 PROMOTION DE LA FABRICATION ARTISANALE DE SAC, UNE ALTERNATIVE AUX UTILISATIONS DES SACHETS PLASTIQUES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

704 Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy

704-2 PROMOUVOIR LES CONDITIONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

704-2-2 PROMOUVOIR L'ECONOMIE VERTE ET BLEUE

704-2-2-1 BONNES PRATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES

704-2-2-1-01 RESTAURATION DE L'ECOSYSTEME DE SATRANA ET RAPHIA ET DE RAPHIA DANS LES REGIONS BOENY ET DIANA AU NORD OUEST DE MADAGASCAR

704-2-2-1-02 RESTAURATION ET CONSERVATION DES VESTIGES DE FORETS DES HAUTES TERRES (FORETS TAPIA DE REGIONS ITASY)

704-2-2-1-03 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE VALORISATION DES DECHETS A MADAGASCAR

704-2-2-1-04 Gestion Durable des mangroves

704-2-2-1-05 villages écologiques

704-2-2-1-06 promotion des énergies alternative

704-2-3 DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

704-2-3-2 STRATEGIE DE PARTENARIAT DEVELOPPE

- -

704-2-4 INTEGRER LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE

704-2-4-3 INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

- -

704-2-4-4 LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT

- -

704-2-4-5 LES INVESTISSEMENT SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT

- -

704-2-4-6 INTÉGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE POUR DD

- -

704-2-9 Promouvoir des mécanismes de financement innovant et de paiement des services écosystémiques

704-2-9-1 Les mécanismes de financement innovant et durable sont développés

- -

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE							
440	ENVIRONNEMENT							
017	Administration et Coordination							
	017-1	OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS						
	017-1-1	OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS						
		017-1-1-1	Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit					
			017-1-1-1-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEEF REHABILITE ET/OU CONSTRUIT	*NOMBRE*	2	2	2	-
		017-1-1-2	Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés					
			017-1-1-2-R1	Techniciens forestiers et environnementaux sortants de l'école d'Angavokely	*NOMBRE*	15	20	20	-
			017-1-1-2-R2	THEMES DISPOSES	*NOMBRE*	30	31	33	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE							
440	ENVIRONNEMENT							
017	Administration et Coordination							
	017-2	AMELIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES						
	017-2-1	AMELIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS						
		017-2-1-1	LES CADRES TECHNIQUES, MATERIELS ET HUMAINS DU MEDD SONT RENFORCES					
			017-2-1-1-R1	FORMATIONS DISPENSEES	*NOMBRE*	3	-	-	-
			017-2-1-1-R2	THEMES DISPENSES	*NOMBRE*	30	31	33	-
		017-2-1-2	FONCTION REGALIENNE DE L'ADMINISTRATION ASSUREE					
			017-2-1-2-R1	NOMBRE DE BASES DE DONNEES THEMATIQUES DISPONIBLES	*NOMBRE*	1	1	1	1
		017-2-1-3	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD SONT REHABILITES ET/OU CONSTRUITS					
			017-2-1-3-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD REHABILITES ET/OU CONSTRUITS	*NOMBRE*	2	2	2	-
			017-2-1-3-R2	Batiments administratifs du MEDD rehabilités et/ou construits et opérationnelles	*NOMBRE*	0	8	9	0
	017-2-2	OPERATIONALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEDD						
		017-2-2-1	DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEDD					
			017-2-2-1-R1	TECHNICIENS FORESTIERS ET ENVIRONNEMENTAUX SORTANT DE L'ECOLE D'ANGAVOKELY	*NOMBRE*	15	20	20	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
44	**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**							
440	**ENVIRONNEMENT**							
701	**Gestion durable des ressources naturelles**							
	701-1	**DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE**						
	701-1-1	**PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE DEVELOPPEMENT**						
		701-1-1-1	**LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU**					
		701-1-1-1-R1	PLAINTES ENVIRONNEMENTALES TRAITEES	*NOMBRE*	40	42	44	-
	701-1-2	**Promouvoir l'économie circulaire**						
		701-1-2-1	**la stratégie de lutte contre les menaces environnementales est promu**					
		701-1-2-1-R1	Contrôles environnementales	*NOMBRE*	0	44	44	44

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
44	**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**						
440	**ENVIRONNEMENT**						
701	**Gestion durable des ressources naturelles**						
	701-2	**OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES**					
	701-2-1	**OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES**					
		701-2-1-1 **LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE**					
		701-2-1-1-R2 FORMATION EN PLANIFICATION	*NOMBRE*	1	1	-	-
		701-2-1-1-R4 PEPINIERES OPERATIONNELLES	*NOMBRE*	200	200	200	-
		701-2-1-1-R6 CONTRÔLES EFFECTUES	*NOMBRE*	550	550	600	-
		701-2-1-1-R7 PEPINIERES INSTALLES	*NOMBRE*	0	0	0	-
		701-2-1-1-R9 Plan de développement local intégrant les engagements internationaux suivant les trois conventions de Riod	*NOMBRE*	0	0	0	-
		701-2-1-1-RA SUPERFICIE REBOISÉE/RESTAURÉE	*HA*	40000	40000	40000	-
		701-2-1-1-RB SUIVIS ÉCOLOGIQUES EFFECTUES	*NOMBRE*	64	78	84	-
		701-2-1-1-RC Superficie reboisée/restaurée	*Ha*	0	40000	40000	40000

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
44	**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**							
440	**ENVIRONNEMENT**							
704	**Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy**							
	704-1	**OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY**						
	704-1-1	**PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES**						
		704-1-1-1	**LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES**					
			704-1-1-1-R1	SYSTEMES PSE TESTEES	*NOMBRE*	1	1	1	-
			704-1-1-1-R2	GUIDES DE PSE ELABOREES	*NOMBRE*	1	1	1	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
44	**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**							
440	**ENVIRONNEMENT**							
704	**Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy**							
	704-2	**PROMOUVOIR LES CONDITIONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**						
	704-2-2	**PROMOUVOIR L'ECONOMIE VERTE ET BLEUE**						
		704-2-2-1	**BONNES PRATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES**					
		704-2-2-1-R1	FILIERES VERTES PROMUES	*NOMBRE*	5	5	5	5
	704-2-3	**DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE**						
		704-2-3-2	**STRATEGIE DE PARTENARIAT DEVELOPPE**					
		704-2-3-2-R1	PROTOCOLE DE PARTENARIAT SIGNE	*NOMBRE*	3	3	3	3
	704-2-4	**INTEGRER LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE**						
		704-2-4-3	**INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE**					
		704-2-4-3-R1	ACIVITES D'IEC ENVIRONNEMENTALES PROMUES	*NOMBRE*	17	20	23	-
		704-2-4-3-R2	STRUCTURE DE L'INTEGRATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE RENFORCEE (CER, CIME)	*NOMBRE*	8	8	8	-
		704-2-4-3-R3	Structures de l'integration du Developpement Durable opérationnelles	*NOMBRE*	8	8	10	10
		704-2-4-4	**LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT**					
		704-2-4-4-R1	TEXTES SUR LA MISE EN COMPATIBILITES DES INVESTISSEMENTS AVEC L'ENVIRONNEMENT MIS A JOUR ET ADOPTES	*NOMBRE*	0	1	1	-
		704-2-4-4-R2	EVALUATION ET SUIVI ENVIRONNEMENTAL REALISEE	*NOMBRE*	50	50	50	-
		704-2-4-5	**LES INVESTISSEMENT SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT**					
		704-2-4-5-R1	Permis environnementales livrés	*NOMBRE*	0	30	35	40
		704-2-4-6	**INTÉGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE POUR DD**					
		704-2-4-6-R1	Structures de l'integration du Developpement Durable opérationnelles	*NOMBRE*	0	8	10	10
	704-2-9	**Promouvoir des mécanismes de financement innovant et de paiement des services écosystémiques**						
		704-2-9-1	**Les mécanismes de financement innovant et durable sont développés**					
		704-2-9-1-R1	Mécanisme de financement identifiés	*NOMBRE*	0	4	4	4

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

510 ENERGIE

031 Administration et coordination

031-2 RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC

031-2-1 PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE

031-2-1-1 LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST MISE EN PLACE

031-2-1-1-01 PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES

031-2-1-1-02 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES

031-2-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

031-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

031-2-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

510 ENERGIE

203 Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales

203-1 DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE

203-1-1 GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES

203-1-1-1 LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES

203-1-1-1-01 PROJET DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE BOIS ENERGIE

203-1-1-1-02 PROJET DE CONSTRUCTION DU BARRAGE HYDRAULIQUE D'ANTETEZAMBATO

203-1-1-1-03 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE HYDROELECTRIQUE A AMBODIROKA

203-1-1-1-04 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO

203-1-1-1-05 PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA)

203-1-1-1-06 ELECTRIFICATION HYBRIDE A MADAGASCAR

203-1-1-1-07 PROJET DE CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE À PARTIR DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

203-1-1-1-08 PROGRAMME D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES RURAUX ISOLES PAR SYSTEME SOLAIRE DOMESTIQUE

203-1-1-1-09 PROMOTION DE ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIES (ÉTHANOL, BIOGAZ,,,,

203-1-1-1-10 ENERGY SOLAIRE

203-1-1-1-11 GESTION DURABLE DU BOIS ÉNERGIE

203-1-1-1-12 PROJET ENERGIE RENOUVELABLE - BAD

203-1-1-1-13 PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU BIOÉNERGIE

203-1-1-1-14 INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANSLES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR

203-1-1-2 LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE

203-1-1-2-01 PROGRAMME DE MAITRISE DE L'ÉNERGIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

203-1-1-2-02 PROGRAMME DE GOUVERNANCE DU SECTEUR ÉNERGIE

203-1-1-2-03 COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS TECHNIQUES

203-1-1-2-04 NORMALISATION ET RÉGLEMENTATION DES ACTIVITÉS AFFÉRENTES AU SECTEUR ÉNERGIE

203-1-1-2-05 MISE AUX NORMES DES ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES A USAGE DOMESTIQUE

203-1-1-2-06 ELABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE

203-1-1-2-07 DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC LES PTF ET LES AUTRES INSTITUTIONS

203-1-2 SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE

203-1-2-1 ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS

203-1-2-1-01 PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES SITES HYDROÉLECTRIQUES

203-1-2-1-02 DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ALTERNATIVES PHASE (XI E FED)

203-1-2-1-03 PROJET ANDEKALEKA

203-1-2-1-04 PROJET ÉLECTRIFICATION RURALE PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (PERER)

203-1-2-1-05 PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE HYDROÉLECTRIQUE DE RANOMAFANA SUR L'IKOPA(SINOHYDRO)

203-1-2-1-06 LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES A L'UNIVERSITE DE TOLIARY

203-1-2-1-07 PROJET DE DISTRIBUTION MASSIVE DE KIT SOLAIRE

203-1-2-1-08 PREMIER PROJET PILOTE PPP PROJET HYDROELECTRIQUE DE SAHALANONA

203-1-2-1-09 MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE D'ANTAFOFOBE

203-1-2-1-10 APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE PROCESSUS D'ÉLECTRIFICATION

203-1-2-1-11 ELABORATION DES DOCUMENTS DE PROJETS RELATIVE AU PROJET GROUPE ET SUIVI

203-1-2-1-12 PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE A MADAGASCAR

203-1-2-1-13 PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE A MADAGASCAR-PHASE 2 (PRIRTEM II)

203-1-2-1-14 PROJET D'IMPORTATION DE COMPTEURS PREPAYES

203-1-2-1-15 PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA)

203-1-2-2 LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT

203-1-2-2-01 PIC II

203-1-2-2-02 PAGOSE

203-1-2-2-03 ELECTRIFICATION RURALE

203-1-2-2-04 RENFORCEMENT RIA

203-1-2-2-05 LEAST-COST ELECTRICITY ACCESS DEVELOPMENT PROJECT - LEAD

203-1-2-2-06 SCALING SOLAR

203-1-2-2-07 PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE ET DE CONTINUITE DE FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	**MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES**		
510	**ENERGIE**		
203	**Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales**		
		203-1-2-2-08	*ENERGY ACCES EXPANSION*
		203-1-2-2-09	*MISE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION DES FEMMES INGÉNIEURS SOLAIRES*
		203-1-2-2-10	*REDRESSEMENT ET RESTRUCTURATION DE LA JIRAMA*
		203-1-2-2-11	*INTERCONNEXION ANTSIRABE AMBOSITRA*
		203-1-2-2-12	*DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ*

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	**MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES**		
520	**EAU ET ASSAINISSEMENT**		
205	**Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement**		
	205-1	**ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE**	
	205-1-2	**AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE**	
		205-1-2-2	**DIRECTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOTEE D'UN MOYEN MATERIEL**
		-	-
		205-1-2-4	**JIRAMA APPUYEE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT**
		-	-
	205-1-3	**APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES EPIC ET LES EPA**	
		205-1-3-1	**SAMVA APPUYE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT**
		-	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

540 HYDROCARBURES

204 Développement du secteur pétrolier et des biocarburants

204-1 DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS

204-1-1 ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS

204-1-1-1 CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT

204-1-1-1-01 INSTALLATION D'UNITÉS DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANS LES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR

204-1-1-1-02 RÉGLEMENTATION DE LA FILIÈRE BIOCARBURANTS

204-1-1-1-03 ETUDE DES NORMES APPLIQUÉES AUX ACTIVITÉS DE TSIMIRORO

204-1-1-1-04 APPUI À LA PROMOTION ET À L'UTILISATION DES BIOCARBURANTS

204-1-1-1-05 PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSIMIRORO)

204-1-1-1-06 PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES

204-1-1-1-07 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSIMIRORO

204-1-2 PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS

204-1-2-1 OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS

204-1-2-1-01 GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES

204-1-2-1-02 VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

204-1-2-1-03 VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL

204-1-2-1-04 RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS

204-1-3 CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES

204-1-3-1 NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES

204-1-3-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES

204-1-3-1-02 CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES

204-1-3-1-03 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES

204-1-3-1-04 AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR

204-1-3-1-05 CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP

204-1-3-1-06 MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE

204-1-3-1-07 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA DISTRIBUTION POUR ATTEINDRE LA COUVERTURE NATIONALE

204-1-4 ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS

204-1-4-1 VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX

204-1-4-1-01 INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS

204-1-4-1-02 VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS

204-1-4-1-03 VEILLANCE À L'APPLICATION DU LIBRE ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES

204-1-4-1-04 VEILLANCE DE L'APPLICATION DES PRIX MAXIMA

204-1-4-2 DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE

204-1-4-2-01 VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ

204-1-4-2-02 OCTROI ET RENOUVELLEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
51	**MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES**							
510	**ENERGIE**							
031	**Administration et coordination**							
	031-2	**RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC**						
	031-2-1	**PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE**						
		031-2-1-1	**LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST MISE EN PLACE**					
			031-2-1-1-R1	Directions et services controlés et suivis	*NOMBRE*	23	30	40	-
			031-2-1-1-R2	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE	*%*	100	100	100	-
			031-2-1-1-R3	Délai de traitement de dossiers	*JOUR*	2	1	1	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
51	**MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES**							
510	**ENERGIE**							
203	**Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales**							
	203-1	**DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE**						
	203-1-1	**GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES**						
		203-1-1-1	**LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES**					
		203-1-1-1-R1	Déchets agricoles transformés	%	1	1	1	-
		203-1-1-1-R2	Déchets agricoles non transformés	%	1	1	1	-
		203-1-1-1-R3	Biogaz	%	1	1	1	-
		203-1-1-1-R4	Ethanol	%	4	4	4	-
		203-1-1-2	**LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE**					
		203-1-1-2-R1	Les objectifs atteints	*NOMBRE*	0	0	0	-
		203-1-1-2-R2	Master Plan Production	%	75	75	75	-
		203-1-1-2-R3	Schéma directeur réseaux	%	75	75	75	-
		203-1-1-2-R4	Code de réseaux et son décret d'application	%	25	25	25	-
	203-1-2	**SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE**						
		203-1-2-1	**ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS**					
		203-1-2-1-R1	Taux d'accès en éléctricité	%	18	19	19	-
		203-1-2-1-R2	Kits solaires distribués	*NOMBRE*	110000	150000	200000	-
		203-1-2-2	**LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT**					
		203-1-2-2-R1	Réduction des heures de délestages	%	40	60	65	-
		203-1-2-2-R2	Economie de bois	*M3*	2000	2000	2000	-
		203-1-2-2-R3	Taux d'accès en éléctricité	%	20	20	20	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
51	**MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES**							
520	**EAU ET ASSAINISSEMENT**							
205	**Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement**							
	205-1	**ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE**						
	205-1-2	**AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE**						
		205-1-2-2	**DIRECTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOTEE D'UN MOYEN MATERIEL**					
		205-1-2-2-R1	Atélier de forage acquis	*UNITÉ*	1	1	1	-
		205-1-2-4	**JIRAMA APPUYEE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT**					
		205-1-2-4-R1	Citernes d'eau acquises	*NOMBRE*	100	100	100	-
		205-1-2-4-R2	Travaux d'AEP pour la JIRAMA réalisés	*NOMBRE*	54	54	54	-
		205-1-2-4-R3	Matériels techniques affectés à la JIRAMA	*POURCENTAGE*	100%	100%	100%	-
		205-1-2-4-R4	Camions bennes et à grues acquis	*NOMBRE*	2	2	2	-
		205-1-2-4-R5	Travaux d'urgence de la JIRAMA réalisés	*NOMBRE*	5	5	5	-
		205-1-2-4-R6	Nouvelles stations de traitement mobile mises en place	*NOMBRE*	2	2	2	-
	205-1-3	**APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES EPIC ET LES EPA**						
		205-1-3-1	**SAMVA APPUYE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT**					
		205-1-3-1-R1	Bacs à ordures acquis pour le SAMVA	*NOMBRE*	100	100	100	-
		205-1-3-1-R2	Camions multibennes acquis pour le SAMVA	*NOMBRE*	10	10	10	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES							
540	HYDROCARBURES							
204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants							
	204-1	DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS						
	204-1-1	ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS						
		204-1-1-1	CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT					
			204-1-1-1-R1	Produits extraits, transformés et consommés	*M3*	10000	15000	15000	-
	204-1-2	PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS						
		204-1-2-1	OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS					
			204-1-2-1-R1	Incidents signalés	*UNITÉ*	10	8	8	-
	204-1-3	CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES						
		204-1-3-1	NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES					
			204-1-3-1-R1	ATP octroyée	*UNITÉ*	40	45	45	-
	204-1-4	ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS						
		204-1-4-1	VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX					
			204-1-4-1-R1	Doléances recus sur un supcon d'adultération	*UNITÉ*	75	70	70	-
		204-1-4-2	DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE					
			204-1-4-2-R1	Districts desservis	*NOMBRE*	12	10	10	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52	**MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**			
520	**EAU ET ASSAINISSEMENT**			
032	**Administration Et Coordination**			
	032-1	**PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELS**		
	032-1-1	**EXECUTER DE MANIERE OPTIMALE LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS SOLDE**		
		032-1-1-1	**BONNE EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**	
			032-1-1-1-01	*SATISFAIRE LES BESOINS DU MINISTERE*

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52	**MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**			
520	**EAU ET ASSAINISSEMENT**			
032	**Administration Et Coordination**			
	032-2	**ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE**		
	032-2-1	**GERER DE MANIERE OPTIMALE LA MASSE SALARIALE**		
		032-2-1-1	**REMUNERATION DU PERSONNEL HONOREE A TEMPS**	
			032-2-1-1-01	*PAYER LES SALAIRES ET ACCESSOIRES DE SOLDE DES AGENTS*

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52	**MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**			
520	**EAU ET ASSAINISSEMENT**			
032	**Administration Et Coordination**			
	032-3	**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES**		
	032-3-1	**ASSURER LE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES**		
		032-3-1-1	**BONNE EXECUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**	
			032-3-1-1-01	*RENFORCER LES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES*
	032-3-Y	**Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme**		
		032-3-Y-Y	**Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle**	
			032-3-Y-Y-99	*Nouveaux projets d'Emergence*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

520 EAU ET ASSAINISSEMENT

205 Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement

205-1 ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE

205-1-1 AMELIORER L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET A LA PROMOTION DE L'HYGIENE

205-1-1-1 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT

205-1-1-1-01 PROJET DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT

205-1-1-1-02 ACCELERATION DU DEVELOPPEMENT DE L'ASSAINISSEMENT PAR L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE

205-1-1-1-03 PROJET D'ELABORATION DE SCHEMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT DE HUIT VILLES SECONDAIRES

205-1-1-2 PROMOTION DE L'HYGIENE

205-1-1-2-01 PROMOUVOIR L'HYGIENE PAR L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE

205-1-2 AMELIORER L'ACCES A L'EAU POTABLE

205-1-2-1 DOTATION D'UN MOYEN MATERIEL AU MINISTERE

205-1-2-1-01 DEVELOPPEMENT DE L4ACCES A L'EAU POTABLE

205-1-2-2 APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A LA JIRAMA

205-1-2-2-01 DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE

205-1-2-2-02 PROJET D'URGENCE DE LA JIRAMA

205-1-2-2-03 JIRAMA WATER III

205-1-2-3 ADDUCTION D'EAU POTABLE

205-1-2-3-01 DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE

205-1-2-3-02 APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

205-1-2-3-03 EAU ET ASSAINISSEMENT

205-1-2-3-04 CONSTRUCTION DE FORAGE AU SUD DE MADAGASCAR

205-1-3 APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES ORGANISMES RATTACHES

205-1-3-1 APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER AU SAMVA

205-1-3-1-01 EVACUATION DES EAUX USEES ET DES ORDURES DE LA VILLE D'ANTANANARIVO

205-1-3-2 APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'AES

205-1-3-2-01 ALIMENTATION EN EAU DANS LE SUD

205-1-3-3 APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'ANDEA

205-1-3-3-01 AUTORITE NATIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE							
520	EAU ET ASSAINISSEMENT							
032	Administration Et Coordination							
	032-1	PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELS						
	032-1-1	EXECUTER DE MANIERE OPTIMALE LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS SOLDE						
		032-1-1-1	BONNE EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
			032-1-1-1-R1	Taux d'éxécution des dépenses de fonctionnement hors solde	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
52	**MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**							
520	**EAU ET ASSAINISSEMENT**							
032	**Administration Et Coordination**							
	032-2	**ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE**						
	032-2-1	**GERER DE MANIERE OPTIMALE LA MASSE SALARIALE**						
		032-2-1-1	**REMUNERATION DU PERSONNEL HONOREE A TEMPS**					
			032-2-1-1-R1 Taux d'éxécution des dépenses de solde	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
52	**MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**							
520	**EAU ET ASSAINISSEMENT**							
032	**Administration Et Coordination**							
	032-3	**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES**						
	032-3-1	**ASSURER LE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES**						
		032-3-1-1	**BONNE EXECUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**					
			032-3-1-1-R1	Taux d'éxécution des dépenses d'investissement	%	100	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
52	MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE							
520	EAU ET ASSAINISSEMENT							
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement							
	205-1	ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE						
	205-1-1	AMELIORER L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET A LA PROMOTION DE L'HYGIENE						
		205-1-1-1	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT					
			205-1-1-1-R1	Travaus des infrastructures d'assainissement réalisés	%	100	40	40	20
			205-1-1-1-R2	Centre de Tri et valorisation de déchets solides mis en place	NOMBRE	-	1	0	0
			205-1-1-1-R3	Rapport d'Etudes de sites de décharges normalisés de déchets remis	RAPPORT	-	1	1	0
			205-1-1-1-R4	Matériels d'assainissement de déchets solides acquis	%	-	40	60	0
		205-1-1-2	PROMOTION DE L'HYGIENE					
			205-1-1-2-R1	Zones sensibilisées	%	100	100	100	100
			205-1-1-2-R2	Matériels d'hygiène acquis	Pack	-	2	1	0
	205-1-2	AMELIORER L'ACCES A L'EAU POTABLE						
		205-1-2-1	DOTATION D'UN MOYEN MATERIEL AU MINISTERE					
			205-1-2-1-R1	Atélier de forage acquis	UNITÉ	1	-	-	-
			205-1-2-1-R2	Matériels techniques acquis	%	100	100	100	100
		205-1-2-2	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A LA JIRAMA					
			205-1-2-2-R1	Camions bennes et à grues acquis	NOMBRE	2	-	-	-
			205-1-2-2-R2	citernes d'eau acquises	NOMBRE	100	-	-	-
			205-1-2-2-R3	Nouvelles stations de traitement mobile mises en place	NOMBRE	2	-	-	-
			205-1-2-2-R4	Travaux d'urgence de la JIRAMA réalisés	NOMBRE	5	-	-	-
			205-1-2-2-R5	Matériels techniques affectés à la JIRAMA	%	100	-	-	-
			205-1-2-2-R6	Travaux d'AEP réalisés pour la JIRAMA	NOMBRE	54	-	-	-
		205-1-2-3	ADDUCTION D'EAU POTABLE					
			205-1-2-3-R1	Travaux d'adduction d'Eau réalisés	%	100	100	100	100
			205-1-2-3-R2	Rapport d'Etudes, de Contrôle et Surveillance de travaux par Districts remis	NOMBRE	-	13	13	2
			205-1-2-3-R3	Forages réalisés	NOMBRE	-	42	42	0
	205-1-3	APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES ORGANISMES RATTACHES						
		205-1-3-1	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER AU SAMVA					
			205-1-3-1-R1	Camions multibennes acquis pour le SAMVA	NOMBRE	10	-	-	-
			205-1-3-1-R2	Bacs à ordures acquis pour le SAMVA	NOMBRE	100	-	-	-
			205-1-3-1-R3	Taux de transfert de crédits	%	100	100	100	100
		205-1-3-2	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'AES					
			205-1-3-2-R1	Taux d'éxécution de crédits d'investissement	%	100	100	100	100
			205-1-3-2-R2	Taux de transferts de crédits de fonctionnement	%	100	100	100	100
		205-1-3-3	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'ANDEA					
			205-1-3-3-R1	Taux de transfert de crédits	%	100	100	100	100

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

530 MINES

019 Administration et Coordination

019-1 GERER EFFICACEMENT LES REVENUS ET LES FLUX MONÉTAIRES DANS LE SECTEUR EXTRACTIF

019-1-1 AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION

019-1-1-1 PROJET DE LOI MISE EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES TEXTES DE LOIS

019-1-1-1-01 CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP

019-1-1-1-02 CONCEPTION ET ELABORATION DE PROJET DE REGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINSTERE

019-1-1-1-03 ÉLABORATION DU NOUVEAU MODÈLE DE CONTRAT DE PARTAGE DE PRODUCTION

019-1-1-2 TEXTES RÈGLEMENTAIRE VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES

019-1-1-2-01 MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR

019-1-1-2-02 APPUI DANS LES TRAVAUX DE REFLEXION ET D'ÉLABORATION DES PROJETS DE MODIFICATIONS DES LOIS EXISTANTES

019-1-1-2-03 ELABORATION D'UNE PROPOSITION DE RÉFORMES SUIVANT LES BESOINS TECHNIQUES

019-1-1-2-04 ADOPTION DU PROJET DE LOI PORTANT CODE MINIER

019-1-1-2-05 REVISION DU CODE PÉTROLIER

019-1-2 APPUYER LES SERVICES DECONCENTRÉS

019-1-2-1 APPUI À LA GESTION, CONTRÔLE ET SUIVI DES ACTIVITÉS MINIÈRES

019-1-2-1-01 MISE À JOUR D'UNE BASE DE DONNÉE POUR LES SOCIÉTÉS

019-1-2-1-02 DES COLLOQUES ET ATELIERS DE VALIDATION DU CODE MINIER ET PÉTROLIER

019-1-2-1-03 CONCEPTION DES MATÉRIELS IEC, SENSIBILISATION AUDIO-VISUEL (RADIO ET TÉLÉVISION) SUR LE SECTEUR EXTRACTIF

019-1-2-1-04 EVALUATION ET SUIVI ENVIRONNEMENTAUX DES PROJETS MINIERS ET PETROLIERS / DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET DE SECURITE (DRES)

019-1-2-1-05 MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION UNIFORMISÉ DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINIÈRES POUR TOUTES LES DIRECTIONS TECHNIQUES

019-1-2-1-06 SUIVI ET CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAUX DES ACTIVITÉS MINIÈRES

019-1-2-2 AUGMENTATION DES RECETTES

019-1-2-2-01 REPRESSION DES INFRACTIONS MINIERES ET HYDROCARBURES / DIRECTION DE LA POLICE DES MINES (DPM)

019-1-2-2-02 RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES OPÉRATEURS MINIERS, COMMERCANTS, BIJOUTIERS

019-1-2-2-03 AMÉLIORATION DU RECOUVREMENT DES RECETTES

019-1-3 ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

019-1-3-1 GESTION DES DÉPENSES

019-1-3-1-01 PROMOTION DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ

019-1-3-1-02 ASSAINISSEMENT DE LA GESTION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

019-1-3-1-03 AMÉLIORATION DE LA RÉPARTITION DES CRÉDITS

019-1-3-1-04 NOMINATION DES ACTEURS BUDGÉTAIRES

019-1-3-1-05 ELABORATION ET PRÉPARATION DES NOUVEAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS

019-1-3-1-06 PRÉPARATION DE L'EXÉCUTION ET DU SUIVI DES ENGAGEMENTS DES DÉPENSES

019-1-3-1-07 MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

019-1-3-2 INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MINISTÈRE

019-1-3-2-01 OPTIMISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MPMP

019-1-3-2-02 OPTIMISATION DU SYSTEME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MINISTERE

019-1-3-2-03 RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE

019-1-3-2-04 MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNÉE DES OPÉRATEURS MINIERS POUR LE SUIVI DES ACTIVITÉS

019-1-3-2-05 PRODUCTION DE DIFFÉRENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MPMP

019-1-3-2-06 PRODUCTION DE DIFFERENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MINISTERE

019-1-3-2-07 COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP

019-1-3-2-08 COUVERTURE DES ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE

019-1-3-3 RENFORCEMENT DES CAPACITES (TECHNIQUES, MATERIELS, INFRASTRUCTURES, ...) ET DE LA PRESENCE DU MINISTERE

019-1-3-3-01 RENFORCEMENT DE CAPACITE DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION

019-1-3-3-02 METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRACABILIITE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

019-1-3-3-03 COLLECTE ET COMPILATION DES DONNEES ET INFORMATIONS INTERNES

019-1-3-3-04 CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-EVALUATION

019-1-3-4 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,…) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP

019-1-3-4-01 CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DE LA POLICE DES MINES

019-1-3-4-02 ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS

019-1-3-4-03 INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MPMP

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

530 MINES

019 Administration et Coordination

019-1-3-4-04 ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTÈRE

019-1-3-4-05 ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ROULANTS

019-1-3-4-06 ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS DE DENTISTERIE

019-1-3-5 SUIVI DES ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE

019-1-3-5-01 CONSTRUCTION DES BATIMENTS DE LA POLICE DES MINES

019-1-3-5-03 ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS ROULANTS

019-1-3-5-04 ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS ET EQUIPEMENTS

019-1-3-5-05 INVENTAIRE ET RECENCEMENT DES PATRIMOINE DU MINISTERE

019-1-3-5-06 ENTRETIEN ET REHABILITATION DES MATERIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTERE

019-1-3-6 SUIVI DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP

019-1-3-6-01 METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

019-1-3-6-02 RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI - ÉVALUATION

019-1-3-6-03 COLLECTES ET COMPILATION DES DONNÉES ET INFORMATIONS INTERNES

019-1-3-6-04 CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-ÉVALUATION

019-1-4 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION ET L'E-GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF

019-1-4-1 OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES

019-1-4-1-01 RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE ET TECHNIQUE DU DSIGD

019-1-4-1-02 ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS EXISTANTS

019-1-4-1-03 RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE

019-1-4-1-04 MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS

019-1-4-1-05 RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES TECHNICIENS

019-1-4-1-06 ANALYSE DES DONNÉES ET CONCEPTION D'APPLICATIONS

019-1-4-2 RENFORCEMENT DES CAPACITES (TECHNIQUES, MATERIELS, INFRASTRUCTURES, ...) ET DE LA PRESENCE DU MINISTERE

019-1-4-2-01 MISE EN OEUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION, E-GOUVERNANCE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

019-1-4-3 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,…) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP

019-1-4-3-01 MISE EN OEUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION ET E- GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER ET PETR

019-1-5 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

019-1-5-1 GESTION DES RESSOUCES HUMAINES AMÉLIORÉE

019-1-5-1-01 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE DE SANTÉ POUR LES AGENTS DU MINISTÈRE

019-1-5-1-02 DÉCORATION DE PERSONNEL

019-1-5-1-03 CONCEPTION ET ELABORATION DU PROJET DE REGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINISTERE

019-1-5-1-04 RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE

019-1-5-1-05 RECENSEMENT DES BESOINS DE CHAQUE DIRECTION

019-1-5-1-06 CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP

019-1-5-2 RESSOURCES HUMAINES COMPETENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTERE

019-1-5-2-01 RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPECIALISEES

019-1-5-2-02 ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTERE

019-1-5-3 RESSSOURCES HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MPMP

019-1-5-3-01 RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPÉCIALISÉES

019-1-5-3-02 ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTÈRE

019-1-6 RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP

019-1-6-1 MISE EN CONFORMITE DES STATUTS DES SOCIETES D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHEES AU MINISTERE

019-1-6-1-01 DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIETES D'ETAT ET DES ORGANISMES RATTACHEES AU MINISTERE

019-1-6-1-02 ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIETES D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHES

019-1-6-2 MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP

019-1-6-2-01 ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉS

019-1-6-2-02 DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP

019-1-6-3 RELANCE DES ACTIVITES DES SOCIETES D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RTTACHEES AU MINISTERE

019-1-6-3-01 MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATERIELS ET EQUIPEMENTS DES SOCIETES

019-1-6-3-02 CREATION DE LA SOCIETE NATIONALE DES MINES (SNM)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	**MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES**		
530	**MINES**		
019	**Administration et Coordination**		
		019-1-6-3-03	*RENFORCER LES CAPACITES DES STRUCTURES D'APPUI*
	019-1-6-4	**RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP**	
		019-1-6-4-01	*MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DES SOCIÉTÉS*
		019-1-6-4-02	*RENFORCER LES CAPACITÉS DES STRUCTURES D'APPUI*
		019-1-6-4-03	*CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SNM)*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

530 MINES

019 Administration et Coordination

019-2 Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux

019-2-1 Mise en oeuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques

019-2-1-1 Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif

019-2-1-1-01 Suivre, contrôler et faire un audit

019-2-1-1-02 Appliquer les dispositions législatives et réglementaires applicables en matière de marchés publics

019-2-1-1-03 Constater et reprimer les infractions minières sur saisine

019-2-1-1-04 Administrer les finances, gérer lepatrimoine, préparer le budget – programme, exécuter et contrôler

019-2-1-1-05 Gérer les communications et les relations internationales

019-2-1-1-06 Gérer les Ressources Humaines

019-2-1-1-07 Vérifier et mettre en conformité les textes

019-2-1-1-08 Mettre en oeuvre la politique du Ministère sur le plan environnemental et securité

019-2-1-1-09 T04 : Opérationnalisation d'un centre d'Odontologie

019-2-1-1-10 Suivre et contrôler les activités du secteur extractif

019-2-1-1-11 Mise en place de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences GPEC

019-2-2 Restaurer le climat d'investissement attractif

019-2-2-1 Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes

019-2-2-1-01 T01 : Phase II de la Mise en œuvre du Datacenter Nationale, de la Dématérialisation et de l'E-gouvernance du secteur extractif – Mise en place d'envergure national

019-2-2-1-02 Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux

019-2-2-1-03 Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui aux CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

019-2-2-1-04 Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement minier

019-2-3 Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)

019-2-3-1 Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)

019-2-3-1-01 Promouvoir le secteur minier sur le plan International et développer le Partenariat Public-Privé

019-2-3-1-02 Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif

019-2-3-1-03 Améliorer l'attractivité de l'investissement du secteur extractif

019-2-4 Accroitre la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut

019-2-4-1 Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%

019-2-4-1-01 Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des rentes du secteur extractif

019-2-4-1-02 Renforcer les capacités matérielles, humaines et techniques du Ministère des Mines et des Ressources Stratégiques

019-2-4-1-03 Contrôle de la chaine de valeur des produits miniers

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

530 MINES

019 Administration et Coordination

019-3 Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux

019-3-1 Mise en œuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques

019-3-1-1 Amélioration de la performance de l'administration minière

019-3-1-1-01 Renforcement des capacités, matérielles, techniques et humaines

019-3-1-2 Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif

019-3-1-2-01 Administrer les finances, gérer le patrimoine, préparer le budget - programme, exécuter et contrôler

019-3-1-2-02 Optimiser la gestion des marchés publics en fonction des besoins de fonctionnement et d'investissement du Ministère, conformément aux dispositions légales et règlementaires en vigueur

019-3-1-2-03 Constater et réprimer les infractions minières sur saisine

019-3-1-2-04 Elaborer le plan de communications et gestion des relations institutionnelles, sectorielles et internationales en matière des mines et des ressources stratégiques

019-3-1-2-05 Gérer les Ressources Humaines

019-3-1-2-06 Organiser, coordonner et contrôler la mise en œuvre des activités minières, pétrolières et suivi du respect des normes environnementales au niveau des services déconcentrés

019-3-1-2-07 Mettre en conformité des actions du Ministère aux axes stratégiques. Assurer le suivi-évaluation, d'ordre interne ou externe, des activités. Analyser et étudier les informations recueillies pour en déduire si besoin de nouvelles orientations et stratégies d'amélioration de la gouvernance du secteur minier et des ressources stratégiques

019-3-1-2-08 Appuyer l'élaboration, la vérification et la mise en conformité des textes législatifs et réglementaires relatifs au secteur extractif. Conception, conseil, expertise et assistance en matière juridiques et contentieuse auprès du Ministère. Traiter, en collaboration avec la DLC de la Primature, des affaires juridiques et contentieuses du Ministère

019-3-1-2-09 Concevoir et mettre en place l'e-gouvernance, la dématérialisation et le Datacenter National des secteurs minier et pétrolier. Entretien et réparation des matériels informatiques du Ministère

019-3-1-2-10 Concevoir et mettre en place l'e-gouvernance, la dématérialisation et le Datacenter National des secteurs minier et pétrolier. Entretien et réparation des matériels informatiques du Ministère

019-3-2 Restaurer le climat d'investissement attractif

019-3-2-1 Instauration d'un cadre légal attractif et approprié à l'évolution du secteur et préservant l'intérêt national

019-3-2-1-01 Elaboration de la Lettre de politique Nationale Pétrolière

019-3-2-1-02 Amélioration du cadre légal pétrolier

019-3-2-1-03 Elaboration des textes d'application sur le secteur pétrolier

019-3-3 Valoriser le cadastre minier à Madagascar

019-3-3-1 Mise à disposition d'un cadre juridique conforme à la politique de l'Etat et sécurisant les intérêts des opérateurs miniers

019-3-3-1-01 Poursuite du processus de réforme du Code minier

019-3-3-1-02 Elaboration des textes règlementaires qui garantissent la mise en œuvre effective du code minier

019-3-4 Développer la filière pierres précieuses et pierres fines

019-3-4-1 Gestion de proximité des activités minières

019-3-4-1-01 Mise en place des Bureaux d'Administration Minière (BAM)

019-3-5 Contrôler la chaine de valeur de l'or

019-3-5-1 Maîtrise de la filière Or

019-3-5-1-01 Mettre en place une structure nationale de l'achat d'or

019-3-6 Mettre en œuvre la stratégie d'acquisition d'or au profit de l'Etat

019-3-6-1 Constitution de réserves d'or nationales

019-3-6-1-01 Mise en place d'unités de fonte locales

019-3-6-2 Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or

019-3-6-2-01 Révision du régime de l'or

019-3-7 Mettre en œuvre les normes de transparence « Initiative pour la Transparence des Industries Extractives »

019-3-7-1 Amélioration du climat d'investissement dans le secteur extractif

019-3-7-1-01 Suivre l'application des normes, exigences, recommandations et mesures correctives prévues par l'ITIE

019-3-8 Améliorer l'environnement des Mines et des Ressources Stratégiques

019-3-8-1 Sécurisation du flux des produits miniers

019-3-8-1-01 Assainir et renforcer le dispositif de contrôle et de sécurisation du flux des produits miniers

019-3-8-2 Cohérence des retombées économiques et sociales des grands Projets miniers existants aux attentes de l'Etat

019-3-8-2-01 Assurer le suivi stratégique des Projets à grande échelle et des permis miniers octroyés par voie d'appel d'offres

019-3-8-3 Entrée en phase de construction et d'exploitation des Projets industriels en gestation

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	**MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES**			
530	**MINES**			
019	**Administration et Coordination**			
			019-3-8-3-01	*Mise en place des dispositifs d'appui à la mise en marche des Projets miniers en gestation*
	019-3-9	**Accroitre la part du secteur extractif dans le Produit Intérieur Brut**		
		019-3-9-1	**Mécanisme de traçabilités, de transparence et de fluidité des opérations d'exportations des produits miniers**	
			019-3-9-1-01	*Renforcer les dispositifs et les mécanismes de recouvrement des revenus miniers*
			019-3-9-1-02	*Mise en place d'une plateforme fiscale*
	019-3-Y	**Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme**		
		019-3-Y-Y	**Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle**	
			019-3-Y-Y-99	*Nouveaux projets d'Emergence*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

530 MINES

217 Développement du secteur pétrolier

217-1 AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIERS

217-1-1 ACCROITRE LES RECETTES PÉTROLIÈRES

217-1-1-1 DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECETTES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES

217-1-1-1-01 COLLECTE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FISCALES AUPRÈS DES ORGANISMES COMPÉTENTS

217-1-1-1-02 ECHANGES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES TÉCHNIQUES (FINANCES, ENVIRONNEMENT, PÊCHE,AGRICULTURE,AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE…) ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES

217-1-1-1-03 CONSULTATION DES CTD

217-1-1-2 PROMOTION DES BLOCS PÉTROLIERS

217-1-1-2-01 IDENTIFICATION DES RESSOURCES DANS LES BLOCS PÉTROLIERS (PROSPECTIONS GÉOPHYSIQUES ET ÉTUDES GÉOLOGIQUES,…)

217-1-1-2-02 VALORISATION DES BLOCS PÉTROLIERS

217-1-1-2-03 ANALYSE ET CONTRÔLE DE L'EAU, DES PRODUITS MINIERS / DIRECTION GENERALE DU PETROLE (DGP)

217-1-1-2-04 MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE ONLINE ENTRE LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES OPÉRANT À MADAGASCAR

217-1-1-2-05 MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES GÉOLOGIQUES, PÉTROLIÈRES ET ENVIRONNEMENTALES FIABLES

217-1-1-2-06 DOCUMENTATION ET INVENTAIRE DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES

217-1-1-2-07 ETUDES ET TRAVAUX GEOLOGIQUES / DIRECTION DE LA PROMOTION ET DU DEVELOPPEMENT PETROLIER (DPDP)

217-1-1-2-08 SALON RÉGIONAL ET INTERNATIONAL SUR LA POTENTIALITÉ PÉTROLIÈRE DE MADAGASCAR

217-1-2 DISPOSER DES TEXTES ADÉQUATS RÉGISSANT LE SÉCTEUR PÉTROLIER

217-1-2-1 EXISTENCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AU SECTEUR PÉTROLIER

217-1-2-1-01 ECHANGES INTER-MINISTÉRIELLES

217-1-2-1-02 ECHANGES AVEC LES ENTITÉS LOCALES

217-1-2-1-03 ECHANGES D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES AVEC LES PAYS PRODUCTEUR DU PÉTROLE

217-1-2-1-04 ATELIER AVEC LES CTD

217-1-2-2 MISE À JOUR DES TEXTES EXISTANTS EN MATIÈRE DE PÉTROLE

217-1-2-2-01 ECHANGES AVEC LES PARTIES PRENANTES POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES

217-1-2-2-02 MISE EN PLACE D'UN PPP POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES CONCERNANT LE SECTEUR PÉTROLIER

217-1-2-2-03 RÉVISION DES TEXTES EXISTANTS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

530 MINES

217 Développement du secteur pétrolier

217-2 AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES

217-2-1 ACCROITRE LES RECETTES DES RESSOURCES STRATEGIQUES

217-2-1-1 DETERMINATION DES DIFFERENTS TYPES DE RECETTE PAR RAPPORT AUX RESSOURCES STRATEGIQUES

217-2-1-1-01 Consultation des CTD

217-2-1-1-02 Collecte des informations financières et fiscales auprès des organismes compétentes

217-2-1-1-03 Echange avec d'autres Ministères Techniques (Finances, Environnement, Agriculture, Aménagement du territoire, ...) et Institutions Financières

217-2-1-2 PROMOTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES

217-2-1-2-01 Salon Régional et International sur la potentialité des Ressources Stratégiques

217-2-1-2-02 Analyse et Contrôle de l'Eau / Direction Générale des Ressources Stratégiques

217-2-1-2-03 Identification des Ressources dans les blocs pétroliers (prospections géophysiques et études géologiques,...)

217-2-1-2-04 Mise en place de la Base de Données Géologiques, Pétrolières et Environnementales fiables

217-2-1-2-05 Valorisation des Ressources Stratégiques

217-2-1-2-06 Documentation et inventaire des Ressoources Stratégiques

217-2-1-2-07 Mise en place d'une plate forme d'echange Online entre les compagnies pétrolières opérant à Madagascar

217-2-1-2-08 Etudes et Travaux Géologiques / Direction de la Promotion et du Développement des Ressources Stratégiques

217-2-2 DISPOSER DES TEXTES ADEQUATS REGISSANT LES RESSOURCES STRATEGIQUES

217-2-2-1 EXISTANCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX RESSOURCES STRATEGIQUES

217-2-2-1-01 Atelier avec les CTD

217-2-2-1-02 Echanges Inter-miinstérielles

217-2-2-1-03 Echanges d'expériences et de compétences avec les pays producteurs de pétrole

217-2-2-1-04 Echanges avec les entités locales

217-2-2-2 MISE A JOUR DES TEXTES EXISTANTS

217-2-2-2-01 Echanges avec les parties prenantes pour développer les compétences Techniques

217-2-2-2-02 Révision des textes existants

217-2-2-2-03 Mise en place d'un PPP pour développer les compétences Techniques concernant les Ressources Stratégiques

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

530 MINES

217 Développement du secteur pétrolier

217-3 Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux

217-3-1 Contrôler la chaine de valeur de l'or

217-3-1-1 Maîtrise de la filière Or

217-3-1-1-01 Mettre en place 50 comptoir de l'Or

217-3-1-1-02 Mettre en place la Centrale de l'Or et des pierres précieuses

217-3-1-1-03 Contrôler la chaîne de valeur de l'Or

217-3-2 Restaurer le climat d'investissement attractif

217-3-2-1 Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes

217-3-2-1-01 Développer les pôles de compétence pétrolière

217-3-2-1-02 Promouvoir la gestion durable de la mer et de ses ressources qui englobe toutes les activités liées au développement durable des secteurs économiques sur les côtes, les océans, les mers et les lacs

217-3-2-1-03 T08 : Mise en place d'un portail informatif sur les activités pétrolières Amont

217-3-2-1-04 T09 : Renforcement des capacités de la DGRS en matière de gestion du contenu local et de gestion des retombées socio-économiques des projets pétroliers

217-3-2-1-05 Elaborer une lettre de Politique Pétrolière et Actualiser lecadre légale régissant le secteur pétrolier

217-3-2-1-06 Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux

217-3-3 Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)

217-3-3-1 Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)

217-3-3-1-01 Promouvoir les investissements pétroliers

217-3-3-1-02 T07 : Assistance technique pour la gestion du processus de finalisation et de mise en vigueur du nouveau code pétrolier Malagasy et de ses textes d'application

217-3-3-1-03 T05 : Elaboration d'un processus de gestion des conflits liés aux activités pétrolières par le biais du Système d'information géographique

217-3-3-1-04 Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif

217-3-4 Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut

217-3-4-1 Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%

217-3-4-1-01 T06 : Optimisation des apports socio-économiques des projets pétroliers au niveau des communautés dans les zones pétroliers

217-3-4-1-02 Optimiser la fiscalité tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif

217-3-4-1-03 Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des Ressources Stratégiques

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

530 MINES

217 Développement du secteur pétrolier

217-4 Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux

217-4-1 Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)

217-4-1-1 Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)

217-4-1-1-01 Mise en place d'un portail informatif sur les activités pétrolières en amont

217-4-2 Valoriser les Blocs pétroliers et gaziers

217-4-2-1 Contrats de partage de production des Projets pétroliers renégociés à Madagascar

217-4-2-1-01 Révision de certains contrats de partage de production (CPP)

217-4-2-2 Projets d'investissements pétroliers et gaziers nouvellement implantés à Madagascar

217-4-2-2-01 Etablissement du Road show pour la Promotion des blocs pétroliers et gaziers

217-4-3 Améliorer la contribution du Secteur Pétrolier

217-4-3-1 Accroissement des retombées socio-économiques des projets pétroliers

217-4-3-1-01 Optimiser les apports socio-économiques des projets pétroliers et développement du concept du contenu local au niveau des communautés dans les zones pétrolières

217-4-4 Restaurer le climat d'investissement attractif

217-4-4-1 Optimisation de la gestion des blocs pétroliers en superposition avec les sites protégés

217-4-4-1-01 Elaborer un processus des gestions des conflits liés aux activités pétrolières par le biais du système d'information

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

530 MINES

609 Développement du secteur Minier

609-1 DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER

609-1-1 AUGMENTER LES RECETTES MINIÈRES

609-1-1-1 APPLICATION DES QUOTES PART INSCRIT DANS LE NOUVEAU CODE MINIER

609-1-1-1-01 ETUDES ET PROMOTION DES DONNEES GEO-SCIENTIFIQUES DU SECTEUR EXTRACTIF / DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROMOTION GEOLOGIQUE ET MINIERE (DEPGM)

609-1-1-1-02 ASSISTANCE ET SUIVI DES OPERATIONS MINIERES / DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIVITES MINIERES (DGAM)

609-1-1-1-03 EVALUATION DU CAPITAL NATUREL MINES (WAVES)

609-1-1-1-04 AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS MINIERS

609-1-1-1-05 ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LE CODE MINIER

609-1-1-1-06 SUIVI ET CONTRÔLE DES ACTIVITES MINIERES / DIRECTION GENERALE DES MINES (DGM)

609-1-1-1-07 MODIFICATION DE LA LOI SUR LES GRANDS INVESTISSEMENTS MINIERS (LGIM)

609-1-1-1-08 MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE SUR LA FISCALITÉ MINIÈRE AU NIVEAU DÉCENTRALISÉ

609-1-1-2 ATTRACTION DES PETITS ET GRANDS INVESTISSEURS MINIERS

609-1-1-2-01 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES CTD

609-1-1-2-02 TRAITEMENT DES DOSSIERS AVANT OCTROI DE PERMIS MINIERS

609-1-1-2-03 OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT ET RATISSAGE DES ZONES À FORTES ACTIVITÉS MINIÈRES

609-1-2 PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DU SECTEUR MINIER

609-1-2-1 INTÉGRATION DES MINES ARTISANALES ET DES PETITES MINES DANS LE SECTEUR FORMEL

609-1-2-1-01 INCITATION À LA CRÉATION D'ATELIER DE TRANSFORMATION DES PIERRES INDUSTRIELLES, FINES ET PRÉCIEUSES

609-1-2-1-02 FORMALISATION DU SECTEUR ARTISANAL AND SMALL SCALE MINING (ASM)

609-1-2-1-03 CRÉATION DES CENTRES DE FORMATION PILOTE POUR LES PETITES ENTREPRISES MINIÈRES

609-1-2-1-04 INCITATION À LA TRANSFORMATION LOCALE DES PRODUITS DE PETITE MINES

609-1-2-1-05 MISE EN PLACE DES STRUCTURES DE GESTION DE PROXIMITÉ DES ACTIVITÉS DE PETITES MINES

609-1-2-1-06 MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

609-1-2-2 RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS MINIERS

609-1-2-2-01 PROMOTION DES CORRIDORS MINIERS INSITUÉS

609-1-2-2-02 CONSTRUCTION DU HANGAR POUR LES SUBSTANCES SAISIES

609-1-2-2-03 VALORISATION DES GISEMENTS ET PROMOTION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE

609-1-2-2-04 APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

609-1-2-2-05 PROFESSIONNALISATION DES PETITES MINES

609-1-2-2-06 CRÉATION DU BUREAU NATIONAL DE LA GÉOLOGIE (BNG)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

530 MINES

609 Développement du secteur Minier

609-2 Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux

609-2-1 Réduire l'exportation à l'état brut des autres produits miniers

609-2-1-1 Augmentation de la valeur ajoutée

609-2-1-1-01 Elaborer et mettre en œuvre la Politique de transformation des produits miniers

609-2-1-1-02 Transferer les ressources géologiques en réserves minières

609-2-1-1-03 Promouvoir la formation aux métiers miniers et pôles de compétences,

609-2-2 Mettre en place des mécanismes de traçabilité des produits miniers

609-2-2-1 Petits exploitants formel

609-2-2-1-01 T02 : Phase II de la Professionnalisation des petites mines

609-2-2-1-02 Formalisation et Professionnalisation des Activités des Commerçants et des Lapidaires

609-2-2-2 Recettes minières améliorées

609-2-2-2-01 Mettre en place un comptoir minier

609-2-2-2-02 T10 : Délimitation des zones de Patrimoine Géologique Nationale

609-2-2-2-03 Identification et tracabilité des produits miniers

609-2-3 Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)

609-2-3-1 Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)

609-2-3-1-01 Développer les pôles de compétence miniers

609-2-3-1-02 Améliorer l'attractivité de l'investissement minier

609-2-3-1-03 Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif

609-2-3-1-04 Rationaliser, valoriser et normaliser les extractions minières

609-2-4 Valoriser le cadastre minier à Madagascar

609-2-4-1 Cadastre minier opérationnel suivant les normes requises

609-2-4-1-01 Réviser le Code Minier;

609-2-4-1-02 Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux,

609-2-4-1-03 PROJET DE CADRE DE GESTION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE

609-2-5 Restaurer le climat d'investissement attractif

609-2-5-1 Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes

609-2-5-1-01 Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux,

609-2-5-1-02 Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif

609-2-5-1-03 Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui aux CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE),

609-2-6 Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut

609-2-6-1 Apport du secteur extractif optimisé

609-2-6-1-01 Catégoriser les produits miniers interdits à l'exportation sans transformation préalable sur le territoire malagasy

609-2-6-1-02 Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des rentes du secteur extractif

609-2-6-1-03 Optimiser les nouvelles technologies pour la traçabilité des produits miniers, notamment pour le poinçonnage de notre production aurifère, le titrage et la labellisation

609-2-6-1-04 Suivi et administration des produits exportés

609-2-6-1-05 Création de base de données et opérationnalisation d'un logiciel de traçabilité

609-2-6-1-06 Encadrements des opérateurs exportateurs

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

530 MINES

609 Développement du secteur Minier

609-3 Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux

609-3-1 Contrôler la chaine de valeur de l'Or

609-3-1-1 Maîtrise de la filière Or

609-3-1-1-01 Mettre en place une structure nationale d'achat Or

609-3-1-2 Constitution de réserves d'or nationales

609-3-1-2-01 Mise en place d'unités de fonte locales

609-3-2 Mettre en œuvre une stratégie d'acquisition d'Or au profit de l'Etat

609-3-2-1 Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or

609-3-2-1-01 Mise en place de dispositifs de constitution de réserves d'or nationales

609-3-3 Contrôler et maîtriser les flux des produits miniers

609-3-3-1 Traçabilité des produits aurifères, métaux et substances miniers

609-3-3-1-01 Mise en place de dispositifs de constitution de réserves d'or nationales

609-3-4 Développer la filière pierres précieuses et pierres fines

609-3-4-1 Valeurs ajoutées générées par la transformation des produits miniers augmentées

609-3-4-1-01 Elaboration et mise en œuvre de la politique d'incitation à transformation locale des produits miniers

609-3-5 Professionnaliser les petits exploitants miniers nationaux

609-3-5-1 Base des données des petits exploitants miniers nationaux disponible

609-3-5-1-01 Recensement national des petits exploitants miniers nationaux (pierres fines, pierres précieuses et métaux précieux)

609-3-6 Consolider et capitaliser les données géologiques de Madagascar

609-3-6-1 Identification des réserves minières aux fins d'incitation des investissements miniers nationaux et internationaux

609-3-6-1-01 Mise en place du Bureau de Géologie Nationale

609-3-6-2 Données géologiques et minières disponibles et capitalisées

609-3-6-2-01 Appui au développement des activités des recherches géologiques et minières

609-3-6-3 Amélioration de la visibilité et attractivités du secteur minier malagasy par la promotion du geo-tourisme

609-3-6-3-01 Promotion de la Galerie Nationale des Mines

609-3-6-4 Exploitation minière sans enfants

609-3-6-4-01 Lutter contre le travail des enfants dans les mines

609-3-7 Valoriser et gérer rationnellement le cadastre minier

609-3-7-1 Libération des périmètres miniers

609-3-7-1-01 Assainissement du cadastre minier national dans le cadre de la gestion rationnelle et transparente des permis miniers

609-3-7-2 Projets miniers implantés soumis à un cahier des charges spécifiques

609-3-7-2-01 Lancement du processus d'appel d'offres des périmètres miniers à forte potentialité

609-3-7-3 Apurement des dossiers de demande de permis miniers en instance

609-3-7-3-01 Réactivation de l'octroi de permis miniers

609-3-8 Accroître la part du secteur minier dans le Produit Intérieur Brut

609-3-8-1 Amélioration du contrôle de la qualité et de la quantité des produits miniers

609-3-8-1-01 Dématérialisation par NTIC des dispositifs de mise en traçabilité des produits miniers

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES							
530	MINES							
019	Administration et Coordination							
	019-2	Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux						
	019-2-1	Mise en oeuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques						
		019-2-1-1	Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif					
			019-2-1-1-R1	Taux de réalisation de l'Exécution Budgétaire	*Taux (%)*	90	-	-	-
	019-2-2	Restaurer le climat d'investissement attractif						
		019-2-2-1	Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes					
			019-2-2-1-R1	Textes d'applications sur le secteur pétrolier promulgués	*NOMBRE*	0	-	-	-
			019-2-2-1-R2	Nombre de plates formes créée	*NOMBRE*	4	-	-	-
	019-2-3	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)						
		019-2-3-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)					
			019-2-3-1-R1	Nombre de document cadre	*NOMBRE*	2	-	-	-
			019-2-3-1-R2	Nombre de nouveaux permis miniers octroyé	*NOMBRE*	100	-	-	-
	019-2-4	Accroitre la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut						
		019-2-4-1	Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%					
			019-2-4-1-R1	Taux de la contribution du secteur extractif	%	2.5	-	-	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES						
530	MINES						
019	Administration et Coordination						
	019-3	Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux					
	019-3-1	Mise en œuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques					
	019-3-1-1	Amélioration de la performance de l'administration minière					
	019-3-1-1-R1	Taux d'efficience de l'administration minière	*Taux (%)*	65	80	90	95
	019-3-1-2	Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif					
	019-3-1-2-R1	Taux de traitement des dossiers de poursuite	*Taux (%)*	100	100	100	100
	019-3-1-2-R2	Taux de réalisation de l'e-gouvernance dans le secteur extractif	*Taux (%)*	50	75	100	100
	019-3-1-2-R3	Taux de réalisation des PTA respectifs des Direction Interrégionales et/ou des Direction Régionales des Mines et des Ressources Stratégiques	*Taux (%)*	100	100	100	100
	019-3-1-2-R4	Taux de réalisation en matière de Marchés Publics	*Taux (%)*	100	100	100	100
	019-3-1-2-R5	Taux de réalisation de l'Exécution Budgétaire	*Taux (%)*	90	94	98	98
	019-3-1-2-R6	Taux de réalisation annuel en matière de coordination, de suivi-évaluation, d'analyse, de contrôle des activités minières et d'audit interne	*Taux (%)*	100	100	100	100
	019-3-1-2-R7	Taux de réalisation en matière de communication	*Taux (%)*	100	100	100	100
	019-3-1-2-R8	Taux de réalisation annuelle	*Taux (%)*	100	100	100	100
	019-3-1-2-R9	Taux de réalisation en matière de GRH	*Taux (%)*	100	100	100	100
	019-3-2	Restaurer le climat d'investissement attractif					
	019-3-2-1	Instauration d'un cadre légal attractif et approprié à l'évolution du secteur et préservant l'intérêt national					
	019-3-2-1-R1	Textes d'applications du nouveau Code pétrolier	*Taux (%)*	0	15	100	100
	019-3-2-1-R2	Lettre de politique Nationale pétrolière élaborée	*Nombre*	1	0	0	0
	019-3-2-1-R3	Travaux préliminaires internes	*Taux (%)*	15	50	100	100
	019-3-3	Valoriser le cadastre minier à Madagascar					
	019-3-3-1	Mise à disposition d'un cadre juridique conforme à la politique de l'Etat et sécurisant les intérêts des opérateurs miniers					
	019-3-3-1-R1	Taux de réalisation du draft du nouveau Code Minier	*Taux (%)*	0	100	0	0
	019-3-3-1-R2	Projet de textes d'application du Code Minier	*Taux (%)*	-	50	100	100
	019-3-3-1-R3	Taux de réalisation du draft du nouveau code minier	*Taux (%)*	0	100	0	0
	019-3-4	Développer la filière pierres précieuses et pierres fines					
	019-3-4-1	Gestion de proximité des activités minières					
	019-3-4-1-R1	Nombre de Bureaux d'Administration Minière (BAM) opérationnels	*Nombre*	5	5	5	5
	019-3-5	Contrôler la chaine de valeur de l'or					
	019-3-5-1	Maîtrise de la filière Or					
	019-3-5-1-R1	Centrale de l'or opérationnelle	*Nombre*	1	0	0	0
	019-3-6	Mettre en œuvre la stratégie d'acquisition d'or au profit de l'Etat					
	019-3-6-1	Constitution de réserves d'or nationales					
	019-3-6-1-R1	Unités de fonte locales fonctionnelles	*Nombre*	4	4	4	4
	019-3-6-2	Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or					
	019-3-6-2-R1	Projet de texte sur le régime de l'or (Taux de réalisation)	*Taux (%)*	75	100	100	100
	019-3-7	Mettre en œuvre les normes de transparence « Initiative pour la Transparence des Industries Extractives »					
	019-3-7-1	Amélioration du climat d'investissement dans le secteur extractif					
	019-3-7-1-R1	Note d'évaluation positive de la part de l'ITIE International	*CONVENTION*	Pays conforme	Pays conforme	Pays conforme	Pays conforme

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
019-3-8	**Améliorer l'environnement des Mines et des Ressources Stratégiques**						
019-3-8-1	**Sécurisation du flux des produits miniers**						
	019-3-8-1-R1	Convention de collaboration établie avec diverses entités de contrôle, plan de contrôle et de sécurisation adopté	*Nombre*	1	2	2	2
	019-3-8-1-R2	Nombre d'unités Régionales de la Polices des Mines mises en place et opérationnelles (nombre cumulés)	*Nombre cumulé*	1	5	5	5
019-3-8-2	**Cohérence des retombées économiques et sociales des grands Projets miniers existants aux attentes de l'Etat**						
	019-3-8-2-R1	Nombre de grands projets miniers suivis	*Nombre*	1	3	4	5
019-3-8-3	**Entrée en phase de construction et d'exploitation des Projets industriels en gestation**						
	019-3-8-3-R1	Nombre de Projets d'exploitation à échelle industrielle implantés	*Nombre*	2	3	3	4
019-3-9	**Accroitre la part du secteur extractif dans le Produit Intérieur Brut**						
019-3-9-1	**Mécanisme de traçabilités, de transparence et de fluidité des opérations d'exportations des produits miniers**						
	019-3-9-1-R1	Plateforme fiscale opérationnelle	*Nombre cumulé*	0	1	1	1
	019-3-9-1-R2	Nombre de Guichets Uniques d'exportation et/ou de recouvrement des revenus miniers opérationnels	*Nombre cumulé*	1	2	3	4

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES							
530	MINES							
217	Développement du secteur pétrolier							
	217-3	Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux						
	217-3-1	Contrôler la chaine de valeur de l'or						
		217-3-1-1	Maîtrise de la filière Or					
			217-3-1-1-R1	Comptoir de l'Or	*Nombre cumulé*	15	-	-	-
			217-3-1-1-R2	Central de l'Or et des pierres précieuses	*Nombre cumulé*	1	-	-	-
			217-3-1-1-R3	Unité de fonderie d'Or	*Nombre cumulé*	1	-	-	-
	217-3-2	Restaurer le climat d'investissement attractif						
		217-3-2-1	Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes					
			217-3-2-1-R1	Code pétrolier révisé	*NOMBRE*	1	-	-	-
			217-3-2-1-R2	Lettre de politique pétrolière validée	*NOMBRE*	1	-	-	-
			217-3-2-1-R3	Textes d'applications sur le secteur pétrolier promulgués	*NOMBRE*	0	-	-	-
	217-3-3	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)						
		217-3-3-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)					
			217-3-3-1-R1	Nombre de nouveaux permis miniers octroyé	*NOMBRE*	100	-	-	-
			217-3-3-1-R2	Nombre de Titres miniers d'exploration et d'exploitation	*NOMBRE*	5	-	-	-
	217-3-4	Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut						
		217-3-4-1	Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%					
			217-3-4-1-R1	Taux de contribution du secteur extractif au PIB	%	4.5	-	-	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES							
530	MINES							
217	Développement du secteur pétrolier							
	217-4	Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux						
	217-4-1	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)						
		217-4-1-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)					
			217-4-1-1-R1	Taux de mise en place du portail informatif sur les activités pétrolières en amont	*Taux (%)*	20	100	100	100
	217-4-2	Valoriser les Blocs pétroliers et gaziers						
		217-4-2-1	Contrats de partage de production des Projets pétroliers renégociés à Madagascar					
			217-4-2-1-R1	Nombre de Contrats de partage de production (CPP) renégociés	*Nombre*	1	3	3	3
		217-4-2-2	Projets d'investissements pétroliers et gaziers nouvellement implantés à Madagascar					
			217-4-2-2-R1	Nombre de Contrats de partage de production (CPP) conclus	*Nombre*	0	2	5	7
	217-4-3	Améliorer la contribution du Secteur Pétrolier						
		217-4-3-1	Accroissement des retombées socio-économiques des projets pétroliers					
			217-4-3-1-R1	Nombre des projets pétroliers impliqués	*Nombre*	0	3	5	7
	217-4-4	Restaurer le climat d'investissement attractif						
		217-4-4-1	Optimisation de la gestion des blocs pétroliers en superposition avec les sites protégés					
			217-4-4-1-R1	Taux de la réduction des superficies des aires protégées en superposition avec des blocs pétroliers	*Taux (%)*	30	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES							
530	MINES							
609	Développement du secteur Minier							
	609-2	Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux						
	609-2-1	Réduire l'exportation à l'état brut des autres produits miniers						
		609-2-1-1	Augmentation de la valeur ajoutée					
			609-2-1-1-R1	Nombre d'unité de transformation des produits miniers fonctionnelle	*NOMBRE*	2	-	-	-
	609-2-2	Mettre en place des mécanismes de traçabilité des produits miniers						
		609-2-2-1	Petits exploitants formel					
			609-2-2-1-R1	Nombre de groupement et/ou association de petits exploitants miniers	*Nombre cumulé*	50	-	-	-
			609-2-2-1-R2	Nombre de document cadre sur le mécanisme de traçabilité des produits miniers	*NOMBRE*	1	-	-	-
		609-2-2-2	Recettes minières améliorées					
			609-2-2-2-R1	Nombre de Comptoir minier opérationnel	*NOMBRE*	4	-	-	-
	609-2-3	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)						
		609-2-3-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)					
			609-2-3-1-R1	Nombre de document cadre	*NOMBRE*	2	-	-	-
			609-2-3-1-R2	Nombre de nouveaux permis miniers octroyé	*NOMBRE*	100	-	-	-
	609-2-4	Valoriser le cadastre minier à Madagascar						
		609-2-4-1	Cadastre minier opérationnel suivant les normes requises					
			609-2-4-1-R1	Nombre de Textes règlementaires garantissant l'exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières	*NOMBRE*	4	-	-	-
	609-2-5	Restaurer le climat d'investissement attractif						
		609-2-5-1	Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes					
			609-2-5-1-R1	Nombre de plates formes créée	*NOMBRE*	4	-	-	-
	609-2-6	Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut						
		609-2-6-1	Apport du secteur extractif optimisé					
			609-2-6-1-R1	Taux de contribution du secteur extractif au PIB	%	4.5	-	-	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES							
530	MINES							
609	Développement du secteur Minier							
	609-3	Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux						
	609-3-1	Contrôler la chaine de valeur de l'Or						
		609-3-1-1	Maîtrise de la filière Or					
			609-3-1-1-R1	Centrale de l'or opérationnelle	*Nombre*	1	0	0	0
		609-3-1-2	Constitution de réserves d'or nationales					
			609-3-1-2-R1	Unités de fonte locales fonctionnelles	*Nombre*	4	4	4	4
	609-3-2	Mettre en œuvre une stratégie d'acquisition d'Or au profit de l'Etat						
		609-3-2-1	Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or					
			609-3-2-1-R1	Antenne locale de l'ANOR	*Nombre cumulé*	3	5	7	9
			609-3-2-1-R2	Quantité d'or acquis	*Kg*	200	1000	2500	5000
	609-3-3	Contrôler et maîtriser les flux des produits miniers						
		609-3-3-1	Traçabilité des produits aurifères, métaux et substances miniers					
			609-3-3-1-R1	Quantité d'Or enregistrée officiellement	*Tonnes*	1	2	2	10
			609-3-3-1-R2	Nombre de structures de contrôle équipées en matériels spécifiques	*Nombre cumulé*	3	5	5	6
	609-3-4	Développer la filière pierres précieuses et pierres fines						
		609-3-4-1	Valeurs ajoutées générées par la transformation des produits miniers augmentées					
			609-3-4-1-R1	Nombre de zones bénéficiaires des ateliers communautaires de formation, de démonstration et de transformation des produits miniers	*Nombre cumulé*	1	4	5	6
	609-3-5	Professionnaliser les petits exploitants miniers nationaux						
		609-3-5-1	Base des données des petits exploitants miniers nationaux disponible					
			609-3-5-1-R1	Nombre des petits exploitants miniers identifiés et/ou recensés et formalisés	*Nombre*	6000	100000	200000	300000
	609-3-6	Consolider et capitaliser les données géologiques de Madagascar						
		609-3-6-1	Identification des réserves minières aux fins d'incitation des investissements miniers nationaux et internationaux					
			609-3-6-1-R1	Bureau de Géologie Nationale mis en place et opérationnel	*Nombre*	0	1	0	0
		609-3-6-2	Données géologiques et minières disponibles et capitalisées					
			609-3-6-2-R1	Taux de couverture géologique nationale amélioré	*Taux (%)*	40	80	100	100
		609-3-6-3	Amélioration de la visibilité et attractivités du secteur minier malagasy par la promotion du geo-tourisme					
			609-3-6-3-R1	Nombre de visiteurs escomptés	*Nombre*	500	5000	6000	7000
		609-3-6-4	Exploitation minière sans enfants					
			609-3-6-4-R1	Taux de réalisation du processus	*Taux (%)*	30	60	75	100
	609-3-7	Valoriser et gérer rationnellement le cadastre minier						
		609-3-7-1	Libération des périmètres miniers					
			609-3-7-1-R1	Nombre de carrés miniers renoncés	*Nombre*	38021	-	-	-
		609-3-7-2	Projets miniers implantés soumis à un cahier des charges spécifiques					
			609-3-7-2-R1	Nombre de permis miniers octroyés par voie d'appel d'offres	*Nombre*	0	2	2	3
		609-3-7-3	Apurement des dossiers de demande de permis miniers en instance					
			609-3-7-3-R1	Taux de traitement des dossiers de permis miniers	*Taux (%)*	20	75	100	100
	609-3-8	Accroître la part du secteur minier dans le Produit Intérieur Brut						
		609-3-8-1	Amélioration du contrôle de la qualité et de la quantité des produits miniers					
			609-3-8-1-R1	Taux de mise en place du dispositif de dématérialisation	*Taux (%)*	0	40	70	80

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

460 DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE

018 Administration et Coordination

018-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions

018-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée

018-1-1-1 Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier

018-1-1-1-01 PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU SERVICE FONCIER

018-1-1-1-02 CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

018-1-1-1-03 ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES FONCIERS AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE

018-1-1-2 Administration du domaine et sécurisation foncière assurée

018-1-1-2-01 ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE DE DOMAINE ET DE TOPOGRAPHIE

018-1-1-2-02 METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIERE DE SECURISATIONS FONCIERES

018-1-1-2-03 ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES TOPOGRAPHIQUES

018-1-1-2-04 ASSURER LA GESTION DES DOMAINES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE

018-1-1-2-05 APPUYER LA STRUCTURE DE GESTION FONCIERE DECENTRALISEE

018-1-1-3 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs

018-1-1-3-01 ASSURER LES TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS

018-1-1-3-02 CONSTRUIRE ET/OU REHABILITER DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS POUR LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN TENANT COMPTE DE L'AUGMENTATION DES SERVICES ET DES EFFECTIFS DU PERSONNEL

018-1-1-3-03 ASSURER LES TRAITEMENTS MEDICO-SOCIAUX DES AGENTS

018-1-1-3-04 EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

018-1-1-3-05 COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

460 DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE

409 Domaine et sécurisation foncière

409-1 Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national

409-1-1 Mettre en oeuvre le programme topographie foncière

409-1-1-1 Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de terre

409-1-1-1-01 PROGRAMME TOPOGRAPHIQUE FONCIERE

409-1-1-2 Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et délimitation des terrains inventoriés

- -

409-1-2 Mettre en oeuvre le programme foncier national

409-1-2-1 Propriété foncière sécurisée

409-1-2-1-01 PROGRAMME FONCIER NATIONAL

409-1-2-1-02 MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS D'IMMATRICULATION COLLECTIVE

409-1-3 Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée

409-1-3-1 Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées

409-1-3-1-01 PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE

409-1-3-1-02 ASA FONCIER

409-1-3-1-03 PROGRAMME DE DECENTRALISATION FONCIRE

409-1-4 Moderniser l'administration foncière

409-1-4-1 Service foncier modernisé

409-1-4-1-01 MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION FONCIERE

409-1-4-1-02 REGULARISATION DES ARRIERES DE TVA DANS LE CADRE DU PROJET MCA EXPIRE EN 2009

409-1-4-1-03 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR DU FONCIER

409-1-5 Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière

409-1-5-1 Foncier réformé et sécurisé

409-1-5-1-01 PERENNISATION DE LA REFORME FONCIERE

409-1-5-1-02 PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE

409-1-5-1-03 ASA FONCIER

409-1-6 Mettre en oeuvre les opérations d'immatriculation collective

409-1-6-1 Opération d'immatricualation collective achevée

- -

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

610 TRAVAUX PUBLICS

020 Administration et Coordination

020-1 ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE

020-1-1 OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE

020-1-1-1 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs

020-1-1-1-03 MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

020-1-1-1-04 PROGRAMME DE REFORMES DE LA GESTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS

020-1-1-1-05 T31 ETUDE ET AMENAGEMENT DES CARREFOURS

020-1-1-3 Investissements priorisés par année

- -

020-1-1-7 RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP

- -

020-1-2 ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS

020-1-2-2 Axes routiers liés au développement économique priorisés établis

- -

020-1-2-3 Décisions administratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnées

- -

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

610 TRAVAUX PUBLICS

206 Développement des infrastructures routières

206-1 CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES ZONES DE PRODUCTION

206-1-1 CONSTRUIRE ET REHABILITER LES RESEAUX ROUTIERS ET LES OUVRAGES D'ART

206-1-1-1 ROUTES NATIONALES (RN) EN BON ETAT

206-1-1-1-01 DEGATS CYCLONIQUES - PROGRAMME DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS ET D'ENTRETIEN ROUTIER

206-1-1-1-02 CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA

206-1-1-1-03 ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA

206-1-1-1-05 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR

206-1-1-1-06 PROJET HIMO

206-1-1-1-07 T40 Réhabilitation de la RNT_19 Katsepy (Bac Mahajanga) – Maintirano (523 km)

206-1-1-1-08 T44 T44Travaux de réhabilitation de la RNT_11 Mananjary (croisement RN25)– Nosy Varika – Mahanoro (101 km)

206-1-1-1-09 PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX FLYOVERS

206-1-1-1-10 CONSTRUCTION VOIE DE CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DU PORT DE TOAMASINA

206-1-1-1-11 TRANSPORT CONNECTIVITY

206-1-1-1-12 CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO

206-1-1-1-13 CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES

206-1-1-1-14 CONSTRUCTION RN 44 _PHASE II

206-1-1-1-15 RN2 - PORT TOAMASINA (AFECC)

206-1-1-1-16 AMENAGEMENT DE CORRIDORS ET FACILITATION DU COMMERCE

206-1-1-1-17 TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)

206-1-1-1-18 MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13

206-1-1-1-19 REHABILITATION DE LA RNS_1_bis TSIROANOMANDIDY - MAINTIRANO (410 Km)

206-1-1-1-21 T43Réhabilitation de la RNS_13 Car RN7 (PK 613) – Ambovombe (395 km)

206-1-1-1-22 T46 TRAITEMENT DE POINTS NOIRS SUR LA ROUTE NATIONALE 14A RELIANT IFANADIANA - IKONGO - VOHIPENO (92KM)

206-1-1-1-23 T38 Travaux de réhabilitation de la RN 18 reliant Vangaindrano - Midongy - Befotaka (130km)

206-1-1-1-24 T41 Travaux de réhabilitation de la RN 23 Mahanoro - Marolambo (132km)

206-1-1-1-25 T45 TRAVAUX D'URGENCE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES

206-1-1-1-26 T37 Etudes et travaux RNT_20 Ilaka Atsinanana – Antanambao Manampotsy (49 km)

206-1-1-1-27 T39 Réhabiliatation de la RN3B Ambariomiambana- Andapa -Bealanana (150km)

206-1-1-1-28 T34 Construction d'une voie de contournement By Pass à Moramanga (TATOM) 20km

206-1-1-1-29 T36 T6 Réhabilitation de la RN 31 (Route du riz du Nord) reliant Ankazobetsihay (_|_RN6) – Bealanana (100 km)

206-1-1-1-30 T42Réhabilitation de la RNS 55 reliant la RN 9 à Morombe (78km)

206-1-1-1-31 PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA, ANDRANONAHOATRA, ITAOSY ET FENOARIVO (RN1)

206-1-1-1-32 APPUI INSTITUTIONNEL AU SECTEUR DES INFRASTRUCTURES

206-1-1-1-33 T35 Travaux de bitumage de la route reliant Morondava à Bekopaka sur la RNT 8 (198km)

206-1-1-1-34 EQUIPEMENT ET IMPORTATION DE MATERIAUX

206-1-1-2 OUVRAGES D'ART EN BON ETAT

206-1-1-2-01 RN9 PHASE II

206-1-1-2-02 RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART

206-1-1-2-03 TRAVAUX DE REHABILITATION DE DIGUE DE PROTECTION AUTOUR DE LA VILLE DE SOALALA

206-1-1-2-04 ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA

206-1-1-2-05 AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE

206-1-1-2-06 TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES PONTS DE MANGORO (PK 94+200) ET D'ANTSAPAZANA/ANTSIRINALA (PK105+460) DE LA RN2

206-1-1-2-07 PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROCADE DIGUE FIHERENANA

206-1-1-3 VOIRIES URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) EN BON ETAT

206-1-1-3-01 REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY _PHASE II

206-1-1-3-02 T01- PROJET D'EXTENSION EN 2x2 VOIES DE LA ROUTE DES HYDROCARBURES (PPP)

206-1-1-3-03 T02-REHABILITATION DE LA ROUTE ENTRE LE PORT DE SOALALA ET LE BONGO ZERANY

206-1-1-3-04 S15 - PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA, ANDRANONAHOATRA, ITAOSY ET FENOARIVO (RN1)

206-1-1-3-05 S37 - PROJET D'AMENAGEMENT DE LA VOIE RAPIDE OUEST

206-1-1-4 DOTATION EN MATERIEL ET ENGIN DE TRAVAUX PUBLICS

206-1-1-4-01 T33 ACQUISITION DE MATERIEL ET ENGINS DES TRAVAUX PUBLICS

206-1-1-4-02 ACQUISITION PONTS MODULAIRES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

610 TRAVAUX PUBLICS

206 Développement des infrastructures routières

206-1-1-4-03 EQUIPEMENT ET IMPORTATION DE MATERIAUX

206-1-1-4-04 PROJET D'EQUIPEMENT TRAVAUX PUBLICS

206-1-2 CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS

206-1-2-2 DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES

- -

206-1-2-3 EFFICACITE ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES

206-1-2-3-03 TRANSPORT CONNECTIVITY

206-1-2-3-04 CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA

206-1-2-3-05 AMÉNAGEMENT DE CORRIDOR ET DE FACILITATION DU COMMERCE

206-1-2-3-06 TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES PONTS DE MANGORO (PK 94+200) ET D'ANTSAPAZANA/ANTSIRINALA (PK105+460) DE LA RN2

206-1-2-3-07 ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA

206-1-2-3-08 CONSTRUCTION VOIE DE CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DU PORT DE TOAMASINA

206-1-2-3-09 TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)

206-1-2-3-10 REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY _PHASE II

206-1-2-3-11 CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO

206-1-2-4 ZONES DEPRIMEES ET RECULEES DESENCLAVEES

206-1-2-4-03 ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA

206-1-2-4-04 TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)

206-1-2-4-05 DEGATS CYCLONIQUES - PROGRAMME DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS ET D'ENTRETIEN ROUTIER

206-1-2-4-06 AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE

206-1-3 Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales

206-1-3-1 Les projets routiers sont réalisés avec des mésures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées

206-1-3-1-01 SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNNEMENTAL DES PROJETS ROUTIERS

206-1-4 MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT

206-1-4-2 POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT

206-1-4-2-02 MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13

206-1-4-2-03 CONSTRUCTION RN 44 _PHASE II

206-1-4-2-04 PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX PONTS A AMPASIKA, ANOSIZATO ET AMBOHITRIMANJAKA (MARCHE ART MALAGASY)

206-1-4-3 PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT

206-1-4-3-01 PROJET HIMO

206-1-4-3-02 CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA

206-1-4-3-03 RN9 PHASE II

206-1-4-3-04 CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES

206-1-4-3-05 ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA

206-1-5 REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN)

206-1-5-1 Linéaire de pont métallique installé

206-1-5-1-01 ACQUISITION PONTS MODULAIRES

206-1-5-3 PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART REHABILITEES

206-1-5-3-01 RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART

206-1-5-3-02 ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA

206-1-5-3-03 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

610 TRAVAUX PUBLICS

218 Gestion du patrimoine routier

218-1 OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER

218-1-1 ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES MESURES CONNEXES ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES

218-1-1-2 Gestion efficiente des projets

- -

218-1-2 MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT

218-1-2-2 Réseau routiers praticables toute l'année

218-1-2-2-01 FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (PHASE III)

218-1-2-2-02 ENQUETE SOCIO-ECONOMIQUE

218-1-2-2-03 TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES OUVRAGES D'ART

218-1-2-2-04 ENTRETIEN ET REPARATION DU RESEAU ROUTIER

218-1-2-2-05 TRAVAUX ROUTIERS_APROCHE CHANTIER ECOLE

218-1-2-2-06 TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES DE DESSERTE

218-1-5 MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT

218-1-5-1 PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE

218-1-5-1-01 GESTION DES BACS

218-1-5-1-02 ACQUISITION ET ENTRETIEN DES BACS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

620 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

021 Administration et Coordination

021-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions

021-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée

021-1-1-1 Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration

021-1-1-1-01 PROMOTION D'UNE POLITIQUE FONCIERE RESPONSABLE (ProPFR)

021-1-1-1-02 APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSSOURCES

021-1-1-1-03 ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE

021-1-1-1-04 PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU MINISTERE

021-1-1-1-05 CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

021-1-1-1-06 RENFORCEMENT DE COORDINATION SECTORIELLE (AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, FONCIER ET TRAVAUX PUBLICS) DANS LES ZONES D'EXTENSION D'ANTANANARIVO

021-1-1-2 Administration de l'aménagement du territoire assuré

021-1-1-2-01 PROMOTION DE L'HABITAT, DU LOGEMENT ET DE L'EQUIPEMENT

021-1-1-2-02 DEVELOPPEMENT ET GESTION DE BASE DES DONNEES SUR LE TERRITOIRE

021-1-1-2-03 REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE D'AMENAGEMENT DE TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT

021-1-1-2-04 PLANIFIER, COORDONNER, CONTROLER ET SUIVRE LES ACTIONS POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

021-1-1-2-05 PLANIFICATION DE TERRITOIRES URBAINS REGIONAUX ET NATIONAUX AINSI QUE DES ESPACES DE CROISSANCES

021-1-1-2-06 COORDINATION ET PLANIFICATION DES TERRITOIRES MARITIMES

021-1-1-2-07 APPUI ET COORDINATION A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS SECTORIELS POUR LA MISE EN PLACE DE ZONE D'EMERGENCE EN VUE DE LA PROMOTION DE L'ESPACE DE CROISSANCE DIANA

021-1-1-2-08 RENFORCEMENT DES ACTIVITES DE COORDINATION TERRITORIALE POUR LA RECONSTRUCTION DURABLE EN VUE DE LA VALORISATION DE L'ESPACE DE CROISSANCE AGROPASTORAL DE MENABE

021-1-1-3 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs

021-1-1-3-01 GERER LES RESSOURCES FINANCIERES, MATERIELLES ET PERSONNELLES

021-1-1-3-02 COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION

021-1-1-3-03 EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

021-1-1-3-04 ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE

021-1-1-3-05 METTRE EN PLACE LE SYSTÈME D'INFORMATION DES RESSOURCES HUMAINES

021-1-1-3-06 METTRE EN PLACE LE CENTRE DE MEDIA INSTITUTIONNEL

021-1-1-3-07 METTRE EN PLACE ET MODERNISER LE CENTRE DE DOCUMENTATION JURIDIQUE

021-1-1-3-08 AUDITER ET ANALYSER L'ORGANISATION AU SEIN DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

021-1-1-4 Renovation et valorisation des patrimoines du Ministère

021-1-1-4-01 RENOVER ET VALORISER LES PATRIMOINES DU MINISTERE

021-1-2 Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales

021-1-2-1 Les projets de l'Aménagement du territoire sont réalisés avec des mésures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées

021-1-2-1-01 SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

021-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

021-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

021-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

620 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

207 Aménagement et équipement des villes

207-1 PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL

207-1-1 Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat

207-1-1-1 Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base

207-1-1-1-01 PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES A MADAGASCAR (PPABM)

207-1-1-1-02 PROJET LALANKELY III

207-1-1-1-04 Promotion des espaces de solidarités

207-1-1-1-05 PLANIFICATION DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENT A REALISER DANS LES ZONES D'INVESTISSEMENT SECTORIEL

207-1-1-1-06 PROJET D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX

207-1-1-1-07 PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU CORRIDOR ECONOMIQUE ANTANANARIVO TOAMASINA

207-1-1-1-08 PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DU LOGEMENT

207-1-1-1-09 MISE EN PLACE ET APPUI AUX SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT

207-1-1-1-10 DOTATION DES OUTILS DE PLANIFICATION TERRITORIALES ET DES OUTILS REGLEMENTAIRES

207-1-1-1-12 ROCADE ANTANANARIVO

207-1-1-1-14 Promotion des espaces de croissances

207-1-1-2 Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées

207-1-1-2-02 AMENAGEMENT DU LITTORAL DE TOAMASINA

207-1-1-2-06 PADARNE

207-1-1-2-08 REGULARISATION DU PLATEAU CONTINENTAL

207-1-1-2-09 VALORISATION ET SAUVEGARDE DU CANAL DES PANGALANES

207-1-1-2-10 PIC 2: CORRIDOR POLE INTEGRE DE CROISSANCE

207-1-1-2-11 CREATION ET VIABILISATION DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES

207-1-1-2-13 REHABILITATION DES VILLES COTIERES (EX REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA VILLE DE MAHAJANGA EN PARTENARIAT AVEC LA REGION

207-1-1-2-14 AMENAGEMENT INTEGRE DES 66 VILLAGES RURAUX DANS LES REGIONS DE MADAGASCAR

207-1-2 Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires

207-1-2-1 Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés

204-1-2-1-05 RENFORCEMENT DES ACTIVITES DE STRUCTURATION TERRITORIALE RELATIVES A LA VALORISATION DE DEUX (2) ESPACES DE CROISSANCE PRIORISES

207-1-2-1-02 ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DES SCHEMAS DIRECTEURS ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE MARITIME

207-1-2-1-03 DOTATION DES OUTILS DE PLANIFICATIONS TERRITORIALES ET DES OUTILS RÉGLEMENTAIRES

207-1-2-1-04 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE URBAINE

207-1-2-1-06 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES SCHEMAS D'AMENAGEMENT COMMUNAL ET DES PLANS D'URBANISME

207-1-2-1-07 PROJET D'ELABORATION DE SHEMAS DIRECTEURS DE DEVELOPPEMENT DE L'AXE ECONOMIQUE ANTANANARIVO-TOAMASINA

207-1-2-2 Les Villes sont résilientes, sures et forces motrices du développement économique

207-1-2-2-01 PROGRAMME INTEGRE D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO (PIAAA)

207-1-2-2-02 PROJET D'APPUI ET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES D'EQUILIBRE (PADEVE)

207-1-2-2-03 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DANS LES COMMUNES PERIPHERIQUES D'ANTANANARIVO (APIPA)

207-1-2-2-04 PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE ET DE RESILIENCE DU GRAND ANTANANARIVO (PRODUIR)

207-1-2-2-05 ROCADE ANTANANARIVO

207-1-2-2-06 PROGRAMME GRAND ANTANANARIVO

207-1-2-2-07 MESURES ET ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

207-1-2-2-08 ETUDES PREALABLES DE FAISABILITE DE LA CONSTRUCTION D'UN TUNNEL EN CENTRE-VILLE POUR RELIER LA CNAPS ET L'AVENUE DE L'INDEPENDANCE, DANS LA COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO

207-1-2-2-09 ETUDES PREALABLES DE FAISABILITE DE REAMENAGEMENT DU CANAL ANDRIANTANY EN VUE DE L'AMELIORATION DE LA CIRCULATION URBAINE, DANS LA COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO

207-1-2-3 Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population

207-1-2-3-01 ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE NATIONLAE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS (PNDIE)

207-1-2-3-02 GOUVERNANCE URBAINE

207-1-2-3-03 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE BASE DE DONNEES ET DES CANAUX DE DIFFUSION DES INFORMATIONS TERRITORIALES

207-1-2-3-04 APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSSOURCES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	**MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS**
620	**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**
207	**Aménagement et équipement des villes**
207-1-2-3-05	*MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION*
207-1-2-3-06	*APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSSOURCES*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

620 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

219 Nouvelles Villes et Logements

219-1 ALLEGER LA PRESSION AU NIVEAU DES GRANDES VILLES ET PROMOUVOIR LE PROGRAMME IMMOBILIER NATIONAL A TRAVERS L'ILE

219-1-1 Mettre en place et promouvoir des nouvelles villes

219-1-1-1 Créer et Mettre en œuvre des nouvelles villes

219-1-1-1-1 NOUVELLES VILLES ANTANANARIVO ET DANS LES CHEFS LIEUX DE PROVINCES

219-1-1-1-2 NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO - AMBOHIDRAPETO LOT1 : 100Ha

219-1-1-1-3 NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO-IVATO 58HA

219-1-1-1-4 NOUVELLE VILLE AMPAREMAHITSY

219-1-1-1-5 NOUVELLE VILLE INDUSTRIELLE DE MORAMANGA 650 Ha

219-1-2 Garantir un logement décent pour chaque ménage

219-1-2-1 Des logements décents sont mis à la disposition de la population / Plus de 40.000 logements sont construits

219-1-2-1-1 ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DU CODE DES EQUIPEMENTS ET DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LOGEMENT (CODE D'EQUIPEMENT DES CTD)

219-1-2-1-10 PROLOG 50000 : PROJET DE CONSTRUCTION DES 50000 LOGEMENTS

219-1-2-1-2 PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DU LOGEMENT

219-1-2-1-3 MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALE DU LOGEMENT

219-1-2-1-4 MISE EN OEUVRE PROGAMME IMMOBILIER NATIONAL ANKADIKELY ILAFY POUR 150 LOGEMENT

219-1-2-1-5 VIABILISATION HORS SITE POUR 720 LOGEMENTS

219-1-2-1-6 PROJET HABITAT GRAND SUD

219-1-2-1-7 PROJET NOUVEAU VILLAGE MAHAJAMBA

219-1-2-1-8 CONSTRUCTION DE 258 LOGEMENTS A AMBOHIJAFY, TOAMASINA

219-1-2-1-9 CONSTRUCTION DE 230 LOGEMENTS A MORAFENO, ANTSIRANANA

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-1 REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

215-1-1 Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes

215-1-1-1 Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée

215-1-1-1-01 CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA

215-1-1-1-02 CONSTRUCTION DE ROUTE D'ACCES VERS LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE SAHOFIKA

215-1-1-1-03 REHABILITATION ROUTE IVATO-TSARASAOTRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE-VILLAGE DE LA FRANCOPHONIE

215-1-2 Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux

215-1-2-1 Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés

- -

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-2 METTRE EN OEUVRE ET REALISER DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

215-2-1 Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes

215-2-1-1 Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée

215-2-1-1-01 CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA

215-2-1-1-02 CONSTRUCTION DE ROUTE D'ACCES VERS LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE SAHOFIKA

215-2-1-1-03 REHABILITATION ROUTE IVATO-TSARASAOTRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE-VILLAGE DE LA FRANCOPHONIE

215-2-2 Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux

215-2-2-1 Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés

- -

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-3 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT

215-3-1 Assurer une meilleur coordination du secteur infrastructure/équipement

215-3-1-1 Coordination et développement du secteur infrastructure et équipement assurés

215-3-1-1-01 ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS (PNDIE)

215-3-1-1-02 EQUIPEMENT CENTRE DE CONFERENCE INTERNATIONALE (PHASE III)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-4 OPTIMISER L'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LES RÉGIONS

215-4-1 Maintenir les réseaux routiers en bon état

215-4-1-1 PRATICABILITÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS TOUTE L'ANNÉE

215-4-1-1-01 PROJET DE REHABILITATION DES VOIES URBAINES DES VILLES SECONDAIRES

215-4-1-1-02 PROJET DE REHABILITATION DE ROUTES POUR DESENCLAVEMENT

215-4-1-2 REHABILITER ET RECONSTRUIRE LES VOIES URBAINES ET LES ROUTES INTER-COMMUNALE EN BON ETAT

- -

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS						
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE						
018	Administration et Coordination						
018-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions						
018-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée						
018-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier						
	018-1-1-1-R2	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	*NOMBRE*	0	0	0	-
	018-1-1-1-R3	Pourcentage des doléances traitées par rapport à celles enregistrées au niveau du foncier	*%*	70	70	80	80
	018-1-1-1-R5	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	*PORCENTAGE*	100	100	100	100
018-1-1-2	Administration du domaine et sécurisation foncière assurée						
	018-1-1-2-R3	Nombre d'agents formés au niveau de la direction générale du foncier	*NOMBRE*	120	2000	2000	2500
	018-1-1-2-R5	Pourcentage des résultats atteints par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de foncier	*%*	100	0	0	-
018-1-1-3	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs						
	018-1-1-3-R3	Fond National Foncier Opérationnel ou non	*OUI*	-	OUI	OUI	OUI
	018-1-1-3-R4	Pourcentage des activités relevant du contrat programme et disposant de fonds de mise en œuvre	*%*	0	0	0	-
	018-1-1-3-R5	Taux d'exécution budgétaire	*PORCENTAGE*	90	90	90	90

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS							
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE							
409	Domaine et sécurisation foncière							
	409-1	Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national						
	409-1-1	Mettre en oeuvre le programme topographie foncière						
		409-1-1-1	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de terre					
		409-1-1-1-R1	Nombre de plans topographiques numérisés ou nombre de dématérialisation des données topographiques réalisée	*Nombre*	62000	64000	65000	-
		409-1-1-1-R2	Nombre de délimitations des terrains inventoriées ou opérations de bornages effectuées	*Nombre*	250	250	250	-
		409-1-1-1-R3	Nombre de documents Topographiques numérisés	*NOMBRE*	74000	76000	76000	-
		409-1-1-1-R4	Nombre de PLOF élaboré, validé et vérifié par commune	*NOMBRE*	32340	100	250	250
		409-1-1-1-R5	Nombre de documents topographiques délivrés	*NOMBRE*	32340	76000	76000	76000
		409-1-1-1-R6	Nombre de plans titrés et de plans réguliers effectués	*NOMBRE*	-	12000	40000	40000
		409-1-1-2	Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et délimitation des terrains inventoriés					
		409-1-1-2-R1	Nombre de documents topographiques numérisés	*NOMBRE*	62000	40000	65000	66000
		409-1-1-2-R2	Nombre de PLOF élaboré, validé et vérifié par commune	*NOMBRE*	250	100	250	250
		409-1-1-2-R3	Nombre de documents topographiques délivrées	*NOMBRE*	74000	76000	76 000	76000
		409-1-1-2-R4	Nombre de plans réguliers effectués	*NOMBRE*	32340	12000	40000	40000
		409-1-1-2-R5	Nombre des opérations de bornages effectuées	*NOMBRE*	32340	12000	40000	40000
		409-1-1-2-R6	Nombre de dossier de repérage traités	*NOMBRE*	20000	15000	15000	15000
		409-1-1-2-R7	Nombre de plans établis	*NOMBRE*	200	1000	2000	2500
	409-1-2	Mettre en oeuvre le programme foncier national						
		409-1-2-1	Propriété foncière sécurisée					
		409-1-2-1-R1	Nombre de titres fonciers établis	*Nombre*	32340	0	0	0
		409-1-2-1-R2	Nombre de parcelles jugées	*NOMBRE*	3000	4000	4500	-
		409-1-2-1-R3	Nombre de TTA ayant une salle d'audience modernisée	*NOMBRE*	1	0	3	4
		409-1-2-1-R4	Nombre de services fonciers dotés d'une salle et des équipements de distributeurs automatiques de plans et de certificat de situation juridique	*NOMBRE*	2	6	8	10
		409-1-2-1-R5	Nombre de salles d'archives foncières équipées de portiques antivol fonctionnelles	*NOMBRE*	0	0	8	10
		409-1-2-1-R6	Nombre de titres fonciers établis via immatriculation individuelle	*NOMBRE*	9000	15000	18000	20000
		409-1-2-1-R7	Nombre de titres fonciers dématérialisés	*NOMBRE*	91500	157000	170350	170750
		409-1-2-1-R8	Nombre de salles d'archives foncières modernisées et respectant les normes requises	*NOMBRE*	0	0	14	16
		409-1-2-1-R9	Nombre de services fonciers exploitant les logiciels e-Fantatra, e-Trait F/G, e-Titre.Dom pour un traitement informatisé des procédures et de la prise de décision	*NOMBRE*	0	0	15	22
	409-1-3	Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée						
		409-1-3-1	Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées					
		409-1-3-1-R1	Nombre de communes accompagnées et appuyés à la mise en place de guichets fonciers	*Nombre*	20	20	50	60
		409-1-3-1-R3	Nombre de guichets fonciers appuyés, suivis et contrôlés	*Nombre*	400	200	525	525
		409-1-3-1-R5	Parcelles certifiées	*NOMBRE*	500000	100000	500000	500000

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
409-1-4	**Moderniser l'administration foncière**							
	409-1-4-1	**Service foncier modernisé**						
		409-1-4-1-R1	Nombre de Guichets Uniques mis en place	*NOMBRE*	-	-	0	0
		409-1-4-1-R2	Nombre de Guichets Uniques mis en place et/ou réhabilités	*NOMBRE*	14	13	14	0
		409-1-4-1-R3	Nombre de services fonciers restructurés et équipés en matériels (informatiques, techniques, mobiliers de bureaux)	*NOMBRE*	14	0	16	17
		409-1-4-1-R4	Nombre de Guichets Uniques mis en place et opérationnels	*NOMBRE*	1	0	14	13
		409-1-4-1-R5	Nombre de guichets uniques des services fonciers construits	*NOMBRE*	3	0	14	13
409-1-5	**Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière**							
	409-1-5-1	**Foncier réformé et sécurisé**						
		409-1-5-1-R1	Nombre de bénéficiaires de sécurisation foncière	*NOMBRE*	0	0	0	-
409-1-6	**Mettre en oeuvre les opérations d'immatriculation collective**							
	409-1-6-1	**Opération d'immatricualation collective achevée**						
		409-1-6-1-R1	Terrains transférés à l'Etat effectués	*HECTARE*	0	0	500	600
		409-1-6-1-R2	Nombre de titres fonciers établis via immatriculation collective	*NOMBRE*	11000	0	24000	23000
		409-1-6-1-R3	Nombre de parcelles jugées	*NOMBRE*	3000	700	4500	5000

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS						
610	TRAVAUX PUBLICS						
020	Administration et Coordination						
020-1	ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE						
020-1-1	OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE						
020-1-1-1	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs						
	020-1-1-1-R1	Taux d'exécution budgétaire - Financement Propre	%	90	90	90	90
	020-1-1-1-R2	Document stratégie sectoriel établie et à jour	*UNITÉ*	7	7	7	-
	020-1-1-1-R3	Pourcentage de Document stratégie sectoriel établie et à jour	%	0	90	98	100
020-1-1-3	Investissements priorisés par année						
	020-1-1-3-R2	Pourcentage de projet prioritaires ayant une ressources de financement	%	27	30	50	60
	020-1-1-3-R3	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	%	-	0	0	0
020-1-1-7	RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP						
	020-1-1-7-R1	Pourcentage des Personnels touchés à la formation	%	25	35	50	70
020-1-2	ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS						
020-1-2-2	Axes routiers liés au développement économique priorisés établis						
	020-1-2-2-R2	Stratégie et Plan d'Action établie et à jour	*UNITÉ*	-	0	0	0
	020-1-2-2-R3	Proportion des zones économiques connectées aux réseaux routiers	%	65	65	65	65
020-1-2-3	Décisions administratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnées						
	020-1-2-3-R1	Pourcentage des marchés exécuté dans le temps	%	0	0	0	-
	020-1-2-3-R2	Pourcentage des doléances traitées par rapport à celles enregistrées au niveau de l'aménagement	%	0	0	0	-
	020-1-2-3-R3	Taux d'appropriation des standards de services par le personnel des travaux publics	%	100	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS							
610	TRAVAUX PUBLICS							
206	Développement des infrastructures routières							
	206-1	CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES ZONES DE PRODUCTION						
	206-1-1	CONSTRUIRE ET REHABILITER LES RESEAUX ROUTIERS ET LES OUVRAGES D'ART						
		206-1-1-1	ROUTES NATIONALES (RN) EN BON ETAT					
			206-1-1-1-R1	POURCENTAGE DE ROUTES NATIONALES (RN) REHABILITEES	%	60	70	80	90
			206-1-1-1-R2	LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES (RN) CONSTRUITES	KM	800	995	500	500
			206-1-1-1-R3	% DES COMMUNES DESENCLAVES	%	55	60	75	80
			206-1-1-1-R4	LONGUEUR DES ROUTES REHABILITEES ET/OU CONSTRUITES	KM	-	0	0	0
			206-1-1-1-R5	ROUTES RETABLIES APRES PASSAGE DES CATASTROPHES NATURELLES	%	-	0	0	0
		206-1-1-2	OUVRAGES D'ART EN BON ETAT					
			206-1-1-2-R2	Pourcentage des ouvrages d'art réhabilités et/ou construits	%	-	0	0	0
			206-1-1-2-R4	Pourcentage des ouvrages d'art réhabilités	%	65	75	80	85
			206-1-1-2-R4	Linéaire d'ouvrage d'art construit	Ml	5000	5421	5000	5000
		206-1-1-3	VOIRIES URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) EN BON ETAT					
			206-1-1-3-R1	POURCENTAGE DES VOIRIES URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) REHABILITEES	(%)	60	60	70	80
		206-1-1-4	DOTATION EN MATERIEL ET ENGIN DE TRAVAUX PUBLICS					
			206-1-1-4-R1	Pourcentage des matériels et engins entretenus	%	6	14	22	25
			206-1-1-4-R2	Nombre de matériel livré	NOMBRE	2	6	12	4
			206-1-1-4-R3	Ml de pont modulaire livré	Ml	300	300	300	350
			206-1-1-4-R4	Nombre d'engin livré	NOMBRE	4	12	20	12
	206-1-2	CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS						
		206-1-2-2	DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES					
			206-1-2-2-R1	Routes rétablies après passage des catastrophes naturels	%	-	0	0	0
			206-1-2-2-R2	Zones désenclavées	%	55	60	75	80
		206-1-2-3	EFFICACITE ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES					
			206-1-2-3-R1	Evolution de trafic sur les routes nationales non revetues	%	120	120	120	130
			206-1-2-3-R2	% des ouvrages d'art en bon état	%	0	0	0	-
			206-1-2-3-R3	Taux d'évolution de trafic sur les routes nationales revetues	%	125	135	135	140
			206-1-2-3-R4	Longueur des routes réhabilitées et/ou reconstruites	KM	300	367	300	300
		206-1-2-4	ZONES DEPRIMEES ET RECULEES DESENCLAVEES					
			206-1-2-4-R1	Routes rétablies après passage des catastrophes naturels	%	-	0	0	0
			206-1-2-4-R2	% des communes désenclavées	%	55	60	75	80
	206-1-3	Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales						
		206-1-3-1	Les projets routiers sont réalisés avec des mésures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées					
			206-1-3-1-R2	Proportion des études d'impacts environnementaux (EIE) relatifs aux projets routiers	%	70	80	80	85
			206-1-3-1-R3	Proportion des Programmes d'engagement environnementaux (PrEE) relatifs aux travaux d'entretien routier	%	70	80	80	85

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
206-1-4	**MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT**						
206-1-4-2	**POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT**						
	206-1-4-2-R1	Pourcentage des Routes nationales revêtues non structurantes en bon état	%	50	60	65	70
	206-1-4-2-R2	Pourcentage des Routes nationales structurantes en bon état	%	60	60	70	90
206-1-4-3	**PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT**						
	206-1-4-3-R1	Pourcentage des routes nationales non-revêtues en bon état	%	30	40	40	40
206-1-5	**REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN)**						
206-1-5-1	**Linéaire de pont métallique installé**						
	206-1-5-1-R1	Ml de pont métallique modulaire installé	*M L*	300	500	450	450
206-1-5-3	**PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART REHABILITEES**						
	206-1-5-3-R2	Pourcentage des ouvrages d'art réhabilités et/ou construits	%	65	75	80	80

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS							
610	TRAVAUX PUBLICS							
218	Gestion du patrimoine routier							
	218-1	OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER						
	218-1-2	MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT						
		218-1-2-2	Réseau routiers praticables toute l'année					
			218-1-2-2-R1	Km des routes entretenues	*KM*	11810	11810	11810	11810
			218-1-2-2-R2	Ouvrages d'art et de franchissement entretenus	*UNITÉ*	20	25	40	50
	218-1-5	MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT						
		218-1-5-1	PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE					
			218-1-5-1-R1	Pourcentage des communes accessible par voie de surface toute l'année	%	0	0	0	-
			218-1-5-1-R3	Pourcentage des Ouvrages d'art et de franchissements entretenus	%	0	0	0	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS						
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
021	Administration et Coordination						
021-1	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions						
021-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée						
021-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration						
	021-1-1-1-R1	Nombre de textes compilés et édités	*Nombre*	0	0	0	-
	021-1-1-1-R2	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	*Taux (%)*	100	100	100	-
	021-1-1-1-R3	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	*Nombre*	0	0	0	-
021-1-1-2	Administration de l'aménagement du territoire assuré						
	021-1-1-2-R1	Taux d'appropriationdes standards de services	*%*	0	0	0	-
	021-1-1-2-R2	Taux d'appropriation des standards de services en matière foncière	*%*	0	0	0	-
	021-1-1-2-R3	Nombre d'agents formés au sein de la direction générale de l'aménagement de territoire	*Nombre*	60	60	60	60
	021-1-1-2-R4	Pourcentage des résultats atteints par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de l'aménagement du territoire	*%*	100	0	0	0
021-1-1-3	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs						
	021-1-1-3-R3	Taux d'exécution budgétaire	*%*	90	90	90	90
	021-1-1-3-R5	Pourcentage des activités relavant du contrat programme et disposant de fonds de mise en œuvre	*%*	100	0	0	-
	021-1-1-3-R7	Système de gestion et de sauvegarde des données et documents juridiques mis en place	*LOGIQUE*	-	NON	NON	OUI
	021-1-1-3-R8	Nombre de formations dispensées (sur respect des procédures et des textes)	*NOMBRE*	0	0	6	6
021-1-1-4	Renovation et valorisation des patrimoines du Ministère						
	021-1-1-4-R1	Nombre des bâtiments et des logements administratifs rénovés	*NOMBRE*	0	0	26	30
	021-1-1-4-R2	Pourcentage de recessement annuel des Patrimoines du Ministère recensé	*%*	0	0	50	60
021-1-2	Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales						
021-1-2-1	Les projets de l'Aménagement du territoire sont réalisés avec des mésures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées						
	021-1-2-1-R1	Proportion des Programmes d'engagement environnementaux (PrEE) relatifs aux travaux d'aménagement du territoire	*%*	0	75	80	90
	021-1-2-1-R2	Proportion des études d'impacts environnementaux (EIE) relatifs aux projets d'aménagement du territoire	*%*	-	75	80	90

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS						
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
207	Aménagement et équipement des villes						
207-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL						
207-1-1	Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat						
207-1-1-1	Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base						
	207-1-1-1-R1	Nombre de Collectivités dotées d'infrastructures, d'équipements et de construction de logement sur la base de la nouvelle norme établies	*Nombre*	-	14	14	14
207-1-1-2	Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées						
	207-1-1-2-R1	Nombre d'études entamées pour la mise en place des sites de logements	*NOMBRE*	0	0	0	-
	207-1-1-2-R2	Nombre d'études pour la mise en place de nouvelles villes	*NOMBRE*	0	0	0	-
	207-1-1-2-R3	Nombre d'études entamées pour la mise en place des nouvelles villes	*NOMBRE*	0	0	0	-
	207-1-1-2-R4	Nombre de pôles ou zones économiques créés et aménagés	*Nombre*	0	0	0	-
	207-1-1-2-R5	Superficie de site viabilisé et aménagé (en Ha)	*HECTARE*	0	300	300	300
	207-1-1-2-R6	Nombre de pôles ou zones économiques identifiés	*NOMBRE*	0	0	0	-
	207-1-1-2-R7	Nombre de nouvelles villes / sites présentant des travaux de viabilisation	*NOMBRE*	0	0	0	-
207-1-2	Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires						
207-1-2-1	Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés						
	207-1-2-1-R1	Taux de couverture en outil de planification du territoire national et des CTD	*Taux (%)*	0	10	16	18
	207-1-2-1-R2	Nombre d'ateliers de concertation réalisés	*NOMBRE*	0	0	0	-
	207-1-2-1-R3	Nombre de CTD (régions, districts, communes) dotés en outils de planification	*NOMBRE*	63	189	281	318
	207-1-2-1-R4	Taux de couverture en outil de planification du territoire régional	*Taux (%)*	59	59	77	86
	207-1-2-1-R5	Taux de couverture en outil de planification du territoire maritime et des CTD côtières	*(%)*	0	15	37	55
	207-1-2-1-R6	Nombre de CTD côtières (régions, districts, communes) dotés en outils de planification (Atlas diagnostic, PSM)	*NOMBRE*	0	10	14	11
	207-1-2-1-R7	Espace de solidarité bénéiaire de programme d'aménagement	*NOMBRE*	0	1	34	50
207-1-2-2	Les Villes sont résilientes, sures et forces motrices du développement économique						
	207-1-2-2-R1	Nombre de territoires urbains et périurbains bénéficiaires de travaux d'urbanisme	*NOMBRE*	230	230	230	230
	207-1-2-2-R3	Nombre de communes urbaines ayant eu le renforcement de capacité et l'appui institutionnel	*NOMBRE*	6	6	7	7
	207-1-2-2-R4	Nombre de villes bénéficiaires des travaux d'infrastructures et d'équipements divers	*NOMBRE*	0	0	0	-
	207-1-2-2-R5	ML de canaux curés chaque année	*Ml*	9000	9000	10000	10000
	207-1-2-2-R7	Nombre de territoires urbains dotés de Plans d'urbanisme (PUDi et PUDé)	*NOMBRE*	4	8	9	5
207-1-2-3	Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population						
	207-1-2-3-R2	IPAM fonctionnel	*OUI*	oui	-	-	-
	207-1-2-3-R3	Nombre de régions ou communes dotés d'un système de collectes et d'échanges de Base de données territoriales	*NOMBRE*	0	0	0	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS							
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE							
219	Nouvelles Villes et Logements							
	219-1	ALLEGER LA PRESSION AU NIVEAU DES GRANDES VILLES ET PROMOUVOIR LE PROGRAMME IMMOBILIER NATIONAL A TRAVERS L'ILE						
	219-1-1	Mettre en place et promouvoir des nouvelles villes						
		219-1-1-1	Créer et Mettre en œuvre des nouvelles villes					
			219-1-1-1-R1	Nombre de sites identifiés	*NOMBRE*	5	-	2	2
			219-1-1-1-R2	Nombre d'études d'aménagement effectuées	*NOMBRE*	3	2	8	8
			219-1-1-1-R3	Nombre de sites viabilisés	*NOMBRE*	-	0	2	2
			219-1-1-1-R4	Nombre de constructions de nouvelles villes réalisées	*NOMBRE*	-	0	2	2
	219-1-2	Garantir un logement décent pour chaque ménage						
		219-1-2-1	Des logements décents sont mis à la disposition de la population / Plus de 40.000 logements sont construits					
			219-1-2-1-R1	Nombre d'études d'aménagement réalisées	*NOMBRE*	10	0	120	120
			219-1-2-1-R2	Superficie de parcelles foncières viabilisées dédiées au Logement	*HECTARE*	100	0	500	600
			219-1-2-1-R3	Superficie de réserves foncières constituées	*HECTARE*	500	500	500	-
			219-1-2-1-R4	Nombre de logements réalisés	*NOMBRE*	1000	800	10800	16000

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS							
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS							
215	Développement des infrastructures							
	215-2	METTRE EN OEUVRE ET REALISER DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE						
	215-2-1	Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes						
		215-2-1-1	Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée					
			215-2-1-1-R1	Nombre de projets mis en oeuvre suivant le document de planification et les dispositifs	*NOMBRE*	1	1	0	0
	215-2-2	Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux						
		215-2-2-1	Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés					
			215-2-2-1-R1	Nombre estimatif de population bénéficiaire des PUPs	*NOMBRE*	2000000	2000000	0	0

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS						
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS						
215	Développement des infrastructures						
	215-3	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT					
	215-3-1	Assurer une meilleur coordination du secteur infrastructure/équipement					
	215-3-1-1	Coordination et développement du secteur infrastructure et équipement assurés					
		215-3-1-1-R1	Nombre de régions recensées en matière d'infrastructure et équipements	*NOMBRE*	1	1	5	5
		215-3-1-1-R2	Nombre de régions dotées d'un plan régional des infrastructures et Equipements	*NOMBRE*	5	0	0	0
		215-3-1-1-R3	Nombre de document de politique élaboré	*NOMBRE*	1	0	0	0
		215-3-1-1-R4	Nombre de guide d'integration de la PNDIE	*NOMBRE*	-	1	0	0
		215-3-1-1-R5	Nombre de rapport d'évaluation socioéconomique et prospectives réalisé	*NOMBRE*	-	1	1	1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS							
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS							
215	Développement des infrastructures							
	215-4	OPTIMISER L'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LES RÉGIONS						
	215-4-1	Maintenir les réseaux routiers en bon état						
		215-4-1-1	PRATICABILITÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS TOUTE L'ANNÉE					
			215-4-1-1-R1	Pourcentage des communes accessible par voie de surface toute l'année	%	40	40	45	45
			215-4-1-1-R2	Linéaire des voies urbaines et routes inter-communale entretenues	*KM*	300	600	1000	1000
		215-4-1-2	REHABILITER ET RECONSTRUIRE LES VOIES URBAINES ET LES ROUTES INTER-COMMUNALE EN BON ETAT					
			215-4-1-2-R1	Linéaire des voies urbaines et routes inter-communale réhabilitées	*KM*	200	400	500	500

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

350 TOURISME

040 Administration et Coordination

040-1 MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE

040-1-1 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS

040-1-1-1 LA PRESTATION DES SERVICES PUBLICS EST RENFORCÉE

040-1-1-1-01 GERER LES RESSOURCES ET LE BUDGET DU SECTEUR TOURISME

040-1-1-1-02 ETABLIR ET METTRE EN OEUVRE DES PROCEDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTERE EN MATIERE DU TOURISME SONT TENUS

040-1-1-1-03 RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES

040-1-1-1-04 INNOVATIONS SECTORIELLES POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE A MADAGASCAR (ISFAM)

040-1-1-1-05 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION TOURISTIQUE

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

350 TOURISME

040 Administration et Coordination

040-2 Instaurer une gouvernance propice à la croissance du tourisme

040-2-1 Mettre en place une administration responsable et efficace du tourisme

040-2-1-1 Le taux de réalisation des activités prévu est atteint

040-2-1-1-01 Coordonner les actions relatives au développement du secteur tourisme

040-2-1-1-02 Mise en place du progiciel des services octroyées du Ministère

040-2-1-1-03 Organisation du forum WAVE

040-2-1-1-04 payer les contreparties

040-2-1-1-05 Payer les salaires , CNaPs et divers indemnités

040-2-1-1-06 INNOVATIONS SECTORIELLES POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE A MADAGASCAR (ISFAM)

040-2-1-1-07 Payer les Bourses des agents du Tourisme de l'INFA

040-2-1-1-08 Prendre en charge les frais medicaux et hospitalisation du personnel

040-2-1-1-09 Subventionner les Etablissements Publics rattachés du Ministère

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	**MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE**			
350	**TOURISME**			
618	**Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme**			
	618-1	**PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME**		
	618-1-1	**AMENAGER, GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES ET DEVELLOPER LES COMPETENCES DES METIERS DU TOURISME**		
		618-1-1-1	**LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SONT VALORISÉS ET PROMUS**	
			618-1-1-1-01	*Régularisation des Réserves Foncières Touristiques existantes*
		618-1-1-2	**L'EMPLOI DIRECT LIE AUX TOURISME A AUGMENTE**	
			618-1-1-2-01	*Promotion de l'emploi et de la valorisation des métiers du tourisme*
			618-1-1-2-02	*RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DE LA DESTINATION MADAGASCAR ET DE LA COMPETITIVITE*

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

350 TOURISME

618 Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme

618-2 Accroitre la compétitivité des services et de prestations touristiques

618-2-1 Améliorer la qualité des services liés au secteur tourisme

618-2-1-1 Le nombre de mains d'œuvres qualifiés est augmenté

618-2-1-1-01 Promouvoir l'emploi et valoriser les métiers du tourisme

618-2-1-1-02 Professionnaliser le métier de guides touristiques

618-2-1-1-03 Renforcement de la promotion de la destination Madagascar

618-2-1-1-04 Prendre en charge les frais medicaux et soins du personnel

618-2-2 Assurer une formation de qualité en matière de Tourisme

618-2-2-1 Le nombre de formateurs formés est augmenté

618-2-2-1-01 Capitaliser les formateurs qualifiés et professionnels

618-2-2-1-02 Subventionner les Etablissements Publics rattachés du Ministère

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

350 TOURISME

619 Aménagement et développement du secteur tourisme

619-1 FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR MADAGASCAR

619-1-1 DEVELOPPER LE TOURISME NATIONAL ET RENFORCER LA VISIBILITE DE LA DESTINATION SUR LE MARCHES INTERNATIONAUX CIBLES

619-1-1-1 LE NOMBRE DE TOURISTES VISITANT MADAGASCAR A AUGMENTE

619-1-1-1-01 Développement du tourisme national par la création de villages de vacances

619-1-1-1-02 REHABILITATION DES BORDS DE MER ET PLAGES DES VILLES SUIVANT LE STYLE MIAMI (TOAMASINA ET MAHAJANGA)

619-1-1-1-03 Contribution à l'Organisation Mondiale du Tourisme

619-1-1-1-04 ASSAINISSEMENT DES ACTIVITES DES ORGANISMES ET SOCIETES SOUS TUTELLES ET MODERNISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ETABLISSEMENTS TOURISTIQUES

619-1-1-1-05 MISE EN PLACE D'UN MECANISME D'APPUI A LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

619-1-1-2 LES VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTEES

619-1-1-2-01 Accélération et facilitation des procédures d'implantation et d'exploitation des projets d'investissements

619-1-1-2-02 Participation aux évenements en matière de promotion des investissements

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	**MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE**			
350	**TOURISME**			
619	**Aménagement et développement du secteur tourisme**			
	619-2	**Développer efficacement le secteur tourisme**		
	619-2-1	**Etablir un système de gestion éfficace du tourisme**		
		619-2-1-2	**Les Réserves Foncières Touristiques (RFT) sont Sécurisées**	
			619-2-1-2-01	*Sécuriser les Réserves Foncières Touristiques (RFT)*
	619-2-2	**Assurer la régulation du secteur tourisme**		
		619-2-2-1	**Le montant des investissements touristiques est augmenté**	
			619-2-2-1-01	*Promouvoir les investissements touristiques*
			619-2-2-1-02	*Promouvoir le Tourisme National et International*
			619-2-2-1-03	*Payer la Contribution Internationale (OMT)*
		619-2-2-2	**Le nombre d'établissements touristiques est augmenté**	
			619-2-2-2-01	*Appuyer les investissements touristiques*
			619-2-2-2-02	*Payer les salaires et CNaPS des agents ECD*
			619-2-2-2-03	*Prendre en charges les frais medicaux et soins du personnel*
		619-2-2-3	**Les contrôles des établissement on été efféctués**	
			619-2-2-3-01	*Contrôler les établissements touristiques*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

630 TRANSPORT

022 Administration et Coordination

022-1 ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES

022-1-1 ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR

022-1-1-1 LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE

022-1-1-1-01 T42 AMELIORATION ET RENFORCEMENT DE LA SECURITE MARITIME ET FLUVIALE

022-1-1-1-02 GERER LES RESSOURCES ET LE BUDGET DU MINISTERE

022-1-1-1-03 ETABLIR ET METTRE EN OEUVRE DES PROCEDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTERE EN MATIERE DES TRANSPORTS SONT TENUS

022-1-1-1-04 LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS ET ATTAQUES ROUTIERS

022-1-1-1-05 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES

022-1-1-1-06 AMELIORATION DE LA FLUIDITE DE LA CIRCULATION ROUTIERE PAR UN SYSTÈME DE TRANSPORT INTELLIGENT

022-1-1-1-07 T41 SECUTOUR

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

630 TRANSPORT

022 Administration et Coordination

022-2 Instaurer la bonne gouvernance au niveau du secteur

022-2-1 Assurer une meilleure coordination au niveau du secteur

022-2-1-1 La performance de l'administration est accrue

022-2-1-1-01 Diriger les opérations du Ministère

022-2-1-1-02 Etablir et mettre en œuvre des procédures et des processus pour s'assurer que les engagements du Ministère sont tenus

022-2-1-1-03 Garantir la coordination des projets du ministère

022-2-1-1-04 Contribuer à la planification et au suivi des activités des structures du Département

022-2-1-1-05 Mettre en place le cadre légal et réglementaire en matière de Transports et de Météorologie

022-2-1-1-06 Normaliser les activités du Département

022-2-2 Renforcer les aptitudes profesionnelles des acteurs du développement au niveau du ministère

022-2-2-1 L'administration dotée de moyen moderne de production

022-2-2-1-01 Apporter des améliorations au fonctionnement et aux systèmes de gestion et de contrôle interne

022-2-2-1-02 Gérer le budget et le patrimoine du Ministère conormément aux règles de la bonne gouvernace

022-2-2-1-03 Gérer le personnel du Ministère de manière optimale et élaborer, concevoir et mettre en œuvre le plan de formation des agents du Ministère

022-2-2-1-04 Assurer l'efficience et la transparence de l'exécution budgétaire

022-2-2-1-05 Améliorer et développer le système d'information et de communication

022-2-2-1-06 Développer un système sûr et sécuritaire pour le secteur transport et le secteur tourisme

022-2-2-1-07 Acquisition des matériels et mobiliers de bureau

022-2-2-1-08 Acquisition des matériels roulants

022-2-2-1-09 Acquisition des matériels Informatiques

022-2-2-1-10 Travaux de balisage

022-2-2-1-11 Payer les salaires et CNaPS des ECD

022-2-2-1-12 Payer les indemnités des Régisseurs

022-2-2-1-13 Prendre en charge les frais médicaux et soins du personnel

022-2-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

022-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

022-2-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

630 TRANSPORT

208 Transports Routier et Ferroviaire

208-1 Assurer l'accès des usagers aux infrastructures de transport moderne et de qualité

208-1-1 Développer les infrastructures de transport routier et ameliorer le système de transport

208-1-1-1 infrastructures et moyens de production aux normes et service de qualité offert satisfaisant

208-1-1-1-01 EQUIPEMENT EN WAGONS, LOCOMOTIVES, MOTEUR ET SERVICE

208-1-1-1-02 REPARATION DE DEGAT CLIMATIQUE

208-1-1-1-03 Etudes de construction des infrastructures routiers et la politique de developpement du secteur

208-1-1-1-04 Subventions des Organismes

208-1-1-1-05 Travaux de réhabilitations des voies ferrées

208-1-1-1-06 Construction d'une Aire de Securités, de Serives et de Repos

208-1-1-1-07 RENOUVELLEMENT ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DES RESEAUX FERROVIAIRES

208-1-1-1-08 AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ROUTIERS DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

208-1-1-1-09 payer les contreparties

208-1-1-1-10 PROJET DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIELS ROULANTS ET EQUIPEMENTS FERROVIAIRES (ex-PROJET D'EQUIPEMENT EN WAGONS, LOCOMOTIVES, MOTEURS ET SERVICES)

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

630 TRANSPORT

208 Transports Routier et Ferroviaire

208-2 Disposer d'un réseau de transport terrestre sûr, sécuritaire et efficace pour soutenir la croissance économique et le bien être social

208-2-1 Développer les infrastructures des transports terrestres

208-2-1-1 Les infrastructures et les moyens de productions du transport terrestres sont remis aux normes

208-2-1-1-01 Coordonner et piloter les actions pour la construction ou réhabilitation des gares ferroviaires et pour la renovation des voies ferrées

208-2-1-1-02 Coordonner et piloter les actions pour la construction ou réhabilitation des gares routières et pour la mise en place des systèmes intégrés d'informations et de paiement dans ces gares.

208-2-1-1-03 payer les contreparties

208-2-1-1-04 Construction des Aires de Service, de Sécurité et de Repos (ASSR)

208-2-1-1-05 construction des abri bus

208-2-1-2 La transparence de l'administration est mise en place par la délivrance de visa de conformité à l'exploitation et d'autorisation de circulée

208-2-1-2-01 Délivrer des actes administratifs (Voyageurs et Marchandises)

208-2-1-2-02 Subvention pour Projet de Tramway MADARAIL

208-2-1-2-03 subvention pour le Plan de relance Transport férroviaire, Réseau Nord

208-2-1-2-04 reparation draisine

208-2-1-2-05 Rehabilitation Gares ferroviaires

208-2-1-2-06 Payer les salaires et CNaPS des ECD

208-2-1-2-07 Payer les indemnités des Régisseurs

208-2-1-2-08 Subventionner les Etablissements Publics(EPN) et Organismes rattachés (Secteurs Privés)sous tutelles du Ministère

208-2-1-2-09 Prendre en charge les frais médicaux et soins du personnel

208-2-2 Renforcer la sûreté et sécurité des usagers

208-2-2-1 Les accidents routiers diminuent

208-2-2-1-01 Coordonner et piloter les actions pour les constructions ou réhabilitations des ASSR

208-2-2-1-02 Coordonner et contrôler les actions de développement du secteur dans les régions

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

630 TRANSPORT

209 Transports Maritime, Fluvial et Aérien

209-1 ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.

209-1-1 AMELIORER LA GESTION ET LA NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

209-1-1-1 Capacité d'accueil des ports améliorée et infrastructures mises aux normes

209-1-1-1-01 EXTENSION PORT TOAMASINA

209-1-1-1-02 Mise aux normes des infrastructures de transport maritimes

209-1-1-1-03 Aménagement port

209-1-1-1-04 Subvention des organismes

209-1-1-1-05 Renforcement de l'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime (ENEM)

209-1-1-1-06 PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU PORT DE DIEGO-SUAREZ

209-1-1-1-07 PROJET PORT TULEAR - PPF

209-1-1-2 Navigation fluide Zones désenclavées, Fleuves navigables dotées d'infrastructures appropriées et Transport fluvial réglementé

209-1-1-2-01 Améliorer le cadre réglementaire régissant le transport fluvial

209-1-1-2-02 Réhabilitation etaménagement des infrastructures de transport fluvial

209-1-1-2-03 PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU PORT DE DIEGO-SUAREZ

209-1-2 DEVELOPPER LES VOES AERIENNES

209-1-2-1 Infrastructures aéroportuaires mises aux normes

209-1-2-1-01 SECURISATION DES EMPRISES AEROPORTUAIRES

209-1-2-1-02 Subventions des Organismes

209-1-2-1-03 Indemnisation d'expropriation

209-1-2-1-04 Rehabilitation, aménagement et/ou construction des Aeroports

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

630 TRANSPORT

209 Transports Maritime, Fluvial et Aérien

209-2 Assurer un système des transports maritime, fluvial et aérien efficace contribuant au développement économique

209-2-1 Améliorer la connexion entre les réseaux portuaires

209-2-1-1 Accroissement de la productivité et la sécurité du transport maritime

209-2-1-1-01 Elaborer des documents cadres du transport maritime

209-2-1-1-02 payer les contreparties

209-2-1-2 Création d'environnement incitant le développement du secteur maritime et fluviale

209-2-1-2-01 Elaborer le schéma directeur de développement du transport fluvial

209-2-1-2-02 Payer les salaires et CNaPS des ECD

209-2-1-2-03 Payer les indemnités diverses (Régisseurs, jaugage, insalubre...)

209-2-1-2-04 Subventionner les Etablissements Publics et Organismes rattachés sous tutelles du Ministère

209-2-1-2-05 Prendre en charge les frais médicaux et soins du personnel

209-2-2 Mettre aux normes les infrastructures et équipements aéroportuaires

209-2-2-1 Accroissement du nombre de ligne aérienne exploitée

209-2-2-1-01 Promouvoir le développement de la route aérienne par la conclusion d'accord aérien

209-2-2-2 Les aérodromes sont certifiés et/ou homologués

209-2-2-2-01 Sécuriser les emprises aéroportuaires

209-2-2-3 Les emprises aeroportuaires sont securisés

209-2-2-3-01 Indemniser les expropriés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

680 METEOROLOGIE

211 Développement météorologique

211-1 DEVELOPPER DES SERVICES HYDROMETEOROLOGIQUES REDUISANT LA VULNERABILITE SOCIO-ECONOMIQUE A LA VARIABILITE DU CLIMAT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

211-1-1 AMELIORER L'APPUI HYDROMETEOROLOGIQUE A LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES LIES AU TEMPS ET AU CLIMAT

211-1-1-1 LE SYSTEME D'ALERTE EN TEMPS REEL EST MIS EN PLACE ET/OU RENFORCE

211-1-1-1-01 DEVELOPPEMENT D'INFORMATION ET DE SERVICE CLIMATOLOGIQUE POUR L'ADAPTATION ET LA RESILIENCE DES SECTEURS CLES

211-1-1-1-02 Etablir et mettre en œuvre des procédures et des processus pour s'assurer que les engagements du ministère en matière de la météorologie sont tenus

211-1-1-1-03 Renforcer la cooperation internationale

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

680 METEOROLOGIE

211 Développement météorologique

211-2 Développer des services hydrométéorologiques adéquats pour réduire la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat et au changement climatique

211-2-2 Améliorer l'appui hydrométéorologique à la gestion des risques et de catastrophe

211-2-2-1 De nouveaux stations hydrométéorologiques sont acquis

211-2-2-1-01 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans les régions

211-2-2-1-02 Equiper les services hydrométéorologiques régionaux

211-2-2-1-03 Acquisition des stations météorologiques aéronautiques

211-2-2-1-04 paiement des contreparties

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE							
350	TOURISME							
040	Administration et Coordination							
	040-1	MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE						
	040-1-1	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS						
		040-1-1-1	LA PRESTATION DES SERVICES PUBLICS EST RENFORCÉE					
			040-1-1-1-R1	Taux d'exécution des services publiques	%	100	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE							
350	TOURISME							
040	Administration et Coordination							
	040-2	Instaurer une gouvernance propice à la croissance du tourisme						
	040-2-1	Mettre en place une administration responsable et efficace du tourisme						
		040-2-1-1	Le taux de réalisation des activités prévu est atteint					
			040-2-1-1-R1	Taux de réalisation des activités prévu	%	-	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
63	**MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE**							
350	**TOURISME**							
618	**Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme**							
	618-1	**PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME**						
	618-1-1	**AMENAGER, GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES ET DEVELLOPER LES COMPETENCES DES METIERS DU TOURISME**						
		618-1-1-1	**LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SONT VALORISÉS ET PROMUS**					
			618-1-1-1-R1	Nombre de patrimoines valorisés	*NOMBRE*	13	0	0	0
		618-1-1-2	**L'EMPLOI DIRECT LIE AUX TOURISME A AUGMENTE**					
			618-1-1-2-R1	Nombre d'emploi direct créés	*NOMBRE*	66750	58000	63000	70000

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE							
350	TOURISME							
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme							
	618-2	Accroitre la compétitivité des services et de prestations touristiques						
	618-2-1	Améliorer la qualité des services liés au secteur tourisme						
		618-2-1-1	Le nombre de mains d'œuvres qualifiés est augmenté					
			618-2-1-1-R1	Nombre de mains d'oeuvres qualifiés	*NOMBRE*	-	400	400	400
	618-2-2	Assurer une formation de qualité en matière de Tourisme						
		618-2-2-1	Le nombre de formateurs formés est augmenté					
			618-2-2-1-R1	Nombre de formateurs formés	*NOMBRE*	-	45	50	60

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
63	**MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE**							
350	**TOURISME**							
619	**Aménagement et développement du secteur tourisme**							
	619-1	**FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR MADAGASCAR**						
	619-1-1	**DEVELOPPER LE TOURISME NATIONAL ET RENFORCER LA VISIBILITE DE LA DESTINATION SUR LE MARCHES INTERNATIONAUX CIBLES**						
		619-1-1-1	**LE NOMBRE DE TOURISTES VISITANT MADAGASCAR A AUGMENTE**					
			619-1-1-1-R1	Nombre de touristes visitant Madagascar	*NOMBRE*	340000	380000	430000	500000
		619-1-1-2	**LES VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTEES**					
			619-1-1-2-R1	Montant de vignettes	*MILLION D' AR*	2250	2500	2800	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE							
350	TOURISME							
619	Aménagement et développement du secteur tourisme							
	619-2	Développer efficacement le secteur tourisme						
	619-2-1	Etablir un système de gestion éfficace du tourisme						
		619-2-1-2	Les Réserves Foncières Touristiques (RFT) sont Sécurisées					
			619-2-1-2-R1	Nombre de Réserves Foncières Touristiques Sécurisés	*NOMBRE*	-	2	3	3
	619-2-2	Assurer la régulation du secteur tourisme						
		619-2-2-1	Le montant des investissements touristiques est augmenté					
			619-2-2-1-R1	Montant des investissements touristiques	*MILLIONS D'ARIARY*	-	45000	55000	70000
		619-2-2-2	Le nombre d'établissements touristiques est augmenté					
			619-2-2-2-R1	Nombre d'établissements touristiques créées	*NOMBRE*	-	200	250	300
		619-2-2-3	Les contrôles des établissement on été efféctués					
			619-2-2-3-R1	Nombre d'établissements touristiques contrôlés	*NOMBRE*	-	600	650	725

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE						
630	TRANSPORT						
022	Administration et Coordination						
	022-1	ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES					
	022-1-1	ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR					
		022-1-1-1 LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE					
		022-1-1-1-R1 Nombre de marchés montés	*NOMBRE*	25	25	25	-
		022-1-1-1-R2 Nombre de textes réglementaires adoptés et mis en place	*NOMBRE*	0	5	5	5
		022-1-1-1-R3 Pourcentage de réalisation des objectifs du PTA	*(%)*	0	82	85	88

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE							
630	TRANSPORT							
022	Administration et Coordination							
	022-2	Instaurer la bonne gouvernance au niveau du secteur						
	022-2-1	Assurer une meilleure coordination au niveau du secteur						
		022-2-1-1	La performance de l'administration est accrue					
		022-2-1-1-R1	Nombre de bâtiments administratifs construits ou réhabilités	*NOMBRE*	5	7	8	10
		022-2-1-1-R2	Taux d'exécution budgétaire	%	85	88	90	92
		022-2-1-1-R3	Nombre d'Agents formés	*NOMBRE*	10	15	20	25
	022-2-2	Renforcer les aptitudes profesionnelles des acteurs du développement au niveau du ministère						
		022-2-2-1	L'administration dotée de moyen moderne de production					
		022-2-2-1-R1	Nombre de progiciel de gestion administratif mis en place	*NOMBRE*	1	1	2	2
		022-2-2-1-R2	Nombre d'ordinateur doté aux structures centraux / régionaux	*NOMBRE*	12	15	20	25

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE							
630	TRANSPORT							
208	Transports Routier et Ferroviaire							
	208-1	Assurer l'accès des usagers aux infrastructures de transport moderne et de qualité						
	208-1-1	Développer les infrastructures de transport routier et ameliorer le système de transport						
		208-1-1-1	infrastructures et moyens de production aux normes et service de qualité offert satisfaisant					
			208-1-1-1-R1	Nombre de gares ferroviaires réhabilitées	*NOMBRE*	4	4	0	0
			208-1-1-1-R2	Nombre d'infrastructures de transport routier construites dans l'année	*NOMBRE*	4	2	1	1
			208-1-1-1-R3	Nombre de pièce pour matériel roulant acquis	*NOMBRE*	-	1	2	2
			208-1-1-1-R4	Longueur de voies ferroviaires réhabilitées	*KM LINÉAIRE*	-	5	10	15

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE							
630	TRANSPORT							
208	Transports Routier et Ferroviaire							
	208-2	Disposer d'un réseau de transport terrestre sûr, sécuritaire et efficace pour soutenir la croissance économique et le bien être social						
	208-2-1	Développer les infrastructures des transports terrestres						
		208-2-1-1	Les infrastructures et les moyens de productions du transport terrestres sont remis aux normes					
			208-2-1-1-R1	Nombre d'abris-bus construit	*NOMBRE*	0	4	4	0
		208-2-1-2	La transparence de l'administration est mise en place par la délivrance de visa de conformité à l'exploitation et d'autorisation de circulée					
			208-2-1-2-R1	Nombre de conformité délivrée	*NOMBRE*	0	1800	2000	2300
			208-2-1-2-R2	Nombre de visa conformité de véhicule délivrée	*NOMBRE*	0	1800	2000	2300
	208-2-2	Renforcer la sûreté et sécurité des usagers						
		208-2-2-1	Les accidents routiers diminuent					
			208-2-2-1-R1	Nombre de Contrôle inopiné effectué	*NOMBRE*	0	10	15	30
			208-2-2-1-R2	Taux de réduction des accidents de la circulation	*TAUX*	1%	1.5	1.8%	2%

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE							
630	TRANSPORT							
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien							
	209-1	ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.						
	209-1-1	AMELIORER LA GESTION ET LA NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES						
		209-1-1-1	Capacité d'accueil des ports améliorée et infrastructures mises aux normes					
			209-1-1-1-R1	Nombre de ports réhabilités et/ou aménagés	*NOMBRE*	2	2	2	-
		209-1-1-2	Navigation fluide Zones désenclavées, Fleuves navigables dotées d'infrastructures appropriées et Transport fluvial réglementé					
			209-1-1-2-R1	Nombre de ports fluvial réhabilités et/ou aménagés	*NOMBRE*	1	1	1	-
	209-1-2	DEVELOPPER LES VOES AERIENNES						
		209-1-2-1	Infrastructures aéroportuaires mises aux normes					
			209-1-2-1-R1	Nombre des infrastructures aéroportuaires mise aux normes	*NOMBRE*	2	2	2	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE							
630	TRANSPORT							
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien							
	209-2	Assurer un système des transports maritime, fluvial et aérien efficace contribuant au développement économique						
	209-2-1	Améliorer la connexion entre les réseaux portuaires						
		209-2-1-1	Accroissement de la productivité et la sécurité du transport maritime					
			209-2-1-1-R1	Nombre de signalisation maritime / fluviale poseé	*NOMBRE*	10	15	25	30
		209-2-1-2	Création d'environnement incitant le développement du secteur maritime et fluviale					
			209-2-1-2-R1	Nombre de texte réglementaire harmonisant le secteur maritime	*NOMBRE*	1	2	2	2
			209-2-1-2-R2	Longueur de voie fluviale navigable draguée	*KM LINÉAIRE*	0	20	30	50
	209-2-2	Mettre aux normes les infrastructures et équipements aéroportuaires						
		209-2-2-1	Accroissement du nombre de ligne aérienne exploitée					
			209-2-2-1-R1	Nombre de lignes aériennes exploitées	*NOMBRE*	19	22	25	27
		209-2-2-2	Les aérodromes sont certifiés et/ou homologués					
			209-2-2-2-R1	Nombre d'emprise aéroportuaire sécurisée	*NOMBRE*	-	3	5	3
			209-2-2-2-R2	Nombre d'Aéroport certifié	*NOMBRE*	1	1	1	1
			209-2-2-2-R3	Nombre d'Aérodrome homologué	*NOMBRE*	1	1	1	1
		209-2-2-3	Les emprises aeroportuaires sont securisés					
			209-2-2-3-R1	Nombre d'emprise aéroportuaire sécurisée	*NOMBRE*	-	3	5	3

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE							
680	METEOROLOGIE							
211	Développement météorologique							
	211-1	DEVELOPPER DES SERVICES HYDROMETEOROLOGIQUES REDUISANT LA VULNERABILITE SOCIO-ECONOMIQUE A LA VARIABILITE DU CLIMAT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE						
	211-1-1	AMELIORER L'APPUI HYDROMETEOROLOGIQUE A LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES LIES AU TEMPS ET AU CLIMAT						
		211-1-1-1	LE SYSTEME D'ALERTE EN TEMPS REEL EST MIS EN PLACE ET/OU RENFORCE					
			211-1-1-1-R1	Nombre de bulletins et avis d'alerte émis	*NOMBRE*	98	98	108	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE							
680	METEOROLOGIE							
211	Développement météorologique							
	211-2	Développer des services hydrométéorologiques adéquats pour réduire la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat et au changement climatique						
	211-2-2	Améliorer l'appui hydrométéorologique à la gestion des risques et de catastrophe						
		211-2-2-1	De nouveaux stations hydrométéorologiques sont acquis					
			211-2-2-1-R1	Nombre de station hydrométéorologique acquis	*NOMBRE*	0	4	5	6

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66 MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

660 POSTE ET TELECOMMUNICATION

023 Administration et Coordination

023-1 ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE

023-1-1 ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE

023-1-1-1 MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ

023-1-1-1-01 ASSURER LES AFFAIRES GÉNÉRALES

023-1-1-1-02 PILOTER LA POLITIQUE DU MINISTÈRE

023-1-1-1-03 COORDONNER LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE

023-1-1-1-04 ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION

023-1-1-1-05 EFFECTUER DES SUIVIES TECHNIQUES

023-1-1-1-06 PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

023-1-2 PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES

023-1-2-1 RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES

023-1-2-1-01 ASSURER LES CONFECTIONS , ÉLABORATIONS ET ÉXECUTION BUDGÉTAIRE

023-1-2-1-02 ASSURER LES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE AU NIVEAU REGIONALE

023-1-2-1-03 CONFECTIONNER ET PRÉSENTER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

023-1-2-1-04 EFFECTUER DES AUDITS INTERNE

023-1-2-1-05 GÉRER LES CARRIÈRES DES PERSONNELS

023-1-2-1-06 GÉRER LES PATRIMOINES ET LES MOYENS MATÉRIELS DU MINISTÈRE

023-1-2-1-07 LANCER DES MARCHÉS ET DES CONVENTIONS

023-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

023-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

023-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66 MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

660 POSTE ET TELECOMMUNICATION

214 Appui à l'extension de la couverture postale

214-1 AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE

214-1-1 ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL

214-1-1-1 AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE

214-1-1-1-01 SUIVRE L'APPLICATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES EN VIGUEUR

214-1-1-1-02 FAIRE UNE ÉTUDE DE MARCHÉ POSTAL

214-1-1-1-03 ELABORER LES LOI ET DECRÉT RÉGISSANT LE SECTEUR POSTAL

214-1-1-2 CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE

214-1-1-2-01 OCTROYER DES LICENCES AUX OPÉRATEURS

214-1-1-2-02 SUIVRE LE RESPECT DES CAHIERS DE CHARGES

214-1-2 FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL

214-1-2-1 BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE

214-1-2-1-01 FAIRE DES SUIVIS ET CONTRÔLES DU RESPECT DU CAHIER DE CHARGE

214-1-2-1-02 VÉRIFIER L'APPLICATION DES SERVICES UNIVERSELS PAR LA PAOMA

214-1-3 AMELIORER LA COUVERTURE POSTALE ET ASSURER LA REGULATION DU SECTEUR POSTAL

214-1-3-1 AUTORITE DE REGULATION INSTALLEE

214-1-3-1-01 ELABORER LES LOIS ET DECRET REGISSANT LE SECTEUR POSTAL

214-1-3-1-02 SUIVRE L`APPLICATION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES EN VIGEUR

214-1-3-1-03 FAIRE UNE ETUDE DE MARCHE POSTAL

214-1-3-2 OCTROYER DES LICENCES AUX OPERATEURS

214-1-3-2-01 SUIVRE LE RESPECT DES CAHIERS DE CHARGES

214-1-3-2-02 OCTROYER DES LICENCES AUX OPERATEURS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66 MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

670 TIC

043 Administration et Coordination

043-1 AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUES

043-1-1 METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

043-1-1-1 AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A2N) MISE EN PLACE

043-1-1-1-01 CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES ADAPTÉS, SENSIBILISER AU RECYCLAGE DES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES

043-1-1-1-02 RENFORCER LES CAPACITÉS, SENSIBILISER À LA MISE EN ŒUVRE DE RÉSEAUX INTELLIGENTS, ÉLABORER LES POLITIQUES & DE STRATEGIES DE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

043-1-1-1-03 RECENSER LES PARTENAIRES ET ÉTABLIR DES MODÈLES DE CONTRATS APPROPRIÉS

043-1-1-1-04 CONSTITUER LA BASE DE DONNÉES DU NUMÉRIQUE, ANALYSER, TRAITER ET PUBLIER DES DONNÉES

043-1-1-1-05 CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES REGLEMENTAIRES, DOCUMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS

043-1-1-2 ORGANE DE REGULATION DU NUMERIQUE MISE EN PLACE

043-1-1-2-01 CONCEVOIR ET ELABORER DES TEXTES REGLEMENTAIRES, DOCUMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS

043-1-1-2-02 RECENSER LES PARTENAIRES ET ETABLIR DES MODELES DE CONTRATS APPROPRIES

043-1-1-2-03 RENFORCER LES CAPACITES, SENSIBILISER A LA MISE EN OEUVRE DE RESEAUX INTELLIGENTS, ELABORER LES POLITIQUES ET DE STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

043-1-1-2-04 CONCEVOIR ET ELABORER DES TEXTES ADAPTES, SENSIBILISER EU RECYCLAGE DES DECHETS ELECTRONIQUES

043-1-1-2-05 CONSTITUER LA BASE DE DONNEES DU NUMERIQUE, ANALYSER, TRAITER ET PUBLIER DES DONNEES

043-1-2 OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE

043-1-2-1 POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE

043-1-2-1-01 OPÉRATIONNALISER LES VITRINES NUMÉRIQUES

043-1-2-1-02 INFORMER LA POPULATION SUR L'UTILISATION DES TIC

043-1-2-1-03 PRODUIRE DES SUPPORTS DE SENSIBILISATION

043-1-2-1-04 ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION

043-1-2-1-05 EFFECTUER DES SURVEY TECHNIQUES

043-1-2-1-06 SUIVRE LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66 MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

670 TIC

210 Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales

210-1 DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS

210-1-1 ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE

210-1-1-1 POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS

210-1-1-1-01 REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET AGENCES POSTALES

210-1-1-1-05 Effectuer des travaux de maintenance ou construction de batiments

210-1-1-1-06 Réduire la fracture numérique

210-1-1-1-07 Améliorer les services de télé-éducation

210-1-1-1-08 Acquérir des matériels informatiques et mobiliers de bureau

210-1-1-1-10 Augmenter le nombre de cyber bus

210-1-1-1-11 Faire des études et recherches

210-1-1-1-13 MODERNISATION RESEAUX TELECOMMUNICATION

210-1-1-2 FACILITE D'ACCES AUX DIVERSES CONNAISSANCES (HOTSPOT WIFI GRATUIT)

210-1-1-2-01 METTRE EN PLACE DES SITES HOTSPOT WIFI GRAUIT

210-1-1-3 EXTENSION DU RESEAU D'EXPLOITATION DES POSTES (SMART VILLAGE)

210-1-1-3-01 CONSTRUCTION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS A USAGE DE BUREAUX DES POSTES

210-1-1-4 AMELIORATION DE L'IMAGE DE MARQUE DES POSTES (REBRANDING PAOMA)

210-1-1-4-01 REHABILITER ET AMENAGER LES AGENCES POSTALES

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE						
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION						
023	Administration et Coordination						
023-1	ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE						
023-1-1	ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE						
023-1-1-1	MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ						
	023-1-1-1-R1	Moyenne de taux de réalisation de tous les GAC	%	80	90	90	90
023-1-2	PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES						
023-1-2-1	RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES						
	023-1-2-1-R1	Taux de Satisfaction des GAC	%	100	0	0	0
	023-1-2-1-R2	Taux de réalisation des attributions des GAC	%	0	100	100	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
66	**MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE**							
660	**POSTE ET TELECOMMUNICATION**							
214	**Appui à l'extension de la couverture postale**							
	214-1	**AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE**						
	214-1-1	**ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL**						
		214-1-1-1	**AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE**					
			214-1-1-1-R1	Autorité opérationnelle	*NOMBRE*	1	0	0	0
		214-1-1-2	**CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE**					
			214-1-1-2-R1	Bureaux des opérateurs suivis et contrôlés	*NOMBRE*	20	20	20	-
	214-1-2	**FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL**						
		214-1-2-1	**BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE**					
			214-1-2-1-R1	Bureaux opérationnels	*NOMBRE*	10	0	0	0
			214-1-2-1-R2	Bureaux de poste opérationnels visités	*NOMBRE*	0	22	22	22
			214-1-2-1-R3	Opérateurs privés visités	*NOMBRE*	0	22	22	22
	214-1-3	**AMELIORER LA COUVERTURE POSTALE ET ASSURER LA REGULATION DU SECTEUR POSTAL**						
		214-1-3-1	**AUTORITE DE REGULATION INSTALLEE**					
			214-1-3-1-R1	Autorite de regulation operationnelle installee	*NOMBRE*	-	1	1	1
		214-1-3-2	**OCTROYER DES LICENCES AUX OPERATEURS**					
			214-1-3-2-R1	Licences delivrees	*NOMBRE*	0	5	5	5

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE							
670	TIC							
043	Administration et Coordination							
	043-1	AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUES						
	043-1-1	METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE						
		043-1-1-1	AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A2N) MISE EN PLACE					
			043-1-1-1-R1	Textes legislatifs, reglementaires ou Documents Techniques	*NOMBRE*	1	0	0	0
		043-1-1-2	ORGANE DE REGULATION DU NUMERIQUE MISE EN PLACE					
			043-1-1-2-R1	Textes legislatifs, reglementaires ou Documents Techniques	*NOMBRE*	0	1	1	1
	043-1-2	OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE						
		043-1-2-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE					
			043-1-2-1-R1	Nombre total de point d'accès opérants	*NOMBRE*	158	158	158	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE							
670	TIC							
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales							
	210-1	DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS						
	210-1-1	ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE						
		210-1-1-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS					
			210-1-1-1-R1	Nombre total de point d'accès opérationnel	*NOMBRE*	30	6	6	3
		210-1-1-2	FACILITE D'ACCES AUX DIVERSES CONNAISSANCES (HOTSPOT WIFI GRATUIT)					
			210-1-1-2-R1	Nombre des sites Hotspot mis en place	*NOMBRE*	-	50	40	30
		210-1-1-3	EXTENSION DU RESEAU D'EXPLOITATION DES POSTES (SMART VILLAGE)					
			210-1-1-3-R1	Nombre des Smart Village construits	*NOMBRE*	0	30	30	30
		210-1-1-4	AMELIORATION DE L'IMAGE DE MARQUE DES POSTES (REBRANDING PAOMA)					
			210-1-1-4-R1	Agences Postales réhabiltées et rénovées	*NOMBRE*	-	45	30	25

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71 MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

710 SANTE

024 Administration et Coordination

024-1 DEVELOPPER LA CAPACITE ORGANISATIONNELLE ET MANAGERIALE DU SYSTEME DE SANTE

024-1-1 GARANTIR LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIFS ET DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

024-1-1-1 CADRE DE TRAVAIL DU PERSONNEL DE SANTE PUBLIC AMELIORE

024-1-1-1-01 APPUI A LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

024-1-1-1-02 UNIFORMISER LE CURRICULUM DE FORMATION DES INSTITUTS DE FORMATION DES PARAMEDICAUX PUBLICS ET PRIVES

024-1-2 ASSURER LE PILOTAGE DU SYTEME DE SANTE

024-1-2-1 PILOTAGE DU SYSTEME DE SANTE ASSUREE

024-1-2-1-01 CENTRALISER, COORDONNER ET EXECUTER LES INFORMATIONS POLITIQUES ET STRATEGIQUES

024-1-2-1-02 VEILLER AU RESPECT DES PROCEDURES D'EXECUTIONS DES DEPENSES PUBLIQUES

024-1-2-1-03 COORDONNER LES ACTIVITES UNIVERSITAIRES EN RELATION AVEC LA FORMATION ET LA RECHERCHE LIEES A LA SANTE PUBLIQUE

024-1-2-1-04 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PDSS

024-1-2-1-05 TRAITER LES DOSSIERS EN MATIERE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES, DE PASSEPORTS ET D'ORDRES DE MISSION A L'EXTERIEUR

024-1-2-1-06 RENFORCER LE SYSTEME D'INFORMATION SANITAIRE ET DE SUIVI-EVALUATION A TOUS LES NIVEAUX

024-1-2-1-07 ASSURER LA COORDINATION DES COMMUNICATIONS MEDIATIQUES

024-1-2-1-08 ELABORER LE COMPTE NATIONAL DE SANTE

024-1-2-1-09 APPUI AU RENFORCEMENT INSITUTIONNEL

024-1-2-1-10 EQUIPEMENT DU BUREAU DE LA CROIX ROUGE

024-1-4 ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTEME DE SANTE

024-1-4-1 RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES DU SYSTEME DE SANTE MOBILISEES DE FACON EFFICIENTE

024-1-4-1-01 UTILISER DE MANIERE EFFICIENTE ET EFFICACE LE FINANCEMENT DU SECTEUR

024-1-4-1-02 PLAIDOYER AUPRES DES LEADERS TRADITIONNELS POUR LEUR ENGAGEMENT EN MATIERE DE SANTE

024-1-4-1-03 AMELIORER L'ORGANISATION ET LA GESTION DU SYSTEME DE SANTE

024-1-4-1-04 ASSURER LA COORDINATION EN MATIERE DE PARTENARIAT

024-1-4-1-05 EFFECTUER DES AUDITS AU SEIN DES STRUCTURES SANITAIRES

024-1-4-1-06 APPUYER A LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES SANITAIRES (TECHNIQUE ET FINANCIER)

024-1-4-1-07 METTRE EN PLACE UN CADRE STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL POUR LA PROMOTION DE LA SANTE A TOUS LES NIVEAUX

024-1-4-1-08 APPUYER LA MISE EN PLACE ET LA REDYNAMISATION DES PLATEFORMES INTERSECTORIELLES SUR LA SANTE A TOUS LES NIVEAUX

024-1-4-1-09 Effectuer le ciblage des personnes vulnérables à affiliées à la caisse nationale de solidarité en santé

024-1-4-1-10 RENFORCEMENT DE CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DU PROGRAMME 024

024-1-6 Assurer la disponibilté des informations sanitaires fiables

024-1-6-1 Assurance de la mobilisation des moyens humains du système de santé

024-1-6-1-01 Redéploier les agents de santé selon les besoins

024-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

024-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

024-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71 MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

710 SANTE

505 Lutte contre les maladies

505-1 PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES

505-1-2 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP

505-1-2-1 CONDITION HANDICAPANTE REDUITE

505-1-2-1-01 APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES AFFECTIONS BUCCODENTAIRES, DEFICIENCES VISUELLES ET AUDITIVES

505-1-2-1-02 APPUYER LES ACTIVITES DE LUTTE CONTRE LES MNT

505-1-2-1-03 APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES TROUBLES MENTAUX ET AFFECTIONS NEUROLOGIQUES

505-1-2-1-04 APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES INCAPACITES MOTRICES, PHYSIQUES ET LA DREPANOCYTOSE

505-1-2-1-05 APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME DE PRISE EN CHARGE DES ACCIDENTS DE CIRCULATION, DES TRAUMATISMES ET DES VICTIMES DE VIOLENCE

505-1-2-1-06 APPUYER LA PREVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

505-1-2-1-07 APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES

505-1-2-1-08 PREVENTION DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES ET HANDICAP AU DEVELOPPEMENT DE LA POPULATION (EX APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES)

505-1-2-1-09 PROMOTION DE LA SANTE TOUT AU LONG DU CYCLE DE LA VIE

505-1-3 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES, EPIDEMIQUES ET NEGLIGEES

505-1-3-1 SURVEILLANCES EPIDIEMOLOGIQUES RENFORCEES

505-1-3-1-02 APPUYER LES PROGAMMES CONTRE LES MALADIES ENDEMO EPIDEMIQUES

505-1-3-1-03 DETECTER / INVESTIGUER LES RISQUES SANITAIRES

505-1-3-1-04 REDUCTION DES MALADIES DUES A LA POLLUTION DE L'AIR ET DE L'EAU

505-1-3-1-05 REDUCTION DES EMISSIONS NON INTENTIONNELLES DES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS (UPOPS) ET DE LA MERCURE

505-1-3-3 PREVENTION ET PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/SIDA RENFORCEES

505-1-3-3-01 COORDONNER LES ACTIVITES DE PRISE EN CHARGE DES CAS DE TUBERCULOSE

505-1-3-3-02 PROMOUVOIR LA PRISE EN CHARGE DES IST/SIDA

505-1-3-3-03 COORDONNER LES ACTIVITES DE RIPOSTE EN CAS D'EPIDEMIES DE PESTE

505-1-3-3-04 PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LE CAS DE PALUDISME

505-1-3-3-05 RENFORCER LA PREVENTION DES IST/SIDA

505-1-4 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME

505-1-4-1 PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME RENFORCEE

505-1-4-1-01 APPUI A LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71 MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

710 SANTE

506 Survie et développement de la mère et de l'enfant

506-1 ASSURER LA SURVIE DE LA MERE ET DE L'ENFANT

506-1-1 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES EVITABLES PAR LA VACCINATION

506-1-1-1 ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLETEMENT VACCINES

506-1-1-1-01 METTRE EN ŒUVRE L'APPROCHE ATTEINDRE CHAQUE ENFANT (ACE)

506-1-1-1-02 APPUI AU PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION

506-1-1-1-03 LUTTE CONTRE LA POLIOMYELITE

506-1-2 AMELIORER L'ETAT DE SANTE DE LA MERE ET DU NOUVEAU-NE

506-1-2-3 Etat de santé de la mere et de l'enfant amelioré

506-1-2-3-01 Appui à la politique de survie de la mere et de l'enfant

506-1-4 PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE

506-1-4-1 UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTEE

506-1-4-1-01 RENFORCER L'OFFRE DE SERVICE DE QUALITE EN PF NOTAMMENT L'IMPLANON

506-1-4-1-02 PROJET TIPTOP

506-1-5 RENFORCER LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION

506-1-5-1 PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AGES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES

506-1-5-1-01 DISTRIBUER DES PLUMPY NUT CHEZ LES ENFANTS MALNUTRIS

506-1-5-1-02 PROJET RETARD DE CROISSANCE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71 MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

710 SANTE

508 Fourniture des soins de santé de qualité

508-2 Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population aux services de qualité

508-2-1 Promouvoir l'offre de soins de qualité aux population

508-2-1-1 Offre et accessibilité de la population aux services de santé de base de qualité améliorés

508-2-1-1-01 REHABILITATION, CONSTRUCTION, EQUIPEMENTS DES INFRASTRUCTURES

508-2-2 Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population aux formations sanitaires

508-2-2-1 Offre et accessibilité de la population au niveau des formations sanitaires assurés

508-2-2-1-01 Appui aux système hospitalier universitaire

508-2-3 Assurer la disponibilité des intrants de santé

508-2-3-1 Intrants de santé disponibles au niveau des formations sanitaire

508-2-3-1-01 APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE PHARMACETIQUE

508-2-3-1-02 ASSURER LA DOTATION DES FORMATIONS SANITAIRS EN CONSOMMABLES DE LABORATOIRES D'IMAGERIE MEDICALE (CLIM) ET PRODUITS DE LABORATOIRES ET D'IMAGERIE MEDICALE (PLIM)

508-2-3-1-03 PROMOUVOIR L'UTILISATION RATIONNELLE DES PRODUITS DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE ET DE LA MEDECINE COMPLEMENTAIRE

508-2-3-2 Approvisionnement continue en intrants des santé au niveau des formations sanitaires

508-2-3-2-01 Normalisation des actes de transfusion sanguine à Madagascar

508-2-4 Promouvoir l'offre de soins de qualité aux populations au niveau communal

508-2-4-1 Offre et accessibilité de la population aux services de santé de base de qualité améliorés

508-2-4-1-01 REHABILITATION, CONSTRUCTION, EQUIPEMENTS DES INFRASTRUCTURES

508-2-4-1-02 COORDONNER LES ACTIVITES DES DISTRICTS SANITAIRES

508-2-4-1-03 METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI EVALUATION DES INTERVENTIONS AU NIVEAU DES DISTRICTS SANITAIRES ((SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTROLES, AUDIT ….)

508-2-4-1-04 SUIVRE LA MISE AUX NORMES LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE BASE

508-2-4-1-05 SUPERVISER LES DISTRICTS SANITAIRES

508-2-4-1-06 SUPERVISER LES FORMATIONS SANITAIRES PRIVEES

508-2-4-1-07 VALIDER L'OUVERTURE LES FORMATIONS SANITAIRES PRIVEES

508-2-4-1-08 APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SANTE COMMUNAUTAIRE (PNSC)

508-2-5 Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population en milieu hospitalier universitaire

508-2-5-1 Offre et accessibilité de la population aux services des hôpitaux universitaires de qualité améliorés

508-2-5-1-01 APPUI AUX SYSTEMES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES

508-2-5-1-02 COORDONNER LES ACTIVITÉS DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCES (SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTRÔLES, AUDIT ….)

508-2-5-1-03 FORMER DES PARAMEDICAUX COMPÉTENTS ET ADAPTES AUX BESOINS DU SECTEUR

508-2-5-1-04 ASSURER LA GESTION-APPROVISIONNEMENT-STOCKS DE MEDICAMENTS ET CONSOMMABLES MEDICAUX DES FORMATIONS SANITAIRES

508-2-6 Assurer la prise en charge correcte des cas référés aux niveaux des hôpitaux des régions et districts

508-2-6-1 La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée

508-2-6-1-01 APPUI AUX SYSTEMES HOSPITALIERS DE REFERENCE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	**MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE**
710	**SANTE**
508	**Fourniture des soins de santé de qualité**
	508-3 **Mettre aux normes les hôpitaux des régions et des districts**
	508-3-1 **Assurer la prise en charge correcte des cas referes aux niveaux des hopitaux des regions et districts**
	508-3-1-1 **La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée**
	508-3-1-1-01 *Appui aux système hospitalier de reference (CHRR/CHRD)*

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
71	**MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE**							
710	**SANTE**							
024	**Administration et Coordination**							
	024-1	**DEVELOPPER LA CAPACITE ORGANISATIONNELLE ET MANAGERIALE DU SYSTEME DE SANTE**						
	024-1-1	**GARANTIR LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIFS ET DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES**						
		024-1-1-1	**CADRE DE TRAVAIL DU PERSONNEL DE SANTE PUBLIC AMELIORE**					
		024-1-1-1-R1	Nombre de bureau administratif doté en materiel et mobilier de bureau	*NOMBRE*	5	0	0	0
	024-1-2	**ASSURER LE PILOTAGE DU SYTEME DE SANTE**						
		024-1-2-1	**PILOTAGE DU SYSTEME DE SANTE ASSUREE**					
		024-1-2-1-R1	Taux de prompitude des RMA	%	65	70	75	80
	024-1-4	**ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTEME DE SANTE**						
		024-1-4-1	**RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES DU SYSTEME DE SANTE MOBILISEES DE FACON EFFICIENTE**					
		024-1-4-1-R1	Nombre des districts ayant des CSU opérationnelles	*NOMBRE*	10	10	20	30
	024-1-6	**Assurer la disponibilté des informations sanitaires fiables**						
		024-1-6-1	**Assurance de la mobilisation des moyens humains du système de santé**					
		024-1-6-1-R1	Pourcentage de CSB 2 sans medecins	%	40	38	36	34

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE							
710	SANTE							
505	Lutte contre les maladies							
	505-1	PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES						
	505-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP						
		505-1-2-1	CONDITION HANDICAPANTE REDUITE					
			505-1-2-1-R1	Taux de depistage des facteurs de risques des MNT	%	20	25	30	35
	505-1-3	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES, EPIDEMIQUES ET NEGLIGEES						
		505-1-3-1	SURVEILLANCES EPIDIEMOLOGIQUES RENFORCEES					
			505-1-3-1-R1	Pourcentage des distrcits supervisés en matiere de surveillance épidemiologique	%	25	30	35	40
		505-1-3-3	PREVENTION ET PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/SIDA RENFORCEES					
			505-1-3-3-R1	Pourcentage des cas de tuberculose prise en charge correctement	%	85	87,5	90	92,5
	505-1-4	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME						
		505-1-4-1	PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME RENFORCEE					
			505-1-4-1-R1	taux des TDR distribué	%	85	90	95	96

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE							
710	SANTE							
506	Survie et développement de la mère et de l'enfant							
	506-1	ASSURER LA SURVIE DE LA MERE ET DE L'ENFANT						
	506-1-1	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES EVITABLES PAR LA VACCINATION						
		506-1-1-1	ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLETEMENT VACCINES					
			506-1-1-1-R1	Taux de couverture vaccinale pour toute antigene	%	92	94	96	98
	506-1-2	AMELIORER L'ETAT DE SANTE DE LA MERE ET DU NOUVEAU-NE						
		506-1-2-3	Etat de santé de la mere et de l'enfant amelioré					
			506-1-2-3-R1	Taux d"accouchement aux formations sanitaires	%	36	38	40	42
	506-1-4	PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE						
		506-1-4-1	UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTEE					
			506-1-4-1-R1	Taux de couverture contraceptive	%	35	37,5	40	42,5
	506-1-5	RENFORCER LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION						
		506-1-5-1	PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AGES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES					
			506-1-5-1-R1	Taux d'insuffisance ponderale cu en consultation externe chez les enfants moins de 5 ans	%	9	8	7	6

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE							
710	SANTE							
508	Fourniture des soins de santé de qualité							
	508-2	Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population aux services de qualité						
	508-2-1	Promouvoir l'offre de soins de qualité aux population						
		508-2-1-1	Offre et accessibilité de la population aux services de santé de base de qualité améliorés					
		508-2-1-1-R1	Taux d'utilisation des consultations externes au niveau des CSB	%	50	0	0	0
	508-2-2	Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population aux formations sanitaires						
		508-2-2-1	Offre et accessibilité de la population au niveau des formations sanitaires assurés					
		508-2-2-1-R1	Pourcentage des FS pouvant offrir des soins de qualité	%	70	0	0	0
	508-2-3	Assurer la disponibilité des intrants de santé						
		508-2-3-1	Intrants de santé disponibles au niveau des formations sanitaire					
		508-2-3-1-R1	Taux de disponibilté des intrants de santé	%	100	100	100	100
		508-2-3-2	Approvisionnement continue en intrants des santé au niveau des formations sanitaires					
		508-2-3-2-R1	Taux de disponibilté des poches de sang au niveau des centres hospitaliers (district , region ,universitaire)	%	92	94	96	98
	508-2-4	Promouvoir l'offre de soins de qualité aux populations au niveau communal						
		508-2-4-1	Offre et accessibilité de la population aux services de santé de base de qualité améliorés					
		508-2-4-1-R1	Taux d'utilisation des consultations externes au niveau des CSB	%	50	55	60	65
	508-2-5	Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population en milieu hospitalier universitaire						
		508-2-5-1	Offre et accessibilité de la population aux services des hôpitaux universitaires de qualité améliorés					
		508-2-5-1-R1	Pourcentage des hôpitaux universitaires pouvant offrir des soins de qualité	%	70	80	90	95
	508-2-6	Assurer la prise en charge correcte des cas référés aux niveaux des hôpitaux des régions et districts						
		508-2-6-1	La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée					
		508-2-6-1-R1	Nombre des CHRD/CHRR mises aux normes	*NOMBRE*	10	3	13	13

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
71	**MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE**						
710	**SANTE**						
508	**Fourniture des soins de santé de qualité**						
	508-3	**Mettre aux normes les hôpitaux des régions et des districts**					
	508-3-1	**Assurer la prise en charge correcte des cas referes aux niveaux des hopitaux des regions et districts**					
	508-3-1-1	**La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée**					
	508-3-1-1-R1	Nombre des CHRD/CHRR mises aux normes	%	2	0	0	0
	508-3-1-1-R2	Nombre des CHRD/CHRR mises aux normes	*NOMBRE*	2	0	0	0

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

750 JEUNESSE

045 Administration et Coordination

045-1 AMELIORER LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT

045-1-1 RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

045-1-1-1 PARTENARIATS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS RENFORCÉS EN RÉPONSE À L'AGENDA DE 00 AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, LA DÉCLARATION DE BERLIN DE L'UNESCO ET AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX POUR LA JEUNESSE

045-1-1-1-01 APPUYER LA CONCLUSION DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CONFORMÉMENT À L'AGENDA 00 DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE ET DES RECOMMANDATIONS DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE OU ODD

045-1-1-2 SERVICE D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL

045-1-1-2-01 METTRE EN PLACE ET DÉVELOPPER UN SYSTÈME D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI

045-1-1-3 SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS

045-1-1-3-01 MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 0

045-1-1-4 SYSTÈME DE GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ

045-1-1-4-01 ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DE MOYENS ET DE RESSOURCES DU MINISTÈRE

045-1-2 RENFORCER LA COMPETENCE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES NIVEAUX

045-1-2-1 CADRES EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)

045-1-2-1-01 FORMER DES CADRES NATIONAUX EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

045-1-2-2 CADRES SPORTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF

045-1-2-2-01 FORMER DES CADRES SPORTIFS EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF

045-1-2-3 TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE)

045-1-2-3-01 FORMER DES TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (FORMATIONS DÉCENTRALISÉES)

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

750 JEUNESSE

045 Administration et Coordination

045-2 RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

045-2-1 AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

045-2-1-1 Suivi-évaluation des moyens et des ressources du Ministère amélioré

045-2-1-1-01 Améliorer la gestion du patrimoine du Ministère

045-2-1-1-02 Améliorer la gestion de la commande publique (acquisitions) du Ministère

045-2-1-1-03 Améliorer la gestion des ressources humaines du Ministère

045-2-1-2 Services centraux et déconcentrés du Ministère constriuts, réhabilités et équipés

045-2-1-2-01 T01-MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

045-2-1-3 Mettre en place un Service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel

045-2-1-3-01 Mettre en place et développer un système d'audit interne et de suivi-évaluation

045-2-2 DEVELOPPER LES PARTENARIATS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX POUR LE SECTEUR JEUNESSE ET SPORTS

045-2-2-1 Négocier et conclure de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales

045-2-2-1-01 Conclure des conventions de partenariat nationales, régionales et locales

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

750 JEUNESSE

312 Jeunesse et Loisirs

312-1 PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

312-1-1 ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

312-1-1-1 ACCROISSEMENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE DU CIVISME, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX

312-1-1-1-01 SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONNE GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

312-1-1-1-02 REFORME DU SYSTEME DE COORDINATION DES ACTIVITES RELATIVES A LA PROMOTION DE LA JEUNESSE AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

312-1-1-1-03 SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONNE GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (0)

312-1-1-2 CENTRES DE JEUNES DONT LA CAPACITÉ RENFORCÉ DANS LA PROMOTION DES SERVICES ÉDUCATIFS D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES DÉFAVORISÉS (VULNÉRABLES), DES JEUNES PONTETIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

312-1-1-2-01 RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE RE-INSERTION SOCIALE DES JEUNES VULNÉRABLES (POTENTIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LA SECURITÉ)

312-1-2 ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES

312-1-2-1 CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES

312-1-2-1-01 RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE PROMOTION D'ENTREPREUNARIAT

312-1-2-2 JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS

312-1-2-2-01 APPUYER LA PROMOTION D'AUTO-EMPLOIS DES JEUNES ET DES EMPLOIS VERTS

312-1-2-2-02 PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPREUNARIAT DES JEUNES (0)

312-1-3 REDUIRE LES RISQUES ET LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN-ETRE SOCIAL DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

312-1-3-1 ADOLESCENTS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE…)

312-1-3-1-01 CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)

312-1-3-1-02 SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES DANS LA LUTTE CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE…)

312-1-3-2 ADOLESCENTS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION

312-1-3-2-01 SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION

312-1-3-2-02 APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)

312-1-3-2-03 ADOLESCENTS ET JEUNES (0)

312-1-3-3 ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL

312-1-3-3-01 METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

750 JEUNESSE

312 Jeunesse et Loisirs

312-2 PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES JEUNES ET EXPLOITER PLEINEMENT LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

312-2-1 DEVELOPPER DE CENTRES DE JEUNES PUBLICS, PRIVES ET COMMUNAUTAIRES POUR LA SANTE, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

312-2-1-1 Centres de jeunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'emergence

312-2-1-1-01 Organiser des concours des meilleures initiatives des jeunes au service de l'Emergence pour trois domaines prioritaires de l'Emergence : lutte contre la corruption, paix et sécurité, environnement

312-2-1-1-02 Organiser des concours des meilleures initiatives locales et communautaires de jeunes en matière de loisirs

312-2-1-1-03 T03-APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)

312-2-1-1-04 T02-CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)

312-2-1-1-05 T04-ADOLESCENTS ET JEUNES (0)

312-2-2 ASSURER LA PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DES EMPLOIS-JEUNES VIA CENTRES DE JEUNES

312-2-2-1 Concours de meilleurs Projets d'entrepreunariat des jeunes organisés

312-2-2-1-01 EX-068 PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPRENARIAT DES JEUNES (0)

312-2-2-2 Jeunes en entrepreunariat des centres formés et encadrés

312-2-2-2-01 Former des centres de jeunes en entrepreunariat

312-2-2-2-02 Accompagner des centres de jeunes dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme "entrepreunariat local et emplois-jeunes"

75 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

780 SPORTS

301 Sports

301-1 PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES

301-1-1 AMELIORER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX BIENFAITS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015)

301-1-1-1 ENFANTS AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS)

301-1-1-1-01 PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVE SPORTIVE A MAD

301-1-1-1-02 RENFORCER L'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR ENFANTS AUPRÈS DES ESPACES COMMUNAUTAIRES D'EDUCATION MOTRICE INCLUSIVE (ECEMI)

301-1-1-2 FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT D'ENTRETIEN DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)

301-1-1-2-01 RENFORCER LE SPORT D'ENTRETIEN DES FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT

301-1-1-3 VILLAGES TRANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL MOBILISATEUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT

301-1-1-3-01 DÉVELOPPER LE SPORT POUR TOUS AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DES VILLAGES

301-1-1-3-02 PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVE SPORTIVE A MAD

301-1-2 ASSURER L'EMERGENCE DES VIVIERS CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A L'ECHELON REGIONAL ET LOCAL

301-1-2-1 CAPACITÉ DES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE RENFORCÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE

301-1-2-1-01 APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE

301-1-2-2 ECOLES, DES COMMUNAUTÉS , DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIE (ESV) AUTONOME ET PERFORMANTE

301-1-2-2-01 CRÉER ET DÉVELOPPER DES ECOLES DE SPORT ET DE LA VIE (ESV)

301-1-2-3 ENFANTS ET DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT SPORTIF CONTINU

301-1-2-3-01 PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVE SPORTIVE A MAD (0)

301-1-2-3-02 APPUI À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

301-1-2-4 JEUNES TALENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU

301-1-2-4-01 APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)

301-1-2-4-02 APPUYER LA PARTICIPATION DES DES JEUNES ÉLITES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

301-1-2-4-03 APPUYER LE SYSTÈME NATIONAL DU SPORT

301-1-3 GARANTIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE QUE MADAGASCAR DEVIENNE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE

301-1-3-1 ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

301-1-3-1-01 METTRE EN ŒUVRE LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

301-1-3-2 ATHLÈTES MALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE NOMBRE DES ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)

301-1-3-2-01 APPUYER L'ORGANISATION DES GRANDS JEUX DE LA GRANDE ILE ET LA PARTICIPATION DES ATHLÈTES MALGACHES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

301-1-3-3 FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

301-1-3-3-01 APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU (0)

301-1-3-3-02 APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU

301-1-3-3-03 EQUIPEMENT MATERIELS PALAIS DES SPORTS

301-1-3-4 FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES DE CAPACITÉ DE PLANIFICATION, DE GESTION ET DE SUIVI-ÉVALUATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUADRIENNAL À 07 COMPOSANTES (GOUVERNANCE, PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE, ENCADREMENT ET FORMATION, NUTRITION/MÉDECINE DU SPORT

301-1-3-4-01 APPUYER LE DÉVELOPPEMENT MANAGÉRIAL ET TECHNIQUE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

780 SPORTS

301 Sports

301-2 ASSURER L'EMERGENCE DU SPORT DE HAUT NIVEAU, DE L'EDUCATION PHYSIQUE DE QUALITE ET DU SPORT-SANTE

301-2-1 PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT DE HAUT NIVEAU : SPORT EMERGENCE 2024

301-2-1-1 Jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité

301-2-1-1-01 EX-070 APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)

301-2-1-1-02 T05-APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU

301-2-1-1-03 T06-PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVE SPORTIVE A MADAGASCAR (0)

301-2-1-1-04 Accroitre la capacité de Madagascar à organiser et à accueillir des grandes compétitions d'envergure nationale et internationale

301-2-1-1-05 Ameliorer le programme du Sport-Etude à deux niveaux (régional, local)

301-2-1-1-06 Organiser des championnats des jeunes aux fins de détection et de préparation de la relève sportive à trois niveaux (national, régional, local)

301-2-1-1-07 EQUIPEMENT MATERIELS PALAIS DES SPORTS

301-2-1-1-08 Mettre en œuvre un programme pluriannuel de préparation continue et de participation des jeunes sportifs malgaches aux compétitions sportives internationales (STATUT DES ATHLETES DE HAUT NIVEAU, SECTION JEUNES)

301-2-1-1-09 Mettre en œuvre un programme pluriannuel de préparation continue et de participation des équipes nationales Senior de Madagascar aux compétitions sportives internationales (STATUT DES ATHLETES DE HAUT NIVEAU, SECTION SENIOR)

301-2-2 PROMOUVOIR L'EMERGENCE DES CITOYENS EN BONNE SANTE, ACTIFS ET COMPETENTS SUIVANT LES RECOMMANDATIONS DE L'UNESCO

301-2-2-1 Collectivités, communautés, et écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-santé)

301-2-2-1-01 Revaloriser et capitaliser les Jeux et les Sports traditionnels et les sports affinitaires au service de l'EPQ et du Sport-santé

301-2-2-1-02 Améliorer la formation et le perfectionnement professionnel continu aux enseignants en EPS

301-2-2-1-03 Promouvoir les bonnes pratiques en EPQ avec la mise en place d'un laboratoire nationale EPQ

301-2-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

301-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

301-2-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
75	**MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**						
750	**JEUNESSE**						
045	**Administration et Coordination**						
	045-1	**AMELIORER LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT**					
	045-1-1	**RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**					
	045-1-1-2	**SERVICE D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL**					
	045-1-1-2-R1	Nombre de service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel	*NOMBRE*	2	-	-	-
	045-1-1-3	**SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS**					
	045-1-1-3-R1	Nombre des Bâtiments et équipements adéquats	*NOMBRE*	7	-	-	-
	045-1-1-4	**SYSTÈME DE GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ**					
	045-1-1-4-R1	Taux d'éfficaité des moyens et des ressources du Ministère	*%*	100	-	-	-
	045-1-2	**RENFORCER LA COMPETENCE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES NIVEAUX**					
	045-1-2-1	**CADRES EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)**					
	045-1-2-1-R1	Nombre de manuel de formation élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC)	*NOMBRE*	80	-	-	-
	045-1-2-2	**CADRES SPORTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF**					
	045-1-2-2-R1	Nombre de manuel de formation élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC)	*NOMBRE*	70	-	-	-
	045-1-2-3	**TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE)**					
	045-1-2-3-R1	Nombre de techniciens locaux/communautaires dans les domaines de la jeunesse et des sports sont formés avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu au niveau régional et local (formation décentralisée)	*NOMBRE*	300	-	-	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS							
750	JEUNESSE							
045	Administration et Coordination							
	045-2	RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS						
	045-2-1	AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS						
		045-2-1-1	Suivi-évaluation des moyens et des ressources du Ministère amélioré					
			045-2-1-1-R1	Nombre des Services centraux et déconcentrés du Ministère où la gestion des moyens et des ressources est ameliorée	%	1	1	1	1
		045-2-1-2	Services centraux et déconcentrés du Ministère constriuts, réhabilités et équipés					
			045-2-1-2-R1	Nombre de services centraux et déconcentrés du Ministère constriuts, réhabilités et équipés	*NOMBRE*	30	40	50	50
		045-2-1-3	Mettre en place un Service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel					
			045-2-1-3-R1	Nombre de service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel	*NOMBRE*	2	1	1	1
	045-2-2	DEVELOPPER LES PARTENARIATS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX POUR LE SECTEUR JEUNESSE ET SPORTS						
		045-2-2-1	Négocier et conclure de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales					
			045-2-2-1-R1	Nombre de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales pour le secteur Jeunesse et Sports conclues	*NOMBRE*	25	40	50	50

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS						
750	JEUNESSE						
312	Jeunesse et Loisirs						
312-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE						
312-1-1	ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE						
312-1-1-1	ACCROISSEMENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE DU CIVISME, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX						
	312-1-1-1-R1	Nombre des jeunes engagés et responsabilisés au service du civisme, de la citoyenneté et de la paix	*NOMBRE*	100000	-	-	-
312-1-2	ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES						
312-1-2-1	CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES						
	312-1-2-1-R1	Nombre de centres de jeunes capables d'assumer efficacement leur mission d'insertion socio-économique des jeunes	*NOMBRE*	22	-	-	-
312-1-2-2	JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS						
	312-1-2-2-R1	Nombre des jeunes entrepreneurs	*NOMBRE*	900	-	-	-
312-1-3	REDUIRE LES RISQUES ET LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN-ETRE SOCIAL DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES						
312-1-3-1	ADOLESCENTS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE…)						
	312-1-3-1-R2	Nombre des adolescents et des jeunes protégés contre les fléaux de toutes sortes (tabagisme, traite de personnes, violences basées sur le genre, drogue, prostitution infanto-juvénile…)	*NOMBRE*	100000	-	-	-
312-1-3-2	ADOLESCENTS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION						
	312-1-3-2-R1	Nombre des adolescents et des jeunes éduqués et accompagnés en matière de la santé de reproduction	*NOMBRE*	100000	-	-	-
312-1-3-3	ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL						
	312-1-3-3-R1	Nombre d'environnement juridico-politique et culturel favorable à la promotion de la santé de reproduction des adolescents (SRA) institué et fonctionnel	*NOMBRE*	1	-	-	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS						
750	JEUNESSE						
312	Jeunesse et Loisirs						
312-2	PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES JEUNES ET EXPLOITER PLEINEMENT LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE						
312-2-1	DEVELOPPER DE CENTRES DE JEUNES PUBLICS, PRIVES ET COMMUNAUTAIRES POUR LA SANTE, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE						
312-2-1-1	Centres de jeunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'emergence						
	312-2-1-1-R1	Nombre de centres de jeunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'emergence	*NOMBRE*	265	735	1285	1285
312-2-2	ASSURER LA PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DES EMPLOIS-JEUNES VIA CENTRES DE JEUNES						
312-2-2-1	Concours de meilleurs Projets d'entrepreunariat des jeunes organisés						
	312-2-2-1-R1	Evénements promouvant les emplois-jeunes de type "salon des emplois" organisés	*NOMBRE*	6	6	6	6
	312-2-2-1-R2	Sites de reforestation économique pour emplois-jeunes installés (agroforesterie, unité de transformation, circuits de commercialisation)	*NOMBRE*	22	44	66	66
	312-2-2-1-R3	Meilleurs projets d'entreprenariat urbain et rural appuyés	*NOMBRE*	88	88	88	88
312-2-2-2	Jeunes en entrepreunariat des centres formés et encadrés						
	312-2-2-2-R1	Nombre de centres de jeunes en entrepreunariat formés et accompagnés	*NOMBRE*	10	200	250	250

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS						
780	SPORTS						
301	Sports						
301-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES						
301-1-1	AMELIORER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX BIENFAITS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015)						
301-1-1-1	ENFANTS AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS)						
	301-1-1-1-R1	Nombre d'enfants ayant accès à des services d'éducation motrice de qualité (en milliers)	*NOMBRE*	120000	-	-	-
301-1-1-2	FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT D'ENTRETIEN DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)						
	301-1-1-2-R1	Nombre des fonctionnaires et des agents de l'Etat ayant accès aux services du sport d'entretien de qualité (en milliers d'individus)	*NOMBRE*	66000	-	-	-
301-1-1-3	VILLAGES TRANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL MOBILISATEUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT						
	301-1-1-3-R1	Nombre des villages transformés en « zones de paix et de prospérité » grâce au potentiel mobilisateur et fédérateur du sport (Sport pour tous)	*NOMBRE*	44	-	-	-
301-1-2	ASSURER L'EMERGENCE DES VIVIERS CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A L'ECHELON REGIONAL ET LOCAL						
301-1-2-1	CAPACITÉ DES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE RENFORCÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE						
	301-1-2-1-R1	Nombre des fédérations en charge du sport scolaire et du sport universitaire renforcée dans le cadre de la préparation de la relève sportive	*NOMBRE*	100	-	-	-
301-1-2-2	ECOLES, DES COMMUNAUTÉS , DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIE (ESV) AUTONOME ET PERFORMANTE						
	301-1-2-2-R1	Nombre des écoles, des communautés , des églises dotées d'une Ecole de Sport et de la Vie (ESV) autonome et performante	*NOMBRE*	100	-	-	-
301-1-2-3	ENFANTS ET DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT SPORTIF CONTINU						
	301-1-2-3-R2	Nombre des enfants et des jeunes malgaches ayant accès à des services d'encadrement sportif continu	*NOMBRE*	20000	-	-	-
301-1-2-4	JEUNES TALENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU						
	301-1-2-4-R1	Nombre des jeunes talents sportifs malgaches encadrés et accompagnés vers le haut niveau	*NOMBRE*	1000	-	-	-
301-1-3	GARANTIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE QUE MADAGASCAR DEVIENNE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE						
301-1-3-1	ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU						
	301-1-3-1-R1	Nombre d'athlètes accompagnés et traités avec le statut des athlètes de haut niveau	*NOMBRE*	40	-	-	-
301-1-3-2	ATHLÈTES MALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE NOMBRE DES ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)						
	301-1-3-2-R1	Le taux de performance des athlètes malgaches aux compétitions internationales (ratio entre nombre des athlètes participants et les palmarès obtenus)	*%*	10	-	-	-
301-1-3-3	FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ						
	301-1-3-3-R1	Nombre des fédérations sportives dotées d'infrastructures aux normes et d'équipements de qualité	*NOMBRE*	3	-	-	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS							
780	SPORTS							
301	Sports							
	301-2	ASSURER L'EMERGENCE DU SPORT DE HAUT NIVEAU, DE L'EDUCATION PHYSIQUE DE QUALITE ET DU SPORT-SANTE						
	301-2-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT DE HAUT NIVEAU : SPORT EMERGENCE 2024						
		301-2-1-1	Jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité					
			301-2-1-1-R1	Nombre de jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité	*NOMBRE*	180	180	180	180
			301-2-1-1-R2	Nombre de gymnases à 4000 places, gymnases à 1000 places, piscines olympiques et terrain manarapenitra aménagé ou construit ou opérationnel	*NOMBRE*	-	20	32	32
	301-2-2	PROMOUVOIR L'EMERGENCE DES CITOYENS EN BONNE SANTE, ACTIFS ET COMPETENTS SUIVANT LES RECOMMANDATIONS DE L'UNESCO						
		301-2-2-1	Collectivités, communautés, et écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-santé)					
			301-2-2-1-R1	Nombre des collectivités, des communautés, des écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-santé)	*NOMBRE*	22	88	132	132

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

762 Développement social

066 Administration et coordination

066-1 CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION

066-1-1 RENFORCER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

066-1-1-1 AGENTS DU MINISTERE OPERATIONNELS

066-1-1-1-01 ACCELERER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE

066-1-1-1-02 RENFORCER LES CAPACITES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DES AGENTS DU MINISTERE

066-1-1-1-03 ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DU BORD DU MINISTÈRE

066-1-1-1-04 PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

066-1-1-1-05 AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT

066-1-1-1-06 METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES EXISTANTES

066-1-1-1-07 CONTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

066-1-1-1-08 ASSURER LE SUIVI DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE

066-1-1-1-09 GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES

066-1-1-1-10 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION

066-1-1-1-11 COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU MINISTÈRE

066-1-1-1-12 RENFORCER LE SUIVI DES ONGS ET ASSOCIATION TRAVAILLANT AVEC LE MPPSPF

066-1-1-1-13 AMÉLIORATION DU STATUT DES PERSONNES AGÉES

066-1-1-1-14 AMÉLIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT

066-1-1-1-15 APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE

066-1-1-1-16 VALORISER ET RENFORCER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE

066-1-1-1-17 RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE

066-1-1-1-18 PROTECTION DE L'ENFANT

066-1-1-1-19 ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES

066-1-1-1-20 ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES DES AGENTS ECD ET COTISATION A LA CNAPS

066-1-1-1-21 ASSURER LE PAIEMENT DES INDEMNITES DU PERSONNEL NON PERMANENT DU MINISTERE

066-1-1-1-22 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU MINISTERE

066-1-2 AMELIORER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT

066-1-2-1 GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER

066-1-2-1-01 T01 RENFORCER LE PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER DU MINISTERE

066-1-2-1-02 RECUPERER ET SECURISER LA SITUATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT UTILISÉ PAR LE MINISTERE

066-1-2-1-03 ASSURER L'ENTRETIEN DES MATERIELS INFORMATIQUES, TECHNIQUES ET ROULANTS

066-1-2-1-04 ASSURER L'OPERATIONALISATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DU MINISTERE

066-1-3 RENFORCER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU MINISTERE

066-1-3-1 COUVERTURE OPTIMALE DES DIRECTIONS EN TERMES SYSTÈME D'INFORMATION

066-1-3-1-01 OPERATIONALISER LE REGISTRE SOCIALE UNIQUE, Y COMPRIS L'ANNUAIRE DES INTERVENANTS

066-1-3-1-02 OPERATIONALISER LE MECANISME DE GESTION DE PLAINTES

066-1-4 PLANIFIER ET COORDONNER LES ACTIVITES DU MINISTERE

066-1-4-1 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ AMÉLIORÉE

066-1-4-1-01 ASSURER LA REALISATION DU TABLEAU DE BORD DU MINISTERE

066-1-4-1-02 ASSURER LE SUIVI ET EVALUATION DES PROGRAMMES DU MINISTERE

066-1-4-1-03 RENFORCER LE SUIVI DES ACTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS (BAILLEURS, PTF, ONG, ASSOCIATIONS…)

066-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

066-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

066-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

762 Développement social

828 Population et développement

828-1 INCLURE LA POPULATION AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE

828-1-2 APPUYER LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES POUR L'ÉMERGENCE

828-1-2-1 CAPITAL HUMAIN INTÉGRÉ AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE

828-1-2-1-01 T02 RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGÉES, PERSONNES HANDICAPÉES ET DES ENFANTS VULNÉRABLES

828-1-2-1-02 MOBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ ET DE RESPONSABILITÉ CITOYENNE

828-1-2-1-03 APPUYER LES ASSOCIATIONS, Y COMPRIS LES ASSOCIATIONS DES PERSONNES HANDICAPÉES

828-1-3 METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT

828-1-3-1 SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE AMÉLIORÉ

828-1-3-1-01 OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL

828-1-3-1-02 APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE DU STANDARD MINIMUM

828-1-3-1-03 SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

762 Développement social

828 Population et développement

828-2 OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION

828-2-1 OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT

828-2-1-1 SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ

828-2-1-1-01 PROTECTION DE L'ENFANT

828-2-1-1-02 MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES A LA PROTECTION DE L'ENFANT

828-2-1-1-03 APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE LE STANDARD MINIMUM (TECHNIQUE ET FINANCIER)

828-2-1-1-04 APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN OEUVRE DU STANDARD MINIMUM (TECHNIQUE ET FINANCIER)

828-2-1-1-05 OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL

828-2-1-1-06 HARMONISER LE CADRE DE TRAVAIL RELATIF À LA PROTECTION DE L'ENFANT

828-2-1-1-07 AMELIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT

828-2-1-1-08 SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION

828-2-1-1-09 PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ÉCONOMIQUE DE LA FEMME

828-2-1-1-10 EGALITÉ DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME

828-2-1-1-11 REDYNAMISER ET OPERATIONNALISER LES RESEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE)

828-2-1-1-12 POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE

828-2-1-1-13 POPULATION ET DÉVELOPPEMENT

828-2-1-1-14 SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION

828-2-1-1-15 REDYNAMISER ET OPÉRATIONNALISER LES RÉSEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE)

828-2-1-1-16 MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES À LA PROTECTION DE L'ENFANT

828-2-3 OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGÉES

828-2-3-1 DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS

828-2-3-1-01 RENFORCER L'APPUI EN BESOINS ESSENTIELLES AUX PERSONNES AGEES

828-2-3-1-02 EQUIPER LES CENTRES DES RENCONTRE ET DE LOISIRS POUR LES PERSONNES AGEES

828-2-3-1-03 RENFORCER L'APPUI AUX PERSONNES AGÉES AFIN DE SATISFAIRE LEURS BESOINS ESSENTIELS

828-2-3-1-04 ELABORER ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES AGÉES

828-2-3-1-05 APPUI AUX MÉNAGES TRÈS PAUVRES ET VULNÉRABLES

828-2-3-1-06 AMELIORATION DU STATUT DES PERSONNE AGEES

828-2-3-1-07 MOBILISER LA POPULATION SUR LA PROMOTION DES DROITS DE PA

828-2-3-1-08 DOTER DES MATERIELS ET EQUIPEMENT POUR LES CAPA (Club Ami pour les Personnes Agées)

828-2-3-1-09 PROJET PILOTE RELATIF À L'AMÉLIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT

828-2-3-2 DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS

828-2-3-2-01 OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES D'INTERVENTION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

828-2-3-2-02 APPYUER LES INITIATIVES INDIVIDUELS ET COLLECTIVES CONTRIBUANT À L'AUTONOMISATION DES PSH

828-2-3-2-03 DOTER DES MATERIELS SPECIFIQUES POUR LES PERSONNES HANDICAPEES

828-2-3-2-04 PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES

828-2-3-2-05 VULGARISER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

828-2-3-2-06 FILETS SOCIAUX DE SÉCURITÉ: VOLET POPULATION

828-2-3-2-07 APPUYER EN MATERIEL SPECIFIQUE AUX CENTRES ET ASSOCIATIONS DES PERSONNES HANDICAPEES

828-2-3-2-08 AMENAGER L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES AU MINISTERE

828-2-3-2-09 APPUYER EN AGR LES PERSONNES HANDICAPEES

828-2-3-2-10 MOBILISER LES PARTIES PRENANTES SUR L'INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

762 Développement social

829 Genre et développement

829-1 AMELIORER LE STATUT SOCIO- ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE LA FEMME

829-1-1 RENFORCER L'APPUI AUX VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

829-1-1-1 Prise en charge et accompagnement des victimes renforcée

829-1-1-1-01	*T03 RENFORCEMENT DES STRUCTURES DE PRISES EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCE*
829-1-1-1-02	*ASSURER LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE*
829-1-1-1-03	*APPUYER L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES ET DES FILLES-MERES VICTIMES DE VIOLENCE*
829-1-1-1-04	*ASSURER LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VBG*
829-1-1-1-05	*Assurer la prise en charge et l'accompagnement des victimes de VBG*
829-1-1-1-06	*Appuyer l'insertion socio-économique des femmes et des filles-mères victimes de violence*

829-1-2 RENFORCER LES MECANISMES EXISTANTS POUR LA PROMOTION DU GENRE

829-1-2-1 Mécanismes pour la promotion du genre renforcés

829-1-2-1-01	*EGALITE DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME*
829-1-2-1-02	*Vulgariser les textes nationaux et internationaux*
829-1-2-1-03	*OPERATIONALISER LES PLATEFORMES DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE*
829-1-2-1-04	*Opérationaliser les Plateformes régionales de lutte contre le VBG*
829-1-2-1-05	*EGALITE DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME*
829-1-2-1-06	*PROMOTION DE L'EGALITE DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ECONOMIQUE DE LA FEMME*
829-1-2-1-07	*Opérationaliser la Plateforme nationale de lutte contre le VBG*
829-1-2-1-08	*RENFORCER LE ECANISMES DE COORDINATION POUR LA PROMOTION DE L'EGALITE ENTRE HOMME ET FEMME*
829-1-2-1-09	*METTRE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNNELLE POUR LES FEMMES*
829-1-2-1-10	*Procéder à la ratification des instruments internationaux signés*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

762 Développement social

830 Protection sociale

830-1 REDUIRE LE NOMBRE DE LA POPULATION EN SITUATION D'EXTREME PAUVRETE

830-1-1 RENFORCER LE MECANISME EXISTANT RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE

830-1-1-1 Cadre de référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré

830-1-1-1-01 FILETS SOCIAUX DE SECURITE

830-1-1-1-02 POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE

830-1-1-1-03 Elaborer des textes juridiques et règlementaires sur la protection sociale

830-1-1-1-04 RENFORCEMENT DE LA REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUES DANS LES REGIONS

830-1-1-1-05 POLITIQUE NATIONALE ET PROTECTION SOCIALE

830-1-1-1-06 CADRE DE REFERENCE RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE AMELIORE

830-1-1-1-07 Transferts pour le Bureau National de Coordination des Actions de Protection Sociale

830-1-1-1-08 Opérationaliser le registre unique des bénéficiaires

830-1-1-1-09 PROJET PILOTE RELATIF A L'AMELIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT

830-1-1-1-10 Opérationaliser le système de gestion des plaintes

830-1-2 PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET VICTIMES DE CHOCS

830-1-2-1 Ménages victimes de chocs appuyés

830-1-2-1-01 APPUI AUX MENAGES TRES PAUVRES ET VULNERABLES

830-1-2-1-02 ACCOMPAGNER PSYCHOSOCIALEMENT LES PERSONNES VICTIMES DE CHOCS

830-1-2-1-03 Accompagner psychosocialement les personnes victimes de chocs

830-1-2-1-04 Opérationaliser les structures d'intervention en matière de réinsersion sociale

830-1-2-1-05 PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET/OU VICTIMES DE CHOCS

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
76	**MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME**						
762	**Développement social**						
066	**Administration et coordination**						
	066-1	**CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION**					
	066-1-1	**RENFORCER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**					
	066-1-1-1	**AGENTS DU MINISTERE OPERATIONNELS**					
	066-1-1-1-R1	Taux d'assiduité des agents du Ministère	%	90	90	90	90
	066-1-2	**AMELIORER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT**					
	066-1-2-1	**GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER**					
	066-1-2-1-R1	Taux du patrimoine de l'état dont la situation est régularisée	%	25	25	25	25
	066-1-3	**RENFORCER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU MINISTERE**					
	066-1-3-1	**COUVERTURE OPTIMALE DES DIRECTIONS EN TERMES SYSTÈME D'INFORMATION**					
	066-1-3-1-R1	Taux des directions dotés d'un système d'information opérationnel	%	30	30	30	30
	066-1-4	**PLANIFIER ET COORDONNER LES ACTIVITES DU MINISTERE**					
	066-1-4-1	**PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ AMÉLIORÉE**					
	066-1-4-1-R1	Taux de réalisations des activités planifiées	%	10	10	10	10

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
76	**MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME**							
762	**Développement social**							
828	**Population et développement**							
	828-1	**INCLURE LA POPULATION AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE**						
	828-1-2	**APPUYER LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES POUR L'ÉMERGENCE**						
		828-1-2-1	**CAPITAL HUMAIN INTÉGRÉ AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE**					
			828-1-2-1-R1	NOMBRE DES ASSOCIATIONS APPUYÉES ET MOBILISÉES	*NOMBRE*	300	350	380	400
	828-1-3	**METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT**						
		828-1-3-1	**SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE AMÉLIORÉ**					
			828-1-3-1-R1	NOMBRE D'ENFANTS PRIS EN CHARGE	*NOMBRE*	35000	35000	35000	35000

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
76	**MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME**						
762	**Développement social**						
828	**Population et développement**						
	828-2	**OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION**					
	828-2-1	**OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT**					
	828-2-1-1	**SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ**					
	828-2-1-1-R1	Taux de dispositifs d'accueil et d'appui opérationnel	%	25	25	25	25
	828-2-1-1-R2	Nombre de dispositifs d'accueil et d'appui opérationnel	%	-	-	-	0
	828-2-3	**OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGÉES**					
	828-2-3-1	**DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS**					
	828-2-3-1-R1	Nombre de PA bénéficiaires	*NOMBRE*	8.000	11000	11000	11000
	828-2-3-2	**DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS**					
	828-2-3-2-R1	Nombre de séance de sensibilisation effectué	*NOMBRE*	150	150	150	150

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
76	**MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME**							
762	**Développement social**							
829	**Genre et développement**							
	829-1	**AMELIORER LE STATUT SOCIO- ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE LA FEMME**						
	829-1-1	**RENFORCER L'APPUI AUX VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE**						
		829-1-1-1	**Prise en charge et accompagnement des victimes renforcée**					
			829-1-1-1-R1	Nombre de victimes de VBG prise en charge	*NOMBRE*	0	0	0	-
			829-1-1-1-R2	NOMBRE DE FEMMES APPUYÉS	*NOMBRE*	4000	4000	4000	4000
	829-1-2	**RENFORCER LES MECANISMES EXISTANTS POUR LA PROMOTION DU GENRE**						
		829-1-2-1	**Mécanismes pour la promotion du genre renforcés**					
			829-1-2-1-R1	Nombre de dispositifs sur l'égalité du genre vulgarisés	*NOMBRE*	0	0	0	-
			829-1-2-1-R2	NOMBRE DE DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE OPERATIONNELS	*NOMBRE*	4	4	4	4

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
76	**MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME**							
762	**Développement social**							
830	**Protection sociale**							
	830-1	**REDUIRE LE NOMBRE DE LA POPULATION EN SITUATION D'EXTREME PAUVRETE**						
	830-1-1	**RENFORCER LE MECANISME EXISTANT RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE**						
		830-1-1-1	**Cadre de référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré**					
		830-1-1-1-R1	Nombre de cadre de référence opérationnel	*NOMBRE*	2	2	2	2
	830-1-2	**PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET VICTIMES DE CHOCS**						
		830-1-2-1	**Ménages victimes de chocs appuyés**					
		830-1-2-1-R1	Nombre de ménages bénéficiaires appuyés	*NOMBRE*	10.000	10000	10000	10000

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

812 EDUCATION

067 Administration et coordination

067-2 PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN RÉSULTATS

067-2-1 Améliorer la gouvernance au niveau central

067-2-1-1 Pilotage, reporting et coordination au niveau du MEN améliorés

067-2-1-1-01 Piloter et coordonner les activités du MEN

067-2-1-1-02 Elaborer et mettre en œuvre la communication du système Educatif

067-2-1-1-03 Coordonner et suivre tous les projets financés au titre du programme d'investissement Publics

067-2-1-1-04 Suivre les activités des organismes rattachés

067-2-1-1-05 Contrôler et auditer les entités du MEN

067-2-1-1-06 Gérer les ressources humaines, financières, matérielles au niveau central

067-2-1-1-07 Développer et opérationnaliser le système d'information et de la nouvelle technologie

067-2-1-1-08 Gérer le patrimoine foncier, les infrastructures scolaires et administratifs du MEN

067-2-1-1-09 Coordonner et gerer les affaires juridiques au sein du MEN

067-2-1-1-10 Promouvoir le système de la planification du système éducatif

067-2-1-1-11 Elaborer et mettre en œuvre les stratégies en matière d'éducation à la citoyenneté et au civisme

067-2-1-1-12 DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PROMOTION DE L'EDUCATION NUMERIQUE

067-2-2 Améliorer la gouvernance au niveau des STD

067-2-2-1 Pilotage, reporting et coordination au niveau des STD améliorés

067-2-2-1-01 gérer les ressources humaines, financières, matérielles au niveau STD

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

812 EDUCATION

313 Education préscolaire

313-2 DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ

313-2-1 Etendre et améliorer l'offre publique d'enseignement préscolaire

313-2-1-1 "Centres d'Activités Préscolaires" et "Espace d'Eveil Communautaire" opérationnels

313-2-1-1-01 Mettre en place les EEC

313-2-1-1-02 Subventionner les éducateurs du préscolaire

313-2-1-1-03 Construire, réhabiliter, équiper les CAP/EPP

313-2-2 Promouvoir la qualité de l'éducation préscolaire

313-2-2-1 rendement scolaire amélioré

313-2-2-1-01 Former et encadrer les acteurs pédagogiques du préscolaire

313-2-2-1-02 Doter les CAP/EEC d'auxilliaires pédagogiques

313-2-3 Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'éducation préscolaire

313-2-3-1 Pilotage et coordination au niveau de l'éducation préscolaire

313-2-3-1-01 Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'éducation préscolaire

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

812 EDUCATION

314 Education fondamentale de 9 ans

314-2 PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE EDUCATION FONDAMENTALE DE 9ANS

314-2-1 Améliorer l'accès, l'équité et la rétention dans l'EF

314-2-1-1 Structures d'accueil liées à l'EF améliorés

314-2-1-1-01 DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

314-2-1-1-02 APPUI A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN MATIERE DE NUTRITION

314-2-1-1-03 AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION A MADAGASCAR (AQUEM)

314-2-1-1-04 PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE-EDUCATION (PASSOBA)

314-2-1-1-05 PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR ET L'UNICEF

314-2-1-1-06 AMELIORATION DES STANDARDS DE NUTRITION YK 201 PROJET 2

314-2-1-1-07 PROJET D'APPUI A LA GESTION PARTICIPATIVE ET DECENTRALISEE DE L'ECOLE

314-2-1-1-08 EDUCATION POUR TOUS PHASE II

314-2-1-1-09 EDUCATION DE BASE ET DE DEVELOPPEMENT HUMAIN (PAEB)

314-2-1-2 Charges parentales relatives à l'EF allégées

314-2-1-2-01 Subventionner les enseignants de l'EF du public

314-2-1-2-02 Subventionner les enseignants de l'EF du privé

314-2-1-2-03 Doter les établissements scolaire public de caisses école

314-2-1-2-04 Doter les établissements scolaire public de cantine scolaire

314-2-1-2-05 Doter les élèves de l'EF du public de kits scolaire

314-2-1-2-06 Doter les jeunes filles vulnérables de l'EF de bourses d'étude

314-2-2 Promouvoir la qualité de l'EF

314-2-2-1 Rendement scolaire de l'EF amélioré

314-2-2-1-01 Developper les programmes scolaire et l'orientation scolaire

314-2-2-1-02 Former les acteurs pédagogiques de l'EF

314-2-2-1-03 Inspecter et encadrer les acteurs pédagogiques de l'EF

314-2-2-1-04 Evaluer périodiquement les acquis scolaire

314-2-2-1-05 Developper la santé et l'alimentation scolaire au niveau de l'EF

314-2-3 Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'EF

314-2-3-1 Pilotage et coordination au niveau de l'EF amélioré

314-2-3-1-01 Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'EF

314-2-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

314-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

314-2-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

812 EDUCATION

315 Education non formelle

315-2 PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE

315-2-1 Contribuer à la réduction de l'analphabétisme

315-2-1-1 Nombre de personnes, jeunes et adultes, qui suivent des cours d'alphabétisation augmenté

315-2-1-1-01 Construire et équiper les CAR

315-2-1-1-02 Sensibiliser les communautés en matière d'alphabétisation

315-2-1-1-03 Subventionner les parties prenantes de l'alphabétisation

315-2-1-1-04 Former et encadrer les acteurs pédagogiques liés à l'alphabétisation

315-2-2 Développer l'éducation inclusive

315-2-2-1 Enfants/jeunes vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaire intégrés et/ou retenus dansle système éducatif formel

315-2-2-1-01 subventionner les centres spécialisés et écoles inclusives

315-2-2-1-02 former et encadrer les acteurs liés à l'éducation inclusive

315-2-2-1-03 mettre en œuvre les CRAN

315-2-3 Promouvoir l'éducation au civisme et à la citoyenneté

315-2-3-1 Nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire augmenté

315-2-3-1-01 sensibiliser le public cibles en matière d'éducation au civisme et à la citoyenneté

315-2-4 Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'Education non formelle

315-2-4-1 Pilotage et coordination au niveau de l'Education non formelle amélioré

315-2-4-1-01 Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'Education non formelle

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

812 EDUCATION

316 Enseignement secondaire générale

316-2 DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL

316-2-1 Améliorer l'accès, l'équité et la rétention au sein de l'ESG

316-2-1-1 Structures d'accueil de l'ESG améliorés

316-2-1-1-01 DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

316-2-1-2 Charges parentales relatives à l'ESG allégées

316-2-1-2-01 Subventionner les enseignants de l'ESG du public

316-2-1-2-02 Subventionner les enseignants de l'ESG du privé

316-2-1-2-03 Doter les établissements scolaire public de caisses école

316-2-2 Améliorer la qualité de l'ESG

316-2-2-1 Rendement scolaire de l'ESG amélioré

316-2-2-1-01 Developper les programmes scolaire et l'orientation scolaire et professionnelle

316-2-2-1-02 Former les acteurs pédagogiques de l'ESG

316-2-2-1-03 Inspecter et encadrer les acteurs pédagogiques de l'ESG

316-2-2-1-04 Developper la santé des jeunes

316-2-2-1-05 doter les jeunes filles vulnérables de l'ESG de bourses d'étude

316-2-3 Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'ESG

316-2-3-1 Pilotage et coordination au niveau de l'ESG amélioré

316-2-3-1-01 Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'ESG

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE							
812	EDUCATION							
067	Administration et coordination							
	067-2	PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN RÉSULTATS						
	067-2-1	Améliorer la gouvernance au niveau central						
		067-2-1-1	Pilotage, reporting et coordination au niveau du MEN améliorés					
			067-2-1-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau central (hors solde, financement externe et DTI)	%	-	95	96	97
	067-2-2	Améliorer la gouvernance au niveau des STD						
		067-2-2-1	Pilotage, reporting et coordination au niveau des STD améliorés					
			067-2-2-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau régional (hors solde, financement externe et DTI)	%	-	98	99	99

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE							
812	EDUCATION							
313	Education préscolaire							
	313-2	DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ						
	313-2-1	Etendre et améliorer l'offre publique d'enseignement préscolaire						
		313-2-1-1	"Centres d'Activités Préscolaires" et "Espace d'Eveil Communautaire" opérationnels					
			313-2-1-1-R1	Pourcentage d'école primaire public et communautaire avec centre d'activités préscolaires	%	-	53	54	55
	313-2-2	Promouvoir la qualité de l'éducation préscolaire						
		313-2-2-1	rendement scolaire amélioré					
			313-2-2-1-R1	Nombre d'acteurs pédagogiques du préscolaire formés	*NOMBRE*	-	1000	1000	1000
	313-2-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'éducation préscolaire						
		313-2-3-1	Pilotage et coordination au niveau de l'éducation préscolaire					
			313-2-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau du préscolaire (hors solde, financement externe et DTI)	%	-	95	96	97

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE							
812	EDUCATION							
314	Education fondamentale de 9 ans							
	314-2	PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE EDUCATION FONDAMENTALE DE 9ANS						
	314-2-1	Améliorer l'accès, l'équité et la rétention dans l'EF						
		314-2-1-1	Structures d'accueil liées à l'EF améliorés					
			314-2-1-1-R1	Nombre de salles de classes nouvellement construites/réhabilitées au niveau du fondamental	*NOMBRE*	-	1028	1028	1028
		314-2-1-2	Charges parentales relatives à l'EF allégées					
			314-2-1-2-R1	Nombre d'enseignants non fonctionnaires subventionnés au niveau fondamental	*NOMBRE*	-	38458	30458	22458
	314-2-2	Promouvoir la qualité de l'EF						
		314-2-2-1	Rendement scolaire de l'EF amélioré					
			314-2-2-1-R1	Pourcentage des admis au BEPC	%	-	48	49	50
	314-2-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'EF						
		314-2-3-1	Pilotage et coordination au niveau de l'EF amélioré					
			314-2-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'EF (hors solde, financement externe et DTI)	%	-	95	96	97

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE							
812	EDUCATION							
315	Education non formelle							
	315-2	PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE						
	315-2-1	Contribuer à la réduction de l'analphabétisme						
		315-2-1-1	Nombre de personnes, jeunes et adultes, qui suivent des cours d'alphabétisation augmenté					
			315-2-1-1-R1	Taux d'accroissement du nombre de personnes jeunes et adultes qui suivent des cours d'alphabétisation	%	-	5	5	5
	315-2-2	Développer l'éducation inclusive						
		315-2-2-1	Enfants/jeunes vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaire intégrés et/ou retenus dansle système éducatif formel					
			315-2-2-1-R1	Nombre d'enfants réinsérés dans le système formel	*NOMBRE*	-	53572	60473	60473
	315-2-3	Promouvoir l'éducation au civisme et à la citoyenneté						
		315-2-3-1	Nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire augmenté					
			315-2-3-1-R1	Nombre d'écoles de parents mises en place	*NOMBRE*	-	50	114	114
	315-2-4	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'Education non formelle						
		315-2-4-1	Pilotage et coordination au niveau de l'Education non formelle amélioré					
			315-2-4-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'ENF (hors solde, financement externe et DTI)	%	-	95	96	97

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE							
812	EDUCATION							
316	Enseignement secondaire générale							
	316-2	DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL						
	316-2-1	Améliorer l'accès, l'équité et la rétention au sein de l'ESG						
		316-2-1-1	Structures d'accueil de l'ESG améliorés					
			316-2-1-1-R1	Nombre de salles de classes nouvellement construites/réhabilitées au niveau de l'ESG	*NOMBRE*	-	72	72	72
		316-2-1-2	Charges parentales relatives à l'ESG allégées					
			316-2-1-2-R1	Nombre de lycées dotées de caisse école	*NOMBRE*	-	415	421	506
	316-2-2	Améliorer la qualité de l'ESG						
		316-2-2-1	Rendement scolaire de l'ESG amélioré					
			316-2-2-1-R1	Pourcentage des admis au BACC	%	-	46	48	50
	316-2-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'ESG						
		316-2-3-1	Pilotage et coordination au niveau de l'ESG amélioré					
			316-2-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'ESG (hors solde, financement externe et DTI)	%	0	95	96	97

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

830 ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

049 Administration et Coordination

049-4 CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES

049-4-1 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PGE/PSE/PNEFP

049-4-1-1 AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE

049-4-1-1-04 APPUI A LA FORMATION TECHNIQUE PROFESSIONNELLE-SECTEUR BTP

049-4-1-1-1 COORDONNER LES STRUCTURES, ACTIVITÉS ET PROJETS DU METFP

049-4-1-1-2 OPÉRATIONNALISER LES COMITÉS PARTENARIAUX DE PILOTAGE ET DE COORDINATION

049-4-1-1-3 SUIVRE ET ÉVALUER LA PERFORMANCE DU METFP

049-4-2 REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE

049-4-2-1 AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS

049-4-2-1-1 GÉRER LES DOMAINES DU METFP

049-4-2-1-2 GÉRER DES CARRIÈRES DES AGENTS DU METFP

049-4-2-1-3 DÉVELOPPER LES APPLICATIONS INFORMATIQUES POUR LES DIFFÉRENTES ENTITÉS DU METFP

049-4-2-1-4 ORGANISER L'ÉLABORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU CDMT

049-4-2-1-5 ASSURER L'ÉXÉCUTION ET LE SUVI DU BUDGET

049-4-2-1-6 ASSURER LA RÉALISATION DES PROCÉDURES DE MARCHÉS PUBLICS

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

830 ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

049 Administration et Coordination

049-5 PROMOUVOIR L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE

049-5-1 Piloter la mise en œuvre des programmes et projets

049-5-1-1 Programmes et projets pilotés et planifiés et de façon à répondre à la réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle

049-5-1-1-01 Coordonner et piloter les programmes et activités du METFP

049-5-1-1-02 Coordonner et réaliser les activités de l'ETP et des FPs publics et privés au niveau des régions

049-5-1-1-03 Mobiliser les partenaires à la mise en œuvre de la formation au niveau des ETFP

049-5-1-1-04 Capitaliser tous les projets

049-5-1-1-05 Concevoir un environnement favorable au sein du ministère

049-5-1-1-06 Contribuer à la protection de l'Environnement et à la promotion de l'économie verte en vue du développement durable

049-5-1-2 Système de planification et de suivi-évaluation efficace et efficient en adéquation avec les politiques et stratégies de l'ETFP

049-5-1-2-01 Coordonner et piloter les activités des différents structures du METFP en matière de Statistique, de planification, de programmation et de suivi évaluation

049-5-1-2-02 Participer à l'élaboration et à la réalisation des programmes et projets du secteur ETFP

049-5-1-2-03 Vulgariser les nouvelles methodes d'approche en matière de planification du secteur ETFP

049-5-1-2-04 Assurer la conception et la mise en œuvre des études du secteur ETFP

049-5-1-2-05 Planifier les programmes, projets et activités du METFP

049-5-1-2-06 Assurer la pérennité et la production des statistiques de l'ETFP

049-5-1-2-07 Assurer le contrôle, le suivi et l'évaluation des programmes, projets et indicateurs de l'ETFP

049-5-2 Gerer de maniere efficace et efficiente les ressources du METFP

049-5-2-1 Ressources financières utilisées de manière rationnelles

049-5-2-1-01 Exécuter le budget de programme du ministère

049-5-2-1-02 Assurer la programmation et suivi budgétaire

049-5-2-1-03 Assurer et exécuter les procédures relatives aux Marchés Publiques

049-5-2-2 Gestion des ressources humaines améliorée

049-5-2-2-01 Améliorer la gestion des carrières et l'administration du personnel

049-5-2-2-02 Gérer les carrières et les emplois du personnel

049-5-2-2-03 Rentabiliser les compétences du personnel

049-5-2-2-04 Gérer les charges sociales

049-5-2-2-05 Valoriser les ressources humaines

049-5-2-3 Patrimoine du METFP gérer de manière efficace et efficiente

049-5-2-3-01 Gérer les domaines, maintenir les infrastructures et sécuriser les patrimoines

049-5-2-4 Système d'information et de communication du METFP digitalisé

049-5-2-4-01 Assurer l'administration du parc informatique du Ministère et l'interconnexion des établissements

049-5-2-4-02 Assurer la conception, le développement et la maintenance des applications et des logiciels

049-5-2-4-03 Assurer la mise en place, l'administration et la sécurisation d'un centre de données

049-5-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

049-5-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

049-5-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

830 ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

317 Enseignement Technique et Professionnel

317-1 PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL/DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES

317-1-1 Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement technique

317-1-1-1 Projet d'établissement conçu et adapté à l'enseignement technique et professionnel

317-1-1-1-01 Animer et encadrer les responsables des établissements sur le pilotage et la gestion de développement des compétences

317-1-1-1-02 Accompagner les responsables à l'élaboration du projet

317-1-1-1-03 Faire le suivi de la mise en œuvre des activités auprès des établissements

317-1-1-2 Cursus et curricula adaptés à l'enseignement technique

317-1-1-2-01 Développer la démarche harmonisée de l'ingénierie de certification et de formation

317-1-1-2-02 Elaborer de nouveaux curricula relatifs à l'enseignement technique et professionnel

317-1-1-2-03 Actualiser les curricula existants dans l'enseignement technique et professionnel

317-1-1-2-04 Co-développer progressivement un Cadre National Malagasy de Certification (CNMC)

317-1-1-3 Etudes réalisées des outils et ressources pédagogiques existants au niveau des établissements

317-1-1-3-01 Réaliser des enquêtes sur terrain auprès des établissements

317-1-1-3-02 Elaborer des Stratégies et recommandations sur les ressources pédagogiques

317-1-2 Améliorer l'accès à l'enseignement technique et professionnel en adéquation avec les besoins socioéconomique du Pays

317-1-2-1 Etablissements d'enseignement technique et professionnel encadrés

317-1-2-1-01 Octroyer l'autorisation d'ouverture des Etablissements privés

317-1-2-1-02 Octroyer l'agrément de filière(s) des Etablissements

317-1-2-1-03 Accréditer les établissements publics et privés

317-1-2-1-04 Renforcer les capacités des responsables au niveau régional en termes de démarche qualité

317-1-2-1-05 Organiser le suivi des établissements

317-1-2-2 Accroissement de la capacité d'accueil de l'ETP

317-1-2-2-01 Sensibilisation les élèves de 3eme dans les Collèges

317-1-2-2-02 Organiser des commissions inter-régionales de présélection des sujets

317-1-2-2-03 Préparer les sujets de concours d'entrée et examens nationaux

317-1-2-2-04 Effectuer le dispatching des sujets de concours et examens nationaux

317-1-2-2-05 Collecter les données et statistiques des résultats des concours et examens nationaux

317-1-2-3 Accroissement du taux de réussite aux examens

317-1-2-3-01 Préparer les sujets d'examens nationaux

317-1-2-3-02 Traiter les dossiers d'indemnités de vacation

317-1-2-3-03 Collecter les données statistiques des résultats

317-1-2-3-04 Délivrer les diplômes et Certificats

317-1-2-3-05 Participer à l'organisation du Baccalauréat

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

830 ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

318 Formation Professionnelle

318-1 PROMOUVOIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DE LA POPULATION ACTIVE

318-1-1 Développer des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités professionnelles de base

318-1-1-1 Référentiels des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités professionnelles de base élaborés

318-1-1-1-01 Analyser les métiers/qualifications cibles (AST)

318-1-1-1-02 Elaborer des référentiels de compétence, de formation et d'évaluation

318-1-1-1-03 Valider les documents référentiels

318-1-1-2 Individus formés à des qualifications professionnelles

318-1-1-2-01 Organiser des formations professionnelles qualifiantes

318-1-1-2-02 Organiser des actions de suivi et évaluation des pertinences des référentiels de formations qualifiantes

318-1-1-3 Individus formés aux activités/métiers de base

318-1-1-3-01 Organiser des Apprentissages aux métiers de base

318-1-1-3-02 Organiser des actions de suivi et évaluation des pertinences des référentiels d'apprentissages aux métiers de base

318-1-2 Disposer d' une démarche harmonisée de certification

318-1-2-1 individus certifiés/attestés de compétences professionnelles

318-1-2-1-01 Identifier les formations cibles

318-1-2-1-02 Organiser des séances d'évaluation des acquis de formation

318-1-2-2 Nombre de 'individus "diplômés" par la VAE

318-1-2-2-01 Identifier les métiers/compétences et personnes cibles

318-1-2-3 Diplômes professionnels attribués par VAE

318-1-2-3-01 Mettre en place le plateau technico-pédagogique

318-1-2-3-02 Organiser des séances de validation des acquis de l'expérience

318-1-2-3-03 166-Fonds de financement Formapro Public-Privé

318-1-3 Identifier les métiers, les besoins en compétences et en formation

318-1-3-1 Répertoires des métiers/compétences et des formations élaborés

318-1-3-1-01 Etablir des monographies régionales

318-1-3-1-02 Elaborer les répertoires des métiers/compétences

318-1-3-1-03 Elaborer les répertoires des formations

318-1-3-2 Cellule de veille informationnelle opérationnelle

318-1-3-2-01 Etudier la faisabilité de la structure

318-1-3-2-02 Mettre en œuvre la cellule de veille informationnelle

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
83	**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**							
830	**ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE**							
049	**Administration et Coordination**							
	049-4	**CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES**						
	049-4-1	**COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PGE/PSE/PNEFP**						
		049-4-1-1	**AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE**					
			049-4-1-1-R1	TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES FORMÉS PAR RAPPORT AUX ÉTABLISSEMENTS REFORMÉS	*POURCENTAGE*	1,0E+002	1,0E+002	1,0E+002	1,0E+002
	049-4-2	**REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE**						
		049-4-2-1	**AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS**					
			049-4-2-1-R1	TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS	*POURCENTAGE*	1,0E+002	1,0E+002	1,0E+002	1,0E+002

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE							
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE							
049	Administration et Coordination							
	049-5	PROMOUVOIR L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE						
	049-5-1	Piloter la mise en œuvre des programmes et projets						
	049-5-1-1	Programmes et projets pilotés et planifiés et de façon à répondre à la réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle						
		049-5-1-1-R1	Indice de performance du METFP	%	0	1	1	1
	049-5-1-2	Système de planification et de suivi-évaluation efficace et efficient en adéquation avec les politiques et stratégies de l'ETFP						
		049-5-1-2-R1	Indice d'opérationnalisation du système de planification et de de suivi-évaluation du METFP	%	0	1	1	1
	049-5-2	Gerer de maniere efficace et efficiente les ressources du METFP						
	049-5-2-1	Ressources financières utilisées de manière rationnelles						
		049-5-2-1-R1	Indice de performance de la gestion administrative et financière du METFP	%	0	1	1	1
	049-5-2-2	Gestion des ressources humaines améliorée						
		049-5-2-2-R1	Indice de performance de la gestion des personnels du METFP	%	0	1	1	1
	049-5-2-3	Patrimoine du METFP gérer de manière efficace et efficiente						
		049-5-2-3-R1	Indice de performance de la gestion rationnelle des patrimoines du METFP	%	0	1	1	1
	049-5-2-4	Système d'information et de communication du METFP digitalisé						
		049-5-2-4-R1	Taux de dématérialisation des activités du METFP	%	0	0.5	0.75	1

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE							
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE							
317	Enseignement Technique et Professionnel							
	317-1	PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL/DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES						
	317-1-1	Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement technique						
		317-1-1-1	Projet d'établissement conçu et adapté à l'enseignement technique et professionnel					
			317-1-1-1-R1	Nombre d'Etablissements	*NOMBRE*	0	50	75	100
		317-1-1-2	Cursus et curricula adaptés à l'enseignement technique					
			317-1-1-2-R1	Nombre de curricula adaptés	*NOMBRE*	0	10	15	20
		317-1-1-3	Etudes réalisées des outils et ressources pédagogiques existants au niveau des établissements					
			317-1-1-3-R1	Nombre de curricula adaptés	*NOMBRE*	0	5	10	15
	317-1-2	Améliorer l'accès à l'enseignement technique et professionnel en adéquation avec les besoins socioéconomique du Pays						
		317-1-2-1	Etablissements d'enseignement technique et professionnel encadrés					
			317-1-2-1-R1	Nombre d'ETFP publics et privés encadrés	*NOMBRE*	0	50	75	100
		317-1-2-2	Accroissement de la capacité d'accueil de l'ETP					
			317-1-2-2-R1	Nombre d'apprenants	*NOMBRE*	0	30600	32000	35000
		317-1-2-3	Accroissement du taux de réussite aux examens					
			317-1-2-3-R1	Nombre d'apprenants	*NOMBRE*	0	1	1	1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE							
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE							
318	Formation Professionnelle							
	318-1	PROMOUVOIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DE LA POPULATION ACTIVE						
	318-1-1	Développer des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités professionnelles de base						
		318-1-1-1	Référentiels des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités professionnelles de base élaborés					
			318-1-1-1-R1	Nombre Référentiels validés	*NOMBRE*	0	240	240	240
		318-1-1-2	Individus formés à des qualifications professionnelles					
			318-1-1-2-R1	Nombre d'individus formés et qualifiés	*NOMBRE*	0	60000	60000	60000
		318-1-1-3	Individus formés aux activités/métiers de base					
			318-1-1-3-R1	Nombre d'individus formés aux métiers de base	*NOMBRE*	0	200000	200000	200000
	318-1-2	Disposer d' une démarche harmonisée de certification						
		318-1-2-1	individus certifiés/attestés de compétences professionnelles					
			318-1-2-1-R1	Nombre d'individu certifiés	*NOMBRE*	0	100000	260000	260000
		318-1-2-2	Nombre de 'individus "diplômés" par la VAE					
			318-1-2-2-R1	Nombre de 'individus "diplômés" par la VAE	*NOMBRE*	0	1100	1100	1100
		318-1-2-3	Diplômes professionnels attribués par VAE					
			318-1-2-3-R1	Nombre de 'individus "diplômés" par la VAE	*NOMBRE*	0	1100	1100	1100
	318-1-3	Identifier les métiers, les besoins en compétences et en formation						
		318-1-3-1	Répertoires des métiers/compétences et des formations élaborés					
			318-1-3-1-R1	Nombre de répertoire élaborés	*NOMBRE*	0	1	1	1
		318-1-3-2	Cellule de veille informationnelle opérationnelle					
			318-1-3-2-R1	Taux d'opérationnalisation de la cellule de veille	%	0	0.25	0.5	1

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

840 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028 Administration et Coordination

028-1 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

028-1-1 ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

028-1-1-1 PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE

028-1-1-1-01 T01-PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRESPROJET

028-1-1-1-02 ASSURER LE PAIEMENT DES DEPENSES DE TRANSFERTS DU MESUPRES

028-1-1-1-03 PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

028-1-1-1-04 GÉRER LES PASSATIONS DES MARCHÉS PUBLICS

028-1-1-1-05 PILOTER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028-1-1-1-06 APPUYER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'ENSEGNEMENT SUPERIEUR

028-1-1-1-07 GERER LES RESSOURCES HUMAINES

028-1-1-1-08 AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION ET DE LA COMMINICATION DU MESUPRES

028-1-1-1-09 PROMOUVOIR LE PARTENARIAT

028-1-1-1-10 ENTRETENIR ET PROTEGER LE PATRIMOINE DU MESUPRES

028-1-1-1-11 GARANTIR LA MOBILITE DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX

028-1-1-1-12 ASSURER LE SUIVI FINANCIER DES UNIVERSITES, IST, CNR ET AUTRES ORGANISMES

028-1-1-1-13 PROMOUVOIR LES PARTENARIATS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028-1-1-1-14 ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS, LOISIRS, CULTURELS UNIVERSITAIRES

028-1-1-1-15 ENVOYER ET RAPATRIER LES ETUDIANTS BENEFICIAIRES DE BOURSES A L'ETRANGER

028-1-1-1-16 METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE PROFESSIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028-1-1-1-17 METTRE A JOUR LES DONNES STATISTIQUES DE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

028-1-1-1-18 CARRIERE DU PERSONNEL EVOLITIVE

028-1-1-1-19 RENFORCER LA CAPACITE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028-1-1-1-20 ASSURER LES ACTIVITES SUPPORTS TRANSVERSALES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028-1-1-1-21 ASSURER LA PLANIFICATION DES ACTIVITES DE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

028-1-1-1-22 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES

028-1-1-1-23 ASSURER LE SUIVI FINANCIER DES UNIVERSITÉS ET IST

028-1-1-1-24 ETABLIR CHAQUE ANNÉE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE

028-1-1-1-25 AUGMENTER LA CAPACITE ET LA COUVERTURE EN RESEAU DES UNIVERSITES ET IST

028-1-1-1-26 AMELIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028-1-1-1-27 RECRUTER LA RELEVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028-1-1-1-28 PAYER À TEMPS LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES ; SALAIRE PAT ; ETC.)

028-1-1-1-29 ORGANISER LA CONFERANCE DES PRESIDENTS DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (COPRIES)

028-1-1-1-30 Projet de Solarisation des Smart Campus Regionaux de Madagascar

028-1-1-2 RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES

028-1-1-2-01 AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTÈME D'ESR

028-1-1-2-02 ETABLIR CHAQUE ANNEE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE

028-1-1-2-03 PAYER A TEMPS LES DPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES,HEURS COMPLEMENTAIRES, SALAIRES PAT ET AUTRES)

028-1-1-2-04 ENVOYER ET RAPATRIER LES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES À L'ÉTRANGER

028-1-1-3 SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ

028-1-1-3-01 RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

028-1-1-3-02 AUGMENTER LA CAPACITÉ ET LA COUVERTURE EN RÉSEAU DES UNIVERSITÉS ET IST

028-1-2 AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

028-1-2-1 GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER

028-1-2-1-01 ORGANISER LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES ETABLISSEMENTS D'ESR (COPRIES)

028-1-2-1-02 RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES DES TIERS

028-1-2-1-03 METTRE A JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028-1-2-2 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ

028-1-2-2-01 METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

028-1-2-2-02 RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE L'ESR

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**		
840	**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**		
028	**Administration et Coordination**		
		028-1-2-3	**PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL**
		-	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

840 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

310 Enseignement Supérieur

310-1 CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

310-1-1 ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE

310-1-1-1 CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES

310-1-1-1-01 ORGANISER LES EXAMENS NATIONAUX (BACCALAURÉAT ET CONCOURS DES PARAMÉDICAUX)

310-1-1-1-02 CONSTRUCTION/ REHABILITATION/EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES UNIVERSITAIRES ET DES CNR

310-1-1-1-03 PERENNISER LES ECOLES DOCTORALES

310-1-1-1-04 CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES UNIVERSITAIRES

310-1-1-1-05 MODERNISATION ET STANDARDISATION DES INFRASTRUCTURES DES UNIVERSITES ET IST

310-1-1-1-06 REHABILITATION DES LOCAUX POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROCESSUS D'ACCREDITATION ET D'ASSURANCE QUALITE

310-1-1-1-07 PÉRENNISER LES ÉCOLES DOCTORALES

310-1-1-1-08 ORGANISER LES CONCOURS ET SÉLECTIONS D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE UNIVERSITAIRE

310-1-1-1-09 ORGANISER LES EXAMEN NATIONAUX (BACCALAUREAT)

310-1-1-1-10 PROMOUVOIR LA FORMATION À DISTANCE

310-1-1-2 EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD

310-1-1-2-01 ACCOMPAGNER LES INSTITUTS D'ENSEIGNEMENTS SUPERIEUR PRIVES

310-1-1-2-02 SUPERVISER, COORDONNER, ET SUIVRE LES ACTIVITES SE RAPPORTANT AUX EXAMENS DU BACCALAUREAT

310-1-1-2-03 SUPERVISER, COORDONNER,ET SUIVRE LES ACTIVITES RELATIVES AUX PROCEDURES D'ACCREDITATION DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

310-1-1-2-04 SUPERVISER, COORDONNER LES ACTIVITES DE SUIVI-EVALUATION

310-1-1-2-05 ACCOMPAGNER LES INSTITUTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A L'APPROPRIATION DE LA DEMARCHE QUALITE

310-1-1-2-06 SUPERVISER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES RELATIVES AU PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UNE AGENCE NATIONALE D'ACCREDITATION

310-1-1-2-07 ENGAGER LES ACTIVITES RELATIVES AUX PROCEDURES DES EQUIVALENCES DE DIPLOMES

310-1-1-2-08 METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE PROFESSIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

310-1-1-2-09 METTRE EN OEUVRE LES CONSEILS POUR LA VALIDATION D'AQUIS DES EXPERIENCES

310-1-1-2-10 PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRES

310-1-1-2-11 T01-PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRES

310-1-1-2-12 MISE EN PLACE DE L'UNIVERSITE NUMERIQUE DE MADAGASCAR-UNIM

310-1-1-2-13 HABILITER LES OFFRES DE FORMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

310-1-1-2-14 PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

310-1-1-2-15 ACCRÉDITER LES ETABLISSEMENTS DONT LES OFFRES DE FORMATIONS SONT HABILITÉES

310-1-1-2-16 CREATION, REHABILITATION, EQUIPEMENTS DES LABORATOIRES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE

310-1-1-2-17 PERENNISATION DES ECOLES DOCTORALES

310-1-1-2-18 CONSOLIDATION DU FONDEMENT DU SYSTEME LMD

310-1-1-2-19 ETUDIER LES DOSSIERS D'HABILITATION DES OFFRES DE FORMATION DANS LE DOMAINE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

310-1-1-2-20 ACCOMPAGNER LES INSTITUTS PRIVÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME LMD

310-1-1-2-21 MISE EN PLACE DU RESEAU NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE : INFRASTRUCTURE ET CONTENU DU PROJET IRENALA

310-1-1-2-22 SOLARISATION DES SMART CAMPUS REGIONAUX DE MADAGASCAR

310-1-1-3 ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS

310-1-1-3-01 PROMOUVOIR LES ENSEIGNANTS

310-1-1-3-02 DÉVELOPPER LES OFFRES DE FORMATIONS REPRÉSENTANT LE PLUS GRAND NOMBRE D'EMPLOI

310-1-1-3-03 ORGANISER LA RÉUNION DE LA CNURS

310-1-1-3-04 FORMER ET/OU RECYCLER LES ENSEIGNANTS

310-1-2 ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

310-1-2-1 OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL

310-1-2-1-01 ORGANISER LES REUNIONS DES COMMISSIONS POUR APPUYER LE BASCULEMENT ET LA MISE EN OEUVRE DU SYSTEME LMD

310-1-2-1-02 ETUDIER L'ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES

310-1-2-1-03 ACCOMPAGNER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL

310-1-2-1-04 RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

310-1-2-1-05 RÉVISER ET METTRE À JOUR PÉRIODIQUEMENT LES CURRICULA

310-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**
840	**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**
310	**Enseignement Supérieur**
310-1-Y-Y	**Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle**
310-1-Y-Y-99	*Nouveaux projets d'Emergence*

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

850 RECHERCHE SCIENTIFIQUE

050 Administration et Coordination

050-1 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

050-1-1 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

050-1-1-1 PILOTER,PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

050-1-1-1-01 PAYER LES DEPENSES DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DES CENTRES NATIONAUX DE RECHERCHES

050-1-1-1-02 PILOTER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

050-1-1-1-03 AMELIORER LA COMMUNICATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

050-1-1-1-04 ASSURER LES BESOINS DU MESUPRES POUR SON FONCIONNEMENT EN MATIERE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

050-1-2 AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

050-1-2-1 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ

050-1-2-1-01 METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

050-1-2-1-02 ASSURER LES ACTIVITES SUPPORTS TRANSVERSALES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

050-1-2-1-03 RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

050-1-2-1-04 CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À SQUARE KILOMETER ARRAY (SKA)

050-1-2-1-05 AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA NANOTECHNOLOGIE

050-1-2-1-06 RECRUTER LA RELEVE DU PERSONNEL ADMINISTRATF ET TECHNIQUE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

050-1-2-1-07 RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA (PBZT)

050-1-2-1-08 ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCÉDURE CORRESPONDANT

050-1-2-1-09 CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À LA TÉLÉDÉTECTION

050-1-2-1-10 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES

050-1-2-1-11 RENFORCER LA CAPACITE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

050-1-2-1-12 PROMOUVOIR LA MUTUALISATION DES RESSOURCES DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET DES ECOLES DOCTORALES (ED)

050-1-2-1-13 PILOTER, PLANNIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

050-1-2-1-14 RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES

050-1-2-1-15 PROMOUVOIR LES PARTENARIATS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

850 RECHERCHE SCIENTIFIQUE

311 Recherche Scientifique

311-1 METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE

311-1-1 VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

311-1-1-1 RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS

311-1-1-1-01 METTRE A JOUR PERIODIQUEMENT LES 4 PLANS DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

311-1-1-1-02 PROMOUVOIR DES ACTIVITES POUR LA VALORISATION DES RECHERCHES

311-1-1-1-03 VALORISATION DES RESULTATS DE RECHERCHE

311-1-1-1-04 METTRE A JOUR LES BASES DE DONNEES: TABLEAU DE BORD DE LA RECHERCHE, ANNUAIRES DES CHERCHEURS ET DES ECOLES DOCTORALES

311-1-1-1-05 RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA

311-1-1-2 PARTENARIAT DÉVELOPPÉ

311-1-1-2-01 ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCEDURE CORRESPONDANT

311-1-1-4 ACTIVITES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE DEVELOPPE

311-1-1-4-01 Mettre en place et opérationnaliser le mécanisme de coordination, d'orientation et de suivi des activités de recherche

311-1-1-4-02 Renforcer les compétences des Chercheurs dans les CNRs à mener des recherches innovantes de haut niveau

311-1-1-4-03 Instaurer la culture d'excellence à travers des fonds compétitifs et de partenariat

311-1-1-4-04 Créer, rénover et moderniser les laboratoires de recherche dans les Centres Nationaux de Recherches

311-1-2 METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)

311-1-2-1 PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ

311-1-2-1-01 T02-MISE EN PLACE D'UN LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES

311-1-2-1-02 ASSURER LA MISE EN OEUVRE ET LE SUIVI DES ACTIVITES DES RECHERCHES

311-1-2-1-03 APPUYER SUR LE TRAVAUX DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

311-1-2-1-04 CONTRIBUER A L'APPORT DE L'INNOVATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

311-1-2-1-05 MISE EN PLACE DU FONDS COMPETITIFS

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
84	**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**							
840	**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**							
028	**Administration et Coordination**							
	028-1	**CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**						
	028-1-1	**ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**						
		028-1-1-1	**PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE**					
			028-1-1-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES HORS SOLDE EN POURCENTAGE	%	20	25	30	30
			028-1-1-1-R2	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES HORS SOLDE	*POURCENTAGE*	15	20	20	30
		028-1-1-2	**RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES**					
			028-1-1-2-R1	NOMBRE DE GRÈVE ET MENACES DE GRÈVE PAR UNIVERSITÉ RÉDUITES	*NOMBRE*	1	1	1	1
		028-1-1-3	**SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ**					
			028-1-1-3-R1	NOMBRE DE SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL	*NOMBRE/AN*	4	5	5	5
	028-1-2	**AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**						
		028-1-2-1	**GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER**					
			028-1-2-1-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	*NOMBRE*	14	16	16	16
		028-1-2-2	**PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ**					
			028-1-2-2-R1	DELAI DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	*HEURES*	48	48	48	48
		028-1-2-3	**PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL**					
			028-1-2-3-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	*(%)*	97	97	97	97

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
84	**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**							
840	**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**							
310	**Enseignement Supérieur**							
	310-1	**CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**						
	310-1-1	**ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE**						
		310-1-1-1	**CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES**					
			310-1-1-1-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	*NOMBRE*	14	16	16	16
		310-1-1-2	**EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD**					
			310-1-1-2-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	*POURCENTAGE*	97	97	97	98
		310-1-1-3	**ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS**					
			310-1-1-3-R1	NOMBRE DE RELÈVE ENSEIGNANT RECRUTÉ ET OPÉRATIONNEL	*NOMBRE*	230	240	250	260
	310-1-2	**ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**						
		310-1-2-1	**OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL**					
			310-1-2-1-R1	DÉLAI ENTRE OBTENTION DU POURCENTAGE DIPLÔME ETEMBAUCHE/NOMBRE DE PÔLE STAGE AND JOB ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE/NOMBRE D'ATELIERS SUR L'ENTREPRENARIAT ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE	*POURCENTAGE*	15	20	20	20

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
84	**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**							
850	**RECHERCHE SCIENTIFIQUE**							
050	**Administration et Coordination**							
	050-1	**CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**						
	050-1-1	**ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**						
		050-1-1-1	**PILOTER,PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**					
			050-1-1-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES HORS SOLDE EN POURCENTAGE	%	5	7	8	8
	050-1-2	**AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**						
		050-1-2-1	**PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ**					
			050-1-2-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	*POURCENTAGE*	97	97	97	98

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
84	**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**							
850	**RECHERCHE SCIENTIFIQUE**							
311	**Recherche Scientifique**							
	311-1	**METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE**						
	311-1-1	**VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION**						
		311-1-1-1	**RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS**					
			311-1-1-1-R1	NOMBRE DE BREVET DEPOSER A L OMAPI	*NOMBRE*	17	25	25	25
		311-1-1-2	**PARTENARIAT DÉVELOPPÉ**					
			311-1-1-2-R1	NOMBRE D'ACCORDS DE PARTENARIAT CONCLU	*NOMBRE*	8	10	10	10
		311-1-1-4	**ACTIVITES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE DEVELOPPE**					
			311-1-1-4-R1	-	*NOMBRE*	0	2	2	2
	311-1-2	**METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)**						
		311-1-2-1	**PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ**					
			311-1-2-1-R1	TAUX D'ACCÈS À L'INFORMATION	*POURCENTAGE*	97	97	97	97

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91 HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

910 Démocratie et Bonne Gouvernance

832 Démocratie

832-1 CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE

832-1-1 CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS

832-1-1-1 Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés

832-1-1-1-01 Contribuer significativement au développement normatif du mouvement des droits de l'homme

832-1-1-1-02 Participer au mouvement mondial en faveur des droits de l'homme

832-1-1-1-03 Renforcer les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays

832-1-1-1-04 Renforcer la mise en œuvre et la dissémination des principaux instruments internationaux de protection de la dignité humaine

832-1-1-1-05 Promouvoir la politique internationale du pays contribuant au renforcement de la démocratie dans le monde

832-1-1-1-06 Promouvoir et renforcer l'adhésion de l'État aux valeurs et principes universels

832-1-1-1-07 Protéger la démocratie malgache contre les influences extérieures compromettant le processus démocratique dans le pays ou nuisant aux intérêts nationaux

832-1-1-1-08 Sensibiliser la représentativité de Madagascar sur le plan régional et international

832-1-2 PROTEGER LES VALEURS ET L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES

832-1-2-1 L'intégration des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée

832-1-2-1-01 Appuyer le développement normatif dans le domaine de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme

832-1-2-1-02 Promouvoir au renouvellement démocratique dans la diversité des patrimoines historiques, culturels et religieux

832-1-2-1-03 Renforcer la culture, la démocratie et la paix

832-1-2-1-04 Accroître l'intégration des autorités et organisations traditionnelles

832-1-2-1-05 Appuyer les recherches sur la société malgache et la démocratie

832-1-2-1-06 Protéger les valeurs et l'identité malgache dans le respect des valeurs démocratiques

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91 HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

910 Démocratie et Bonne Gouvernance

832 Démocratie

832-2 PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE

832-2-1 PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES

832-2-1-1 La promotion des élections libres et transparentes est renforcée

832-2-1-1-01 Sensibiliser la population à participer à l'élection

832-2-1-1-02 Suivre les traitements des infractions électorales

832-2-1-1-03 Éviter les violences pendant et après les élections.

832-2-1-1-04 Promouvoir l'existence d'un véritable éventail de choix pour les électeurs

832-2-1-1-05 Promouvoir les accords informels de non agression des candidats

832-2-1-1-06 Garantir l'indépendance des médias publics

832-2-1-1-07 Fournir une assistance électorale et un appui à long terme pour les organes de gestion des élections

832-2-1-1-08 Garantir l'accès égal et transparent aux médias

832-2-1-1-09 Favoriser le pouvoir législatif reflétant la composition sociale de l'électorat et représentatif de toutes les forces politiques

832-2-1-1-10 Proposer un mécanisme permettant de résoudre les conflits électoraux en temps voulu

832-2-1-1-11 Instaurer une procédure de supervision électorale

832-2-1-1-12 Garantir la liberté de faire compagne

832-2-1-1-13 Promouvoir un système de gouvernement représentatif

832-2-1-1-14 Promouvoir les meilleures pratiques dans l'organisation des élections

832-2-1-1-15 Promouvoir l'accès au financement de compagne

832-2-1-1-16 Modérer le déséquilibre de couverture médiatique des propagandes

832-2-1-1-17 Lutter contre l'achat des voix et la corruption politique

832-2-1-1-18 Protéger les procédures d'inscription et de vote pour être inclusives et accessibles à tous et à l'abri d'intimidations et d'abus

832-2-1-1-19 Promouvoir la participation des femmes à la vie politique et publique

832-2-1-1-20 Promouvoir des élections libres et transparentes

832-2-1-1-21 Enraciner la culture de l'alternance politique

832-2-2 PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF

832-2-2-1 La gestion des affaires publiques est améliorée

832-2-2-1-01 Instaurer, renforcer, et consolider la bonne gouvernance par la promotion de la pratique et de la culture démocratiques

832-2-2-1-02 Améliorer la gouvernance du secteur public et des Finances Publiques

832-2-2-1-03 Augmenter l'intégrité dans la gestion des affaires publiques

832-2-2-2 Le renforcement des contrôles des services publics est priorisé

832-2-2-2-01 Lutter contre les obstructions administratives

832-2-2-2-02 Aider la Cour des comptes pour sa refondation et son repositionnement à fin de rendre efficace son contrôle

832-2-2-2-03 Promouvoir l'accessibilité et la fiabilité des services publics

832-2-2-2-04 Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base

832-2-2-2-05 Promouvoir l'indépendance organique et financière de la Cour des comptes

832-2-2-2-06 Renforcer la transparence de la gestion des affaires publiques

832-2-2-2-07 Promouvoir l'utilisation judicieuse et durable des ressources publiques

832-2-2-2-08 Appuyer l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers

832-2-2-2-09 Aider la Cour des comptes à l'apurement des comptes en souffrance

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91 HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

910 Démocratie et Bonne Gouvernance

832 Démocratie

832-3 RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE

832-3-1 PARTICIPER A L'INSTAURATION DE LA DECENTRALISATION EFFECTIVE

832-3-1-1 L'instauration de la décentralisation effective est priorisée

832-3-1-1-01 Renforcer la capacité des responsables régionaux d'assumer leurs responsabilités

832-3-1-1-02 Promouvoir l'instauration de la décentralisation effective

832-3-1-1-03 Assurer la répartition de pouvoir le plus approprié pour la population concernée

832-3-1-1-04 Diminuer l'incidence du mécontentement exprimé à l'égard des services du gouvernement local et régional

832-3-1-1-05 Augmenter le degré d'indépendance des structures gouvernementales décentralisées par rapport au pouvoir central

832-3-1-1-06 Promouvoir l'augmentation des responsabilités et des pouvoirs des gouvernements locaux et régionaux concernant l'autonomie financière et la liberté d'action

832-3-1-1-07 Favoriser l'octroi de ressource nécessaire au gouvernement décentralisé

832-3-1-1-08 Renforcer le degré de coopération du gouvernement local avec les partenaires, associations et communautés concernés par la conception et la mise en œuvre des politiques

832-3-1-1-09 Promouvoir la diminution de contrôle exercé par le gouvernement central sur la liberté d'action locale

832-3-2 RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE

832-3-2-1 La promotion de la liberté de la presse est effective

832-3-2-1-01 Lutter contre les intimidations ou obstructions des diffuseurs ou des personnes travaillant dans les médias

832-3-2-1-02 Sensibiliser au fonctionnement des médias conforme aux valeurs démocratiques

832-3-2-1-03 Augmenter le degré d'efficacité des médias et d'autres organismes indépendants dans leurs enquêtes sur le gouvernement et les grandes entreprises

832-3-2-1-04 Augmenter le degré d'accessibilité des médias pour les différentes couches de la société

832-3-2-1-05 Promouvoir la liberté de la presse

832-3-2-1-06 Renforcer les normes de l'industrie médiatique

832-3-2-1-07 Promouvoir l'indépendance éditoriale

832-3-2-1-08 Protéger les journalistes contre des lois restrictives, du harcèlement et des intimidations

832-3-2-1-09 Lutter contre la dominance ou la manipulation des médias

832-3-2-1-10 Renforcer le degré d'indépendance des médias par rapport au gouvernement et aux actionnaires

832-3-2-1-11 Protéger les citoyens contre des intrusions et de harcèlement de la part des médias

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91 HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

910 Démocratie et Bonne Gouvernance

832 Démocratie

832-4 RENFORCER LA CITOYENNETE ET LES GARANTIES JURIDIQUES

832-4-1 ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

832-4-1-1 La protection effective de la population est renforcée

832-4-1-1-01 Prévenir les violations des droits de l'homme

832-4-1-1-02 Sensibiliser sur la protection physique des populations dans les zones rouges

832-4-1-1-03 Sensibiliser à la protection effective de la population à l'abri des violences physiques

832-4-1-1-04 Promouvoir les droits civils et politiques égaux pour tous

832-4-2 PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE

832-4-2-1 La promotion de l'indépendance de la justice est renforcée

832-4-2-1-01 Rendre la justice impartiale, équitable et efficace

832-4-2-1-02 Lutter contre la manipulation du processus judiciaire par l'exécutif

832-4-2-1-03 Promouvoir l'égalité de l'accès des citoyens à la justice, à un procès équitable et à un recours en cas de jugement abusif

832-4-2-1-04 Promouvoir et protéger l'indépendance de la justice contre l'ingérence de l'exécutif

832-4-2-1-05 Entreprendre des reformes régulières des systèmes juridiques et judiciaires

832-4-2-2 L'instauration de l'État de droit est renforcée

832-4-2-2-01 Renforcer l'instauration de l'État de droit dans le territoire

832-4-2-2-02 Lutter contre les impunités des dirigeants

832-4-2-2-03 Promouvoir l'égale protection de la loi (article 7 DUDH)

832-4-2-2-04 Promouvoir la culture de la transparence et du respect de la loi (article DUDH)

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
91	**HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT**						
910	**Démocratie et Bonne Gouvernance**						
832	**Démocratie**						
	832-1	**CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE**					
	832-1-1	**CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS**					
	832-1-1-1	**Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés**					
	832-1-1-1-R1	Nombre de publications - développement normatif	*Nombre*	20	20	20	-
	832-1-1-1-R2	Nombre de participations - mouvement mondial	*Nombre*	2	2	2	-
	832-1-2	**PROTEGER LES VALEURS ET L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES**					
	832-1-2-1	**L'intégration des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée**					
	832-1-2-1-R1	Nombre de réflexions publiées	*Nombre*	6	6	6	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
91	**HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT**							
910	**Démocratie et Bonne Gouvernance**							
832	**Démocratie**							
	832-2	**PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE**						
	832-2-1	**PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES**						
		832-2-1-1	**La promotion des élections libres et transparentes est renforcée**					
			832-2-1-1-R1	Nombre de sensibilisations - participer à l'élection	*Nombre*	50	10	10	-
			832-2-1-1-R2	Nombre des dossiers traitées - infractions électorales	*%*	1000	100	100	-
			832-2-1-1-R3	Nombre d'assistance électorale	*Nombre*	40	20	20	-
	832-2-2	**PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF**						
		832-2-2-1	**La gestion des affaires publiques est améliorée**					
			832-2-2-1-R1	Nombre d'audits réalisés	*Nombre*	40	40	40	-
		832-2-2-2	**Le renforcement des contrôles des services publics est priorisé**					
			832-2-2-2-R1	Nombre d'interpellations ou d'interventions, ou de contrôles	*NOMBRE*	10	10	10	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
91	**HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT**							
910	**Démocratie et Bonne Gouvernance**							
832	**Démocratie**							
	832-3	**RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE**						
	832-3-1	**PARTICIPER A L'INSTAURATION DE LA DECENTRALISATION EFFECTIVE**						
		832-3-1-1	**L'instauration de la décentralisation effective est priorisée**					
			832-3-1-1-R1	Nombre de renforcements - capacité des responsables régionaux	*Nombre*	11	11	6	-
	832-3-2	**RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE**						
		832-3-2-1	**La promotion de la liberté de la presse est effective**					
			832-3-2-1-R1	Pourcentage d'interventions contre les intimidations ou obstructions	*%*	100%	100%	100%	-
			832-3-2-1-R2	Nombre de sensibilisations - fonctionnement des médias	*Nombre*	5	5	5	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
91	**HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT**							
910	**Démocratie et Bonne Gouvernance**							
832	**Démocratie**							
	832-4	**RENFORCER LA CITOYENNETE ET LES GARANTIES JURIDIQUES**						
	832-4-1	**ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**						
		832-4-1-1	**La protection effective de la population est renforcée**					
		832-4-1-1-R1	Nombre des mesures de prévention	*Nombre*	100	100	100	-
	832-4-2	**PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE**						
		832-4-2-1	**La promotion de l'indépendance de la justice est renforcée**					
		832-4-2-1-R1	Nombre d'interventions	*Nombre*	100	100	100	-
		832-4-2-2	**L'instauration de l'État de droit est renforcée**					
		832-4-2-2-R1	Nombre d'interpellations	*Nombre*	100	100	100	-
		832-4-2-2-R2	Nombre d'interventions positives sur les responsables publics	*Nombre*	40	40	40	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

92 COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME

920 Droits de l'Homme

069 Administration et Coordination

069-1 Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH

069-1-1 Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme

069-1-1-1 La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays

069-1-1-1-01 Renforcer le dispositif institutionnel

069-1-1-1-02 Entretenir des relations de coopération avec les organisations nationales des droits de l'Homme des autres pays, les réseaux des institutions nationales de droits de l'Homme au niveau régional et international, les organisations régionales et internationa

069-1-1-1-03 Contribuer à l'harmonisation des lois, règlements et pratiques en vigueur sur le plan national avec les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ratifié par Madagascar er s'assurer de leur mise en œuvre effective

069-1-1-1-04 Inciter les organes compétents de l'Etat à soumettre à temps les rapports que Madagascar doit présenter aux organes conventionnels et comités des Nations Unies ainsi qu'au mécanisme régionaux des droits de l'Homme, en application de ses obligations

069-1-1-1-05 Encourager les organes compétents de l'Etat à ratifier les conventions internationales relatifs aux droits de l'Homme et veiller à leur mise en œuvre dans l'ordre juridique interne

069-1-1-2 Les antennes régionales sont mises en place

069-1-1-2-01 Accélérer la mise en place des antennes régionales afin d'instaurer la protection des droits de l'Homme sur tout le pays

069-1-2 Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture

069-1-2-1 Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre

069-1-2-1-01 Promouvoir la prévention de la torture sous toutes les formes et dans tous les domaines

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

92 COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME

920 Droits de l'Homme

069 Administration et Coordination

069-2 Promouvoir et protéger les droits de l'Homme et prévenir la torture à Madagascar, à travers une approche transversale pour la mise en oeuvre du Plan pour l'Emergence de Madagascar (PEM)

069-2-1 Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture

069-2-1-1 Le mécanisme de prévention de la torture est mis en oeuvre

069-2-1-1-01 Organiser des ateliers de sensibilisations visant à réduire sensiblement les actes de torture dans tous les lieux de détention

069-2-2 Renforcer la capacité institutionnelle en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme

069-2-2-1 En matière d'administration: la connaissance et l'appropriation des droits de l'Homme sont améliorées dans les zones cibles

069-2-2-1-01 Effectuer des descentes dans les régions

069-2-2-1-02 -

069-2-3 Contribuer à la consolidation de la paix et sécurité à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme

069-2-3-1 La participation de la CNIDH dans le processus d'homologations des Dina est effective

069-2-3-1-01 -

069-2-3-1-02 Organiser des réunions de concertation entre tous les acteurs impliqués dans le processus d'homologation des Dina

069-2-4 Contribuer à la lutte contre la corruption à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme

069-2-4-1 Les interpellations sur des cas de corruption aboutissent à des effets positifs

069-2-4-1-01 -

069-2-4-1-02 Emettre des avis, recommandations et interpellations

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

92 COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME

920 Droits de l'Homme

834 Promotion et protection des Droits de l'Homme

834-1 Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar, dans tous ses aspects

834-1-1 Sensibiliser et assurer le respect des droits de l'Homme à Madagascar

834-1-1-1 La connaissance en matière de droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée

834-1-1-1-01 Organiser des réunions et ateliers de formation pour la promotion des droits humains en général, et en particulier ceux de la femme, de l'enfant et des personnes vivant avec handicap, à travers notamment: l'éducation, l'information et la communication

834-1-1-1-02 Emettre des productions audio et audio-visuelle dans les médias locaux, régionaux et nationaux

834-1-1-1-03 Emettre des avis et récommandations à l'endroit des acteurs publics sur des questions touchant les droits de l'Homme

834-1-2 Accompagner les victimes de la torture

834-1-2-1 Les cas de torture sont réduits

834-1-2-1-01 Organiser des séances de sensibilisation, des formations, des ateliers de concertation sur la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, conformément aux normes universelles, régionales ou nationales

834-1-2-1-02 Faire des visites dans les lieux de détention, de mise en garde à vue et d'établissements pénitentiaires

834-1-3 Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays

834-1-3-1 Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennet des conseils et sont dirigés et accompagnées durant le processus à suivre pour défendre leur droit

834-1-3-1-01 Conseiller et orienter les victimes des violations des droits de l'Homme surtout les femmes et les enfants ainsi que les personnes vulnérables

834-1-3-1-02 -

834-1-4 Conseiller et orienter les victimes vers la conciliation

834-1-4-1 Les victimes sont conciliées en vue de la réparation de leurs droits, y compris en matière de torture

834-1-4-1-01 Conduire des conciliations en vue de la réparation des droits de l'Homme

834-1-4-1-02 -

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME							
920	Droits de l'Homme							
069	Administration et Coordination							
	069-1	Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH						
	069-1-1	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme						
		069-1-1-1	La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays					
			069-1-1-1-R1	Nombre des outils et instruments pour la défense des droits de l'Homme conçus	*Nombre*	5	6	7	-
			069-1-1-1-R2	Nombre de participation aux manifestations, réunions et conférences régionales honorées	*Nombre*	10	12	15	-
			069-1-1-1-R3	Nombre de textes vérifiés	*Nombre*	20	25	30	-
			069-1-1-1-R5	Nombre de Conventions internationales ratifiées	*Nombre*	2	3	4	-
		069-1-1-2	Les antennes régionales sont mises en place					
			069-1-1-2-R1	Nombre d'antennes régionales installées	*Nombre*	0	11	22	-
	069-1-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture						
		069-1-2-1	Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre					
			069-1-2-1-R1	Nombre d'atelier de concertation sur la prévention à la torture organisé	*Nombre*	5	4	2	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME							
920	Droits de l'Homme							
069	Administration et Coordination							
	069-2	Promouvoir et protéger les droits de l'Homme et prévenir la torture à Madagascar, à travers une approche transversale pour la mise en oeuvre du Plan pour l'Emergence de Madagascar (PEM)						
	069-2-1	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture						
		069-2-1-1	Le mécanisme de prévention de la torture est mis en oeuvre					
			069-2-1-1-R1	Nombre d'ateliers de sensibilisation sur la prévision de la torture	*NOMBRE*	10	12	14	-
	069-2-2	Renforcer la capacité institutionnelle en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme						
		069-2-2-1	En matière d'administration: la connaissance et l'appropriation des droits de l'Homme sont améliorées dans les zones cibles					
			069-2-2-1-R1	Nombre de descentes effectuées dans les zones cibles	*NOMBRE*	10	12	15	-
	069-2-3	Contribuer à la consolidation de la paix et sécurité à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme						
		069-2-3-1	La participation de la CNIDH dans le processus d'homologations des Dina est effective					
			069-2-3-1-R1	Nombre de participations dans le processus d'homologation des Dina	*NOMBRE*	2	3	4	-
	069-2-4	Contribuer à la lutte contre la corruption à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme						
		069-2-4-1	Les interpellations sur des cas de corruption aboutissent à des effets positifs					
			069-2-4-1-R1	Nombre d'interpellations émises sur les cas de corruption	*NOMBRE*	20	25	30	-

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME							
920	Droits de l'Homme							
834	Promotion et protection des Droits de l'Homme							
	834-1	Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar, dans tous ses aspects						
	834-1-1	Sensibiliser et assurer le respect des droits de l'Homme à Madagascar						
		834-1-1-1	La connaissance en matière de droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée					
		834-1-1-1-R1	Nombre d'acteurs publics oeuvrant dans les droits de l'Homme ayant reçu un renforcement de capacité	*NOMBRE*	200	300	500	-
		834-1-1-1-R2	- Nombre d' émissions audio et audio-visuelles diffusées	*NOMBRE*	6	8	10	-
		834-1-1-1-R3	Nombre de séances de sensibilisation effectuées	*NOMBRE*	5	5	5	-
	834-1-2	Accompagner les victimes de la torture						
		834-1-2-1	Les cas de torture sont réduits					
		834-1-2-1-R1	Nombre de lieux de détention, de mise en garde à vue et d'établissements pénitentiaires visités	*NOMBRE*	30	35	40	-
	834-1-3	Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays						
		834-1-3-1	Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennet des conseils et sont dirigés et accompagnées durant le processus à suivre pour défendre leur droit					
		834-1-3-1-R1	Nombre de dossiers traités et résolus	*Nombre*	120	130	150	-
	834-1-4	Conseiller et orienter les victimes vers la conciliation						
		834-1-4-1	Les victimes sont conciliées en vue de la réparation de leurs droits, y compris en matière de torture					
		834-1-4-1-R1	Nombre d'ateliers de concertation sur la prévention de la torture organisés	*NOMBRE*	2	3	4	-

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

93 HAUTE COUR DE JUSTICE

930 Haute Cour de Justice

070 Administration et Coordination

070-1 ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE PRESERVER SON INDEPENDANCE

070-1-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE

070-1-1-1 BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT AUX PRIORITES ET AU TAUX DE REGULATION DES DEPENSES

070-1-1-1-01 Assurer l'exécution du budget de la Haute Cour de Justice

070-1-1-1-02 Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect des délais

070-1-1-1-03 Assurer l'nscription du budget de fonctionnement de la Haute Cour de Justice dans la Loi des Finances

070-1-1-2 CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES

070-1-1-2-01 Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice les personnels nécessaires à son fonctionnement

070-1-1-2-02 Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice

070-1-1-2-03 Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utils à l'accomplissement des activités de la Haute Cour de Justice

070-1-1-2-04 Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant au bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

93 HAUTE COUR DE JUSTICE

930 Haute Cour de Justice

070 Administration et Coordination

070-2 Promouvoir une justice indépendante et souveraine

070-2-1 Assurer le fonctionnement optimal de l'Institution et préserver son indépendance

070-2-1-1 Capacités humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice renforcées

070-2-1-1-01 Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant au fonctionnement de la Haute Cour de Justice

070-2-1-1-02 Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utiles à l'accomplissement des activités de la Haute Cour de Justice

070-2-1-1-03 Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice le personnel nécessaire à son fonctionnement

070-2-1-1-04 Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice

070-2-1-1-05 T01 -Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication, et de suivi-évaluation répondant au fonctionnement de la Haute Cour de Justice

070-2-1-2 Bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice

070-2-1-2-01 Coordonner les actions et directives

070-2-1-2-02 Assurer la gestion du budget conformément aux orientations et priorités

070-2-1-2-03 Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect des delais

LF 2021: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

93 HAUTE COUR DE JUSTICE

930 Haute Cour de Justice

835 Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants

835-1 CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT

835-1-2 ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX

835-1-2-1 EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

835-1-2-1-01 Elaborer et mettre en œuvre un standard de service à l'usage de la Haute Cour de Justice

835-1-2-1-02 Assurer le traitement des requêtes déposées à la Haute Cour de Justice

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2020	2021	2022	2023
93	**HAUTE COUR DE JUSTICE**						
930	**Haute Cour de Justice**						
070	**Administration et Coordination**						
	070-1	**ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE PRESERVER SON INDEPENDANCE**					
	070-1-1	**ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE**					
	070-1-1-1	**BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT AUX PRIORITES ET AU TAUX DE REGULATION DES DEPENSES**					
		070-1-1-1-R1 Taux d'exécution du budget de la Haute Cour de Justice	*Taux*	98	100	100	100
	070-1-1-2	**CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES**					
		070-1-1-2-R1 Niveau de respect de la norme minimale en matière de mise à disposition de ressources humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice	*Pourcentage*	70	80	90	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
93	**HAUTE COUR DE JUSTICE**							
930	**Haute Cour de Justice**							
070	**Administration et Coordination**							
	070-2	**Promouvoir une justice indépendante et souveraine**						
	070-2-1	**Assurer le fonctionnement optimal de l'Institution et préserver son indépendance**						
		070-2-1-1	**Capacités humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice renforcées**					
			070-2-1-1-R1	Taux d'execution du budget de le Haute Cour de Justice	*Taux*	98	100	100	100
		070-2-1-2	**Bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice**					
			070-2-1-2-R1	Niveau de respect de la norme minimale en matière de mise à disposition de ressources humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice	*Pourcentage*	70	80	90	100

LF 2021: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2020	2021	2022	2023
93	**HAUTE COUR DE JUSTICE**							
930	**Haute Cour de Justice**							
835	**Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants**							
	835-1	**CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT**						
	835-1-2	**ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX**						
		835-1-2-1	**EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS**					
			835-1-2-1-R1 Taux des requêtes jugées au niveau de la Haute Cour de Justice	*Taux*	50	70	80	90